







uot
2/5/23
4 vols

BIBLIOGRAPHIE
DES
RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES
publiés dans les dernières années du **XVI^e**
et pendant le **XVII^e** Siècle

P. DURAND-LAPIE et F. LACHÈVRE. — **Deux homonymes du XVII^e siècle.** François Maynard, président au Présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française et François Ménard, avocat à la Cour de Parlement de Toulouse et au Présidial de Nîmes. Etude suivie d'une notice bibliographique et de 76 pièces omises dans l'édition des Œuvres poétiques de François de Maynard, donnée par M. Garriçon (1885-1888). Paris, Honoré Champion, 9, Quai Voltaire. 1899. In 8.

F. LACHÈVRE. — **La Lune parlante**, poème nocturne de Saint-Amant. Paris, Librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré. 1900. In-8°. (tiré à 50 exemplaires).

CETTE BIBLIOGRAPHIE

comprendra trois volumes tirés à 350 exemplaires numérotés :

TOME I . — 1597-1635.

TOME II . — 1636-1661.

TOME III — 1662-1700.

N^o 233 *

11777
113776

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700.

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

TOME PREMIER

(1597-1635)

Recueils des Du Petit Val, des Bonfons, de Du Breuil, de Mathieu Guillemot, de Toussaint du Bray, etc., etc.

ET PIÈCES NON RELEVÉES PAR LES ÉDITEURS DE :

Bertaut, de Brach, Agrippa d'Aubigné, Desportes, Des Yveteaux, Du Perron, Maynard, Racan, N. Rapin, Saint-Gelais, Théophile.



189905
17.6.24.

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, ET RUE D'ALGER, 16

1901





A MA FEMME

MADELEINE FIGUIÉRA

qui fut mon unique collaborateur

ET

A MES ENFANTS

GEORGES ET LOUISE

JE DÉDIE CET OUVRAGE

EN TÉMOIGNAGE

DE MON AFFECTION

Z

2174

P7L2

t. 1

LE VÉSINET

31 Décembre 1900

AVIS AU LECTEUR

Les recueils collectifs de poésies — généraux et particuliers — publiés dans les dernières années du XVI^e siècle et pendant tout le cours du XVII^e siècle sont nombreux, et il serait à peu près impossible d'en réunir la collection complète ; nous considérons même comme une tâche assez difficile à exécuter d'en dresser la liste exacte, étant donné qu'il en manque un petit nombre dans nos bibliothèques publiques, et cependant ces recueils ont tenu une place notable dans l'histoire littéraire de notre pays. Nous devons ajouter qu'ils sont généralement d'un aspect peu engageant et d'une consultation fatigante : ils se répètent à l'envi, souvent ne possèdent pas de table, ou la table, quand elle existe, ne renferme ni le nom des auteurs ni l'indication précise des pièces insérées dans le volume, enfin la plupart de ces dernières ne sont pas signées et certaines, après l'avoir été, deviennent par la suite anonymes. Dans ces conditions, si l'on veut tirer parti du contenu de ces ouvrages, on est obligé de s'astreindre à un travail hors de toute proportion avec l'importance des recherches auxquelles on se livre.

Cette Bibliographie, dont le tome premier embrasse la période de 1597 à 1635, ne saurait comprendre tous les recueils qui ont vu le jour pendant plus d'un siècle, quelques recueils ayant dû échapper à nos investigations.

De plus, nous avons volontairement exclu :

- 1^o Presque tous les volumes de chansons ;
- 2^o Les recueils d'énigmes en vers ;
- 3^o Les priapées : Le *Trésor des Joyeuses inventions*, les *Muses incognues ou la Seille aux bourriers*, les *Muses gaillardes*, la *Muse folâtre*, le *Recueil des meilleurs vers satyriques*, le *Cabinet satyrique*, le *Parnasse satyrique*, les *Délices satyriques*.

Par contre, nous admettrons pour la deuxième moitié du XVII^e siècle, les recueils *mélangés de prose et de vers* ; la plupart ayant un véritable intérêt littéraire par le nombre et la notoriété des poètes qui y figurent.



A MA FEMME
MADELEINE FIGUIÉRA

qui fut mon unique collaborateur

ET

A MES ENFANTS
GEORGES ET LOUISE

JE DÉDIE CET OUVRAGE
EN TÉMOIGNAGE
DE MON AFFECTION

Z
2174
P7L2
t. 1

LE VÉSINET

31 Décembre 1900

AVIS AU LECTEUR

Les recueils collectifs de poésies — généraux et particuliers — publiés dans les dernières années du XVI^e siècle et pendant tout le cours du XVII^e siècle sont nombreux, et il serait à peu près impossible d'en réunir la collection complète ; nous considérons même comme une tâche assez difficile à exécuter d'en dresser la liste exacte, étant donné qu'il en manque un petit nombre dans nos bibliothèques publiques, et cependant ces recueils ont tenu une place notable dans l'histoire littéraire de notre pays. Nous devons ajouter qu'ils sont généralement d'un aspect peu engageant et d'une consultation fatigante : ils se répètent à l'envi, souvent ne possèdent pas de table, ou la table, quand elle existe, ne renferme ni le nom des auteurs ni l'indication précise des pièces insérées dans le volume, enfin la plupart de ces dernières ne sont pas signées et certaines, après l'avoir été, deviennent par la suite anonymes. Dans ces conditions, si l'on veut tirer parti du contenu de ces ouvrages, on est obligé de s'astreindre à un travail hors de toute proportion avec l'importance des recherches auxquelles on se livre.

Cette Bibliographie, dont le tome premier embrasse la période de 1597 à 1635, ne saurait comprendre tous les recueils qui ont vu le jour pendant plus d'un siècle, quelques recueils ayant dû échapper à nos investigations.

De plus, nous avons volontairement exclu :

- 1^o Presque tous les volumes de chansons ;
- 2^o Les recueils d'énigmes en vers ;
- 3^o Les priapées : Le *Trésor des Joyeuses inventions*, les *Muses incognues ou la Seille aux bourriers*, les *Muses gaillardes*, la *Muse folâtre*, le *Recueil des meilleurs vers satyriques*, le *Cabinet satyrique*, le *Parnasse satyrique*, les *Délices satyriques*.

Par contre, nous admettrons pour la deuxième moitié du XVII^e siècle, les recueils *mêlés de prose et de vers* ; la plupart ayant un véritable intérêt littéraire par le nombre et la notoriété des poètes qui y figurent.

PLAN DE L'OUVRAGE

Comme cette Bibliographie a pour unique but de réduire au strict minimum le temps nécessaire pour consulter avec fruit les recueils collectifs, nous avons essayé de présenter leur *dépouillement* sous une forme pratique :

I. — Les recueils ont été groupés par éditeurs de façon à leur garder leur physiologie propre. Après la description bibliographique, on trouvera, classées par auteurs anciens et nouveaux, les poésies *signées ou attribuées*, divisées elles-mêmes en pièces paraissant pour la première fois et en pièces déjà publiées.

De la sorte il sera facile de se rendre compte de la valeur du volume que l'on a en mains, soit en le considérant pour lui-même, soit en le rapportant à des publications précédentes.

Nous avons reproduit pour les recueils collectifs généraux, les épîtres dédicatoires, les avis aux lecteurs des éditeurs, etc., en respectant leur orthographe et leur ponctuation, parce que ces documents, rédigés dans la prose courante à l'époque de leur apparition, permettent des rapprochements intéressants avec l'état de la poésie au même moment.

Quelques « épîtres » et « avis » renferment également des indications à retenir sur la grande notoriété de poètes aujourd'hui inconnus ou oubliés, etc.

II. — Les poésies signées ou attribuées des recueils collectifs sont classées par noms d'auteurs et dans l'ordre alphabétique du premier vers avec l'indication du recueil dans lequel elles ont paru pour la première fois. Ces poésies sont accompagnées :

1° D'une notice bio-bibliographique plus ou moins étendue sur chaque auteur, suivant l'importance de nos renseignements particuliers. Il nous a semblé inutile de donner à nouveau ceux qui ont été insérés dans des publications spéciales, par exemple : l'histoire de l'Académie française de Pellisson et d'Olivet, les Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres du Père Nicéron, la Bibliothèque française de l'abbé Goujet, la Nouvelle biographie universelle de Didot, etc., auxquelles nous renvoyons le lecteur.

2° D'appréciations de Critiques autorisés.

Cette seconde partie constitue le dépouillement intégral de toutes les poésies contenues dans les recueils collectifs, sauf pour les pièces anonymes qui font l'objet de la Table suivante :

III. Toutes les pièces anonymes ou signées seulement d'initiales ont été relevées. Nous les présentons sous la forme d'une Table générale dressée comme précédemment dans l'ordre alphabétique du premier vers. En face de chaque pièce qui a pu être attribuée, nous avons mis le titre du recueil dans lequel elle est signée.

Il est resté un assez grand nombre de poésies anonymes, aussi estimons-nous cette-partie de notre dépouillement comme ayant besoin d'être complétée et elle le sera certainement avec le temps dans une large mesure.

IV. — Nous réimprimons (Appendice) les pièces ayant échappé aux derniers éditeurs des poètes dont quelques-unes des œuvres sont éparses dans les recueils collectifs.

V. — En dehors de la liste des recueils collectifs classés dans l'ordre alphabétique des titres, il a été formé une seconde table comprenant les noms des auteurs et les noms des personnes, etc., cités dans le titre et le premier vers des poésies des dits recueils.

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES PUBLIÉS DE 1597 A 1655

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Les *Recueils de Raphaël du Petit Val*, (1) 1597 à 1600 (4 parties et 1 sup¹ à la première), contiennent 244 pièces dont 84 signées et 160 anonymes sur lesquelles 84 ont été restituées à leurs auteurs.

On y trouve :

Une seule pièce de Malherbe, par contre Bertaut figure pour 27 pièces et Du Perron pour 12. Parmi les autres poètes ayant fourni une assez large contribution, il faut citer : Jean de Sponde avec 50 pièces ; le conseiller de Trelon, frère de l'auteur de la *Muse guerrière*, avec 17 pièces. Viennent ensuite Porchères-Laugier (8 pièces) ; Béroalde de Verville (6 pièces publiées antérieurement) ; Chaulvet (4 pièces) ; de La Roque (3 pièces) ; de Brach (2 pièces dont une a échappé aux recherches du dernier éditeur de ce poète) ; Chollier, Pybrac, Rapin, M^{lle} de Salètes avec 2 pièces ; Bouteroue (Al.), Callier, Courselles (de), D'Agonneau, Des Yveteaux, Du Bellet, Gilles Durant de la Bergerie, Ferron, de La Goutte, Le Digne, Motin, Pont-Aimery, Sainte-Barbe, Saint-Luc, tous avec 1 pièce, sans compter 6 sonnets signés H., 3 sonnets signés C. D. M. et des stances signées R. F.

Le *Temple d'Apollon*, 1611, publié dix ans après le Quatrième recueil de R. du Petit Val, n'a réellement qu'un volume, le second n'étant autre chose que les recueils de 1597 à 1600 avec de nouveaux titres, mais ce volume n'est pas sans intérêt : sur 227 pièces, 58 appartiennent à cinq auteurs nouveaux ; on y remarque les *Bergeries* de Pyard de la Mirande (45 pièces), 9 pièces de Le Cordier de Maloyssel et de nombreuses poésies inédites d'auteurs déjà connus.

Le *Cabinet des Muses* de David du Petit Val, 1619, clôt la série des recueils collectifs de la dynastie des du Petit Val. A côté des poètes du *Temple d'Apollon* et d'autres recueils antérieurs, apparaissent, pour la première fois, les noms de Bois-Robert, Théophile, Baudoin (Jean) et de quelques illustres ignorés. Sur 331 pièces, 63 sont nouvelles.

En résumé les trois recueils des du Petit Val, en comptant les cinq publiés de 1597 à 1600 pour un seul, renferment 802 pièces.

(1) Les chiffres que nous avons mis au-dessous du nom de chaque libraire, dans la première partie, par exemple : Raphaël du Petit Val (1597-1611), indiquent simplement les dates de leur première et dernière publication de recueils collectifs.

Le Premier recueil de du Petit Val avait obtenu un certain succès puisqu'on voit presque immédiatement se succéder les trois recueils des Bonfons, celui d'Anthoine du Breuil et les Muses ralliées de Mathieu Guillemot.

* * *

Nicolas et Pierre Bonfons publient successivement : *Le Recueil de plusieurs diverses poésies* 1598, 68 pièces, et *Les Fleurs des plus excellents poètes de ce temps*, 1599, qui ont eu au moins deux éditions, la première avec 113 pièces, la seconde (qui porte troisième) avec 154, mais ces trois recueils puisent aux mêmes sources que ceux de du Petit Val, tout en donnant force poésies inédites.

* * *

Anthoine du Breuil choisit un titre alléchant : *L'Académie des modernes poètes françois*, dédiée à M. de Nervèze. Ce recueil (145 pièces) ne répond guère à son étiquette quoiqu'il apporte des œuvres d'auteurs à peu près inconnus : le jeune Béroalde, Bouteroue (Alex.) avec 17 pièces, Robert Estienne, Ferron, etc. Cette réserve faite, ce sont les mêmes noms, à l'exception de Du Bartas, que dans du Petit Val, mais toujours avec pièces inédites.

* * *

Mathieu Guillemot débute avec les *Muses ralliées* qui auront deux éditions : 1599 (161 pièces) ; 1603 (397 pièces). Bertaut, Du Perron se rencontrent avec D'Aubigné (Agrippa), Gamon (Christofle de), du Maurier, d'Huxattime, de Pomeny, de Vermeil (39 pièces), etc., etc. Presque tous les poètes précédents sont également là avec de notables augmentations. Le *Parnasse* du même éditeur (1607) avec 663 pièces dont 275 nouvelles n'est qu'une transformation des Muses ralliées, il se compose de deux gros volumes ; Malherbe commence à y tenir une place appréciable avec ses élèves : Colomby, Maynard, Touvant, Lingendes, de Rosset, etc., etc., sans compter les nouveaux venus : Bertelot, Bouchet, Hémery d'Amboise, de Deimier, d'Audiguier, Du Souhait, Fardoil, Le Digne, Mathieu, Montchrestien, Montgaillard, de Montereul, Renouard, Sigognes (de), Olénix de Mont-Sacré (Nicolas de Montreux), Rousselet, etc., etc.

Mathieu Guillemot considérait presque comme un monopole le droit d'offrir les dernières productions de nos poètes, aussi s'élève-t-il avec indignation contre la publication de l'éditeur Toussaint du Bray (le Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps) en présentant au public le *Nouveau Parnasse*. Malheureusement sa vogue était finie et on ne peut guère regarder l'édition de 1618 du *Parnasse des plus excellents poètes de ce temps* que comme une réimpression pure et simple d'une partie de l'édition

de 1603 des Muses ralliées et du Parnasse de 1607, à peine y trouve-t-on 42 pièces nouvelles de Nicolas Bergeron, placées en quelque sorte pour donner le change.

* * *

Avec Toussaint du Bray, les recueils collectifs prennent une réelle importance. Ils vont se recommander par des améliorations capables d'emporter la faveur du public. Toutes les pièces sont rangées par noms d'auteurs et il n'y en a plus pour ainsi dire d'anonymes. Aussi voyons-nous s'y succéder tous les rimeurs petits et grands.

Cet éditeur publie successivement le *Nouveau Recueil des plus beaux vers* 1609 ; les *Délices de la poésie française* 1615-1618 ; le *Second livre des Délices* 1620. Une nouvelle édition des *Délices* diminuée et augmentée est de cette même année, 1620 ; puis, en 1627, il revient au titre primitif : *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, etc.* ; une seconde et dernière édition de ce recueil, également diminuée et augmentée, paraît en 1630.

Les têtes de colonne de ces recueils (1127 pièces nouvelles) ont été : Du Perron, Bertaut, Malherbe, Maynard, Racan et, à partir de 1627, Bois-Robert et L'Estoile.

Du Perron et Bertaut, qui occupent la première place dans le Recueil des plus beaux vers de 1609, disparaissent dès l'année 1620, date à laquelle les poésies de l'Evêque de Séz sont rééditées ; Malherbe les suit et prend leur rang jusqu'à la fin (1630) ; Maynard, son disciple, ne commence qu'en 1615 malgré les 9 pièces qu'il avait publiées en 1607 dans le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps, mais il marche ensuite à pas de géant, c'est lui qui fournit la plus forte contribution de pièces nouvelles ; Racan ne se montre qu'en 1618 avec 16 pièces, et son contingent n'est pas moindre de 47 pièces jusqu'en 1630 ; Bois-Robert qui avait déjà donné sous le nom de Le Métel quelques petites poésies dans le Cabinet des Muses, 1619, arrive en 1627 avec 95 pièces et il en apporte encore 13 en 1630 ; L'Estoile débute aussi en 1627 avec 46 pièces, mais sa verve s'épuise rapidement, 3 seulement en 1630, etc.

Ces collaborations, en quelque sorte permanentes, s'expliquent par l'indifférence des auteurs ou par le succès des recueils de Toussaint du Bray qui leur tenaient lieu d'éditions particulières ; ainsi les poésies de Malherbe ne sont réunies que deux années après sa mort, c'est-à-dire en 1630 ; Maynard ne livre « au travail de la presse » ses Œuvres poétiques qu'en 1646, en écartant 143 pièces des recueils de Toussaint du Bray, car on ne peut guère compter le petit volume imprimé par les soins de ses amis, à Toulouse et Paris, en 1638 et 1639 ; Racan laisse à ses futurs éditeurs le soin de fouiller les dits recueils ; Bois-Robert montre la même négligence, aucune de ses pièces de 1627 à 1630 ne se retrouvent dans les éditions de ses poésies publiées en 1647 et 1659 ; L'Estoile imite Racan, mais il n'a pas trouvé comme celui-ci, et pour cause, un Coustelier.

Il faut encore citer de Colomby et Touvant que Malherbe, suivant l'expression de Racan dans ses Mémoires, avouait pour ses écoliers ; il disait, en termes généraux « que

Touvant faisait fort bien les vers sans dire en quoi il excellait et que Colomby avait fort bon esprit, mais qu'il n'avait pas le génie de la poésie » ; on chercherait vainement leurs œuvres autre part que dans les Délices.

Regnier lui-même, le grand Regnier, mort en 1613, figure avec 4 pièces dans le Second livre des Délices de 1620, pièces déjà publiées en 1608 et 1613. Ce Second livre est peut-être le plus précieux de la collection pour les poésies d'auteurs qui n'ont jamais été réimprimées : Baro, qui sera plus tard de l'Académie française, de Bays (est-ce Charles de Beys ?), le président de Beau-Clère, Chifflet, La Selve, Le Roy de Comberville, Molière d'Essertines (l'ami de Saint-Amant) assassiné en 1623, d'Urfé (Honoré) l'auteur de l'Astrée, Revol (de), Hodey, de Méziriac, etc., etc.

Enfin Théophile, après ses débuts dans le Cabinet des Muses (1619), n'a pas moins de 16 pièces dans les Délices (dernier recueil) de 1620, en compagnie de son ami Guillaume Colletet ; mais celui-ci dont l'intarissable fécondité ne se démentira pas pendant un quart de siècle ne fait qu'une courte apparition ; dès 1622, en effet, il volera de ses propres ailes avec « Les Désespoirs amoureux ».

* * *

Un isolé, c'est le libraire Daré avec le *Séjour des Muses ou la Cresme des bons vers* dont une édition avait paru à Lyon en 1622. Ce volume (148 pièces dont 45 nouvelles) comprend des poésies de Ronsard, d'Agrippa d'Aubigné et surtout sept pièces très intéressantes, à cause de leur caractère personnel, de Constant d'Aubigné, le fils « maudit » qui fut père de Madame de Maintenon, etc., etc., sans compter des œuvres (nouvelles pour les recueils collectifs) de Bertaut, Théophile, etc.

Les recueils collectifs particuliers ne méritent pas de mention spéciale, sauf le *Sacrifice des Muses* et le *Parnasse royal* dus tous deux à Bois-Robert. Le *Sacrifice des Muses* qui célèbre plus particulièrement le Cardinal de Richelieu a réuni 31 poètes tandis que le *Parnasse Royal* aligne péniblement 9 noms !

En résumé, les productions de 234 auteurs avec plus de 2,600 pièces environ ont été recueillies de 1597 à 1635 par les éditeurs ci-dessus dans 36 recueils comprenant 40 volumes. Sur ces 2,600 pièces, près de 850 étaient anonymes ou signées d'initiales ; grâce à nos recherches, ce dernier chiffre est tombé à 480.

PREMIÈRE PARTIE

RECUEILS

COLLECTIFS GÉNÉRAUX & PARTICULIERS

publiés de 1597 à 1635.

Nous n'avons pas reproduit dans cette première partie le titre et le premier vers des pièces nouvelles ou non signées, ces indications figurant soit dans la deuxième partie : Poésies classées par auteurs, soit dans la troisième : Table alphabétique des pièces anonymes.

RECUEILS GÉNÉRAUX

Raphaël DU PETIT VAL ⁽¹⁾

Rouen (1597-1611).

1° *Recueil de diverses poésies, tant du feu sieur de Sponde, que des sieurs du Per-ron, de Bertaud, de Porchères, et autres non encor imprimées. Recueillies par Raphaël du Petit Val. A Rouen, de l'Imprimerie du dit du Petit Val, Libraire et Imprimeur du Roy, devant la grand'porte du Palais, à l'ange Raphaël 1597 (ou 1598) avec Privilège de Sa Majesté.* In-16.

Titre. Au Lecteur. Extraict du Privilège P. 5 à 95 (la dernière page non numérotée).

Voici le texte :

1° De l'avis « Au Lecteur ».

« Ayant tiré des mains de mes amis (Amy Lecteur) diverses Poésies, qui m'ont semblé mériter de voir le jour, voilà que je t'en fais un corps : Si tu y trouves, ce que j'espère, de quoy contenter ton esprit, j'auray atteint le point de mon désir, sinon au moins te fais-je paroistre combien je porte d'honneur à ceux qui ayant travaillé méritent quelque récompense de gloire : et si cela ne te contente, contente toy du peu de perte que tu fais tant de ton argent, que de ton loisir, que si tu passes en tant de mauvaise volonté contre moy, encor te doit-il suffire que moy seul porteray le dommage de l'importunité que je t'ay donnée. Adieu. »

Raphaël DU PETIT VAL.

2° Du Privilège.

Extraict du Privilège.

« Par lettres patentes du Roy données à Rouen le quatrième de Fevrier mil cinq cens nonante sept : Signées par le Roy estant en son conseil, Mauguin. Et seellées du grand seau en cire jaune sur simple queue. Il est permis à Raphaël du Petit Val, nostre libraire et Imprimeur de nostre dite ville de Rouen, d'imprimer un *Recueil de diverses poésies, tant du sieur de Sponde, que d'autres non encor imprimées.* Et faisons deffences à tous autres Libraires et Imprimeurs de ce Royaume, d'imprimer les dites œuvres Poétiques, n'y exposer en vente, tant en public qu'en particulier, contre la teneur des présentes, pendant le temps et terme de dix ans, sur peine de cinquante escus d'amende, despens, dommages et intérêts, comme plus à plain est porté esdites patentes : Et outre voulons et nous plaist qu'en mettant un extraict du dit privilège, au commencement ou à la fin desdites œuvres, il soit tenu pour deüement notifié à tous Libraires, Imprimeurs, et autres. Car tel est nostre plaisir. Fait l'an et jour dessusdit. »

(1) Nous avons rencontré 1 sonnet de Raphaël du Petit Val dans la troisième partie des *Avantures de Floride*, par Beroalde de Verville (Rouen, Raphaël du Petit Val, 1601, in-12).

Ce recueil contient en tout 70 pièces dont cinq seulement non signées sur lesquelles deux ont été restituées à leurs auteurs, soit 67 pièces connues et 3 anonymes (deux portent la mention Incertain).

<i>Bertaut</i> ,	6 pièces en stances dont une non signée.
<i>Brach (de)</i> ,	1 pièce.
<i>Callier</i> ,	1 —
<i>Chollier</i> ,	2 —
<i>Du Perron</i> ,	1 —
<i>Porchères (Honoré de Laugier, escuyer de)</i> ,	4 pièces.
<i>Saint-Luc</i> ,	1 pièce.
<i>Salètes (M^{lle} de)</i> ,	1 pièce en stances non signée.
<i>Sponde (Jean de)</i> ,	50 pièces.

2° *Diverses poésies nouvelles données à R. D. P. Val par ses amis. Recueïles, corrigées et augmentées de nouveau. A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur du Roy, 1597, avec Privilège de Sa Majesté.* In-16.

47 pages y compris le titre, les deux dernières ne sont pas chiffrées.

39 pièces non signées et 5 anagrammes sur les noms de Raphaël du Petit Val et Marte Nainville.

Sur ces 39 pièces

15 appartiennent aux poètes suivants :

<i>Beroalde de Verville</i> ,	6 pièces non signées.
<i>Bertaut</i> ,	6 pièces nouvelles non signées.
<i>Des Yveteaux</i> ,	1 pièce non signée.
<i>Durant (Gilles) de la Bergerie</i> ,	1 pièce non signée.
<i>Malherbe</i> ,	1 pièce non signée.

24 sont restées anonymes, sur lesquelles vingt-deux ne se retrouvent dans aucun des recueils collectifs postérieurs ; la chanson : « O beau violet qui commence » a seule été reproduite dans les Muses ralliées de 1599. Enfin les stances : « Si l'amour est un Dieu, d'un Dieu, il ne sort rien », avaient paru dans le recueil précédent de 1597.

3° *Second Recueil de diverses poésies des plus excellens auteurs de ce temps. Recueïllies par Raphaël du Petit Val. A Rouen, de l'Imprimerie du dit du Petit Val, Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy, 1599, avec Privilège de Sa Majesté.* In-16.

Titre. Au Lecteur. P. 5 à 95, la dernière non chiffrée contenant le privilège.

Voici le texte :

1° De l'avis « Au Lecteur ».

« La terre tous les ans se pare de nouvelles fleurs (amy Lecteur) et d'un travail doux et léger produit mille diversitez qui font admirer l'excellence de sa vertu en l'excez de

ces inventions qui séparément contraires s'unissent en une parfaite beauté. Les esprits arrousez de la douce humeur d'une belle cognoissance, qui grossit leur âme d'une chatouilleuse envie de faire germer la semence qu'ils tiennent cachée en leur entendement, non pas tous les ans, mais tous les momens, poussent hors de leur terre des fleurs et des fruits en tant de variétéz, et tant de propriétéz que l'œil de la pensée demeure ravi en un si agréable objet de perfection. La nature fait naistre pour le contentement des yeux la peinture d'une gaye tapisserie qui revest amoureusement et les prez et les campagnes, le Ciel pour le bonheur de l'ame sollicite les esprits à la génération de tant de contentemens et de plaisirs qui se voyent en l'esmail des agréables discours. Il n'estoit point raisonnable que le corps eust un préciçu au préjudice de l'âme, aussi il ne manque rien à leur partage, chacun à son avantage, mais si peu avantageux que la grâce ne dément point la nature. Ce plaisir se recueille principalement en la Poésie laquelle estant comme le parterre des plus attrayantes et agréables fleurettes des esprits, j'ay bien voulu vous en recueillir encor et assembler plusieurs pièces comme en un bouquet pour vous en faire jouyr la douceur et de plus près, et plus agréablement en la comparaison de tant de changemens. La prairie qui m'a fourny pour vous ces plaisirs m'en nourrit encor infinis autres que j'eusse bien cueillis, mais l'abondance eust peu vous importuner et le plaisir se fut noyé en la disgrâce d'une si lourde charge, ils demeureront avec leur mère où ils s'augmenteront et de suc et de vigueur pour vous les présenter un autre jour. Adieu. »

Raphaël DU PETIT VAL.

2^o Du Privilège.

Extrait du Privilège.

« Par lettres patentes du Roy données à Rouen, le quatrième de Fevrier, mil cinq cens nonante sept : Signées par le Roy estant en son Conseil, Mauguin. Et seellées du grand seau en cire jaune sur simple queue. Il est permis à Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy en la ville de Rouen, d'imprimer ou faire imprimer quelques discours et Recueils, tant en Prose qu'en Poésie, de plusieurs sçavants hommes de ce temps, non encore imprimez, ainsi qu'il est plus amplement contenu au dit Privilège. Et faisons defences à tous autres Libraires et Imprimeurs de ce Royaume, d'imprimer les dites œuvres, n'y exposer en vente, tant en public qu'en particulier, contre la teneur des présentes, pendant le temps et terme de dix ans, sur peine de cinquante escus d'amende, despens, dommages et intérêts, comme plus à plain est porté esdites patentes : Et outre voulons, et nous plaist qu'en mettant un extrait du dit privilège, au commencement ou à la fin desdites œuvres, il soit tenu pour dûement notifié à tous Libraires, Imprimeurs, et autres. Car tel est nostre plaisir. Fait l'an et jour dessusdit. »

Ce recueil comprend 60 pièces qui n'étaient pas dans les recueils précédents de du Petit Val, dont treize signées de noms ou d'initiales et quarante-sept anonymes sur lesquelles quarante-deux ont pu être restituées à leurs auteurs. Il est resté ainsi cinq pièces anonymes.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les deux recueils antérieurs de du Petit Val.

- C. D. M.* 3 sonnets non signés, mais avec les initiales C. D. M. dans le Recueil des Bonfons de 1598.
- Chaulvet*, 4 pièces (dont une seule signée) du Recueil des Bonfons de 1598.
- Courcelles (de) ou de Corcelles*, la pièce du Recueil des Bonfons de 1598 où elle est signée « de Corcelles ».
- H.* 6 sonnets non signés, mais avec l'initiale H, dans le Recueil des Bonfons de 1598.
- Motin*, 1 pièce non signée, mais qui l'était dans le Recueil des Bonfons de 1598.
- Passerat*, 1 sonnet non signé, mais qui a paru également dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599.
- Pont-Aimery (Alexandre de) seigneur de Focheran (ou Foucheran)*, la pièce du Recueil des Bonfons de 1598.
- Pybrac (de)*, 1 pièce nouvelle : Stances par feu M. de Pybrac, parues simultanément dans les Fleurs des plus excellents poètes et dans les Muses ralliées.
- R. F.* 1 pièce nouvelle non signée, également dans les Muses ralliées, 1599, où elle est signée R. F.
- Sainte-Barbe*, la pièce du Recueil des Bonfons de 1598.
- Salètes (M^{lle} de)*, 1 pièce nouvelle non signée, mais qui a été donnée en même temps dans l'Académie des poètes et dans les Muses ralliées, 1599.
- Trellon (G. de), conseiller au Parlement de Tholose*, 16 pièces dont trois nouvelles non signées, données également dans les Fleurs des plus excellents poètes et treize (4 signées et 9 non signées) du Recueil des Bonfons de 1598.

B) Poètes déjà cités dans les deux recueils antérieurs de du Petit Val, avec pièces nouvelles.

- Bertaut*, 9 pièces (deux signées et sept non signées) sur lesquelles : six étaient nouvelles et paraissaient en même temps, soit dans les Fleurs des plus excellents poètes, soit dans les Muses ralliées, 1599. et trois avaient déjà figuré dans le Recueil des Bonfons de 1598.
- Brach (de)*, 1 pièce nouvelle non signée. Cette pièce a paru en même temps dans les Muses ralliées, 1599.
- Du Perron*, 5 pièces : deux nouvelles signées S. D. P. données simultanément dans les Fleurs des plus excellents poètes et dans les Muses ralliées, 1599. trois non signées (dont une était attribuée à Bertaut) déjà publiées dans le Recueil des Bonfons de 1598.

Porchères (Honoré de Laugier, escuyer de), 3 pièces nouvelles non signées, dont une se retrouve dans les Muses ralliées, 1599.

Il reste donc 5 pièces anonymes dont nous n'avons pu découvrir les auteurs ; sur ces cinq pièces, trois n'ont pas été reproduites dans les recueils postérieurs : Muses ralliées, Parnasse, etc, etc.

4° *Troisième Recueil de diverses poésies des plus excellents auteurs de ce temps. Recueillies par Raphaël du Petit Val. A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy, 1600, avec Privilège de Sa Majesté. In-16.*

Titre. P. 3 à 95. Cette dernière non chiffrée pour le privilège qui est le même que celui du Second recueil.

Ce recueil comprend 24 pièces dont six signées et dix-huit non signées sur lesquelles sept ont pu être attribuées. Il est resté 11 pièces anonymes.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les trois recueils antérieurs de du Petit Val.

La Roque (de), 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1599.

M. R. (Rapin), 2 pièces données dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599.

B) Poètes déjà cités dans les trois recueils antérieurs de du Petit Val, avec pièces nouvelles.

D.P. (du Perron), 4 pièces :

une signée Bertaut, mais qui est bien de du Perron, elle avait paru dans les Muses ralliées, 1599.

une signée D. P. des Muses ralliées, 1599.

et deux non signées des Fleurs des plus excellents poètes, 1599.

Passerat (Jean), 2 pièces, dont une signée avait déjà été publiée dans le Recueil des Bonfons de 1598, l'autre non signée, se trouvait dans les Muses ralliées, 1599.

Pybrac (de), 1 pièce non signée ; cette pièce avait paru dans les Muses ralliées, 1599.

C) Poètes déjà cités dans les trois recueils antérieurs de du Petit Val, sans pièces nouvelles.

Saint-Luc (de), la pièce du Recueil de du Petit Val de 1597.

Trellon (G. de), conseiller au Parlement de Toulouse, 2 sonnets non signés du Second recueil de du Petit Val de 1599.

Sur les 11 pièces anonymes, deux provenaient des Fleurs des plus excellents poètes et neuf des Muses ralliées, 1599.

5° *Quatrième Recueil de diverses poésies des plus excellens auteurs de ce temps. Recueillies par Raphaël du Petit Val. A Rouen, de l'Imprimerie du dit du Petit Val, Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy, 1600, avec Privilège de Sa Majesté.* In-16.

Titre. P. 3 à 95. Cette dernière non chiffrée contient le privilège qui est le même que celui des Second et Troisième recueils.

Ce recueil renferme 56 pièces dont quatre signées et cinquante-deux anonymes sur lesquelles dix-huit ont pu être attribuées. Reste ainsi 34 pièces anonymes. Sur ces 56 pièces, cinquante-cinq sont nouvelles, c'est-à-dire ne se rencontrent pas dans les recueils antérieurs de du Petit Val.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les quatre recueils antérieurs de du Petit Val.

Bouteroue (Al.), 1 pièce non signée de l'Académie des poètes, 1599.
D'Agoneau (ou Dagonneau), 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1599.
Du Bellet, 1 pièce.
Ferron, 1 dialogue donné par l'Académie des poètes, 1599.
La Goutte (de), 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1599.
Le Digne (Nicolas), 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1599.

B) Poètes déjà cités dans les quatre recueils antérieurs de du Petit Val, avec pièces nouvelles.

Bertaut, 6 pièces non signées des Muses ralliées, 1599.
D. P. (du Perron), 2 pièces des Muses ralliées, 1599, l'une signée, l'autre non signée.
La Roque (de), 2 pièces non signées, également dans les Muses ralliées, 1599.
Passerat (Jean), 3 pièces non signées : une de l'Académie des poètes, 1599, deux des Muses ralliées, 1599.
Porchères (Honoré de Laugier, escuyer de), 1 pièce également des Muses ralliées, 1599.
Trellon (G. de), conseiller au Parlement de Toulouse, 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1599.

C) Poètes déjà cités dans les quatre recueils antérieurs de du Petit Val, sans pièces nouvelles.

Des Yveteaux, les stances non signées déjà publiées dans les Diverses poésies nouvelles de Raphaël du Petit Val, 1597.

Sur les 34 pièces anonymes, vingt-cinq se trouvaient dans les Muses ralliées, 1599, les neuf autres ne figurent ni dans les recueils antérieurs, ni dans les recueils postérieurs.

Les cinq Recueils de Raphaël du Petit Val (y compris le supplément du premier) publiés de 1597 à 1600, comprennent 249 pièces dont cinq se trouvent répétées deux fois, soit 244 pièces sur lesquelles quatre-vingt-quatre pièces signées de noms ou d'initiales et cent soixante anonymes.

Sur les cent soixante anonymes, nous en avons restitué quatre-vingt-quatre à leurs auteurs, ce qui a porté à 168 le nombre des pièces signées ou attribuées. Il est resté ainsi 76 pièces anonymes.

En résumé : 168 pièces appartiennent aux 32 auteurs suivants :

<i>Beroalde de Verville</i>	6 pièces.	<i>La Goutte (de)</i>	1 pièce.
<i>Bertaut</i>	27 —	<i>La Roque (de)</i>	3 —
<i>Brach (de)</i>	2 —	<i>Le Digne</i>	1 —
<i>Bouteroue (Al.)</i>	1 —	<i>Malherbe</i>	1 —
<i>Callier</i>	1 —	<i>Motin</i>	1 —
<i>C. D. M.</i>	3 —	<i>Passerat (Jean)</i>	6 —
<i>Chaulvet</i>	4 —	<i>Pont-Aimery, seigneur</i>	
<i>Chollier</i>	2 —	<i>de Focheran</i>	1 —
<i>Courselles (de)</i>	1 —	<i>Porchères-Laugier</i>	8 —
<i>D'Agonneau</i>	1 —	<i>Pybrac (de)</i>	2 —
<i>Des Yveteaux</i>	1 —	<i>Rapin</i>	2 —
<i>Du Bellet</i>	1 —	<i>R. F.</i>	1 —
<i>Du Perron</i>	12 —	<i>Sainte-Barbe</i>	1 —
<i>Durand (Gilles) de la</i>		<i>Saint-Luc</i>	1 —
<i>Bergerie</i>	1 —	<i>Salètes (M^{ello} de)</i>	2 —
<i>Ferron</i>	1 —	<i>Sponde (de)</i>	50 —
<i>H.</i>	6 —	<i>Trellon (G. de)</i>	17 —

Raphaël du Petit Val a remis en circulation sous des dates variant de 1601 à 1606, avec de nouveaux titres, tout ou partie des cinq recueils ci-dessus. (1)

Nous citerons, particulièrement, parce qu'il pourrait donner lieu à une confusion, le recueil de :

Diverses poésies nouvelles données à R. D. P. Val par ses amis. Reveües, corrigées et augmentées de nouveau. A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy, 1606, avec Privilège de Sa Majesté. In-16.

47 p., les 2 dernières non chiffrées.

Ce recueil n'est pas autre chose que celui de 1597 (2^e) avec un nouveau titre.

(1) Il y a même une édition sous les dates de 1599-1600 : Recueil des diverses poésies des plus excellents auteurs de ce temps, recueillies par Raphaël du Petit Val. A Rouen de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val.

6° *Le Temple d'Apollon ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps. A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur du Roy.*

Titre-frontispice signé L. Gaultier daté de 1611. Avis « Aux Lecteurs », P. 5 à 558, 6 ff. de table.

Voici le texte :

De l'avis « Aux Lecteurs ».

« Encor qu'il y aye en France, pour le présent, un assez bon nombre de recueils de Poésie, toutes fois à la sollicitude de mes amis qui m'ont favorisé de leurs manuscrits, j'ay construit cestuy-ci, où si de hazard il s'y trouve quelques pièces imprimées, se sont les plus récentes que j'ay amassées pour accompagner celles qui ne l'avoient point encor esté, qui ne dementant pas leur origine, s'assurent de voir le jour avec autant de bienveillance que s'en pourroit promettre aucun qui (courtisan des Muses) soit monté au sommet de nostre Parnasse François, et cependant que vous admirerez la beauté de ces feuilles, je vous assembleray les fruits que je vous feray gouster en un second tome, Dieu aydant ».

Ce recueil comprend deux volumes, le premier, sans toraison, est celui dont nous venons de donner le titre ; le second, que nous décrivons plus loin, n'a aucune importance, malgré les promesses de l'avis « Aux Lecteurs » ci-dessus.

Le premier volume renferme 227 pièces dont cinquante-deux anonymes, sur lesquelles dix-neuf ont été rendues à leurs auteurs (1). Nous avons donc 194 pièces attribuées et 33 anonymes.

Sur les 194 attribuées, cinquante-huit appartiennent à cinq nouveaux auteurs, trente-deux (dont 1 nouvelle) à des poètes ayant figuré dans des recueils antérieurs autres que ceux de du Petit Val et cent-quatre, dont 15 nouvelles (3 non signées) à des poètes déjà publiés par ce dernier éditeur.

Sur les 33 pièces anonymes, quatre seulement sont nouvelles.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire qui ne figuraient ni dans les recueils antérieurs de du Petit Val, ni dans les recueils d'autres éditeurs.

Beaumont-Harlay (de), 1 ode.

Le Cordier de Maloysel, 9 pièces diverses dont une douteuse.

L. R. 1 pièce.

Pyard de la Mirande (Pierre), Bergeries : 45 pièces : sonnets, stances, chansons, dialogues, etc.

Regnier (Mathurin), 2 pièces inédites.

(1) D'Aubigné 1 ; Bertaut 4 ; des Yveteaux 5 ; du Perron 1 ; Le Cordier de Maloysel 1 ; Le Digne 1 ; Maynard 1 ; Montgaillard 1 ; Porchères (de) 2 ; S. C. 1 ; Sponde (de) 1.

- B) Poètes n'ayant pas figuré dans les recueils précédents de du Petit Val, mais dans les recueils d'autres éditeurs : Académie des poètes, Muses ralliées, Parnasse, Nouveau recueil des plus beaux vers, etc., avec pièces nouvelles.**

Estienne (Robert III), 1 sonnet qui avait paru dans le Recueil de du Peyrat de diverses poésies sur le trespas d'Henry IV, 1611.

- C) Poètes n'ayant pas figuré dans les recueils précédents de Raphaël du Petit Val, mais dans les recueils d'autres éditeurs : Académie des poètes, Muses ralliées, Parnasse, Nouveau recueil des plus beaux vers, etc., sans pièces nouvelles.**

Bar (Duchesse de), sœur du Roy, 1 pièce des Muses ralliées, 1599.

Chrestien I, provençal, 1 pièce des Muses ralliées, 1603.

D'Amboise, sieur d'Aimery ou d'Henry, Maître des requestes de l'Hotel du Roy,
2 pièces du Parnasse de 1607.

D'Aubigné (Agrippa), 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1603.

Du Maurier, 1 — des Muses ralliées, 1603.

D'Uxattime, 4 — une du Parnasse de 1607 et trois des Muses ralliées, 1603.

La Salle (de) et des Termes, 1 pièce du Parnasse de 1607.

Maynard, 6 — (une non signée) du Parnasse de 1607.

Montgaillard (de), 1 — non signée du Parnasse de 1607.

Pomeny (de), 1 — du Parnasse de 1607.

Renouard (N.), 3 — —

Rosset (de), 1 — —

S. C., 2 pièces (une non signée) des Muses ralliées, 1603.

Touvant (Ch. de Pyard, sieur d'Infrainville et de), 4 pièces du Parnasse de 1607.

Vermeil (A. de), 2 pièces des Muses ralliées, 1603.

- D) Poètes déjà cités dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val, mais avec pièces nouvelles et avec pièces ayant paru dans des recueils antérieurs d'autres éditeurs.**

Des Yveteaux, 6 pièces dont deux nouvelles non signées et quatre (trois non signées) des Muses ralliées, 1603.

Malherbe, 14 pièces dont quatre nouvelles,
les dix autres provenaient : deux du Nouveau recueil de 1609, deux du Parnasse de 1607, quatre des Muses ralliées, 1603, une du Recueil des Bonfons de 1598 et une des Diverses poésies nouvelles de 1597.

Motin, 12 pièces dont six nouvelles,
et six des recueils antérieurs : une du Nouveau recueil de 1609 ; deux du Parnasse de 1607 et trois des Muses ralliées, 1603.

S. D. P. (probablement de Porchères). Nous trouvons sous ces initiales 3 pièces nouvelles.

E) Poètes déjà cités dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val, mais avec pièces des recueils antérieurs d'autres éditeurs.

Bertaut, 27 pièces (1) des recueils suivants :
sept (une non signée) du Parnasse de 1607.
onze (deux non signées) des Muses ralliées, 1603.
deux des Muses ralliées, 1599.
une des Fleurs des plus excellents poètes, 1599.
deux du Recueil des Bonfons de 1598.
enfin quatre (une non signée) des Diverses poésies nouvelles de 1597, de du Petit Val.

Callier, 4 pièces du Parnasse de 1607.

D'Agoneau, 1 — —

Du Perron, 11 — des recueils suivants :

une du Parnasse de 1607.
cinq (une non signée) des Muses ralliées, 1603.
une des Muses ralliées, 1599.
quatre du Recueil des Bonfons de 1598.

La Roque (de), 2 pièces des Muses ralliées, 1603.

Pont-Aimery (seigneur de Focheran), 1 pièce des Muses ralliées, 1603.

Porchères (Laugier de), 19 pièces des recueils suivants :

deux du Parnasse de 1607.
quatorze pièces, dont une signée S. D. P. et treize non signées, des Muses ralliées, 1603.
une des Muses ralliées, 1599.
deux de l'Académie des poètes français, 1599.

Rosset (de), 1 pièce du Parnasse de 1607.

Sponde (Jean de), 1 pièce non signée du Parnasse de 1607.

Trellon (G. de), 1 pièce en stances déjà publiée dans les Muses ralliées, 1603.

Nous ne comptons pas celle signée Trellon, que nous avons rendue à Bertaut, car elle porte le nom de ce dernier dans les Délices de la Poésie française de 1615.

F) Poètes déjà cités dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val, mais sans pièces nouvelles.

Le Digne (Nicolas), 1 pièce non signée du Quatrième Recueil de du Petit Val, 1600.

Le Temple d'Apollon ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps. Second

(1) La pièce « Quand premier je voids vos beaux yeux » est signée ici par erreur Trellon.

volume. A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy, devant la grande porte du Palais, 1611. In-12.

Quatre parties : p. 5 à 95 ; 3 à 94 ; 3 à 94 ; 3 à 94. 6 ff. n. chif. pour la table.

Au verso du dernier feuillet on lit : Achevé d'imprimer ce trentiesme jour d'Avril mil six cent unze, pour en jouyr suivant l'arrest de la Cour.

Ce second volume, annoncé dans l'avis « Aux Lecteurs » du premier volume (sans tomain) comprend les quatre Recueils (sans le supplément du premier) de Raphaël du Petit Val publiés de 1597 à 1600. L'éditeur s'est contenté de supprimer les préfaces et les titres.

David DU PETIT VAL

Rouen (1619).

7° *Le Cabinet des Muses ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps (1). A Rouen, de l'Imprimerie de David du Petit Val, Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy, 1619. In-12.*

Titre P. 3/4 pour l'avis de « l'Imprimeur aux Lecteurs ». P. 5 à 943 : 8 ff. de table (2).

Voici l'avis de « l'Imprimeur aux Lecteurs ».

« Messieurs, La courtoisie de mes amis m'ayant mis entre les mains un bon nombre de pièces des meilleurs poètes de ce temps, lesquelles n'ont encore esté imprimées. J'ay creu profité au public de leur faire voir le jour sous le nom du Cabinet des Muses, pour les faire reconnoistre entre une infinité de livres de poésie qui courent sous divers tiltres. Et pour le rendre de juste volume, j'y ay adjoint les plus notables pièces de Monsieur Du Perron, Bertaut, Malherbe, Porchères, de Lingendes, Renier, Motin et autres, et principalement les plus récentes. J'espère que vous ne blasmez mon dessein, ce qui m'occasionnera à l'advenir de rechercher avec plus de sollicitude ce qui se fera de nouveau, qui soit digne d'estre veu, pour vous en faire participans, en plus grand volume et caractère, Dieu aidant ».

Ce recueil comprend 334 pièces dont trois en double, soit 331 pièces dont deux-cent vingt-cinq signées et cent six anonymes.

Sur les 106 anonymes, nous avons restitué, à leurs auteurs, 52 pièces.

En résumé, ce volume renferme 277 pièces attribuées et 54 d'auteurs inconnus.

(1) M. Ed. Tricotel avait donné dans le Bulletin du Bibliophile (février-mars 1861) une note intéressante sur le Cabinet des Muses.

(2) La table ne mentionne que 321 pièces : 3 pièces de Callier et 7 de Pyard de la Mirande n'y figurent pas.

Sur les 277 pièces attribuées :

43 sont nouvelles sur lesquelles :

trente-deux appartiennent à huit poètes dont le nom se lit pour la première fois dans les recueils collectifs, et

onze (dont six non signées) à des auteurs ayant figuré dans les recueils antérieurs de du Petit Val et autres éditeurs.

156 avaient paru dans le « Temple d'Apollon », 1611 (1^{er} volume).

78 — dans les recueils antérieurs au premier volume du Temple d'Apollon.

Sur les 54 anonymes :

20 sont nouvelles.

34 étaient dans le premier volume du Temple d'Apollon.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire qui ne figuraient ni dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val, ni dans les recueils d'autres éditeurs.

<i>Baudoin (Jean),</i>	3 pièces.
<i>Chouayne (François),</i>	1 —
<i>D. L.</i>	1 —
<i>Lastre (de),</i>	6 — dont cinq chants royaux.
<i>Le Metel (Bois-Robert),</i>	15 — dont une est de Théophile.
<i>N. G.,</i>	1 —
<i>P. L. S. R. par le sieur Regnier (Mathurin),</i>	1 pièce.
<i>Viau (Théophile de),</i>	4 —

B) Poètes n'ayant pas figuré dans les recueils précédents de Raphaël du Petit Val, mais dans les recueils d'autres éditeurs, avec pièces nouvelles.

Bouteroue (Al.), 1 pièce nouvelle non signée.

D'autres pièces de Al. Bouteroue avaient paru dans l'Académie des poètes français, 1599.

C) Poètes n'ayant pas figuré dans les recueils précédents de Raphaël du Petit Val, mais dans les recueils d'autres éditeurs, sans pièces nouvelles.

Colomby (de), 1 pièce des Délices de 1615.

L'Espine (R. de), 3 pièces du Nouveau recueil de 1609.

Lingendes (de), 5 pièces dont trois (une non signée) du Nouveau recueil de 1609 et deux du Parnasse de 1607 (2^e vol.).

D) Poètes déjà cités dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val, mais avec pièces nouvelles et avec pièces ayant paru dans des recueils antérieurs d'autres éditeurs.

Bertaut, 41 pièces dont huit nouvelles (trois non signées).

Sur les trente-trois autres : vingt-six (4 non signées et celle signée Trellon) se trouvaient dans le Temple d'Apollon, 1611 et les sept autres avaient paru : 2 dans le Parnasse de 1607 (1^{er} vol.), 2 dans le Parnasse de 1607 (2^e vol.), 1 non signée dans le Second recueil de du Petit Val, 1599, 2 dans le Recueil de 1597.

Passerat, 2 pièces nouvelles non signées.

E) Poètes déjà cités dans les recueils de Raphaël du Petit Val, mais seulement avec pièces des recueils antérieurs d'autres éditeurs.

Brach (de), 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1599 et du Parnasse de 1607.

Des Yveteaux, 9 — dont six (5 non signées) du Temple d'Apollon, 1611 et trois des recueils antérieurs suivants : 1 du premier volume et 2 (dont une non signée) du second volume du Parnasse de 1607.

Du Perron, 25 pièces provenant : onze (dont deux non signées) du Temple d'Apollon, 1611, et quatorze des recueils suivants : 4 du Nouveau recueil de 1609, 3 (deux non signées) du second volume du Parnasse de 1607, 3 du Troisième recueil, 1600, de du Petit Val dont une était signée Bertaut, 1 des Fleurs des plus excellents poètes, 1599, 2 du Second recueil, 1599, 1 du Recueil de 1597.

Malherbe, 16 pièces dont deux des Délices de 1615 et quatorze du Temple d'Apollon, 1611.

Maynard, 28 pièces dont dix-neuf (15 non signées) des Délices de 1615. Les neuf autres avaient paru : 6 (une non signée) dans le Temple d'Apollon, 1611, et 3 (non signées) dans le second volume du Parnasse de 1607.

Motin, 18 pièces dont onze du Temple d'Apollon, 1611, et sept des recueils antérieurs :
6 du Nouveau recueil de 1609 et 1 (non signée) du Second recueil de 1599.

Touvant, 9 pièces dont deux des Délices de 1615, quatre du Temple d'Apollon, 1611, deux du premier volume et une du second volume du Parnasse de 1607.

Trellon (G. de), 1 pièce des Muses ralliées, 1603.

F) Poètes déjà cités dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val, mais sans pièces des recueils antérieurs d'autres éditeurs.

Bar (Duchesse de), 1 pièce du Temple d'Apollon, 1611.

Beaumont-Harlay (de), 1 — —

Caillier, 4 — —

Chaulvet, 1 — du Second recueil de 1599.

Chrestien I, provençal, 1 — du Temple d'Apollon, 1611.

D'Agoneau, 1 — —

<i>D'Amboise (Hemery),</i>	2 pièces	du Temple d'Apollon,	1611.
<i>D'Aubigné (Agrippa),</i>	1 —	—	(non signée).
<i>Du Maurier,</i>	1 —	—	
<i>D'Uxattime,</i>	4 —	—	
<i>Estienne (Robert III),</i>	1 —	—	
<i>Infrainville (voir Touvant),</i>		—	
<i>La Roque (de),</i>	2 —	—	
<i>La Salle et des Termes (de),</i>	1 —	—	
<i>Le Cordier de Maloysel,</i>	7 —	—	
<i>Le Digne (N.),</i>	1 —	—	(non signée).
<i>L. R.,</i>	1 —	—	
<i>Montgaillard (de),</i>	1 —	—	(non signée).
<i>Pomeny (de),</i>	1 —	—	
<i>Pont-Aimery (de),</i>	1 —	—	
<i>Porchères (Laugier de),</i>	23 —	dont dix-neuf (2 non signées et 1 signée S. D. P.) du Temple d'Apollon, 1611 et quatre du Recueil de 1597.	
<i>Pyard de la Mirande,</i>	16 pièces	du Temple d'Apollon de 1611.	
<i>Regnier (Mathurin),</i>	2 —	—	
<i>Renouard (N.),</i>	3 —	—	
<i>Rosset (de),</i>	1 —	—	
<i>Salètes (M^{lle} de),</i>	2 —	non signées : une du Recueil de 1597, l'autre du Second recueil de 1599.	
<i>S. C.,</i>	2 pièces	(une non signée) du Temple d'Apollon, 1611.	
<i>Sponde (Jean de),</i>	1 —	(non signée)	—
<i>Vermeil (de),</i>	2 —	du Temple d'Apollon de 1611.	

B

Nicolas et Pierre BONFONS

Paris (1598-1601).

1° *Recueil de plusieurs diverses poésies tant de M. du Perron que des sieurs de Bertaud, de Porchères et autres. A Paris, par Nicolas et Pierre Bonfons tenans leur boutique, en la grand'sale du Palais, 1598. In-12.*

ff. 2 à 73 (ce dernier n. chif.). A la suite :

Les larmes de saint Pierre : du Seigneur Loys Tansille, Italien, avec l'imitation de Malerbe. Au Roy 1598.

P. 1 à 17, la traduction de Malherbe (verso non chiffré contenant un sonnet de I. Chrestien : « Larmes qui tesmoignent de si griefves douleurs » et un quatrain de Saint-Sixt : « Non, je ne diray point que de la source feincte »). P. 1 à 8, le texte italien de Tansille.

Ce petit volume contient en tout 68 pièces dont six anonymes, les soixante-deux autres ont des noms ou des initiales, chose rare dans les recueils de cette époque.

Ces 62 pièces se décomposent ainsi :

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire qui ne figuraient pas dans les recueils de Raphaël du Petit Val de 1597.

C. D. M. 6 sonnets.
Chaulvet, 4 pièces : une pièce et trois sonnets.
Chrestien (I), provençal, 1 sonnet.
Corselles (de) ou Courselles, 1 pièce.
H., 6 sonnets.
Motin, 1 pièce.
Passerat, 1 —
Pont-Aimery (de), 1 —
Sainte-Barbe, 1 —
Saint-Sixt (de), 1 —
Treslon ou Trellon (G. de), conseiller, 13 pièces.

B) Poètes cités dans les recueils de Raphaël du Petit Val de 1597, mais avec pièces nouvelles.

Bertaut, 10 pièces (sans compter le sonnet : « Au bord tristement doux des eaux, je me retire ») qui est de du Perron. Sur ces 10 pièces, on

trouve cinq nouvelles et cinq signées parues dans les Diverses poésies nouvelles de Raphaël du Petit Val, 1597.

- Du Perron*, 8 pièces : une signée par erreur Bertaut, six nouvelles et une des Diverses poésies nouvelles de Raphaël du Petit Val, 1597.
Malherbe, 1 pièce nouvelle.

C) Poètes cités dans les recueils de Raphaël du Petit Val de 1597, mais sans pièces nouvelles.

- Brach (de)*, 1 pièce du Recueil de 1597.
Callier, 1 — —
Porchères (de), 3 pièces sur les quatre du Recueil de 1597.
Saint-Luc (de), 1 — du Recueil de 1597.
Salètes (M^{lle} de), 1 — — (non signée).

6 pièces sont restées anonymes, dont trois nouvelles : deux avec la mention Incertain et une en réponse à l'une de celles portant la mention Incertain : Si l'amour est un Dieu, d'un Dieu il ne sort rien : « Je suis d'accord qu'amour est une déité », et trois du Recueil de 1597.

2° *Les Fleurs des plus excellents poètes de ce temps. A Paris, par Nicolas et Pierre Bonfons, au quatriesme pillier de la grand'salle du Palais, 1599, avec privilège du Roy. In-12 (1).*

4 ff. non chif. y compris le titre, l'avis de « l'Imprimeur au Lecteur », le privilège (six ans) daté du 15 décembre 1598 (signé Mestral) ; ff. 1 à 180. 3 ff. pour la table.

L'Imprimeur au Lecteur,

« Amy Lecteur, afin que je paroisse moins officieux envers toy que j'ay fait par ci-devant, je te viens encore offrir (ne voulant cependant céder à rien à mes imitateurs quand il ira de te servir) ce petit bouquet de Poésie composé de diverses fleurs que j'ay soigneusement recherchées et recueillies çà et là sur le Parnasse de nostre France. C'est un présent que je te fay de mon larçin, je le confesse : Mais ce larçin est d'autant plus favorable qu'il oblige tout le monde à bien vouloir au larron, et apporte à celuy qui a esté volé plus de gloire et profit de sa perte que tout l'or des Indes s'il l'avoit acquis. Je scai que tu trouveras des fleurs icy dedans qui n'ont encore esté veües, et d'une odeur si souäsvé et plaisante qu'elles pourront aisément contenter ton sentiment, si tu n'as le cerveau trop estouppé des vapeurs d'ignorance ou d'envie. Si tu les juges telles, tu en

(1) Nous décrivons ce volume d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, exemplaire provenant de La Vallière. Celui cité dans le catalogue de la Bibliothèque poétique de Viollet-le-Duc n'avait pas le titre imprimé, mais un frontispice gravé où l'on voit Dieu le Père, l'Espérance et la Charité. Viollet-le-Duc ajoute qu'on trouve dans ce recueil après des cantiques religieux, des épigrammes obscènes. En réalité, il n'y a que deux épigrammes qui méritent ce qualificatif.

rendras l'honneur et la gloire à ceux qui les ont si heureusement semées : Et à moy quelque grâce d'avoir pris la peine en ta faveur de ramasser et de lier ensemble des pièces si descousues ».

*A Dieu,
Donec majora reponam.*

Ce second recueil publié par Nicolas et Pierre Bonfons contient 113 pièces françaises et 1 italienne dont soixante-quatorze signées et trente-neuf non signées, sur lesquelles nous en avons attribué douze (1), soit 86 attribuées et 27 anonymes.

Sur les 86 pièces attribuées, vingt-quatre sont nouvelles et soixante-deux proviennent des recueils antérieurs : cinquante-sept du recueil précédent et cinq (celles du sieur de Sponde) du Recueil de du Petit Val, 1597.

Sur les 27 anonymes, vingt-deux sont nouvelles et cinq proviennent des recueils antérieurs (deux du recueil précédent des Bonfons et trois des Diverses poésies nouvelles de Raphaël du Petit Val, 1597).

Sur les 22 nouvelles, quatre ont paru simultanément soit dans le Second recueil de du Petit Val, 1599, soit dans les Muses ralliées, 1599.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire qui ne figuraient pas dans le Recueil (précédent) de plusieurs diverses poésies 1598.

- La Roque (de)*, 1 pièce qui n'a pas été reproduite dans les recueils postérieurs.
Pybrac (de), 1 pièce qui a paru simultanément dans le Second recueil de du Petit Val, 1599 et dans les Muses ralliées, 1599.
M. R. (Rapin), 2 pièces dont une a paru simultanément dans l'Académie des poètes, 1599.
Ronsard, 2 pièces « non encore imprimées » et non reproduites dans les recueils postérieurs, sauf dans le Cabinet satyrique et la 3^e édition des Fleurs des plus excellents poètes, 1601.
Sponde (Jean de), 5 pièces du Recueil de Raphaël du Petit Val de 1597.

B) Poètes ayant figuré dans le Recueil de plusieurs diverses poésies de 1598, mais avec pièces nouvelles.

- Bertaut*, 16 pièces (sans compter le sonnet de du Perron attribué par erreur à Bertaut : « Au bord tristement doux des eaux, je me retire »), dont six nouvelles. Sur ces six nouvelles (deux non signées), cinq ont été données simultanément, partie dans le Second recueil de Raphaël du Petit Val, 1599, et partie dans les Muses ralliées, 1599. Les dix autres se trouvaient dans le précédent Recueil de plusieurs diverses poésies, 1598.

(1) Bertaut 2 ; H. 6 ; Malherbe 1 ; Motin 1 ; Salètes (M^{lle} de) 2.

Du Perron, 15 pièces (dont celle attribuée à tort à Bertaut qui avait déjà paru dans le recueil précédent de 1598). Sur ces quinze pièces, on en compte sept nouvelles, dont deux n'ont pas été reproduites dans les recueils postérieurs :

Pour deux choses, Seigneur je te fay ma prière,

Ps. 78. *Tes ennemis bouillants de fureur et de rage,*
une se retrouve dans le Nouveau recueil de 1609, et quatre ont été données simultanément, soit dans le Second recueil de Raphaël du Petit Val, soit dans les Muses ralliées, 1599.

Les huit autres pièces avaient paru dans le recueil précédent de 1598.

Salètes (M^{no} de), 2 pièces non signées dont une nouvelle, l'autre se trouvait dans le recueil précédent de 1598.

Trellon (G. de), 16 pièces dont quatre nouvelles : une n'a pas été reproduite dans les recueils postérieurs et trois figuraient, mais non signées, dans le Second recueil de Raphaël du Petit Val, 1599. Les douze autres provenaient du recueil précédent de 1598.

C) Poètes ayant figuré dans le précédent Recueil de plusieurs diverses poésies, 1598, mais sans pièces nouvelles.

<i>Callier</i> ,	1	pièce	du	recueil	précédent	de	1598.
<i>C. D. M.</i> ,	3	—	sur	les	six	du	recueil
<i>Chaulvet</i> ,	4	—	du	recueil	précédent	de	1598.
<i>Chrestien I, provençal</i> ,	1	—					—
<i>Corselles (de)</i> ,	1	—					—
<i>H.</i>	6	sonnets	non	signés	du	recueil	précédent
<i>Malherbe</i> ,	1	pièce	(les	Larmes	de	saint	Pierre)
<i>Motin</i> ,	1	pièce	du	recueil	précédent	de	1598.
<i>Passerat</i> ,	1	—					—
<i>Pont-Aimery (de)</i> ,	1	—					—
<i>Porchères (Laugier de)</i> ,	3	—					—
<i>Sainte-Barbe</i> ,	1	—					—
<i>Saint-Luc (de)</i> ,	1	—					—
<i>Saint-Sixt (de)</i> ,	1	—					—

3° *Les Fleurs des plus excellents poètes de ce temps. Edition troisieme augmentée. A Paris, par Nicolas et Pierre Bonfons, au quatriesme pillier de la grand'salle du Palais, 1601, avec privilège du Roy. In-12.*

4 ff. liminaires y compris le titre, l'avis de « l'Imprimeur au Lecteur », le privilège daté du 4 août 1600, signé de La Planche, ff. 1 à 262 (la pagination saute du feuillet 108 au ff. 145) et 4 ff. pour la table.

L'avis de « l'Imprimeur au Lecteur » est le même que celui de l'édition de 1599.

Ce recueil porte « Troisième édition » et nous n'avons pas rencontré la deuxième. (1) Il comprend 154 pièces dont quatre-vingt-neuf signées et soixante-cinq anonymes.

Sur les 65 anonymes, nous avons pu restituer dix-huit pièces, ce qui porte à cent sept le nombre des pièces attribuées et à quarante-sept celui des pièces restées anonymes.

Sur les 107 pièces attribuées : quinze sont nouvelles, soixante-quatorze proviennent du recueil précédent des Bonfons de 1599 et dix-huit des recueils antérieurs.

Sur les 47 anonymes : vingt-sept sont nouvelles sur lesquelles vingt-trois ne sont pas reproduites dans les recueils postérieurs, dix proviennent du recueil précédent et dix des recueils antérieurs.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans le recueil précédent des Bonfons de 1599, et autres recueils antérieurs.

D'Aubigny (2), 1 pièce (cette pièce est signée S. D. C.) dans les Muses ralliées, 1603.

G. B. S., 1 —

Regnier (*Mathurin*), 1 quatrain (non signé) d'une authenticité douteuse quoiqu'il soit dans l'édition de 1613 de Regnier : « Le Dieu d'amour se pouvoit peindre ».

B) Poètes cités dans le recueil précédent des Bonfons de 1599, et autres recueils, mais avec pièces nouvelles.

Bertaut, 25 pièces (sans compter la pièce signée Bertaut, mais qui est de du Perron : « Venez, o chère sœur, délices de nostre âge »).

dont quatre nouvelles (une non signée) ; quinze du recueil précédent de 1599 dont une également non signée ; six des recueils antérieurs : une, (non signée) des Muses ralliées, 1599 et du Second recueil de du Petit Val, 1599, une des Muses ralliées, 1599, une du recueil des Bonfons de 1598 et trois des Diverses poésies nouvelles de 1597.

La Goutte (*de*), 3 sonnets nouveaux.

Motin, 2 pièces dont une nouvelle et une du recueil précédent.

M. R. (*Rapin*), 3 — dont une nouvelle et deux du recueil précédent.

Trellon (*G. de*), 18 — dont trois nouvelles et quinze du recueil précédent.

C) Poètes cités dans le recueil précédent des Bonfons de 1599, et dans les recueils antérieurs d'autres éditeurs, mais sans pièces nouvelles.

Callier, 1 pièce du recueil précédent.

C. D. M., 3 sonnets —

(1) Cette deuxième édition ne doit pas exister ; les Bonfons ayant considéré leur Recueil de 1598, comme étant la première édition des « Fleurs des plus excellents poètes ».

(2) D'Aubigné (Agrippa).

- Chaulvet*, 4 pièces du recueil précédent.
- Corselles (de)*, 1 — —
- Du Perron*, 20 — dont quinze du recueil précédent (cinq signées S. D. P. et quatre signées D. P.) et cinq des Muses ralliées, 1599 (dont une signée Bertaut : « Venez, o chère sœur, délices de nostre âge » une signée S. D. P., deux signées D. P.).
- H.*, 6 sonnets non signés du recueil précédent.
- Passerat*, 3 pièces dont une du recueil précédent et deux non signées des Muses ralliées, 1599.
- Pont-Aimery (A. de)*, 1 pièce du recueil précédent.
- Porchères (H. Laugier de)*, 7 pièces dont trois du recueil précédent, deux (une non signée) des Muses ralliées, 1599, et deux (une non signée) des Muses ralliées, 1599 et du Second recueil de Raphaël du Petit Val, 1599.
- Pybrac (de)*, 1 pièce du recueil précédent.
- R. F.*, 1 — non signée des Muses ralliées, 1599 et du Second recueil de du Petit Val, 1599.
- Ronsard*, 2 pièces du recueil précédent.
- Sainte-Barbe*, 1 — —
- Salètes (M^{lle} de)*, 2 — — (non signées).
-

Anthoine DU BREUIL

Paris (1599).

L'Académie des modernes poètes françois remplie des plus beaux vers que ce siècle réserve à la postérité. A. M. de Nervèze. A Paris, chez Anthoine du Breuil, tenant sa boutique sur les degrez de la grand'salle du Palais, 1599. Avec privilège du Roy. In-12.

4 ff. n. chif. y compris le titre, l'épître dédicatoire à Monsieur de Nervèze, le sixain d'Anthoine du Breuil, libraire, aux poètes françois, auteurs de cette Académie :

*Esprits qui jouissez du Pactole thrésor,
Ayant chacun de vous un coulant fleuve d'or
Qui sourd du double mont, toujours inépuisable
Pardonnez, s'il vous plaist, à ma témérité,
Si j'ai pillé chez vous, mon rapt est excusable,
Il faut que l'indigent dompte la charité.*

et l'extrait du privilège du Roi (10 ans) à la date du 19 décembre 1598 accordé à Anthoine du Breuil, signé de Lavetz. — Ff. 1 à 120 ; ff. 1 à 78.

Voici le texte de l'épître dédicatoire :

A Monsieur de Nervèze,

« Monsieur, Ayant tiré de dessous la presse le dernier livre de vos œuvres, je me suis advisé, m'estant estées quelques heures inutiles, de les employer à donner le couvert aux Muses françoises, qui pendant ces guerres civiles s'estoient retirées en divers endroits, assez tristes et explorées de nos infortunes. Et les ayant toutes d'un mesme accord rassemblées au moins mal qu'il m'a esté possible, au lieu d'un Temple sacré, qui méritoient pour manifester les divins oracles de leurs saintes propositions, m'ont commandé seulement de dresser un registre de leurs productions sous le tiltre de l'Académie des modernes poètes François : ce que je leur ay accordé volontiers, me tenant très honoré de ce commandement.

« A quoy ayant satisfait, j'ay osé vous en faire présent, comme à l'un des plus capables de ce siècle, ainsi que je puis assurer la preuve estre plus que suffisante en tous les endroits de la France où vos escrits sont reçeus pour préceptes du bien dire François. Peut estre (monsieur) blasmerez-vous ceste hardiesse, vous ayant dédié ce mien artiste labour, comme m'estant trop émancipé de vostre familiarité ; mais sachant bien que ceste faute n'est pas la première que j'ay commise à vostre endroit, cela a servy de fondement à une résolution et m'a comme forcé de passer outre, m'assurant qu'il restera encore quelque place en vostre miséricorde pour excuser de rechef ».

Vostre très humble serviteur,

A. DU BREUIL.

Ce recueil, curieux par les pièces d'un certain nombre de poètes qui n'ont jamais été réimprimées ni séparément, ni dans les recueils postérieurs, contient 145 pièces dont quarante-huit nouvelles sur lesquelles neuf non signées en y comprenant celle du sieur B. (du Bartas).

Sur ces 48 pièces, trente-huit (cinq non signées) appartiennent à huit poètes nouveaux. Sur les 97 autres, quatre-vingt-une proviennent des recueils précédents, et seize, dont neuf nouvelles, sont restées anonymes.

Il renferme :

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val et des Bonfons.

<i>Beroalde (Le jeune)</i> (1),	2	pièces.
<i>Bouteroue (Alexandre)</i> ,	17	—
<i>Desportes</i> ,	1	—
<i>Du Bartas (du sieur B)</i> ,	1	—
<i>Estienne (Robert III)</i> ,	2	— dont une non signée.
<i>Ferron</i> ,	6	— dont deux douteuses.
<i>La Goutte (de)</i> ,	2	—
<i>La Roque (de)</i> ,	7	— dont deux non signées.

B) Poètes déjà cités dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val et des Bonfons, mais avec pièces nouvelles.

<i>Bertaut</i> ,	13	pièces (sans compter deux signées Bertaut, mais qui sont de du Perron) dont une nouvelle qui avait paru en même temps dans les <i>Fleurs des plus excellents poètes</i> , 1599, et dans les <i>Muses ralliées</i> , 1599. Les douze déjà données provenaient : cinq du <i>Recueil des Bonfons</i> de 1598, cinq du <i>Recueil</i> de 1597 de Raphaël du Petit Val, deux des <i>Diverses poésies nouvelles</i> de 1597.
<i>Du Perron</i> ,	10	pièces, y compris deux signées Bertaut mais qui sont bien de du Perron. Sur ces dix pièces, on en trouve deux nouvelles dont une a paru simultanément dans les <i>Fleurs des plus excellents poètes</i> , 1599 et les <i>Muses ralliées</i> , 1599 ; les huit autres provenaient : sept (dont les deux signées Bertaut) du <i>Recueil des Bonfons</i> de 1598 et une du <i>Recueil</i> de 1597 de Raphaël du Petit Val.
<i>Durant (Gilles) de la Bergerie</i> ,	2	pièces : une nouvelle signée et une non signée qui avait paru dans les <i>Diverses poésies nouvelles</i> de 1597.
<i>Passerat</i> ,	3	pièces, dont deux nouvelles : une des <i>Muses ralliées</i> , 1599, et une du <i>Recueil des Bonfons</i> de 1598.

(1) Probablement Beroalde de Verville, l'auteur du *Moyen de Parvenir*.

Porchères (H. Laugier de), 6 pièces dont deux nouvelles : un sonnet et des stances non signés, et quatre pièces du Recueil de Raphaël du Petit Val, 1597.

Rapin (N.), 1 pièce nouvelle non signée publiée en même temps dans le Second recueil de du Petit Val, 1599.

Sponde (Jeande), 47 pièces dont quarante-six parues dans le Recueil de 1597 de Raphaël du Petit Val et une nouvelle.

C) Poètes déjà cités dans les recueils antérieurs de Raphaël du Petit Val et des Bonfons, mais sans pièces nouvelles.

Brach (de), 1 pièce du Recueil de Raphaël du Petit Val, 1597.

Callier, 1 —

Chrestien (F), provençal, 1 pièce du Recueil des Bonfons de 1598.

Malherbe, 1 pièce du Recueil des Bonfons de 1598.

Motin, 1 —

Pont-Aimery (de), 1 —

Saint-Luc (de), 1 pièce du Recueil de Raphaël du Petit Val, 1597.

Saint-Sixt (de), 1 pièce du Recueil des Bonfons de 1598.

Salètes (M^{mo} de), 1 pièce du Recueil de Raphaël du Petit Val, 1597, (non signée).

Enfin, il reste 16 pièces anonymes dont nous n'avons pu découvrir les auteurs. Sur ces seize pièces : deux avaient figuré dans le Recueil de 1597, deux dans les Diverses poésies nouvelles de du Petit Val de 1597, deux dans le Recueil des Bonfons de 1598 et une avait été donnée en même temps, avec une légère variante, dans les Fleurs des plus excellents poètes de 1599 et dans le Second recueil de du Petit Val de 1599 ; les neuf autres sont nouvelles.

Mathieu GUILLEMOT

Paris (1599-1618).

1° *Les Muses françoises ralliées de diverses pars. Dédiées à Monsieur le Comte de Soissons. A Paris, chez Mathieu Guillemot, au palais, en la gallerie des prisonniers, MDXCXIX (1599). Avec privilège du Roy (1). In-12.*

6 ff. non chif. comprenant le titre, la dédicace au Comte de Soissons, l'avis au « Lecteur », l'extrait du privilège et 2 pièces dont une signée M. F. p. 1 à 320. Vers funèbres, p. 1 à 122.

Voici le texte :

1° De la dédicace :

A très hault, très illustre et généreux prince Charles de Bourbon, Comte de Soissons, Pair et grand Maistre de France.

Monseigneur,

« Les muses dispersées par l'effroy de nos derniers remuemens en tous les endroits de la France, et comme ensevelies dans les ténèbres d'une profonde nuit commencent de voir le jour au lever de cette Aurore et bienheureuse Paix. Mais ne pouvans se rallier que sous leur Apollon, chef et grand protecteur de leur sacré Collège, j'ay pris la hardiesse de les faire voir au Public sous la splendeur de vostre nom, veu que durant le furieux cours des armes, elles n'ont eu cours que celui que vous leur avez donné. Vostre valeur exercée parmy les exercices de Mars nous rend toutes les preuves qu'il est possible, d'un plus que généreux courage, et vostre sage prudence esprouvée au

(1) La bibliographie des anciens recueils de poésie dans lesquels ont été insérées des pièces de Malherbe (édition L. Lalanne) indique un tome II pour le « Parnasse des plus excellents poètes de ce temps où les Muses ralliées de diverses parts • 1599 ou 1600, avec un privilège sous la date du 23 septembre 1599. Non seulement nous n'avons jamais rencontré les Muses ralliées de 1599 et 1603 avec le titre de Parnasse, mais étant donné que les Muses ralliées de 1603 ne forment également qu'un volume, il est bien peu probable que ce second tome ait jamais existé.

Le Catalogue La Vallière-Nyon porte n° 13,450: Les Muses françoises ralliées de diverses parts par le sieur Despinettes. Paris, Mathieu Guillemot, 1600, 2 vol. in-12. Seul, le premier volume se trouve encore à la Bibliothèque de l'Arsenal n° 7,257 (au dos: tome I, et à l'intérieur sur le feuillet de garde: Cat. de Nyon, 13,450), il n'a ni titre ni feuillets liminaires et sa collation répond exactement à l'édition de 1603 des Muses ralliées.

Une autre erreur a été également commise par Saint-Marc (reproduite par M. L. Lalanne) pour l'édition des Délices de 1620 (dernier recueil) qu'il indique en 2 volumes. Il est vrai que certains exemplaires sont divisés en 2 volumes avec un titre spécial, mais en réalité il n'y a eu qu'un Second livre des Délices, c'est celui de 1620 donné par J. Baudoin. L'édition de 1620 (dernier recueil) n'est pas autre chose qu'une nouvelle édition diminuée et augmentée du premier volume des Délices de 1615 et du Second livre de 1620.

milieu des affaires les plus importantes du Royaume, ont estroitement obligé la France au mérite de vostre bras et de vostre beau jugement : mais les heures d'un honneste loisir que vous avez souvent employé à l'estude des sciences plus élevées, ont beaucoup plus obligé les Muses, desquelles vous avez autant que le faiz des affaires vous l'a permis, tousjours maintenu l'autorité contre la violence d'un siècle de fer. C'est pourquoy, Monseigneur, vous recognoissant comme le cœur du saint chœur de ces amiables hostesses, ayant fait un ramas de tout ce qu'elles avoient peu produire de plus beau durant ces dernières années, j'ay creu qu'elles ne pourroient prendre vie que par celle qu'il plairoit à vostre excellence leur départir, ayant encore esté sollicité par l'advis de Monsieur de Villebon, l'un de leurs plus favoris, soubz l'aisle duquel et l'assurance qu'il m'a donnée que vous prendriez ce ralliement à bon Augure, je les vouë et consacre à la grandeur de vostre renommée, laquelle je supplie le tout puissant vouloir vous conserver, accroistre et rendre florissante dans l'éternité, avec une très heureuse et très longue vie que vous désire de tous ses vœuz »

Monseigneur

Vostre très humble et très obéissant serviteur

DESPINELLE.

2° De l'avis au « Lecteur ».

« La troupe des Muses Françoises rompüe par l'orage de nos tempestes civiles, estant venue de diverses pars et de divers vens surgir une à une à ce port pour attendre le calme, enfin voyant la mer bonasse, et leur compagnie tantost remise sus, elles commencent à regagner leur Parnasse champestre que le peu de seureté leur avoit fait abandonner. La violence des guerres leur estoit contraire : la douceur de la Paix leur est favorable. Bellonne avec ses armes les avoit mises en désordre : Minerve armée de son costé commence à les rallier. L'une les avoit troublées de leur possession : l'autre les y remet ou plustôt les fait entrer en la tienne. Leurs divins Oracles rendus la plus part sur les plus douteux évènements du péril, ressentoyent quelque chose du trouble en leur première confusion : ce meilleur temps les a réduits en ce meilleur ordre. Ce n'estoient qu'escris esgarez çà et là dans le meslange de diverses feilles errantes à la mercy des vens : depuis quelque prévoyante Sybille, par la prière de son Aenée ou plustost quelque Aenée pour satisfaire à sa Didon se disposant à son service, les disposa au tien de la sorte. Le temps léger qui au moindre souffler de son aisle pouvoit les dissiper, les trouverra maintenant plus stables contre la violence de son vol, et l'envieux, moins subjects aux poinctes de sa plus légère langue. Cesse donc la venteuse calomnie de vouloir souffler contre elles les blasmes de sa médisance ordinaire : ces feilles et ces Muses reliées et raliées en ce livre comme en un ferme quarré, tousjours demoureront entières pour résister à tels soufflemens. Et si d'aventure quelques-unes plus légères redoutoyent l'effort de ces contraires vens, aussi pour ne leur céder en gros, se voyent elles soustenues d'autres qui ont de la force et du poix davantage. Mais qui seroit le téméraire si despourveu de jugement qui osast attaquer ceste troupe, veu le fameux Apollon qu'elle a pour chef, et le sacré nom des neuf Sœurs qu'elle porte pour enseigne ?

Or en face reveüe qui voudra, je me fay fort qu'on trouverra plus de quoy s'y contenter qu'ennuyer. Pour toy, lecteur, je te priray considerer le tout plus attentivement, et gracieux, voir ces Muses d'un œil favorable, ou je croiray qu'elles ne t'ont jamais regardé que de travers à ta naissance ».

M. F.

3° De l'extraict du Privilège du Roy.

« Par grâce et privilège du roy, il est permis à Mathieu Guillemot, marchand libraire, demourant à Paris d'imprimer où faire imprimer et exposer en vente un livre intitulé Les Muses françoises ralliées de diverses pars. Et sont faictes deffenses à tous les Libraires, Imprimeurs, et autres de quelque estat et condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ny distribuer le dit livre d'autre impression que de ceux du dit Guillemot, et ce jusques au temps et terme de six ans finis et accomplis, sur peine de confiscation des dits livres par eux imprimez ou vendus, et de deux cens escus d'amende. Voulons en outre que mettant en brier au commencement ou à la fin de chascun des dits livres l'extraict dudict privilège, il soit tenu pour signifié et venu à la cognoissance de tous, comme plus amplement est déclaré au dit privilège : Donné à Paris, le sixième jour de novembre mil cinq cens quatre vingts dix huit ».

Par le roy en son conseil,

PERROT,

Vérifié et enthériné par arrest de la Cour de Parlement.

Ce recueil comprend 161 pièces dont trente-et-une signées et cent trente non signées. Sur les cent trente non signées, nous avons découvert les auteurs de soixante pièces; restent 91 pièces signées ou attribuées et 70 anonymes.

Sur les 91 pièces signées, quarante-huit sont nouvelles sur lesquelles seize sont données simultanément soit dans le Second recueil de du Petit Val, 1599, soit dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599, des Bonfons, soit dans l'Académie des Poètes, 1599. Les quarante-trois autres avaient paru : vingt-deux dans le Recueil des Bonfons de 1598, sept dans les Diverses poésies nouvelles de du Petit Val, 1597, et quatorze dans le Recueil de du Petit Val, 1597.

Sur les 70 anonymes, soixante-deux sont nouvelles et huit proviennent des recueils antérieurs.

Voici la décomposition de ces pièces :

Bertaut, 25 pièces (dix-huit non signées et sept signées), sans compter celle de du Perron : « Quant au dernier sommeil la Vierge eut clos les yeux » signée Bertaut, dont douze pièces nouvelles (onze non signées) sur lesquelles cinq ont paru simultanément, partie dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599 et partie dans le Second recueil de Raphaël du Petit Val, 1599.

Les treize autres pièces sur lesquelles sept seulement sont signées, provenaient : trois du Recueil des Bonfons de 1593, cinq des

- Diverses poésies nouvelles de 1597 et cinq du Recueil de Raphaël du Petit Val, 1597.
- Brach (de)*, 1 pièce nouvelle non signée qui avait paru en même temps dans le Second recueil de Raphaël du Petit Val, 1599.
- C. D. M.* 1 sonnet non signé du Recueil des Bonfons de 1598.
- Chrestien I, provençal*, 1 sonnet du Recueil des Bonfons de 1598.
- Corselles (de)*, 1 pièce non signée du Recueil des Bonfons de 1598.
- D'Agoneau*, 1 pièce nouvelle non signée.
- D'Aubigné (Agrippa)*, 1 pièce nouvelle non signée.
- Des Yveteaux*, 1 pièce non signée des Diverses poésies nouvelles de 1597.
- Du Bellay (Joachim)*, 1 sonnet non signé qui avait paru dans le Premier livre des Antiquités de Rome du même auteur.
- Du Perron*, 15 pièces sur lesquelles huit nouvelles : une signée Bertaut : « Venez, o chère sœur, délices de nostre âge », quatre dont trois non signées, publiées simultanément dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599, dans le Second recueil de du Petit Val et dans l'Académie des poètes, 1599, et trois signées.
Les sept autres avaient paru : six dans le Recueil des Bonfons de 1598 (dont une signée Bertaut, « Quant au dernier sommeil, la Vierge eut clos les yeux ») et une dans le Recueil de du Petit Val, 1597.
- H.* 1 sonnet non signé du Recueil des Bonfons de 1598.
- La Goutte (de)*, 1 pièce nouvelle non signée parue également dans l'Académie des poètes, 1599.
- La Roque (de)*, 3 pièces nouvelles non signées dont une a paru en même temps dans l'Académie des poètes, 1599.
- La Vallée (de)*, 1 pièce nouvelle non signée.
- Le Digne (N.)*, 1 —
- Malherbe*, 2 pièces : une signée du Recueil des Bonfons de 1598 et une non signée des Diverses poésies nouvelles de 1597.
- M. F.* 2 pièces nouvelles.
- Motin*, 1 pièce du Recueil des Bonfons de 1598.
- Passerat*, 4 pièces nouvelles non signées dont une a paru simultanément dans l'Académie des poètes, 1599.
- P. M.* 1 pièce nouvelle non signée.
- Porchères (H. Laugier de)*, 7 pièces (deux non signées et cinq signées) dont trois pièces nouvelles sur lesquelles une était dans le Second recueil de du Petit Val, 1599 ; les quatre autres avaient été données dans le Recueil de du Petit Val, 1597.
- Pybrac (de)*, 2 pièces nouvelles non signées dont une donnée également dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599 et dans le Second recueil

de du Petit Val, 1599, l'autre a paru dans le Troisième recueil de du Petit Val, 1600.

- R. F.* 2 pièces nouvelles, une non signée et une signée ; celle non signée a paru également dans le Second recueil de du Petit Val, 1599.
- Saint-Gelais*, 1 pièce nouvelle non signée.
- Saint-Luc (de)*, 1 pièce nouvelle.
- Saint-Sixt (de)*, 1 quatrain du Recueil des Bonfons de 1598.
- Salètes (M^{llo} de)*, 2 pièces non signées dont une nouvelle parue en même temps dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599 et dans le Second recueil de du Petit Val, 1599 ; l'autre se trouvait dans le Recueil de du Petit Val, 1597.
- Sponde (Jean de)*, 3 pièces non signées du Recueil de du Petit Val, 1597.
- Trellon (G. de)*, 7 pièces (six non signées et une signée D. T.) dont une nouvelle et six du Recueil des Bonfons de 1598.

2^e Les Muses ralliées : Titre-frontispice de L. Gaultier, daté de 1603 (1), représentant Apollon et les neuf Muses ; sur un premier cartouche « *Les Muses Ralliées* », sur un second « *chez Mathieu Guillemot au pallas* ». Avec privilège du Roy. In-12.

6 ff. n. chif. y compris le titre-frontispice, la dédicace au Comte de Soissons signée Despinelle, l'avis au « Lecteur » signé M. F., des stances à M. d'Espinelle sur son ralliement des Muses, 1 sonnet sur le même sujet signé A. T, vers apologique au lecteur débonnaire contre le mesdisant, signé M. F. — Ff. 1 à 328, ff. 322 à 329, 1 ff. bl., ff. 330 à 341 (numéroté par erreur 330). Vers funèbres, ff. 1 à 120, 10 ff. n. chif. pour la table et le privilège, 2 ff. blancs ; — 1 ff. pour l'« Avertissement au Lecteur », ff. 2 à 23 (numéroté par erreur 21) : poésies de Bertaut non signées, et 1 ff. bl.

La dédicace, l'avis au « Lecteur » et le privilège sont les mêmes que dans l'édition de 1599.

Voici l'« Avertissement au Lecteur » placé à la fin du volume, avant les ff. 2 à 23.

« Comme ce livre s'achevoit d'imprimer, l'Authour (2) de quelques pièces qui sont insérées par cy par là dans le corps du volume, se desplaisant de les voir de rechef paroistre devant les yeux du public, en la première forme que leur avoit donnée la négligence des copistes, et si différentes de celle qu'il leur a fait prendre depuis quelques années, en les repurgeant de leurs vices, et les restituant en leur entier : Je me suis advisé, pour le contenter aucunement, et n'y trouvant point d'autre remède, de les faire tout de nouveau r'imprimer à la fin de ce volume, de la façon qu'elles sont icy

(1) Saint Marc dans son édition de Malherbe, page 175, indique les Muses ralliées de 1603 en 2 vol. Jamais nous ne les avons rencontrés sous cette forme.

(2) Bertaut, ce supplément renferme 13 pièces dont cinq se trouvaient déjà dans le corps du volume.

dessous, et suivant les copies qu'il m'en a baillées : Tellement que vous les avez en deux façons, et pouvez (s'il vous plaist d'en prendre la peine) juger vous-mesme du changement qu'elles ont receu. Mais je me trompe fort, si leur dernier estre ne vous semble meilleur que le premier, et si vous n'y trouvez la mesme différence qu'on trouve entre les corps entiers et les estropiez ».

Ce recueil contient trois petites pièces latines et 397 pièces françaises sur lesquelles quatre-vingt-dix-neuf signées et deux cent quatre-vingt-dix-huit anonymes, dont cinq en double, soit 392 pièces.

Les pièces signées et celles que nous avons pu restituer à leurs auteurs (cent vingt-cinq) sont au nombre de 224 dont cent six nouvelles sur lesquelles quarante étaient non signées, le recueil précédent a fourni quatre-vingt-sept pièces et les recueils antérieurs trente-et-un. Il est resté 168 pièces anonymes sur lesquelles cent quatre sont nouvelles.

Les 224 pièces signées ou attribuées se décomposent ainsi :

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les recueils antérieurs de Mathieu Guillemot, ni dans d'autres recueils.

- A. T.* 1 sonnet dans les pièces liminaires.
Bar (duchesse de), 1 sonnet non signé.
Du Maurier, 1 pièce.
D'Uxattime, 4 pièces.
Gamon (Christofle de), 1 pièce non signée.
Gourdin L., 1 petite pièce.
Pomeny (de), 1 pièce non signée.
Sabin G. D. A., 1 pièce.
S. C. 2 pièces.
Vermeil (de), 41 pièces signées presque toutes A. D. V.

B) Poètes cités dans le recueil précédent de Mathieu Guillemot de 1599 ou autres recueils, mais avec pièces nouvelles.

- Bertaut*, 44 pièces dont douze (1) nouvelles sur lesquelles onze sont non signées ; vingt-quatre du recueil précédent (vingt non signées et quatre signées dont cinq répétées deux fois) et quatre des Fleurs des plus excellents poètes, 1601. Les quatre autres non signées avaient été données : deux dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1599, une dans le Recueil des Bonfons de 1598 et une dans le Recueil de du Petit Val, 1597.

(1) En y comprenant deux pièces répétées deux fois, mais avec des variantes importantes : Des maux si déplorables deviennent « Les Cieux inexorables » ; Quand premier je veids vos beaux yeux devient « Quand j'idolatrais vos beaux yeux ».

- D'Aubigné (Agrippa)*, 4 pièces non signées (sans compter celle signée S. D. C.) dont trois nouvelles et une du recueil précédent, 1599.
- Des Yveteaux*, 7 pièces dont six nouvelles (sur lesquelles cinq non signées) et une du recueil précédent, 1599.
- Du Perron*, 22 pièces (y compris la pièce attribuée à Bertaut dans les recueils antérieurs : « Quant au dernier sommeil la Vierge eut clos les yeux »), dont cinq nouvelles (deux non signées et trois signées D. P.) et quatorze (huit non signées) du recueil précédent de 1599. Les trois dernières provenaient : une (non signée) du Recueil des Bonfons de 1598 et deux des Fleurs des plus excellents poètes, 1599.
- La Roque (de)*, 5 pièces dont deux nouvelles (une non signée) et trois du recueil précédent, 1599.
- Le Digne (Nicolas)*, 2 pièces non signées dont une nouvelle et une du recueil précédent, 1599.
- Malherbe*, 6 pièces dont quatre nouvelles (sur lesquelles deux non signées) et deux (une non signée) du recueil précédent, 1599.
- Motin*, 4 pièces dont deux nouvelles non signées ; les deux autres avaient paru, l'une non signée dans le recueil précédent, 1599, l'autre, signée, dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1601.
- M. R. (Rapin)*, 3 pièces dont deux nouvelles signées M. R. et une de l'Académie des poètes, 1599.
- Pont-Aimery (Alexandre de), seigneur de Focheran*, 2 pièces dont une nouvelle, l'autre non signée avait paru dans le Recueil des Bonfons de 1598.
- Porchères (Laugier de)*, 25 pièces dont quatorze nouvelles (sur lesquelles douze non signées) et sept du recueil précédent, 1599 ; les quatre autres avaient paru : deux dans l'Académie des poètes, 1599, (une non signée) et deux dans le Second recueil de du Petit Val, 1599.
- S. D. C.*, 1 pièce signée de ces initiales est attribuée à D'Aubigny (Agrippa d'Aubigné) dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1601.
- S. D. P. probablement Porchères (Laugier de)*, 1 pièce nouvelle.
- Trellon (G. de)*, 11 pièces dont une nouvelle non signée, sept non signées du recueil précédent, deux des Fleurs des plus excellents poètes, 1601, et une du Recueil des Bonfons de 1598.

B) Poètes cités dans le recueil précédent de 1599 ou dans les recueils antérieurs mais sans pièces nouvelles.

- Brach (de)*, 1 pièce non signée du recueil précédent, 1599.
- Callier*, 1 — du Recueil de du Petit Val, 1597.
- C. D. M.*, 1 sonnet non signé du Recueil des Bonfons de 1598.
- Chrestien, I, provençal*, 1 sonnet du recueil précédent, 1599.

<i>Corselles (de),</i>	des stances non signées du recueil précédent, 1599.
<i>Dagoneau,</i>	la pièce non signée du recueil précédent, 1599.
<i>Du Bellay,</i>	1 sonnet non signé du recueil précédent, 1599.
<i>H.,</i>	4 sonnets non signés du Recueil des Bonfons de 1598.
<i>La Goutte (de),</i>	1 pièce non signée du recueil précédent, 1599.
<i>La Vallée (de),</i>	1 — du recueil précédent, 1599.
<i>M. F.,</i>	2 — (une non signée) du recueil précédent, 1599.
<i>Passerat,</i>	4 — non signées —
<i>P. M.,</i>	1 — (répétée deux fois) —
<i>Pybrac,</i>	2 — non signées —
<i>R. F.,</i>	2 — —
<i>Sainte-Barbe,</i>	1 — du Recueil des Bonfons de 1598.
<i>Saint-Gelais,</i>	1 petite pièce, non signée, du recueil précédent, 1599.
<i>Saint-Luc (de),</i>	1 pièce du recueil précédent, 1599.
<i>Saint-Sixt (de),</i>	1 quatrain —
<i>Salètes (M^{llo} de),</i>	2 pièces non signées du recueil précédent, 1599.
<i>Sponde (Jean de),</i>	3 pièces non signées —

Cette édition de 1603 a été réimprimée à Lyon par Thibaud Ancelin, Imprimeur ordinaire du Roy sous les dates de 1606 et 1609 avec le titre « *Les Muses françaises ralliées de diverses parts, par le sieur Despinelle* ». Titre-frontispice gravé, 7 ff. liminaires n. chif. y compris le titre imprimé, l'épître dédicatoire signé Despinelle, l'avis au « Lecteur » signé M. F., les deux sonnets et la pièce de 1603 signée M. F. — Ff. 8 à 521, 7 ff. pour la table (n° 7254 de la Bib. de l'Arsenal, sous la date de 1609).

3° Le Parnasse, premier volume : Titre-frontispice signé L. Gaultier représentant, en haut, Apollon avec les neuf Muses et des deux côtés des cartouches sont placés Homère et Virgile. Le premier cartouche porte : *Le Parnasse des plus excellens poètes de ce temps, 1607*. Le second : *A Paris, chez Mathieu Guillemot, au Palais, en la galerie des Prisonniers*. Dans un des angles du frontispice, au bas : *Avec privilège du Roy*. In-12 (1).

6 ff. liminaires comprenant le titre-frontispice, l'épître dédicatoire au Comte de Soissons (signée d'Espinelle) qui est celle des éditions des Muses ralliées, 1599 et 1603, des stances à M. d'Espinelle, sur son ralliement des Muses, 1 sonnet sur le même sujet signé A. T., vers apologique au lecteur débonnaire contre le mesdisant, signé M. F.

(1) Saint Marc dans son édition de Malherbe, Paris, 1757, in-8, indique deux éditions du Parnasse sous la date de 1607, et il ajoute : Ou Guillemot fit deux éditions presque en même temps, ou bien l'une des deux est une contrefaçon, ou bien enfin l'une fut faite en province par quelque libraire associé de Guillemot pendant qu'il faisait l'autre à Paris, ce qui n'était pas rare en ce temps-là.

— Ff. 1 à 311, 1 ff. bl. Vers funèbres : ff. 313 à 444, 2 ff. bl., 9 ff. pour la table et le privilège donné pour six ans à Mathieu Guillemot, daté 21 juillet 1606 et signé Bouchery. L'achevé d'imprimer est du 25 février 1607.

Voici le texte :

De l'avis « Au Lecteur ».

« Les saisons produisent tousjours par leur diversité quelques changemens en la nature, et les années desguisent bien souvent la face des choses du monde ; les livres mesmes, chers thrésors des Muses, ne peuvent pas vaincre de tout point les vicissitudes du temps. Ceste nouvelle année fait voir de la nouveauté au bastiment de ce temple, consacré à l'éternité. Mais le changement qui s'y trouve est avantageux, tu le jugeras tel, lecteur, et recognoissant un ordre meilleur, une préjudicieuse eslite, et un amas beaucoup plus grand, accru de pièces très-excellentes, tu loüeras je m'asseure, et la curiosité et l'industrie de celuy qui te présente de rechef en ce Parnasse, le modèle des plus saints vœux que tu peux offrir au ciel, des plus riches lauriers dont la mémoire des princes peut estre couronnée, et des plus glorieux trophées qui peuvent estre dressez à l'Amour. Contente les yeux de ton âme de la veüe de tant de rares et divers tableaux, où les plus beaux esprits de ce temps ont laissé leurs images empreintes, et sçache quelque gré à ceux qui en ont meslé les couleurs. Adieu.

Ce premier volume contient 298 pièces : cent quatre-vingt-quatorze signées et cent quatre non signées.

Nous avons pu restituer trente et une pièces à leurs auteurs, ce qui a porté à 225 le nombre des pièces signées ou ayant pu être attribuées et ramené à 73 le nombre des pièces anonymes.

Sur les 225 pièces signées ou attribuées, cinquante sont nouvelles, cent soixante-deux proviennent des Muses ralliées de 1603 et treize des recueils antérieurs.

Sur les cinquante nouvelles, vingt-trois appartiennent à des auteurs qui paraissent pour la première fois et les vingt-sept autres à des auteurs ayant figuré dans les recueils antérieurs.

Sur les 73 pièces restées anonymes, quatre sont nouvelles et soixante-neuf proviennent des Muses ralliées de 1603 ou des recueils antérieurs.

Les 225 pièces signées ou attribuées se décomposent ainsi :

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les Muses ralliées et recueils précédents.

<i>Bertelot,</i>	1 pièce.
<i>D'Amboise (Hemery),</i>	3 —
<i>Deimier (le),</i>	1 —
<i>La Salle et des Termes (de),</i>	1 —
<i>Maynard,</i>	6 —
<i>Montchrestien (de),</i>	1 —

- Montgaillard (de)*, 1 pièce.
Renouard (N.), 3 —
Rosset (de), 1 —
Touvant, (sieur d'Infrainville et de), 5 pièces.

**B) Poètes cités dans les Muses ralliées ou recueils antérieurs
 mais avec pièces nouvelles.**

- Bertaut*, 49 pièces dont dix nouvelles (une non signée); les trente-neuf autres provenaient des Muses ralliées, 1603 où elles étaient pour la plupart non signées.
 Sur les dix pièces nouvelles de Bertaut (nouvelles prises en ce sens qu'elles n'avaient pas été publiées dans les recueils collectifs antérieurs), sept provenaient du Recueil de quelques vers amoureux de 1602.
- Callier*, 5 pièces dont quatre sonnets nouveaux et les stances des Muses ralliées, 1603.
- Dagoneau*, 3 pièces dont deux nouvelles et une pièce des Muses ralliées, 1603.
- Des Yveteaux*, 9 pièces dont deux nouvelles (une du Recueil de vers de 1606). Les sept autres dont quatre non signées étaient dans les Muses ralliées, 1603.
- Du Perron*, 22 pièces dont une nouvelle, et vingt et une étaient dans les Muses ralliées, 1603.
- D'Uzattime*, 4 pièces dont une nouvelle et trois des Muses ralliées, 1603.
- Malherbe*, 8 — dont deux nouvelles et six des Muses ralliées, 1603.
- Motin*, 6 — dont deux nouvelles et quatre —
- Porchères (L. de)*, 26 — dont deux nouvelles et vingt-quatre des Muses ralliées, 1603, en grande partie non signées.
- Sponde (Jean de)*, 17 pièces dont une nouvelle et trois des Muses ralliées, 1603; les treize autres avaient paru dans le Recueil de 1597 de Du Petit Val.

**C) Poètes cités dans les Muses ralliées ou autres recueils antérieurs,
 mais sans pièces nouvelles.**

- A. T.*, 1 sonnet des Muses ralliées, 1603.
- Bar (duchesse de)*, 1 sonnet signé des Muses ralliées, 1603.
- Brach (de)*, 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1603.
- Chrestien I, provençal*, 1 pièce des Muses ralliées, 1603.
- Corselles (de)*, la pièce des Muses ralliées, 1603.
- D'Aubigné (Agrippa)*, 2 pièces non signées des Muses ralliées, 1603.
- Du Maurier*, la pièce des Muses ralliées, 1603.
- H.*, 4 sonnets non signés des Muses ralliées, 1603.
- La Goutte (de)*, 1 pièce des Muses ralliées, 1603.

<i>La Roque (de)</i> ,	5 pièces des Muses ralliées, 1603.	
<i>La Vallée (de)</i> ,	la pièce	—
<i>Le Digne (N.)</i> ,	2 pièces non signées des Muses ralliées, 1603.	
<i>M. F.</i> ,	2 — dont une non signée des Muses ralliées, 1603.	
<i>M. R. (Rapin)</i> ,	2 — l'une signée Rapin, l'autre M. R., des Muses ralliées, 1603.	
<i>Passerat</i> ,	4 — des Muses ralliées, 1603, (non signées).	
<i>Pomeny (de)</i> ,	1 —	—
<i>Pont-Aimery (de)</i> ,	2 —	—
<i>Pybrac</i> ,	2 — une signée et une non signée des Muses ralliées, 1603.	
<i>Salètes (M^{llo} de)</i> ,	2 — signées pour la première fois, des Muses ralliées, 1603.	
<i>S. U.</i> ,	2 — des Muses ralliées, 1603.	
<i>Sainte-Barbe</i> ,	1 —	—
<i>Saint-Gelais</i> ,	1 —	—
<i>Saint-Luc (de)</i> ,	1 —	—
<i>Saint-Sixt (de)</i> ,	1 quatrain	—
<i>Trellon (G. de)</i> ,	9 pièces	—
<i>Vermeil (de)</i> ,	2 —	—

Le Parnasse, second volume : Titre-frontispice semblable à celui des Muses ralliées signé L. Gaultier, mais daté de 1607. Le premier cartouche porte : *Le Parnasse. Tome second*. Le second cartouche : *A Paris chez Mathieu Guillemot au pallais. Avec privil. du Roy*. In-12 (1).

6 ff. n. chif. comprenant le titre-frontispice, l'épître dédicatoire à Monseigneur le Marquis de Ceuvres signée D'Espinelle, l'avis « Au Lecteur », un sonnet à Monsieur D'Espinelle signé N. Chrestien les Croix, une épigramme latine signée N. Christianus Norm-Argent, l'extrait du privilège du Roy (le même que pour le premier volume) et 1 ff. blanc. — Ff. 1 à 345, 3 ff. bl., ff. 1 à 102, 8 ff. pour la table.

(1) Viollet-le-Duc, dans le Catalogue de sa Bibliothèque poétique dit que le second volume du Parnasse de 1607 doit renfermer, après la table, 18 ff. contenant un choix des poésies de M. Brun, et il ajoute : « addition qui manque dans le petit nombre d'exemplaires qui sont tombés entre mes mains ».

Viollet-le-Duc s'est trompé, son exemplaire avait été complété par un supplément appartenant au second volume de l'édition du Parnasse de 1618 de Lyon, Barthélemy Ancelin, et il ne peut exister aucun doute au sujet de cette attribution. Brun était né, en effet, à Dôle en 1600, et il n'aurait eu en 1607 que 7 ans ! De plus, on rencontre avec les pièces d'Antoine Brun un sonnet à une demoiselle Merand-Sard, lyonnaise, de F. de Molière (d'Essertines) gentilhomme brionnais, ami de Brun et de Saint-Amant, dont le père s'était marié le 31 mai 1599, ce qui reporte sa naissance au plus tôt dans le courant de 1600 (voir notre notice sur ce poète). Nous ajouterons que Brun a publié également à Lyon l'année suivante : *Choix des Epîtres de Juste Lipse*, 1619, in-8. On s'explique, dans ces conditions, les relations de Brun avec Barthélemy Ancelin et le supplément offert par ce libraire aux lecteurs du Parnasse de 1607 qu'il venait de rajeunir en y mettant la date de 1618.

Voici le texte :

1° De l'épître dédicatoire :

A Monseigneur,

« Monseigneur le Marquis de Ceuvres, premier Baron de Boulenois, et Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roy, lieutenant général pour sa Majesté au gouvernement de l'Isle de France, et gouverneur de la ville et citadelle de Laon et pays laonnois ».

Monseigneur,

« Je penserois offenser le public de lui desrober ces ouvrages des plus beaux esprits de ce temps, et faire encore plus de tort à leurs mérites de celer à tout le monde combien vous les estimés : aussi l'honneur que les vers reçoivent de vostre faveur, leur tient lieu de bonne fortune et d'une forte recommandation, soit que vous les aimiez par délice, comme des peintures vives de nos passions, ou que vous les lisiez par une sage curiosité, comme des secrets qui touchent les meurs et les plus importantes actions de la vie. Car les anciens ont tant honoré la poésie qu'ils l'ont appelée le langage de Dieu : les premiers livres de nostre Religion sont mesurez, et à leur imitation ceux des religions profanes ont esté composez en vers, les loix mesmes et les préceptes des sciences estoient en vers, que les Grecs durant la gloire de leur empire ont tant chéris, qu'ils ne pensoient pas faire une injure plus grande à un esprit rude que de l'appeler ennemi des Muses, elles sont maintenant venues à ma prière, et par le respect qu'elles vous doivent, pour vous rendre des grâces aussi humbles qu'infinies de l'assistance qu'elles reçoivent de vous, monseigneur, à qui elles désirent autant de contentement, comme vous avez de généreuses perfections, et moy d'envies extrêmes de me dire éternellement

Monseigneur

Vostre tres humble et tres obéissant serviteur,

D'ESPINELLE ».

2° De l'avis « Au Lecteur »,

« Le mérite des Poésies que tu as veuës au premier volume de ces recueils, ne doit faire naistre du mespris pour celles que tu verras au second. Il y en a une grande partie à la vérité qui ont esté tirées des précédentes impressions et mises ici, afin que l'on ne peust rien désirer en ceste édition de tout ce qui avoit esté publié par le passé sous le nom des Muses : mais tu trouveras, Lecteur, que ces anciennes pièces ont esté accruës d'un nombre infini de pièces nouvelles, lesquelles ne cedent rien en valeur à celles du premier volume, si mesme elles ne les surpassent.

Ton jugement te le fera recognoistre, sur tout lors que tu liras celles qui ont esté, sur le milieu du livre, insérées sous un chiffre nouveau. où tu verras les plus rares fruits qu'ayent produit depuis peu les plus célèbres esprits de ce temps. Adieu ».

Le second volume de 1607 contient 377 pièces dont une latine, soit 376 pièces françaises : cent trente-six signées et deux cent quarante non signées (quatre sont répétées deux fois : une de Motin, une de Maynard et deux anonymes et sept avaient

déjà paru dans le premier volume de 1607 : deux non signées de Bertaut, trois non signées de Callier, une de Touvant et une anonyme). Il reste donc 365 pièces (cent trente-quatre signées et deux cent trente et une non signées). Nous avons découvert les auteurs de 58 pièces, ce qui a porté à cent quatre-vingt-douze le nombre des pièces signées ou ayant pu être attribuées et réduit à cent soixante-treize celles d'auteurs inconnus.

Sur les 192 pièces signées ou attribuées : cent trente-six sont nouvelles et cinquante-six sont prises : quarante-huit dans les Muses ralliées de 1603 et huit dans les recueils antérieurs. Sur les cent trente-six nouvelles, cinquante-six appartiennent à des auteurs qui paraissent pour la première fois et les quatre-vingts autres à des auteurs ayant figuré dans les recueils antérieurs.

Sur les 173 anonymes ou non attribuées : quatre-vingt-sept sont nouvelles et quatre-vingt-six proviennent des Muses ralliées, 1603, ou des recueils antérieurs.

Ces 192 pièces se décomposent ainsi :

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les Musés ralliées et recueils précédents.

<i>Bouchet (René), sieur d'Ambillou,</i>	1	pièce non signée.
<i>Chrestien les Croix (N.),</i>	1	—
<i>Coulomby (de) ou Colomby,</i>	1	—
<i>D'Amboise (Hemery),</i>	2	—
<i>D'Audiguier,</i>	7	—
<i>Deimier (de),</i>	5	—
<i>Du Rousset (probablement de Rosset),</i>	2	pièces.
<i>Du Souhait,</i>	3	— dont une douteuse non signée.
<i>Fardoil,</i>	1	—
<i>Lingendes (de),</i>	4	— dont une non signée.
<i>L. V.,</i>	2	—
<i>M.,</i>	1	—
<i>Mathieu,</i>	1	—
<i>Maynard,</i>	3	— dont deux non signées (une répétée deux fois signée et non signée).
<i>Montereul (I de),</i>	1	—
<i>Mont-Sacré (Olénix de), (Nicolas de Montreux),</i>	1	pièce.
<i>Rosset (de),</i>	3	—
<i>Rousset (de), voir Du Rousset.</i>		
<i>Rousselet,</i>	6	—
<i>Sigognes (de),</i>	3	— non signées.
<i>Thuxatime (de),</i>	6	—
<i>Touvant (Ch. de Pyard, sieur d'Infrainville et de),</i>	2	pièces dont une non signée et une non signée qui était déjà dans le premier volume, soit ensemble trois pièces.

**B) Poètes cités dans les Muses ralliées ou autres recueils antérieurs,
mais avec pièces nouvelles.**

- Bar (Duchesse de)*, 1 pièce nouvelle signée Madame, sœur du Roy.
- Bertaut*, 4 pièces . trois nouvelles (deux non signées) et une non signée des Muses ralliées, 1603, sans compter deux pièces des Muses ralliées, 1603, qui se trouvaient déjà dans le tome I du Parnasse de 1607, soit ensemble six pièces.
- Callier*, 9 pièces nouvelles non signées et trois non signées qui se trouvaient également dans le tome I de 1607, ensemble douze pièces.
- Dagoneau*, 3 pièces nouvelles.
- D'Aubigné (Agrippa)*, 2 pièces dont une nouvelle et une non signée des Muses ralliées, 1603.
- Desportes*, 5 pièces nouvelles dont une non signée.
- Des Yveteaux*, 26 pièces nouvelles dont six non signées.
Sur ces 26 pièces, vingt-quatre avaient paru dans un volume que nous avons découvert à la Bibliothèque de l' Arsenal : « Recueil de vers. A Paris, de l'Imprimerie de C. Morel, rue Saint-Jacques, à la Fontaine, 1606 », in-4, de 57 p. y compris le titre. Ce recueil anonyme ne contient que 31 pièces, toutes de Des Yveteaux et il constitue ainsi l'édition originale de ce poète, édition qui n'a pas été connue des érudits qui se sont occupés de lui.
- Du Bellay (Joachim)*, 3 sonnets non signés, dont deux nouveaux et un qui avait paru dans les Muses ralliées, 1603, (ces trois sonnets proviennent du Premier livre des Antiquités de Rome).
- Du Perron*, 11 pièces dont dix nouvelles sur lesquelles sept non signées (une est donnée deux fois, signée et non signée), et une (non signée) des Muses ralliées, 1603.
- D'Uxattime*, 2 pièces, une nouvelle et une des Muses ralliées, 1603.
- La Roque (de)*, 1 pièce nouvelle non signée.
- La Vallée (de)*, 1 —
- Le Digne (N.)*, 1 —
- Malherbe*, 5 — dont une non signée.
- Motin*, 2 — dont une répétée deux fois.
- Passerat*, 4 pièces non signées dont trois nouvelles ; l'autre avait paru dans le Recueil des Bonfons de 1598.
- Porchères (L. de)*, 6 pièces nouvelles.

**C) Poètes cités dans les Muses ralliées ou autres recueils antérieurs,
mais sans pièces nouvelles.**

- C. D. M.*, 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1603.
- Chaulvet*, 1 pièce du Recueil des Bonfons de 1598.

- Du Bellet*, la pièce, mais non signée, du Quatrième recueil de du Petit Val, 1600.
Gamon (Christofle de), 1 pièce non signée des Muses ralliées, 1603.
P. M., 1 pièce des Muses ralliées, 1603.
R. F., 1 —
Sabin, G. D. A., 1 —
S. D. C., 1 — non signée.
Sponde (Jean de), 1 pièce du Recueil de du Petit Val, 1597.
Trellon (G. de), 5 pièces dont une des Muses ralliées, 1603 et quatre du Recueil des Bonfons de 1598 (une non signée).
Vermeil (de), 36 pièces dont six non signées, des Muses ralliées, 1603.

Les deux volumes du *Parnasse des plus excellents poètes de ce temps de 1607* renferment : 663 pièces françaises dont 328 signées et 335 non signées, déduction faite de quatre répétées deux fois et de sept qui se trouvent dans les tomes 1 et 2.

Nous avons découvert les auteurs de 89 pièces ce qui élève à quatre cent dix-sept le nombre des pièces signées ou attribuées et réduit à deux cent quarante-six le nombre des pièces anonymes.

Sur les 417 pièces signées ou attribuées :

186 sont nouvelles,

231 proviennent des Muses ralliées, 1603 et recueils antérieurs.

Sur les 246 anonymes :

91 sont nouvelles.

155 proviennent des Muses ralliées, 1603 ou recueils antérieurs.

Saint-Marc, dans son édition des Poésies de Malherbe, 1757, in-8, cite une édition du *Parnasse des plus excellents poètes de ce temps*. Lyon, Barthélemy Ancelin, in-12, sous la date de 1611 ou 1612 dont il n'a rencontré que le second volume.

La description donnée par Saint-Marc s'applique exactement à l'exemplaire du Catalogue La Vallière-Nyon n° 13,453 qui est aujourd'hui à la Bibliothèque de l' Arsenal. Cet exemplaire porte, en effet, au dos : 1611. Le frontispice gravé est celui de l'édition de Barthélemy Ancelin de 1618 qui n'a pas de date. Il contient, comme le second volume de cette édition, 3 ff. liminaires et il est paginé 1 à 366 avec les 18 ff. supplémentaires pour les poésies de Brun (de Dôle). La date de 1611 est donc erronée puisqu'il s'agit bien de l'édition Barthélemy Ancelin de 1618 (voir p. 45).

4° *Le nouveau Parnasse*. A Paris, chez Mathieu Guillemot, au Palais, en la galerie par où on va à la Chancellerie. 1609. In-12.

L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, qui est celui cité dans le Catalogue de la Bibliothèque du Roi, est incomplet, il manque les ff. 18 et 19 et une grande partie du volume puisqu'il s'arrête au ff. 60.

Nous publions ci-après le curieux avis « Aux Lecteurs » de Mathieu Guillemot. Cet avis indique clairement que « le Nouveau Parnasse » est une copie du Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps que l'éditeur Toussaint Du Bray venait de donner sous la même date de 1609. Toutes les pièces que nous avons relevées dans le Nouveau Parnasse se trouvent, en effet, dans le recueil de Toussaint Du Bray, sauf un sonnet non signé : « Qui le croira jamais, Amour gist cy-dessous ».

Voici le texte :

De l'avis « Aux Lecteurs ».

« Messieurs, tous les travaux et toutes les industries des hommes sont subjectes à l'envie des prochains, disoit le Sage. Ceste tristesse et ce regret de la félicité des autres, Ceste ardeur mortelle qui brusle tous les germes des vertus, qui deschire l'entendement et infecte le cœur de l'homme, qui ne scauroit mordre autruy sans se ronger premièrement soy-mesme. Ce monstre, dis-je qui ne laisse jamais la vertu sans estre traversée, ne pouvoit pas laisser les muses en repos sur le sommet de leur Parnasse, sans s'efforcer d'obscurcir la splendeur de leur gloire. Elles avoient desjà fait voir par trois fois (1) leur char triomphant par tous les contours de la France : admirées et honorées d'un chacun, et pour preuve de leur souverain pouvoir sur les plus rares esprits, avoient fait part de leurs précieuses dépouilles à ceux qui ont cet honneur de leur appartenir. Quand ceste furie s'est venuë jetter à corps perdu sur leur butin, prenant à la desrobée quelques pièces de ce qu'elles avoient desjà conquis, afin d'en ériger un trophée, pour en quelque façon ternir leur lustre, si elle ne pouvoit totalement l'obscurcir. Mais tous ces nuages bien qu'ils semblent espoix pour venir d'un lieu corrompu, seront toujours pénétrez et dissipez par les rais de leur Apollon. Chacun verra toujours que l'invention n'est qu'empruntée, les pièces falcifiées, et que ce gros volume de nouveau recueil (2) enflé de vent, de grosse lettre et de gros papier, a bien tasché de suivre la trace pour parvenir au Parnasse des Muses, mais qu'un autre lui avoit frayé le chemin. Toute la France et les provinces circonvoisines, où elles ont été extrêmement bien receuës, chéries et favorisées, serviroient tousjours de tribunal et de juges pour vider le différent. Mais comme les Muses ont leur ambition, trop relevée pour s'abaisser jusques à la chicanerie, bien qu'elles eussent le moyen d'attaquer leur ennemie par ceste voye, voire de luy faire perdre terre. Elles se contentent toutes fois de la faire remarquer au public telle qu'elle est. Et ne veulent point d'autre vengeance que de reprendre ce qu'elle a eu la témérité d'enlever, et d'user de son mesme artifice pour la ruiner par elle-mesme. Et en cela les Muses ne luy feront point de tort, car ce n'est pas reparer celuy qu'elle leur a fait. Joint qu'elles se tiennent tellement assurées de la preud'homie et fidélité des Autheurs qu'elles osent dire que tout ce ramas a esté fait sans leur sceu. Voicy donc, Messieurs, un nouveau parnasse que l'on a joint au premier, pour oster toute division,

(1) Les Muses françoises ralliées de diverses poètes, 1599. — Les Muses ralliées, 1603. — Le Parnasse, 1607.

(2) Nouveau recueil des plus beau vers de ce temps. Paris, Toussaint du Bray, 1609, in-8.

(car les muses ne cognoissent point la discorde ayant mesmes esté si heureusement ralliées depuis tant d'années) en attendant qu'elles ayent tiré de leur Cabinet des pièces aussi rares et précieuses, que celles qu'elles vous ont fait voir jusques icy. Et que par leur commandement je les expose au public ».

5° *Le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps* : Premier volume. Titre-frontispice de L. Gaultier semblable à celui du premier volume du Parnasse des plus excellents poètes de ce temps de 1607, mais daté de 1618, le deuxième 1 de 1618 est fait de telle sorte qu'on peut le prendre indifféremment pour un 2, ce qui fait que sur certains catalogues, cette édition est portée avec la date de 1628. — In-12.

Titre-frontispice, 5 ff. liminaires comprenant l'épître et les pièces liminaires du second volume de 1607, ff. 1 à 444, etc., et le texte est exactement celui du premier volume de l'édition de 1607.

Le Parnasse : Second volume. Titre-frontispice de L. Gaultier, semblable à celui du deuxième volume du Parnasse de 1607, mais daté de 1618. — In-12.

11 ff. n. chif. comprenant le titre-frontispice, la dédicace à Charles de Bourbon, Comte de Soissons, signée D'espinnelle, l'avis « au Lecteur » et les 3 pièces : une non signée, une signée A. T. et celle signée M. F., du premier volume du Parnasse de 1607, un sonnet nouveau à Madame de Luynes signé de Chauffourt et une longue ode non signée à Ch. d'Albert, seigneur de Luynes, etc. — Ff. 1 à 482, 8 ff. non chif. pour la table.

Ce second volume ne renferme qu'une partie vraiment nouvelle, les ff. 445 à 482 contenant les « Meslanges recueillis des escrits de Pierre Bergeron, Conseiller du Roy et référendaire en sa chancellerie » (42 pièces) et un sonnet de Chauffourt (en dehors du sonnet du même auteur et de l'ode à de Luynes, des pièces liminaires).

Les ff. 1 à 444 ne sont que la reproduction de partie des Muses ralliées, 1603, et du Second volume du Parnasse de 1607 :

les ff. 1 à 5 reproduisent les ff. 1 à 5 du second volume de 1607.

les ff. 6 à 10 — les pièces des ff. 145 verso, 146 et 147 recto, et 203 verso à 206 du second volume de 1607.

les ff. 10 à 216 — les ff. 10 à 216 des Muses ralliées, 1603.

les ff. 217 à 437 — les ff. 217 à 345, et 1 à 102 de la deuxième partie du second volume de 1607.

les ff. 438 à 444 — les ff. 124 à 129 et 199 à 200 du second volume de 1607.

Les exemplaires de cette édition ne sont pas tous semblables comme composition pour les pièces liminaires : tantôt celles du premier volume du Parnasse de 1607,

sont au second volume comme ci-dessus et réciproquement, tantôt l'ordre primitif est rétabli.

Il a paru à Lyon, chez Barthélemy Ancelin, sous la date de 1618 une réimpression des deux volumes du *Parnasse* de 1607. Le second volume (3 ff. lim. n. chif. p. 1 à 366) est complété par 18 ff. contenant un avis de l'Imprimeur au Lecteur, 24 pièces de Brun de Dôle, 2 pièces signées F. (Faret), 1 sonnet de Molière d'Essertines et 8 pièces non signées qui sont également de Brun.

Ce supplément de 18 ff. a été ajouté quelquefois à l'édition de 1607 (1) Mathieu Guillemot, mais c'est là une fantaisie d'amateur, car il est indiscutable que les pièces qu'il contient ont bien été écrites de 1617 à 1618 alors que Faret et Brun se trouvaient à Lyon. D'ailleurs Brun né en 1600 n'avait guère, nous le répétons à nouveau, que sept ans en 1607 !

Voici le texte de l'avis de l' « Imprimeur au Lecteur » qui précède ce supplément :
L'Imprimeur au Lecteur.

« Cher Lecteur pour te donner plus de contentement et fournir à ton esprit de quoy te récréer par une agréable diversité de pièces ingénieuses, j'ay fait moyen d'en tirer de Monsieur Brun quelques unes que j'ay mis icy séparément et en icelles s'en sont encore treuvé deux qu'un de ses amis brave poète lui adresse, j'espère que le désir que j'ay de te contenter s'effectuera, et que ces nouvelles pièces y contribueront beaucoup, veu qu'elles sortent d'une bonne boutique et d'un fidele nourriçon des muses, agré donc je te prie mon travail et ma soigneuse recherche seulement zellée pour ton usage ».

Nous ajouterons que ce second volume de Barthélemy Ancelin n'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, que l'exemplaire marqué à la date de 1614, dans le Catalogue La Vallière (n° 13,453).

(1) Catalogue Viollet le Duc. (Voir la note de la page 38).

Toussaint DU BRAY

Paris (1609-1630).

1° Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue saint Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique au Palais en la gallerie des prisonniers M. DC. IX (1609). Avec privilège du Roy. In-8.

8 ff. liminaires (p. 3 à 15) comprenant le titre, l'épître dédicatoire A très illustre et vertueuse dame, Charlotte des Ursins, Vicomtesse d'Ochi, un avis « Aux Lecteurs », le privilège daté du 15 oct. 1608 et la table des pièces par ordre alphabétique. P. 1 à 536. A la suite : p. 1 à 22 contenant sous le titre « Au Lecteur » un avis qui précède l'extrait d'un poème héroïque de M^r d'Urfé.

Le privilège accordé à « Toussaint du Bray, Marchant libraire » pour six années est daté du 15 octobre 1608 et il est signé : Par le Roy en son Conseil, « Verdin ».

Voici le texte :

1° de l'Épître dédicatoire :

Madame,

« Je me viens acquiter de ma promesse, et vous remercier du moyen que vous m'avez donné de faire quelque chose qui vous soit agréable : Car je ne pense pas que vous ne receviez assez favorablement ce recueil que je vous donne, puis que vous estes cause que je le donne à toute la France, et que vous m'avez conseillé de mettre ensemble tant de belles pièces, que l'ignorance de beaucoup de monde avoit desjà si fort gastées, que leurs autheurs avoient honte de les advoüer. Les Muses vous auront ceste obligation de sçavoir que vous ayez pris le soin de leurs ouvrages, et pour récompense d'une si grande faveur, publieront par tout, qu'en vous dédiant ce livre je l'ay plustost fait par leur eslection, que pour me dégager de la parole que je vous en avois donnée. Prenez doncques en gré ce présent qui vous appartient si justement, et me gratifiant en faveur de tant de beaux Esprits qui m'ont favorisé en ceste entreprise, recevez-le pour un gage de mon affection, pour un tesmoignage de ma bonne volonté, et pour une reconnoissance de tant de sortes de courtoisies que vous me faites, et qui m'obligent à demeurer toute ma vie,

Madame,

Vostre tres-humble, etc.,

2° de l'avis « Aux Lecteurs » :

« Messieurs, ce seroit mal reconnoistre le mérite du présent que je vous fay, si je recherchois des parolles pour vous le recommander, ou des prières pour vous le faire recevoir : Aussi sans me mettre sur des discours dont je me voudrois servir en un autre

sujet, je ne doute point que ce livre ne porte son prix et sa recommandation, avec le nom et la réputation de tant de beaux Espris dont je l'ay emprunté. Car soit qu'on face estat des livres pour la diversité des inventions, ou pour la pureté de la langue, les Muses confessent elles-mesmes, qu'elles n'ont rien de plus beau ny de plus net que cet ouvrage : Soit qu'on les ayme pour la nouveauté, que la curiosité du Siècle et de la Cour désire en toutes choses, je vous puis asseurer qu'entre 180 pièces dont ce livre est composé, on n'en trouvera pas vingt-cinq qui ayent esté imprimées ; encores les unes ont-elles esté reveuës, et les autres si fort changées, qu'elles semblent plustost avoir esté refaites que corrigées. Au reste il n'y a rien icy qui soit sans adveu et sans le nom de son Autheur, comme il advient ordinairement en ces ramas que l'on fait diverses poésies ; Car je ne vous donne pas une pièce que je n'aye euë de la propre main de ceux que je vous nomme icy, ou que n'aye transcrite sur leurs coppies le plus fidellement qu'il m'a esté possible. Recevez donc ce recueil avec autant de courtoisie et de bienveillance qu'il en mérite, et qu'il vous serve cependant de gage, et de promesse d'un second Tome que j'espère vous faire voir bien-tost, si l'accueil que vous ferez à cestuy-cy me fait connoistre que **mon labeur** vous ait esté agréable ».

Les pages 1 à 487 contiennent des poésies de : du Perron (1 à 63) ; Bertaut (65 à 164) ; Malherbe (165 à 212) ; Motin (213 à 283) ; De la Picardière Forget (283 à 309) ; D'Avity (311 à 334) ; De Lingendes (335 à 385) ; De L'Espine (387 à 436) ; De Rosset (1) (437 à 468) ; D'Audiguier (469 à 487) ; de divers auteurs (488 à 536). Ces divers auteurs comprennent 2 pièces signées P. L. S. D. P. (du Perron) ; 2 pièces signées D. P. (du Perron) ; 3 pièces signées Motin ; 2 pièces signées Incertain ; 3 pièces de Des Yveteaux (deux non signées : Le Voyage d'Andronice, le Chariot d'Andronice) et une signée P. L. S. D. Y ; 12 sonnets de Monsieur d'Urfé, comte de Chasteau-Neuf, et baron de Chasteau Morand ; 1 sonnet signé P. L. S. d'Infrainville (Touvant) ; une chanson non signée : O nuict tant de fois désirée, qui est du Comte de Cramail ; enfin deux pièces non signées dont nous ne connaissons pas les auteurs : Stances : « Beauté, vous croyez trop à ceste fleur première », Chanson : « Amour pour passe-temps ».

Le supplément (p. 1 à 22) commence par l'avis suivant : Au lecteur. Je te veux faire part du contentement que je reçeus il y a quelques jours en lisant un poème héroïque (2) de Monsieur d'Urfé, qu'un de ses amis m'avoit mis entre les mains. Mais je le gardé si peu que je n'eus presque que le loisir de le veoir, le peu de temps que j'eus de reste fut employé à transcrire ce que je te donne icy, afin qu'un eschantillon si beau te face envie de voir la pièce entière.

De la fin du second livre

.....

Ce recueil est le premier du XVII^e siècle dans lequel les pièces de chaque auteur

(1) Parmi les pièces de Rosset se trouve une poésie de M. de Saint-Luc.

(2) Ce poème devait avoir pour titre : La Savoysiade.

aient été réunies. Il renferme 167 pièces dont cent trente-huit (sur lesquelles quatre anonymes dont deux signées Incertain) sont publiées pour la première fois ou, pour être plus exact, ne figurent pas dans les recueils antérieurs de du Petit Val, des Bonfons, de du Breuil et de Mathieu Guillemot. Les vingt-neuf autres avaient paru dans les dits recueils.

Les 167 pièces se décomposent ainsi :

<i>Bertaut</i> ,	8	pièces nouvelles (1) et	7	des recueils antérieurs d'autres éditeurs	15
<i>Cramail (C^{ie} de)</i> ,	1	—	(n. s.)	—	1
<i>D'Audiguier</i> ,	9	—	1 (2)	—	10
<i>D'Arity</i> ,	8	—			8
<i>Des Yveteaux</i> ,	3	—	(dont deux n. s. et une P. L. S. D. Y.)		3
<i>D.P. (du Perron)</i> ,	2	—			2
<i>Du Perron</i> ,	4	—	11	—	15
<i>D'Urfé (Honoré)</i> ,	13	—	(y compris le fragment de poème épique)		13
<i>Incertain</i> ,	2	—			2
<i>La Picardière For-</i> <i>get (de)</i> ,	15	—			15
<i>L'Espine (R. de)</i> ,	10	—			10
<i>Lingendes (de)</i> ,	15	—	3	—	18
<i>Malherbe</i> ,	12	—	3	—	15
<i>Motin</i> ,	24	—	2	—	26
<i>P. L. S. D. P.</i> <i>(du Perron)</i> ,	2	—			2
<i>Rosset (de)</i> ,	7	—	1	—	8
<i>Saint-Luc (de)</i> ,	1	—			1
<i>Toucant (Charles</i> <i>de Pyard, (s' d' In-</i> <i>frainville et de)</i> ,			1 (3)	—	1
Non sign. et dont nous n'avons pu découvrir les au- teurs,	2	—			2
	<hr/>		<hr/>		<hr/>
	138	—	29		167

(1) Dont une : Panarète avait paru séparément en 1607 chez Abel L'Angelier, in-8, et trois dans le Recueil de quelques vers amoureux, 1602, petit in-8.

(2) Deuxième volume du Parnasse de 1607.

(3) Sonnet pour Madame la Vicomtesse d'Ochi : « Amour voyant un jour que sa flamme estoit morte » (dans le premier volume du Parnasse de 1607).

Ce recueil de 1609 a été réimprimé en 1615 sous le même titre par Barthélemy Ancelin à Lyon :

Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. A Lyon, par Barthélemy Ancelin, Imprimeur ordinaire du Roy. M. DC. XV.

8 ff. n. chif. y compris le titre, la dédicace à Madame la Vicomtesse d'Ochi, l'avis Aux Lecteurs et la table alphabétique. P. 1 à 488. Le supplément de 22 p. pour l'extrait du poème d'Honoré d'Urfé n'a pas été annexé à cette édition.

2° *Les délices de la poésie françoise ou recueil des plus beaux vers de ce temps. A Paris, chez Toussainet du Bray, rue Saint Jacques, aux Espics meurs et en sa boutique au Palais, en la galerie des Prisonniers, M. DC. XV. (1615). Avec privilège du Roy. In-8.*

4 ff. liminaires n. chiff. comprenant le titre, l'épître dédicatoire « A très illustre, très excellente et très vertueuse princesse Madame Louyse de Lorraine, de Guise, Princesse de Conty signée : « de Rosset », l'avis : « Au Lecteur » et l'extrait du Privilège du Roy. P. 1 à 1080. L'exemplaire que nous avons décrit ne possédait pas de table.

Voici le texte :

1° de l'épître dédicatoire :

Madame,

« Les muses Françoises que vous avez tousjours deffendues de l'injure du sort et des orages que les vents de l'envie, et de l'ignorance émeuvent incessamment contre elles, désirent maintenant de faire un long et périlleux voyage. Elles prétendent de courir toute la terre, et de ne laisser contrée en tous les deux Hemisphères sans la visiter. Juger si ce n'est pas avec de l'apprehension de fere naufrage, puis qu'aujourd'huy tout le monde presque conjure leur ruine, et qu'elles sont la fable et la rizée de ceux mesme qu'elles arrachent du tombeau.

« C'est pourquoy, (Madame) elles m'ont commandé de vous supplier que vous, qui les avez si souvent retirées des tempestes et des Escœuils, daignez encore estre leur astre favorable et leur Estoille du Nort, afin qu'elles puissent achever leur avanture et abborder sans péril aux Havres ou leur fortune les jettera. En récompense de ceste obligation qu'elles vous auront parmi tant d'autres, elles vous promettent, (Madame) que jamais vostre nom ne verra le fleuve de l'Oubly : Que tousjours vos mérites surpasseront leurs louanges : Que vous serez l'honneur de vostre siècle, la honte du passé, et l'envie du futur; et que

*Come Febo la candida Sorella
Fa piu di luce adorna, e piu la mira
Che Venere O che Maia O ch'altra stella
Che va col Cielo o che da sa si gira :*

« Ainsi les Filles de Jupiter eslèveront vostre gloire autant par dessus les plus glo-

rieuses princesses que leur qualité les esleve au-dessus des autres dames. C'est leur secrétaire, (Madame) qui vous rapporte de leur part ces paroles : et c'est celluy-la mesme qui s'efforce avec toutes sortes de dévotions de faire paroistre à vous, et à vostre maison qu'il est

Madame vostre très humble, très fidèle et très obéissant serviteur,
DE ROSSET ».

2° De l'avis « Au Lecteur » :

« La plainte des Autheurs de ces beaux vers, et le pouvoir que quelques-uns de ces divins escrivains ont acquis sur moi, tant par leur mérite et par leur qualité, que par les obligations que je leur ay : Et l'amitié que je porte à quelques autres, m'ont induit à te donner ce recueil. Je te le donne en meilleur ordre qu'il ne fut jamais. Il n'y a rien maintenant de mutilé ny de transposé, et l'on n'a point icy mis des mots, ou ces beaux esprits ne pensèrent jamais. Enfin c'est de leur consentement que je te l'offre. J'ay pris la peine de voir les Espreuves des plus belles pièces de cest ouvrage. Si tu y treuves encore quelques fautes tu croiras qu'elle procède de l'Impression et non de ceux que tu es obligé d'admirer, et non de reprendre ».

3° De l'extrait du privilège du Roy :

« Par grâce et privilège du Roy, il est permis à Toussainct du Bray, Marchand libraire juré à Paris, d'imprimer ou faire imprimer et exposer en vente un livre intitulé : *Les délires de la Poésie française, ou recueil des plus beaux vers de ce temps divisez en deux vollumes*, Et deffences sont faictes à tous autres libraires et imprimeurs de ce royaume, de les imprimer ou faire imprimer, vendre et distribuer sans congé et consentement du dit du Bray pendant le temps et terme de dix ans entiers et accomplis, sur peine de confiscation des impressions qui en seront trouvées et de quinze cents livres Parisis d'amande applicable moitié aux pauvres Enfermez et l'autre moitié audit du Bray, et de tous ses despens dommages et inthérests, ainsi que plus amplement est contenu et déclaré es lettres du dit Privilège. Donné à Paris le vingt septiesme jour de Novembre mil six cens quatorze

Signé LOUIS

et plus bas

Par le Roy

De LOMÉNIE ».

Les pages 1 à 1080 contiennent des poésies de : du Perron (p. 1 à 119) ; Bertaut (121 à 299) ; les ff. 230 à 232 se trouvent en double, ils contiennent 2 pièces répétées plus loin ; Malherbe (301 à 416) ; Des Yveteaux (417 à 480) ; D'Urfé (481 à 514), après le sonnet à Théandre (p. 492) se trouve l'avis suivant qui reproduit à peu près textuellement celui qui figure dans l'édition de 1609 avant l'extrait du poème héroïque : « Je reçeus un grand contentement il y a quelques jours en lisant un Poème héroïque de Monsieur d'Urfé, qu'un de ses amis m'avoit mis entre les mains. Mais je le garday si peu que je n'eus presque le loisir de le voir ; Néanmoins j'employay ce peu de temps à transcrire ce que je te donne icy afin qu'un eschantillon si beau te face envie de voir la

pièce entière » ; Comte de Cremail (515 à 517) ; De Coulomby (519 à 560) ; Motin (561 à 643) ; De la Picardière Forget (645 à 671) ; D'Avity (673 à 698) ; De Lingendes (699 à 768) ; De L'Espine (769 à 811) ; Callier (813 à 826) ; Maynard (827 à 874) ; Charles de Piard, sieur d'Infrainville et de Touvant (873 à 902) ; De Bellan (903 à 920) ; D. du Monstier, peintre du Roy et de la Royné (921 à 932) ; Bonnet, nepveu de deffunt Motin (933 à 944) ; Louis de Chabans, sieur du Maine, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy (945 à 950) ; D'Audiguier (951 à 959) ; page 961, Au Lecteur. « Tu as cy devant d'autres vers de M. le Président Maynard. On a tout freschement recouvré ces pièces. Elles ne démentent point l'estime que les beaux esprits font de ce bel esprit. » (p. 961 à 992) ; de Rosset (993 à 1080).

On remarquera (nous l'avons intégralement donné pour cela) que le Privilège indique que « Les Délices » feront deux volumes, cependant le titre de cette édition ne porte pas de tomais. Le « Second Livre » n'a paru qu'en 1620 après qu'une deuxième édition des « Délices » également en un seul volume, avait été publiée, comme on le verra plus loin, en 1618.

Ce recueil de 1615, le second de Toussaint du Bray, renferme 347 pièces dont deux en double, soit 345 pièces : quatre-vingt-dix-huit sont nouvelles, cent quarante proviennent du Nouveau recueil des plus beaux vers de 1609 et cent sept ont été publiées antérieurement.

Les 345 pièces se décomposent ainsi :

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire qui n'avaient pas figuré dans le Nouveau recueil de 1609.

Bellan (de), 8 pièces.

Bonnet, neveu de défunt Motin, 4 pièces.

Chabans (Louis de, sieur du Maine), 1 pièce.

Coulomby (de) ou Colomby, 13 pièces dont douze paraissent pour la première fois. La pièce : « Miracle de nos jours, nostre ange tutélaire » est une nouvelle version de celle parue dans le Second volume du Parnasse de 1607 : « Toy, du corps de l'État, grand Prince tutélaire ».

Du Monstier, le célèbre peintre, 4 pièces dont une avait paru dans le Recueil de du Peyrat sur la mort de Henri IV, 1611.

Maynard, 39 pièces dont trente-deux voient le jour pour la première fois, les sept autres provenaient du Parnasse des plus excellents poètes de ce temps, Mathieu Guillemot, 1607.

B) Poètes ayant figuré dans le Nouveau recueil de 1609, mais avec pièces nouvelles.

D'Audiguier, 1 pièce nouvelle.

Des Yveteaux, 27 pièces : une nouvelle, trois non signées du Nouveau recueil de 1609 ; vingt-deux du Parnasse de 1607, et une des Muses ralliées, 1603. Sur les vingt-deux du Parnasse de 1607, vingt avaient paru dans le Recueil de vers (de Des Yveteaux) de C. Morel, 1606, in-4.

- L'Espine (de)*, 8 pièces dont une douteuse qui était signée S. D. P. (sieur de Porchères ?) dans les Muses ralliées, 1603, le Parnasse, 1607 et le Temple d'Apollon, 1611, et sept déjà publiées (sur dix) du Nouveau recueil de 1609.
- Lingendes (de)*, 19 pièces dont une pièce nouvelle et les dix-huit du Nouveau recueil de 1609.
- Malherbe*, 36 pièces dont treize nouvelles et vingt-trois des recueils antérieurs : deux du Temple d'Apollon, 1611; quinze du Nouveau recueil de 1609, et six des recueils antérieurs.
- Rosset (de)*, 28 pièces, dont dix-sept nouvelles, huit du Nouveau recueil de 1609, y compris la pièce attribuée à de Saint-Luc et trois du Parnasse, 1607.
- Touvant (Charles de Piard, sieur d'Infrainville et de)*, 9 pièces dont cinq nouvelles et quatre du Parnasse, 1607.

C) Poètes ayant figuré dans le Nouveau recueil de 1609, mais sans pièces nouvelles.

- Bertaut*, 46 pièces dont treize du Nouveau recueil de 1609, et trente-trois des recueils antérieurs.
- Cramail (C^{te} de)*, 1 pièce, signée cette fois, « La Nuit », du Nouveau recueil de 1609.
- D'Arvity*, 8 pièces du Nouveau recueil de 1609.
- Du Perron*, 26 pièces dont treize du Nouveau Recueil de 1609, et treize des recueils antérieurs.
- D'Urfé (Honoré)*, 13 pièces du Nouveau recueil de 1609.
- La Picardière Forget*, 15 —
- Motin*, 26 —

D) Poètes n'ayant pas figuré dans le Nouveau recueil de 1609, mais dont les pièces avaient paru antérieurement dans d'autres recueils.

- Callier*, 13 pièces dont douze en partie non signées du Parnasse, 1607, et une du Recueil de 1597 de du Petit Val.

3° *Les Délices de la poésie françoise ou recueil des plus beaux vers de ce temps, corrigé de nouveau par ses Autheurs, et augmenté de plusieurs belles et rares pièces non encores imprimées. Recueilly par F. de Rosset et dédié à Monseigneur le Cardinal de Raiz. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue S. Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique, au Palais, en la gallerie des Prisonniers, M. D. C. XVIII (1618). Avec privilège du Roy. In-8.*

8 ff. n. chif. dont le titre et 1 ff. blanc, contenant l'épître dédicatoire; A Très illustre et très vertueux Cardinal de Raiz, Monseigneur Henry de Gondy, Evesque de Paris, signée de Rosset, des stances Au mesme très illustre Cardinal de Raiz, signées de Rosset, un avis « Au Lecteur » et l'extrait du privilège du Roy (27 nov. 1614).

16 ff. n. chif. (quelquefois au commencement ou à la fin du volume), renfermant les poésies de Racan. P. 1 à 1166, 1 ff. bl., 4 ff. de cartons avec celui des pièces de Racan, 7 ff. non chif. pour la table.

Voici le texte de l'épître dédicatoire :

Monseigneur,

« Les Muses Françaises ont désir de faire un long, et périlleux, voyage. Elles ont envie de voir tout ce que le Soleil esclaire de ses yeux, et tout ce que la Mer enferme de ses bras ; de sorte que par mesme moyen il leur est besoing d'une Estoille qui les guide parmy les tempestes, et les orages, que les vents de l'Envie, et de l'Ignorance, émeuvent incessamment. M'ayans honoré du tiltre de Secrétaire de leurs intentions, et commandé de rechercher parmy les Astres plus lumineux de la France la lumière que je jugerois plus propre et plus favorable à leurs vœux, j'aurois esté privé de veuë, aussi bien que de jugement, si je n'eusse (Monseigneur) incontinent jetté les yeux sur vous. Soit que je considère la Gloire de vos Ancestres, la Grandeur de vostre Maison, et les dignitez suprêmes que vostre incomparable mérite vous acquiert en l'Eglise, et au plus fleurissant Empire de la Terre : Où bien que je tourne mes regards sur vostre douceur non-pareille, et sur vos Vertus, qui (sans flatterie) n'ont point d'exemple, de quel astre, et de quel flambeau plus doux, et plus riant, peuvent les filles de Jupiter recevoir plus de support, et plus de lumière ? Quelle Estoille, et quelle Ourse, les peut mieux sauver de la tempeste, que celui qui fait voir au siècle où nous sommes, qu'injustes sont les plaintes de ceux qui publient que les Muses n'y treuvent point de retraicte ? Aussi, comme je ne doute pas, que vous ne leur accordiez la faveur d'estre leur heureuse conduite par tous les lieux ou le Soleil espend ses rayons, (quand ce ne seroit que pour la considération de vostre cher Apollon (1), que le Ciel, pour ne demeurer imparfaict en ses ouvrages, vient de retirer d'entre les Mortels). Il faut aussi (Monseigneur) que vous croyez qu'en récompense de l'obligation que les Muses vous en auront, elles vous promettent que jamais vostre nom ne verra le fleuve de l'oubly : et que vos mérites surpassans toujours leurs loüanges, de mesme que vos Grandeurs vos désirs plus chastes, et plus vertueux, vous serez l'Honneur de nostre Siècle, l'Envie du passé, et la Gloire du futur, et moy,

Monseigneur

Vostre tres humble, etc.

De ROSSET ».

L'Avis au Lecteur reproduit celui de l'édition de 1615, mais après « J'ay pris la peine de voir les Esprenves des plus belles pièces de cet ouvrage », on lit « et principalement de celles de nostre Apollon, qui quelques jours avant que le Ciel nous ostast ce que la Terre avoit de plus honorable, prenoit luy-mesme le soing de revoir ses Divins

(1) Le Cardinal du Perron.

Escrits, et de me les envoyer, ainsi que tu verras par le grand changement que l'on y peut remarquer. Si tu y treuves, etc.. »

Cet Apollon n'était autre que le Cardinal du Perron mort le 5 septembre 1618.

L'extrait du privilège du Roy est semblable à celui de 1615, sauf le titre de l'ouvrage qui a été complété : Les Délices de la Poésie françoise ou recueil des plus beaux vers de ce temps, divisez en deux vollumes, corrigé de nouveau par ses Autheurs, et augmenté de plusieurs rares pièces, non encores imprimées, et dédié à Monseigneur le Cardinal de Raiz ».

Les 16 ff. n. chif. qui contiennent 16 pièces de Racan constituent l'édition originale de ce poète remarquable ; ces 16 ff. appartiennent bien à ce volume car on trouve à la table les dites pièces de Racan, la première paginée 572 et les quinze autres 575. Au verso de la dernière page et après une Epitaphe de douze vers, on lit « Comme ce livre s'achevoit d'Imprimer, un des amis de Monsieur de Racan me donna les pièces que tu viens de voir. Je les ay mises icy, parce qu'elles sont si dignes, qu'elles ne démentent point le bruit qu'il a de faire aussi bien des vers qu'homme de sa qualité ».

Les pages 1 à 1166 renferment les poésies de :

Du Perron (1 à 175) ; Derniers vers de feu Monsieur Des-Portes, Abbé de Thyron, composez deux ou trois mois avant son trespas (177 à 183) ; Bertaud (185 à 359) à la page 348 et en tête des stances « Quiconque admirera l'ardent feu de mon âme », se trouve l'avis suivant : « Je vous redonne ceste rare pièce, de la sorte que feu Monsieur Bertaud l'avoit composée avant qu'il prit la peine de corriger ses œuvres. Je m'estonne de ce qu'un si parfait jugement en avoit retranché des Stances qui sont presque inimitables. Six mois avant que ce bel Esprit rendit à la Parque ce que tous les Mortels lui doivent, je luy en dis ce qu'il m'en sembloit, et il treuva ma raison si bonne, qu'il promit d'y remettre, ce que j'y ay maintenant remis. Je n'ay fait que ce qu'il avoit l'intention de faire. C'est pourquoy je ne doute point que si les Manes ont en l'autre monde du sentiment, il n'aye agréable ce que j'offre pour luy maintenant à la postérité » ; Malherbe (361 à 473) ; Des Yveteaux (475 à 538) ; d'Urfé (539 à 572) ; La Nuict, de Monsieur le Comte de Crémail (573 à 575) ; de Coulomby (577 à 618) ; Motin (619 à 701) ; De la Picardière Forget (703 à 729) ; D'Avity (731 à 756) ; De Lingendes (757 à 826) ; De L'Espine (827 à 867) ; Callier (871 à 884) ; Maynard (885 à 961) ; Touvant (Charles de Piard, sieur d'Infrainville et de) (963 à 992) ; de Bellan (993 à 1010) ; D. du Monstier (1011 à 1022) ; Louys de Chabans, sieur du Maine (1023 à 1028) ; D'Audiguier (1029 à 1036) ; De Rosset (1037 à 1166).

Ce recueil est la deuxième édition du premier volume des Délices de la Poésie française, le second volume, nous l'avons déjà dit, n'ayant été publié qu'en 1620 par Jean Baudoin. Ce premier volume, revu et augmenté, renferme 382 pièces, dont quarante et une pièces nouvelles et trois cent quarante et une (sur trois cent quarante-cinq) de l'édition précédente (1615). Les 41 pièces nouvelles se décomposent ainsi :

**A) Poètes n'ayant pas figuré dans le Nouveau recueil de 1609
et dans les Délices de 1615.**

Desportes, 4 pièces du second volume du Parnasse de 1607.
Racan, 16 —

**B) Poètes déjà cités dans le Nouveau recueil de 1609 et dans les Délices de 1615,
mais avec pièces nouvelles.**

Bertaut, Une nouvelle version de la pièce : « Quiconque admirera l'ardent feu
de mon âme ».
Du Perron, La traduction du premier et du quatrième livre de l'Enéide, une partie
de la traduction du premier livre avait déjà été publiée dans les
Muses ralliées de Despinelle (1603) et une partie de celle du
quatrième livre dans le second volume du Parnasse (1607).
Rosset (de), 18 pièces nouvelles.
Par contre, les 4 pièces des Délices de 1615 de Bonnet, neveu de
détunt Motin, ont été supprimées.

En résumé, sauf les adjonctions et suppressions ci-dessus, les Délices de 1618 reproduisent fidèlement la première édition de 1615, à laquelle il n'y a qu'à se reporter.

4° *Le second livre des Délices de la poésie françoise ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps par J. Bauloin. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue S. Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique au Palais, en la gallerie des Prisonniers. M.DC.XX (1620). Avec privilège du Roy. In-8.*

13 ff. n. chif. comprenant le titre, l'épître dédicatoire A haut et puissant seigneur, Messire Louys de Got, marquis de Rouillac, baron de Roche-fort, Seigneur des Chastellenies d'Ansan, de Clairac, et de Lihus, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et Privé, gentilhomme de sa Chambre, et Grand'-Croix de l'Ordre des Chevaliers de la guerre Sainte, signée J. Baudoin, un avis « Au Lecteur », l'extrait du Privilège du Roy, quatre pièces du cardinal du Perron : Version de l'hymne *Vexilla Regis prodeunt* ; Version de l'hymne *Panxe lingua gloriosi. Prelium certaminis* ; Stances sur la passion de Nostre Seigneur ; *Exaudiat te dominus*. Ps. 19, Au Roy : ceste pièce, bien qu'imprimée au premier Recueil a esté mise icy pour avoir esté depuis corrigée par l'Authheur. P. 1 à 616 (après la page 480 se trouvent 8 ff. n. chif. contenant la suite des poésies de Hodey) ; p. 1 à 63 pour les poésies de Jean Baudoin et 7 ff. n. chif. pour la table.

Voici le texte :

1° De l'épître dédicatoire :
Monseigneur,

« Voicy des vers conçus en France, et nez dans les douceurs de l'estude : Ils ne craignent point de paroistre au jour ; puis que le mesme Apollon qui préside à la lumière

est tutélaire de leur naissance. C'est luy qui m'inspire de les mettre à l'ombre de ses Lauriers, ou plustost des vostres (Monseigneur) dont la verdure se conserve esgallement dans le Champ de Mars, et sur le Parnasse des Muses. Elles vous agréent tellement, qu'après la gloire des armes, qui ne s'esteint non plus en vostre courage, que le feu dans le Temple des Vestales ; Vous ne chérissez rien tant que les lettres. Ceux qui en font profession le recognoissent assez, et la vérité les oblige à dire qu'en vostre ordinaire entretien vous sçavez joindre parfaitement la vivacité de l'esprit aux charmes de l'éloquence. Ces belles vertus (Monseigneur) accompagnées d'une infinité d'autres ornements, m'ont promis que ces diversitez de Poésie vous seroient d'autant plus agréables, que je les ay recueillies des plus beaux Esprits de ce temps. Pour faire éclatter d'avantage le mérite de leurs Autheurs, je me suis advisé de les réduire tous en un corps, et de vous l'offrir de la part des Muses ; S'il est vray que les beaux faits de ceux qu'elles loient sont immortels, les vostres le seront aussi ; comme les désirs que j'ay d'estre advoué :

Monseigneur,

Vostre plus humble etc.

J. BAUDOIN ».

2° De l'avis « Au Lecteur » :

« Je vous donne, Lecteur, la seconde partie des *Délices de la Poésie françoise*, c'est-à-dire, un nouveau Recueil des plus beaux Vers de ce temps. Si parmy tant de rares pièces, dont le mérite gagne le devant aux ouvrages des siècles passez, les escrits des uns vous semblent des pierreries, et les autres de simples fleurs, souvenez-vous qu'un mesme Génie ne préside pas à la nativité d'un chacun, et qu'il n'est rien dans le monde qui ne soit susceptible de quelque inégalité. Que si vous m'accusez d'avoir failly contre la bien-séance requise, et laissé derrière plusieurs beaux Esprits qui méritoient d'avoir le devant ; Je vous respondray, sans autre cérémonie, que je les ay placez selon que leurs Vers me sont tombez entre les mains, puis qu'on ne juge pas du sçavoir par la qualité, mais par le mérite ; En quoy j'ay imité les bons Lapidaires qui enchassent pesle-mesle dans leurs monstres les fins diamans parmy les doublets et les pierreries de moindre prix, pour en accroistre l'éclat près de leurs contraires. D'ailleurs, comme la bizarre diversité des fleurs, bien que nées confusément dans une prairie, ne laisse pas d'agréer à la veue, à cause que c'est la nature qui les a plantées ; Ainsi je m'asseure que ces Vers, quelques mal rangez qu'ils vous semblent, contenteront vostre Esprit, parce qu'Apollon mesme les a dictez à ceux qui en sont les Autheurs ».

L'extrait du Privilège du Roy est le même que celui de 1615 daté du 27 novembre 1614 seul le titre de l'ouvrage a été modifié : Le second Volume des *Délices de la Poésie Françoise*, ou nouveau Recueil des plus beaux Vers de ce Temps.

Les pages 1 à 816 contiennent les poésies de :

Messire Honoré d'Urfé, Marquis de Verone, Comte de Chasteau-Neuf, Baron de Chasteau-Morand, Chevalier de l'Ordre de Savoye (1 à 63) ; Défunt Monsieur Bertaud, evesque de Seez (65 à 161) ; Malherbe (193 pour 163 à 187) ; Des Yveteaux (189 à 201) ;

Racan (203 à 228), en tête de l'ode : « Il me faut désormais d'une injuste contrainte », on lit : Cette pièce m'avoit esté donnée par un des amis de Monsieur de Racan, defectueuse de deux stances, comme tu l'as veüe au premier volume ; depuis l'Autheur me l'a donnée de sa main en sa perfection. Je croy que tu n'auras point désagréable que je te la redonne une seconde fois ; de Monfuron (p. 229 à 240) ; de Revol (241 à 266) ; Le Roy (Martin Le Roy de Gomberville) (267 à 288) ; Théophile (289 à 349) ; Touvant (351 à 359) ; Baro (361 à 376) ; Motin (377 à 448) ; Hodey (449 à 480, plus 8 ff. n. chif.) ; de Molières d'Essertines (481 à 512) ; de Méziriac (513 à 655), au bas de la page 633 se trouve l'avis suivant : Amy lecteur, tu seras adverty que ces trois Epistres ne sont qu'un eschantillon de la pièce entière, composée du reste des Epistres d'Ovide, que le S^r de Méziriac promet de donner au public dans peu de temps, et de faire voir un si gentil ouvrage aussitôt que ses occupations plus sérieuses luy permettront d'y mettre la dernière main ; Regnier (657 à 695) ; Du Monstier, peintre du Roy et de la Reine (697 à 706) ; de La Selve (707 à 715) ; de Beau-Clère, président à Calais (717 à 737) ; de Bays (739 à 751) ; de La Picardière Forget (753 à 785) ; de Molinier (787 à 603 pour 803) ; de Beaumont Harlay (605 pour 805 à 612 pour 812) ; une pièce signée Incertain (613 pour 813 à 616 pour 816) ; J. Baudoin (1 à 63).

Ce Second Livre, presque entièrement formé de pièces de poètes nouveaux dont la plupart ne figureront pas dans les éditions postérieures de Toussaint du Bray, contient 366 pièces dont trois cent trente-huit nouvelles. Sur les vingt-huit déjà publiées, treize seulement avaient paru dans le Cabinet des Muses, Rouen, 1619 et dans le Temple d'Apollon, 1614 ; les quinze autres provenaient des recueils suivants : une des Diverses Poésies nouvelles de 1597 ; une du Recueil des Bonfons de 1598 : six des Muses ralliées, 1603 ; deux du Parnasse de 1607 ; trois du Nouveau recueil de 1609, une du Recueil de du Peyrat de 1611 et une des Délices de 1618.

Ce recueil renferme :

A) Poètes nouveaux.

- Baro*, 13 pièces qui ne seront pas réimprimées.
Baudoin (Jean), 25 pièces dont vingt-deux nouvelles, les trois autres avaient été données dans le Cabinet des Muses, 1619.
Bays (de), 3 pièces qui ne seront pas réimprimées.
Beau-Clère (de), président à Calais, 9 pièces : paraphrases sur les neuf leçons de Job.
Hodey, 25 pièces.
La Selve (de), 3 —
Le Roy (de Gomberville), 15 pièces.
Méziriac (de), 74 — dont trois épîtres imitées d'Ovide.
Molière d'Essertines, 15 pièces.
Molinier (de), 1 pièce.
Monfuron (de), 12 sonnets.

Regnier (Mathurin), 6 pièces dont quatre nouvelles et deux parues dans le Temple d'Apollon, 1611.

Revol (de), 17 pièces.

Théophile de Viau, 12 pièces dont huit étaient inédites. Les quatre autres avaient paru dans le Cabinet des Muses, 1619.

B) Poètes ayant figuré dans les éditions antérieures de Toussaint du Bray, mais avec pièces nouvelles.

Bertaut, 22 pièces dont onze nouvelles. Sur ces onze nouvelles, sept avaient été données dans le Recueil de quelques vers amoureux de 1602. Les onze autres provenaient : une des Diverses poésies nouvelles de 1597, cinq des Muses ralliées, 1603, deux du Parnasse de 1607 (une du premier et une du second volume), trois du Cabinet des Muses, 1619.

Du Monstier, 2 pièces : une nouvelle et une qui avait paru dans le Recueil de Poésies sur le trespas d'Henry IV de du Peyrat, 1611, in-8.

Du Perron, 4 pièces (non chif.) dont une nouvelle et trois des recueils antérieurs : deux du Nouveau recueil de 1609, une du Recueil des Bonfons, 1598.

D'Urfé, 46 pièces nouvelles.

Incertain, 1 —

La Picardière Forget (de), 1 pièce nouvelle.

Malherbe, 12 pièces nouvelles.

Motin, 30 —

Racan, 11 pièces dont dix nouvelles et une des Délices de 1618, mais revue et complétée.

Touvant (Ch. de Piard, sieur d'Infrainville et de), 4 pièces nouvelles.

C) Poètes ayant figuré dans les éditions antérieures de Toussaint du Bray, mais sans pièces nouvelles.

Beaumont-Harlay (de), l'ode à Cléomède du Nouveau recueil de 1609.

Des Yveteaux, 2 pièces signées pour la première fois, l'une des Muses ralliées, 1603 (1), l'autre du Temple d'Apollon, 1611 (2).

5° *Les Délices de la Poésie françoise ou dernier recueil des plus beaux vers de ce temps, corrigé de nouveau par ses auteurs et augmenté d'une eslite de plusieurs rares pièces non encores imprimées, dédié à Madame la Princesse de Conty. A Paris, chez*

(1) Stances : Sous les verts arbrisseaux, au long d'un beau rivage.

(2) Stances : Au Roy Henry, Dieu de nostre espérance.

Toussaint du Bray, rue S. Jacques aux Espics meurs et en sa boutique au Palais, en la gallerie des prisonniers M. DC. XX (1620 ou 1621) avec privilège du Roy. In-8.

12 ff. non paginés comprenant le titre, la dédicace à Madame la Princesse de Conty, l'avis du Libraire aux Lecteurs, l'extrait du privilège du Roy et la table. — P. 1 à 1180 (la pagination saute de 555 à 566).

Certains exemplaires sont divisés en deux volumes ou plutôt possèdent après la page 633, un second titre : *Le Second Livre des Délices de la poésie françoise ou dernier recueil des plus beaux vers de ce temps corrigé de nouveau par ses auteurs et augmenté d'une eslite de plusieurs rares pièces non encores imprimées. A Paris, chez Toussaint du Bray, etc., M. DC. XX. Avec privilège du Roy.* (Bien entendu ce « Second Livre » n'a aucun rapport avec celui donné par Jean Baudoin).

Après ce second titre, se trouve quelquefois 11 ff. non chiffrés renfermant dix poésies de Monfuron, en sus de celles comprises dans les pages 635 à 646.

Voici le texte :

1^o de l'épître dédicatoire :

« Madame, comme j'advoue que pour faire dignement le choix de ces divins ouvrages, il m'a fallu prendre l'avis de ceux qui jugent plus sainement que moy de la poésie aussi je puis assurer véritablement que pour choisir une personne de mérite excellent à qui je pense à juste titre dédier ce livre, je n'ay point esté réduit à mendier le conseil d'Autruy. La voix commune de tout le monde qui vous publie partout, pour la plus digne et la plus parfaite Princesse de l'Univers, m'a servy de suffisante instruction en cecy, et m'a fait incontinent cognoistre qu'à vous seule devoit estre consacrée l'œuvre la plus accomplie en matière de vers, que la France ait veü jusques à maintenant. Que si quelque considération estoit suffisante pour me destourner de ce dessein, ce seroit sans doute celle de ma bassesse, qui me fait craindre justement, que vous n'avez à desdain de recevoir ce présent (pour rare qu'il puisse estre) d'une si pauvre main, et que vous ne soyez presque honteuse de voir vos loüanges tracées par les traicts grossiers de ma plume. Mais je vous supplie très humblement de croire (madame) que la douceur et la bonté non pareille, qui se joignent en vous au plus haut degré avecques la suprême grandeur m'ont fait surmonter ceste apprehension, et que les admirables perfections de vostre esprit que l'on voit parestre particulièrement en l'estime que vous faictes de la poésie, m'ont porté à m'imaginer que ce don vous seroit agréable pour son propre mérite sans avoir égard à la qualité peu relevée de celui qui le faict. Toutesfois si ces excuses, quoy que légitimes, ne peuvent assez bien couvrir ma témérité je consens d'estre estimé coupable en vostre endroit pourveu que vous m'accordiez que ma faute n'est procédée que de la trop grande affection de vous tesmoigner en quelque façon que je suis

Madame,

Vostre très humble, très obéissant et très fidelle serviteur,

Du BRAY, *Libraire* ».

2° De l'avis « Le Libraire aux Lecteurs » :

« Voyant le bon accueil que vous avez fait aux deux volumes des Délices de la poésie Française, que j'ay fait imprimer ces années passées, je me suis résolu de vous donner ce nouveau recueil qui est comme un abrégé des deux précédens, composé des plus rares et plus excellentes pièces. Je l'ay fait et d'autant plus volontiers que j'en ay esté sollicité par bon nombre de mes amis, et mesme des principaux Auteurs de ces divins ouvrages, qui désiroient avec passion d'avoir en un volume seul l'eslite et la fleur de tant de belles fleurs. J'advoué que le choix m'en a esté bien difficile à faire n'estant pas capable de porter un jugement, auquel Apollon mesme seroit bien empesché de se résoudre. Mais je vous advertis, qu'en cela j'ay suivy l'avis de personnes bien expérimentées en nostre poésie lesquelles ont la réputation de faire parfaitement des vers, et qui par conséquent en sont juges irréprochables.

Il y a bien peu d'Auteurs de ceux qui estoient aux volumes précédents, dont je n'aye pris quelques pièces, et si j'en ay retranché quelques uns ce n'a esté que de crainte que mon livre ne fut gros desmesurement, ou pour quelque autre meilleure considération comme j'ay laissé M. Bertaud à cause que j'ay fait imprimer nouvellement toutes ses œuvres ensemble et j'en ay obmis quelques autres qui m'ont fait sçavoir qu'ils le désiroient ainsi. En outre j'ay supplié tous ceux de ces rares esprits que j'ay l'honneur de cognoistre, et qui se sont rencontrés dans Paris de prendre la peine eux-mesmes de faire le choix de leurs vers, et les corriger et de me les donner avec toute la perfection qu'ils y pouvoient apporter. Ce que plusieurs ont fait et m'ont fourny de plus beaucoup de pièces nouvelles qui doivent rendre mon livre d'autant plus digne d'estre veu que la nouveauté se recherche toujours curieusement sur tout en matière de poésie. Je proteste que j'en eusse usé de mesme envers tous les autres si j'eusse peu facilement leur communiquer mon dessein sans y apporter trop de retardement ».

Le privilège du Roi est toujours le même, il porte la date du 27 novembre 1614.

Les pages 1 à 1180 renferment : Du Perron (1 à 171) ; Malherbe (172 à 302) ; d'Urfé, comte de Chasteau-Neuf et baron de Chasteau-Morand (303 à 312) ; Des Yveteaux (313 à 380) ; Racan (381 à 442) ; de Coulomb (443 à 482) ; de Méziriac (483 à 633) ; Monfuron (635 à 646) ; de Molière d'Essertines (647 à 651) ; De Lingendes (652 à 721) ; Touvant (722 à 760) ; Motin (761 à 888) ; La Picardière Forget (889 à 955) ; Callier (956 à 964) ; Comte de Cremail (965 à 967) ; de Beaumont-Harlay (968 à 975) ; de Revol (976 à 994) ; Maynard, président en Auvergne (995 à 1064) ; Hodey (1065 à 1092) ; de Bellan (1093 à 1108) ; D'Avity (1109 à 1110) ; De L'Espine (1111 à 1114) ; Le Breton (1115 à 1119) ; Du Monstier (1120 à 1124) ; Brun (1125 à 1140) ; Chifflet (1141 à 1156), on lit au commencement de la page 1152 : Amy lecteur, le sieur Chifflet desseignant de mettre en lumière au premier jour un livre entier d'épigrammes, j'en ay mis icy quelques-uns que j'ay tirés de ses mains pour te faire naistre le désir de recevoir le reste avec plus d'affection ; Colletet (1157 à 1172) ; sept sonnets non signés (1173 à 1178) ; Incertain, sonnet (1180).

Ce recueil, comme l'avis au lecteur l'indique, n'est pas autre chose « qu'un abrégé des deux précédents » (les *Délices* de 1618 et le *Second Livre* de 1620 de Jean Baudoin). Sur les 478 pièces qu'il contient : cent-deux sont nouvelles (1) et les trois cent soixante-seize autres avaient paru antérieurement ; si on y ajoute les dix pièces de Monfuron sur 11 ff. qui se trouvent dans quelques exemplaires, le nombre des pièces passe à quatre cent quatre-vingt-huit avec cent-douze pièces nouvelles.

Il donne :

A) Poètes nouveaux (dont les pièces ne reparaitront pas dans les éditions postérieures) (2).

- Brun*, 15 pièces
Chifflet, 23 —
Colletet (Guillaume), 16 pièces.
Faret, 1 sonnet (non signé) adressé au sieur Brun sur la mort d'Alcinde :
Cléante, il n'est plus temps que ta fidélité (3).
Le Breton, roy d'armes de France, 4 pièces.

B) Poètes ayant figuré dans les éditions antérieures de Toussaint du Bray, mais avec pièces nouvelles.

- Incertain*, 1 pièce nouvelle.
Malherbe, 49 pièces dont trois nouvelles et quarante-six publiées antérieurement, soit : dix du *Second Livre* de J. Baudoin, trente-cinq des *Délices* de 1618, et une du *Recueil des Bonfons* de 1598.
Méziac (de), 57 pièces dont douze nouvelles et quarante-cinq publiées dans le *Second Livre des Délices* de J. Baudoin.
Molière (d'Essertines), 4 pièces nouvelles (celles du *Second Livre* de J. Baudoin n'ont pas été reproduites).
Monfuron, 22 pièces dont dix nouvelles non paginées et douze du *Second Livre* de J. Baudoin.
Racan, 33 pièces dont huit nouvelles et vingt-cinq déjà publiées : dix du *Second Livre* de J. Baudoin et quinze des *Délices* de 1618.
Revol (de), 12 pièces dont neuf nouvelles et trois (sur dix-sept) publiées dans le *Second Livre* de J. Baudoin.

C) Poètes ayant figuré dans les éditions antérieures de Toussaint du Bray, mais sans pièces nouvelles.

- Beaumont-Harlay*, la pièce du *Second Livre* de J. Baudoin qui avait paru pour la première fois dans le *Nouveau recueil* de 1609.

(1) Y compris les six sonnets non signés.

(2) Sauf un sonnet de Brun.

(3) Ce sonnet avait paru avec deux autres pièces de Faret dans « *Les Muses en deuil* » en faveur du sieur Brun, sous le nom de Cléante, pour la mort de son Alcinde. Paris, Toussaint du Bray, 1620, in-8.

- Bellan (de)*, 6 pièces sur les huit des Délices de 1615.
Callier, 4 — dont trois des Délices de 1618 et une du second volume du Parnasse de 1607.
Coulomby (de), 13 — des Délices de 1615 et 1618.
Cramail (Comte de), la pièce des Délices de 1618.
D'Avity, 1 pièce des Délices de 1618.
Des Yveteaux, 28 — déjà publiées : une dans le Second Livre des Délices de J. Baudoin, et vingt-sept dans les Délices de 1618.
Du Monstier, 1 — sur les deux du Second Livre des Délices de J. Baudoin.
Du Perron, 32 — : trois pièces du Second Livre des Délices de J. Baudoin, vingt-sept des Délices de 1618 et deux du Nouveau recueil des plus beaux vers de 1609.
D'Urfe (Honoré), 10 — dont trois du Second Livre de J. Baudoin et sept des Délices de 1618.
Hodey, 14 pièces sur les vingt-cinq du Second Livre des Délices de J. Baudoin.
La Picardière Forget, 16 pièces dont une du Second Livre de J. Baudoin et quinze des Délices de 1618.
L'Espine (de), 2 pièces des Délices de 1618.
Lingendes (de), 19 — des Délices de 1618 et 1615.
Maynard, 37 — —
Motin, 47 — dont vingt-deux du Second Livre de J. Baudoin et vingt-cinq des Délices de 1618 et 1615.
Touvant, 13 pièces dont quatre du Second Livre de J. Baudoin et neuf des Délices de 1618 et 1615.

M. Louis Arnould dans sa bibliographie de Racan indique sous la date de 1623 un recueil : *Apollon. Paris, Toussaint du Bray*, in-8, dédié à Madame la Princesse de Conty.

D'après la description qu'il donne de ce volume, nous reconnaissons la première partie des Délices de 1620 ou 1621 (dernier recueil) qui va jusqu'à la page 633. Quant à l'ode au Roi, de Racan, elle s'y trouve certainement et elle occupe les pages 381 à 385 qui manquaient probablement à l'exemplaire en question et c'est pourquoi M. L. Arnould constate son absence.

Nous croyons d'ailleurs que le titre indiqué est la fantaisie d'un amateur qui l'aurait fait imprimer pour intriguer les bibliophiles, car nous n'avons jamais rencontré le recueil de 1621 sous ce titre.

6° *Recueil des plus beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, Bois-Robert, L'Estoille, Lingendes, Touvant, Motin, Mareschal. Et autres des plus fameux Esprits de la Cour Par le commandement de Monseigneur le Comte de*

Moret. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint Jacques, aux Espics meurs M. DC. XXVI (1626 ou 1627) avec privilège du Roy. In-8.

6 ff. liminaires y compris le titre, contenant l'épître dédicatoire à Monseigneur le Comte de Moret signée Toussaint du Bray, le Libraire au Lecteur, des stances à Monseigneur le Comte de Moret signées de l'Estoille, des stances spirituelles de Monsieur de Malherbe et une épigramme. — P. 1 à 955, la dernière donne le privilège daté du 2 juin 1626, 1 ff. blanc et 1 ff. de carton, 8 ff. n. chif. pour la table; 34 ff. n. chiff. placés entre les pages 608 et 609 comprennent la suite des poésies de Bois-Robert (8 ff.) et les poésies de l'Estoille (26 ff.), ces pièces ne figurent pas à la table.

Voici le texte :

1° De l'épître dédicatoire :

Monseigneur,

« Encore que le soin que vous avez eu de faire ramasser ces beaux Vers, et de me commander de les imprimer, vous donne la principale gloire de ce Recueil, je me contente de celle qui me reste. Si j'ay fait quelque chose qui vous soit agréable, le seul honneur de vous obéir m'est une récompense au-dessus de tous les services que je vous puis rendre, et me semble, Monseigneur, que vos mérites ont des charmes assez puissans sur les bons esprits, sans qu'il soit besoin de les obliger à se souvenir de vous par la peine que vous prenez à garantir leurs ouvrages de l'oubly. Mais je voy bien ce que c'est, vous leur voulez donner ce qu'ils donnent aux autres, et au lieu que les plus grands Princes de la Terre attendent l'immortalité de leurs escrits, vous voulez que leurs ouvrages la tiennent de vous. Ceste générosité que vous tesmoignez en l'Amour que vous portez aux Muses, comme en toutes vos autres actions, nous donnent de si grandes assurances de vostre Vertu, que je ne croy pas qu'on vous doive rien souhaiter qu'une longue vie, afin que vous ayez le temps de faire assez de merveilles, pour servir de matière à plusieurs Volumes, et que vous ayez le contentement de les voir espandre en toutes les parties du Monde par

Monseigneur,

Vostre très humble, etc.

Toussaint du BRAY ».

2° De l'avis « Le Libraire au Lecteur » :

« Combien que dans ce Recueil, il y ait quelques pièces qui ont desjà esté veuës; je les estime toutes nouvelles, estans sorties de Monsieur de Malherbe, et de ceux qu'il avouë pour ses écoliers. Les grands esprits comme sont ceux-cy ne vieillissent jamais non plus que les Dieux. Et certes les excellents vers sont si rares, qu'il me seroit bien mal-aisé d'en faire un juste volume; si je ne me servois de ceux qui ont desjà esté dans les Délices. C'est pourquoy je ne me résoudray jamais de les supprimer que je n'en aye d'aussi bons à mettre en la place; au reste, je te prie d'excuser les fautes de l'impression ».

Les pages 1 à 955 contiennent les poésies de Malherbe (1 à 144); Racan (145 à 260);

le Président Mainard (*sic*) (261 à 440) ; de Bois-Robert (141 à 608, plus 8 ff. non chif.) ; de l'Estoille (26 ff. non chif.) ; de Lingendes (609 à 655) ; Touvant (656 à 689) ; Motin (690 à 792) ; Mareschal (793 à 838) ; Divers auteurs : 3 pièces non signées qui sont de Motin (839 à 850) ; une chanson signée Malherbe (851-52) ; des stances de Tristan (853 à 855) ; 4 sonnets de La Picardière Forget dont un seul signé (856 à 859) ; une pièce de Callier (860-61) ; la Nuict du Comte de Cremail (862 à 864) ; 1 sonnet de Le Brun (865) ; une élégie de Bois-Robert (866 à 869) ; 5 épigrammes et une ode de Maynard non signées (870 à 876) ; 4 sonnets de Méziriac dont un seul signé (877 à 880) ; l'ode à Cléomède, de Beaumont-Harlay (881 à 888) ; 3 pièces de De Bellan dont une seule signée (889 à 896) ; Monfuron (897 à 954). Ces pièces de Monfuron sont précédées de « l'Advertissement aux Lecteurs » que voici (897 à 898) :

« Le trop long-temps que cet auteur a mis à revoir ses œuvres est cause que je ne luy ay peu donner en ce Recueil le rang qu'il y devoit avoir. chacun sçait que la longueur est un vice ordinaire aux Esprits délicats, comme est celui-cy, pour peu qu'ils voyent la perfection au-dessus d'eux, ils ne sont jamais contents qu'ils n'y soient parvenus, et sont beaucoup plus jaloux d'estre les premiers en mérite qu'en ordre ».

Voici maintenant le texte de « l'Extraict du privilège du Roy » qui termine le volume :

Par grâce et privilège du Roy, il est permis à Toussainct du Bray, Marchand Libraire Juré à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, et exposer en vente un livre intitulé *Recueil des plus beaux vers* de Messieurs *Malherbe. Racan. Monfuron. Maynard. Lingendes. Touvant. Motin. Mareschal. Bois-Robert*, et autres des plus fameux Esprits de la Cour : Et deffences sont faites à tous autres Imprimeurs et Libraires de ce Royaume de les imprimer, vendre et distribuer sans le consentement du dit du Bray, pendant le temps et terme de dix ans, entiers et accomplis, sur peine de confiscation des impressions qui en seront trouvées contrefaits, et de quinze cens livres Parisis d'amande, aplicable moitié aux pauvres enfermez, et l'autre moitié au dit du Bray, et de tous les despens, dommages et interests, ainsi que plus amplement est contenu ès lettres du dit Privilège. Donné à Paris, le 2 jour de Juin, 1626. Signé : RENOÜARD ».

Toussainct du Bray, avec ce recueil qui est la suite des Délices, revient au titre de sa première publication. Comme il le dit dans l'avis du « Libraire au lecteur », une partie des poésies ayant figuré dans les « Délices » se retrouve ici mais avec des pièces nouvelles, « en partie de Monsieur de Malherbe et de ceux qu'il avoue pour ses écoliers ».

Au total 538 pièces dont dix-sept non signées mais qui ont pu être attribuées.

Ces 538 pièces se décomposent :

Trois cent dix-huit nouvelles sur lesquelles cent soixante-et-une de poètes non cités et cent cinquante-sept nouvelles (dont six anonymes) de poètes ayant figuré dans les Délices ; les deux cent vingt autres (dont onze non signées) avaient paru dans les recueils antérieurs de Toussainct du Bray.

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les recueils antérieurs de Toussaint du Bray.

Bois-Robert (1), 95 pièces (une se trouve dans la partie « Divers auteurs »). Sur ces quatre-vingt-quinze pièces, quatre-vingt-quatorze sont nouvelles et une avait paru dans le Cabinet des Muses, 1619.

L'Estoille (de), 46 pièces.

Mareschal, 17 — qui ne seront pas reproduites dans les éditions du Recueil des plus beaux vers de 1630-1638-1642.

Richelieu (Cardinal de), 1 petite épigramme dans les pièces de Bois-Robert.

Sigogne, neveu de Racan, 1 épigramme dans les pièces de Racan.

Tristan, 1 pièce (s'agit-il de Tristan L'Hermite, c'est probable) M. Bernardin a trouvé cette pièce dans l'édition de 1638 n'ayant pas rencontré le Recueil de 1627.

Vernaizon, 1 petite pièce dans les poésies de L'Estoille.

B) Poètes cités dans les recueils antérieurs de Toussaint du Bray, mais avec pièces nouvelles.

Malherbe, 62 pièces dont treize nouvelles (une dans la partie « Divers auteurs » : Sus debout, la merveille des belles (2).

Maynard, 140 pièces dont cent trois nouvelles (y compris les cinq épigrammes et l'ode non signées, dans la partie « Divers Auteurs ») et trente-sept déjà publiées dans le Parnasse, 1607, et les Délices de 1615, 1618 et 1620 (dernier recueil).

(1) Bois-Robert avait adressé une épître en vers à M. Conrart, secrétaire du Roy, dans laquelle il se plaignait que Conrart, plus que pas un autre de ses amis, le pressait de faire imprimer ses Epîtres dont il lui avait signé par avance le privilège ; Conrart lui répondit par une épître, également en vers, dans laquelle il est question du Recueil de Toussaint du Bray :

Tu fais à tort le difficile,
Ne connoist-on pas bien ton style :
Et dans ce Recueil renommé
Qui par du Bray fut imprimé
Où les plus célèbres poètes
Ont fait résonner leurs Musettes,
Te voit-on pas en rang d'oignon,
Aller de pair à compagnon
Avec Mont-Furon et Lingendes,
Et les Muses nobles et grandes,
Du Grand Malherbe et de Racan
Dont on fait si grand can, can.

(Les Epîtres de M. de Bois-Robert. Paris, 1647, in-4).

(2) Cette poésie est indiquée par M. Ludovic Lalanne dans son édition de Malherbe, comme ayant paru dans les Délices de 1615, tome II ; on sait qu'il n'y a pas à proprement parler de second volume de 1615, sinon le Second livre des Délices de Jean Baudouin, 1620, et elle n'y est pas.

- Monfuron*, 33 pièces dont douze nouvelles et vingt-et-une des recueils antérieurs : onze du Second Livre et dix des Délices de 1620 (dernier recueil).
Porchères (d'Arbaud de), 1 sonnet qui se trouve mêlé aux poésies de Bois-Robert.
Racan, 61 pièces dont vingt-huit nouvelles et trente-trois déjà publiées dans les Délices de 1620 (dernier recueil), soit ensemble soixante-et-une pièces.

C) Poètes déjà cités mais sans pièces nouvelles, c'est-à-dire dont l'éditeur a simplement reproduit quelques pièces.

- Beaumont-Harlay (de)*, l'ode à Cléomède des Délices de 1615.
Bellan (de), 3 pièces dont deux non signées avaient paru dans les Délices de 1615.
Brun, 1 sonnet (signé Le Brun) des Délices de 1620 (dernier recueil).
Callier, 1 pièce des Délices de 1615.
Cramail (Comte de), « La Nuit » qui avait paru pour la première fois dans le « Nouveau recueil des plus beaux vers de 1609 » et ensuite dans d'autres recueils postérieurs.
La Picardière Forget (de), 4 sonnets, dont trois non signés du Nouveau recueil de 1609.
Lingendes (de), 12 pièces des Délices de 1615 et 1620 (dernier recueil).
Méziriac (de), 4 pièces : un sonnet signé et trois sonnets non signés des Délices de 1620 (dernier recueil).
Motin, 42 pièces des Délices de 1615 et du Second Livre de Jean Baudoin : trois non signées dans la partie « Divers auteurs » avaient déjà paru dans le Nouveau recueil de 1609.
Touvant (Ch. de Piard, sieur d'Infrainville et de), 10 pièces des Délices de 1620 (dernier recueil), et recueils antérieurs.

7° *Recueil des plus beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan, Maynard, Bois-Robert, Monfuron, Lingendes, Touvant, Motin, de L'Estoille et autres divers auteurs des plus fameux esprits de la Cour. Reveuz, corrigez et augmentez. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint Jacques, aux Espics meurs. M. DC. XXX. (1630) Avec privilège du Roy. In-8.*

4 ff. n. chif. comprenant le titre, l'épître dédicatoire à Monseigneur le Comte de Moret, les stances à Monseigneur le Comte de Moret, signées l'Estoille, l'Advertissement et le privilège. — P. 1 à 918, 10 ff. n. chif. pour la table et 1 ff. pour les « Fautes survenuës en l'impression des vers de Monsieur de Maynard ».

Dans les exemplaires cartonnés, les seuls qui se rencontrent aujourd'hui, les pages 869 à 878 sont en double. Après la première page cotée 870, se trouvent 2 ff. n. chif. contenant des stances non signées.

Dans les quelques très rares exemplaires non cartonnés, les pages 865 à 870 donnent

une ode au duc de Savoye (1) signée Maynard, mais cette ode ayant été supprimée sur ordre du Cardinal de Richelieu, l'éditeur l'a remplacée par un carton renfermant des stances et deux sonnets signés Du May, seigneur de Saint-Aubin et des stances non signées : « Éloigné de ces lieux où mon inquiétude ».

L'ode est bien à la table, par contre les pièces du carton n'y sont pas indiquées.

L'épître dédicatoire signée Toussaint du Bray et le privilège (sauf que le nom de Mareschal n'y figure plus) sont les mêmes que dans l'édition de 1626 ou 1627.

« L'advertissement » est nouveau :

« Lecteur, il n'y a rien dans ce livre que tu n'ayes déjà veu, excepté quelques vers que tu trouveras parfaitement bons. Je te pourrois bien donner tous ceux que Monsieur de Malherbe nous a laissez, mais je me contente de te présenter ce qu'il a fait de mieux. Au reste, je te conjure de croire que voicy les ouvrages des plus beaux Esprits du siècle, et qu'ils sont en meilleur ordre que tu ne les as jamais veus. Mal aisément y remarqueras-tu d'autres faultes que celles de l'impression. Et jusqu'à tant que je te donne un second Recueil de pièces nouvelles, tu dois penser que celles-cy sont incomparables ».

Les pages 1 à 918 contiennent : Malherbe (1 à 150) ; Racan (151 à 264) ; de Maynard (265 à 495) ; page 496 « Advertissement au lecteur » : « Parce que dedans les vers de Monsieur de Maynard, il s'est glissé quelques fautes notables que l'on n'a peu corriger ; je te prie de prendre à gré de les voir marquées à la fin de ce livre. Quelque soin que l'on ait apporté en cette impression, l'on a peu tout corriger exactement, il faudroit que les Auteurs fussent les Imprimeurs eux-mesmes « Du Bray » ; de Bois-Robert (497 à 592) ; de Monfuron, abbé de Valsainte (593 à 648) ; de Lingendes (649 à 695) ; Sieur d'Infrainville et de Touvant (696 à 729) ; Motin (730 à 833) ; Divers auteurs : La Nuict de Monsieur le Comte de Cremail (834 à 836) ; Tristan (837 à 839) ; ode à Cléomède, de Beaumont-Harlay (840 à 847) ; Callier (848-4) ; 3 sonnets non signés de La Picardière et 1 signé (850 à 853) ; 3 sonnets non signés de de Méziriac et 1 signé (854 à 857) ; 2 pièces non signées de de Bellan et 1 signée (858 à 864) ; stances et 2 sonnets du sieur du May, seigneur de Saint-Aubin (865 à 869) ; stances non signées (870 et 2 ff. non chif.) ; stances et 1 épigramme (2) signés Maynard (871 à 874) ; 2 pièces de Bois-Robert

(1) Cette ode est restée inconnue, avec bien d'autres pièces de Maynard, du dernier éditeur des Œuvres poétiques du Président d'Aurillac. Elle a été reproduite pour la première fois dans la brochure de MM. Paul Durand-Lapie et F. Lachèvre : « Deux homonymes au XVII^e siècle, François Maynard, président au présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française et François Ménard, avocat à la Cour de Parlement de Toulouse et au présidial de Nîmes. Etude bibliographique suivie d'une notice bibliographique et de 76 pièces omises dans l'édition des Œuvres poétiques de François de Maynard donnée par M. Garrisson (1885-1888). Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire, 1899.

Voici ce qu'en dit Maynard, dans une lettre (240) à De Flotte, non datée :

Pour l'ancienne pièce faite contre le duc de Savoye, je voudrais il y a longtemps qu'elle fut perdue, ce n'est pas mon intention de la déterrer ; je me servirai ailleurs de beaucoup de vers qui y sont, je ne demande que le repos et ne veux faire que des choses innocentes. (Les lettres du Président Maynard, 1652, in-4°).

(2) Cette épigramme est la même que celle qui se trouve page 421.

(875 à 878) ; 1 sonnet du Comte de Nançay (869) ; 1 sonnet de Du Mas (870) : de L'Estaille (870 à 918).

Ce recueil de 1630, le dernier publié par Toussaint du Bray, donne 518 pièces (dont neuf non signées sur lesquelles une nouvelle) qui se décomposent ainsi :

85 nouvelles sur lesquelles : cinq de trois poètes non cités, une anonyme et soixante-dix-neuf de poètes ayant figuré dans le recueil précédent de 1627 (y compris l'ode au duc de Savoie, de Maynard) ;

Et 433 (dont huit non signées) qui avaient paru dans le recueil précédent de 1627.

A) Poètes nouveaux.

Du Mas, 1 pièce.
Du May (seigneur de Saint-Aubin), 3 pièces.
Nançay (Comte de), 1 pièce.

B) Poètes ayant figuré dans les recueils antérieurs de Toussaint du Bray, mais avec des pièces nouvelles.

Bois-Robert, 44 pièces dont douze nouvelles et trente-deux du recueil précédent de 1627, sans compter l'épigramme du Cardinal de Richelieu.
L'Estaille (de), 42 pièces dont deux nouvelles et quarante du recueil précédent de 1627, sans compter la petite pièce de Vernaizon.
Maynard, 193 pièces dont soixante-quatre nouvelles (y compris l'ode au duc de Savoie) et cent vingt-neuf du recueil précédent de 1627. Dans les soixante-quatre pièces nouvelles, nous ne comprenons pas l'épigramme. « Anne depuis qu'un de tes yeux » qui n'est qu'une nouvelle version de celle de 1627 : « Depuis qu'une nuit éternelle ».
Racan, 62 pièces dont une nouvelle : L'épigramme à M. de Porchères d'Arbault sur son poème de la Magdeleine : « Cette sainte de qui les veilles » et soixante-et-une du recueil précédent de 1627. L'ode à M. de Balzac : « Ingrates filles de mémoire » a été complètement modifiée et est devenue : « Doctes nymphes par qui nos vies ».

C) Poètes ayant figuré dans les recueils antérieurs de Toussaint du Bray, mais sans pièces nouvelles.

Beaumont-Harlay (de), 1 pièce du recueil précédent de 1627.
Bellan (de), 3 — (dont deux non signées).
Callier, 1 —
Cramail (Comte de), 1 —
La Picardière Forget (de), 4 — (dont trois non signées).
Lingendes (de), 12 —

<i>Malherbe,</i>	62 pièces du recueil précédent de 1627.	
<i>Méziriac (de),</i>	4	— (dont trois non signées).
<i>Monfuron,</i>	33	—
<i>Motin,</i>	37 pièces sur quarante-deux du recueil précédent de 1627.	
<i>Touvant,</i>	10 pièces du recueil précédent de 1627.	
<i>Tristan,</i>	1	—

Ce recueil de 1630 a été donné à nouveau en 1638. Paris, chez Pierre Metayer, in-8 et cette même édition de 1638 a été remise en circulation avec un nouveau titre. Paris, 1642, chez Nicolas de la Vigne.

Barthélemy ANCELIN

Lyon (1613).

Thibaud et Barthélemy Ancelin ont donné de nombreuses réimpressions des *Muses ralliées*, réimpressions que nous avons signalées à la suite des éditions originales parisiennes. Barthélemy Ancelin a publié le recueil suivant qui lui appartient en propre :

Les Marguerites prétiques tirées des plus fameux poètes françois, tant anciens que modernes, réduites en forme de lieux communs et selon l'ordre alphabétique, nouvellement recueillies et mises en lumière par Esprit Aubert, avec un indice très ample de chaque matière. A Lyon, Barthélemy Ancelin, Imprimeur ordinaire du Roy. M. DC. XIII(1613), avec privilège de Sa Majesté. In-4.

4 ff. liminaires comprenant le titre, l'épître dédicatoire à Monseigneur Louys de la Vigne, évêque et comte d'Uzez, signée Esprit Aubert, des :

Stances à l'auteur, signées *Paul-Ant. d'Agart, escuyer de Cavaillon.*

— — *Ant. de Leutre, Doct. méd. provençal.*

Une ode pindarique, — *Cl. Mestral.*

Des stances, — —

Sonnet, — *Le Protonot-Pillet.*

— — *François Arduin, Ambrunois, licencié ès-droits.*

Quatrain, — *Esp. Genet, cousin et filliol de l'auteur.*

Sonnet, — *Le Chanoine Martin de l'Isle de Venice.*

P. 1 à 1215. — 14 ff. n. chif. pour la table et le privilège à la date du 26 Avril 1612. L'achevé d'imprimer pour la première fois est du 21 Novembre 1612.

Nous n'avons pas dépouillé cette vaste compilation faite à l'image des Marguerites poétiques latines, qui renferme les noms de presque tous les poètes de la seconde moitié du XVI^e siècle, et cela, parce qu'elle ne donne que des extraits de pièces et souvent quelques vers seulement. Dans ces conditions, ces citations ne rentrent pas dans le cadre de notre travail.

G

M. COURANT

Lyon (1622).

1^o *La Cresme des bons vers de ce temps. Lyon. M. Courant. 1622. Petit in-8.*

Ce volume de 418 p., cité dans le Bulletin du Bibliophile de la librairie Techener (année 1846, p. 955), ne paraît se trouver dans aucune de nos grandes bibliothèques publiques, où nous l'avons cherché inutilement. Il doit constituer la première édition du *Séjour des Muses ou la Cresme des bons vers*, puisqu'il renferme, d'après la note du rédacteur du Bulletin du Bibliophile, des poésies de Ronsard, Théophile, Bertaut, Revol, de Bellan et de Beaumont-Harlay, qui sont certainement les mêmes que celles des éditions du recueil ci-après de Rouen 1626, 1627 et 1630. Il est probable que les poésies de D'Aubigny père et fils (D'Aubigné), etc., etc., y figuraient également, quoiqu'elles ne soient pas mentionnées dans la note en question. Nous ajouterons que le titre seul des dites éditions de 1626, 1627 et 1630 porte *Le Séjour des Muses*; dans l'intérieur du volume on ne lit plus que *La Cresme des bons vers*, constatation qui vient à l'appui de notre hypothèse.

DARÉ

Rouen (1626).

2^o *Le Séjour des Muses ou la Cresme des bons vers : tirez du meslange et cabinet des sieurs de Ronsard. Du Perron. Aubigny père et fils. De Malherbe. De Lingendes. Motin. Maynard. Théophile. De Bellan. Et autres bons Autheurs. A Rouen, chez Daré. M.DC. XXVI (1626 ou 1627). In-8.*

Titre. P. 3 à 421 et 4 ff. n. chif. pour la table. — P. 200, on lit « J'ay voulu mesler ces pièces du Sieur de Ronsard, pour faire voir la différence du stile du passé au présent ». Pour apprécier l'à-propos de cet avis, il convient de rappeler qu'aucun recueil collectif publié de 1600 à 1626 ne renferme de poésies de Ronsard, quoiqu'on ait donné, dans cet intervalle, plusieurs éditions de ses Œuvres.

Voici le texte de l'avis « Au Lecteur » :

« Les fleurs d'un parterre esmaillé ne sont pas toutes esgales en bonne odeur : J'ay tiré ce bouquet des plus agréables et mieux parées, dont je fay part à tous les braves du siècle, et promets de faire bien-tost voir la motelle des meilleurs Satyriques, tant pour le plaisir du public que mon contentement particulier. »

Ce recueil qui, pour nous, n'est que la réimpression pure et simple de *La Cresme des bons vers* de 1622, contient 148 pièces dont 45 nouvelles et 103 extraites des recueils publiés antérieurement. Nous attirons l'attention sur les sept pièces de Constant d'Aubigné, père de M^{mo} de Maintenon et fils haï d'Agrippa d'Aubigné. Quatre de ces pièces sont curieuses, parce qu'elles expriment la douleur que lui causait la colère paternelle.

Ces 148 pièces se décomposent ainsi :

A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire qui ne figuraient pas dans les recueils antérieurs.

D'Aubigny le Fils (Constant, fils d'Agrippa d'Aubigné), 7 pièces.

I. C., sieur du Breuil, 3 pièces.

B) Poètes cités dans les recueils antérieurs, mais avec pièces nouvelles.

Bellan (de), 6 pièces : deux nouvelles et quatre des Délices, 1615.

Bertaut, 19 pièces : six nouvelles (dont deux provenaient du Recueil de quelques vers amoureux, 1602 (1) et treize des recueils antérieurs : quatre du Cabinet des Muses, 1619, trois du Nouveau recueil de 1609, trois du Parnasse (1^{er} vol.), 1607, deux des Muses ralliées, 1603, et une du Recueil des Bonfons de 1598.

D'Aubigny le Père (Théodore Agrippa d'Aubigné), 5 pièces : deux nouvelles et trois des Muses ralliées, 1603.

Théophile, 19 pièces : quinze nouvelles, mais qui avaient figuré dans l'édition originale des Œuvres du sieur Théophile, Paris, Pierre Billaine, 1621, in-8, et quatre des recueils antérieurs : une du Second livre des Délices, 1620, et trois du Cabinet des Muses, 1619.

Ronsard, 10 pièces qui avaient paru dans les éditions des Œuvres du poète.

C) Poètes cités dans les recueils antérieurs, mais sans pièces nouvelles.

Beaumont-Harlay (de), l'ode à M^r Des Yveteaux, du Nouveau recueil de 1609.

Cramail (Comte de), la chanson du Nouveau recueil de 1609.

Du Perron, 4 pièces : deux des Muses ralliées, 1603, et une du Recueil des Bonfons, 1598.

D'Urfé (Honoré), 1 pièce du Nouveau recueil de 1609.

Lingendes (de), 13 pièces : dix du Nouveau recueil de 1609 et trois du Parnasse (2^e vol.), 1607.

(1) Ce recueil, qui ne porte pas de nom d'auteur, est tout entier de Bertaut. Les trois premières pièces des six nouvelles étaient déjà dans l'édition de 1620 des Œuvres poétiques de Bertaut.

- Malherbe*, 6 pièces : une du Parnasse (1^{er} vol.), 1607, quatre des Muses ralliées, 1603, une des Diverses poésies nouvelles, 1597.
- Maynard*, 22 pièces : dix-sept des Délices, 1615, trois du Parnasse, 1607 (1^{er} vol.) et deux du Parnasse, 1607 (2^e vol.).
- Motin*, 4 pièces : trois du Nouveau recueil de 1609 et une du Parnasse, (1^{er} vol.), 1607.
- Porchères (Laugier de)*, 17 pièces : deux du Parnasse (1^{er} vol.), 1607, huit des Muses ralliées, 1603, une des Muses ralliées, 1599, deux de l'Académie des poètes, 1599, deux du Second recueil, 1599, et deux des Diverses poésies nouvelles de 1597.
- Revol (de)*, 3 pièces : deux des Délices (dernier recueil), 1620, et une du Second livre des Délices, 1620.
- Tourant, (Ch. de Pyard, sieur d'Infrainville et de)*, 7 pièces : trois du Second livre des Délices, 1620, une des Délices, 1615, une du Parnasse (1^{er} vol.), 1607, et deux du Parnasse (2^e vol.), 1607.

Ce recueil a été réimprimé ou plutôt remis en circulation, sous les dates de 1627 et 1630 : à Rouen, chez Martin de la Motte, rue de la Vicompté, devant le Coullom, avec privilège du Roy.

RECUEILS PARTICULIERS

Nous n'avons pas donné pour les recueils particuliers le texte des épîtres dédicatoires, des avis aux lecteurs, etc., parce que ces documents ne présentent aucun intérêt au point de vue de l'histoire poétique du XVII^e siècle.

Robert ESTIENNE et P. CHEVALIER

Paris (1611).

Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand très chrestien roy de France et de Navarre. Et sur le sacre et couronnement de Louis XIII, son successeur. Dédié à la Royne, mère du Roy, Régente en France. Par G. (Guillaume) Du Peyrat, Aumosnier servant du Roy. A Paris, chez Robert Estienne, ruë S. Jean de Beauvais et chez P. Chevalier, au Mont St Hilaire. M. DC. XI (1611). Avec privilège de Sa Majesté (1). In-4.

5 ff. liminaires comprenant le titre sur lequel est collé au verso un portrait de la Reine Mère au bas duquel se trouve un quatrain de Robert Estienne, l'épître dédicatoire : A la Royne, mère du Roy, régente en France, signée du Peyrat, un avis « Au Lecteur », 1 ff. bl. sur lequel est collé le portrait d'Henri IV avec un quatrain non signé. Ff. 1 à 150, p. 5 à 18, 3 à 7, 5 à 16, 3 à 12, 1 ff. bl. sur lequel se trouve collé un portrait de Louis XIII enfant, à cheval et sous lequel on lit six vers non signés ; ff. 1 à 17 et 1 ff. n. chif. contenant le privilège daté du 18 août 1610 donné à Robert Estienne et à P. Chevalier pour six années signé Chalopin, enregistré le 27 août 1610.

Ce recueil renferme 52 pièces françaises et un assez grand nombre de poésies grecques, latines, italiennes et espagnoles, dont dix-sept anonymes. Sur ces dernières, nous avons pu en attribuer une, grâce à une indication manuscrite du temps sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, ce qui a porté à 36 le nombre des pièces d'auteurs connus et réduit à 16 celui des pièces anonymes.

Les 36 pièces signées sont de :

<i>Bénévent (Jérôme de),</i>	1 pièce.
<i>Billard de Courgeney,</i>	1 —
<i>Boutheroue (Alexandre),</i>	1 —
<i>Chabans (Louis de) sieur du Meyne,</i>	1 —
<i>Champelour, prieur de S^t Robert de Montferrand en Auvergne,</i>	2 pièces dont une douteuse.
<i>Dubois de Pincé,</i>	2 pièces : 1 ode et 1 distique.
<i>Du Jour,</i>	1 —
<i>Du Monstier (Daniel),</i>	2 —

(1) Ce recueil a été l'objet d'une note intéressante de M. Ed. Tricotel. Bulletin du Bibliophile, 1839, p. 738.

<i>Du Peyrat,</i>	4 pièces.	
<i>Estienne (Robert),</i>	2 —	
<i>Fardoil,</i>	1 quatrain.	
<i>F. D. S. P.</i>	1 pièce.	
<i>Habert,</i>	1 —	
<i>Hardy (Sébastien),</i>	1 —	
<i>La Vallée (J. de),</i>	1 —	
<i>Le Blanc,</i>	1 —	
<i>Le Digne (N. sieur de Conde),</i>	1 —	
<i>Melbose,</i>	2 —	
<i>Molinier (Etienne),</i>	1 —	
<i>Nervèze (de),</i>	1 —	
<i>Prevost (Jean),</i>	2 —	
<i>Rohan (M^{lle} Anne de),</i>	1 —	
<i>Sirmond (Jean),</i>	1 —	(non signée).
<i>Sonan (de),</i>	1 —	
<i>S. P.,</i>	1 —	
<i>Tartière,</i>	2 —	

Ce recueil sur la mort de Henri IV ne contient pas toutes les pièces qui ont été publiées à cette occasion, M. Edouard Tricotel en a signalé quelques-unes :

L'Apothéose de Henry le Grand, contenant l'histoire de ses guerres et paix, par Charles Bérault, valet de chambre ordinaire de la Royné. A Paris, chez Jean Lacquehey, rue Judas, 1613, avec privilège du Roy. In-12 de 146 p.

2 pièces de Champflour (voir ce nom).

1 — de Chrestien (Nicolas) sieur des Croix (voir ce nom).

1 — de Colomby (voir ce nom).

La Nymphé rémoise, au Roy, (par Jacques Dorat) à Reims, chez Simon de Foigny, imprimeur à l'enseigne du Lion, 1610, avec privilège de Sa Majesté. In-12 de 29 p.

1 pièce de Claude Garnier (voir ce nom).

La Palme sacrée du très haut, très auguste et très invincible prince Henry le Grand, roy de France et de Navarre, avec la mythologie du vray amour et du Persée dévot. A la reyne Marguerite, duchesse de Senlis etc., par Helye Garel, Angevin. A Paris, chez Jean Libert, 1611. In-8 de 38 p.

Lamentations et regrets sur la mort de Henry le Grand, à l'imitation paraphras-tique de la monodie grecque et latine de Fed. Morel, interprète du Roy, par Isaac de La Grange. A Paris, chez Jean Libert, 1610. In-8 de 7 p.

Deuil sur la mort de Henry le Grand, roy de France et de Navarre, mis en vers françois par Timothée Le Mercier, escuyer, sieur de La Hérodière, conseiller et secrétaire du Roy, tirés de la prose du sieur de Lhostal, vice-chancelier de Navarre. A Sedan, de l'imprimerie de Jean Jannon, 1616. In-12 de 92 ff.

L'Heureuse entrée au Ciel du feu roy Henry le Grand, noble harangue de ses louanges, et sacrée prière des François pour le sacre du Roy nouveau, par Ch. de Navières G. S. P. R. A Paris, chez Pierre Mettayer, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, 1610, avec privilège de Sa Majesté. In-8 de 69 p. (la dernière numérotée 50 par erreur).

B

Edme MARTIN

Paris (1613-1628).

1° *Recueil de plusieurs inscriptions pour les statues du Roy Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont eslevées, esgallement armées et à genoux aux deux costez d'une Croix et de l'image de la Vierge Marie, sur le pont de la ville d'Orléans, dès l'an 1458 et de diverses poésies faictes à la louange de la mesme Pucelle. A Paris, de l'Imprimerie de Edme Martin, ruë Saint Jacques, à la Corne de Cerf. M. DC. XIII (1613). In-4.*

4 ff, n. chif. comprenant le titre, l'avis au lecteur (au verso du titre), trois gravures de L. Gaultier dont deux représentent la Pucelle et deux pièces latines signées S. P. Q. Aurel. P. 1 à 60.

Ce recueil renferme un grand nombre de pièces latines et 48 pièces françaises dont deux anonymes. Sur ces deux anonymes, une est signée I. de Cailly dans l'édition de 1628. Il n'est resté ainsi qu'une pièce anonyme.

<i>Bouteroue (Alex.), parisien,</i>	2 pièces.
<i>Bouthillier (Denis),</i>	3 —
<i>Cailly (Jacques de),</i>	6 — dont une signée I. D. C. et une anonyme mais signée dans l'édition de 1628.
<i>C. D.,</i>	1 — (signée Alius dans 1613 et C. D. dans 1628).
<i>Coulombij (François de Cauvigny, sieur de),</i>	1 pièce.
<i>Dorat (Jacques), Archidiacre de Reims,</i>	10 pièces.
<i>Durand (Ursin) père,</i>	6 —
<i>Féal (F. de), gentilhomme d'Orléans,</i>	1 —
<i>Gal (M. de), demoiselle d'Orléans,</i>	1 —
<i>Hermier (Jessé), Conseiller à Caen,</i>	1 —
<i>K. D. C. (Cailly M^{lle} K. de), d'Orléans,</i>	1 — (signée M ^{lle} K. de Cailly dans 1628).
<i>La Forestz (E.), d'Orléans,</i>	1 —
<i>Le Clerc (Antoine), sieur de La Forest,</i>	1 —
<i>Lours (Ph.), curé de Chécy,</i>	1 —
<i>Malherbe,</i>	2 —
<i>Marié (Sim.), vicaire de Chécy,</i>	1 —
<i>Pasquier (Estienne),</i>	4 —
<i>Patris, gentilhomme de Caen,</i>	2 —

<i>Peleus, avocat,</i>	1 pièce.
<i>Trois-Mont (Th. de),</i>	1 —

2^o *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les Tables d'attente estans sous les statues du roy Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont élevées, également armées, et à genoux, aux deux costez d'une Croix, et de l'image de la Vierge Marie estant au pied d'icelle, sur le pont de la ville d'Orléans, dès l'an 1458 et de diverses poésies faites à la louange de la mesme Pucelle, de ses frères et leur postérité : dont la Table sera en la huitiesme page suivante. A Paris, de l'Imprimerie de Edme Martin, ruë S. Jacques, au Soleil d'Or. M. DC. XXVIII (1628).*

4 ff. n. chif. comprenant le titre, l'avis « Au Lecteur », trois gravures de L. Gaultier dont 2 représentent la Pucelle d'Orléans, deux poésies latines et la table des chapitres. P. 1 à 93. (p. 69 : Second recueil d'autres poésies faites à la louange de la mesme Pucelle d'Orléans et de ses parents : recueillies de plusieurs beaux esprits tant d'Italie, de Flandres, de Lorraine que de France). — Manquent les p. 99 à 104. — Gravure se repliant représentant une tapisserie faite y a deux cens ans où est représenté le Roy Charles VII, allant faire son entrée en la ville de Rheims pour y estre sacré à la conduite de la Pucelle d'Orléans. 1429. — P. 105 à 124. (P. 105 : Poème héroïque sur une antique pièce de tapisserie, en laquelle est représenté le voyage du Roy Charles VII en sa ville de Rheims, pour y recevoir son sacre et couronnement, entrepris à la persuasion et conduite de Jehanne, pucelle d'Orléans (448 vers) par N. Bergier, rémois). — P. 1 à 52 : Traitté sommaire tant du nom et des armes, que de la naissance et parenté de la Pucelle d'Orléans et de ses frères, etc.

Ce recueil contient un grand nombre de pièces latines, italiennes et 62 pièces françaises dont 21 nouvelles et 41 du recueil précédent dont une anonyme. Sur les vingt-et-une nouvelles, vingt appartiennent à quatorze auteurs qui ne figuraient pas dans la première édition de 1613.

A) Poètes nouveaux.

<i>Bergier (N.),</i>	1 poème.
<i>Campigny (Adam),</i>	1 pièce.
<i>D'Anglure (Alexandre), seigneur de Bazemont,</i>	1 pièce.
<i>Du Lis (Charles),</i>	1 pièce.
<i>Gournay (M^{llo} de),</i>	3 —
<i>Habert, parisien,</i>	1 —
<i>Halley (M.), avocat général du Roy en la Cour des Aydes,</i>	1 pièce.
<i>Jolly (J.), nivernois,</i>	1 pièce.
<i>Le Blanc (Jean), parisien,</i>	1 —
<i>Le Grand (J.), sieur de Briocourt, avocat du Roy au Présidial de Chaumont en Bassigny,</i>	2 pièces.

<i>Lortigue (Annibal de),</i>	3 pièces.
<i>Poursais (J. de) sieur d'Adomp, gentilhomme lorrain,</i>	1 pièce.
<i>Quatr'hommes (J. L.),</i>	1 pièce.
<i>Roussel (J.), avocat au Parlement,</i>	2 —

B) Poètes figurant dans le recueil de 1613, mais avec pièces nouvelles.

C. D., 1 pièce nouvelle et 1 pièce signée du recueil de 1613.

C) Poètes figurant dans le recueil de 1613 mais sans pièces nouvelles.

<i>Bouteroue (Alex.), parisien,</i>	2 pièces du recueil précédent de 1613.
<i>Cailly (Jacques de),</i>	6 —
<i>Cailly (M^{lle} K. de),</i>	1 —
<i>Coulomb (François de Cauvigny, sieur de),</i>	1 pièce du recueil précédent de 1613.
<i>Dorat (Jacques), archidiacre de Reims,</i>	7 pièces (au lieu de 10) —
<i>Durand (Ursin) père,</i>	5 — (— 6) —
<i>Féal (F. de), gentilhomme d'Orléans,</i>	1 — —
<i>Gal (M. de), demoiselle d'Orléans,</i>	1 — —
<i>Hermier (Jessé), Conseiller à Caen,</i>	1 — —
<i>La Foretz (E.), d'Orléans,</i>	1 — —
<i>Le Clerc (Antoine), sieur de La Forest,</i>	1 — —
<i>Lours (Ph.), curé de Chécy,</i>	1 — —
<i>Malherbe,</i>	2 — —
<i>Marié (Simon), vicaire de Chécy,</i>	1 — —
<i>Pasquier (Estienne),</i>	4 — —
<i>Patris, gentilhomme de Caen,</i>	2 — —
<i>Peleus, avocat,</i>	1 — —
<i>Trois-Mont (Th. de),</i>	1 — —

Toussaint DU BRAY

Paris (1620).

Les Muses en deuil en faveur du sieur Brun, sous le nom de Cléante, pour la mort de son Alcinde. A Paris, chez Toussaint du Bray, rue S. Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique, au Palais, en la gallerie des Prisonniers. M. DC. XX (1620). In-8.

4 ff. liminaires comprenant le titre, une dédicace « Aux Ombres d'Alcinde » et un avis « Au Lecteur ». P. 1 à 64.

Ce recueil contient 28 pièces signées des poètes suivants et une anonyme, soit ensemble 29 pièces :

<i>Bailly,</i>	2 pièces.	
<i>Baudoin (J.),</i>	1 —	
<i>Boissat,</i>	1 —	
<i>Bonnet, frère d'alliance de Brun,</i>	2 pièces.	
<i>Brun,</i>	1 pièce.	
<i>Chenu,</i>	1 —	
<i>Chifflet,</i>	2 —	
<i>Colletet (G.),</i>	1 —	
<i>Connain,</i>	2 —	
<i>Doride,</i>	1 —	
<i>Du Clauseau,</i>	1 —	
<i>Faret,</i>	3 —	sur lesquelles 1 sonnet a paru, mais non signé, dans les Délices de la Poésie française ou dernier Recueil de 1620.
<i>Frenicle,</i>	1 —	
<i>Gomberville (Le Roy de),</i>	1 —	
<i>Gournay (M^{lle} de),</i>	1 —	
<i>Marchant,</i>	1 —	
<i>Mercier,</i>	1 —	
<i>Méziriac (de),</i>	1 —	
<i>Motin (M^{lle}), sœur de feu sieur Motin,</i>	2 pièces.	
<i>Prevost (du Dorat),</i>	1 pièce.	
<i>Tyrsis,</i>	1 —	

La pièce qui termine ce recueil est celle de Du Clauseau, et elle est suivie de l'avis suivant « Le libraire au Lecteur : Ceste pièce, lecteur, estant envoyée trop tard à Monsieur Brun, il a été contraint à son grand regret de la mettre icy, qui n'est pas une place qui corresponde aux mérites du sieur Du Clauseau, maistre juré en ce divin mestier, il en promet bien davantage au sieur Brun, qui ne vous seront point cachez, lecteur, vous priant de croire que je trouveray quelque autre lieu pour vous en reserver ».

D

?

Paris (1622).

Le Temple d'honneur où sont compris les plus beaux et héroïques vers des plus renommez poètes de ce temps non encore veus ny imprimez. Par le chevalier de Lescale, et les sieurs Bois-Robert, Bardin, D'Audiguier, De Serizay, Chappellain, Baudoin, Colletet, La Rocque, La Chappelle, Garnier, avec d'autres compositions tant latines, italiennes qu'espagnolles. A Paris, et se vendent sur le Pont-Neuf, devant la Samaritaine. 1622. Petit in-8.

Deux parties : la première, P. 1 à 48, comprend les poésies françaises ; la seconde, P. 49 à 80, les poésies latines, italiennes et espagnoles sur la mort du baron de Frican.

Les p. 1 à 18 renferment le titre, et l'éloge, par le chevalier de Lescale, de Florimond d'Ardes, baron de Frican (mort jeune en 1619) sous le titre « A l'âme du feu Baron de Frican ».

Lés pièces françaises de ce volume sont au nombre de 17, elles sont toutes signées. En voici le détail :

<i>Bardin (Pierre), de Rouen,</i>	3	pièces.
<i>Baudoin (J.),</i>	2	—
<i>Bois-Robert Métel,</i>	2	—
<i>Chappellain (A.),</i>	1	—
<i>Colletet,</i>	1	—
<i>D'Audiguier,</i>	1	—
<i>Garnier (C.),</i>	1	—
<i>La Chapelle Haly,</i>	1	—
<i>La Rocque,</i>	1	—
<i>Lescale (le chevalier de),</i>	3	—
<i>Serizay (de),</i>	1	—

E

Jacques VILLERY

Paris (1630).

Scævolæ Sammarthani Quæstoris Franciæ Tumulus Lutetiæ. Apud Jacobum Villery in Palatio. D. DC. XXX (1630). Cum privilegio Regis. — In-4.

4 ff. n. chif. y compris le titre. — P. 1 à 274 contenant, p. 1 à 160 : pièces françaises et latines ; p. 160 à 187 : éloge de Scévole de Sainte-Marthe (en latin) ; p. 189 à 227 : la vie de Scévole de Sainte-Marthe par Gabriel Michel, sieur de la Roche-Maillet ; p. 229 à 274 : Oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe prononcée par Urbain Grandier, curé de Loudun. — 1 ff. d'errata.

Ce recueil comprend 44 pièces françaises signées de 29 auteurs.

<i>Adam (Guil.),</i>	2 pièces.
<i>Amariton (L.),</i>	1 —
<i>Arnoul (P.),</i>	1 —
<i>Bergeron (Pierre),</i>	4 —
<i>Bernier de la Brousse,</i>	1 —
<i>Besly (J.), Conseiller et avocat du Roy à Fontenay-le-Comte en Poitou,</i>	1 pièce.
<i>Bordier,</i>	1 pièce.
<i>Brodeau (Julien), avocat au Parlement,</i>	1 —
<i>Colletet (G.), parisien,</i>	1 —
<i>Du Jour,</i>	1 —
<i>Dupin-Pager,</i>	1 —
<i>Fileleul (Michel), escuyer,</i>	1 —
<i>Fouqueteau (L.) sieur de Lencome, avocat au Parlement,</i>	1 pièce.
<i>Garnier (C.),</i>	1 pièce.
<i>Giraudeau (Guy.),</i>	1 —
<i>Heudon,</i>	1 —
<i>La Fons (Jac. de),</i>	1 —
<i>L'Ardillier, avocat au Parlement,</i>	2 —
<i>Longueil (P. de),</i>	1 —
<i>Martineau (P.), avocat au Parlement, prieur de St-Gilles,</i>	1 pièce.
<i>Poncet,</i>	1 pièce.
<i>Rabereul (J.), avocat au Parlement,</i>	1 —
<i>Renaudot (Théophraste), médecin du Roy,</i>	2 pièces.
<i>Rogier (Ch.),</i>	8 pièces.

Rouillard (D.), avocat au Parlement et au Conseil privé du Roy, 1 pièce.

Sainte-Marthe (P. de) de la Jalletière, 3 pièces.

— (*Scévole de) petit-fils de Scévole, 1 pièce.*

Trincant (Louys) procureur du Roy à Loudun, 1 —

*Tristan (Fr. L'Hermite dit Tristan, sieur de Soullières), gentilhomme de la suite de
Monsieur, 1 pièce.*

F

Robert BERTAULT

Paris (1633).

Les nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, Habert, Baro, Racan, L'Estoile, Menard, Desmarets, Maleville et autres. A Paris, chez Robert Bertault, au Palais, en la galerie des Prisonniers. M. DC. XXXIII (1633). In-8.

Titre. P. 3 à 119. — Divers auteurs : Vers sur une statue de Didon, faite en marbre par Cochet, et donnée à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, p. 1 à 26. — Pièces en latin sur le même sujet, p. 27 à 45.

Ce recueil contient :

Dans sa première partie, 11 pièces dont neuf signées et deux non signées. Sur les deux non signées, une est de Malleville, l'autre est de Jean Habert dont le nom figure sur le titre.

Dans sa seconde partie, 54 pièces françaises sur la statue de Cochet sont non signées, mais cinq appartiennent à Malleville puisqu'on les retrouve dans l'édition de ses Poésies (1649).

Voici la liste des poètes cités :

<i>Baro,</i>	1 ode.
<i>Chapelain,</i>	1 —
<i>D. M. (Desmarets),</i>	1 discours en vers.
<i>Godeau,</i>	1 ode.
<i>Habert (Jean),</i>	1 pièce (non signée) en stances.
<i>L'Estoile,</i>	1 — en stances.
<i>Malleville,</i>	1 — en stances et cinq petites pièces (non signées) dans la seconde partie.
<i>Maynard,</i>	3 pièces : 2 odes (1) et 1 épigramme.
<i>Racan,</i>	1 ode.

(1) Ces 2 odes se retrouvent dans l'édition de 1646 des poésies de Maynard, mais avec de tels changements de forme qu'il ne reste presque rien du texte original.

Sébastien CRAMOISY

Paris (1633).

Le Sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu. A Paris, chez Sébastien Cramoisy, Imprimeur ordinaire du Roy, rue S. Jacques, aux Cicognes. M. DC. XXXV. (1635). Avec Privilège du Roy. In-4.

8 ff. liminaires n. chif. comprenant le titre, le portrait du Cardinal de Richelieu, l'épître dédicatoire à Monseigneur l'éminentissime Cardinal duc de Richelieu signée Boisrobert, l'avis « Au Lecteur » signé I. Baudoin, l'extrait du privilège du Roy à la date du 23 avril 1633 donné au sieur de Boisrobert pour 9 ans, le transport du privilège à Sébastien Cramoisy, signé Le Métel, à la date du 10 May 1633 et une petite pièce « Les Muses » signée I. Baudoin. — P. 1 à 210 et 1 ff. pour la table.

Ce recueil contient 73 pièces : soixante-six signées et sept non signées (sur ces sept, une est de Malleville). Il est resté ainsi six pièces anonymes, dont une avait paru dans les *Nouvelles Muses* de 1633.

Sur les soixante-sept pièces signées ou attribuées, quarante-neuf sont nouvelles et les dix-huit autres se décomposent ainsi : sept provenaient du Recueil des plus beaux vers de 1627 de Toussaint du Bray, quatre du même recueil, édition de 1630, et sept des *Nouvelles Muses* de 1633.

Voici la liste des auteurs avec le nombre de leurs pièces :

**A) Poètes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas figuré dans les
Nouvelles Muses de 1633.**

<i>Baudoin (J.)</i> ,	3 pièces.	
<i>Billon</i> ,	1 —	
<i>Boisrobert</i> ,	14 —	dont six nouvelles, les huit autres avaient paru : 4 dans le Recueil des plus beaux vers de 1627 et 4 dans l'édition de 1630 du même recueil.
<i>C. D. C.</i> ,	1 —	
<i>Chanvalon (de)</i> ,	2 —	
<i>Collardeau, de Fontenay</i> ,	1 pièce.	
<i>Colletet (G.)</i> ,	5 pièces.	
<i>Faret</i> ,	1 —	
<i>Frenicle</i> ,	1 —	
<i>Gombauld</i> ,	2 —	
<i>Gournay (M^{lle} de)</i> ,	1 —	

<i>Grandmont (de),</i>	3 pièces.	
<i>La Frezelière,</i>	1 —	
<i>Le Brun,</i>	2 —	
<i>Lemoine (le Père),</i>	2 —	
<i>Le Roy de Gomberville,</i>	3 —	
<i>Malherbe,</i>	3 —	dont une nouvelle, un fragment de la pièce donnée dans le Parnasse Royal et une du Recueil des plus beaux vers de 1627.
<i>Marbeuf (de),</i>	1 —	
<i>Mondory,</i>	1 —	
<i>Porchères d'Arbaud,</i>	1 —	
<i>Richelieu (cardinal de),</i>	l'épigramme donnée dans le Recueil des plus beaux vers de 1627.	
<i>Scudéry (de),</i>	4 pièces.	
<i>S. D. G.,</i>	1 —	
<i>Tristan l'Hermite,</i>	1 —	

B) Poètes des Nouvelles Muses de 1633, mais avec pièces nouvelles.

<i>Baro,</i>	1 pièce nouvelle.	
<i>Des Marets,</i>	2 —	: une nouvelle et la pièce des Nouvelles Muses de 1633, signée D. M.
<i>L'Estoile (de),</i>	3 —	dont une nouvelle, une du Recueil des plus beaux vers de 1627, Toussaint du Bray, et une des Nouvelles Muses de 1633.

C) Poètes des Nouvelles Muses de 1633, mais sans pièces nouvelles.

<i>Chapelain,</i>	la pièce des Nouvelles Muses de 1633.
<i>Malleville,</i>	la — non signée —
<i>Maynard,</i>	2 pièces : un fragment de la première et la seconde ode des Nouvelles Muses de 1633.
<i>Racan,</i>	l'ode des Nouvelles Muses de 1633.

Le Parnasse royal où les immortelles actions du très-chrestien et très-victorieux monarque Louis XIII sont publiées par les plus célèbres Esprits de ce temps. A Paris, chez Sébastien Cramoisy, Imprimeur ordinaire du Roy, rue S. Jacques, aux Cicognes. M. DC. XXXV. (1635). Avec Privilège du Roy. In-4.

6 ff. n. chiff. comprenant le titre, une estampe signée J. Picard, représentant Louis XIII à cheval, l'épître dédicatoire « Au Roy » signée Boisrobert, l'avis « Au Lecteur » signé I. Baudoin, l'extrait du privilège du Roy accordé au sieur de Boisrobert pour 9 ans à la date du 23 avril 1633, le transport dudit privilège à Sébastien Cramoisy à la date du 10 may 1633 signé Le Métel et une petite pièce en vers « Apollon » signée I. Baudoin.— P. 1 à 123 (au verso la table des auteurs).

Chose curieuse, le privilège du Parnasse Royal est donné à la même date que celui du Sacrifice des Muses (1633), mais alors que ce dernier volume à la louange du Cardinal de Richelieu obtenait au moins trois éditions sous différents titres, le Parnasse Royal ne paraissait qu'en 1635, soit deux ans après l'obtention du privilège. De plus 32 auteurs et 73 pièces célébraient Richelieu, tandis que Louis XIII devait se contenter de 24 pièces et de 9 auteurs !

Ce recueil contient 24 pièces dont une en italien et vingt-trois en français. Sur les vingt-trois en français, dix-neuf sont signées desquelles seize étaient nouvelles et trois avaient paru dans les recueils collectifs antérieurs, les quatre autres sont restées anonymes.

Voici la liste des auteurs avec le nombre de leurs pièces :

<i>Baudoin (Jean),</i>	1	pièce nouvelle.
<i>Boisrobert,</i>	5	— dont quatre nouvelles et une du Recueil des plus beaux vers de 1627 (Toussaint du Bray).
<i>Colletet (G.),</i>	5	pièces nouvelles.
<i>Godeau,</i>	1	— des Nouvelles Muses de 1633.
<i>Gournay (M^{lle} de),</i>	1	— nouvelle.
<i>L'Estoile (de),</i>	2	— —
<i>Malherbe,</i>	1	— : la fameuse ode au Roi allant châtier la rébellion des Rochelois.
<i>Maynard,</i>	1	— des Nouvelles Muses de 1633 mais avec des variantes importantes.
<i>Porchères d'Arbaud,</i>	2	— nouvelles.

DEUXIÈME PARTIE

POÉSIES

DES

RECUEILS COLLECTIFS GÉNÉRAUX & PARTICULIERS

publiés de 1597 à 1633.

Les poésies sont classées par noms d'auteurs et dans l'ordre alphabétique du premier vers avec l'indication du recueil collectif dans lequel elles ont paru pour la première fois.

Elles sont précédées d'une notice bio-bibliographique sur chaque auteur, plus ou moins étendue, selon l'importance des renseignements peu connus jusqu'ici que nous avons pu réunir. Cette notice est complétée par la mention des principales sources à consulter et assez souvent par des appréciations littéraires émanant de critiques autorisés.

ADAM (Guil.).

Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur ce poète amateur.

- SCÆVOLAE SAMMARTHANI Sur les ouvrages de M. de Sainte-Marthe père re- *Pendant que le père s'envole*
TUMULUS. 1630. mis au jour par MM. ses enfans. Epigramme.
- Id. Sur les sept enfans masles de M. de Sainte-Marthe. *Sept flambeaux sortent de la race*
Epigramme.
-

AMARITON (L.).

Louis Amariton est probablement de la famille de Jean Amariton, jurisconsulte français, né à Nouette (Auvergne) vers le commencement du XVI^e siècle, mort en 1590. Collègue de Cujas à l'Université de Toulouse. Jean vint à Paris exercer la profession d'avocat. On a de lui des commentaires des épîtres de Cicéron et d'Horace. (Paris, 1553) et des notes sur le trente-neuvième livre d'Ulpien. (Toulouse, 1554).

Nous n'avons rencontré de Louis Amariton que la pièce suivante :

Oraison funèbre sur le trespas de Louis le Juste, Roy de France et de Navarre, prononcée en l'église de Saint-Etienne-du-Mont le 19 juin 1643 par M^e Louis Amariton. Paris, Jacques de Senlecque. 1643. — In 4. (Cat. des livres imprimés de la Bibl. du Roi. T. I. — 1750).

- SCÆVOLAE SAMMARTHANI Sur le décez de M. de Sainte-Marthe, *Astre brillant des Cieux, claire estoille du nord*
TUMULUS. 1630. président en la généralité de Poitiers.
-

ARNOUL (P.).

Est-ce bien P. Arnoul ou n'y a-t-il pas une erreur d'impression ? le P pourrait être un R, car on trouve René Arnoul, poète français, né à Poitiers en 1569, mort à Orléans en 1639. René Arnoul fut attaché à la maison de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et il a laissé un volume de poésies juvéniles « L'Enfance de René Arnoul ». Poitiers, 1587, in-1. En tout cas, Scévole de Sainte-Marthe dont il est question dans l'épigramme ci-après a passé la plus grande partie de sa vie à Poitiers et René Arnoul se trouve de compagnie, dans le Scævolæ Sammarthani Tumulus, avec Tristan l'Hermite, gentilhomme attaché également à Gaston d'Orléans.

- SCÆVOLAE SAMMARTHANI Epigramme sur la mort de feu *Veux-tu sçavoir pourquoi le Parnasse est en deuil*
TUMULUS. 1630. M. de Sainte-Marthe.
-

A. T.

Il nous a été impossible de découvrir à quel poète s'appliquent ces initiales.

- MUSES BALLIÉES. 1603. Sonnet (1). *Plusieurs ont fait grand cas entre les Ptolémées*
-

(1) Ce sonnet a été reproduit dans le Parnasse de 1607 (1 vol.).

BAILLY.

Quel est ce Bailly, ami de Brun, de Faret, de G. Colletet ?

On trouve un François Bailly, dont la date de naissance est inconnue et qui est mort en 1651 à Sainte-Vertu, près de Chablis. Fils d'un vigneron de la paroisse de Saint-Père d'Auxerre, il commença ses études dans cette ville et les poursuivit à Paris, où il fut chargé de l'éducation du Comte de Tonnerre. Il voyagea ensuite en Italie et en Flandre. A son retour, et quoique simple clerc, il devint curé de Vitry dans le diocèse d'Auxerre. Mais bientôt, renonçant à l'état ecclésiastique, pour lequel il n'avait pas de vocation, il se maria. On a de lui un recueil imprimé à Anvers et dédié à l'archiduchesse Isabelle comprenant différentes pièces de théâtre, plusieurs sonnets, etc.

MUSES EN DEUIL 1620. Quatrain pour Alcinde. *Dès qu'Alcinde mourut, pour la rendre immortelle*
 Id. A Cléante (1), sur la mort de son Alcinde. Sonnet. *Ta face sans couleur, où la mort est dépeinte*

A consulter : Papillon. Bibl. des auteurs de Bourgogne. T. I. p. 2.

BAR (Duchesse de) sœur du Roy.

Catherine de Bourbon, Princesse de Navarre, Duchesse de Bar, née à Paris le 7 février 1558 était fille d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et de Jeanne d'Albret. Le roi Henri le Grand son frère la maria le 30 janvier 1599, avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Elle eut assez de répugnance à donner son consentement à cette union, car elle avait depuis longtemps beaucoup d'amitié pour un seigneur de haute naissance, et elle avouait de bonne foi qu'on faisait une grande violence à son inclination. Elle mourut à Nancy, sans lignée, le 13 janvier 1604 et fut enterrée à Saint-Georges de Vendôme.

En dehors des deux pièces signées de son nom que nous trouvons dans les recueils collectifs, nous citerons plusieurs poésies qui lui ont été adressées ou dont elle a été l'objet :

Bertaut :

Un sonnet : Vertueuse princesse, ornement de nostre âge ;

Un sonnet en réponse à celui de Madame la Duchesse de Bar qui commence ainsi, Cet œil par trop hardy : Comme oser regarder une divine essence ;

Un sonnet : Comme le Mont-Gibel respand en mille lieux ;

Larmes sur le trespas de feu Madame, sœur unique du Roy : Donc, o grande Princesse, après ta vaine attente.

(1) Brun (Ant.) de Dôle.

Malherbe :

Pour Monsieur de Montpensier, à Madame devant son mariage : Beau ciel par qui mes jours sont troubles ou sont calmes.

Ces stances composées en 1591 ou au commencement de 1592 avaient pour objet le mariage projeté et qui n'eut pas lieu, de Catherine de Bourbon avec le duc de Montpensier.

De Vermeil :

Epithalame de Monsieur le Duc de Bar, prince de Lorraine et de Madame Catherine de Bourbon, sœur unique du Roy (Muses ralliées, 1603).

Voici les deux pièces en question de la Duchesse de Bar :

- MUSES RALLIÉES. 1603. Sonnet fait promptement sur *Cet oeil par trop hardi, cet oeil audacieux (n. s.)*
un mal d'yeux.
- PARNASSE (2^e VOL.) 1607. Stances en forme de prière *O Dieu, je n'en puis plus, la douleur qui m'accable*
faites durant sa maladie.

BARDIN (P.).

Pierre Bardin, né à Rouen en 1590, mort en 1637, fut un des premiers membres de l'Académie française. Il se noya en voulant sauver d'Humières, son élève et son bienfaiteur ; Godeau composa son éloge, Chapelain son épitaphe en vers et l'abbé de Cerisy son épitaphe en prose.

Ce rouennais comptait parmi ses amis Faret, Brun et Saint-Amant. Ce dernier dans sa pièce *La Vigne* ne l'a pas oublié :

*Bardin, dont la saine doctrine
Incaguant Aristote et Pléne
Prouve que le vin seulement
Mérite le nom d'élément.*

Bardin a laissé peu de poésies. Pour ses autres ouvrages, nous renvoyons à l'Histoire de l'Académie française de Pellisson et d'Olivet dont une excellente réimpression a été donnée par M. Livet.

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne renferment que trois pièces de Bardin :

- LE TEMPLE D'HONNEUR. 1622. Ode à la renommée sur les funérailles *Arreste-toy viste, courrière*
du baron de Frican.
- Id. Epitaphe du baron de Frican. *Cy gist qui fut aux champs guerriers*
- Id. Sur la blessure du baron de Frican. *Si ton chef eust esté comme fut autrefois*

BARO (B.).

Balthazar Baro (1) né en 1600 à Valence en Dauphiné, mort en 1650. Secrétaire d'Honoré d'Urfé, il fit imprimer, après la mort de ce dernier, la quatrième partie de l'*Astrée* et composa la cinquième. Protégé de la duchesse de Chevreuse et, pour cette raison, peu sympathique à Richelieu, il n'en devint pas moins en 1633, membre de l'Académie française. Sur la fin de sa vie, il obtint deux offices de nouvelle création, l'un de Procureur du Roi au Présidial établi depuis peu à Valence, l'autre de Trésorier de France à Montpellier.

Baro, en dehors de la cinquième partie de l'*Astrée*, a laissé :

1° Le Cléosandre, où sont rapportés tous les passe-temps du Carnaval de Toulouse, en 1624, ballet par le sieur Baro. Tolose, Boude. 1624. In-8.

Voici le détail de ce curieux ballet :

Les Fols. — Le Cannibal amoureux du Soleil. — Le Fol Anglois, transformé en sa maîtresse à force de penser à elle. — Le François fol amoureux de soy-mesme. — Les bergers et bergères. — Bacchus avec ses satyres. — Les Ennemies des passe-temps d'amour. — Les Vierges vestales. — L'Empirique ou Opérateur. — Les crieurs de mort aux rats. — Les bourgeois qui courent au feu. — Triomphe d'amour. — Stances pour les amans volages. — Les Jaloux. — Les Parleurs. — Cartel des disgraciés. — Hercule amoureux d'Omphale. — Amour triomphant. — Récit de la Renommée. — Cléosandre à tous Chevaliers errants. — La Nuit. — Prologue de la Nuit. — L'Amoureux à la nuit. — L'escolier qui va de nuit. — Les pages tireurs de laine. — Pyroale l'oublier. — Le magicien Apollidon. — Les sorcières amoureuses de trois jeunes bergers. — Les sorcières à leurs jeunes bergers. — Les songes. — Coursos de la Serenado. — L'Ombre de Rodomont. — Cartel des Chevaliers du Firmament aux Dames. — Cartel des Chevaliers du Firmament à tous Chevaliers. — Le Chevalier des Larmes. — Pierre de Provence et la belle Maguelonne. — Castor et Pollux. — Maxima en amour. — Urgande la descognuë. — Don Agesilan de Colchos. — Don Birmarrez. — Récit de la Musique. — Cléosandre africain. — Les Chevaliers africains conduits par Cléosandre. — Clorimant pilote. — Cartel d'Ameridor.

Cette pièce non citée ne figurait pas dans le Cat. Soleinne, nous l'avons trouvée dans le Cat. de la Bibl. La Vallière, partie rédigée par Njon. T. VIII, p. 232 (n° 18,524).

2° Les poèmes dramatiques suivants :

Celine, poème héroïque (5 actes prose) et la tragédie d'Holopherne (3 actes vers). Paris, 1629. In-8.

La Clorise, pastorale (5 actes vers) titre gravé. Paris. 1631. In-8.

Saint-Eustache, martyr, poème dramatique (5 actes vers). — 1639. In-4.

La Clarimonde, tragi-comédie (5 actes vers). — 1640. —

La Parthénie, tragédie (5 actes vers). — 1641. —

Le Prince fugitif, poème dramatique, (5 actes vers). — 1648. —

Cariste, ou les charmes de la beauté, poème dramatique (5 actes vers). — 1651. —

Rosemond, tragédie, (5 actes vers). — 1651. —

L'Amante vindicative, — — 1652. —

(1) Voir le T. II pour les poésies de Baro publiées après 1635.

3° Une ode pour M. le Cardinal de Richelieu, contre l'auteur d'un libelle. Paris, 1637. In-4. Cette pièce a environ 200 vers.

Enfin Guy Allard, dans sa Bibliothèque du Dauphiné, lui attribue la Comédie des Comédiens que le Cardinal de Richelieu fit représenter devant le Roi.

Appréciation littéraire : « Baro a conservé longtemps la réputation d'un grand écrivain et l'ancien Dictionnaire de l'Académie avait souvent invoqué son autorité. Aujourd'hui il est à peine connu de nom, et cependant il n'y a pas une seule de ses pièces, pas une seule des scènes qu'elles renferment, où l'on ne remarque des beautés de premier ordre, qu'on remarquerait même dans Corneille. La réhabilitation littéraire de Baro serait plus facile et aussi juste que l'était celle de Ronsard. » (P. Lacroix. Cat. Soleinne. T. I, p. 222).

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 contiennent 15 pièces de Baro :

13 pièces (de jeunesse, Baro n'avait pas vingt ans) dans le Second livre des Délices de J. Baudoin (1620), pièces qui n'ont jamais été reproduites.

1 — dans les Nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, etc. Paris, 1633.

1 — dans le Sacrifice des Muses au grand Cardinal de Richelieu. Paris, 1635.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet de Cloris sur le retour de son amant.	<i>Cet astre de la Cour, qui dans son influence</i>
Id.	Sonnet.	<i>Ceste beauté qui peut mes travaux secourir</i>
Id.	Sonnet.	<i>Depuis que ta beauté demande à mon service</i>
Id.	Id.	<i>Depuis que ton humeur portée au changement</i>
Id.	Sur un despart. Stances.	<i>Faut-il que j'absente ces lieux</i>
SACRIFIÈRE DES MUSES, 1635.	A Monseigneur l'Éminentissime Cardinal de Richelieu. Stances.	<i>Grand Duc, c'est aujourd'hui que nos cœurs sont</i> [contents]
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Je languissois au lit, et mon mal trop puissant</i>
Id.	Sonnet	<i>Je songeois un matin, que Madame touchée</i>
Id.	Id.	<i>O Ciel, la longue nuit ! je crois que Jupiter</i>
Id.	Sur la perte d'un portrait. Stances.	<i>Parmy le rigoureux tourment</i>
Id.	A son Altesse de Savoie.	<i>Prince, l'amour du Ciel, comme l'honneur du</i> Monde
Id.	Sonnet.	<i>Quand je pense, beaux yeux, à vostre éloignement</i>
NOUVELLES MUSES, 1633.	A Monseigneur le duc d'Aluin, Pair de France, Gouverneur du haut et bas Languedoc. Sur la mort de Monseigneur le Mareschal de Schomberg (1), son père. Ode.	<i>Schomberg, c'est trop donner de larmes</i>

(1) Henri de Schomberg, maréchal de France, mort à Bordeaux, le 17 novembre 1632, à 49 ans.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620. Sonnet.

Sus, mon cœur, souspîrons, mais éternellement

Id.

Id.

Un beau jour de Printemps que les arbres fleuris

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie française. — Moreri : Dict. historique. — Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 123. — Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. T. IV, V, VI et VII (notices sur les pièces de Baro). — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. T. II, p. 45. — Cat. Soleinne.

BAUDOIN (J.).

Jean Baudoin (1) né à Pradelle en Vivarais, mort en 1650. Voici en quels termes en parle Pellisson : « Il voyagea dans sa jeunesse et passa le reste de sa vie à Paris, avec le destin de la plupart des gens de lettres, c'est-à-dire sans y acquérir beaucoup de bien. Il fut lecteur de la reine Marguerite et, depuis aussi, il le fut du Maréchal de Marillac. Nonobstant la goutte et les autres incommoditez dont il étoit accablé en sa vieillesse, il ne laissa pas de travailler jusqu'à la fin. Il étoit de petite taille, avoit le poil chatain et le teint vif. » Baudoin fut un des premiers membres de l'Académie française.

Nous reproduisons son sonnet « vécu » sur « la goutte » qui a été publié dans le Nouveau Recueil de la V^{ve} G. Loyson, de 1654 et dans les Muses Illustres de 1658.

*Tyrsis, je n'en puis plus, il faut que je l'avoue,
La Goutte à cette fois rend perclus tous mes sens ;
Elle m'attache au lit, comme sur une roue,
Où malgré moy je cède aux douleurs que je sens.*

*Dans ces cruels accès en vain je l'amadoué,
Usant de lénilifs qu'on tient pour innocens ;
Des remèdes humains l'inhumaine se joue,
Et ne se peut fléchir par vœux, ny par encens.*

*Parmy de si grands maux dont le fardeau m'accable,
Est-il quelque Démon assez impitoyable,
Pour ne déplorer point la rigueur de mon sort ;*

*Il exerce sur moy tout ce qu'il a de rage ;
Je ne fay que languir ; et si je ne suis mort,
C'est afin que vivant je souffre davantage.*

Son bagage littéraire est considérable, mais il comprend surtout des traductions : Pellisson trouvait : « Son style facile, naturel et français ».

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète publiées après 1635.

La liste de ses ouvrages (63 numéros) est donnée dans les Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres par le père Nicéron. T. XII, p. 200.

En poésies diverses, nous avons de lui, en dehors des pièces placées en tête des nombreuses productions de ses amis :

Les larmes d'Héraclite. Poème d'environ 600 vers. Lyon. 1609. In-12.

Les quatrains qui sont au bas des portraits dans la grande Histoire de Mézeray et les 32 pièces ci-après publiées de 1615 à 1635 dans les recueils collectifs :

3 pièces dans le Cabinet des Muses. Rouen. 1619.

22 — — Second Livre des Délices. 1620

1 — — Muses en Deuil en faveur du sieur Brun. 1620.

2 — — Le Temple d'honneur. 1622.

3 — — Sacrifice des Muses. 1635.

1 — — Parnasse Royal. 1635

La presque totalité des poésies ci-dessus n'a jamais été reproduite.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur les beautés de trois dames. Stances.	<i>Amour n'aguères désireux</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Apollon.	<i>Après avoir pris tant de villes</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur un may. Epigramme.	<i>Beau May, vos branches amoureuses</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Apollon et Cassandre. Sonnet.	<i>Cassandre, c'en est fait; ni mon Père qui tonne</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	L'isle de Désespoir.	<i>Cher Désespoir que je révère</i>
Id.	Sur une course de bague, faite à la Cour du duc de Vitenberg. Sonnet.	<i>Cavalliers, dont la gloire à la valeur esgalle</i>
Id.	Au sieur d'Aves (1) sur son Oréade du Mont-Olympe. Sonnet.	<i>D'Aves, je ne crois point qu'Amour en ces bas lieux</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	A Cléante (2), sur la mort d'Alcinde.	<i>Des Dieux et des rois, le monarque</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Carite et le Soucy. Dialogue.	<i>Dittes, cher Soucy de mon dme</i>
Id.	Au sieur du Tartre (3) sur sa traduction du Second Livre de l'Enéide.	<i>Du temps la despouille et la proye</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Grand Duc de qui l'esprit, le courage et la foy</i>

(1) Pierre Troterel, sieur d'Aves, a laissé plusieurs pastorales, comédies et tragédies. (Voir Cat. Soleinne).

(2) Brun (Ant.) de Dôle.

(3) Il s'agit du sieur de La Motte Du Tertre qui a donné de 1617 à 1619, sous les titres les plus singuliers, des traductions en prose des quatre premiers livres de l'Enéide de Virgile (voir Cat. La Vallière-Nyon. N^o 12,464-12,465-12,466-12,467) Enfin, en 1626. Du Tertre publia avec le sieur Du Pellié, une traduction des six premiers livres. (Cat. La Vallière-Nyon, N^o 12,463). Voir Goujet, Bibl. française. T. V, p. 157 et suivantes.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	L'Imprimerie au Roy.	<i>Grand Roy, mon bonheur est extrême</i>
Id.	Sur l'arrivée d'une dame.	<i>Hâtez-vous, Nymphé désirée</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Hercule et Chiron. Sonnet.	<i>Hercule preste moy la flèche ensanglantée</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Songe de Philomuse.	<i>La nuit se couronnant d'estoiles</i>
Id.	Sur le mérite de Phyllis. Sonnet.	<i>L'honneur qui les grands cœurs attire à son exemple</i>
Id.	A M ^r de Louvat, sur la mort de M ^r de Nicy, son frère. Sonnet.	<i>Louvat, je scay trop bien que les âmes fuschées</i>
Id.	Response du Soleil au Soucy	<i>L'union de nos cœurs, qui d'une ardeur extrême</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Bacchus et Sylène. Sonnet.	<i>Mon père qu'avez-vous? Quel soucy vous amène</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	L'Oracle de l'Imprimerie au Roy.	<i>Mon roy, si tes jeunes années</i>
Id.	Tumbeau.	<i>Passant, ce tumbeau que tu vois</i>
Id.	Au sieur de la Marque sur ses Aventures héroïques	<i>Quand je voy les meilleurs Guerriers</i>
Id.	Adieu à sa Maïtresse.	<i>Qu'un autre Amant de vous s'approche</i>
SACRIFIÈRE DES MUSES, 1635.	Les Muses.	<i>Retirez-vous. Ames vulgaires</i>
LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	Tombeau du baron de Frican.	<i>Rigoureuse loy du destin</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances de Soucy au Soleil pour Mons. de Gerzan.	<i>S'il est vray, mon Soleil que des rais de sa flumme</i>
LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	Sur la mort du baron de Frican.	<i>Si l'extrême valeur et le rang des Ayeux</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A M ^r de Louvat. Sonnet.	<i>Si malgré les dangers, la Science et la Race</i>
Id.	Ode à Philémon.	<i>Source d'où tout mon bien procède.</i>
Id.	Pour le tombeau de trois dames. Sonnet.	<i>Trois lumières d'honneur, de grâce et de bonté</i>
SACRIFIÈRE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Vous de qui les Conseils sont nos fermes rampars</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Que l'avarice ne peut nuire à la fidélité des amans. Stances.	<i>Vous dont les avars pensées</i>

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie française. — Nicéron : Mémoires. T. XII, p. 200 et T. XX, p. 53. — Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 1.

BAYS (de).

Quel est ce de Bays? Ce ne peut être Charles Beys (1), né à Paris en 1610, mort

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète publiées après 1635.

le 26 septembre 1659, il n'aurait eu en effet que dix ans lors de la publication du Second livre des Délices de la Poésie française, 1620. Ch. Beys fut cependant un poète précocce, puisqu'il le dit lui-même dans « l'Avertissement au Lecteur » de ses Œuvres poétiques. (Paris, Toussaint Quinet. 1652. In-4) :

« Je ne doute pas que le Lecteur ne trouve de l'inégalité dans ce livre, mais puisqu'il n'y a point d'ouvrages égaux dans le Monde, et qu'il se rencontre mesme de l'inégalité dans une seule petite pièce, il ne doit pas trouver estrange, si dans ce Recueil, composé de tant de pièces différentes sur divers sujets, dont quelques-unes ont été faites à l'âge de quatorze ans, il ne se rencontre quelque différence. »

Mais, cette « précocité » écartée, il est vraisemblable que Ch. Beys qui a été toute sa vie un dévot du beau sexe et de la bonne chère, ne s'amusait, ni à dix, ni à vingt ans (s'il y a erreur sur la date de sa naissance) à paraphraser les Psaumes.

Ch. Beys a laissé, en dehors de l'édition de ses Œuvres poétiques de 1652 :

Un poème héroïque : Les Triomphes de Louys le Juste XIII^e du nom, 1649. In-folio.

Une satire : Le Gouvernement présent ou éloge de son Éminence, satyre (de mille vers) ou La Milliade. Imprimé à Envers, s. d. (vers 1635) (1). In-8. (la paternité de cette satire sanglante a été donnée à Beys, mais cette attribution est plus que contestable).

Cinq pièces de théâtre publiées de 1635 à 1653 sans compter l'Amant libéral qui est peut-être de Guérin de Bouscal.

Le Second Livre des Délices de la Poésie française de J. Baudoin, 1620, contient 3 pièces de « de Bays » qui n'ont pas été reproduites dans les recueils postérieurs :

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620. L'Adieu du Monde imité du latin. *A Dieu prophane amour qui brûlés de vos flammes*

Id. Paraphrase du Ps. 136. *Auprès des eaux de Babilone assis*

Id. Prière à la Vierge. *Soleil luisant de flammes*

Voir sur Ch. Beys : Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 293. — Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. T. V. et VII. — La Vallière. Bibl. du Théâtre français. T. II, p. 529. — Maupoix : Bibl. des Théâtres. — Viollet-le-Duc : Cat. p. 471. — Cat. Soleinne.

BEAU-CLÈRE (de).

Nous n'avons rencontré aucun détail sur ce poète-magistrat, car il était président à Calais ; il figure pour les 9 pièces suivantes dans le « Second livre des Délices » (de J. Baudoin) 1620, pièces qui n'ont pas été reproduites dans les recueils postérieurs :

(1) Cette satire est aussi attribuée à Favreau ou à d'Estelan, elle a été réimprimée en 1649. In-4.

Paraphrase des neuf leçons de Job :

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Pelli meae consumptis.	<i>Ce n'est plus moy, Seigneur, ma face est si changée</i>
Id.	Spiritus meus.	<i>C'est à ce coup, Seigneur, qu'au plus fort de ma crise</i>
Id.	Parce mihi domine.	<i>Comme je suis pécheur, tu es plein de clémence</i>
Id.	Quis mihi hoc tribuat.	<i>Comme un vaisseau battu de tourmente et d'orage</i>
Id.	Manus tuæ domine.	<i>Je me vante, Seigneur, non de mon origine</i>
Id.	Tædet animam meam.	<i>Mon âme languissante et qui se désespère</i>
Id.	Quare de valua ?	<i>Pourquoi m'as-tu tiré du ventre de ma mère</i>
Id.	Homo natus de muliere.	<i>Que diray-je, Seigneur, de l'homme à sa louange</i>
Id.	Responde mihi.	<i>Responds-moy maintenant et reçois ma deffence</i>

BEAUMONT-HARLAY (de).

L'ode à Cléomèle (M. des Yveteaux), la seule que nous ayons rencontrée de M. de Beaumont-Harlay (1) a paru pour la première fois dans le Temple d'Apollon, 1611. On la retrouve dans le Cabinet des Muses, 1619, dans le Second Livre des Délices. 1620, dans les Délices (dernier recueil), 1620, dans le Séjour des Muses, 1626, et enfin dans le Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, etc., éditions de 1627, 1630, 1638 et 1642.

La réponse à cette ode, par des Yveteaux, est insérée dans le Cabinet satyrique, 1666, et probablement dans ses éditions antérieures sous le titre : Réponse aux vers du Courtisan disgracié : « C'est bien fait de ne s'estonner ».

TEMPLE D'APOLLON, 1611. Ode à M. des Yveteaux. (2) *Et quoy, vous faut-il estonner*

BELLAN (de).

Ce poète n'est cité nulle part.

Le Catalogue de la Bibliothèque du Roi n° 1,172 y² indique l'ouvrage suivant :

Les Nouvelles de Miguel de Cervantès Saavedra, trad. de l'espagnol par F. de Rosset et d'Audiguier, avec l'histoire de Ruis Dias et Quixaire, princesse des Moluques, composée par de Bellan, édition corrigée. Paris. Jérémie Bouillerot. 1640. In-8.

Les 10 pièces de Bellan ont paru pour la première fois :

8 dans les Délices de 1615 et 1618, sur lesquelles :

six seulement se retrouvent dans l'édition des Délices de 1620 (dernier recueil) ;

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète publiées après 1635.

(2) Cette pièce est attribuée par erreur à des Yveteaux dans le Cabinet satyrique (1666).

2 dans le *Séjour des Muses*, 1626, qui en donnait, en outre, quatre sur les huit des *Délices* de 1615.

Enfin les Recueils des plus beaux vers de 1627 et 1630 contiennent également trois pièces des *Délices* de 1615, dont deux non signées.

LES DÉLICES, 1615.	Traduction d'une chanson espagnole.	<i>Cloris loing du peuple indiscret</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	A un qui vouloit faire l'amour à une vieille farouche. (1)	<i>En vain tu l'en veux approcher</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sonnet.	<i>Fontaine de fraischeurs, et d'ombrages parée</i>
Id.	Avanture d'un amoureux.	<i>Le Soleil monté sur la voïte</i>
Id.	A sa Maïstresse, sur l'imagination d'estre le Soleil.	<i>Mon dme des beautez ravie</i>
Id.	Sur un portrait.	<i>Mon âme désormais par l'excès du tourment</i>
Id.	Au ballet des hypocondriaques par M. de Bressieux.	<i>Reyne la plus grande du monde</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	A une noire qui se miroit souvent. (1)	<i>Si tu crois ressembler un ange</i>
LES DÉLICES, 1615.	Chant royal. Pour le Roy.	<i>Tandis que par les destinées</i>
Id.	Chanson.	<i>Venez, cher objet de mes vœux</i>

BÉNÉVENT (J. de).

Jérôme de Bénévent, né dans la seconde moitié du XVI^e siècle, s'appelait (d'après P. Lacroix) Bienvenu tout simplement et était neveu de l'historien L'Estoille. D'abord Trésorier de l'église de Bourges, il devint Conseiller du Roi et Trésorier général de France en la Généralité de Berri.

La liste de ses ouvrages a été donnée dans la Nouvelle biographie universelle de Didot. T. V.

Son bagage poétique est des plus minces, il se compose de :

Une traduction en vers du *Phoenix* de Claudien ;

Plaintes funèbres sur le décès de François de Bénévent, son père. Paris Cl. Morel. 1608. In-8 de 29 p.

Bagnolet, traduit du latin du sieur de Bourbon, s. d. — In-4. (Cat. de la Bibliothèque du Roi, n° 2,041, Y).

Ode sur le décès de Monseigneur le Duc de Montpensier, s. l. n. d. In-4.

(1) Ces deux petites pièces attribuées à de Bellan par la table du *Séjour des Muses* avaient été publiées dans les épigrammes de Chifflet, des *Délices* (dernier recueil) de 1620 ; elles sont certainement de ce dernier.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne renferment qu'une pièce de Bénévent.

RECUEIL SUR LA MORT DE HENRI IV, 1611.	Les furies contre le parricide de Henry-le-Grand, trad. en vers de N. Bourbon (1).	<i>Quoy, douques, o grands Dieux, car quel est le bon- [heur ?</i>
---	--	--

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 101. — Lelong : Bibl. historique (édition Favret de Fontette).

BERGERON (P.).

Pierre Bergeron, Conseiller du Roi et Rétérendaire en sa chancellerie, mort en 1637, était le fils de Nicolas Bergeron, jurisconsulte et historien français. Destiné au barreau, il marcha d'abord sur les traces de son père, mais il abandonna bientôt cette carrière pour se livrer entièrement à sa passion pour les voyages et à l'étude de la géographie. Bergeron était jeune encore quand il publia dans le T. II du Parnasse des plus excellents poètes de ce temps (1607) 42 pièces qui n'ont jamais été reproduites et qui sont restées inconnues de ses biographes. En dehors de ses ouvrages sur les voyages et la géographie, nous n'avons rencontré de cet écrivain que :

Des stances dans les pièces liminaires des « Œuvres de G. de Salluste, sieur du Bartas, reveues et corrigées » etc. In-folio.

Un sonnet sur Sidère, pastorelle de l'invention du sieur d'Ambillou (René Bouchet), plus les Amours de Sidère, etc. Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne. 1609. — In-12.

Et une lettre de M. Bergeron, Conseiller du Roi et Rétérendaire en sa Chancellerie, à M. de Balzac, contre les impertinences et faussetez mises par le sieur de Javersac en une lettre mise au commencement d'un livre qu'il a composé (Discours d'Aristarque), Paris, 1628. — In-12 de 15 p.

Les recueils collectifs publiés de 1615 à 1635 renferment 46 pièces de Pierre Bergeron :

PARNASSE (2 ^e vol.), 1618.	Stances.	<i>Angélique beauté, des beautés l'empérière</i>
Id.	Id.	<i>Astre, père du jour, luis si tu veuz là-haut</i>
Id.	Ode.	<i>Ayant eu l'âme ravie</i>
Id.	Id.	<i>Beaux yeux dont la vigueur</i>
Id.	Stances.	<i>Belle, je n'ay qu'un corps, qu'une âme et qu'un [courage</i>
Id.	Id.	<i>Belle, pardonnez-moi si d'une audace extrême</i>

(1) Nicolas Bourbon dit le jeune, érudit et littérateur français, un des premiers membres de l'Académie française, né à Vandœuvre en 1574, mort à Paris en 1644. Il n'a pour ainsi dire écrit qu'en latin ; c'est cette pièce, traduite par Jérôme de Bénévent, qui lui valut une chaire au Collège Royal.

Voir sur lui : Pellisson. Histoire de l'Académie. — Nicéron. Mémoires. T. XXVI.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1618.	Desdain.	<i>Belle, que vous sert-il de tendre</i>
Id.	Ode.	<i>Belle, qui d'un charme puissant</i>
Id.	Sonnet.	<i>Contre amour eslevé d'un invincible audace</i>
SCEVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sonnets sur feu M. de Sainte- Marthe (Scévole).	<i>Dans les fertiles champs du grec industrieux</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1618.	Stances.	<i>De vous avoir celé les ardeurs de ma flamme</i>
Id.	Id.	<i>D'un cœur triste et dolent et d'une voix contrainte</i>
Id.	Sonnet.	<i>Franc et libre des rets où j'estois enresté</i>
Id.	Ode.	<i>Il est vray, Prothélidas</i>
Id.	Id.	<i>Je crois esgaler les Dieux</i>
Id.	Ode.	<i>Je meurs n'entendant ceste voix</i>
Id.	Chanson.	<i>Je ne puis plus inconstante et volage</i>
Id.	Id.	<i>J'estime en voyant ta face</i>
Id.	Stances au Roy sur la mort de Conchine, mareschal d'Ancre.	<i>Le roy des Cieux ne veut pour offrande agréable</i>
Id.	Stances.	<i>L'esclat de tes beaux yeux de leur divine flamme</i>
SCEVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sonnet sur feu M. Scévole de Sainte-Marthe.	<i>Les doctes sœurs, Scévole, en toy seul ont compris</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1618.	Stances.	<i>Lors que de ses abois l'impétueux Borée</i>
Id.	Id.	<i>Ma belle me disoit un jour en gaieté</i>
Id.	Chanson.	<i>Ma belle un jour me caressant</i>
Id.	Stances.	<i>Mon esprit amoureux de la divinité</i>
Id.	Désespoir. Stances.	<i>Ne vous estonnez point, bel œil plein de rigueur</i>
Id.	Ode.	<i>Non, non, je ne regrette</i>
Id.	Assurance de fermeté. Stances.	<i>Non, non, ne croyez point, ô ma douce adversaire</i>
Id.	Sonnet.	<i>Pour établir en nous la grandeur de ses loix</i>
Id.	Stances au Roy sur le re- tour de son voyage de Bordeaux en sa ville de Paris.	<i>Pour ne point forligner de mon devoir, ô sire</i>
Id.	Ode.	<i>Pourquoi ris-tu, mauvaise</i>
Id.	Stances.	<i>Puisque nos chastes cœurs, ma divine angelette</i>
Id.	Ode.	<i>Quand je suis absent de ton œil</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quand je suis près de toy, tout rempli de froidure</i>
Id.	Sur le refus d'un baiser.	<i>Quel démon d'éternelle rage</i>
Id.	Stances.	<i>Quelquefois agité d'un amoureux orage</i>
Id.	Ode.	<i>Que me sert-il d'aymer sans espérance</i>
Id.	Id.	<i>Qui donnera parole</i>
SCEVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sonnet sur feu M. Scévole de Sainte-Marthe.	<i>Scévole a vu le cours de ses longues années</i>

PARNASSE (2 ^e vol.), 1618.	Sonnet.	<i>Si je brusle l'aymant</i>
SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sonnet sur feu M. Scèvele de Sainte-Marthe.	<i>Tant d'hommes excellens couverts de la poussière</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1618.	Stances.	<i>Tout joyeux et dolent, sousriant je souspire</i>
Id.	Chanson.	<i>Tu m'avois faict promesse</i>
Id.	Id.	<i>Un jour que j'accolais ma mie</i>
Id.	Stances sur l'effigie de Henry le grand Roy de France et de Navarre, mise sur le pont Henry, à Paris. (1)	<i>Voicy d'un Second Mars l'image redoutable</i>
Id.	Stances sur un départ.	<i>Vous fuyez beaux yeux et nous laissez à l'heure</i>

A consulter : Divers opuscules tirés des Mémoires d'Antoine Loisel et publiés par Claude Joly. Paris. 1632, p. 547. — Bibliothèque universelle des voyages. T. II et V. — Nouvelle biographie universelle de Didot. 1853. Art. de J. Lamoureux.

BERGIER (N.).

Nicolas Bergier, avocat et historien, né à Reims en 1557, mort à Grignan en 1623. La liste de ses ouvrages se trouve dans les Mémoires de Nicéron. T. VI, p. 396 et T. X.

Le Recueil des inscriptions..... sur la Pucelle d'Orléans, 1628, contient le poème suivant (442 vers) de N. Bergier, enrichi d'annotations :

RECUEIL DE LA PUCELLE D'ORLÉANS, 1628.	Poème héroïque sur une antique pièce de tapisserie en laquelle est représenté le voyage du Roy Charles VII en sa ville de Reims, pour y recevoir son sacre et son couronnement, entrepris à la persuasion et conduite de Jehanne, pucelle d'Or- léans.	<i>Jeanne, fille de sexe et masle de vertu</i>
---	--	--

A consuller : Bayle : Dict. hist. — Nicéron : Mémoires. T. VI et X. — Lelong : Bibl. hist. de la France. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. V.

(1) Voici la note qui est en tête de cette pièce :

Henry IV. régnañt, après avoir dompté ses ennemis, pacifié son Estat troublé de guerres civiles, restabli l'union et concorde entre ses subjets divisez, décoré et embelli le Royaume de plusieurs grands, magnifiques et somptueux édifices. Considérant les incommoditez et difficultez que reçoit son peuple, aux passages des rivières où il n'y a que des bacs. Et résolu de remédier aux malheurs et inconvénients qui en arrivent ordinairement, désireux de pourveoir à l'utilité publique, par la construction de plusieurs Ponts Royaux, aux endroits où ils se trouveroient nécessaires. Voulut commencer en ce lieu, le plus fréquent et ordinaire passage et advenu de Paris. Et y fit bastir ce pont d'un artifice et invention nouvelle. Ainsi qu'un autre César ; qui en dressa jadis un sur le Rhin, mais d'une structure non pas telle, ne si ferme et solide que celle-cy. Et ce à la diligence de Maximilien de Bétune, Duc, Pair et grand Voveur de France. Pour l'opportunité d'un chacun, expédition du commerce, et aller et venir aux affaires sans péril ou retardement. En remarque perducable, de quoy Sa Majesté le qualifie et annoblit de son Nom, et commanda de l'appeler le Pont Henry.

BERNIER DE LA BROUSSE (J.).

Joachim Bernier de la Brousse, poète et jurisconsulte, avocat et banquier à Poitiers, vivait dans la première moitié du XVII^e siècle. « Il ne sortit jamais de sa province, dit Guillaume Colletet, aussy lui manquait-il un certain air de cour... » Ses premières poésies sont de 1600, sa dernière pièce est de 1623.

Il a publié :

Œuvres poétiques du sieur Bernier de la Brousse. Poitiers. Julian Thoreau. 1617. (Sonnets, odes, deux bergeries, deux tragédies et enfin des mélanges : sonnets, stances, etc.). — In-12.

Les recueils collectifs (1597 à 1635) ne contiennent qu'une pièce de Bernier de la Brousse :

SCÆVOLAE SAMMARTHANI Sur le trespas de M. de Sainte-Marthe *Enfin le grand Scévole a franchi le rivage*
TUMULUS, 1630. trésorier de France. Stances.

A consulter : Goujet : Bibl. française. T, XV, p. 95. — Dreux du Radier : Bibl. du Poitou. T. III, p. 235. — La Vallière : Bibl. du Théâtre Français. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique, p. 399.

BÉROALDE DE VERVILLE (F.).

François Béroalde de Verville, philosophe, poète et mathématicien, né à Paris le 28 avril 1558, mort suivant le P. Nicéron vers 1612. Élevé dans le protestantisme, il se fit catholique, mais il paraît n'avoir eu, en réalité, aucune religion. On lui attribue le « Moyen de Parvenir ».

La liste de ses œuvres a été donnée dans les Mémoires de Nicéron, par M. Paul Lacroix à la suite de la notice qui précède son édition du Moyen de Parvenir. (Paris, 1841), et dans la réimpression de cet ouvrage du libraire Willem. (Paris, 1870, 2 vol. in-8).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne renferment que six pièces de Béroalde de Verville et encore non signées (en dehors de celles de l'Académie des modernes poètes français, 1599, signées le jeune Béroalde). On les trouve dans les Diverses poésies nouvelles de Raphaël du Petit Val, 1597, mais elles avaient paru pour la première fois dans les Souspirs amoureux. (Paris, 1583, in-12). Béroalde de Verville a utilisé nombre de pièces des Souspirs amoureux en les intercalant dans les quatre parties de son roman les Aventures de Floride (1594-1601).

DIVERSES POÉSIES NOUVELLES, 1597. *Elégie.* *Dans quel antre escarté m'irois-je retirer.* (n. s.).
Id. *Sonnet à Madame.* *Faites la dédaigneuse, il vous sied bien,*
[Madame —

DIVERSES POÉSIES NOUVELLES, 1597.	Elégie.	<i>Faut-il qu'incessamment passionné je traine (n. s.).</i>
Id.	Le May.	<i>Maintenant que l'amour renaît heureusement —</i>
Id.	Elégie.	<i>Mon âme languissait et d'une longue haleine —</i>
Id.	Sonnet du Destin.	<i>Si d'une juste loy, tout m'estoit ordonné —</i>
	A une dame.	

A consulter : La Croix du Maine : Bibliothèque française. — Nicéron : Mémoires. T. XXXIV. p. 224 et suiv. — Bayle : Dictionnaire. — Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 188. — Bibl. poétique de Viollet-le-Duc, p. 561.

BÉROALDE (Le jeune).

Ce jeune Béroalde ne serait-il pas le fils de Béroalde de Verville (qui avait 41 ans en 1599), l'auteur « présumé » du *Moyen de Parvenir*, de nombreux romans et de plusieurs volumes de vers ? Les deux pièces — de l'Académie des modernes poètes françois, 1599 — signées ainsi, figurent dans les *Aventures de Floride* (1^{re} partie) de Béroalde de Verville, ce qui laisserait supposer que le « jeune Béroalde » n'a jamais existé ; cependant on ne retrouve pas les dites pièces dans les *Souspirs amoureux*, 1583, du même auteur qui ont fourni toutes les autres poésies de Béroalde de Verville (non signées) insérées dans les *Diverses poésies nouvelles* de Raphaël du Petit Val, 1597.

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Stances pour la Magdeleine.	<i>Autrefois que l'amour courant de veine en veine</i>
Id.	Les lois d'amitié.	<i>S'il est permis d'aimer et que nostre dme atteinte</i>

BERTAUT (J.).

Jean Bertaut (1), né à Caen en 1552, mort à Seez le 8 juin 1611, secrétaire et lecteur du Roi, évêque de Seez, et premier aumônier de la Reine Marie de Médicis.

Presque tous les recueils collectifs publiés de 1597 à 1626 renferment des pièces de Bertaut, cependant le dernier éditeur de ce poète, M. A. Chenevière (Bibl. Elzévirienne), n'en a pas dépouillé cinq qui sont : Le Recueil de diverses poésies et les *Diverses poésies nouvelles* (Raphaël du Petit Val) 1597 ; le Recueil de plusieurs diverses poésies, 1598, et *Les Fleurs des plus excellents poètes de ce temps* (N. et P. Bonfons), 1599 et 1601, et l'Académie des modernes poètes français (Ant. du Breuil), 1599, qui lui auraient fourni des variantes intéressantes et deux pièces qui n'ont pas été reproduites dans les diverses éditions des *Œuvres poétiques* de Bertaut. Nous donnons ces deux poésies à l'Appendice.

(1) L'excellente édition (Bibl. elzévirienne) donnée par M. Chenevière des *Œuvres poétiques* de Bertaut, tient lieu par ses introductions littéraire et biographique, de toutes les notices antérieures sur ce poète auxquelles il est dès lors inutile que nous renvoyions.

Les poésies de Bertaut insérées dans les recueils collectifs sont au nombre de 92 qui se décomposent ainsi :

6	pièces dont une non signée.	Recueil de diverses poésies.	Du Petit-Val.	1597.
6	— non signées.	Diverses poésies nouvelles.	Id.	1597.
2	— —	Second Recueil.	Id.	1599.
5	—	Recueil de plusieurs diverses poésies.	N. et P. Bonfons.	1598.
6	— dont deux non signées.	Les Fleurs des plus excellents poètes et Académie des modernes poètes français.	Id. Du Breuil.	1599. 1599.
7	— non signées.	Les Muses ralliées.	M. Guillemot.	1599.
4	— dont une non signée	Les Fleurs des plus excellents poètes.	N. et P. Bonfons.	1604.
10	— dont huit non signées.	Les Muses ralliées.	M. Guillemot.	1603.
10	— dont une non signée.	Le Parnasse (1 ^{er} vol.).	Id.	1607.
3	— — deux —	Id. (2 ^e vol.).	Id.	1607.
8	—	Nouveau Recueil.	Toussaint du Bray.	1609.
11	—	Le Second Livre des Délices.	Id.	1620.
8	— — trois —	Le Cabinet des Muses.	David du Petit-Val.	1619.
6	—	Le Séjour des Muses.	Rouen, Daré	1626.

Appréciations littéraires. — *Malherbe*, dans la vie de Racan, dit qu'il n'estimait aucun des anciens poètes français, qu'un peu Bertaut ; et lui appliquant une de ses phrases pittoresques qui lui servaient à formuler ses jugements littéraires, il disait que ses vers étaient *nichil-au-dos* et que pour mettre une pointe à la fin il faisait les trois premiers vers insupportables (on appelait alors *nichil-au-dos* un pourpoint dont le devant avait environ deux doigts de velours, et rien sur le dos, *nichil* ou *nichil-au-dos*). Régnier le jugeait poète trop sage et c'était l'opinion de Desportes.

Le *Ménagiana* (T. III, p. 102, édition de 1725) : Il y a de belles choses dans les poésies de Bertaut. Il ne lui manque que d'être venu au monde un peu plus tard. S'il eut vécu du temps où nous sommes, il auroit fait de bien meilleurs vers que ceux qu'il nous a laissés ».

Desportes, dit *Mademoiselle de Scudéry*, a une douceur charmante, Du Perron une élévation plus naturelle, et Bertaut a tout ce que les autres peuvent avoir d'excellent, mais il l'a avec plus d'esprit, plus de force et plus de hardiesse sans comparaison..... Il s'est fait un chemin particulier entre Ronsard et Desportes. Il a plus de clarté que le premier, plus de force que le second, et plus d'esprit et de politesse que les deux autres ensembles.

Le jugement de *Moisant de Brieux* est plus sévère :

Bertaut, selon lui « étoit trop docte et trop peu tendre galant ; un bon couturier et un bien mauvais rentrayeur ; c'est-à-dire qu'il ne sçavoit pas assez l'art de faire ces liaisons imperceptibles que demandent les vers ; et qu'il mettoit trop en œuvre les car,

mais, donc, puis, ores, et autres connexions grossières que la prose se réserve ; que d'ailleurs dans sa rime, il y avoit trop de raisonnements, pour ne point dire trop d'argumens à découvert. » Moisant de Brioux en fournit des exemples.

Deux siècles plus tard *Viollet-le-Duc*, dans le Catalogue de sa Bibliothèque poétique, après avoir cité l'extrait d'une longue pièce de Bertaut, la commente dans les termes suivants. « Certes, voilà des vers, qui par la verve qui les anime, la poésie qui les inspire, le goût, le sentiment et la haute raison qui les dictent, doivent maintenir Bertaut à un rang élevé parmi nos poètes. »

Enfin, *M. Faguet*, dans son Histoire de la Littérature française, donne la note exacte : « Bertaut fut un très bon écrivain en vers, qui a soumis le vers français à une discipline sévère et rude avant Malherbe, et qui l'a à la fois fortifié et assoupli, comme Malherbe. Il a rendu aux tragiques qui vont venir autant de services à cet égard que Malherbe, plus que d'Aubigné ; car d'Aubigné trouve à la rencontre le vers ferme, solide et éclatant qui sera celui de la tragédie, mais il ne le cherche pas, et c'est à l'occasion qu'il éclate dans son ouvrage ; Bertaut et Malherbe le cherchent et le trouvent, le veulent et le créent, et le donnent d'une façon continue.

« Bertaut a donc une place considérable, beaucoup plus qu'on ne la lui fait d'ordinaire dans l'histoire de la poésie française, particulièrement dans l'histoire de la versification et de la langue poétique en France. »

Toutes les pièces marquées d'un astérisque avaient été publiées dans le Recueil de quelques vers amoureux. A Paris, par la veuve Mamert Patisson. Imprimeur ordinaire du Roy. 1602. Avec privilège de Sa Majesté. In-12.

LES FLEURS, 1599.	Élégie sur les dernières amours de M. Desportes (1).	<i>Ainsi soupireroit au fort de son martyr</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Le Temps consolant l'amour	<i>Amour que te servent ces plaintes</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Paraphrase du Ps. 136.	<i>Assis aux tristes bords des eaux de Babylone</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Sur un baiser refusé, puis donné. Sonnet.	<i>Baiser dont la douceur vit en ma souvenance</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Pour une Masquarade.	<i>Beautez, vivans portraits de la divinité (n. s.)</i>
RECUEIL DE 1597.	Paraphrase du Ps. 143 de David.	<i>Béni soit le Seigneur, le grand Dieu des armées (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Cantique pris dans le 1 ^{er} Ps. de David.	<i>Bienheureux est celuy qui parmi les délices</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur un portrait fait par le sieur Bertaut.	<i>Bien que les traits divins de ceste pourtraiture (*)</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Sonnet.	<i>Bien qu'un fidelle amant soit tenu d'estimer</i>

(1) M. Ad. Chenevière a donné seulement le texte de cette pièce d'après les Délices de 1618, mais elle porte dans le Nouveau Recueil de 1609 de Toussaint du Bray : *Élégie toute changée par l'auteur en cette impression.*

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson.	<i>Celui seul qui mesprise (*)</i>
RECUEIL DE 1597.	Regrets sur la mort du feu Roy (Henry III) (1).	<i>Ce n'est point pour moy que tu sorts</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Cantique sur la conversion du Roy (Henry IV) faict au nom et par le commandement de M ^{me} de Bourbon, tante de Sa Majesté.	<i>Ce qu'avec tant de vœux, mon âme a désiré</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Ballet (vers de).	<i>Ces fleurs que nul hyver ne tue (n. s.)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ballet pour des nymphes qui défont amour.	<i>Ces nymphes, hostesses des bois</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Ballet.	<i>Ces nymphes toutes estoillées (n. s.)</i>
LES FLEURS, } SECOND RECUEIL, }	1599. Complainte.	<i>C'est bien force, o mon cœur, que tu sois consumé</i> (n. s.)
SÉJOUR DES MUSES, 1626.		Vers de ballet : Pour des masques.
CABINET DES MUSES, 1619.	Fantaisie.	<i>Ceux qui ne savent la douleur (n. s.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Pour le ballet des Princes de Chine.	<i>De ces monts de la Chine où les enfants des</i> [princes (*)]
CABINET DES MUSES, 1619.	Dialogue de Damon et de Panopée.	<i>De quoy vous sert tant de fertè (n. s.)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Rép. pour une dame aux vers d'un cavalier.	<i>Désirer de voir en mon âme (*)</i>
RECUEIL DE 1597.	Stances : Tristes regrets d'une félicité passée. (2)	<i>Des maux si déplorables</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Donc, o cruel Amour, après tant de constance (*)</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Cantique en forme de prière fait pour le Roy.	<i>Donne, Dieu tout puissant, donne au Roy la jus-</i> [tice]
MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances.	<i>D'un cœur triste et content en chantant, je sous-</i> [pire (*)] (n. s.)
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Id.	<i>Elle l'avoit bien dit que ses mains larronneses</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Plainte de la rigueur d'une fière beauté.	<i>Elle se plaist si fort en sa rigueur extresme (n. s.)</i>
Id.	Stances.	<i>Enfin ce cœur volant qui tenoit à l'ouange (n. s.)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Chaut nuptial sur le mariage du Roy et de la Royne.	<i>Encor la loy céleste, encor la destinée</i>

(1) Cette pièce figure dans l'édition des Œuvres poétiques de Bertaut donnée par M. Ad. Chenevière, sous le titre de Complainte, qu'elle a dans l'édition de 1620, mais on voit qu'elle exprime les regrets personnels du poète sur la mort de Henri III.

(2) Cette pièce qui rappelle la mort de Henri III a été donnée dans les recueils suivants : Recueil de plusieurs diverses poésies de 1598 et les Fleurs des plus excellents poètes, 1599, de N. et P. Bonfons, l'Académie des modernes poètes, 1599, les Muses ralliées, 1599, 1603 (n. s.), le Parnasse, 1607 (2^e vol.) n. s., etc. Dans les Muses ralliées de 1603 (suppl.) elle commence ainsi : Les Cieux inexorables.

CABINET DES MUSES, 1619.	Cantique.	<i>Encor ne faut-il pas qu'une plainte éternelle</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Imitation du Ps. 71 en forme de prière prophétique pour le Dauphin.	<i>Grand Monarque du Ciel, de la terre et de</i> [l'onde (n. s.)]
RECUEIL DE 1597.	Stances.	<i>Hélas, que me sert-il d'aimer si l'on ne m'ayme</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Ps. 147.	<i>Heureux hostes du Ciel, saintes légions d'anges (n. s.)</i>
LES FLEURS, 1601.	Sonnet. (1)	<i>Jamais vostre valeur ne s'acquit tant de gloire</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Stances.	<i>Je n'ay veu qu'à regret la clarté du soleil (n. s.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Id.	<i>Je ne l'aymois qu'afin de me guérir (n. s. (*)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Id. (2)	<i>Je ne m'estonne point de son amour volage</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Marques signalées d'une discrétion amoureuse.	<i>Je ne tesmoigne point que je souffre bien peu (n. s. (*)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances sur la fortune que le Roi et la Reine ont courue en passant la rivière.	<i>La fureur du démon qui depuis tant d'années</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances.	<i>L'aile de mon penser volant oultre les cieux (*)</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Sonnet.	<i>Las! ces pleurs insensés que nul espoir n'essuye</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Las! je meurs d'un secret martyre (*)</i>
PARNASSE, (2 ^e vol.), 1607.	Pour le ballet de la Princesse des Isles.	<i>Le généreux amour de la mesme franchise (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Regrets d'un serviteur sur sa dame.	<i>L'ennuy dont mon âme est blessée (n. s.) (*)</i> 1 ^{re} version de la pièce : <i>L'ennuy qui tourmente ma vie</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Cantique en forme de confession.	<i>L'ennuy qui rend mes yeux si fertiles en larmes</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Panarète ou bien fantaisie sur les cérémonies du baptême de Mgr le Dauphin. (3)	<i>Les ans dont pas à pas un lustre fait son tour</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances prises du XX ^e Ps.	<i>Les bienfaits que ta grâce espond sur notre Roy</i> <i>Les Cieux inexorables (*)</i> Voir : <i>Des maux si déplorable</i> [rables]
LES FLEURS, SECOND RECUEIL, MUSES RALLIÉES, (n. s.)	} 1599. Discours présenté au Roy allant en Picardie.	<i>Les malheurs que le Ciel a versez en son ire</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.		Regrets funèbres de Daphnis (Henri III) sur la mort de Lysis (amiral de Joyeuse). <i>Les ombres de la nuit qui suit la journée (n. s.)</i>

(1) Ce sonnet avait été publié, en 1600, à la suite du Discours du Roy sur la conférence tenue à Fontainebleau.

(2) Cette pièce ne figure pas dans l'édition Chenevière. On la trouve cependant dans : les Fleurs des plus excellents poètes, 1599, l'Académie des modernes poètes français, 1599, le Second Recueil de Raphaël du Petit Val, 1599 (n. s.), les Muses ralliées, 1603 (n. s.), le Parnasse de 1607 (1^{er} vol.) et le Parnasse de 1618 (n. s.). Nous la donnons à l'Appendice.

(3) Cette pièce avait paru séparément sous le même titre : A Paris, chez Abel L'Angelier. 1607. In-8 de 54 p.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances.	<i>Mon âme est de vos lacqs si doucement pressée (n. s.) (*)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Résolution d'aimer tous-jours.	<i>Mon cœur n'imite point en la perte advenue (*)</i>
Id.	Paraph. du Ps. 54 accommodée aux personnes du Roy et de la Reyne.	<i>Mon cœur sent dedans moy son désir le presser</i>
RECUEIL DE 1597.	Stances.	<i>Mon esprit honoré de vostre obéissance</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Vœu.	<i>N'adorant rien en mon âme (*)</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Stances.	<i>Ne vous offenez point, belle âme de mon âme (n. s.)</i>
LES FLEURS, SECOND RECUEIL, } 1599.	Id.	<i>Non, je n'ignore point que vers ce beau visage (n. s.)</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Id.	<i>Non, non, je ne croy point qu'on meure de tris- [tesse (n. s.)</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Complainte.	<i>Non, si tant d'inconstance emplume ses escrits (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Sur la naissance de Mgr le Dauphin.	<i>Nos vœux sont exaucez, la France est satisfaite</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Chanson.	<i>O beaux cheveux dont la blondeur esgale (*)</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Stances. Sacrifice à des yeux.	<i>O beaux yeux qui savez si doucement charmer (n. s.)</i>
SECOND RECUEIL, MUSES RALLIÉES, } 1599.	En faveur de Cupidon.	<i>On ne se souvient que du mal (n. s.)</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Stances.	<i>O pensers dont amour nourrit ma passion (n. s.)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur les cœurs de trois gentilshommes inhumez ensemble.	<i>Passant, ce peu de marbre avarement enserre</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Chanson.	<i>Pour estre plus jeune et plus beau (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Cantique de la Vierge Marie	<i>Quand au dernier sommeil la Vierge eust clos les [yeux</i>
RECUEIL DE 1597.	Stances.	<i>Quand je revy ce que j'ai tant aimé</i>
	Chanson.	<i>Quand j'idolâtrai vos beaux yeux (n. s.) (*) voir : Quand premier je veids vos beaux yeux</i>
LES FLEURS ACAD. DES POÈTES } 1599.	Discours sur le trespas de Ronsard.	<i>Quand l'esprit (ou l'âme) de Ronsard lu demeure eut [quittée</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances.	<i>Quand Phillis que l'amour enseigne en ses écoles</i>
LES FLEURS, 1601.	Le change de sa Maistresse engendre celui de son Amour. (1)	<i>Quand premier je veids vos beaux yeux</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Quand verray-je un jour plus heureux (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Mort d'une flamme mal reconnue. (2)	<i>Que n'aimer point du tout siet mal aux belles [âmes (n. s.)</i>

(1) Cette pièce commence dans les Muses ralliées de 1603 : Quand j'idolâtrai vos beaux yeux. Elle est signée Treillon dans le Temple d'Apollon, 1611, et dans le Cabinet des Muses, 1619.

(2) Cette pièce commence dans les Délices de 1615 : Que s'empescher d'aimer est dur aux belles âmes.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Discours funèbre sur la mort de la Reyne, mère du feu Roy Henry III.	<i>Que n'est ma voix semblable à celle du tonnerre</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Stances sur son Amour et les beautez de sa dame(1)	<i>Quiconque admirera l'ardent feu de mon dme (n. s.)</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Stances sur la résolution d'aimer une grande.	<i>Qu'on ne m'accuse point d'aller idolâtrant (n. s.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Faulaisie.	<i>Salmacis embrassant un jour</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Prière chrestienne.	<i>Seul espoir des humains, reste sans espérance (n. s.)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Stances. (2)	<i>Si faut-il à la fin apprendre à mon malheur</i>
LES FLEURS, 1601.	Discours du Roy sur la conférence tenue à Fontainebleau. (3)	<i>Si jamais mon esprit conceut quelque espérance</i>
Id.	Stances sur la prise d'Amiens.	<i>Si jamais quelque Prince habitant icy bas (n. s.)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Chanson.	<i>Si la ressemblance des mœurs (*)</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Chanson.	<i>Si les pensers de mon âme (*)</i>
SECOND RECUEIL, MUSES RALLIÉES, } 1599.	Stances au Roy.	<i>Sire, tant de lauriers couronnans la valeur (n. s.)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Cantique sur la Nativité de N. S.	<i>Soit que de vostre corps vous viviez deschargés</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson.	<i>Souhaitant que le Ciel punisse (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Tandis que j'ay pensé qu'elle avoit agréable (*)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Ps. 6.	<i>Tandis que le désir d'une juste vengeance</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Chanson.	<i>Un amant respandit un jour (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances.	<i>Une si douce chaisne emprisonne mon cœur (*) (n. s.)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Amour vaincu de ces nymphes et s'en complaignant.	<i>Victorieux du Ciel, de la Terre et de l'Onde</i>
LES FLEURS, } SECOND RECUEIL, (n. s.) } 1599. MUSES RALLIÉES, (n. s.) }	Au Roy, pour le convier de revenir à Paris, après la prise de Lagn.	<i>Vous qui, comme Persée, avec la sage ruse</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Pour le ballet des 16 dames représentant les vertus, dont la Reyne estoit l'âme. Stances.	<i>Voyant la douce paix et la divine Astrée (*)</i>

(1) L'édition des Délices de 1618 porte en tête de cette pièce la note suivante :

« Aux lecteurs. Je vous redonne ceste rare pièce, de la sorte que feu Monsieur Bertaud l'avoit composée avant qu'il prit la peine de corriger ses œuvres. Je m'estonne de ce qu'un si parfait jugement en avoit retranché des stances qui sont presque inimitables. Six mois avant que ce bel Esprit rendit à la Parque ce que tous les mortels luy doivent, je luy en dis ce qu'il m'en sembloit, et il treuva ma raison si bonne, qu'il promit d'y remettre, ce que j'y ay maintenant remis. Je n'ay fait que ce qu'il avoit intention de faire. C'est pourquoy je ne doute point que si les Manes ont en l'autre monde du sentiment, il n'aye agréable ce que j'offre pour luy maintenant à la postérité ».

(2) Cette pièce n'a pas été connue de M. Chenevière et elle a été reproduite dans : Les Fleurs des plus excellents poètes de N. et P. Bonfons, 1599, l'Académie des modernes poètes, 1599 et le Second Recueil de du Petit Val, 1599 (n. s.). Nous la donnons à l'Appendice.

(3) Cette pièce avait paru séparément sous ce même titre : A Paris, pour François Pausset et Silvestre Moreau. 1600, avec permission. In-42 de 7 ff. dont 10 p. chif. de texte.

BERTELOT

S'agit-il de Nicolas Berthelot, le satirique, l'ami de Regnier, de Théophile et de Sigogne ? C'est possible, mais cependant ni le sujet, ni le ton du cantique que nous trouvons, sous cette signature, dans le T. I du Parnasse de 1607, ne correspondent avec les autres pièces de ce poète insérées dans le Parnasse satirique et le Cabinet satirique. On sait que Théophile et Berthelot, poursuivis en compagnie de Colletet et Frenicle pour les « impiétez, blasphèmes et abominations » que contenait le Parnasse satirique, furent condamnés par contumace à être brûlés vifs avec leurs livres, par arrêt du 29 août 1623 ; mais le 1^{er} septembre 1625, un nouvel arrêt mit à néant les défauts, contumaces et jugements donnés contre Théophile, — et probablement contre Berthelot — transformant la peine prononcée en celle de bannissement.

Un autre incident de la vie de Berthelot mérite d'être rapporté. S'il faut en croire Ménage, Malherbe, outré des railleries de Berthelot qui avait parodié la pièce dans laquelle il traitait M. de Bellegarde « de merveille des merveilles », donna commission de sa vengeance à un autre gentilhomme, de La Bourladière, qui administra à Berthelot une rossée à coups de bâton.

En dehors du cantique du Parnasse de 1607 qui n'a jamais été reproduit et des pièces éparses (11) dans le Parnasse satirique et le Cabinet satirique, on attribue encore à N. Berthelot :

Les Souspirs amoureux du sieur Berthelot (1) Paris Cardin Besongne. 1646. In-8 de 139 p. qui forment la seconde partie du Nouveau Recueil des bons vers de ce temps (2).

Un sonnet en réponse au sonnet de Du Pelletier, dans ce dernier Recueil.

Mais ce Berthelot (de 1646) ne serait-il pas le fils du poète satirique ? Nous posons la question sans pouvoir y répondre faute de données sérieuses.

PARNASSE (1^{er} vol.), 1607. Cantique pour le martyr *Doncques pour éviter les cruautez d'un Prince*
des Innocents.

BESLY (J.).

Jean Besly, historien, jurisconsulte et poète, né en octobre 1572 à Coulonges-les-Royaux (Poitou), mort à Fontenay-le-Comte le 18 mai 1644.

Nous renvoyons pour sa vie et pour la liste de ses ouvrages historiques aux Mémoires de Nicéron, T. XXVI et à l'intéressant article de M. Ap. Briquet dans la Nouvelle biographie universelle de Didot. T. V.

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète publiées après 1635.

(2) Voir le T. II pour la description de ce recueil.

Ses poésies françaises sont peu nombreuses. En dehors du sonnet inséré dans *Scœvolae Sammarthani Tumulus*, 1630, on en rencontre trois autres de lui : deux en tête de l'Histoire générale de la Maison de France et de l'Histoire de la Maison de Montmorency et un sur la mort de Loisel.

On a aussi de Besly un commentaire sur les Hymnes de Ronsard, imprimé avec les œuvres de ce poète. Paris. 1604. In-12.

Ses manuscrits sont déposés aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, fonds Dupuy. Sa correspondance avec les savants de son temps est pleine d'intérêt, une partie en a été publiée en 1880 par M. Apollin Briquet : *Lettres de Jean Besly, 1612-1647*, dans le T. IX des Archives historiques du Poitou.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI
TUMULUS, 1630.

Sur le décès de M. de *Vous devez maintenant meurtrir votre poitrine*
Sainte-Marthe.

A consulter : Dreux du Radier : Bibliothèque historique du Poitou. T. III, p. 426. — Nicéron : Mémoires. T. XLI, p. 217. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. V.

BILLARD (Cl.).

Claude Billard, seigneur de Courgeney, né à Souvigny près de Moulins vers 1540, mort en 1618. Il fut élevé dans la maison de la Duchesse de Retz et devint ensuite conseiller et secrétaire des commandements de la Reine Marguerite.

On a de lui :

Vers funèbres françois et latins sur le vrai discours de la mort de M. le duc de Joyeuse. Paris. Gilles Beys. 1587. In-4.

Voyage de la Royne Marguerite en sa maison de Bologne. Paris. P. Mettayer. 1605, (en vers). In-8.

Tragédies françoises de Claude Billard, seigneur de Courgeney, Bourbonnois. Paris Denys Langlois. 1610. In-8 de 10 ff. prél., 190 ff. chif. et 1 n. chif. Cette édition ne contient que 7 tragédies : Polixène, Mérovée et Gaston de Foix, représentées en 1607 ; Panthée, Saül, représentées en 1608 ; Alboin, Genève, représentées en 1609.

Autre édition : Paris. François Huby. 1612. In-8. Cette dernière est la même que la précédente ; on a seulement, en tête du volume, ajouté la Tragédie de Henry le Grand représentée en 1610, qui forme avec le titre général, 42 ff. Cette pièce a été réimprimée en 1806 :

La mort d'Henry IV, Tragédie en 5 actes et en vers, par Claude Billard, seigneur de Gourgenay (*sic*). représentée devant la Reine Marie de Médicis en 1610, l'année même de la mort de Henry IV. Paris. Léopold Collin. 1806. In-8.

L'Église triomphante. poème héroïque (en treize livres).... voué, dédié et consacré à la très glorieuse Vierge Marie, Mère de Jésus, Reyne des Cieux et présenté à très grande,

très illustre et très généreuse princesse Marie de Médicis, reine mère du Roy. Paris. Claude Morillon. 1617. (1). In-8.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne renferment qu'une pièce de Cl. Billard.

RECUEIL SUR HENRY IV, 1611. A la Reine.

Sur le tombeau d'un roy, d'un vray foudre de guerre

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 391. — Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. T. IV, p. 110. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. T. I, p. 382. — Lelong : Bibl. hist. de la France (éd. Fontette). — Lebas : Dict. encyclopédique de la France.

BILLON

Ce Billon est-il un des descendants de François de Billon, l'auteur du singulier ouvrage *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* (Paris. 1555. In-4), réimprimé sous le titre : *La Défense et Forteresse invincible de l'honneur et vertu des dames*. (Paris. 1564. In-4) ?

SACRIFICE DES MUSES, 1635. A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet. *Incomparable esprit ! tes vertus non pareilles*

BOISROBERT

François Le Métel de Boisrobert (2) né à Caen en 1592, mort le 30 mars 1662. D'abord avocat, puis Aumonier du Roi et Conseiller d'État. Grâce à l'amitié que lui portait le Cardinal de Richelieu, Boisrobert contribua beaucoup à la création de l'Académie française dont il fut un des premiers membres ; il était en quelque sorte le bouffon du grand ministre. Pour sa vie, nous renvoyons à l'intéressante notice de M. Hippéau.

Il a signé « Le Métel » sa première poésie imprimée qui est de 1616, elle figure dans un recueil de 14 sermons prêchés à Rouen par le frère Martin Lenoir, religieux augustin, et imprimé également à Rouen sous le titre singulier : *L'Uranoplée, ou navigation du lit de mort au port de la vie, utile pour assister les malades*. On a encore de lui, sous ce même nom, quinze pièces dans le *Cabinet des Muses*, 1619 et deux, signées Bois-Robert-Métel, dans le *Temple d'honneur*, 1622.

Le *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, etc.*, 1627, renferme 94 pièces

(1) La Nouvelle biographie universelle de Didot. T. VI, p. 74, donne, par erreur, ce poème comme étant resté inédit.

(2) Voir le T. II pour les pièces nouvelles de cet auteur insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Le Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, etc., 1630, renferme 12 pièces			
Le Sacrifice des Muses,	1635,	—	6 —
Le Parnasse Royal,	1635,	—	4 —

mais elles portent, cette fois, de Bois-Robert.

Toutes les poésies ci-dessus, sauf un sonnet du Cabinet des Muses, n'ont pas été reproduites dans les deux volumes suivants qui, avec une paraphrase sur les sept Psaumes de la Pénitence de David (Paris. 1629, in-8), constituent presque tout son bagage poétique (en dehors, bien entendu de ses vers de ballet : 7 pièces dans le Ballet des Bacchanalles, 1623, etc., etc., de ses dix-sept comédies et tragédies et de sa participation aux deux comédies dites des cinq auteurs) :

Les Epistres du sieur de Bois-Robert Métel, abbé de Chastillon, dédiées à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Mazarin. A Paris, chez Cardin Besongne, au Palais, au haut de la montée de la Sainte-Chapelle, aux Roses vermeilles, 1647. Avec privilège du Roy. — In-4.

10 ff. non chif. comprenant le titre, l'épître dédicatoire à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Mazarin, signée Bois-Robert, une petite pièce latine de Ménage, une épig. sig. S, une pièce de Gombauld, un sonnet de Ménard (Maynard), une petite pièce de Corneille et la Préface sur les Epistres de Monsieur de Bois-Robert, Abbé de Chastillon, par Mascaron. — P. 1 à 200 pour les Epistres ; p 1 à 47 (au verso l'extrait du privilège pour dix ans signé Conrart, daté du 21 juillet 1646, pour les « Autres œuvres poétiques de Monsieur de Bois-Robert »).

Les Epistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert Métel, Conseiller d'Estat ordinaire, abbé de Chastillon sur Seine. A Paris, chez Augustin Courbé, dans la petite Salle du Palais, à la Palme, 1659. Avec privilège du Roy. In-8.

10 ff. non chif. comprenant le titre, l'épître dédicatoire à Monseigneur Fouquet, sur-intendant des finances et procureur général, signée Bois Robert, Abbé de Chastillon, l'Advis, une petite pièce latine signée Bourdelot, Abbé de Maceo et une pièce en vers non signée qui est celle de Gombauld de l'édition de 1647. — P. 1 à 245 pour les épîtres ; p 247 à 307 pour les « Autres œuvres poétiques » et le privilège donné pour dix ans signé Conrart à la date du 4 Février 1657. L'achevé d'imprimer porte : le dixième jour de May 1659.

Nous parlons, pour mémoire seulement, de l'Elite des Bouts-rimés de ce temps, Paris 1649 (ou 1651), in-12, recueil donné par Saint Julien. Quelques sonnets en bouts-rimés sont certainement de Boisrobert, mais il est impossible de les spécifier faute d'indication suffisante.

Il existe des pièces et lettres (1) de Bois-Robert dans le manuscrit 1,231 du fonds Sorbonne à la Bibl. Nationale et dans le portefeuille 217 collection Godefroy, de la Bibl. de l'Institut.

(1) Le Recueil de lettres nouvelles (Paris, Toussainet Quinet, 1634, 2 vol. in-8) publié par Faret, contient de nombreuses lettres de Bois-Robert.

Appréciations littéraires. — Bois-Robert excellait dans l'épître familière et il n'a guère fait que de celles-là. Elles sont remplies de grâce, de bon sens et d'esprit. (Viолет-le-Duc).

L'abbé de Bois-Robert qui fut certainement un très bel esprit et qui ne tient presque aucun rang sur notre Parnasse n'est cependant pas un poète méprisable (Saint-Marc).

Voici le détail des pièces de Bois-Robert données dans les recueils collectifs de 1615 à 1635 :

RECUEIL DE 1630.	Sonnet à M. le Marquis d'Effiat, superintendant des finances.	<i>Achevez d'Effiat, faites ce qui vous reste</i>
RECUEIL DE 1627.	Élégie.	<i>A la fin, belle Iris, que sera-ce de moy</i>
Id.	Sonnet sur le mariage de Monseigneur frère unique du Roy.	<i>A la fin les destins achevant leur ouvrage</i>
Id.	Victoire amoureuse.	<i>A la fin ma persévérance</i>
RECUEIL DE 1630.	A Monseigneur le Cardinal de Richelieu sur son parlement. Sonnet.	<i>Allez, divin Héros, embellir notre Histoire</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Mespris d'amour.	<i>Après avoir bien soupiré (signé Le Métel).</i>
RECUEIL DE 1627.	Élégie.	<i>Après l'esloignement qui m'a rendu si triste</i>
Id.	Stances.	<i>Après les pleurs que j'ay versez</i>
Id.	Sonnet.	<i>Après tant de tourmens et tant d'ennuis soufferts</i>
RECUEIL DE 1630.	Sur les Amours du Roy.	<i>Astre qui fais le tour du monde</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Stances à Mgr le Garde des Sceaux sur sa harangue faite au Parlement le 18 janvier laquelle précède celle de Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Aujourd'huy qu'en ce lieu ta voix fait des miracles</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Ode.	<i>Aussitôt que j'ai vu ma belle (signée Le Métel)</i>
RECUEIL DE 1627.	Remerciement à Mgr le Grand Prieur de France.	<i>Azile des malheureux</i>
Id.	Stances	<i>Beau sein, belles bouches d'ivoire</i>
Id.	Sonnet sur une escharpe noire.	<i>Beauté dont les rigueurs aussi bien que les charmes</i>
Id.	Sonnet à M. de Chevreuse, sur son portrait.	<i>Beauté que je voy redoutée</i>
RECUEIL DE 1630.	Aux ponts du Gard lorsque Mgr le Cardinal y passa.	<i>Beaux ponts d'éternelle structure</i>
RECUEIL DE 1627.	A la fontaine Castalie Ode.	<i>Belle fontaine du Parnasse</i>
Id.	Stances.	<i>Bien que vous travailliez à me désespérer</i>

RECUEIL DE 1627.	Elégie. Responce à une lettre de Carinte.	<i>Carinte qui d'amour este la vive image</i>
Id.	Epitaphe de M. le Comte de Saint-Aignan.	<i>Celuy de qui les os sont clos dans ce tombeau</i>
Id.	Sonnet.	<i>C'est donc à ceste fois merveille des beautez</i>
Id.	Ode présentée à la Reine d'Angleterre par M. de Carlisle (1) de la part du Roy son Espous.	<i>Chères délices de la France</i>
Id.	Sonnet	<i>Crisante à quel propos eustes-vous des alarmes</i>
Id.	Chanson	<i>Dans un jardin de parpaillot</i>
Id.	Le Bavolet, à M. le Comte de Pontgibaut. Ode.	<i>Daphnis je quitte Lisimène</i>
Id.	Elégie à M. le Comte de Pontgibaut sur son voyage à N. D. de Montserrat.	<i>Daphnis ne craignez rien, le Ciel vous favorise</i>
Id.	L'Hyver à Paris, à M. d'Avaux, maistre des Requestes.	<i>D'Avaux qui me voit tout transi</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Au sieur Delgade.	<i>Delgade cependant qu'une fièvre importune (signé Le Métel).</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour la reine d'Angleterre représentant Junon.	<i>Depuis que je règne dans l'air</i>
Id.	Description de Ruel.	<i>Deslandes (2) que je suis ravi</i>
Id.	Sonnet à M. le Comte de Carlisle.	<i>Digne et parfait amour de la terre et des Cieux</i>
Id.	Chanson.	<i>Donques je puis souffrir la lumière des Cieux</i>
Id.	Pleinte d'Olympe à son frère qui s'estoit rendu Capucin.	<i>Doux object de mon amitié</i>
Id.	Chanson.	<i>D'un cœur amoureux et fidelle</i>
Id.	Stances.	<i>Échappé des périls qui menaçoient ma teste</i>
Id.	Elégie.	<i>En ces jours de tristesse où les cœurs attachez</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Stances.	<i>Enfin après tant de douleurs (signées Le Métel)</i>
RECUEIL DE 1627.	Ode pour un enfant.	<i>En quelle humeur fut la nature</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Au Roy estant au bas Languedoc.	<i>En terminant icy vostre tour glorieux</i>
RECUEIL DE 1627.	Ode à M. de Balzac.	<i>Entre la Charante et la Touvre</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	En faveur de M. de Maigny.	<i>Esprits qui faites croire à vos sens hébétéz (signé Le Métel).</i>

(1) Lord Hay, Comte de Carlisle, vint en France faire la demande de la main d'Henriette, fille de Henri IV, pour le Prince de Galles.

(2) Deslandes Payon, Conseiller au Parlement de Paris, ami de Saint-Amant qui lui a dédié une de ses meilleures pièces : La Pluye.

RECUEIL DE 1627.	Élégie.	<i>Est-ce un arrest du Ciel, adorable Uranie</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Richelieu pour ses estrennes.	<i>Estonnement de l'Univers</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Stances.	<i>Faut-il merveille des merveilles (signées Le Métel)</i>
RECUEIL DE 1627.	A la Reine d'Angleterre.	<i>Favorite du Ciel et de la destinée</i>
RECUEIL DE 1630.	Paraph. sur le Ps. 50.	<i>Fuy moy miséricorde, ô Dieu plein de bonté</i>
RECUEIL DE 1627.	Sur le choix fait par le Roy, de Mgr le Cardinal de Richelieu, pour chef de son Conseil.	<i>François, montrez la joye en vos visages peints</i>
Id.	Sonnet à Madame la Princesse estant à Forges.	<i>Gloire de nostre siècle, éternelle beauté.</i>
Id.	Ode pour M. de Richelieu, archevêque d'Aix.	<i>Grâce à la sagesse profonde</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Épigramme. (1)	<i>Grâce à un Comte libéral (signée Le Métel)</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Monseigneur le Cardinal de Richelieu. Ode.	<i>Grand Esprit qui vous délasser</i>
RECUEIL DE 1627.	Remerciement à Monseigneur frère du Roy, pour un Ortellius.	<i>Grand prince dont les beaux exploits</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Sonnet.	<i>Grands monts qui menacent les Cieux qui vous sont [proches (signé Le Métel)]</i>
RECUEIL DE 1627.	A Mgr le Cardinal de Richelieu sur ce qu'il m'avoit reproché que je ne faisois plus rien pour luy.	<i>Grand Richelieu, doy-je pas croire</i>
Stances.		
PARNASSE ROYAL, 1635.	Sonnet. La Reine représentant Junon.	<i>Grand Roy, l'honneur du Monde et l'effroy de la [guerre]</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	A une dame sur sa maladie.	<i>Hélas, Madame, quelle honte (signé Le Métel)</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Remerciement à Mgr le Cardinal avant le dernier voyage de Languedoc.	<i>Héros à qui la France érige des autels.</i>
Stances.		
RECUEIL DE 1627.	Sonnet.	<i>Il faut que mon amour finisse</i>
Id.	Épigramme.	<i>Iris, contentez-vous de tant de cruautéz</i>
RECUEIL DE 1630.	Sonnet. (2)	<i>J'admire Ferdinand, les traits de ta peinture</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Gayeté.	<i>Jà Phœbus aux tresses dorées (signée Le Métel)</i>
RECUEIL DE 1627.	Épigramme.	<i>Je brusle, il est bien vray, Nérée</i>
Id.	Chanson.	<i>Je sers des yeux et de penser</i>

(1) Cette épigramme est de Théophile.

(2) Cette pièce se retrouve dans l'édition des Epistres, 1647. In-4.

RECUEIL DE 1627.	Récit de Galathée au ballet de la Reine d'Angleterre.	<i>Je sors de l'humide séjour</i>
Id.	Epigramme au Roy.	<i>Je suis frustré de ma demande</i>
Id.	Chanson	<i>Je vay mourir dans le moment</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	A M. le Président Jubert. Hymne.	<i>Jubert comme tout passe et roule dans le monde</i> (signé Le Métel).
RECUEIL DE 1627.	Consolation à M ^{me} la Marquise de Guénébault, dame d'honneur de la Reine-Mère sur la mort de M. de Liancourt, son mary. Elégie.	<i>Jusques à quand, Madame, au mal qui vous</i> [possède]
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Sur la dernière maladie de Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Juste Dieu qui prend soin du salut de la France</i>
LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	A la mémoire du baron de Frican.	<i>La mort dessus ce corps a bien eu de la force</i>
RECUEIL DE 1627.	Sonnet.	<i>L'autre nuit, je songeois, adorable Glycère</i>
Id.	Traduction de Stabat Mater dolorosa.	<i>La triste et languissante mère</i>
LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	L'ombre du baron de Frican au chevalier de l'Escale.	<i>L'Escale, cher ami qui plains mon aventure</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances.	<i>Le soleil pour qui je soupire</i>
Id.	Avanture véritable.	<i>L'infortuné Cléandre en un bois écarté</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Stances sur un Pourtraict.	<i>Madame, pardonnez uu dessein que j'ay fait</i> (signées Le Métel).
RECUEIL DE 1627.	Ode.	<i>Mère des nouvelles amours</i>
Id.	Quatrain pour mettre au pied de la statue de Terminus dans la grande allée de Limours.	<i>Mets-toy des bornes sans attendre</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Chanson au Roy après la prise de La Rochelle.	<i>Monarque triomphant</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour Mgr de Longueville représentant un archer.	<i>Mon but est plus dur qu'un rocher</i>
Id.	Ode sur le portrait d'Angélique.	<i>N'achève pas ce beau portraict</i>
Id.	Chanson.	<i>Naguères les yeux de Cloris</i>
Id.	Ode sur un portraict fait à plaisir.	<i>O chef-d'œuvre de la Peinture</i>
Id.	Stances sur des yeux malades.	<i>O Ciel quelle vigueur aujourd'huy te convie</i>
Id.	Ode.	<i>O ciel, si tu m'es favorable</i>
Id.	Stances.	<i>O Dieux jusques à quand pour le seul déplaisir</i>

RECUEIL DE 1627.	Ode.	<i>Olympe vous quittez la cour</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Ode.	<i>On dit que ma fortune est faite</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Mespris d'amour.	<i>On me l'avoit bien dit, mauvaise (signé Le Métel)</i>
RECUEIL DE 1627.	Ode.	<i>O Soleil, à quoy songes-tu</i>
Id.	Stances.	<i>Pauvres esprits qui souspirez</i>
RECUEIL DE 1630.	Paraph. du Ps. 136.	<i>Pendant que nous estions assis sur le rivage</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances.	<i>Phylis qui parmy tant d'appas</i>
Id.	Élégie sur la mort de M. le Comte de Pontgibaut sous le nom de Daphnis.	<i>Pleurez, Muses, pleurez, Daphnis n'est plus au</i> [monde]
Id.	Chanson.	<i>Pour éviter tous ces jaloux</i>
Id.	Pour Mgr d'Elbeuf représentant un donneur de Sérénades au ballet du Roy.	<i>Pour la peur que j'ay des jaloux</i>
Id.	Pour M. de la Vallette, représentant un plumacier au ballet du Roy.	<i>Pour m'eslever jusqu'aux autels</i>
Id.	Sonnet.	<i>Pour vos sévérités qui seront éternelles</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Prière à Dieu pour la santé de Mgr le Cardinal. Ode.	<i>Preste l'oreille et fay grace</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour la Reine d'Angleterre représentant Junon, au Roy.	<i>Prince, à qui le destin mille lauriers apreste</i>
Id.	Ode.	<i>Puisque c'est un arrest du sort</i>
Id.	Élégie.	<i>Puisque pour augmenter ma douleur incroyable</i>
Id.	Id.	<i>Puisque vous sçavez bien l'amour que je vous porte</i>
Id.	Pour Mgr de Longueville, représentant un tireur d'arc au ballet du Roy.	<i>Quand mon but seroit un rocher</i>
Id.	Paraph. de 4 Ps. de David.	<i>Que bienheureux est l'homme sage</i>
RECUEIL DE 1630.	Sonnet pour une beauté naissante.	<i>Que dans la saison la plus belle</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Stances.	<i>Que de maux, que d'afflictions (signées Le Métel)</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Sonnet à la Reyne sur le retour du Roy.	<i>Que désirez-vous plus, o reine inimitable</i>
RECUEIL DE 1627.	Dispute du vert et du bleu.	<i>Que le vert est plaisant à voir</i>
RECUEIL DE 1630.	Chanson.	<i>Que servent tes conseils, Amour, il faut partir</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Sur la santé de Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Quittez Muses, quittez cette longue tristesse</i>
RECUEIL DE 1627.	Quatrain pour mettre au pied de la statue de Minerve, dans les jardins de Limours.	<i>Quoiqu'on m'invoque sur la terre</i>

CABINET DES MUSES, 1619.	Discours en forme de satire à M. de Bernières (1).	<i>Qu'on trouve peu d'amis en ce siècle ou nous</i> [sommés (signé Le Métel)]
RECUEIL DE 1627.	Ode pour remerciement à M. Vautier et à M. Citoys, médecins de la Reine, mère du Roy et de Mgr le Cardinal	<i>Rares esprits, sçavants génies</i>
Id.	Sur la pure conception de la Vierge.	<i>Renouvelons les louanges</i>
Id.	Sonnet en réponse à un sonnet de Porchères (2) sur un dépit d'amour.	<i>Repens-toy de ta faute, honneur des bons esprits</i>
Id.	Élégie.	<i>Richelieu dont le nom remplit toute la terre</i>
Id.	Sonnet.	<i>Richelieu, seul objet qu'a choisi la vertu</i>
Id.	Au Soleil, pour la santé de Mgr le Cardinal de Richelieu. Ode.	<i>Roy des saisons et des années</i>
Id.	Sonnet.	<i>Sacré fil que j'ay veu toucher</i>
Id.	Stances.	<i>Sans plus douter du feu qui me tient en langueur</i>
RECUEIL DE 1630.	Prière à Dieu pour la santé du Roy. Ode.	<i>Seconde notre espérance</i>
Id.	Ode pour remerciement à Mgr le Cardinal de Richelieu	<i>Seul appuy de nostre Parnasse</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances.	<i>Si c'est estre inconstant qu'aimer la nouveauté</i>
Id.	A M ^{me} la Comtesse, sur la mort de M ^{lle} sa fille. Stances.	<i>Soulagez vostre cœur, pleurez grande Princesse</i>
Id.	Ode, sur les lettres de M. de Balzac.	<i>Superbes filles de mémoire</i>
Id.	Sonnet pour remerciement à la reine d'Angleterre.	<i>Sur un métal plus dur que l'acier ny le cuivre</i>
RECUEIL DE 1630.	Le Songe de Bois-Robert, à M. le Cardinal de Richelieu. Ode.	<i>Un jour, le plus beau de l'année</i>
RECUEIL DE 1627.	Chanson.	<i>Voicy mon paradis, tout m'y vient adorer</i>
Id.	Sonnet.	<i>Voulez-vous, belle Astrée, user de tyrannie</i>
Id.	Chanson.	<i>Vous moquez-vous, belle Phylis ?</i>
Id.	Pour Mgr le Grand Prieur, représentant un coureur de nuit au ballet du Roy.	<i>Voyez où me réduit l'injustice du sort</i>

(1) M. de Bernières était président au Parlement de Rouen. Saint-Amant lui dédiait, dès 1617, sa Solitude.

(2) Porchères d'Arbaud.

A consulter : Huet : Origines de Caen. — Pellisson et d'Olivet . Histoire de l'Académie française. — Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 68. — Nicéron : Mémoires. T. XXXV, p. 53. — Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. T. V et suivants. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. T. II, p. 380. — Tallemant des Réaux : Historiettes. T. II (3^e éd. 1854-60). — Ch. Labitte : Etudes littéraires. Paris. 1846, 2 vol. — C. Hippeau : Les écrivains normands du xvii^e siècle. 1858, p. 92. — Cat. Soleinne. — Ch. Livet : Précieux et Précieuses. Paris. 1860. — Rigault : Œuvres. T. I. (Paris. 1859) : Querelle des anciens et des modernes. — Grande Encyclopédie.

BOISSAT (de) frère d'alliance de Brun.

S'agit-il de Pierre de Boissat, né à Valence en Dauphiné en 1603 et mort le 28 mars 1662 ? C'est probable, quoique Boissat n'ait eu que 17 ans en 1620, mais certains poètes des Muses en Deuil brillaient surtout par leur jeunesse : Brun et Faret n'avaient que 20 ans. Pierre de Boissat fut un des quarante premiers membres de l'Académie française et il eut le malheur d'être bâtonné par les valets de Madame la Comtesse de Sault, femme du lieutenant du Roi en Dauphiné. Cette affaire, dans laquelle la noblesse du Dauphiné prit fait et cause pour Boissat, dura seize mois entiers et ce n'est qu'au bout de ce temps que se fit l'accommodement dont l'acte solennel est inséré dans l'Histoire de l'Académie de Pellisson.

Pour la vie et les ouvrages de Boissat, nous renvoyons aux Mémoires de Nicéron, T. XIII, p. 382.

En dehors de la pièce ci-après des Muses en Deuil en faveur du sieur Brun, Paris 1620, on rencontre une petite poésie de Boissat en tête de L'Espadon satyrique par le sieur Desternod. A Lyon, Jean Lautret, 1621, in-12 et, chose curieuse, elle se trouve à côté d'une autre de Nicolas Faret qui figure également pour 3 pièces dans les Muses en Deuil.

MUSES EN DEUIL, 1620. A Cléante (i).

Mon frère, ta douleur ne nous fut point cognue.

A consulter : Chorier : Hist. du Dauphiné. — Guy-Allard : Bibl. du Dauphiné. — Baillet : Jugement des savants. — Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie française. — Costar. Lettre 2. — Nicéron : Mémoires. T. XIII, p. 382. — D'Artigny : Mémoires d'histoire, etc. T. II et V.

BONNET

Bonnet était neveu de Motin et frère d'alliance d'Ant. Brun de Dôle, c'est tout ce que nous savons sur son compte et c'est assez si on en juge par le mérite de ses poésies qui, d'ailleurs, n'ont même pas été reproduites dans les recueils collectifs postérieurs.

(1) Ant. Brun, de Dôle.

LES DÉLICES, 1615.	Sonnet sur les pasles couleurs d'une dame.	<i>Amour pour me vanger de ma belle geolière</i>
Id.	Stances.	<i>Enfin je suis content puisque votre inhumaine</i>
Id.	Id.	<i>Pendant qu'un autre amant vous caresse et vous [baise]</i>
Id.	Elégie.	<i>Que d'attraits mensongers, que de grâces perfides</i>
MUSES EN DEUIL. 1620.	Pour Cléante (1), sur la mort d'Alcinde. Ode.	<i>Quelle secousse te tourmente</i>
Id.	Pour Alcinde et Cléante. Ode.	<i>Sur le point qu'Alcinde mourut.</i>

BORDIER (R.).

René Bordier (2), mort après 1648, était un des poètes attitrés pour les ballets de la Cour de Louis XIII (de 1615 à 1640). Nous renvoyons pour la liste de ces derniers au Catalogue Soleinne.

En dehors de ballets, comme le Ballet du Hazard, etc., etc., Bordier a laissé quelques pièces :

Le Combat de Paris et de Lucidor, à Madame la Princesse de Conty, s. d. In-4 de 23 p.

Poème sur la levée du Siège de Casal et réduction en l'obéissance du roy de toutes les villes rebelles de son royaume par le sieur Bordier, ayant charge de la poésie près de Sa Majesté. 1630. In-4 de 22 p.

La vie active. 1632. In-folio.

La Cour Royale par le sieur Bordier. 1633. P. 1 à 60 : 10 sonnets, l'Eloge du Roy, poème en deux chants, 3 sonnets au Cardinal de Richelieu et Prosopopée de la France sur le décès de Monseigneur de Schomberg. In-4.

Eloge du Cardinal de Richelieu, ensemble un poème sur la harangue de mon dit Seigneur, faite au Parlement, le Roi y séant. le 18 janvier 1634. Paris. Rob. Sara. 1634. In-4. (Catalogue de la Bibl. du Roi, n° 4956 Y^B).

Sonnet au Roi et sonnet à la Royne Mère. In-4. s. d. (Voir également le n° 4971 Y^C du Cat. de la Bibl. du Roi pour 2 autres sonnets de Bordier).

Sur le Saint-Sacrement de l'Eucharistie. Stances. L'approbation est du samedi 23 juillet 1644. In-4 de 18 p.

Sur la mort du feu Roy et régence de la Reyne, pièce de 2 ff. : « Peuples, des fleurs de lis, Louis le Juste est mort ».

Enfin un recueil factice des Œuvres de Bordier qui se trouve à la Bibl. de l'Arsenal, renferme :

(1) Ant. Brun (de Dôle).

(2) Voir le T. II pour les pièces de ce poète, insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

A la Reyne régente, placet poétique sur les petits intérêts du sieur Bordier. Dans ce placet, qui est entouré d'un filet or et d'un filet bleu, l'auteur raconte ses malheurs :

.....
*Que les malheurs du monde ont répandu de fiel
 Sur le lait qu'en naissant j'eus des grâces du Ciel,
 Trente ans durant mes vers estimez par la France
 Ont payé leur tribut au plus juste des roys,
 Et quand sa mort eut fait mourir mon espérance,
 Deuil, pauvreté, vieillesse affoiblirent ma voix.*

Il termine ainsi :

*Pauvre et presque impotent sur la fin de ma vie
 Je nourris la pitié qui succède à l'envie,
 En ce comble de maux où sera mon recours ?
 Grandeur, dont les beautés sont un divin secours,
 Mère par qui la France eut le Ciel favorable
 Dans ta vie exemplaire, o reine incomparable,
 En l'estat où je suis, de grâce pense à moy,
 Qui, dans ses hauts exploits, fut chantre du feu Roy.*

A la suite de ce placet, on lit un advertisement du sieur Bordier à ses amis, qui paraît être antérieur puisqu'il y est question d'une ode de Godeau au Roy et au Cardinal de Richelieu.

Un quatrain (1) signé D. P. (Du Pelletier) indique que ce malheureux poète a fini à l'hôpital :

*Bordier ne faisoit pas si mal
 Comme souvent croit l'envie
 Près des rois, il passa sa vie
 Et vint mourir à l'hospital.*

SCÆVOLAE SAMMARTHANI
 TUMULUS, 1630.

Sur le trespas de M. de Peuples, parmi les jeux de Mars et de Cypris.
 Sainte-Marthe. Sonnet.

BOUCHET (R.).

René Bouchet, sieur d'Ambillou, né à Poitiers dans le XVI^e siècle, était fils d'une sœur de Scévole de Sainte-Marthe, deuxième du nom ; il exerçait une petite charge de judicature dans une province éloignée de Paris ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, et Goujet (à qui nous empruntons ces détails) ajoute, « je conjecture que c'était dans le Poitou ».

(1) Dans le Recueil de diverses poésies des plus célèbres auteurs de ce temps, etc. Paris. Louis Chamhoudry, 1632. In-12. T. II.

On connaît de lui :

Discours de la guerre civile et mort très regrettée de Henri III par R. B. d'Ambillou. Tours. Jamet Mettayer. 1590. In-4 de 44 p.

Sidère, pastorelle de l'invention du sieur d'Ambillou, plus les amours de Sidère, de Pasithée et autres poésies du mesme autheur. A Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, en la rue Saint-Jean de Beauvais, 1609, avec privilège. In-12 de 10 ff. n. chiff., y compris le titre, ff. 1 à 68 pour la pastorelle, ff. 69 à 128 pour les poésies diverses.

Méditations sur la Passion, à Madame la Duchesse d'Angoulême. Paris. Robert Estienne. 1609. In-12.

Une pièce de 160 vers à la suite des poésies françaises de Scévole de Sainte-Marthe, édition de 1600 (elle figure dans l'édition de 1609 de Sidère) et un sonnet dans les pièces liminaires des Œuvres latines et françaises de Nicolas Rapin. Paris. 1610. In-4.

Appréciations littéraires : Le style, le génie, le tour des vers sont bien meilleurs dans les poésies de René Bouchet, sieur d'Ambillou, que dans celles de presque tous ses contemporains. Abel de Sainte-Marthe en jugeait de même et j'ai souscrit à son jugement après avoir lu Sidère (Goujet).

Il est de fait que d'Ambillou est parvenu à éviter les défauts qu'il signale dans les autres, mais il n'a ni la verve de quelques-uns ni la grâce de plusieurs d'entr'eux. C'est un auteur correct et sage qui ne donne point d'envie de le relire (Viollet le Duc).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne paraissent contenir qu'un sonnet (non signé) de René Bouchet :

PARNASSE (2^e vol.), 1607. Sonnet aux Dames. (1) *Funeste est le laurier et profane les armes (n. s.)*

A consulter : Dreux du Radier : Bibl. du Poitou. — Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 54. — Viollet le Duc : Bibl. poétique, p. 334. — Cat. Soleinne. T. I, p. 193, n° 942.

BOUTEROUE (A.).

Alexandre Bouteroue, parisien, était avocat et il ne faut pas le confondre avec Michel Bouteroue (2), littérateur et médecin français. Il vivait dans la seconde moitié du XVI^e siècle ; la date de sa mort est inconnue. A. Bouteroue a fourni nombre de pièces à la Muse Folastre, aux Muses Gaillardes, au Parnasse satirique et au Cabinet satirique.

Ses premières poésies (21) ont vu le jour dans les recueils collectifs de la fin du XVI^e et du commencement du XVII^e siècle.

(1) Ce sonnet a paru en 1609 dans Sidère, pastorelle.

(2) La Nouvelle biographie universelle a fait cette confusion qui a été répétée par tous les dictionnaires.

Voici les pièces qui ne figurent pas dans ces recueils :

Les destinées du Roy. Paris. Jean de Heuqueville 1598 In-8 de 14 p., pièce non signée.

Le Tremble. A Paris. Jean de Heuqueville. 1598. In-8 de 23 p. id.

Explication des destinées de Carmaniolle sur la naissance de Monseigneur le Dauphin de France, à Leurs Majestés. A Paris. Pierre Sevestre. 1601. In-8 de 16 ff

Ode sur le mariage du Roy, au Roy. Paris. 1612. In-4 de 14 p.

Ode à Messire Henri de Mesme, seigneur d'Irval, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et Privé, etc. Paris. 1620. In-4 de 11 p., signée : Alexandre Bouteroue.

Enfin on trouve une pièce de lui dans un ouvrage latin. Diogenes galliens, etc. Paris. 1624. In-4.

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Sonnet.	<i>Bienheureux diamant d'estre honoré du doigt</i>
Id.	Id.	<i>Ce jour qui nous doit estre à jamais vénérable</i>
Id.	Stances	<i>Ce seroit violer la gloire coutumière</i>
Id.	Sonnet.	<i>C'est mon plus doux plaisir que d'estre solitaire</i>
Id.	Id.	<i>C'estoit un vrai Printemps d'aise et de contentement</i>
RECUEIL SUR HENRI IV.	Stances sur le très cruel parricide commis en la personne sacrée de Henry le Grand. (1)	<i>D'un crayon destrempé dans le sang et les larmes</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Sonnet.	<i>Je fay comparaison des beaux yeux de Madame</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Le petit Olympe d'Issy (2).	<i>Je veux d'un excellent ouvrage</i>
REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	A la Reine régente, sonnet.	<i>La France languissoit sous le joug et l'orgueil</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Sonnet.	<i>L'ingénieux Dédale et son fils plus volage</i>
Id.	Id.	<i>Mon cœur est le cristal juge de votre face</i>
Id.	Id.	<i>Ne vous exposez plus sur la mer infidelle</i>
Id.	Id.	<i>Non, non, ne croyez pas que ce fust la chandelle</i>
Id.	Id.	<i>O beaux yeux qui m'avez la liberté ravie</i>
Id.	Le Papillon.	<i>Ou que le soleil plus ardent</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quand j'auray les cheveux de neige tout semés</i>
Id.	Stances à M ^{lle} M. M. sur la mort d'un sien serviteur qu'elle a seulement aimé depuis son décès.	<i>Quand vostre amant vivoit, vostre flamme estoit morte</i>
Id.	Stances sur la mort de M. L. C.	<i>Séjour de mes désirs, source de mes tristesses</i>

(1) Cette pièce a paru en 1610 sous le titre : Stances sur le très cruel parricide commis en la personne sacrée de Henry le Grand, Roy de France et de Navarre. Paris. 1610. Petit in-4.

(2) Cette pièce a été publiée en 1609. (In-8 de 16 p.), elle décrit le jardin d'Issy et la maison où la Reine Marguerite, duchesse de Valois, allait souvent goûter le repos de la solitude et s'entretenir familièrement avec les Muses et ceux qui leur faisaient la cour.

L'abbé Goujet qui cite cette poésie, l'a attribuée, par erreur, au médecin Michel Bouteroue, né à Chartres.

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Sur la mort de la Pucelle. Quatrain.	<i>Tu valeur, ta candeur, o guerrière pucelle</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Sonnet.	<i>Tourtrelle qui nuit et jour ta complainte ne cesse</i>
Id.	Élégie.	<i>Vostre juste desdain pourra-t-il bien permettre</i>

A consulter : Variétés bibliographiques par Edouard Tricotel. Paris. 1863. In-8, p. 152

BOUTHILLIER (D.).

Denis Bouthillier, juriconsulte français, né dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la date de sa mort est inconnue. Nous ne donnons pas la liste de ses ouvrages qui se trouve dans la Nouvelle biographie générale de Didot. T. VII.

En fait de poésies, il n'a dû guère composer que les 3 pièces suivantes du Recueil de 1613 sur la Pucelle d'Orléans :

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Sous l'image de la Croës et de la Vierge.	<i>Les portraits de la Croës, du fils et de sa mère</i>
Id	Sous le portrait du Roy. Quatrain.	<i>Sainte mère de Dieu, mère et ceste pucelle</i>
Id.	Sous le portrait de la Pucelle. Quatrain.	<i>Tu m'as donné l'avis, sainte mère de Dieu</i>

A consulter : Loisel : Divers Opuscules, p. 590.— Recherches sur la France d'Estienne Pasquier. T. I, p. 1011.

BRACH (P. de).

Pierre de Brach, sieur de la Motte-Montussan, avocat et poète, né à Bordeaux le 22 septembre 1547, vivait encore en 1604, d'après l'histoire manuscrite de G. Colletet brûlée dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, mais dont la partie relative à de Brach avait été heureusement copiée par M. Reinhold Dezeimeris.

Voici la liste de ses œuvres :

Les poèmes de Pierre de Brach. Divisés en trois livres. A Bourdeaux, par Simon Millanges. 1576. In-4 de 8 ff. prélim., 220 ff. chif. et 2 ff. de table, portrait gravé par Thomas de Leu. Le privilège est du 5 août 1574 accordé à Millanges pour tous les livres approuvés par l'archevêque de Bourdeaux.

Imitations de Pierre de Brach, conseiller du Roy et contrerolleur (*sic*) en sa chancellerie de Bourdeaux, (contenant Aminte, fable bocagère prise de l'italien de Torquato Tasso et trad. en vers, avec Olympe, imitée de l'Arioste). Bourdeaux. S. Millanges. 1584 (1585 ou 1587). In-4 de 4 ff. prélim. et 84 ff.

Quatre chants de la Hiérusalem de Torquato Tasso (le 16^e, le 4^e, le 12^e et le 2^e, trad.

en vers français) par P. de Brach, sieur de la Motte-Montussan. Paris. Abel L'Angelier. 1596. In-8 de 96 ff., portrait de Brach à l'âge de 48 ans.

M. Reinhold Dezeimeris a eu la bonne fortune de mettre la main sur un exemplaire de l'édition de 1576 corrigé par de Brach et de découvrir un manuscrit renfermant de nombreuses poésies inédites de cet auteur. Il a publié le contenu de ce manuscrit, avec d'autres pièces de l'édition de 1576, sous le titre :

Les Œuvres poétiques de Pierre de Brach, sieur de La Motte-Montussan (Paris. Aubry. 1861. 2 vol. in-4).

M. Reinhold Dezeimeris cite encore cinq ouvrages qui renferment des pièces de P. de Brach.

Appréciation littéraire. — Ecrivain correct, versificateur élégant et harmonieux, bien supérieur sous ce rapport à ses contemporains. On peut lui reprocher de manquer de la verve et de l'entraînement de Ronsard par exemple, mais, comme forme de langage, c'est un auteur des plus remarquables et assurément digne d'être étudié. (Viollet le Duc).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1620 ne contiennent que 2 pièces de P. de Brach dont une :

RECUEIL DE 1597. Stances sur le départ de Madame *Garonne, Lot et Tar, orgueilleuses rivières*
s'en allant à Bordeaux. (1).

n'a pas été connue de M. Reinhold Dezeimeris, et l'autre :

SECOND RECUEIL, } 1599. Dialogue d'un serviteur et de *Pourquoy lors que je te regarde (n. s.).*
MUSES RALLIÉES, } sa dame.

a été donnée par lui comme inédite (Le second livre des Amours de l'Aymée).

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIII. p. 322. — Annales poétiques. T. X. — Viollet le Duc : Bibl. poétique, p. 331. — Notice sur Pierre de Brach, poète bordelais, par Reinhold Dezeimeris. Petit in-8. 1858. Cette notice a été reproduite dans l'édition des Œuvres poétiques de Pierre de Brach. Paris. Aubry. 1861. 2 vol.

BRODEAU (J.).

Julien Brodeau, avocat au Parlement, mort à Paris, le 19 avril 1653.

On a de lui :

(1) Nous n'avons pu déterminer exactement la date de cette pièce que l'on trouvera à l'Appendice. Peut-être se rapporte-t-elle au passage de Catherine de Bourbon à Bordeaux en janvier ou février 1593, lorsque cette princesse partit de Pau pour aller rejoindre le roi Henri IV à Saumur ?

Notes sur les arrêts de Loüet (souvent réimprimés), c'est de ces notes que Boileau a dit :

*En commentant Loüet allongé par Brodeau
D'une robe à longs plis balayer le barreau.*

Vie de Charles Du Molin. Paris. 1654. In-4.

Commentaires sur la coutume de Paris. 1658. 2 vol. in-fol.

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne contiennent qu'une pièce de J. Brodeau :

SCÆVOLAE SAMMARTHANI
TUMULUS, 1630.

Tombeau de Scévole de Sainte-
Marthe.

Passant, arrête-toy si tu aimes les Muses.

BRUN (A.).

Anthoine Brun, (1) diplomate franc-comtois, né à Dôle en 1600, mort à La Haye le 11 janvier 1654. Il étudia le droit, devint procureur général au Parlement de Dôle en 1632, puis membre du Conseil de défense de la ville. Il fut chargé de représenter l'Espagne aux diètes de Worms et de Ratisbonne et nommé par elle, en 1643, plénipotentiaire au Congrès de Munster qui amena la paix entre l'Espagne et la Hollande. Envoyé en ambassade dans ce dernier Etat, il y jouit de l'autorité que ses lumières et sa droiture lui avaient acquise à Dôle aussi bien qu'à la Cour d'Espagne. Balzac l'appelait le Démosthènes de Dôle.

Son premier travail en prose :

Choix des Epîtres de Juste Lipse, traduites du latin en français, est de 1619.

Pour ses autres ouvrages également en prose, nous renvoyons à la notice de la Nouvelle biographie universelle de Didot. 1853. T. VII, à laquelle nous avons emprunté les détails ci-dessus.

Complétons cependant la liste donnée par cette notice en y ajoutant :

Recueil de lettres nouvelles. Paris. Toussaint Quinet. 1634 (2 vol. in-8) publié par Faret qui contient 9 lettres de Brun,

et une curieuse mazarinade :

Lettre de M. Brun, ambassadeur pour Sa Majesté catholique en Hollande, envoyée à Messieurs du Parlement de Paris sur l'Innocence de Messieurs les Princes, contre les fourberies et calomnies de Mazarin. Imprimé à La Haye. 1650. In-4 de 24 p. (N° 1973 de la Bibliographie des Mazarinades, de Moreau).

Les poésies juvéniles de Brun, signées quelquefois Le Brun, n'ont jamais été réunies

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète, reproduites dans les recueils collectifs publiés après 1635.

en volume, aucun doute n'existe cependant sur leur attribution au futur diplomate. La seule excuse de ce dernier est sa jeunesse, il avait 17 ans à peine à cette époque. Dans le second volume du Parnasse de 1618, édition de Lyon, Barthélemy Ancelin, qui contient un supplément de 18 ff. pour les pièces de Brun, il y a un sonnet signé F. (Faret) à Anthoine Brun et une pièce non signée du poète sur un miracle qui s'est fait à Dôle, sa patrie.

En 1620, parut un recueil collectif qui lui est entièrement consacré et qui ne comprend que les productions de ses compagnons de plaisir :

Les Muses en Deuil en faveur du sieur Brun, sous le nom de Cléante. Pour la mort de son Alcinde. A Paris, chez Toussaint du Bray. 1620. In-8 de 64 p. (1).

Saint-Amant dans ses stances sur « La Vigne » qui sont de 1627, passant la revue de ses amis « bons buveurs », n'a garde d'oublier Brun :

*Brun, qui dans la Cité de Dole
Chez toy de raisons tiens escole
Pour les plus sçavans, quand tu bois
De ton exquis vin blanc d'Arbois.*

Voici la liste des recueils qui renferment les poésies de Brun :

Le Parnasse. Lyon. 1618. Barthélemy Ancelin, 2^e vol. supplément de 18 ff. : 32 pièces dont 8 non signées.

Les Délices de la poésie française ou dernier recueil, 1620 : 15 pièces.

Les Muses en Deuil en faveur du sieur Brun sous le nom de Cléante pour la mort de son Alcinde, 1620 : 1 pièce.

Les pièces ci-dessus de Brun n'ont pas été reproduites dans les recueils postérieurs, sauf un sonnet des Délices (dernier recueil) qui a été inséré dans le Recueil des plus beaux vers de 1627 avec la signature Le Brun.

DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Elégie.	<i>Alidor, cher amy que veux-tu que je face</i>
PARNASSE (2 ^e v.), LYON, 1618.	Sur les yeux de Clorice.	<i>Amour despourveu de ses armes</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	Les regrets de Cléante après la nouvelle de la mort de sa chère Alcinde.	<i>Attendant que bien tost te servant d'hécatambe</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme à une dame.	<i>Aujourd'huy tu confonds la doctrine commune</i>
Id.	Stances à une dame qui vouloit brûler ses vers.	<i>Beauté trop téméraire aux meurtres coutumière</i>
PARNASSE (2 ^e v.), LYON, 1618.	Stances sur une belle fille qui lui donnoit à boire.	<i>Belle puisque tu main à mon mal secourable</i>

(1) Nous avons dépouillé ce volume dans les recueils collectifs particuliers, voir page 83.

PARNASSE (2 ^e v.), Lyon, 1618.	Sonnet : Portrait d'amour.	<i>Celuy rencontra bien qui premier de l'amour</i>
Id.	Odelette	<i>Ce petit tendrelet amour</i>
Id.	Tombeau d'une femme fardée.	<i>Ceste femme durant sa vie</i>
Id.	Epigramme sur une vieille qui se fardoit.	<i>Changer nouveaux cheveux? changer nouveau</i> [visage]
Id.	Invocation à Nostre-Dame.	<i>Ceux qui pour trouver l'or en un pays nouveau (n. s.)</i>
Id.	Sonnet sur une absence.	<i>Dès le jour malheureux que je quittoy vos yeux</i>
Id.	Sur la virginité de Nostre-Dame.	<i>Etre ensemble mère et pucelle (n. s.)</i>
Id.	A la Vierge aux piedz de la Croix	<i>Hé ! que faites-vous là, pauvre mère affligée (n. s.)</i>
Id.	Sur une belle dame, mais qui ne savait pas discourir.	<i>Il n'y a pas de quoy faire tant la rebelle</i>
Id.	Discours de Philin sur la mort de sa bergère Lisurette, à Claudin.	<i>Jà le sommeil avait ordonné le silence</i>
Id.	Sonnet contre l'Amour.	<i>Je ne m'estonne pas qu'Amour ne vaille rien</i>
Id.	Sur l'aveuglement de M ^{me} la Comtesse de Moret.	<i>Je tenois pour sottise</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances.	<i>Je vous nomme mes yeux bien faiseurs et coupables</i>
PARNASSE (2 ^e v.), Lyon, 1618.	Le changement de l'amour humain en amour divin. Sonnet.	<i>Lorsque l'amour humain de moy se rendit maitre</i> (n. s.)
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme.	<i>Le dire d'Avicenne ores n'est plus nouveau</i>
Id.	Sonnet à une dame qui remettoit l'accomplissement de leur amour au printemps.	<i>Madame, croyez moi, vous estes sans raison</i>
PARNASSE (2 ^e v.), Lyon, 1618.	Sur une dame blanche sans amour et discours.	<i>N'ayant grâce, discours, amour, ni affection</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme. A une dame qui craignoit que le froid lui fendit les lèvres.	<i>N'ayez peur que le froid vos lèvres puissent fendre</i>
PARNASSE (2 ^e v.), Lyon, 1618.	Sur une femme fardée.	<i>Ne cherchez pas de plâtre nouveau</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>N'espère que si tost ton dessein s'accomplisse</i>
Id.	Sonnet à Doride sur son mal d'œil.	<i>Pensois-tu que ton eil d'une injuste torture</i>
PARNASSE (2 ^e v.), Lyon, 1618.	Sur l'entrée du Saint-Sacrement : miracle fait en la Ville de Dôle, en la Franche-Comté, qui s'éleva au milieu des flammes. OJe.	<i>Peuple, à ce coup, vrayment eslève (n. s.)</i>

PARNASSE(2 ^e v.), Lyon, 1618.	Sonnet sur le trespas du sieur de Lingendes (1), auteur du changement d'Iris.	<i>Pline, que dites-vous que le cigne n'a pas</i>
Id.	Le tombeau d'un Yvrongne	<i>Pourquoy arrousez-vous de larmes ce tombeau</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme à un cornard qui cherchoit de bons gants.	<i>Prenez sans plus choisir ceux que vous trouverez</i>
PARNASSE(2 ^e v.), Lyon, 1618.	Sonnet sur le sein d'une demoiselle.	<i>Quand je vois ce beau sein qui doucement soupire</i>
Id.	Pour prouver qu'il n'y a pas d'amour.	<i>Quand on me dit qu'Amour a le dos d'un oiseau</i>
Id.	Sur la mort d'une demoiselle.	<i>Quand Phoëbus commença sa carrière nouvelle</i>
Id.	Sur la mort et l'ascension de la glorieuse Mère de Dieu. Ode.	<i>Qui croirait qu'à ce jour (n. s.)</i>
Id.	Sur la mort d'Actéon.	<i>Qui niera que ce soit à tort</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Méditation sur les cheveux de son Alcinde. Sonnet.	<i>Quoy si l'humidité causoit nostre naissance</i>
Id.	Sonnet à la rivière du Doux	<i>Recevant dans ton sein cet objet adorable</i>
PARNASSE(2 ^e v.), Lyon, 1618.	Le repentir d'amour. Quatrain	<i>Si jadis j'ay chanté d'amour (n. s.)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme à une dame qui se mocquoit de ce qu'il peignoit l'œil de sa dame avec du charbon.	<i>Si pour représenter la cause</i>
Id.	Epigramme.	<i>Sur elle, saigne un peu pour montrer ton tourment</i>
PARNASSE(2 ^e v.), Lyon, 1618.	Sur N.-S. en Croix. Sonnet.	<i>Un Dieu sur une Croix, le croirons-nous, mon [dme (n. s.)]</i>
Id.	Epigramme sur une femme fardée.	<i>Un jour au milieu d'une place</i>
Id.	Sur les cheveux de Clorice.	<i>Un jour Clorice se jouant</i>
Id.	Sonnet sur l'accouchement de M ^{me} la Princesse de Condé dont le fils mourut en naissant.	<i>Un jour comme les Dieux entrèrent en partage</i>
Id.	Sonnet sur un poète qui se noya.	<i>Un jour les éléments entrèrent en querelle</i>
Id.	Sur l'aveuglement de la Comtesse de Moret.	<i>Vénus n'estant plus implorée</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme sur une bossue qui riait de ses vers.	<i>Vous pouvez juger des poètes.</i>

(1) Voir la notice consacrée à ce poète.

A consulter : Lelong : Bibl. historique de la France (édition Fontette). — Vicquefort : Traité de l'Ambassadeur et de ses fonctions. — Le P. Bougeant : Hist. du traité de Westphalie. — Dunod : Mémoires pour servir à l'histoire du Comté de Bourgogne. — Poignand : Eloge d'Ant. Brun. Besançon. 1864. — A. Chéruel : Lettres de Mazarin. Documents inédits.

CALLIER (R.).

Raoul ou Rodolphe Callier, ou Cailler, né dans la seconde moitié du XVI^e siècle, à Poitiers, mort vers 1620, était d'une bonne famille de Fontenay-le-Comte dans laquelle le célèbre André Tiraqueau et N. Rapin avaient pris leurs femmes. Neveu de ce dernier, il en fit imprimer les Vers mesurés avec quelques-unes de ses propres pièces. Parmi les poésies qui ont été composées sur la mort de N. Rapin, on trouve, en effet, un sonnet et une ode signés Callier et vingt stances sous le nom de Suzanne Callier, sa fille ou sa parente, nièce de Rapin. La Croix du Maine met à son compte un discours du Rien en prose, des vers (1) de la Puce de Madame Desroches (2). (Paris. 1583), des discours : de l'Ombre, du Quatre, de l'Amour de soi-même en prose. Enfin trois poèmes qui n'ont pas été imprimés : Le Chien, le Passereau, les Avètes. Dreux du Radier y ajoute la traduction d'un traité de David du Perron (père du Cardinal) et une élégie, p. 226 des Œuvres de Ronsard (dernier volume de l'édition de 1587).

Le Catalogue de la Bibliothèque du Roi renfermait de « Raoul Cailler » la pièce suivante non citée :

N^o 4,694 y. Vers françois sur la victoire obtenue contre les Allemans et Suisses, par le Roi Henri III, avec un panégyrique sur l'élection d'Amiral du duc d'Epéron, etc. In-4.

et au nom de « Callier », pièces également non citées :

N^o 4,883 y. Sonnet au Roi avec un sonnet à la Roine-Mère sur les cérémonies faites à l'enterrement de Henri III. 1610. In-4.

N^o 4,884 y. Ode à M. le Prince de Condé sur son retour à Paris. 1616. In-4.

N^o 4,885 y. Ode saphique, rimée et mesurée à la façon des Grecs et des Latins, à M. du Vair. 1619. In-4.

N^o 4,886 y. Ode sur le voyage du Roy. 1620. In-4.

N^o 4,887 y. Ode à M. le Prince de Condé. 1621. In-4.

N^o 4,888 y. Ode pindarique à M. le Comte de Soissons, s. d. In-4.

N^o 4,889 y. Estrennes au Roy et à Monsieur frère du Roy, sonnets, s. d. In-folio.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 contiennent 14 pièces de Callier qui ont été l'objet de nombreuses reproductions :

(1) La Puce de Raoul Cailler, poitevin et un sonnet à Madame Desroches.

(2) La puce de Madame Desroches, qui est un recueil de divers poèmes grecs, latins et françois, composez par plusieurs doctes personnages aux Grands Jours tenus à Poitiers l'an MD. LXXIX (1579). A Paris, pour Abel L'Angelier, etc. MD.LXXIII (1583). In-4. Une seconde édition plus complète a été donnée dans « La Jeunesse d'Estienne Pasquier et sa suite ». Paris. Jean Petit Pas. 1610. In-8.

Recueil de Diverses poésies nouvelles de Raphaël du Petit Val. 1597. 1 pièce.	
Parnasse des plus excellents poètes de ce temps. T. I.	4 —
— — — — — T. II.	9 — n. s.

L'abbé Goujet en s'appuyant sur la pièce de Callier de l'Académie des modernes poètes (1599) : *Auprès des beaux yeux de Philis*, pièce qui avait paru pour la première fois dans le Recueil de diverses poésies de du Petit Val, 1597, a attribué à Callier une pastorale :

Les Infidèles fidèles, fable boscagère de l'invention du Pasteur Calianthe. 1603. (Autre édition. Paris. Thomas de la Ruelle. 1613).

Cette attribution est contestée par M. P. Lacroix dans une note sur cette pièce (p. 30 du supp. au 1^{er} vol. du Cat. Soleinne) qui la donne à Gervais de Bazire (d'Amblainville).

RECUEIL DE 1597.	Stances.	<i>Auprès des beaux yeux de Philis</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607. (1)	Sonnet.	<i>Belle et fière Phyllis, ardeur de mon courage (n. s.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Id.	<i>Calianthe agité de ses folles amours</i>
Id.	Id.	<i>De bleu céleste esclatent ces beaux yeux</i>
Id.	Id.	<i>Enfans infortunez de ma triste pensée</i>
PARNASSE, (2 ^e vol.), 1607.	Id.	<i>Il n'est plus temps mes yeux de fermer vos pau- [pières n. s.]</i>
Id.	Elégie de l'infortuné Calianthe.	<i>L'amoureux Calliante ayant l'âme enflammée (n. s.)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Mon cœur languit blessé des traicts de vostre veüe (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>Ne pouvez-vous, mon cœur, avec plus de cons- [tance (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>Non, elle n'a rien fait cette main larronnesse (n. s.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Id.	<i>Pardonnez-moi, Phyllis, si d'un vol téméraire</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Id.	<i>Si vous doutez, Phyllis, de mon cruel martyre (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>Tout le monde est en joie et moy seul je souspire (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>Triste et jaloux amant, j'ouvre mille paupières (n. s.)</i>

A consulter : Dreux du Radier : Bibl. du Poitou. T. III, p 238.

(1) Toutes les pièces anonymes du 2^e vol. du Parnasse de 1607 sont signées dans les Délices de la poésie française de 1615.

CAILLY (J. de).

Jacques de Cailly, seigneur de Ruilly, gentilhomme d'Orléans, allié à la famille de Jeanne d'Arc est probablement le père de Jacques de Cailly, plus connu sous le nom d'Aceilly (anagramme de Cailly) qui a donné sous le titre de *Diverses petites poésies du Chevalier d'Aceilly* (Paris. 1667. In-12) de jolies épigrammes, réimprimées dans la *Collection des petits classiques français* de Ch. Nodier.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent de Jacques de Cailly — le père — que les 6 pièces suivantes insérées dans l'édition de 1613 du *Recueil d'inscriptions sur la Pucelle d'Orléans* :

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Quatrain.	<i>Bergère, pucelle, guerrière</i>
Id.	Id.	<i>Camille a le renom, entre les grands guerriers</i>
Id.	A M. d'Escures, maire d'Orléans, gouverneur d'Amboise, etc. Vers acrostiche. (1)	<i>Dans ce lieu où vous estes né (I. D. C.)</i>
Id	Quatrain.	<i>En vain de toy je fais mémoire</i>
Id.	Cartel de deff. pour maintenir les perfections de La Pucelle.	<i>Je suis errant, cavalier, par le monde</i>
Id.	A M. d'Escures, maire d'Orléans, gouverneur d'Amboise, etc. Sonnet. (1)	<i>Quand d'un injuste droit et raison mensongère (n. s.)</i>

A consulter : Goujet : *Bibl. française* T. XVII, p. 320.

CAILLY (K. de).

Katherine de Cailly, demoiselle d'Orléans, était la femme de Charles du Lis, de la famille de Jeanne d'Arc, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et Privé et son avocat général à la Cour des Aydes, qu'elle épousa en 1580. Elle paraît avoir été une personne distinguée. On trouve, dit M. Vallet de Viriville, dans la correspondance d'Estienne Pasquier deux lettres adressées par lui à Mademoiselle du Lis, titre qui se donnait alors aux femmes d'écuyer. Dans la dernière, Pasquier témoigne du commerce littéraire qu'il entretenait avec cette dame, et lui dit qu'elle a pour époux le meilleur de ses amis. Cette même lettre contient une pièce de vers sur son « *Bâton de vieillesse* », adressée à Mademoiselle du Lis et la réponse de celle-ci également en vers parfaitement tournés.

(1) Est signée dans l'édition de 1628.

REC. SUR LA PUCELLE, 1613. Pour conclusion du recueil *Ce frère de la mort, ce sommeil oublieux* (K. D. C.)
de la Pucelle. Sonnet. (1)

A consulter : Vallet de Viriville : Nouvelles recherches sur la famille, etc... de Jeanne d'Arc, etc. Paris. Dumoulin, 1854, in-8. — Art. de M. Vallet de Viriville dans la Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XV.

CAMPIGNY (A).

Adam Campigny, orléanais. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur ce poète amateur.

REC. SUR LA PUCELLE, 1628. Sous la statue de la Pucelle *J'ay rendu maints combats, j'ay chassé les Anglois*
d'Orléans.

C. D.

Nous ignorons à qui s'appliquent ces initiales.

REC. SUR LA PUCELLE, 1628. Pourquoi l'on a pas mis *Cette place estoit trop petite*
d'inscription pour la
Pucelle.
Id. 1613. Version d'une pièce latine *Le Roy seul d'un costé, Mais pourquoi la Pu-*
signée Alius. (2) [celle]

C. D. C.

Nous n'avons pu découvrir le poète qui s'est caché sous ces initiales.

SACRIFICE DES MUSES, 1635. Sonnet sur la santé de Mgr *Armand se porte bien, c'est la seule nouvelle*
le Cardinal de Richelieu.

C. D. M.

Ces initiales ne paraissent pas devoir s'appliquer à Claude de Morenne (3) (1550-1606), poète et évêque de Seez, les pièces ci-après ne figurant pas dans ses Poésies profanes qui ont été publiées en 1864, à Caen, par M. L. Duhamel. C. de Morenne fut désigné, en

(1) Est signé dans l'édition de 1628 : K. D. Cailly, dam. Orl.

(2) Cette pièce signée Alius dans l'édition de 1613 est donnée à C. D. dans l'édition de 1628.

(3) Claude de Morenne a laissé d'assez nombreux ouvrages en prose et en vers ; parmi ces derniers, nous citerons : Les cantiques et quatrains spirituels, etc. Paris, 1595, in-8 (réimprimés avec les Oraisons funèbres et tombeaux, etc., en 1605, in-8) ; les Poésies profanes publiées par M. L. Duhamel (Caen, 1864, in-12) d'après un manuscrit inédit.

sa qualité de curé de Saint-Merry ou de Saint-Gervais, pour discuter le dogme catholique avec Henri IV lors de son abjuration (25 juillet 1593).

RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Sonnet.	<i>Ah ! quelle obscure nuit, brouillards de Cynérée</i>
Id.	Id.	<i>Ça jouons aux échets et me donnez ia dame</i>
Id.	Id.	<i>C'estoit au soir au coucher du Soleil</i>
Id.	Id.	<i>On croyoit autrefois que le chant des Sirènes</i>
Id.	Id. (1)	<i>Tu dis vray, mon souci, ce m'est un grand plaisir</i>
Id.	Id. (1)	<i>Voyant le jour vostre présence</i>

CERISAY (de) Voir SÉRISAY.

CHABANS (L. du Maine, baron de).

Louis Du Maine, baron de Chabans, d'abord aide de camp, puis ingénieur dans les armées de France, passa un moment au service des Vénitiens. Il fut tué en duel ou plutôt assassiné par L'Enclos, le père de Ninon, le 26 décembre 1632, à Paris. Tallemant, qui lui a consacré quelques lignes dans ses *Historiettes*, dit qu'il portait l'épée mais qu'on l'accusait d'avoir été violon ou joueur de luth. Il est aussi question de lui dans les *histoires tragiques* de Claude Malingre.

On a de Chabans deux volumes de poésie :

Les amours de Thalie, par le sieur Du Maine. A la Royne Marguerite. A Paris, chez Thomas de la Ruelle. 1603. Petit in-12 de 1 ff pour le titre et de 100 p. (Cet ouvrage n'a pas été connu de l'abbé Goujet).

Vers lugubres et spirituels de Louys de Chabans, sieur du Maine, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy. A Paris, chez Toussainct du Bray. 1611. In-12 de 4 ff. n. chif. y compris le titre et 60 p. — Parmi les pièces liminaires, on rencontre un sonnet de Nerève, un sonnet de Malherbe et une petite pièce de Maynard (oubliée par le dernier éditeur du Président d'Aurillac : M. Gaston Garrisson).

Et un ouvrage en prose :

Advis et moyens pour empêcher les désordres des duels Paris Langlois. 1615. In-8.

Les recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1635 renferment deux pièces de Chabans qui ne figurent ni dans *Les Amours de Thalie*, ni dans les *Vers lugubres et spirituels* :

(1) Ces pièces n'ont pas été reproduites dans les recueils postérieurs.

LES DÉLICES, 1615.	Ode au Roy et à la Royne sur le voyage de Leurs Majestez.	<i>Desjà l'œil immortel du monde</i>
RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Stances sur les regrets de la Reine sur le trespas de son époux. (1)	<i>Quoy donc, ombreux manoir, les roches et les bois</i> Signées Du Meyne

A consulter : Cl. Malingre : Hist. tragiques. 1635. — Œuvres de Malherbe, avec les observations de Ménage — Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 68.— Tallemant des Réaux : Historiettes.

CHAMPELOUR (D.-F.).

D.-François Champelour ou Champflour, clairmontois, prieur de Saint-Robert de Montferrand en Auvergne.

On rencontre de Champflour :

Funèbres cyprès dédiés à la Royne mère du roy. régente en France, sur la mort du très chrestien, très victorieux et très auguste monarque Henry IV. roy de France et de Navarre, surnommé le Grand. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collège de Cambrai. 1610 In-8 de 14 p.

Exécérations sur le détestable parricide, traduit du latin de Nicolas Bourbon. A Paris. chez Jean Libert. 1610. In-8 de 13 p. C'est la traduction énergique de la célèbre pièce latine de Nicolas Bourbon : *Diræ in parricidam*.

La grandeur et excellence du ciel français sous l'influence de ses planètes par Don F. Champflour, sur le sacre et couronnement de Louis XIII, roy de France et de Navarre. A Paris, chez Jean Libert. 1610. In-8 de 4 ff et 24 p. plus 1 ff. n. chif. pour l'errata. Poème bizarre et fort curieux en strophes de 6 vers de 12 syllabes.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne renferment que les pièces suivantes de Champflour :

RECUEIL SUR LA MORT DE HENRI IV, 1611.	Epitaphe à Henry-le-Grand.	<i>Dans le sombre circuit d'une pesante lame</i>
Id.	Id.	<i>Sage, vaillant, courtois en fait d'armes, clémence</i>

A consulter : Ed. Tricotel : Variétés bibliographiques. Paris. 1863. In-8, p. 206.

(1) Le recueil des Vers lugubres et spirituels, 1611, contient trois pièces sur la mort de Henri IV : Sur le trespas de Henry-le Grand. Stances : « Soudain que le parricide ». Regrets de la Reine sur le même sujet : « Monophile embrassant le triste monument ». Sonnet : « Henry, ce grand Monarque ou plutôt ce grand Mars ».

CHANVALON (de).

S'agit-il de l'abbé de Chanvalon auquel Bois-Robert a dédié l'Épître 14 dans l'édition de ses Épîtres de 1647 ?

Nous avons rencontré les trois ouvrages suivants d'un autre Chanvallon :

Vers du sieur de Chanvallon à la louange du Roy. Paris. De La Tour. 1607. In-8.

Paraphrase sur le cantique des cantiques et autres poésies. Paris. Robert Estienne. 1625. In-8.

Lettre de M. Le Roy à M. de Chanvalon, avec la réponse de M. de Chanvalon. 1625. In-8. (Cat. de la Bibl. du Roi, 2151 Z).

Le Sacrifice des Muses, 1635, contient 2 pièces signées Chanvalon (de) :

SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Bon ange de l'Etat, digne objet de nos vœux</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Richelieu sur la harangue par luy faicte à l'assemblée des Notables. Sonnet.	<i>Prélat que la vertu s'est donné pour exemple</i>

CHAPELAIN (J.).

Jean Chapelain, (1) né à Paris le 4 décembre 1595, mort le 22 février 1674, connaissait le grec, le latin et l'espagnol. Précepteur du baron de Bec, dernier fils du marquis de Vardes, ensuite des deux fils de M. de la Trousse grand prévôt de France, il resta dix-sept ans attaché à cette famille qui confia à sa probité la gestion de sa fortune. Pendant toute cette période de sa vie, il ne publia rien.

Désigné pour être un des premiers membres de l'Académie française, il fut chargé par elle de rédiger, avec Conrart, les « Observations de l'Académie sur la tragi-comédie du *Cid* » et jusqu'à la publication de son poème « La Pucelle », sa réputation le plaçait hors de pair. Quelques méchantes épigrammes ruinèrent l'autorité du poète dont la noblesse de caractère ne cessa pas pour cela de s'affirmer. On n'a qu'à lire, pour s'en assurer, son *Appréciation des Gens de lettres* remise à Colbert en 1662 dans laquelle il s'exprime en termes élogieux sur ses adversaires de la veille.

Le bagage poétique (imprimé) de Chapelain, en dehors de son poème sur la Pucelle, se compose de cinq odes, l'une adressée au Cardinal de Richelieu, les autres au duc d'Enghien, au Comte de Dunois, au Cardinal Mazarin (1646), pour la paix et le Mariage du Roi (1660), d'une paraphrase du 50^e ps., de quelques madrigaux dans la Guirlande de

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Julie, de quatre sonnets : deux dans le Recueil de Sercy et deux dans le Nouveau Recueil de la veuve Loyson. 1654, etc., etc.

La liste de ses œuvres a été insérée dans la petite étude de M^r Rathery (Bulletin du Bibliophile. 1863).

Les douze derniers chants de la Pucelle n'ont été imprimés qu'en 1882 à Orléans, par les soins de M. Herluison, ils étaient précédés d'une notice de l'auteur et d'une étude sur le poème de La Pucelle par R. Kerviler.

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne contiennent que la fameuse ode au Cardinal de Richelieu :

LES NOUVELLES MUSES, 1633. Ode à Mgr le Cardinal de Richelieu. *Grand Richelieu, de qui la gloire*

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 351. — Desessarts : Les Siècles littéraires. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Documents relatifs à Jean Chapelain par A. Rathery. Bulletin du Bibl. 1863. — Saint-Marc Girardin : Revue des deux Mondes, 15 sept. 1833. — Fabre (l'abbé) : Chapelain et nos deux premières académies. Paris. 1890. — Kerviler (René) : Chapelain. — Fabre (Mgr) : Les ennemis de Chapelain. Paris. 1897. 2 vol. — Duchesne : Les poèmes épiques du XVII^e siècle. Paris. 1870. — Briquet (A.) : La Bibliothèque de Jean Chapelain. Bulletin du Bibl. 1872, p. 332. — A. Bourgoïn : Les Maîtres de la critique au XVII^e siècle. Paris. 1889. — Grande Encyclopédie. Art de G. Lanson. T. X, p. 521.

CHAPPELAIN (A.).

Nous manquons de renseignements sur ce poète ; n'est-ce pas Jean Chapelain ?

LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622. Tombeau du baron de *Le vaillant Florimont qu'une généreuse âme*
Frican. Stances.

CHAUFFOURT (de).

Ce Chauffourt ne serait-il pas J. de Chauffourt, lieutenant général des eaux et forêts au bailliage de Gisors, auteur des deux traités suivants ?

Instruction sur le fait des eaux et forests, contenant en abrégé les moyens de les gouverner et administrer. Paris. 1609, in-8, ou Rouen, Raphaël du Petit Val. 1618. In-8.

Recueil des lieux où l'on a accoustumé mettre les relais pour faire la chasse au cerf. Paris David du Petit Val. 1618. In-8 de 58 p. et table.

Autre édition. Rouen. Raphaël du Petit Val. 1642. Petit in-8.

PARNASSE (2^e VOL.) 1618. Sur la cause d'un silence. *Beauté, demandez-vous à quoy mon esprit pense*
Id. A Madame de Luyne. *Object dont les beautés sont autant de merveilles*

CHAULVET.

Nous n'avons trouvé aucun détail sur ce poète.

RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Sonnet.	<i>Belle, de tous les cieux, vous avez la semblance,</i>
Id.	Id.	<i>J'alloy baisant de ma belle maistresse</i>
Id.	Id.	<i>Maintenant que l'amour brusle toutes mes veines</i>
Id.	Le gage touché. (1)	<i>Une troupe de damoiselles.</i>

CHENU (J.).

Jean Chenu, juriconsulte, né à Bourges le 29 décembre 1559, mort le 16 décembre 1627. La liste de ses ouvrages se trouve dans les Mémoires de Nicéron. T. XL.

Chenu avait été un ami de Motin et il fut dans sa vieillesse lié avec Ant. Brun, c'est ce qui explique la pièce ci-après qu'il a donnée dans les Muses en Deuil en faveur du sieur Brun. 1620 :

MUSES EN DEUIL 1620. Les regrets de Cléante. (2). *On aperçoit en mains de l'immortel Cléante*

CHIFFLET.

Quel est ce Chifflet qui se trouve en compagnie d'Anthoine Brun, de Dôle ?

Les Mémoires de Nicéron donnent la vie et les ouvrages de six Chifflet, franc-comtois, parmi lesquels se rencontre certainement le poète. Nous hésitons entre :

Jean Jacques Chifflet, médecin franc-comtois, né à Besançon le 21 janvier 1588, mort en 1660, qui a laissé un grand nombre d'ouvrages en latin.

Philippe Chifflet, frère du précédent, né le 10 mai 1597, mort vers 1663.

Pierre François Chifflet, frère des précédents, né à Besançon en 1592, mort à Paris le 11 mai 1682, jésuite.

Les recueils collectifs : Muses en Deuil et Délices (dernier recueil) de 1620, contiennent 25 pièces de Chifflet qui n'ont pas été reproduites dans les recueils postérieurs :

MUSES EN DEUIL, 1620.	Sonnet.	<i>Alcinde, l'abrégé des beautés de son âge</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme.	<i>A quoy sert d'objecter comme vous estes laide</i>
Id.	Stances.	<i>Beauté qui cognoissez tout le mal que j'endure</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	A Cléante (2). Stances.	<i>Cléante, les vives atteintes</i>

(1) Cette pièce a été reproduite dans le Cabinet satyrique.

(2) Brun (Ant.), de Dôle.

DÉLICES, (DERN. REC.), 1620.	Epigramme. (1)	<i>En vain tu t'en veux approcher</i>
Id.	Sonnet.	<i>Hélas, dois-je mourir pour ceste âme insensible</i>
Id.	Epigramme.	<i>Hélas, il paratt bien par vos lèvres divines</i>
Id.	Stances.	<i>J'ay juré de passer le reste de ma vie</i>
Id.	Sonnet.	<i>Je la tiens maintenant ma petite rebelle</i>
Id.	Id.	<i>Je ne puis tempérer l'ardeur que j'ai dans l'âme</i>
Id.	Id.	<i>Je ne voy rien d'égal aux yeux de Cléonice</i>
Id.	Epigramme.	<i>Je vous donne un présent dont les branches divines</i>
Id.	Id.	<i>Ma maitresse n'est rien qu'un amas de beauté</i>
Id.	Id.	<i>On va disant qu'Amour est un Dieu téméraire</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quand sera-ce mon cœur que vostre âme blessée</i>
Id.	Epigramme.	<i>Quand tu vois celuy que j'adore</i>
Id.	Id.	<i>Que me sert un soufflet pour une souvenance</i>
Id.	Id.	<i>Que te sert de celer tes cuisantes douleurs</i>
Id.	Sonnet.	<i>Rozine n'est-ce point quelque vaine apparence</i>
Id.	Epigramme.	<i>Si ce que tu dis n'estoit jeu</i>
Id.	Id. (1)	<i>Si tu crois ressembler un ange</i>
Id.	Id.	<i>Si vous n'avez ensemble aucune sympathie</i>
Id.	Id.	<i>Vous avez bon besoin d'en user fort souvent</i>
Id.	Id.	<i>Vous croyez d'estre un jour ma fidèle compagne</i>
Id.	Id.	<i>Vous pouvez hardiment en manger à foizon</i>

CHOLLIER

Nous manquons de renseignements sur ce poète.

RECUEIL DE 1597.	Sonnet.	<i>Adieu, mes chers pensers, adieu donc ma Rosine</i>
Id.	Stances d'un gentilhomme du Dauphiné qui donna le bonjour à sa maitresse, au lever du soleil.	<i>Ame de l'Univers, claire lampe du jour</i>

CHOUAYNE (Fr.).

Nous n'avons rencontré de Fr. Chouayne de Chambellay que la pièce suivante :

L'Adieu d'Amynte et de Clorice (en vers). Chartres. 1610. In-8 de 4 ff.

(1) Ces deux épigrammes sont données par erreur à de Bellan à la table du Séjour des Muses de 1626.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 renferment une seule poésie de Chouayne :

CABINET DES MUSES, 1619. Sonnet. (1)

Place, place à ces vers, ces courriers de la gloire

CHRESTIEN (I).

I. Chrestien, provençal et ami de Malherbe, telles sont les seules indications que nous possédons sur ce poète. Il a signé les poésies suivantes :

Un sonnet à Nicolas Rapin dans : les Plaisirs de la vie rustique qui sont divers poèmes (latins et français) sur ce sujet extraits de plusieurs excellents auteurs de notre temps. A Paris, par Lucas Brayer, 1583. (Le privilège est du 14 Juin 1582). In-12.

Une pièce pour les Premières œuvres poétiques de Joachim Blanchon (de Limoges). A Paris, Thomas Périer, 1583. In-8.

Une pièce pour les Œuvres du sieur de La Roque de Clermont en Beauvoisis, 1608. In-12.

Un sonnet sur Joachim du Bellay, à la fin de l'édition des Œuvres françaises de Joachim du Bellay. Paris. Du Petit Val, 1597. In-12.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent qu'une poésie de I. Chrestien :

RECUEIL DES BONFONS, 1598. Sonnet sur le poème de *Larmes qui tesmoignent de si griefves douleurs*
Malherbe : Les Larmes
de Saint-Pierre.

CHRESTIEN (N.).

Nicolas Chrestien, sieur des Croix, argenterois, vivait sous le règne de Henri IV; il a laissé quatre tragédies en vers, une pastorale et quelques pièces publiées séparément, parmi lesquelles nous citerons :

Les royales ombres (2) à l'heureuse mémoire du très chrestien, très auguste, invincible et très clément Henry-le-Grand, roy de France et de Navarre, par N. Chrestien, sieur des Croix. A Rouen, chez Jean Petit, tenant sa boutique dans la court du Palais. 1611. In-12 de 30 p. (La dernière numérotée par erreur 36). A la suite du poème se trouve une ode en l'honneur de Henry IV.

(1) Ce sonnet figure dans les pièces liminaires des Œuvres de Philippe Desportes. Paris, 1611. In-12.

(2) L'édition originale de cette pièce figurait dans le Catalogue de la Bibliothèque du Roi n°4,841 Yd. Les royales ombres, ou Henri-le-Grand, Alexandre et César racontent succinctement leur vie au poète Orphée; pour l'annuel du roi Henri IV, de l'invention de N. Chrestien, sieur des Croix. Paris, Jean Jesselin, 1611. In-4.

Nicolas Chrestien, vrai poète de cour, avait, ainsi qu'il le dit dans la pièce ci-dessus, déjà chanté la naissance et le baptême de Louis XIII.

Les recueils collectifs ne contiennent qu'un sonnet de N. Chrestien des Croix :

PARNASSE (2^e vol.), 1607.

Sonnet.

Quand tu vas d'une main divinement soigneuse

A consulter : Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. — Cat. Soleinne : T. I, p. 193, n^o 923. — Bulletin du Bibliophile : 1859, p. 741.

COLLARDEAU (J.).

Julien Collardeau, né vers 1590, mort le 20 mars 1669, procureur du Roy à Fontenay-le-Comte en Poitou.

On a de lui, en dehors de la pièce ci-après (non citée par Goujet) du Sacrifice des Muses, 1635, deux autres pièces en français, sans compter les petites poésies liminaires qu'il a semées dans les ouvrages de ses amis :

Les tableaux des victoires du roi Louis XIII contenant : 1^o La défaite des Anglois en l'île de Ré ; 2^o la prise de La Rochelle ; 3^o la prise de Suze ; 4^o la réduction du Languedoc. Paris. Quesnel, 1630. In-8.

La description de Richelieu à la mémoire du Cardinal Duc. S. l. n. d. (vers 1643. In-4).

Nous ne parlons pas de ses œuvres latines.

SACRIFICE DES MUSES, 1635.

A Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de Richelieu, sur le bastiment de son navire, nommé le Grand Armand.

Grand Richelieu qui sur la France

A consulter : Dreux du Radier : Bibl. du Poitou. T. III, p. 473. — Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 24.

COLLETET (G.)

Guillaume Colletet (1), né à Paris le 12 mars 1598, mort le 11 février 1659, était l'aîné de vingt-quatre enfants. Ami et protégé de Richelieu, il fut un des premiers membres de l'Académie française. Nous renvoyons pour la vie et les œuvres de ce poète à l'excellent article publié par M. Victor Fournel dans la Nouvelle biographie

(1) Voir le T. II pour les pièces nouvelles de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

universelle de Didot, 1855. T. XI. On doit déplorer que sa précieuse histoire des poètes français ait été anéantie dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre (1).

Voici un de ses sonnets daté de 1625 dans lequel il cite « les poètes amis » :

*Que Malherbe nous charme et ravisse nos Roys,
Que Racan s'éternise éternisant leur gloire,
Que Métel sacrifie aux filles de Mémoire,
Q'Urfé face parler les Antres et les Bots.*

*Que l'ardant Théophile échauffe les plus froids ;
Que Maynard entretienne et la Seine et la Loire ;
Que d'Audiguiet embrasse et les Vers et l'Histoire ;
Que Saint-Amant esliève et son luth et sa voix.*

*Que l'Estoile, et qu'Ogier facent briller la Muse,
Que Garnier la conduise aux champs de Siracuse ;
Qu' Habert, et Malleville éclattent à la Cour ;*

*Que Sérizay nous montre un rayon de sa veine ;
Cloris je m'estudie à vous faire l'amour,
Et s'ils ont tout l'honneur, j'auray toute la peine.*

(*Poésies diverses, 1656*).

Appréciation littéraire. — « Combien n'est-il pas de personnes pour qui Guillaume Colletet, membre de l'Académie française, est le même que le pauvre diable dont Boileau s'est si cruellement moqué (2). Mais c'était un poète fort supérieur à son fils, si l'on veut bien ne pas le juger d'après ses pièces de théâtre, qui sont les plus mauvaises de ses œuvres. Il était très savant, et très versé surtout dans la connaissance de la vieille poésie. Par le goût et par le style, comme un assez grand nombre de ses contemporains, il se rattacha au siècle précédent, à la forte et libre génération de Ronsard, et non à l'école scrupuleuse et grammairienne de Malherbe. Sa fécondité n'était pas cette molle et flasque abondance qui n'est que la pire des stérilités, mais une fécondité laborieuse qui n'excluait ni la verve ni l'originalité ; la facilité se joignait en général chez lui à l'esprit et parfois à la grâce. Son vers est souvent riche de rime et ferme de facture ; il

(1) D'après un travail publié par M. Paul Bonnefon dans la Revue d'histoire littéraire de la France (année 1895, p. 59) : « Essai de restitution du manuscrit de Guillaume Colletet », le dit manuscrit devait comprendre la vie de 442 poètes français, 215 notices existent encore en totalité ou en partie sur lesquelles 57 seulement ont été publiées. Il reste ainsi 227 notices perdues.

(2) Il n'est nullement certain que ce soit François Colletet et non Guillaume que Boileau ait eu en vue dans les vers fameux :

*Tandis que Colletet crotté jusqu'à l'échine
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine*

Ainsi que l'a fait remarquer M. Hatin (Bulletin du Bibliophile, 1861) cette satire de Boileau fut composée, d'après l'édition de 1713, en 1638, alors que Guillaume Colletet vivait encore et que son fils né en 1628 n'avait publié que le Juvénal burlesque (1636) et les Muses illustres (recueil de poésies de divers auteurs, 1638). Ce ne serait d'ailleurs ni la seule, ni la moindre des injustices du Législateur du Parnasse.

a peu, du moins dans ses bons morceaux, de ces lieux communs, de ces remplissages languissants qu'on trouve en si grand nombre chez les rimeurs d'alors ; il tombe plutôt dans la recherche, car son goût est loin d'être toujours sûr » (V. Fournel).

Les recueils collectifs, de 1620 à 1622, ont accueilli les premières poésies de Colletet (en dehors de celles données dans le Cabinet satyrique). Dans les Délices (dernier recueil) de 1620, nous le trouvons en compagnie de : Brun (de Dôle), Chifflet, Molière d'Essertines, etc. Chose curieuse, le Séjour des Muses, 1626, le Recueil des plus beaux vers de 1627 et 1630 ne contiennent plus rien de Colletet qui ne reparait, jusqu'en 1635, que dans des recueils particuliers : Scœvolae Sammarthani Tunulus (1630), Sacrifice des Muses et Parnasse Royal (1635).

Les pièces ci-après des Délices de 1620 (dernier recueil) sauf trois marquées d'un astérisque, n'ont été reproduites ni dans les Désespoirs amoureux de 1622, ni dans les Divertissements de 1631 et 1633 :

DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Agréable dédain d'une ingratitude maîtresse</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Le Triomphe de la Paix. (1) Poème épique sur la Paix faicte avec les Anglois et sur la réduction des re- belles de Languedoc, après la prise de La Ro- chelle, l'an 1629. Au Roy.	<i>Après tant de combats et de troubles de guerre</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Chant de resjouissance sur la santé de Mgr le Cardin- al de Richelieu.	<i>Armand a surmonté la Parque</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Vers Ballet des amoureux.	<i>Assez en toutes parts</i>
Id.	Sonnet sur les Œuvres de Bertaut.	<i>Beaux vers, saintes fureurs, douces loix d'un empire (*)</i>
Id.	Sonnet (à Sérizay).	<i>Cesseront-elles pas ces bouches mensongères</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Paraph. des vers grecs du sieur Mérigon sur la ma- ladie de Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Courrière criminelle</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet à M. de Racan.	<i>Dans les obscurités d'une nuit la plus noire</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Chant de victoire sur la deffaite des Anglois en l'isle de Rè, et sur la prise de La Rochelle (1628). (1)	<i>Délices du monde où nous sommes</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>De quoi vous peut servir cette belle feintise</i>

(1) Cette pièce avait paru dans les Divertissements du sieur Colletet, Paris, 1631, in-8, elle a été donnée à nouveau, mais avec des variantes importantes, dans les Poésies diverses de Monsieur Colletet. Paris, Louis Chamhoudry, 1656, in-12, p. 67.

SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Le Triomphe des Muses à Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Donc ce grand Cardinal que le Tybre désire</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Richelieu sur le présent que j'ai reçu de son Eminence. Sonnet.	<i>Grand Azile des Bons, grand effroy des Pervers</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Sur la paix de l'an MDCXXIX Sonnet au Roy. (1)	<i>Grand Roy de qui le nom remplit toute la terre</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	A Cléante (2), sur la mort d'Alcinde. Sonnet.	<i>Heureuse est la beauté qu'un bel esprit adore</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Je ne veux plus penser, ne doit-il pas suffire</i>
LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	Sonnet sur le trespas de M. le baron de Frican.	<i>Indomptables guerriers, qui désirez tous rendre</i>
SCÉVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Scévole ou chant pastoral sur le trespas de M. Scévole de Sainte-Marthe.	<i>L'aurore au teint vermeil, d'un visage riant</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Malherbe, si l'œil fier d'une belle Caliste (*)</i>
Id.	Id.	<i>Merveilleuses grandeurs, superbes édifices</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Les lauriers au Roy.	<i>Noble prix des travaux, branches victorieuses</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Puisque j'ay dans le cœur une playe incurable</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Au Roy sur son voyage en Piedmont de l'an MDCXXX. Ode. (1)	<i>Puisque tu vois cet Infidelle</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Vers. Ballet des Amoureux.	<i>Puisque vostre dme fut d'espouvante suivie</i>
Id.	Sonnet (à Malleville).	<i>Quand les feintes douceurs d'une fille volage</i>
Id.	Sonnet sur les airs de M. Guédon.	<i>Que je trouve d'objects qui me sont ennuyeux (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Qui ne seroit espris de toutes les beautés</i>
Id.	Vers. Ballet des Amoureux.	<i>Si le malheur de la Nymphe poupine</i>
Id.	Sonnet.	<i>Souls la rigueur des loix du trompeur Hyménée</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Pour Mgr le Cardinal Duc de Richelieu, pendant le siège de La Rochelle. Sonnet. (1)	<i>Tant que ce grand Esprit conduit nos affaires</i>

A consulter : La Comédie des Académistes (Saint-Evremond). — Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie française. — Moréri : Dictionnaire historique. — Tallemant des Réaux : Historiettes. — Baillet : Jugement des savants. — Goujet : Bibl. française. T. XVI (liste des

(1) Cette pièce avait paru dans les Divertissements du sieur Colletet, Paris, 1631, in-8, elle a été donnée à nouveau, mais avec des variantes importantes, dans les Poésies diverses de Monsieur Colletet. Paris, Louis Chamhoudry, 1656, in-12, p. 67.

(2) Ant. Brun (de Dôle).

ouvrages de Colletet), p. 281. — Parfaict : Hist. du Théâtre français. — Ch. Nodier : Mélanges tirés d'une petite bibliothèque. — Cat. Soleinne. — Le Monde littéraire : 3 et 10 avril 1853. — Ch. Asselineau : Les Poètes français. T. II. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Gautier (Th.) : Les grotesques. — Grande Encyclopédie (Art. de G. Lanson).

COLOMBY (de).

François de Chauvigny ou Cauvigny, sieur de Colomby ou Coulomby, cousin et « escolier » de Malherbe, né à Caen vers 1588, mort à 60 ans vers 1648, fut membre de l'Académie française. En dehors de ses ouvrages en prose auxquels on doit ajouter trois lettres contenues dans le :

Recueil de lettres nouvelles (Paris. Toussaint Quinet, 1634, 2 vol. in-8),

donné par Faret, on a de lui 15 poésies insérées dans les recueils collectifs, et :

La Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque durant sa captivité (in-8 de 15 p.), poème d'environ 300 vers, de 1605 (et non 1616 comme le dit l'abbé Goujet), qui est relatif à la condamnation d'Henriette d'Entraigues, duchesse de Verneuil, et au pardon accordé par Henri IV à sa maîtresse.

Nous ne mentionnons pas les pièces de Colomby publiées dans les ouvrages de ses amis, tel que, par exemple, le sonnet qu'il a mis au devant des Poèmes divers du sieur de Lortigue. (Paris. 1617), etc.

Appréciation littéraire. — « Son école (celle de Malherbe) proprement dite fut très restreinte. Il n'eut en vérité que trois disciples, l'un servile et qui n'a pas de talent, Colomby, l'autre d'un certain talent, mais très indépendant et qui lui doit peu, Maynard ; l'autre plein de talent, mais tout à fait indiscipliné et qui, en vérité, ne lui doit rien, et qui est plutôt un ami fasciné qu'un disciple, Racan. »

(E. Faguet. Hist. de la littérature française).

LES DÉLICES, 1615.	Sonnet.	<i>Amour n'est point aveugle, il voit très clairement</i>
Id.	Sonnet.	<i>Celle qui m'a soumis à l'amoureux servage</i>
Id.	Prière à Jésus-Christ.	<i>Conduis-moy, Seigneur, et m'inspire</i>
Id.	Consolation à la Reine Mère sur la mort du feu Roy. (1)	<i>Consolez-vous, Madame, essuyez votre face</i>
Id.	Victoire amoureuse.	<i>Enfin mes douleurs sont finies</i>
		<i>Miracle de nos jours, nostre ange tutélaire, voyez :</i> <i>Toy, du corps de l'État, grand Prince tutélaire</i>
Id.	Stances.	<i>O Dieu qui mets partout une paix si profonde</i>

(1) Cette pièce avait paru séparément en 1611 sous le titre : Consolation à la Roynne regente sur la mort de très grand, très illustre et très puissant prince Henry III, roy de France et de Navarre, in-4, signée de Colomby.

LES DÉLICES, 1613.	Pour le carrouzel des Mariages du Roy et de Madame, M. le Prince de Conty conduisant les Chevaliers du Soleil. Au Roy.	<i>Prince né d'un foudre de guerre</i>
Id.	Chanson.	<i>Puisqu'étant si près du trépas</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quelques tourmens cruels que ta rigueur me face</i>
Id.	Le Prince de Conty à la Reyne.	<i>Reyne des Reynes la première</i>
Id.	Sonnet.	<i>Tous les signes d'amour sur ma face sont peins</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Discours présenté au Roy avant son partement pour aller assiéger Sedan (1).	<i>Toy, du corps de l'Estat, grand Prince tutélaire</i>
REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Prosopée de la Pucelle d'Orléans. Quatrain.	<i>Vivant comme un hercule aux combats indomptés</i>
LES DÉLICES, 1615.	Plainte de Madame de Rohan, sur la mort de sa fille, Madame la Duchesse de Deux-Ponts (2)	<i>Vous qui voyez le coup dont mon dme est blessée</i>

A consulter : Huet : Origines de Caen. — Saint-Evremond : La Comédie des Académistes. — Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie française. — Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 195. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. II.

CONNAIN

On trouve une pièce liminaire signée le P. Connain dans un des deux ouvrages de Livet :

Le Démocare sanglant, etc. Paris, 1623. In-12.

La Naïade de Sornin, etc. Paris, 1623. In-12.

(Bull. du Bibl, 1860, p. 1149).

MUSES EN DEUIL, 1620.	Sonnet. A Cléante (3).	<i>Cléante, il est bien vray que la seule assurance</i>
Id.	A Cléante, sur la mort d'Alcinde. Ode.	<i>Quoique Alcinde en mourant ait perdu de ses charmes</i>

(1) Cette poésie avait paru sous le titre : Discours au Roy avant son partement pour aller assiéger Sedan. Paris. Est. Prévosteau, 1606, in-4. Les Délices de 1615 donnent une nouvelle version de cette pièce qui commence ainsi : « Miracle de nos jours, nostre Ange tutélaire ».

(2) La Duchesse de Deux-Ponts, mariée le 28 août 1604 avec Jean II, duc de Bavière et de Deux-Ponts, est morte le 10 mai 1607.

(3) Brun (Ant) de Dôle.

CORSELLES (de).

Nous n'avons rencontré aucun détail sur ce poète dont le nom est quelquefois orthographié de Courselles.

RECUEIL DES BONFONS, 1598. Stances sur un tableau. *Si le plaisir d'amour qui déçoit un amant.*

CRAMAIL (de).

Adrien de Montluc, comte de Cremail ou Cramail ou Carmain, prince de Chabanais, né en 1588, mort le 22 janvier 1646. Petit-fils du Maréchal de Montluc, il devint maréchal de camp et gouverneur du Comté de Foix, et fut, sous Louis XIII, l'un des matadors de la coterie des galants de cour appelés « les intrépides. » Mis à la Bastille, comme impliqué dans une conspiration contre le cardinal de Richelieu, il n'en sortit qu'après une détention rigoureuse de douze années (1630-1642).

On a de lui :

La Comédie des Proverbes. Paris. 1616 et 1634. In-8 ; La Haye, 1655. In-12.

Les Jeux de l'inconnu, sous le nom de De Vaux. Paris. 1630. In-8 ; Rouen. 1637 ; Lyon. 1648. In-8 ; c'est un recueil de nouvelles et de contes.

Les Pensées du Solitaire.

Les recueils collectifs ne contiennent qu'une chanson du comte de Cramail (La Nuit) qui est signée dans les Délices de 1615, 1618 et 1620 (dernier recueil), etc.

NOUVEAU RECUEIL, 1609. Chanson.

O Nuit tant de fois désirée (n. s.).

A consulter : Marolles (M. de) : Mémoires. — Laporte : Mémoires. — Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. T. III, p. 215-236.

DAGONNEAU ou D'AGONNEAU.

Nous n'avons rien découvert sur ce poète.

PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances pour M ^{lle} du Plessis.	<i>Amour, c'est en vain que tu veux</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Dialogue d'un cœur et d'une bouche, fait pour un adieu.	<i>Elle s'en ira donc, cette âme de ma vie</i>
Id.	Vers sur l'attentat de la personne du Roy.	<i>Grand Roy, dont le grand cœur surmonte la fortune</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Stances.	<i>Je t'appends (ou je te rends) tous mes vœux, sainte [légèreté (n. s.)]</i>

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Vers en faveur du Roy.	<i>Lorsque les factieux oseront sans propos</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances faictes sous les Pyrénées.	<i>Si, de ces monts audacieux</i>

D'AMBOISE (H.).

Hémery ou Aimery d'Amboise était Maître des requêtes de l'Hôtel du Roy.

PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Sonnet.	<i>Amour et ma maistresse ensemble avaient querelle</i>
Id.	Quatrain.	<i>De Vénus, des grâces, d'amour</i>
Id.	A son jeune pourtraict.	<i>Mais di moy, di moy, mon pourtraict</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sonnet de la mort du feu Roy Charles Neufviesme.	<i>J'ay gardé, j'ay semé, j'ay porté, j'ay sceu faire</i>
Id.	Sur le retour de Henry III.	<i>Henry a chassé Mars trois fois par sa vaillance</i>

D'ANGLURE (A.).

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur Alexandre d'Anglure, seigneur de Bazemont, lorrain.

RECUEIL SUR LA PUCELLE, 1628.	Sur le pourtraict de la Pucelle d'Orléans. Sonnet.	<i>Celle qu'icy tu vois, ce n'est une Amazone</i>
-------------------------------	--	---

D'AUBIGNY le Père.

D'Aubigné (Théodore, Agrippa) né le 8 Février 1552 à Saint-Maury-en-Saintonge, mort à Genève le 29 Avril 1630. Sa première pièce imprimée est de 1574 : Vers funèbres sur la mort d'Etienne Jodelle, en 1600 il donne : Lettre à Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, sœur de Henri IV, mais son œuvre maîtresse, Les Tragiques, ne voit le jour qu'en 1616. Enfin les Petites œuvres mêlées du sieur d'Aubigné, 1630, paraissent l'année même de sa mort.

M. Charles Read a édité en 1874, le poème de ses amours :

Le Printemps, stances et odes,

qui était resté oublié et dont on peut faire remonter la composition entre 1571 et 1580, alors que d'Aubigné était épris de Diane Salviaty, fille aînée de Talcy. Mais depuis, MM. Réaume et de Caussade ont publié les :

Œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné d'après les manuscrits Tronchin de Genève (Paris, 1873-1892, 6 vol. in-8).

Nous ne rappelons pas ses autres ouvrages : l'Histoire Universelle, les Aventures du Baron de Foeneste, etc., qui lui ont assigné une place importante parmi les prosateurs français.

Appréciation littéraire. — « Grand poète, trop improvisateur et trop négligent, il avait une belle imagination et une grande éloquence. Il a forgé le vers tragique dont se serviront les meilleurs des dramatises du XVII^e siècle ; et après tout, il a donné à la France un poème (Les Tragiques) de vaste développement qu'il a soutenu jusqu'au bout sans trop faiblir, et la chose chez nous est assez rare. »

(E. Faguet. Histoire de la littérature française).

Les recueils collectifs contiennent huit pièces d'Agrippa d'Aubigné ou signées de ce nom, dont deux seulement ne paraissent pas avoir été connues des derniers éditeurs de cet écrivain. Nous reproduisons à l'Appendice celle du Parnasse de 1607 (2^e vol.), l'autre signée postérieurement S. D. C. étant plus que douteuse.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Chanson. (1)	<i>Ce sont petits amours, avortons de mes peines</i> (n. s.)
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Pour le tombeau de Henry le Grand.	<i>Henry-le-Grand, si grand que la paix ou la</i> [guerre]
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Plaintes funèbres pour la mort d'une dame.	<i>J'ay caché mes plaintes funèbres</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Estrennes au Roy Henry-le-Grand sur un bouquet d'olive, de laurier et de cyprès. Sonnet. (2)	<i>J'estreneray mon Roy de trois sortes de vers</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Complainte à sa dame. (3)	<i>Ne lisez pas ces vers si mieux vous n'aimez lire</i> (n. s.)
MUSES RALLIÉES, 1603.	Ode pleine de présomption ou d'outrecuidance. (4).	<i>Quand je voy ces monts sourcilleux</i> (n. s.)
LES FLEURS, 1601.	Sur les bains des Monts-Pyrénées. (5).	<i>Que mon mal malheureux, mal et malheur excède</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Requête d'un amoureux présenté à MM. des Grands jours. (6)	<i>Un pauvre serviteur frustré de ses amours</i> (n. s.)

(1) Cette pièce est signée dans le 1^{er} vol. du Parnasse, 1607, et elle a été reproduite dans le Séjour des Muses, 1626. MM. Réaume et de Caussade, dans leur édition des Œuvres complètes de d'Aubigné, ne la citent que d'après ce recueil.

(2) Ce sonnet a été composé en 1576, au moment où le Roi de Navarre formait le projet de s'évader de la Cour, voir Journal de L'Estoile (éd. Michaud-Poujoulat, p. 486). Il a été réimprimé dans les Petites Œuvres Mêlées. 1630.

(3) Cette pièce est signée dans le 1^{er} vol. du Parnasse, 1607, et elle a été reproduite dans le Séjour des Muses, 1626. MM. Réaume et de Caussade, dans leur édition des Œuvres complètes de d'Aubigné, ne la citent que d'après ce recueil.

(4) Cette pièce qui figurait dans le manuscrit mis au jour par M. Read, n'a pas été reproduite dans le Printemps et cela parce qu'elle aurait été publiée en 1626-1627 dans la Crème des bons vers et le Séjour des Muses. M. Read commet ici une double inexactitude : il n'y a qu'un recueil de 1626 ou 1627 qui est le Séjour des Muses ou la Crème des bons vers et l'ode en question avait paru pour la première fois, sans signature, il est vrai, dans les Muses ralliées de 1603, ensuite dans le 1^{er} vol. du Parnasse de 1607-1618 et dans le Temple d'Apollon, 1611.

(5) Cette pièce est signée dans les Muses ralliées de 1603 et dans le Parnasse de 1607 : S. D. C.

(6) Cette pièce a été donnée comme inédite par M. Read dans Le Printemps, elle n'a été reproduite que dans les Muses ralliées, éditions de 1599 et 1603.

L'édition de MM. Réaume et de Caussade se borne à citer cette poésie d'après M. Read, car elle ne se trouve pas dans les manuscrits de d'Aubigné.

La source principale à consulter sur Agrippa d'Aubigné est « sa Vie à ses enfants » dans l'édition Réaume et de Caussade, édition qui donne le texte des œuvres imprimées de ce grand écrivain d'après les manuscrits de Genève, et de nombreux morceaux inédits. Cette édition comprend 6 vol. publiés de 1873 à 1892.

Emile Faguet : XVI^e siècle. Etudes littéraires. 1894, in-18. — Revue des Cours et Conférences. 1893-1894.

D'AUBIGNY le Fils

D'Aubigné (Constant), baron de Surimeau, fils aîné d'Agrippa d'Aubigné et de Suzanne de Lezay, né après 1584, mort à Orange vers 1645. Il laissa trois enfants, deux fils : Constant, né en 1629, mort en juin 1646 à la Martinique ; Charles, né en 1634, mort le 22 mai 1703 qui fut le père de la Duchesse de Noailles, et une fille Françoise, baptisée le 28 novembre 1635 qui fut Madame de Maintenon.

Sur les sept pièces de Constant d'Aubigné que renferme le Séjour des Muses, quatre sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles expriment une réelle douleur de la haine que lui portait son père. On est presque tenté de croire, après les avoir lues, que ce pauvre Constant ne méritait pas les accusations que l'histoire a accumulées contre lui sur la foi des Mémoires d'Agrippa d'Aubigné. Chose curieuse à noter, les pièces du Séjour des Muses parurent bien avant la mort de ce dernier (29 avril 1630) et le départ de Constant pour la Martinique.

Voici en quels termes Agrippa d'Aubigné s'exprime sur son fils dans son testament du 24 avril 1630 :

« Premièrement, je déclare Constant d'Aubigné, mon fils aîné et unique, pour le destructeur du bien et honneur de ma maison, en tant qu'en lui a été, et pour avoir mérité d'être entièrement deshérité par plusieurs offenses énormes, particulièrement pour avoir été accusateur et calomniateur de son père en crime de lèse-majesté, c'est pourquoi je le prive de tous mes meubles et acquêts de quelque qualité qu'ils soient ; toutefois s'il se présente quelque enfant bien légitime de lui, à ses enfans et non à lui, je laisse la terre des Landes-Guinemer-près-Mer (en Blaisois) qui est mon seul patrimoine ».

En résumé, le bagage poétique de Constant d'Aubigné est des plus minces, il semble ne se composer que des pièces du Séjour des Muses qui, sauf une, n'ont jamais été réimprimées. Avec la meilleure volonté du monde, il serait difficile de lui attribuer, ainsi que l'a fait M. Ch. Read, 3 pièces (2 en stances, 1 en tercets) signées Constant et de considérer 3 sonnets adressés au baron S. (le même Constant, baron de Surimeau) comme lui ayant été envoyés. Ces cinq pièces se trouvaient dans un recueil manuscrit d'une écriture du XVI^e siècle de la vente Monmerqué n° 4,069, recueil qui, suivant M. Ch. Read, contenait Le Printemps d'Agrippa d'Aubigné (p. 14 de la notice de son édition du Printemps.) Les poésies du fils aîné d'Agrippa ne peuvent en effet figurer sur un manuscrit du XVI^e siècle et cela parce qu'en 1600, Constant d'Aubigné n'avait que quinze ans.

Le Constant en question doit être Pierre Constant, jurisconsulte et poète français, né à Langres en 1560, que la Croix du Maine appelle « homme docte et gentil poète ».

SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Deffy au malheur (1).	<i>Accourez ennemis pour me faire souffrir</i>
Id.	A une âme persécutée par un mary révolté ayant manqué de parole à l'auteur.	<i>A tant de maux soufferts où sera l'espérance ?</i>
Id.	Appréhension de Céladon à sa Charite.	<i>Je ne puis plus trouver aux malheurs qui m'as-</i> [saillent]
Id.	A son Amour. aymée de son Roy. Stances.	<i>Je voy tant de beauté, je sens tant de douceur</i>
Id.	Discours du courage à l'âme	<i>Mon âme, il est besoin qu'armée de raison</i>
Id.	Indignation d'une âme affligée contre les diversemens et mauvais offices de ses proches.	<i>Où vas-tu mon enfant, qui t'emporte ma plume ?</i>
Id.	Craintive pensée d'un Amant. sa dame absente pour des funérailles, et l'air remply d'orages.	<i>Que pensez-vous pendant que vos larmes funèbres</i>

A consulter : Mémoires d'Agrippa d'Aubigné. — Un intéressant article de M. Ap. Briquet publié dans le Bulletin du Bibliophile, 1860, p. 1051. — Commentaire sur une pièce autographe et signée de Madame de Maintenon, article de M. Honoré Bonhomme : Bulletin du Bibliophile, 1860, p. 1673 à 1699.

D'AUDIGUIER (V.).

Vital D'Audiguier ou Daudiguier, seigneur de la Menor (2) né vers 1569, assassiné à Paris en 1624 dans un tripot à la suite d'une querelle de jeu (Histoire des poètes, de G. Colletet, brûlée en 1871 dans l'incendie de la Bibl. du Louvre).

L'abbé Goujet a consacré une intéressante notice à D'Audiguier dans laquelle il donne la liste de ses œuvres poétiques.

La Défaite d'amour. Et autres œuvres poétiques de V. D. S de la Menor. A Madame (Louise de Lorraine) Princesse de Conty. Paris. Toussaint du Bray. 1606. In-12.

(1) Cette pièce a été reproduite dans le petit volume suivant : Pierre Mathieu Tablettes ou quatrains de la vie et de la mort Rouen, 1628, in-12 obl. (On trouve à la suite : Les quatrains de Pybrac et les plaisirs de la vie rustique. Les avis moraux du sieur de Valbonne. Les quatrains sur la vanité du monde. Octonaires sur la vanité. Les distiques moraux en vers françois. Les questions du Président Faure. Le défy au malheur du sieur d'Aubigny. Quatrains tirés du grec de Grégoire Nazianzéné).

(2) En Rouergue.

Les Œuvres poétiques du Sieur Daudiguiet. A Paris chez Toussaint du Bray. 1613 (ou 1614). Titre-frontispice gravé, 7 ff. liminaires, ff. 1 à 40. 8 ff. dont 2 bl., ff. 1 à 63, 1 ff. d'errata et privilège à la date du 22 janvier 1614. In-8.

Les recueils collectifs contiennent 17 pièces de D'Audiguiet dont 14 ont été reproduites dans l'édition ci-dessus de 1614.

Les pièces marquées d'un astérisque ont été reproduites dans l'édition de 1614 des Œuvres poétiques de D'Audiguiet.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sur une absence.	<i>Absent de vos regards, doux feux de mes désirs</i> (*)
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances pour une religieuse	<i>Ainsi l'oiseau du Ciel fuyant la terre et l'onde</i> (*)
LES DÉLICES, 1615.	Sur le trespas de François de Corneillan, Evesque de Rodez. Ode.	<i>Effroy de tous les humains</i>
PARNASSE, (2 ^e vol.), 1607.	Stances sur un desdain.	<i>Enfn ceste beauté qui me semble si belle</i> (*)
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ode.	<i>Faut-il qu'en cet âge pervers</i> (*)
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Ode au Roy.	<i>Grand Roy que l'on ne peut nommer</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Estreines.	<i>Invincible Roger que les Cieux ont fait naistre</i> (*)
LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	Au chevalier de l'Escale. sur la mort du baron de Friscan. Ode	<i>L'Escale, c'est l'ordre du sort</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ode.	<i>L'honneur qui vous fait estimer</i> (*)
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Le Temple d'Isis.	<i>Memnon courant au long de ce rivage</i> (*)
Id.	Stances de l'amour et de l'argent.	<i>Ne cherchez plus Amour, il a perdu la vie</i> (*)
Id.	Stances sur un desdain.	<i>Ne m'en parlez jamais, elle pourroit mourir</i> (*)
Id.	A Mgr le Prince de Conty. Ode.	<i>Prince que la faveur des Cieux</i> (*)
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Puisqu'il me faut mourir, sans en avoir envie</i>
Id.	Id.	<i>Quand j'estois amoureux et que j'estois aymé</i> (*)
Id.	Sonnet pour M de Guise.	<i>Race de Godefroy qui passez vostre race</i> (*)
Id.	Sur les cendres de Philinde.	<i>Souspirs, doux esventoirs de ma cuisante peine</i> (*)
Id.	Sonnet.	<i>Volez petit Icare, eslancez-vous en l'air</i> (*)

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 341. — Bayle : Dict. critique. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. III.

D'AVITY (P.).

Pierre d'Avity ou Davity, né à Tournon, en Vivarais, le 13 août 1573, mort à Paris en mars 1635.

En 1599, il donna un recueil de ses premières pièces, prose et poésie, qui fut réimprimé en 1602 et 1609 sous le titre :

Les Travaux sans travail. Paris. Robinot.

On a encore de lui :

Panegyrique à M. Desdiguières, maréchal de France. Lyon. Guil. Linocier. 1611. In-8. (Cat. de la Bibl. du Roi. T. I. N° 3,418) ; le Bannissement des folles amours. Lyon. Barthélemy Vincent, 1618, in-12 et les Etats et Empires du Monde, 1626, etc., etc.

D'Avity a donné à ses amis de nombreuses poésies qui figurent dans les pièces liminaires de leurs œuvres.

L'Abbé Goujet n'a pas cité les 8 pièces ci-après du Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps, reproduites dans les Délices de 1615 et 1618 :

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Amour qui m'a rendu prisonnier d'une dame</i>
Id.	Sur le Philène du sieur de Lingendes. (1) Stances.	<i>Berger, tous ces maux que tu peins</i>
Id	Pour un adieu allant à la guerre. Stances.	<i>Deux nœuds tiennent mon cœur doucement estreint</i>
Id.	Elégie.	<i>Où sont tous ces beaux yeux, lumières de ma vie</i>
Id.	Stances estant dans une ville assiégée.	<i>Quel destin malheureux tient mon cœur affligé</i>
Id.	Pour un départ allant à la guerre. Stances.	<i>Qu'un malheureux adieu me donne de martyr</i>
Id.	Pour un départ.	<i>Si je pars, il faut que je meure</i>
Id.	D'un amant qui sortant de prison allait à la guerre. Stances.	<i>Souspirant en ce lieu, ma liberté ravie</i>

A consulter : La Vie de Pierre d'Avity dans la 1^{re} édition de l'Achontologie de d'Avity. 1660. — Chorier : Vie de Davity dans son Histoire du Dauphiné. 1672. — Goujet: Bibl. française. T. XV, p. 369. — Lelong : Bibl. historique, édition de Fontette. — Nouvelle biographie universelle. T. III, p. 873 (liste de ses œuvres). — Grande Encyclopédie.

(1) Voir la notice sur ce poète.

DEIMIER (P. de).

Pierre de Deimier, né à Avignon vers 1570 mort vers 1618, a laissé un traité : Académie de l'Art poétique, etc. Paris, 1610, jugé assez favorablement par Viollet-le-Duc. On lui doit encore :

Premières œuvres du sieur Deimier, dédiées à la Gloire. Lyon. Cl. Morillon, 1600, 12 ff. et 192 p. In-12.

Un poème épique resté inachevé : « l'Austriade ». Lyon. Thibaud Ancelin. 1601. In-12. Ce poème célèbre la bataille de Lépante.

Les Illustres aventures, chez le même éditeur. 1603. In-12.

La Néréide ou victoire navale, ensemble les destins héroïques de Cléophile et de Néréclie avec la première partie du Printemps de Vaucluse. Paris. Pierre Mettayer 1605. In-12. Ce sont les cinq premiers livres d'un poème qui, dans l'intention de l'auteur, devait en avoir vingt-quatre, le sujet principal est le même que celui de l'Austriade, mais ce second ouvrage ne vaut pas le premier.

Histoire des amoureuses destinées de Lysimont et de Clitye, par L. S. D. (Deimier). Paris. Millot. 1608. In-12.

Le Printemps des lettres amoureuses, où se voyent divers sujets des passions amoureuses, propres à toutes personnes qui désirent apprendre à bien et grandement discourir. Paris. Huby. 1608. 3 parties en 1 vol. in-12 ; autre édition. Rouen. Guil. de la Haye. 1614. In-12.

Lettres amoureuses, ensemble la traduction de toutes les épîtres d'Ovide. Paris. Gilles Sevestre. 1612. In-8.

La Royale liberté de Marseille, dédiée au Roy par le sieur de D. D. Paris. 1615. In-8. — Anvers. 1618.

Les recueils collectifs contiennent 6 pièces de Deimier : une dans le premier volume et cinq dans le second volume du Parnasse de 1607 qui ne paraissent pas avoir été reproduites dans les ouvrages ci-dessus :

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Imitation d'une complainte au livre 8 d'Amadis.	<i>Amy par trop aimable et trop fier ennemy</i>
Id.	Paraph. du Pseaume : In convertendo dominus.	<i>Au jour que le Seigneur oubliant notre crime</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances sur une absence.	<i>Clair astre des beautez qui des beautez plus belles</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Paraph. du Pseaume : Exaudi te dominus.	<i>Que le Seigneur t'exauce au jour que les orages</i>
Id.	Paraph. du Pseaume : Nisi quia dominus.	<i>Qu'Israël maintenant die en gloire exalté</i>
Id.	Paraph. du Pseaume : Super flumina Babylonis.	<i>Sur les bords de l'Euphrate arrousé de nos larmes</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 39. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Raymond Toinet : Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVII^e siècle. Tulle. 1899.

DESMARETS (J.).

Jean Desmarets (1) sieur de Saint-Sorlin, né à Paris en 1595, mort le 28 octobre 1676, membre de l'Académie française et poète favori de Richelieu. Il a laissé un bagage poétique considérable consistant en pièces diverses, comédies, tragi-comédies, poèmes épiques, mais la quantité l'emporte de beaucoup sur la qualité ; la liste de ses ouvrages se trouve dans les Mémoires de Nicéron.

Le seul titre sérieux de Desmarets, c'est d'avoir été le porte-parole d'esprits indépendants qui voulaient vivre sur leur propre fonds, sans rien demander à l'antiquité.

Appréciation littéraire. — Voici celle que *Chapelain*, aussi bon critique que poète médiocre, a formulée dans le Mémoire de quelques gens de lettres vivants en 1662, dressé par ordre de Colbert : « C'est un des esprits faciles de ce temps, et qui, sans grand fond, sçait une plus grande quantité de choses et leur donne un meilleur jour. Son style de prose est pur, mais sans élévation ; en vers il est abaissé et élevé selon qu'il le désire, et, en l'un et l'autre genre il est inépuisable et rapide dans l'exécution, aimant mieux y laisser des taches et des négligences que de n'avoir pas bientôt fait. Son imagination est trop fertile, et souvent tient la place de jugement : autrefois il s'en servoit pour des Romans et des Comédies, non sans beaucoup de succès. Dans le retour de son âge, il s'est tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas moins vite qu'il allait dans les lettres profanes ».

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne renferment que 2 pièces de Desmarets :

NOUVELLES MUSES, 1633.	Discours de la poésie à Mgr le Cardinal.	<i>Grand Ministre d'un Roy le plus grand de la terre signé D. M.</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Sur la santé de Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>O Cieux ne nous ravissez pas</i>

A consulter : Ch. Sorel : Bibl. française. — Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie française. — Nicole : Les Visionnaires. Lettres. Mars 1693. — Bayle : Dict. critique. — Baillet : Jugements des savants. — Segraisiana. — Nicéron : Mémoires. T. XXXV, p. 140. — Mémoires de Michel de Marolles. — Parfaict : Hist. du Théâtre français. — D'Artigny : Mémoires de critique et de littérature. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. — Huet : Mémoires. — De Beauchamp : Recherches sur les Théâtres. — Tallemant des Réaux : Historiettes. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Sainte-Beuve : Les Causeries du lundi.

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

T. XIII et XIV. Port-Royal. T. IV. — Petit : Etude sur le Clovis. — Thorin : Hist. des poèmes épiques français du XVII^e siècle. 1870. — René Kerviler : Jean Desmaretz. Paris. 1879. — Grande Encyclopédie. Article de Eug. Asse.

DESPORTES (P.).

Philippe Desportes, (1) Abbé de Tyron, né à Chartres en 1545, mort le 5 octobre 1606, oncle de Mathurin Regnier. Ce poète appartient beaucoup plus au XVI^e qu'au XVII^e siècle.

Voici la liste de ses œuvres :

Les premières œuvres de Philippe Desportes. A Paris. Robert Estienne. 1573. In-4. — Autres éditions : 1575-1576-1577-1578-1579-1581-1583-1585-1587-1591-1593-1594-1600-1602-1607-1611.

Soixante des Psaumes de David, mis en vers françois. Rouen. Raphaël du Petit Val. 1591. In-4. Autre édition. 1592. In-12.

Cent cinquante Psaumes de David mis en vers françois. Paris. Mamert Patisson. 1597. In-8. Ces psaumes ont eu de nombreuses réimpressions de 1591 à 1624.

On peut mentionner également l'ouvrage dû aux soins de De Rosset, renfermant trente lettres d'amour de Desportes qui ne sont pas imprimées ailleurs :

Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps. Paris. Vefve. Abel L'Angelier. 1612. In-12.

Enfin un curieux volume a été publié sur les plagats de Desportes, et cela de son vivant :

La rencontre des Muses de France et d'Italie. Lyon. Jacques Roussin. 1604. In-4. Ce sont 43 sonnets italiens traduits ou imités par Desportes.

Une édition des Œuvres de Philippe Desportes a été donnée en 1858 (Paris. Adolphe Delahays) avec une introduction et des notes par Alfred Michiels; la partie bibliographique a malheureusement été absolument négligée.

Appréciation littéraire. — « Desportes avait un assez joli talent poétique, peu d'invention, peu d'imagination, peu de force de style, mais de la grâce, de l'esprit et de l'harmonie. A l'insuffisance d'imagination il suppléa en pillant les Italiens de tout son cœur. A mesure qu'on réunit les textes, la part des Italiens dans l'œuvre de Desportes devient de plus en plus large, et peut-être finira-t-on par reconnaître qu'il n'y a pas un vers de Desportes qui ait été inventé par lui. Il faut constater cela, mais n'en pas conclure que Desportes ne soit rien. Il lui reste tout son mérite de style qui est grand

(1 Voir le T. II pour les pièces inédites de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

et qui, remarquez-le, est plus grand chez un auteur qui traduit de manière à paraître original et qui *adapte* de manière à paraître national que chez un auteur qui exprime ses propres sentiments et imaginations. En tout état de cause, Desportes est un très bon écrivain en vers » (E. Faguet. Hist. de la littérature française).

Sur les six pièces de Desportes qui figurent dans les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635, les trois marquées d'un astérisque semblent n'avoir pas été reproduites dans l'édition de ses Œuvres, Rouen 1611, ou dans celle de M. Alf. Michiels, 1858. Nous les donnons à l'Appendice.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Le Triomphe du Roy.	<i>Chantons ce vainqueur des vainqueurs</i> (*)
Id.	Mespris d'une dame devenue vieille (1).	<i>Enfin mes vœux sont exaucez</i> (n. s.)
Id.	Sonnet (2).	<i>Ha, je vous entens bien, ces propos gracieux</i>
Id.	Epigramme.	<i>Il y peut avoir quatre années</i> (*)
ACADÉMIE DES POETES, 1599.	Sonnet (3).	<i>Je me veux rendre hermite et faire pénitence</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Epigramme.	<i>Pendant que de mon cœur, je lui fais sacrifice</i> (*)

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 63. — Sainte-Beuve : Tableau de la poésie française au XVI^e siècle. — Emile Faguet : Revue des Cours et Conférences (Février-Mars 1894. — Revue d'Hist. litt. de la France : G. Lanson. Etude sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVII^e siècle. (T. IV. 1897. p. 61).

DES YVETEAUX (N. V. sieur).

Nicolas Vauquelin, sieur Des Yveteaux (4) né vers 1567 au château de La Fresnaye-en-Sauvage, près Falaise, mort le 9 mars 1649.

D'abord précepteur du Duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, pour lequel il composa un poème : l'Institution du Prince, il fut ensuite appelé à la même fonction près du Dauphin (du 28 août 1609 jusqu'à la fin de l'année 1611). Après son départ de la Cour, il vécut en parfait épicurien.

On a de Des Yveteaux :

Trois harangues de N. Vauquelin, lieutenant général au bailliage de Caen. A Caen, de l'Imprimerie de la Veufve de Jacques Le Bas, imprimeur du Roy. M D. X C V (1595).

Ses poésies n'ont pas été réunies de son vivant et ce n'est qu'en 1854 que M. Pros-

(1) Cette pièce est signée Desportes dans le Cabinet satirique. 1666.

(2) Ce sonnet a été reproduit dans les Œuvres de Desportes. Rouen 1611.

(3) Ce sonnet ne figure plus dans les recueils postérieurs et il a été l'objet d'une réponse de Passerat, cependant il est inséré dans l'édition des Œuvres de Desportes. Rouen. 1611.

(4) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

per Blanchemain publia pour la première fois ses « Œuvres poétiques ». Voici en quels termes M. Blanchemain terminait la préface de son édition :

« Dans tous les cas, nous prions les amis de notre vieille littérature française qui auraient entre les mains des pièces de Vauquelin Des Yveteaux non comprises dans cet opuscule, de vouloir bien nous les adresser, pour faire partie ou d'un supplément ou d'une nouvelle édition si, par hasard, la résurrection du pauvre Nicolas (à qui Dieu fasse paix) s'étendait jusque-là. »

Le désir de M. Prosper Blanchemain n'a pu être réalisé jusqu'ici, car, sauf le livret de M. Julien Travers (Caen, 1856) qui contient un sonnet « Des Yveteaux repentant » et les trois Harangues, il n'a été donné aucun supplément aux Œuvres poétiques de Des Yveteaux, et cependant l'édition originale de ce poète existait depuis un siècle à la Bibliothèque de l' Arsenal dans la partie provenant de la collection La Vallière et cela sous la forme d'un in-quarto de 57 p. portant le titre :

Recueil de vers. A Paris, de l'Imprimerie de C. Morel, rue S. Jacques à la Fontaine. 1606, sans table ni privilège (1).

Ce recueil anonyme a été très probablement imprimé aux frais et par les soins de Des Yveteaux. Il comprend 31 pièces, toutes de ce poète, dont 26 étaient alors inédites et 5 qui avaient déjà paru dans les Muses ralliées de 1603 (quatre n. sig). Ces 31 pièces du Recueil de 1606 se retrouvent dans les recueils collectifs postérieurs à 1606, mais quatre (dont trois non signées des Muses ralliées de 1603) avaient ainsi échappé aux recherches de M. Prosper Blanchemain :

Autre vœu de constance. Stances : « C'est fait, j'arreste icy le cours de mes services ». (M. R. — n. s.).

Mépris d'une dame devenue vieille. Stances : « Le Ciel enclin à ma vengeance » (n. s.).

Dessein de changer. Stances : « Puisqu'il faut se résoudre à quitter l'infidèle ». (M. R. — n. s.).

Pour le Roy à Madame la Duchesse. Stances : « Royne de mes pensers et ma flamme dernière ». (M. R. — n. s.).

Nous ajouterons qu'une des pièces signées, celle du Parnasse des plus excellents poètes de ce temps de 1607 (1^{er} vol.), n'a pas non plus été relevée par M. Blanchemain :

A M. le Prince de Conty : « Qu'à mes justes désirs la fortune s'oppose » et cependant elle figure comme étant de Des Yveteaux dans le Cabinet des Muses, 1619.

En résumé, nous avons découvert cinq pièces en quelque sorte inédites de ce poète. Elles sont à l'Appendice.

Presque toute l'œuvre poétique de Vauquelin Des Yveteaux est contenue dans les recueils collectifs. La période de 1597 à 1635 compte 41 pièces :

(1) Ces détails ont été donnés dans le Bulletin du Bibliophile, n° de mars 1900 : L'édition originale de Vauquelin Des Yveteaux.

1 pièce non signée dans les Diverses poésies nouvelles.	Raphaël du Petit Val.	1597.
6 pièces dont cinq non signées dans les Muses ralliées	Mathieu Guillemot.	1603.
2 — dans le Parnasse (1 ^{er} vol)	—	1607.
26 — dont six non signées — (2 ^e vol)	—	1607.
3 — dont deux non signées dans le Nouveau Recueil.	Toussaint du Bray.	1609.
2 — non signées dans le Temple d'Apollon.	Raphaël du Petit Val.	1611.
1 — dans les Délices.	Toussaint du Bray.	1615.

Les pièces marquées d'un astérisque se trouvent dans le Recueil de vers. C. Morel. 1606. In-4.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Adraste.	<i>Adraste qui se voit le plus grand de son âge (*)</i>
Id.	Sur le siège d'Ostende.	<i>Alors que le Ciel veut que par toute la terre (*)</i>
Id.	Stances.	<i>Amour, cruel flatteur, que me penses-tu faire (*)</i>
Id.	Vers pour le Roy.	<i>Après tant de soupirs, de chaînes et de larmes (*)</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Sonnet.	<i>Au bord d'un clair ruisseau sous le frais d'un [ombrage (n. s.)]</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Le Voyage d'Andronice, roy de l'Arabie Heu- reuse. Au Roy.	<i>Auprès de ces hauts monts où la belle Pyrene (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sonnet.	<i>Avecque mon amour naist l'amour de changer (*) (n. s.)</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Stances.	<i>Beauté qui ne vivez que du trespas d'autrui (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Sur la mort de deux jeu- nes garçons.	<i>Beaux rayons plus clairs que durables (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances sur un départ.	<i>Beaux yeux vous me laissez, et me laissez à [l'heure (*)]</i>
Id.	Plainte sur l'appréhension d'une absence.	<i>Ce n'estoit pas assez qu'une beauté mortelle (*)</i>
Id.	Appréhension d'une ab- sence.	<i>Ce qui m'outrage plus, c'est qu'il faut que je pense</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances (1).	<i>Ces amours insensées (P. L. S. D. Y.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Institution du Prince à M. le Duc de Vendôme.	<i>César, fils de Henry, le miracle du monde (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Autre vœu de constance. Stances.	<i>C'est fait, j'arreste icy le cours de mes services (*) (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances.	<i>Chaste beauté qui sous vos loix (*)</i>
Id.	Id.	<i>Clair miroir des beautez, dme des belles âmes (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Clarice, qui desja m'a tant de fois juré (*) (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>De toutes passions, j'esteins la violence (*) (n. s.)</i>

(1) Cette pièce de Vauquelin des Yveteaux à la louange de Parthénie est signée P. L. S. D. Y. (par le sieur Des Yveteaux) et a été donnée par M. Paulin Paris : Tallemant des Réaux, *historiettes*, (3^e édit. T. 1) à Yvrande, disciple de Malherbe. Cette attribution est erronée, car elle figure dans les *Délices* de 1615, 1618 et 1620 (dernier recueil) parmi les poésies de Des Yveteaux.

PARNASSE, (2 ^e vol.), 1607.	Sonnet.	<i>Entre tous les objets de mon âme adorez (*)</i>
Id.	Id.	<i>Esprit dès le berceau dans le Ciel emporté (*) (n.s.)</i>
Id.	Id.	<i>Est-il rien plus fascheux aux amants véritables (*)</i>
Id.	Au Roy.	<i>Henry, de qui le nom ne se peut plus accroistre (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Chant de louange au Roy pour la Paix.	<i>Henry, Dieu de nostre espérance (*) (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Pour Madame la Princesse de Conty (1).	<i>Je la tenois toujours pour l'astre de la Cour (*)</i>
LES DÉLICÉS, 1615.	Élégie sur les Œuvres de M. Desportes (2).	<i>Je n'aime plus les vers et toute ma colère</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stanc. contre une vieille (3).	<i>Le ciel enclin à ma vengeance (*) (n. s.)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Les sanglots embrassez qu'à tous moments il tire (*)</i>
Id.	Id.	<i>Loin de ce bel esprit que j'ay tant recherché (*)</i>
Id.	Pour le Dauphin.	<i>Messager des Dieux et des Parques (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>N'approchez point de moy, gardez-vous pour les [Dieux (*)]</i>
Id.	Stances.	<i>Plus je voy la beauté de mon cœur adorée (*)</i>
Id.	Id.	<i>Puisque loing de ses yeux, mon âme est asservie (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances. Dessein de chan- ger.	<i>Puisqu'il faut se résoudre à quitter l'infidèle ou Puisqu'il faudra bientôt oublier l'infidèle (*) (n.s.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	A Madame la Princesse de Conty (4).	<i>Qu'à mes justes désirs la fortune s'oppose</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances.	<i>Quand Alydor se vid résolu de chercher (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances pour le Roy à Ma- dame la Duchesse.	<i>Royne de mes pensers et ma flamme dernière (*) (n.s.)</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	L'Adieu d'Aminte et Clo- rice.	<i>Sous les vers arbrisseaux au long d'un beau ri- [vage (n. s.)]</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Discours sur la naissance de Mgr le Dauphin (5).	<i>Tandis que ce grand Roy dont la gloire sur- [monte (*)]</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sonnet.	<i>Tandis que loin de toy la fortune m'engage (*) (n.s.)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chariot d'Andronice.	<i>Tyranne des cœurs généreux (n. s.)</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 111. — Vigneul-Marville : Mélanges.

(1) Ce sonnet a provoqué une réponse de Laugier de Porchères, également dans le 2^e vol. du Parnasse de 1607.

(2) M. Rathery dans sa notice sur Vauquelin Des Yveteaux, Paris. Aubry. 1854, attribue cette pièce à Vauquelin de la Fresnaie, son père.

(3) Cette pièce est signée Desportes dans le Cabinet satyrique, 1666, in-12 et elle est intitulée : Stances contre une vieille. Quoique anonyme dans le Parnasse 1607, nous la restituons à Des Yveteaux, parce qu'elle figure dans l'édition originale de ce dernier poète : Recueil de vers. Paris. 1606. In-4.

(4) Cette pièce porte en tête : De Monsieur Des Yveteaux et elle est signée à la fin D'Agonneau, mais elle est bien donnée de nouveau à Des Yveteaux dans le Cabinet des Muses 1619.

(5) Cette pièce a paru séparément sous le titre : Vers sur la naissance de Monseigneur le Dauphin par Des Yveteaux (Cat. de la Bibl. du Roi, n^o 5027 Y).

— Tallemant des Réaux : Historiettes. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Baron Jérôme Pichon : Notice biographique et littéraire sur Nicolas Vauquelin Des Yveteaux. Bulletin du Bibl. Janvier à mai 1846 — Prosper Blanchemain : Les Œuvres. — J. B. Rathery : V. des Yveteaux, Paris. Aubry. 1854. — J. Travers : Addition à la vie et aux œuvres de Vauquelin Des Yveteaux. Caen. 1856. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XLV, art. signé De Manne. — Bulletin du Bibl. N° Mars 1900 : L'édition originale de Vauquelin Des Yveteaux par F. Lachèvre.

D'HUXATTIME.

D'Huxattime et de Thuxattime ne nous paraissent faire qu'un seul et même personnage, mais nous n'avons rencontré aucun renseignement sur lui.

Pièces signées D'Huxattime :

PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Vers spirituels.	<i>Grand Dieu, je suis ton fils, ta grâce est infinie</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Paraph. sur le 50 ^e ps. de David.	<i>Portant de mon péché dedans mon cœur l'effroy</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Sur les yeux d'Isabelle.	<i>Que te sert-il, Amour, pour esprouver mon âme</i>
Id.	Le repentir du repentir.	<i>Reviens, mon cœur, reviens, regarde au Ciel ton</i> [ourse
Id.	Sur la blancheur d'une dame.	<i>Sont-ce lys, est-ce neige, est-ce marbre ou yvoire</i>
Id.	Souspirs sur la mort de M. Mestral, gentilhomme dauphinois.	<i>Tu te vantes en vain d'une source éternelle</i>

Pièces signées de Thuxattime :

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Solitude durant une absence. Stances.	<i>Bien que je perde icy du Ciel l'ample estendue</i>
Id.	L'amour de l'esprit.	<i>Ne pense pas Philis qu'à dessain je te serve</i>
Id.	Puissance du feu d'amour.	<i>Ne sçaurais-je celer le feu bruslant mon âme</i>
Id.	Que tout ce qui est au monde prouve un Dieu.	<i>On peut sans le Thorah, le Coran, l'Evangile</i>
Id.	Plainte de ne pouvoir changer.	<i>Puisqu'elle ne veut voir et ne veut estre veüe</i>
Id.	Baiser de feu.	<i>Tout bruslant d'une soif que ne se peut esteindre</i>

D. L.

Est-ce De Lastre ?

CABINET DES MUSES, 1619.	Stances.	<i>Soudain que j'eus l'honneur de vostre connoissance</i>
--------------------------	----------	---

DORAT (J.).

Jacques Dorat, neveu de Jean Dorat, né dans le Limousin, mort en 1626. Il y a peu de détails sur sa vie, on sait seulement qu'il a été archidiacre de la cathédrale de Reims.

Nous avons rencontré de lui :

La Nympe rhémoise au Roi. Rheims. 1610. In-8. Ce poème fut composé à l'occasion du sacre de Louis XIII, il a été réimprimé par Bergier, dans le Bouquet royal. Reims. 1637. In-4.

Advis au roi contre les exécrables menaces des faux oracles des Prothées de la France. Bordeaux. 1621. In-8.

On trouve deux sonnets signés Jacques Dorat, chanoine de Reims, dans le : Reste des vers de la composition de Charles de Maupas, chevalier, conseiller du Roi, etc., etc., avec son éloge, par G. Baussonnet. Reims, Fr. Bernard. s. d. (1638), in-4 de 47 p.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 renferment seulement 10 pièces de J. Dorat :

RECUEIL SUR LA PUCELLE, 1613	A la Pucelle d'Orléans. Sonnet.	<i>Amazone du Ciel, qui sur le bord de Loyre</i>
Id.	Au sieur Du Lis, parent de la Pucelle nommée Du Lis, sixain.	<i>Du Lis, l'onde, les cieux et l'air</i>
Id.	Au mesme.	<i>Du Lis, parent Du Lis, qui nos lis conserva</i>
Id.	Qu'il ne faut pas de tombeau pour la Pucelle. Ode.	<i>Icy bas ne gist la Pucelle</i>
Id.	Id.	<i>La couronne et les lys dont se parent nos Rois</i>
Id.	Sonnet.	<i>L'Amazone Scythique, aux bords fameux de [Xanthe</i>
Id.	Sous la statue du Roy. Quatrain.	<i>Le Ciel ayant chassé de ma France, Bellonne</i>
Id.	Sous l'image de la Pucelle. Quatrain.	<i>Orléans, tu me dois l'heur de ta délivrance</i>
Id.	Sur l'injuste mort de la dite Pucelle. Quatrain.	<i>Si dedans la flamme homicide</i>
Id.	Sous l'image de la Vierge.	<i>Vierge, mère du Roy, par qui règnent les rois</i>

A consulter : Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XIV (Art. de A. Jadin).

DORIDE (?)

MUSES EN DEUIL, 1620.	Sur le deuil excessif de Cléante. (Bruu) Sonnet.	<i>C'est trop longtemps fascher les Cieux</i>
-----------------------	--	---

D. P. voir DU PERRON.

DU BARTAS (G. de Saluste, sieur).

Guillaume de Saluste, sieur Du Bartas (1), né à Montfort près d'Auch en 1544, mort à Paris en juillet 1590. Il a composé sur la bataille d'Ivry où il avait été, paraît-il, grièvement blessé une longue pièce qu'il a intitulée « Cantique », c'est la seule d'ailleurs de Du Bartas qui figure dans les recueils collectifs.

Ce poète a joui d'une très grande réputation qui a été vivement combattue plus tard par le cardinal Du Perron, Charles Sorel et N. Rapin. Goëthe, au contraire, l'a placé parmi les écrivains célèbres de la France. L'influence de Du Bartas, suivant M. Brunetière, est aussi difficile à saisir que son œuvre a été populaire de son temps.

Pour la liste de ses ouvrages, nous renvoyons au Manuel du Libraire de Brunet.

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599. Cantique du sieur B. sur la victoire obtenue par le Roy à Eury (Ivry), le 14 Mars 1590 (2) *Hé Dieu, quel beau soleil va sur nous rayonnant*

A Consulter : La Croix du Maine et Du Verdier : Bibl. française. — J. de Thou : Hist., livre 99. — Goujet : Bibl. franç. T. XIII, p. 304. — Sainte-Beuve : Poésie française au XVI^e siècle. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Haag : La France protestante. — Poirson : Hist. du règne d'Henry IV. T. IV (2^e éd. 1867). — Duchesne : Hist. des poèmes épiques français du XVII^e siècle. — Godefroy : Littérature française au XVI^e siècle. 1878, p. 618/625. — G. Pellissier : La vie et les œuvres de Du Bartas. Paris, 1882.

DU BELLAY (J.).

Joachim Du Bellay (3), surnommé l'Ovide français, né vers 1524, au château de Liré à huit lieues d'Angers, mort le 1^{er} janvier 1560.

Ses œuvres complètes ont été publiées avec une excellente notice par M. Ch. Marty-Laveaux. Paris, 1866, in-8, dans la Collection de la Pléiade française. Une édition des Regrets (Paris, Liseux, 1876) contient huit sonnets inédits de Du Bellay.

Appréciations littéraires. — « Des images, de l'énergie, de la dignité, du sentiment,

(1) Voir le T. II, pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) Cette pièce se trouve dans l'édition des Œuvres de Du Bartas. La Rochelle. H. Haultin, 1591. In-8. Elle a paru séparément à Lyon, Tholosan. 1594, in-8 et très probablement avant cette date ; la même avec sommaire et annotations, par Jacques Chouet (Genève), 1596. In-12 de 21 p.

(3) Voir le T. II, pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

telles sont les qualités jusque là inconnues qu'on distingue en lui quelquefois, et dont les vestiges révèlent un poète.... Sa facilité le sauve de l'enflure pédantesque.... Du Bellay a composé des poésies lyriques où se rencontrent beaucoup de strophes d'un ton élevé et soutenu.... Mais c'est plutôt par la grâce et la douceur qu'il paraît exceller, ainsi que l'avaient bien senti ses contemporains en le surnommant l'Ovide français » (Sainte-Beuve).

« Du Bellay a beaucoup moins d'imagination, de puissance, de fécondité que Ronsard. Mais il a quelque chose de plus sympathique. C'est le poète intime, confidentiel, très distingué du reste, mais qui se met comme de plain-pied avec nous. Il est « personnel », ce qui n'est permis que quand on est original, et il a une originalité très vraie, nullement laborieuse, nullement cherchée. Il a quelque chose de Desportes, de Racan, de La Fontaine et de Musset. » (E. Faguet. Histoire de la littérature française).

Joachim Du Bellay est un poète qui appartient exclusivement au seizième siècle et les trois sonnets que nous trouvons — d'ailleurs non signés — dans les recueils collectifs du XVII^e siècle avaient été publiés dans : Le premier livre des Antiquités de Rome, 1558. In-4.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Fiction sur les sept montagnes qui sont dans l'enclos de Rome.	<i>Celle qui de son chef les Estoilles passoit (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	De la vicissitude et retour des choses à leurs principes reconnus aux Gouvernements dont Rome a été maitrisée.	<i>Ces grands monceaux pierreux, ces vieux arcs que [tu vois (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Sonnet de la vicissitude des choses. (1)	<i>O (ou Ho) voyageur qui cherchez Rome en Rome (n. s.)</i>

A consulter : Baillet : Jugements des savants T. IV.— Goujet: Bibl. française. T. XII, p. 117. — Nicéron : Mémoires. T. XVI, p. 390 et T. XX, p. 101. — David Clément : Bibl. curieuse. T. III. — Ph. Chasles : Etudes sur le XVI^e siècle. — Sainte-Beuve : Tableau de la poésie française au seizième siècle. — Saint-Marc-Girardin : Tableau de la littérature française. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique, p. 221. — Ch. Liotard : Etude sur Joachim Du Bellay. Nîmes, 1863. — E. Lafargue : Joachim Du Bellay, poète angevin du XVI^e siècle. Angers, 1864. — Léon Séché : Joachim Du Bellay. Paris, 1880. — Séché : Œuvres choisies avec une notice bio-bibliographique, par Ballu, etc. Paris, 1894. — Petit de Julleville : Histoire de la Langue et de la Littérature française.

(1) Ce sonnet est le même que celui qui commence ainsi :

Nouveau venu qui cherche Rome en Rome.

DU BELLET.

Nous n'avons rien découvert sur ce poète.

QUATRIÈME RECUEIL, 1600. Stances à M^{me} de Montpensier. *Malheureux enfant de Céphise*

DU BOIS DE PINCÉ.

Du Bois de Pincé était « maistre d'hostel du Roy », c'est tout ce que nous savons sur son compte. Il devait être probablement de la famille de Jacques de Pincé qui a signé plusieurs poésies insérées dans *La Main* ou œuvres poétiques faites sur la main d'Estienne Pasquier aux grands jours de Troye, 1583 (Paris, chez M. Gandouveau, 1584, in-4, et chez Jean Petit-Pas, 1610, in-8.

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611. Distique. *La couronne de nostre chef*
Id. Ode. (1) *Nostre Soleil est éclipsé*

DU BREUIL (I. C., sieur),

Nous n'avons trouvé aucun détail sur ce poète qui a donné trois pièces au *Séjour des Muses* :

SÉJOUR DES MUSES, 1626. Epithalame. *Nous sommes hors de nos misères*
Id. Sonnet. *Que ma belle Doris est douce et rigoureuse*
Id. Sur les cruautéz et perfections de sa dame. *Qu'il fait mauvais aymer une beauté moqueuse*

DU CLAUSEAU.

Les mérites littéraires de Du Clauseau, « maistre juré dans le divin mestier de poète », étaient grands, si on en croit Toussaint du Bray, mais comme il n'a laissé qu'un sonnet, nous sommes mal placés pour les apprécier à trois siècles de distance !

MUSES EN DEUIL, 1620. Sur la mort d'Alcinde, Sonnet. (2) *Hélas. il est bien vray que toute chose passe*

(1) Cette pièce a paru séparément sous le titre : Sur le trespas du roi très chrestien Henry le Grand. Stances. In-4. (Cat. de la Bib. du Roi, 4,843 Y).

(2) Ce sonnet était suivi de l'avis que voici : Le libraire au lecteur : Ceste pièce, lecteur, estant envoyée trop tard à Monsieur Brun, il a été contraint, à son grand regret, de la mettre icy (elle était la dernière du recueil) qui n'est pas une place qui corresponde aux mérites du sieur Du Clauseau, maistre juré en ce divin mestier, il en promet bien davantage au sieur Brun, qui ne vous seront point cachez, lecteur, vous priant de croire que je trouveray quelque autre lieu pour vous en réserver.

DU JOUR.

Nous avons rencontré ce Du Jour dans la pièce suivante :

Panegyricus Ludovico XIII regi christianissimo. Authore Abelio Sammarthano Scaevolae filio. Lutetiae ex officina Roberti Stephani, 1621. In-4 de 2 ff. pr. 39 et 8 p.

Cette pièce est divisée en trois parties : la première, dédiée au Prince de Condé, contient le panégyrique de Louis XIII, par Abel de Sainte-Marthe en latin. La seconde, dédiée au Duc de Luynes, renferme la traduction française signée Du Jour, elle se termine par une poésie adressée au duc de Luynes par Du Jour. Enfin la dernière partie est la version en grec du panégyrique.

RECUEIL SUR HENRY IV, 1611. Traduction des vers de *La France despitée et pourtant dans les Cieux*
Richelet.

SCEVOLAE SAMMARTHANI Larmes sur le décez de *Les jeunes qui vivent peu d'ans*
TUMULUS, 1630. M. de Sainte-Marthe.

DU LIS (C.).

Charles Du Lis (de la descendance de la Pucelle d'Orléans), écrivain et jurisconsulte, conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé et son avocat général à la Cour des Aydes, né à Paris vers 1560, mort vers 1632. C'est à lui que l'on doit le « Recueil des Inscriptions en l'honneur de la Pucelle » publié en 1613 et réimprimé avec des augmentations en 1628. La liste de ses ouvrages se trouve dans la Nouvelle biographie universelle de Didot. T. 15 (article de M. Vallet de Viriville).

RECUEIL SUR LA PUCELLE, 1628. Vœu de celuy qui a fait le *Grand Roy, digne tout seul des plus grandes*
Recueil de ces inscriptions et poésies, descendu d'un des frères de la Pucelle d'Orléans. Au Roy et à la mémoire de défunct Henry le Grand son bien-faicteur (128 vers.) [louanges

A consulter : Vallet de Viriville : Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc. Paris, Dumoulin, 1864.

DU MAS.

Du Mas, poète, ami de : Balzac, Racan, Maynard, D'Audiguier, etc.

Il a publié :

Lydie, fable champêtre en V actes et œuvres meslées. Paris, Millot, 1609. In-8.— Les œuvres meslées se composent d'odes, chansons, complaintes, épigrammes, quatrains, etc.

On rencontre encore de Du Mas :

Un sonnet dans l'édition originale des Sept Psaumes de la Pénitence de Messire Honorat de Bueil, chevalier, sieur de Racan, etc. Paris, Toussaint du Bray, 1631. In-8.

Enfin D'Audiguier lui a adressé une pièce sur ses vers amoureux (Œuvres poétiques de D'Audiguier. Paris, 1614. In-8).

RECUEIL DE 1630.

A M. le Comte de Nançay, *Comte dont la valeur avecque la beauté*
sonnet.

DU MAURIER.

S'agit-il de Aubery, sieur Du Maurier, huguenot, ambassadeur en Hollande, qui était lié avec Saint-Amant? Ce dernier parle de la mort récente de son ami, dans son épître à M. de Villarnoul (1646) :

*La chair périt et l'immortalité
A l'esprit seul donne sa qualité ;
Elle la donne à ses labeurs encore ;
Elle permet qu'au bon nom qu'il honore,
Comme sans fard Saint-Amant fait le tien,
Il communique un si céleste bien ;
Et si, Baron, mon espoir ne se trompe
Quoy que le temps toute chose corrompe,
Mon Villarnoul en mes vers brillera
Tant que la terre ou le ciel tournera,
Ou que tous deux ils tourneront ensemble.
Lequel crois-tu ? dy-moi ce qu'il t'en semble,
Puisque la mort, d'un tragique laurier,
A couronné notre cher Du Maurier (1),
Nous a ravy, dans une aspre meslée,
Ce grand second du fameux Galilée,
Qui seul pouvoit nous régler là-dessus
Par ses discours si fortement conçus,
Que l'œil du jour et les autres planettes
Sembloient n'oser démentir ses lunettes,
Et qu'on eust dit, à ses vives raisons,
Qu'il eust desjà logé dans leurs maisons.
Or comme un pape il y loge à cette heure,
Il rit là haut cependant qu'on le pleure ;*

(1) On ne connaît aucun ouvrage de Du Maurier sur la cosmographie.

*Il void sans yeux ce qu'il a débité,
 Sçait si la lune est un orbe habité
 De farfadets ou de cocquecigrues,
 Connoist au vray si l'on nous prend pour grues
 De nous chanter des taches au soleil ;
 Sçait si ce globe en vertu sans pareil,
 Fixe et mobile est au centre du monde,
 Où sur un point, faisant en soy la ronde,
 L'on tient qu'il donne aux autres la splendeur,
 Le mouvement, l'influence et l'ardeur ;
 Cette belle âme enfin est esclaircie
 De cent erreurs dont la nostre est farcie ;
 Elle sçait tout, elle ne doute plus.
 Et nos regrets sont vains et superflus.
 Pùissions-nous avec elle un jour boire
 Du doux nectar que lui verse la gloire !
 Et pùisses-tu si bien te repentir
 Qu'en mes soupçons tu me fasses mentir !
 Ce rare amy, que d'encens je parfume,
 S'est par hazard rencontré sous ma plume ;
 J'en suis bien aise, et peut estre qu'aux cieux,
 Sa joye en forme un souris gracieux.*

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne contiennent qu'une pièce de Du Maurier :

MUSES RALLIÉES, 1603. Regrets sur la mort de *Avril, non au Printemps, mais à l'hyver semblable*
 M^{me} la Duchesse de Beau-
 fort (1). Stances.

DU MAY, seigneur de Saint-Aubin.

Nous n'avons rien trouvé sur ce personnage.

RECUEIL DE 1630.	Sonnet.	<i>Amour n'est rien qu'un Ciel où chaque'un voit sa</i> [belle]
Id.	Stances sur le sein d'An- gelique en 1609.	<i>Je vis auprès de toy, contemplant la nature</i>
Id.	Sonnet.	<i>L'homme n'est rien qu'un mort qui traîne sa car-</i> [casse]

DU MONSTIER (D.).

Daniel Du Monstier ou Du Moustier né le 14 mai 1574, mort le 22 juin 1646. Ennemi

(1) Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV.

acharné des Jésuites ; aussi bon peintre (1) que poète médiocre, il n'a guère laissé que les quelques pièces des recueils collectifs et un sonnet inédit, relevé par M. Ed. Tricotet, sur la garde d'un exemplaire du Second Livre des Délices de la poésie française de Jean Baudoin (1620) conservé à la Bibl. Mazarine :

*Le Ciel m'excusera si j'ai cette créance
Que sans estre coupable on la peut adorer,
Que le plus bel esprit la doit plus admirer,
Et qu'elle est, en effet, la Minerve de France (2).*

*Il faut tout oublier pour ceste souvenance ;
Car quel objet mortel se pourroit comparer
A cette déité qui, sans rien ignorer,
Des siècles seulement ignore la puissance ?*

*Tous les esprits du temps, par des labeurs divers,
Voulant de ses vertus estonner l'Univers,
En font de leurs desseins le sujet et l'histoire.*

*Moy mesme, je consens à leur témérité,
Non pas croyant arriver à sa gloire,
Mais comme ne pouvant celer la vérité.*

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Elégie à Orante.	<i>Celuy que vos soupirs et vos pleurs ont trahy</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sur le trespas de Henry le Grand. Stances. (3)	<i>Enfin le Ciel en courroux</i>
Id.	Quatrain numéral sur la mort de Henry le Grand.	<i>Grand Roy, la perle des guerriers</i>
RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Ode sur le retour du Roy après son couronnement (4).	<i>Or, sus, peuple, que l'on voye</i>
RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Sonnet (5).	<i>Quand la tragique main de ce monstre exécrable</i>
LES DÉLICES, 1615.	Consolation à son amy sur la mort de son frère.	<i>Quoy, La Chastre, ne peux-tu</i>

A consulter : Historiettes de Tallemant des Réaux (3^e éd. 1854-1860). T. III, p. 497. — Grande Encyclopédie.

(1) Peintre en crayon de diverses couleurs (Tallemant), il prenait le titre de « Peintre du Roy et de la Reyne ».

(2) La Minerve de France est probablement la reine Marie de Médicis.

(3) Ces stances avaient paru séparément sous le titre : Stances sur la mort du très chrestien et très invincible Henry le Grand, roi de France et de Navarre. Paris, 1610. In-4.

(4) Cette ode a été donnée dans le Second Livre des Délices de J. Baudoin. 1620, c'est probablement la même que celle qui figure sous le N^o 4,847 Y, du Cat. de la Bibl. du Roi : Ode sur le couronnement de Louis XIII. Paris. 1610 In-4.

(5) Ce sonnet a été reproduit dans les Délices de 1615.

DU PERRON.

Jacques d'Avy Du Perron, évêque d'Évreux, archevêque de Sens et cardinal, né à Saint-Lô le 25 novembre 1556, mort à Paris le 5 septembre 1618.

Il n'y a qu'à lire l'avis de Toussaint du Bray aux lecteurs des Délices de 1618 pour se rendre compte de la place importante que tenait Du Perron parmi les écrivains des premières années du XVII^e siècle. Ses Œuvres éditées en 1622 (3 vol. in-folio) ne renferment qu'une partie des pièces des dits recueils collectifs, nous en donnons à l'Appendice trois de 1599 qui n'ont pas été reproduites.

Nous citerons parmi les écrits de Du Perron publiés séparément :

Oraison funèbre sur la mort de Ronsard par J.-D. Du Perron. Paris. Morel. 1586. In 8.

Partie du I^{er} livre de l'Enéide de Virgile, trad. par Jacq. Davy Du Perron. Paris. Robert Estienne. 1610. In-4.

Partie du I^{er} et du IV^e livre de l'Enéide de Virgile. Paris. R. Estienne. 1614. In-4.

Les Epistres d'Ovide trad. en prose française par les sieurs Du Perron, de la Brosse, de Lingendes et Hédelin. Paris. Toussaint du Bray. 1616. In-8.

Appréciations littéraires. — Voici comment se termine la notice consacrée à Du Perron dans les Normands illustres : « Controversiste effréné, courtisan insidieux, orateur et poète sans conviction, tantôt sceptique, tantôt moraliste ; aujourd'hui chrétien, demain philosophe ; homme d'église et d'intrigues.... »

« Poète médiocre, supérieur cependant comme écrivain à la plupart de ses contemporains » (C. Hippeau).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 contiennent la plus grande partie des poésies de Du Perron :

1 dans le Recueil de diverses poésies.	Raphaël du Petit Val.	1597
7 — le Recueil de plusieurs diverses poésies.	N. et P. Bonfons.	1598
7 — les Fleurs des plus excellents poètes.	Id.	1599
1 — l'Académie des modernes poètes.	Ant. du Breuil.	1599
5 — les Muses ralliées.	Mathieu Guillemot.	1599
5 — Id.	Id.	1603
1 — le Parnasse (1 ^{er} vol.).	Id.	1607
10 — Id. (2 ^e vol.).	Id.	1607
8 — le Nouveau Recueil.	Toussaint du Bray.	1609
1 — le Second Livre des Délices.	Id.	1620

Les pièces marquées d'un astérisque ont été reproduites dans l'édition de 1622, in-folio.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Ode d'Horace	<i>Ainsi la déesse Cyprine</i> (*) (D. P.)
Id.	Stances pour exciter à l'amour de Dieu.	<i>Amants qui souspirez tant de peines souffertes</i> (*) (n. s.)

RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Sur les yeux de Madame de Monceaux (Duchesse de Beaufort).	<i>Amour, fier tyran des désirs</i>
LES FLEURS, SECONDE RECUEIL, (S. D. P.) MUSES RALLIÉES, (D. S.)	Stances sur la venue du Roy à Paris.	<i>Après tant de combats dignes d'autant d'histoires (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Plainctes de Pénélope à Ulysse, trad. d'Ovide.	<i>A toy, son cher Ulysse, oublieux de ses peines (*) (S. D. P.)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Sonnet (1).	<i>Au bord tristement doux des eaux, je me retire (*)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Paraphr. de l'hymne Vexilla Regis.	<i>Aujourd'huy du grand Roy l'estendart va marchant (*)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sur la mort de Marie Stuart	<i>Ce prodige qui porte au front deux diadèmes (*) (S. D. P.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Le tombeau de Catherine de Médicis.	<i>Celle qui fut sur terre en vertu sans pareille (*) (S. D. P.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Pange lingua gloriosis.	<i>Chante, mon âme, le mystère (*)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Id.	<i>Chante, ma langue, la victoire (*)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances pour le grand ballet du Roy, aux noces de M. de Joyeuse.	<i>Des isles des d'anon, isles tristes et sombres, (*) (n. s.)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson.	<i>D'un si doux trait ma poitrine est atteinte (*) (S. D. P.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances.	<i>Enfin ce traistre amour qui sembloit désarmé (*)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Psaume (Paraph.)	<i>Esprit qui fais mouvoir mes nerfs et mes artères (*)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Cérés parle (pour le ballet de M. de Joyeuse).	<i>Faites sortir d'icy le vulgaire ignorant (*) (n. s.)</i>
LES FLEURS, 1599.	Estrennes au Duc d'Espernon.	<i>Grand Duc, grand de fortune et plus grand de valeur (*)</i>
LES FLEURS, SEC. RECUEIL, (S. D. P.) MUSES RALLIÉES,	Estrennes au Roy.	<i>Grand Roy, dont les malheurs eslèvent la vertu (*)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sonnet.	<i>Ils s'en vont ces beaux yeux, ces soleils de ma vie (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603. ET DÉLICES, 1618.	La Tempeste (1 ^{er} livre) (1) de l'Enéide de Virgile.	<i>Je chante les combats et le célèbre prince (*) (S. D. P.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Confession amoureuse.	<i>Je me veux confesser ces jours dévotieux (*) (D. P.)</i>
Id.	Le Temple de l'Inconstance.	<i>Je veux bastir un Temple à l'inconstance (*) (D. P.)</i>
MUSES RALLIÉES (D. S.) ACAD. DES POÈTES. } 1599. LES FLEURS,	Sur la blessure du Roy et le parricide attentat de Jean Chastel.	<i>L'ange qui destourna le tragique couteau (*)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607. ET DÉLICES, 1618.	Le 4 ^e livre de l'Enéide de Virgile.	<i>La royne cependant de longtemps offensée (*) (n. s.)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances sur la Passion de Nostre Seigneur.	<i>Levez un peu les yeux, si vostre âme abaissée</i>

(1) Cette pièce est signée Bertaut, mais on la retrouve sous le nom de Du Perron dans les recueils postérieurs et dans les Œuvres de Du Perron, 1622, in-folio.

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Cartel de la gloire captive.	<i>Moy le souverain bien des cœurs et des esprits</i> (D.P.)
Id.	Cartel de Diane conduisant les chasseurs.	<i>Nous sortons de ces monts d'où s'esclot la tem- [peste (D. P.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Cantique spirituel.	<i>Pendant que l'ombre et le silence (*) (n. s.)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Pendant que ta fureur est encore allumée (*)</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Id. (1).	<i>Penser de qui l'amour nourrit ma passion</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Vers spirituels.	<i>Pleurez, o mes yeux misérables (*) (2 fois: s. et n. s.)</i>
LES FLEURS, 1599.	Souhait de Salomon. Prov. 30. (1)	<i>Pour deux choses Seigneur, je te fay ma prière</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Psaume 19.	<i>Puisse le Roy des Roys au jour que la tempeste (*)</i>
RECUEIL DE 1597.	Stances.	<i>Puisqu'il faut désormais que j'esteigne ma flamme (*)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Id.	<i>Quant aux plaisirs mortels mon ame accoustu- mée (*)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Cantique de la Vierge Marie (2).	<i>Quant au dernier sommeil la Vierge eut clos les [yeux (*)</i>
Id.	Stances.	<i>Quand je vois vos beaux yeux, doux feux de mes [désirs (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Chanson.	<i>Quand le flambeau du monde (*) (n. s.)</i>
Id. 1599.	Reproche de foy violée.	<i>Quand l'infidèle usoit envers moy de ses charmes (*)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Psaume 136.	<i>Quand loing de Palestine et des Champs Idumées (*)</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Imitation de la 1 ^{re} ode d'Horace.	<i>Race de tant de rois, vivants dedans l'histoire (*)</i>
LES FLEURS, } MUSES RALLIÉES (n. s.) }	1599. Regrets funèbres, sur la mort de M. le Duc de Joyeuse, pair et amiral de France.	<i>Seul jour de ma pensée et mon ardent flambeau (*)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Tombeau de feu M. Marion.	<i>Sous ce tombeau paré de mainte sorte (*) (n. s.)</i>
LES FLEURS, 1599	Psaume 78 (3).	<i>Tes ennemis bouillants de fureur et de rage</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Vénus parle.	<i>Tirer l'âme du corps sans que la mort s'en suive (*) (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Stances à Madame, Sœur du Roy (4).	<i>Venez, ô chère Sœur, délices de nostre âge (*)</i>

A consulter : L'Estoile : Journal du règne de Henri III. — Sully : Mémoires. — Talle-
mant des Réaux : Historiettes. — Pelletier : Vie du Cardinal Du Perron. — Perroniana. —
Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 289. — Les Normands illustres. — Sismondi : Histoire des

(1) Cette pièce n'a pas été reproduite dans les recueils postérieurs ni dans les poésies de Du Perron. On la trou-
vera à l'Appendice.

(2) Cette pièce est signée Bertaut, mais on la retrouve dans les recueils postérieurs sous le nom de Du Perron et
dans les poésies de Du Perron, 1622. In-folio.

(3) Cette pièce n'a pas été reproduite dans les recueils postérieurs ni dans les poésies de Du Perron. On la trou-
vera à l'Appendice.

(4) Cette pièce est signée Bertaut, mais elle figure sous le nom de Du Perron dans les recueils postérieurs et dans
les poésies de Du Perron, 1622, in-folio. Elle est adressée à Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV.

Français. T. XXI-XXIII. — Haag : La France Protestante. — Hippeau : Les Ecrivains normands au XVII^e siècle. Paris. 1858. — Fêret : Le Cardinal Du Perron. Paris. 1877. — Blondel (Le Chanoine): Le Cardinal Du Perron. Sens. Duchemin. 1899. (Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Sens).

DU PEYRAT (G.).

Guillaume Du Peyrat, d'abord substitut du procureur général au Parlement de Paris, puis trésorier de la Sainte-Chapelle et aumônier de Henri IV, né à Lyon en 1563, mort en 1645 d'après Goujet, auquel nous renvoyons pour l'histoire de sa vie.

Son œuvre poétique ne comprend guère que :

Hymne de la Trinité avec quelques sonnets spirituels et un discours du Saint-Esprit (en vers). Paris. Linocier. 1587. In-12. (Cat. La Vallière-Nyon, n° 13,809).

Les essais poétiques de Guillaume Du Peyrat, gentilhomme lyonnais. Tours. Jamet Mettayer. 1593. Petit in-12.

Tombeau de feu M. de Givry. Paris. Morel. 1594. In-8 de 40 p.

Stances au Roy (Louis XIII) pour la paix. Paris. J. Sans. 1616. In-8. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4,872 Y).

La Betoynes, poème à M de Béthune, duc de Sully. In-4. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4,873 Y).

Enfin Du Peyrat a publié en 1611 :

Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand et sur le sacre et couronnement de Louis XIII. Paris. Robert Estienne. 1611. In-4 (voir p. 77).

Pour les autres ouvrages de Du Peyrat, on peut consulter le Manuel du Libraire de Brunet.

Appréciation littéraire. — Les élégies de Du Peyrat sont écrites avec sentiment, naturel et élégance. Ses jalousies, ses regrets, son attente sont peints avec un véritable charme. (Viollet-le-Duc).

RECUEIL SUR HENRY IV, 1611.	Sur le trespas de Henry le Grand.	<i>Ah Dieu ! quel estrange adventure</i>
Id.	Sonnet contre le parricide exécration de Henry IV (1)	<i>Dessus l'oinct du Seigneur, oser mettre la main</i>
Id.	Ode sur le parricide exécration de Henry IV.	<i>Grand Roy qui fait mourir l'envie</i>
Id.	Épitaphe sur Henry le Grand.	<i>Si la candeur, la foy, l'honneur et la prouesse</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XVI. p. 35. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique.

(1) Ce sonnet a paru séparément sous le titre : Sonnet contre le parricide exécration du très chrestien roi de France Henry IV. In-4.

DUPIN-PAGER (R.).

Romain Dupin-Pager, né à Fontenay-le-Comte, en Poitou, le 8 février 1578, mort vers 1649. (1) Avocat à Paris, il acheta plus tard la charge de sénéchal au lieutenant général de Vouvent, Mervent et Mouilleray.

D'après Goujet, il fut lié d'amitié avec François Ogier, Jean Besly, Julien Collardeau, Guillaume Colletet et plusieurs autres hommes de lettres de son temps.

Voici un sonnet de Du Pelletier sur le trépas de R. Dupin-Pager :

*O ! Quelle est des sçavans la lugubre advanture,
Je n'apperçoy chez vous que des marques de deuil,
A peine avoit-on mis Maynard dans le cercueil,
Qu'on y met Colomby, Malleville et Voiture.*

*Je ne voy que des morts, et chacun conjecture,
Que l'Hélicon n'est plus qu'un malheureux cercueil :
Après tant de moissons la mort pleine d'orgueil,
Vient de jeter Pager dedans la sépulture.*

*Sans doute elle auroit cru son triomphe imparfait,
Sans le coup insolent qu'en sa rage elle fait,
Que le Parnasse plaint, pour qui chacun soupire.*

*Que ce funèbre coup, Muses, m'est odieux,
Lors que la mort triomphe et pense qu'on l'admire,
Ce triomphe n'est vu qu'avec des pleurs aux yeux.*

*(Recueil de diverses poésies des plus célèbres
auteurs de ce temps. T. II. Paris. Louis
Chamhoudry. 1652. In-12).*

On ne connaît que deux ouvrages de cet auteur :

Les deux premiers livres de l'Hérésie renversée, par le sieur Dupin-Pager de Fontenay. Fontenay. P. Petit-Jan. Imprimeur et libraire. 1628. Petit in-4.

Les œuvres poétiques du sieur Dupin-Pager. Paris. Jacques Quesnel. 1629. Gr. in-8. 10 ff. liminaires — P. 1 à 267. Vers français, la pagination saute de la page 154 à la page 161 où se trouve le titre suivant : L'Hérésie, poème. Au Roy très chrestien de France et de Navarre Louis XIII par le sieur Dupin-Pager, 1629 (161 à 267) ; P. 1 à 204. Romani Pinaci Pagerii Latina, etc. 1629.

On rencontre une poésie de Dupin-Pager dans les pièces liminaires des :

Œuvres poétiques de Bernier de La Brousse. 1618.

où elle est signée Romain Pager de Fontenay.

(1) Cette date résulte du sonnet cité de Du Pelletier, puisque Voiture est mort le 26 Mai 1648.

Appréciations littéraires. — « On trouve dans les poésies françaises de Pager des expressions vives, de belles images, des rimes neuves et quelquefois des vers fort heureux. Mais le poète s'y livre trop à la vivacité de son imagination. On ne trouve point dans ces ouvrages cette sagesse, cette belle économie dont Malherbe a le premier de nos poètes fait connaître le mérite essentiel à notre langue et à notre génie aussi éloigné des liens d'une étroite captivité, que de ce qu'on peut appeler libertinage. Je ne saurais mieux comparer Pager qu'à Théophile, dont il a presque tous les défauts » (Dreux du Radier).

La première partie des Œuvres poétiques de Dupin-Pager comprenant les poésies françaises est faite « d'odes fort correctes, mais totalement privées de chaleur poétique et d'élégies que je trouve fort remarquables, toujours ayant égard au temps où elles ont été composées. Jusqu'à Dupin-Pager, les poètes élégiaques, se bornant à imiter l'antiquité, négligeaient tous la peinture d'amours réelles et des mœurs de la Société au milieu de laquelle ils vivaient. Dupin-Pager a été plus original, bien plus vrai et plus intéressant » (Viollet-le-Duc).

SCIEVOLAE SAMMARTHANI A la mémoire de M. de *Soleil des beaux esprits, miracle où la nature.*
TUMULUS, 1630. Sainte-Marthe. (1)

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 234. — Dreux du Radier : Bibl. du Poitou. T. III, p. 295. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique, p. 419. — Notice biographique et littéraire sur Romain Du Pin Pager par Alfred Giraud. Bulletin du Bibliophile. 1855. (N° Nov.-Déc.).

DURAND (Ursin) père.

Nous n'avons rien rencontré sur ce poète :

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Version trad. du latin.	<i>Elle estoit villageoise et par l'esprit de Dieu</i>
Id.	Version française d'un quatrain en latin.	<i>Non, ce n'est pas l'image naturelle</i>
Id.	Trad. d'une pièce latine.	<i>On dit que le vaillant Achille</i>
Id.	Version en français d'une pièce latine.	<i>Qu'une armée ennemie en bataille se runge</i>
Id.	Distique.	<i>Telle en armes estoit, ceste Vierge guerrière</i>
Id.	Id.	<i>Vous pensez voir quelque fille mignonne</i>

DURANT (G.).

Gilles Durant, sieur de La Bergerie, avocat, né à Clermont (Auvergne) en 1550,

(1) Cette pièce se trouve dans les Œuvres poétiques de Dupin-Pager. 1629. In-8.

mort en 1615. A l'époque de la Ligue, Durant se montra fidèle au roi et il fit sous le titre de :

A Mademoiselle ma Commère sur le trespas de son âne,

une pièce de vers fine et naïve, dirigée contre les Ligueurs et qui, jointe de fort bonne heure à la Satyre Ménippée, n'en a plus été séparée.

Il a laissé, en outre :

Imitations tirées du latin de Jean Bonnefons, avec autres gayetés amoureuses de l'invention de l'auteur. Paris. 1587. In-12. — Autres éditions : 1589. In-12 ; 1610. In-8.

Œuvres poétiques du sieur de La Bergerie. Paris. Abel l'Angelier. 1594. In-12.

On rencontre enfin des vers de Durant dans l'ouvrage suivant :

Bassus : Chansonnettes rimées mises en musique à quatre parties. Paris. 1594. Petit in-8 de 40 ff. Sur les 51 pièces dont se compose ce recueil, 46 font partie de l'édition de Paris, Abel l'Angelier. 1594 ; les cinq autres sont peut-être du même auteur.

Enfin les Œuvres poétiques de Pierre de Brach (Paris. 1861. 2 vol. in-4, éd. donnée par M. Reinhold Dezeimeris) renferment un sonnet de Durant adressé à De Brach sur la mort de sa femme (livre quatrième du T. I. : Tombeau et regrets funèbres sur la mort d'Aymée).

Appréciation littéraire. — « Les vers du sieur de La Bergerie, quelquefois faciles et gracieux, sont souvent gâtés par l'emploi fréquent des diminutifs. » (Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XV, article de E. Renouard).

Les recueils collectifs ne contiennent que deux pièces de Durant de la Bergerie, qui ont été reproduites dans l'édition de 1610 des Imitations tirées du latin de Jean Bonnefons :

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Le Zodiaque amoureux.	<i>Janais vers le soleil je ne tourne la veüe</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Chanson (1).	<i>Oh ! D'amant, estrange fortune (n. s.)</i>

A consulter : Moréri : Dict. historique. — Et. Pasquier : Lettres. Livre XIX, lettre 15. — Lettre à M. Jamet. Journal historique. Juillet 1757. — Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 229. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Sainte-Beuve : Tableau de la poésie française.

D'URFÉ (H.).

Honoré d'Urfé, né le 15 février 1568 à Marseille, mort le 1^{er} juin 1625 à Ville-

(1) Cette pièce est également anonyme dans l'Académie des modernes poètes français.

franche en Piémont. Le célèbre auteur de l'Astrée, a laissé, en dehors de poésies et de poèmes restés inédits (1), plusieurs volumes de vers :

Le Sireine. Paris, 1611 ; autre édit. 1618. In-12.

La Sylvanire ou la morte vive, fable bocagère en vers non rimés, 1625. In-12.

Nous ne parlons pas de ses ouvrages en prose dont on trouvera la liste dans les Mémoires de Nicéron. T. VI.

Les recueils collectifs publiés de 1609 à 1620 contiennent 59 pièces d'Honoré d'Urfé :

13 dans le Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps, 1609, reproduites dans les Délices, éditions de 1615 et 1618.

46 dans le Second livre des Délices de Jean Baudoin. 1620, réimprimées en partie seulement dans les Délices de 1620 (dernier recueil).

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Madrigal.	<i>A cet heureux retour</i>
Id.	Sonnet.	<i>Ainsi dans le giron de Psyché dormiroit</i>
Id.	Sur un bouquet. Sonnet.	<i>Amour, cueillit ses fleurs où prend la belle Aurore</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ressemblance de sa dame à la lune.	<i>Bel astre flamboyant qui dans un Ciel serain</i>
Id.	Serments amoureux.	<i>Belle, de mes désirs, vous estes le trespas</i>
Id.	Une mouche vole sur la bouche de sa dame endormie.	<i>Cependant que Madame à l'ombre se repose</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Comparaison des pins à son amour. Sonnet.	<i>Ces grands arbres si droits, dont la branche est</i> [tortué]
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Rapport du Mont-Cenis à l'estre d'un amant.	<i>Ces vieux rochers tous nuds glissans en précipices</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A Charles Emmanuel, Duc de Savoye.	<i>Charles, à vostre honneur j'ose ces vers appandre</i>
Id.	Sonnet.	<i>Comme un guerrier nourry dans les alarmes</i>
Id.	Id.	<i>Déesse, dont la main de son volant armée</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Extrait d'un poème héroïque (1). De la fin du second Livre.	<i>Dessus le haut de Troye horrible en sa Gorgonne</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Madrigal.	<i>De vous, de moy, d'Amour, j'ay raison de me</i> [méandre]
Id.	Combat de Méandre contre Lipandas.	<i>Donc aujourd'huy mourra pauvre amante affligée</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Au vent. Sonnet.	<i>Doux Zéphir que j'entends errer folastrement</i>

(1) La Savoysiade dont un extrait seulement a été publié à la suite du Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps de 1609 et, plus tard, dans les Délices de 1615 ; et une Paraphrase des Psaumes.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Il se dépîte. Stances.	<i>Elle a changé, mon cœur, la volage qu'elle est</i>
Id.	Elle est amoureuse de sa propre beauté. Sonnet.	<i>Elle ayme enfin quoy qu'elle sçache dire</i>
Id.	Sonnet.	<i>Elle dit qu'elle m'ayme, et veut par ses discours</i>
Id.	Id.	<i>Elle est partie, Amour, aussi tost que venue</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Considération de ses peines. Sonnet.	<i>Espoirs, qui me trompez, et qui ne pouvez estre</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Faire vivre et mourir, avec un mesme effort</i>
Id.	A M. Faure, 1 ^{er} président de Savoye sur ses centuries du St-Sacrement.	<i>Faure qui souspirant en ta devote plainte</i>
Id.	D'un oyseau qui s'échappe. Sonnet.	<i>Gentil oyseau dont la douce chanson</i>
Id.	Du séjour de ripaille, lieu où amé, duc de Savoye, qui depuis fut pape Félix se retira par deux fois pour vivre en repos. St.	<i>Icy ce grand Amé saintement a vescu</i>
Id.	Elle dort. Sonnet.	<i>Ils estoient pris d'un sommeil ocieux</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Jalousie. Id.	<i>Jamais contre les rocs tant de flots amassez</i>
Id.	Sur un adieu. Sonnet.	<i>J'estois pour mon malheur prest à partir des lieux</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>L'arrogante qu'elle est, elle sçait que je l'ayme</i>
Id.	Id.	<i>L'on me va reprochant que souffrir tel outrage</i>
Id.	Id.	<i>Mais enfin c'en est fait, Raison que cherches-tu ?</i>
Id.	Id.	<i>Mais, mon Dieu, que je l'ayme, hé ! mon Dieu</i> [que de peine]
Id.	Id.	<i>Mon cœur qui s'eslevant d'une aisle téméraire</i>
Id.	Sur une absence. Sonnet.	<i>O moments paresseux traînez si lentement</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Il parle à une tempeste. Sonnet.	<i>Ondes qui soulevez vos voûtes vagabondes</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Un petit chien la mord à la main. Madrigal.	<i>Pour triompher enfin de ceste âme cruelle</i>
Id.	Madrigal.	<i>Près d'elle, sur son lict, un bouquet j'aperceus</i>
Id.	Sonnet	<i>Quand de tous les mortels, les cœurs seroient unis</i>
Id.	Sur la mort de Henry le Grand, sous le nom de la Royne Marie, Mère du Roy. Sonnet.	<i>Quand enfin des François celui qui tout dispose</i>
Id.	Sur une main, Madrigal.	<i>Quand mes vers mal polis</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quand on y songe bien que l'amour est pénible</i>
Id.	Enfer d'amour. Madrigal.	<i>Quel enfer plein de rigueur</i>
Id.	Du mystère de la Sainte Trinité. Sonnet.	<i>Que le Verbe Eternel soit engendré du Père</i>

SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Estant prêt à partir. Sonnet.	<i>Que ma vie en fuyant devance ce despart</i>
Id.	Sonnet.	<i>Que nul bien désormais ne flatte ma pensée</i>
Id.	Sur la mort de Christoffe d'Urfé, Frère de l'auteur. Stances.	<i>Que te sert-il, Amour, de réveiller mon dme</i>
Id.	Sonnet.	<i>Que tu fus téméraire, ô toy dont le pinceau</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Mort d'amour. Sonnet.	<i>Qui le croira jamais, Amour gist cy-dessous</i>
Id.	D'un portrait. Id.	<i>Qui ne l'admireroit ? et qui n'aymeroit mieux</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Sonnet.	<i>Quoy que votre froideur, toute froideur excède</i>
Id.	Id.	<i>Rochers qui supportez le Ciel et ses flambeaux</i>
Id.	Irrésolues résolutions. Stances.	<i>Rompons-les, il est temps, toutes ces dures chaines</i>
Id.	Séparation d'amitié. Stances.	<i>Rompons nostre prison, délivrons-nous, mon cœur</i>
Id.	Sonnet.	<i>Si je romps les serments qui sont faits entre nous</i>
Id.	Id.	<i>Si l'amour est un bien, comme on nous fait en-</i> [tendre]
Id.	Id.	<i>Tant de serments jurez d'amour et de constance</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	A Théandre.	<i>Théandre qui te plains, comme d'une injustice</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Sonnet.	<i>Tout estonné, chacun de nous admire</i>
Id.	Responce. Stances.	<i>Toy qui d'une beauté regrettes l'inconstance</i>
Id.	Donnant un Esventail. Sonnet.	<i>Trop heureux Evantail, que je porte d'envie</i>

A consulter : Le Mercure français : Juin 1683. — Perrault : Hommes illustres. — Abbé Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 354. — Nicéron : Mémoires. T. VI, p. 217. — D'Artigny : Mémoires de littérature. T. V. — Aug. Bernard : Les d'Urfé. Paris, 1839. — Viollet-le-Duc : Bibliothèque poétique. — Norbert Bonafous : Etudes sur l'Astrée et Honoré d'Urfé. Paris, 1847. — De Loménie : Revue des Deux Mondes. 1^{er} décembre 1853. — Feugère : Les femmes poètes du XVI^e siècle. 1860. — R. de Chantelauze : Etudes sur les d'Urfé. — Saint-Marc Girardin : Cours de littérature dram. T. III. — Emile Montégut : En Bourbonnais et en Forez. Paris, 1880.

DU ROUSSET voir DE ROSSET

DU SOUHAIT

Du Souhait, gentilhomme champenois, mauvais prosateur et poète médiocre cité par Boileau dans son Art poétique. Chant. 4.

Voici la liste de ses œuvres qui est beaucoup plus complète que celles qui ont été publiées jusqu'ici :

Les œuvres de Du Souhait, gentilhomme champenois : Les divers souhaits d'amour, 6 ff. prélim. et 22 ff. chif. — Le plaidoyé et jugement des trois grâces françaises, 22 ff. chif. — Les neuf Muses françaises, 16 ff. avec le titre. — Beauté et amour, pastorelle (5 actes vers), 24 ff. — Tragédie de Radegonde, duchesse de Bourgogne (4 actes vers), 33 ff. chiff. — : Paris, Jacques Rézé, 1599. In-12.

Le bon ange du Roy. Paris, Jacques Rézé, 1599. Petit in-8 de 14 ff.

Le parfait âge et heureuse fin de l'homme. — Le vrai prince. — La vraie noblesse. Lyon, 1590. Th. Ancelin. 3 part. en un vol. petit in-12.

Discours sur l'attentat à la personne du Roy, par Nicole Magnon, dédié à Sa Majesté par le sieur Du Souhait (*). Paris, 1600. Petit in-8 de 16 p.

Le bonheur des sages et le malheur des curieux (*). Lyon, Pillehotte. 1600. In-12.

L'Académie des vertueux (*). Paris, Ant. du Breuil. 1600. In-12.

Le pourtraict des chastes dames. Paris, Robinot, 1600. In-12. — Lyon, les héritiers de Ben. Rigaud. 1600. In-12 de 5 ff. et 156 p.

Les amours de Glorian et Isméné (*). Paris, Louvain. 1600. In-12.

Les amours de Poliphile et Mollonimpe (*). Paris, Robinot. 1600. In-12.

Id. Id. Lyon, Ancelin. 1600. In-12.

Marqueteries et œuvres diverses. Paris, Jean Houzé. 1601. In-12.

Les propriétés d'amour et les propriétés des amans contenant une histoire des amours de Filine et de Polymante (*). Paris, Houzé. 1601. In-12.

Le Pacifique ou l'anti-soldat français (non signé) (*). 1604. In-12.

Les amours de Palemon (*). Lyon, Ancelin. 1605. In-12.

Les chastes destinées de Cloris, ou Roman des histoires de ce temps (*). Paris, Fr. Huby. 1609. Petit in-12 de 4 p. et 158 ff.

L'Iliade d'Homère, trad. par Du Souhait avec le ravissement d'Hélène et la suite de l'Iliade en six livres par le même. Paris, 1614-1627. 2 vol. In-18. Autre édit. 1634.

Les recueils collectifs ne contiennent que trois pièces (dont une non signée) de Du Souhait qui se trouvent dans le 2^e volume du Parnasse de 1607.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	}	Sonnet et pièce (1).	<i>Je suis un petit monde à l'amour asservi (n. s.)</i>
		Tombeau de feu M Philippe Desportes, abbé de Tiron.	<i>Les Muses bastissoient de leurs artistes mains</i>
		Sonnet et Pièce	<i>Nous faisons, vous et moy, un changement estrange</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. IV, p. 24 et 443.

(*) Les ouvrages marqués d'un astérisque n'ont pas été relevés dans le Manuel du Libraire de Brunet ni dans le Supplément.

(1) Cette pièce est anonyme, mais elle précède une signée « Nous faisons vous et moy » et sa composition est identique, c'est-à-dire qu'elle se présente sous la forme d'un sonnet suivi d'une assez longue pièce de vers.

D'UXATTIME voir D'HUXATTIME**ESTIENNE (R.).**

Robert III, Estienne, né vers 1560, mort en 1630, fils de Estienne (Robert II) de la famille des célèbres imprimeurs. Son éducation s'acheva à Chartres près de Philippe Desportes qui lui inspira le goût de la poésie. Voici comment s'exprime sur son compte La Croix du Maine dans sa Bibl. française (1584) :

« Il est de fort grande espérance, pour estre si docte et sçavant ès langues en si bas âge, ce qui est chose commune à tous ceux de sa maison, tant il sont nez aux lettres et désireux d'apprendre de père en fils. Il a composé plusieurs poèmes en grec, en latin et en françois, et traduit plusieurs auteurs grecs et latins, la plupart non publiés ; plusieurs de ses poésies sont imprimées dans celles de Desportes ».

En 1582, Robert Estienne composa sur la mort de M. Christophe de Thou, premier président, 78 vers français, 16 grecs et 12 latins et un sonnet à M. d'Emery, publiés en 1583 dans un recueil de pièces à la louange de ce magistrat.

En 1586, Mamert Patisson imprima un discours en prose du Voyage de M. le Duc de Joyeuse en Auvergne, Givodan et Rouergue, etc., à la suite duquel (depuis la page 31 jusqu'à la page 43) est un discours en vers de Robert Estienne sur le même sujet.

On trouve une petite pièce de Robert Estienne : Sur les amours du sieur d'Ambillou » (René Bouchet), dans Sidère, pastorelle de l'invention du sieur d'Ambillou, etc. Paris. 1609. In-12.

Le Catalogue de la Bibl. du Roi contient de Robert III, Estienne :

Présentation des lettres de l'Office du Connestable pour M. le Duc de Montmorency, faite au Parlement le 21 novembre 1595, par Ant. Arnauld, avec une ode audit sieur Arnauld par R. Estienne. Paris. Mamert Patisson. 1595. In-8 (3343 X).

Vers chrestiens à M. le Comte du Bouchage. 1587. In-4 (4820 Y).

Discours en vers présenté au Connestable de Montmorency sur sa venue à Paris. Paris. Mamert Patisson. 1595. In-4 (4821 Y).

Le Catalogue La Vallière, partie rédigée par Nyon, renferme sous le nom de Robert Estienne :

Les larmes de Saint Pierre et autres vers chrétiens sur la passion Paris Patisson. 1595. in-8 ; réimprimé en 1606, in-12 chez Robert Estienne.

M. A. Firmin Didot attribue cet ouvrage à un neveu de Robert Estienne, avocat au Parlement, qui a publié en 1630 :

La Rhétorique d'Aristote, les deux premiers livres traduits du grec en français par

le feu sieur Robert Estienne, poète et interprète du Roy ès langues grecque et latine, et le troisième, par Robert Estienne, son nepveu, avocat au Parliamant. Paris. 1630, de l'imprimerie de Robert Estienne, rue Saint-Jean de Beauvais.

Les recueils collectifs donnent 4 pièces de Robert Estienne :

REC. SUR HENRI IV ET TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Au Roy. Sonnet (1).	<i>Jeune Orient dont la clarté nouvelle</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Stances sur le trespas de Ronsard.	<i>Ce Phoebus des François, ce Prince des poètes</i>
Id.	Sur l'építaphe de Ronsard fait par luy mesme (2).	<i>Le Cygne vendosmois, dressant au Ciel son aile</i> (n. s.)
RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Quatrain sous le portrait de la Reine-Mère.	<i>Pour bien représenter ceste Royne si sage.</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIII. p. 248 (Cette notice n'est pas très exacte, car elle fait mourir Estienne (Robert III) en 1588). — Renouard : Annales de l'imprimerie des Estienne. Paris. 1843. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XVI.

F voir FARET.

FARDOIL (N.).

Nicolas Fardoil était conseiller du Roy en ses Conseils et avocat général au parlement de Metz.

On a de lui :

Le Cantique d'Ezéchie, imité de la prose de M. du Vair, Garde des Sceaux de France, imprimé in-4, s. d.

Harangues, discours et lettres de Messire Nicolas Fardoil, président en la cour de Parlement de Rouen. Paris. Seb. Cramoisy. 1635. In-4. — Les discours se terminent à la page 213, les lettres adressées à Seguiet, à Richelieu, Mazarin, etc., etc., sont précédées d'un faux titre et paginées 1 à 105. La dernière concerne le style des énigmes.

Stances sur le tonnerre arrivé à Paris la nuit du 24 au 25 juillet 1637, s. d. In-4. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4961 C).

Paraphrase de la prose des morts, s. d. In-4. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4961 D).

(1) Ce sonnet a paru également dans le Temple d'Apollon. 1611. Il a été présenté au Roy le samedi 21 mai 1610, dit le Recueil de Du Peyrat. M. Renouard dans les Annales de l'imprimerie des Estienne, Paris, 1843, indique que ce dernier ouvrage renferme une « ode » en français adressée au Roy et datée du 21 mai 1610, c'est là une erreur, l'ode en question n'est autre que le sonnet ci-dessus.

(2) Cette pièce est anonyme, mais M. Prosper Blanchemain, dans son édition de Ronsard (Bibl. Elzévirienne) l'a donnée à Robert Estienne qui a signé la pièce précédente.

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Sur le tombeau de Henri IV. Quatrain,	<i>Cy dessous est couché le soleil des guerriers</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Le triomphe des Dames au Combat de la Barrière, fait en la salle de Bourbon le 23 février 1605.	<i>Que sert-il, Thruciens, que le ciel et la terre</i>

FARET (N.).

Nicolas Faret (1), né à Bourg en Bresse vers 1600, mort à Paris en 1646 ; ami de Saint-Amant qui l'a souvent célébré dans ses vers :

*Jeune portrait du vieux Silène,
Grand beuveur à perte d'halvîne,
Chère rime de cabaret,
Mon cœur, mon aymable Faret.*

Il fut un des premiers membres de l'Académie française.

Faret a protesté — peut-être seulement pour la postérité, les paroles s'en vont et les écrits restent — contre la réputation que lui a faite Saint-Amant qui accolait également à son nom l'épithète de « Vieux ». Ce passage, p. 145 et suivantes, de « L'honneste homme où l'art de plaire à la court » par le sieur Faret. (A Paris, chez Toussaint du Bray. 1630. In-4)(2), est trop curieux pour qu'on ne le reproduise pas, c'est le portrait de Faret par lui-même :

« Je ne suis guères d'humeur à me débiter pour autre que je ne suis, aussi n'ay-je garde de me vouloir faire passer pour une personne qui soit fort réglée en sa vie : Et certes le tracas et le désordre dans lequel roulent tous ceux qui sont engagez à la suite de la Cour, ne leur permet pas d'exercer ces belles vertus, qui requièrent ce doux et paisible estat de vie, après lequel je soupire de si bon cœur. Néanmoins, je puis dire avec vérité, et de cette vérité peuvent estre tesmoins tous ceux de qui je suis particulièrement conneu, que jamais je n'ay exposé ma raison au hazard d'estre surprise d'aucun excez. Que si l'amour des honnestes gens et de leur conversation m'a fait passer, avec ceux que j'ay conneus, une partie de ma vie dans d'honnestes resjouissances et parmy des plaisirs innocents, j'ay sujet de louer mon bonheur d'avoir ainsi vescu, plustôt que d'avoir regret de m'estre trouvé dans ces compagnies. Cependant je ne sçay comme il s'est rencontré que mon nom, par malheur, ryme si heureusement à Cabaret, que les bons et les mauvais poètes, mes amis et les inconneus confusément, et avec mesme liberté se sont servis de cette ryme

(1) Voir le T. II pour les pièces de Faret insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

On rencontre dans le Nouveau recueil des plus belles poésies, etc., de la Veuve G. Loyson. Paris. 1654. In-12 : 1^o une pièce (non signée) de Tristan l'Hermite : Stances à la louange du Roy et récitées devant Sa Majesté, par Mlle Faret, âgée de 8 ans : « Monarque jeune et sans pareil » ; 2^o un extrait de la Gazette burlesque de Loret du 21 décembre 1652 relatant cet événement ; 3^o une pièce anonyme : Consolation à Mlle Faret sur le trespas de sa grand-maman et la retraite de Monsieur son père : « Aimable et mignonne Farette. »

(2) Cet ouvrage, qui a eu de nombreuses éditions, a été traduit en espagnol par Ambrosio de Salazar. Paris. Guignard. 1660. In-8.

qu'ils trouvoient si commode, et l'ont rendue si publique, que la plupart de ceux qui ne me connoissent pas bien, s'imaginent que je suis quelque bouchon de taverne, ou quelque goinfre qui ne desenyvre jamais. De mesme en une des meilleures assemblées de France, où l'on donnoit à chacun un épithète qui exprimoit quelque défaut, ou quelque vertu de celui à qui il estoit imposé, j'eus celui de *Vieux*, parce qu'à ma mine je monstrois avoir dix ans plus que je n'avois en effet : Depuis ce temps là mes amis, et plusieurs personnes de qualité se sont tellement accoustumés à m'appeller ainsi, qu'il est arrivé plus d'une fois que l'on a eu de la peine à me faire passer pour moy mesme à d'aucuns qui ne m'avoient jamais veu, pour ce que je n'avois pas une grande barbe blanche, ny aucune autre marque de vieillard. Pour ce point de l'âge il m'est très indifférent que l'on en die et que l'on en croye ce que l'on voudra, je ne l'allègue seulement que pour prouver ce que peut l'opinion. Mais quant à l'autre exemple, qui va aux bonnes mœurs, en quoy tout le monde est obligé de conserver sa réputation, j'avoüe que je serois bien aise que l'on me creut tel que je suis, et que l'on me conneut plustot par mes actions que par les sonnettes qui se chantent aux carrefours. Mais puis que mes actions sont trop communes pour avoir de l'esclat, je m'assure que l'on ne trouvera pas estrange si je me monstre comme je puis, et si je me sers de l'occasion de ce discours pour faire cette déclaration. »

M. Charles Livet a donné dans la Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XVII, une intéressante notice sur Faret avec la liste de ses principaux ouvrages (1), mais voici les petites pièces que cet aimable épicurien avait mises dans les ouvrages de ses amis, bien entendu jusqu'en 1635 :

Vers en tête de la *Vesontio* de Chifflet (J.-J.).

Une poésie en tête de l'*Espadon* satyrique du sieur Desternod. Lyon, Jean Lautret. 1621. In-8.

Un quatrain dans les pièces liminaires des *Désespoirs amoureux* de Guillaume Colletet. 1622. In-8.

Les recueils collectifs renferment jusqu'en 1635 quatre pièces de Faret dont trois étaient insérées dans les *Muses en deuil* en faveur du sieur Brun, 1620. Ces dernières prouvent les relations étroites des deux jeunes gens qui avaient alors à peine 20 ans. Il faut ajouter à ces pièces, deux signées F du supplément du *Parnasse* de 1618, édition Ancelin de Lyon, dont une est adressée à Ant. Brun (de Dôle).

PARNASSE (2 ^e) sup. Lyon, 1618	Larmes amoureuses.	<i>Beaux yeux pour qui les miens ainsi que deux [fontaines, signées F.</i>
Id.	A Anthoine Brun, délices des <i>Muses</i> . Sur une belle fille à qui les cheveux tombaient pour les trop farder.	<i>Brun, je t'ay dit cent fois que ceste dédaigneuse signée F.</i>

(1) Le Recueil de lettres nouvelles (Paris. Toussaint Quinet. 1634. 2 vol. in-8) publié par Faret lui-même, contient 20 de ses lettres et la préface qu'il a mise en tête de l'édition originale des *Œuvres de Saint-Amant*. Paris. 1629. In-4.

MUSES EN DEUIL, 1620.	Sonnet (1).	<i>Cléante, il n'est plus temps que ta fidélité</i>
Id.	Le devoir funèbre à Cléante (2) sur la mort de son Alcide. Stances.	<i>Cléante, puisque la raison</i>
Id.	Sonnet.	<i>Lorsqu'Alcide acheva sa dernière aventure</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Pour Mgr le Cardinal de Richelieu. Ode (3).	<i>Muses, après l'ingratitude</i>

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie française. — Guichenon : Hist. de la Bresse. — Sauval : Histoire de Paris. T. I, p. 328. — Saint-Amant : Œuvres. 1629. — Saint Evremont : Comédie des Académistes. — Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 52. — Nicéron : Mémoires. T. XXIII, p. 197.

F. D. S. P.

Quel est le poète qui se cache sous ces initiales? Il nous a été impossible de le découvrir. C'est d'autant plus regrettable que, d'après M. Ed. Tricotel, la pièce suivante, d'un mètre serré et énergique, rappelle les vers vigoureux et hardis de « La Curée » d'Auguste Barbier :

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611. Contre le parricide exécrable de Henri III. *Quelle horrible fureur a dedans la poitrine*

FÉAL (F. de).

F. de Féal, sieur Dall, était gentilhomme orléanais, c'est tout ce que nous savons sur son compte.

REC. SUR LA PUCELLE, 1613. Sous la statue de Jeanne d'Arc. Quatrain. *Cette ville de l'autre part*

FERRON.

Nous n'avons rencontré de Ferron que la pièce suivante mentionnée dans le Catalogue La Vallière-Nyon. N° 15175 :

(1) Ce sonnet se trouve également dans les Délices ou dernier recueil de 1620.

(2) Brun.

(3) Cette ode a été appréciée par Desforges-Maillard dans les termes suivants : « C'est une véritable ode pindarique et l'on peut l'appeler ainsi sans abuser de ce nom comme l'a fait un de nos modernes. On y trouve quelquefois un peu d'obscurité dans l'expression mais on doit faire attention que son style n'est point de ce siècle et qu'il faut que cette pièce soit bien travaillée pour avoir été conduite au point de mériter aujourd'hui nos suffrages. En effet, il est peu d'odes où règne tant de noblesse et tant d'enthousiasme, et quoique Boileau ait dit d'un air de mépris dans le premier chant de son Art poétique :

*Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret*

son ode « Sur la prise de Namur » n'a ni la même force ni la même harmonie, etc. » (Amusements sérieux et comiques. T. XIII. Lettre 2 à M. Titon de Tillet.)

Deuil du sieur de Ferron, sur la mort de Monseigneur le duc de Genevois et de Nemours. 1596. In-8.

en dehors bien entendu des 4 pièces ci-après de l'Académie des modernes poètes français, 1599 :

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Dialogue (1).	<i>Doux et seul sujet des tourmens de ma vie</i>
Id.	Complainte.	<i>Hélas, elle s'en va, mon cœur rompez vos chaînes</i>
Id.	Id.	<i>Hélas, si je pouvois me vanger de l'injure</i>
Id.	Chanson.	<i>Je ne veux plus rien voir</i>

On trouve dans ce même recueil, p. 119, un sonnet adressé au sieur Ferron :

Je suis l'astre qui voit toute la terre et l'onde.

Nous pouvons encore attribuer vraisemblablement à Ferron les deux sonnets qui suivent les pièces ci-dessus :

L'âme : *Hélas, voyez mon corps, sans esprit et sans jour (n. s.).*

Sonnet : *Où sont les doux attrails qui m'ont l'âme ravie (n. s.).*

Ces deux sonnets sont accompagnés chacun d'une réponse qui commence ainsi :

Soupirs qu'interrompez les plaincts de mon malheur.

La crainte et la piété combattent bien mon âme.

FILELEUL (M.).

Michel Fileleul, sieur de Lencome. était écuyer, nous ne connaissons rien de plus sur son compte.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sur le tombeau de M. de Sainte-Marthe. Sonnet.	<i>Honneur à ce lieu saint par un sacré silence</i>
--	---	---

FORGET. Voir LA PICARDIÈRE-FORGET.

FOUQUETEAU (L.).

L. Fouqueteau était avocat au Parlement.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	A l'immortelle mémoire de l'incomparable Scévole de Sainte-Marthe. Stances.	<i>Mortels de qui le sort rend tribut à la tombe</i>
--	---	--

(1) Ce dialogue a été reproduit dans le Quatrième recueil de Raphaël du Petit Val. 1600 : O doux et seul sujet.

FRÉNICLE (N.).

Nicolas Frénicle (1) né à Paris en 1600, mort après 1662 (2). Reçu le 28 juin 1627 conseiller général à la Cour des Monnaies, il en était le doyen lorsqu'il mourut. Il avait épousé la fille de Jacques Cartais qui lui transmet sa place de conseiller à l'occasion de son mariage. M^{me} Cartais était d'une rare beauté et d'un esprit très cultivé. Frénicle l'avait surnommée Iris, et il aimait à faire figurer dans ses œuvres (3) le portrait de sa femme à côté du sien. M. Weiss qui a donné, dans la biographie Michaud, un très bon article sur Frénicle, n'a pas soupçonné que le tendre et doux auteur de l'Entretien des illustres bergers avait été gravement compromis dans le procès criminel du Parnasse satirique ; un arrêt, en date du 19 août 1623 fut rendu par la Cour, la Grand' Chambre et Tournelle assemblées, contre Théophile, Berthelot, Colletet et Frénicle « auteurs de sonnets et vers contenant les impietez, blasphèmes et abominations mentionnées au livre très pernicieux intitulé le Parnasse satyrique ». Berthelot et Théophile furent condamnés par contumace à être brûlés vifs avec leurs livres. Quant à Frénicle, qui était prisonnier à la Conciergerie, le Procureur général devait informer plus amplement contre lui ; l'information eut lieu et il fut relaxé. Mais cette leçon suffit à le rendre sage ; il épousa la fille de Jacques Cartais et abandonna la poésie satirique et gaillarde pour s'adonner exclusivement à la bergerie galante et poétique (4).

Voici la liste des ouvrages de Frénicle :

Premières œuvres poétiques. Paris. Toussaint du Bray. 1625. in-8. (Ce volume renferme 33 élégies, des stances, des odes, des sonnets et des rondeaux).

et, de nouveau, avec ses Elégies pour la belle Iris. Paris. Claude Hulpeau. 1627. 2 vol. in-8.

Les œuvres de Nicolas Frénicle, conseiller du Roy et général en sa cour des Monnoyes. Paris. Jean de Bordeaux. 1629. Trois parties en 1 vol. in-8.

Palémon, fable bocagère et pastorale, en cinq actes et en vers, avec des chœurs. Paris. 1632. In-8 de 4 ff. prél. et 142 p. C'est une imitation du Pastor Fido de Guarini.

La Niobé (non représentée). 1632. In-8 de 4 ff. prél. et 30 pages.

L'Entretien des illustres bergers, suivi de la fidèle bergère. comédie pastorale (V actes, vers) et du trépas de René Michel de la Roche Maillet, pièce en vers. Paris J. Dugast. 1634. In-8 de 8 ff. prél. y compris le frontispice, 430 p. et 1 ff. bl. n. chif.

Jésus crucifié, poème. Paris. Jean Camusat. 1636. In-12.

Hymne de la Vierge. Paris. Ant. de Sommaville. 1641. In-4.

(1) Voyez le T. II pour les pièces de Frénicle publiées après 1635.

(2) Goujet donne 1661 comme la date de sa mort, date qui est répétée dans la Nouvelle biographie universelle de Didot, mais Frénicle figure dans le Mémoire des quelques gens de lettres vivants en 1662, dressé par Chapelain sur l'ordre de Colbert.

(3) L'Entretien des illustres bergers. 1634. In-8.

(4) Paul Lacroix. Bulletin du Bibliophile. 1861.

Paraphrase des psaumes de David, en vers françois. Paris. 1641. In-4 (et 1661, in-12).

Hymne de Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, s. d. In-4.

Il travaillait à la composition d'un poème sur la conversion de Clovis lorsqu'il mourut.

Les Poésies diverses de M. Colletet (Guillaume), Paris. 1656, renferment une élégie de N. Frénicle sur les premières poésies de Colletet.

Appréciations littéraires. — 1662. « Frénicle écrit purement, et par ses ouvrages en vers, il a fait voir une veine aisée, mais sans fond et sans élévation ». (Chapelain, Mémoire à Colbert, 1662).

1740. « On trouve de l'esprit et du feu dans les œuvres de Frénicle ; des grâces et de la douceur dans ses églogues ; mais il est diffus, inégal, et néglige souvent l'exactitude et la pureté de l'expression » (Desforges-Maillard).

1843. « Frénicle publia un assez grand nombre de vers amoureux, où l'on remarque une gracieuse facilité au milieu d'une grande négligence » (Viollet-le-Duc).

Les recueils collectifs de 1620 à 1635 contiennent 2 pièces de Frénicle, sans compter celles insérées dans le Parnasse satirique et le Cabinet satirique.

MUSES EN DEUIL, 1620.	Sur la mort d'Alcinde. Sonnet.	<i>Le sort jaloux de voir Alcinde sans pareille</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Hymne de la Victoire après la réduction de La Rochelle, à Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Peuples, couronnez-vous, faites des feux de joye</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 23. — Desforges-Maillard : Œuvres. — Moreri : Grand Dictionnaire historique. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Raymond Toinet : Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques du XVII^e siècle. Tulle. 1899.

GAL (M. de).

M. de Gal était demoiselle d'Orléans, là se bornent nos renseignements.

RECUEIL SUR LA PUCELLE, 1613.	Quatrain.	<i>La Loire qui de loing d'une vive et claire onde</i>
-------------------------------	-----------	--

GAMON (C. de).

Christoffe de Gamon, protestant, né à Annonay en 1576, mort dans la même ville en 1621. Il est connu surtout par :

La Semaine ou Création du Monde du sieur Christoffe de Gamon contre celle du sieur Du Bartas, s. l. (Genève). Petit. 1609. In-12 de 12 ff., 258 p. chif. et 1 ff. bl. Lyon, 1609. Niort, 1615.

On a encore de lui :

Les Pescheries, divisées en deux parties, où sont contenus..... les plaisirs inconnus de la mer et de l'eau douce. Lyon. Thibaud Ancelin. 1599. Petit in-12.

Le Jardinnet de poésie de C. de G. Lyon. Morillon. MDC. In-12. Après la page 88, se trouve un nouveau titre : La Muse divine de Christofle de Gamon. Lyon. Cl. Morillon. MDC, P. 89 à 137.

Le Trésor des trésors, imprimé avec un commentaire de Henri Linthaut, sieur de Mont-lion, revu et augmenté par l'auteur. Lyon. 1610. Petit in-12. (Ce dernier poème avait déjà paru dans le Jardinnet de poésie).

Appréciations littéraires. — « Malgré son style barbare, Gamon est poète parfois parce qu'il est pittoresque ; ses images toujours communes sont vives et vraies ; il a une verve d'antithèses qui lui est particulière » (Viollet-le-Duc).

Mais ce poète, parfois ému et sincère, n'hésite jamais devant les frivolités, les puérités ; il se plaît aux allitérations, aux redoublements, aux onomatopées ; son vocabulaire d'épithètes est le plus abondant que je connaisse ; quand une épithète lui manque, il la crée. Tout comme Du Bartas, il imite l'alouette ; mieux que lui, il s'attaque au pinson, il lutte avec le rossignol ; il a « la prosopopée du cormoran » et « l'apostrophe à l'autruche » ; il étale fièrement ces titres en manchettes (dans son poème de la Semaine). Alors on est tenté de s'indigner contre lui, on lui en veut presque d'avoir écrit de si jolis vers, et l'on se reproche de les avoir détachés et recueillis » (Raymond Toinet).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent qu'un poème de Christofle de Gamon déjà publié dans le Jardinnet de poésie. 1600. In-12.

MUSES RALLIÉES, 1603. Discours excellent de la *Mon Dieu, mon cher Soucy, que je porte de peine (n.s.)* Pierre philosophale (1).

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 137.—Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Les frères Haag : La France protestante. — Raymond Toinet : Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques du XVII^e siècle. Tulle. 1899.

GARNIER (C.).

Claude Garnier était, suivant l'abbé Goujet, un gentilhomme parisien « qui fit des vers dès l'âge de seize ans et qui en composa tant qu'il vécut ». Il existait encore en 1633. C'était un ami de Desportes et de Vauquelin Des Yveteaux.

(1) Cette pièce est intitulée « Le Trésor des Thrésors » dans le Jardinnet de poésie de C. D. G. (Christofle de Gamon). 1600. In-12. Elle a été réimprimée séparément avec des augmentations à Lyon en 1610. In-12. Nous citons plus haut cette édition.

Voici la liste de ses ouvrages :

Eglogue pastorale sur la naissance de Madame, le 22 novembre 1602, à sept personnages, 1602. In-8.

Poème des misères de ce temps, exhortant les François à se maintenir en l'obéissance de Sa Majesté. Paris, 1602. In-4.

Les Royales couches ou les Naissances de Monsieur le Dauphin et de Madame, composées en vers français, par Claude Garnier, parisien, et dédiées en étrennes à L. L. MM. par Jacques de Turicella, confesseur et prédicateur ordinaire de la Royne. Paris, Abel L'Angelier, 1604. In-8 (et 1606). 10 ff. et 226 p.

Le livre de la Franciade, à la suite de celle de Ronsard, par Claude Garnier, parisien, Paris, 1604. In-8.

Le portrait de Monseigneur le Dauphin, âgé de 4 ans et 3 mois, dédié en estraines à la Royne Marguerite. Paris, 1606. In-8

Discours en vers à M. le baron de Champier sur l'accident de Saint-Germain. 1606. In-8.

L'amour victorieux de Claude Garnier, gentilhomme parisien. A très augustes princesses Mesdames Loyse de Lorraine, Princesse de Conty et Catherine de Gonzagues, duchesse de Longueville. Plus quelques poézies tirées des œuvres de l'auteur. A Paris, Gilles Corrozet (ou Robinot). 1609. In-12.

Tombeau de très haut, très auguste et très invincible prince Henry-le-Grand, roy de France et de Navarre, dédié au Roy. Paris, Jean Libert. 1610. In-8 de 40 p.

Mausolée du grand Roy Henry IV. Paris, de Bordeaux. 1611. In-12.

Mausolée du très grand Roy, dédié au très chrestien Louis XIII, son fils, par C. Garnier G. P. revu et augmenté de plus de 1000 vers et imprimé par le commandement du Roy et de la reine-mère régente. A Paris, chez Jean de Bordeaux, imprimeur et libraire, tenant sa boutique au bas de la grande salle du Palais 1611. (avec privilège du Roy). In-8 de 70 p.

Epitaphe du Roy Henry-le-Grand ; A Monsieur de Souvré, gouverneur de Sa Majesté, ode.

Chant pastoral sur le trespas de feu M. le Chevalier de Guise, en vers. à quatre personnages, et avec un chœur de Nymphes, dédié au Roi de la Grande-Bretagne. Paris, Cl. Percheron. 1615.

Ode pindarique contre les médisans des Œuvres de Ronsard, à la fin du T. II (in folio) des Œuvres de celui-ci.

Le Te Deum contre les athéistes et libertins. Paris, Guillemot, 1623. In-8.

Le bouquet du lys et de la rose au nom de l'alliance de France et d'Angleterre, dédié à Monseigneur le Prince de la Grande-Bretagne. A Paris, 1624. In-8 de 16 p.

La Muse infortunée contre les froids amis du temps. 1624. In-8 (réimprimée dans les Variétés historiques et littéraires de M. Edouard Fournier).

Pauégyrique sur la promotion de Monseigneur le Président Seguier, à la dignité de garde des sceaux, dédié au Roy. Paris. 1633. In-8.

Appréciations littéraires. — « La faconde inépuisable de Garnier procède d'une manière qui lui est propre, le second vers répète presque toujours le sens du premier. C'est ainsi du moins, que sont composées la plupart des pièces des « Royales Couches » (Viollet-le-Duc).

« La belle édition de Ronsard de 1623, illustrée de magnifiques portraits, a été revue par Claude Garnier qui l'a annotée. Il était digne de prendre ce soin ; d'abord il n'est pas méchant poète, supérieur à beaucoup de ceux qui l'entourent, puis il aimait vraiment Ronsard, et il demeure un des tenants attardés du grand lyrique, non plus sincère, mais plus digne que M^{lle} de Gournay. Il fut du très petit groupe qui applaudissait Regnier, regimbant contre la tyrannie de Malherbe ; et nul peut-être, en son temps, n'a mieux marqué que lui la différence essentielle entre la vieille école, exhubérante, imagée et personnelle, et la nouvelle compassée et rectiligne, ou bien esclave des Italiens et des Espagnols. » (Raymond Toinet).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent que 2 pièces de C. Garnier :

LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	Prosopopée sur le trespas du baron de Frican. Sonnet.	<i>Après avoir fait teste aux plus grands coups de</i> [Mars
SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sur le trespas de M. Scévole de Sainte Marthe, très excellent poète.	<i>Hu ! Scévole, s'envole et s'envolant de nous</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV. P. 235. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. T. I. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Raymond Toinet : Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVII^e siècle. Tulle, 1899.

G. B. S.

Qui est ce G. B. S. ? Nous trouvons, dans la Bibl. française de Goujet (T. XIV, p. 55), la petite plaquette suivante :

Le premier effect des Amours de G. B., dédié à sa Maistresse. 1606. In-8 de 19 p.

LES FLEURS, 1601.	Imitation d'Amalthéus.	<i>Julles a perdu l'œil droit et le gauche, sa mère</i>
-------------------	------------------------	---

GIRAUDEAU (G.).

Guy Giraudeau était avocat au Parlement.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	A la mémoire de M. de Sainte-Marthe, Thésorier de France. St. A MM. de Ste-Marthe, ses enfants.	<i>Doctes et sages fils d'un docte et sage père</i>
-------------------------------------	---	---

GODEAU (A.).

Antoine Godeau, (1) né à Dreux en 1605, mort à Vence le 21 avril 1672, cultiva de bonne heure la poésie ; comme il était parent de Conrart, il lui envoyait ses vers et ce serait, dit-on, afin de les faire connaître aux beaux esprits que Conrart conçut l'idée de réunir un certain nombre de gens de lettres dans sa maison ; Godeau aurait été ainsi la cause indirecte de la fondation de l'Académie française dont il fut un des premiers membres. En 1632, il est présenté à l'Hôtel de Rambouillet où on le baptisa « le nain de Julie ». Nommé en 1636, évêque de Grasse, Innocent X lui donna des lettres d'union de cet évêché à celui de Vence ; mais le clergé de ce dernier diocèse s'étant opposé à cette réunion, il renonça à Grasse pour aller s'établir à Vence.

Nous ne publions pas la liste des ouvrages de Godeau qui se trouve dans les Mémoires de Nicéron. T. XVIII et XX.

Voici cependant quelques pièces qui ne figurent pas dans Nicéron :

Hymne de saint Charles Borromée. Paris, Pierre Le Petit. 1652. In-4.

Hymne de Sainte Genevieve, patronne de la Ville de Paris, par A. G. T. D. G. Paris, Pierre le Petit. 1652. In-4.

La Sorbonne, poème. Paris, Pierre le Petit. 1653. In-4.

Ces trois pièces ont été relevées dans le Cat. de la Bib. du Roi (n° 5158-5159 y).

Appréciation littéraire : « Godeau a écrit en tous genres et a été compté parmi les auteurs les plus ingénieux et les plus polis de son temps ; il fut même de mode de dire, en parlant d'un bon ouvrage : « C'est du Godeau ! » Mais aujourd'hui, si son nom est encore connu parmi les littérateurs, il n'est plus personne qui lise ses œuvres, sinon peut-être pour en consulter quelques pages. Avec un esprit froid, un style faible et prolix, il osa aborder l'ode et même le poème épique. Il resta presque toujours au-dessous des sujets qu'il traitait, bien qu'on trouve dans ses psaumes, dans ses lettres et surtout dans quelques odes, de bonnes pensées et des passages remarquables. » (Victor Fournel).

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne contiennent qu'une ode au Roy, de Godeau, celle renfermant les trois vers célèbres que Corneille y a pris pour les transporter dans les stances de Polyeucte, à moins que, comme le dit Ménage dans l'Anti-Baillet (ch. 128), il ne se soit rencontré avec Godeau sans le savoir.

Voici la strophe en question :

*Tel voit-on le destin funeste
Des Ministres ambitieux,*

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète qui ont pu être insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

*Que souvent le courroux céleste
 Donne aux Monarques vicieux,
 Leurs paroles sont des oracles,
 Tandis que par de faux miracles
 Ils tiennent leur siècle enchanté,
 Mais leur gloire tombe par terre,
 Et comme elle a l'éclat du verre,
 Elle en a la fragilité.*

NOUVELLES MUSES, 1633.

Ode au Roy.

Divines sources de gloire.

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — Goujet : Bibl. française. T. XVII. p. 269. — Nicéron : Mémoires. T. XVIII. p. 71 et XX, p. 111. — Moréri : Dictionnaire. Dupin : Bibliothèque. — Lelong : Bibl. historique. — Vie de Godeau, dans la réimpression de ses Eloges des évêques, en 1802. — Doublet de Boisthibault : La France (Eure-et-Loir). — D. Liron : Bibl. générale des auteurs de la France. — Doyen : Histoire de Chartres. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Nouvelle biographie universelle de Didot. — Raymond Toinet : Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVII^e siècle. Tulle, 1899.

GOMBAULD.

Jean Ogier de Gombauld (1) né vers 1590 à Saint-Just de Lussac, près de Brouage, d'une famille huguenote de Saintonge, mort en 1666. Il commença par être secrétaire du marquis d'Uxelles qui l'amena à la Cour où sa haute taille, sa belle figure et la noblesse de ses manières, le firent distinguer de la reine Marie de Médicis. Plus tard, il devint membre de l'Académie française.

Nous citons une épigramme inédite de Colletet sur Gombauld qui a été donnée par M. Victor Fournel :

*Gombauld n'approuve aucun sonnet,
 Et dit qu'on n'en saurait bien faire,
 La raison en est toute claire,
 C'est qu'il n'en a jamais bien fait.*

La liste des ouvrages de Gombauld se trouve dans Nicéron : Mémoires. T. XXXIV.

Ses Epigrammes (1657, in-12) sont ce qu'il a fait de plus remarquable.

Voici comment Chapelain appréciait Gombauld dans son Mémoire sur les gens de lettres vivants en 1662, dressé par ordre de Colbert :

« Il est le plus ancien des écrivains français vivants. Il parle avec pureté, esprit, ornement en vers et en prose et n'est pas ignorant en la langue latine. Depuis plus de

(1) Voir le T. II pour les poésies de Gombauld insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

50 ans, il a roulé dans la Cour, avec une pension, tantôt bien, tantôt mal payée : son sort est dans les vers, où il paroît soutenu et élevé. A force de vouloir dire noblement les choses, il est quelquefois obscur : s'il étoit guéri d'une grande maladie qui l'a abbatu, il pourroit faire quelque ode, quelque panégyrique, quelque sonnet fort beaux, mais avec lenteur, en y mettant un grand prix ».

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne contiennent que 2 pièces de Gombauld dont une seulement, le « Panégyrique » a été reproduite dans ses « Poésies ». Paris. Augustin Courbé. 1646. In-4.

SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Adjoutez ceste fleur à la riche guirlande</i>
Id.	Id	<i>Panégyrique. Sortez de l'Océan, plus beau que de coutume.</i>

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — Moréri : Dictionnaire. — Bayle : Dictionnaire critique. — Tallemant des Réaux : Historiettes. — Mémoires de Michel de Marolles. — Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 123. — Nicéron. Mémoires. T. XXXIV. p. 352. — Baillet : Jugements des savants.

GOMBERVILLE (de).

Marin Le Roy de Gomberville (1) né en 1600, mort à Paris le 14 juin 1674. Ayant à peine 14 ans, il publia le :

Tableau du bonheur de la vieillesse, opposé au malheur de la jeunesse, composé en quatrains par Marin Le Roy. Paris. 1614. In-8.

Il fut un des premiers membres de l'Académie française.

Gomberville est beaucoup plus remarquable comme prosateur que comme poète. Ses romans ; le Palexandre, etc., eurent un grand succès.

On trouve la liste de ses ouvrages dans les Mémoires de Nicéron. T. XXXVIII.

Les recueils collectifs publiés de 1620 à 1635 renferment presque toutes les poésies de jeunesse de Gomberville (à l'exception des quatrains que nous avons cités plus haut) :

15 dans le Second Livre des Délices. Toussaint du Bray. 1620.

1 dans les Muses en Deuil. —

3 dans le Sacrifice des Muses. Sébastien Cramoisy. 1635.

(1) Voir le T. II pour les pièces de cet écrivain insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Aussi tost que l'amour m'eust faict voir vostre image</i>
Id.	Id.	<i>Aymable repentir d'un si fascheux servage</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	A Cléante (1) sur la mort de sa maîtresse.	<i>Berger, pleure toujours ceste triste avanture</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Pour une dame mesprisée. Ode.	<i>Daphné que te sert-il de faire tant la belle</i>
Id.	Sonnet.	<i>Effroyables déserts, pleins d'ombre et de silence</i>
Id.	Id.	<i>Elle a donc résolu de me faire mourir</i>
Id.	Id.	<i>Enfin je les revoy ces astres adorables</i>
Id.	Id.	<i>Jamais je n'ay rien veu de si beau sur la terre</i>
Id.	Id.	<i>Jamais je n'avais veu tant d'attraits ni de grâce</i>
Id.	Id.	<i>Je cherche à mon réveil Alis que j'ay baisée</i>
Id.	Epigramme.	<i>Je perds mon temps et mes discours</i>
Id.	Ode. Pour le Printemps.	<i>La nuit du milieu de ses toiles</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Sonnet. Au Roy, pour Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Monarque redouté sur la terre et sur l'onde</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Mon esprit s'est lassé d'estre tant sous vos lois</i>
Id.	Id.	<i>Olympe, lèves-toy, desjà l'aube est levée</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Par tes hautes vertus et tes faits héroïques</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Quand je voy ces beaux yeux, chers destins de</i> <i>[ma vie</i>
Id.	Id.	<i>Quoy Phillis as-tu creu que je te trouvois belle</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Soleil de qui l'éclat remplit toute la terre</i>

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 341. — Michel de Marolles : Mémoires. — Nicéron : Mémoires. T. XXXVIII, p. 259. — Ménagiana. — Titon du Tillet : Parnasse français. — Camusat : Hist. critique des Journaux. — René Kerviler : Marin Le Roy de Gomberville.

GOURDIN.

L. Gourdin n'est cité nulle part à notre connaissance.

MUSES RALLIÉES, 1603. Traduction de Richelet. *La belette qui gist sous ceste pierre dure*

(1) Brun (Ant.), de Dôle.

GOURNAY (M^{lle} de).

Marie Le Jars, demoiselle de Gournay (1) née vers la fin de 1566, morte le 13 juillet 1645, que Montaigne appelait sa fille d'alliance. Après la mort de l'auteur des « Essais », M^{lle} de Gournay vécut à Paris dans l'intimité des personnes les plus considérables par leur esprit et leur naissance. Pour sa vie, nous renvoyons à l'intéressant article de M. Victor Fournel dans la Nouvelle biographie universelle de Didot.

La liste de ses ouvrages se trouve dans les Mémoires de Nicéron. T. XVI ; elle a été complétée dans le Bulletin du Bibliophile, 1860, (p. 1285 à 1292) par le D^r J. F. Payen.

M. Reinhold Dezeimeris a donné deux pièces (1 sonnet et 1 ode) adressées à Pierre de Brach, par M^{lle} de Gournay, sur la mort de sa femme (Tombeau et regrets sur la mort d'Aymée. Livre 4) dans son édition des Œuvres poétiques de Pierre de Brach. (Paris. Aubry. 1861. T. I).

Appréciation littéraire. — « Parmi ses vers, qui méritent plus d'attention qu'ils n'en ont obtenu jusqu'alors, il y [a] aussi des traductions (de l'Énéide, de quelques psaumes, etc.). Son bouquet de Pinde, dédié à sa sœur d'alliance, la Vicomtesse de Gamaches, se compose par moitié environ de ces épigrammes à la grecque demeurées célèbres par un mot de Racan (2), qui voulait se venger peut-être des coups de pantoufle qu'il avait reçus dans l'affaire des trois Racan ; et par moitié de pièces de tous genres, églogues, sonnets, odes, épîtres, ballets. Tout cela, bien que trop souvent maniéré et diffus, flottant de la vulgarité à la prétention, offre plus d'une fois du nerf, de la franchise, de la noblesse, de la véhémence et même quelque éclat » (Victor Fournel).

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 renferment 6 pièces de M^{lle} de Gournay :

PARNASSE ROYAL, 1635.	Sur l'heureuse guérison du Roy, à Lyon.	<i>Baissez, baissez le front, ô superbes couronnes</i>
REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	De la Pucelle d'Orléans.	<i>Ja cent peuples lointains de gloire ambitieux</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	Tombeau d'Alcinde, morte en bien ayant : l'Ombre parle.	<i>Je pouvois, s'il meust plu, flatter la belle flamme</i>
REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	De Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans.	<i>Le souverain par une auguste loy</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Pour Mgr le Cardinal de Richelieu. Epigramme.	<i>Lorsque je te veux appeller</i>
REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	De la Pucelle d'Orléans.	<i>Pourquoy portes-tu, je te prie</i>

(1) Voir le T. II pour les pièces de M^{lle} de Gournay insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) Voir le Ménagiana.

A consulter : L'ouvrage de M. L. Feugère : M^{lle} de Gournay, 1853, peut tenir lieu de presque toutes les autres sources antérieures que nous jugeons, pour cette raison, inutile d'indiquer. — Bonnefon (Paul), Montaigne et ses amis : La Boétie, Charron, M^{lle} de Gournay. Paris. 1898.

GRANDMONT (de).

Scipion de Grandmont ou de Grammont, sieur de Saint-Germain, né en Provence dans la seconde moitié du XVI^e siècle, mort en 1638. Il était secrétaire du Cabinet du roi Louis XIII et Richelieu le chargea d'écrire une Histoire des expéditions qui se sont faites en mer, travail qui s'est perdu, s'il a été fait.

On a également de lui :

Relation du grand ballet du Roy, dancé en la salle du Louvre le 12 février 1619. Sur l'aventure de Tancrede en la Forest enchantée. Fait par le commandement exprès de sa Majesté. Avec figures. Lyon. Jean Lautret. 1619. In-8. (Cette relation est dédiée au duc de Luynes par de Grammont et elle a été écrite d'après le programme de M. de Porchères). — M. P. Lacroix a donné sur ce ballet une note curieuse, p. 571 du Bulletin du Bibliophile. 1861.

Discours du ballet de la Reine, tiré de la fable de Psyché, avec les vers. Paris. 1619. In-4.

On trouvera la liste de ses autres ouvrages en prose dans la Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XXI.

Les pièces de Grandmont dans les recueils collectifs se bornent à celles du Sacrifice des Muses. On lui doit d'ailleurs les deux recueils latins en l'honneur de Louis XIII et du Cardinal de Richelieu.

SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal duc de Richelieu sur la reddition de la Ville de Nancy. Sonnet.	<i>Enfin Nancy rendu n'est plus dans l'insolence</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Richelieu sur l'ordre du Saint-Esprit. Sonnet. (1)	<i>L'esprit qui sur l'argent estend ses riches ailes</i>
Id.	Id.	<i>Plus fier que Montauban, plus fort que La Rochelle</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Epigramme.	<i>Pour avoir trop loué d'une veine féconde</i>

A consulter : Bayle : Dict. critique.

(1) Cette pièce signée S. D. G. est attribuée à la table à De Grandmont.

H.

Est-ce Jean Habert, ou Claude Hopil ? En tout cas, les pièces suivantes ne se trouvent pas dans les œuvres de ce dernier :

RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Sonnet.	<i>Amour lorsqu'il te pleust en mon cœur eslancer</i>
Id.	Id.	<i>Ce n'est pas tout que d'estre de grand'race</i>
Id.	Id.	<i>Doux las de ma pensée, indissolubles nœuds</i>
Id.	Id.	<i>Elle est trop inhumaine, il l'en faudroit venger</i>
Id.	Id.	<i>Ingratte que tu es, je t'ay fait trop d'honneur</i>
Id.	Id.	<i>Que je vous porte envie, o mes papiers fidèles</i>

HABERT (1).

Nous avons attribué les trois pièces signés Habert ou Habert, parisien, à Jean Habert, conseiller du Roi et président au bailliage et siège présidial de Beauvais, mais nous n'osons rien affirmer.

Ce Jean Habert n'a laissé qu'un ouvrage en vers :

Premier traité de l'Eglise catholique, apostolique et romaine et marques principales et essentielles d'icelles. Paris, Denis Langlois. 1607. In-8.

LES NOUVELLES MUSES, 1633.	Paraphrase du Pseaume L. (Miserere) (2).	<i>Entre le regret et la crainte</i>
REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	La Pucelle d'Orléans.	<i>Les Anglois de régner et piller alléchez</i>
RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Tombeau du Roy Henry IV.	<i>Pour tombeau de ce roy, la France est trop petite</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 45.

HALLEY (M.).

M. Halley (3) était avocat général du Roi en la Cour des Aides.

REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	Sous la statue de la Pucelle.	<i>Une femme eust jadis perdu l'humain lignage</i>
----------------------------	-------------------------------	--

(1) Voir le T. II pour les pièces de plusieurs poètes portant ce nom insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) Cette pièce n'est pas signée, mais comme le nom de Habert figure sur le titre des Nouvelles Muses et qu'elle est la seule qui n'ait pu être attribuée, elle doit certainement appartenir à ce poète.

(3) Voir le T. II, pour les pièces de cet auteur qui ont pu être insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

HARDY (S.).

Sébastien Hardy, né à Paris dans la deuxième moitié du seizième siècle, mort vers le milieu du dix-septième siècle, Receveur des tailles au Mans et ensuite Conseiller à la Chambre des Comptes.

S. Hardy est plus connu comme traducteur d'ouvrages latins et espagnols que comme poète. Il a laissé une :

Paraphrase sur treize psaumes de David (en vers). Paris, Thiéry. 1602. In-12 (Cat. La Vallière-Nyon).

Nous ne donnons pas la liste de ses ouvrages en prose qui se trouve dans la Nouvelle biographie universelle de Didot. T. 23.

Sébastien Hardy ne figure que pour une seule pièce dans les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 :

RECUEIL SUR HENRY IV, 1611. Quatrain sur le tombeau de Henry *Grand Henry, pour croistre ta gloire le Grand.*

A consulter : N. Desportes : Bibliographie du Maine.

HERMIER (J.).

Jessé Hermier était Conseiller à Caen.

REC. SUR LA PUCELLE, 1613. *Sous la Statue de la Pucelle. Grand Roy qui commandez aux Roys*

HEUDON (J.).

Jean Heudon, parisien, avocat à la cour, né dans la seconde moitié du XVI^e siècle. On manque de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il fut en relations avec Jean Godard, ce dernier a célébré son attachement pour Heudon et ses deux enfants dans des stances intitulées L'Amitié héréditaire où il vante avec emphase le poème épique de son ami :

Les aventures de la France, poème en V livres. Paris, Nicolas Bonfons 1602. In-12.

Cet ouvrage devait contenir 16 livres et il est resté inachevé. Le sixième livre :

« La conversion du roi Clovis » n'a paru qu'en 1619. Paris, d'Aumale.

A la suite de la Conversion de Clovis, se trouve un discours en vers de l'Union de la science et des arts.

En dehors « des Aventures de la France » Jean Heudon a laissé deux tragédies : Pyrrhe et Saint Clouand qui ont été imprimées en 1598 et 1599. D'après les frères Parfait, Jean Godard aurait témoigné sa reconnaissance à Heudon en corrigeant ses deux tragédies.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne renferment qu'une pièce de Heudon :

SCEVOLAE SAMMARTHANI
TUMULUS, 1630.

Sur le trespas de M. *Tant d'esprits, tant d'escrits ont chanté ses mérites*
Scévole de Ste-Marthe.

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV. P. 256. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. T. I. — Cat. Soleinne. T. I. — Raymond Toinet : Quelques recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVII^e siècle. Tulle 1899.

HODEY.

Hodey était un ami d'Isaac du Ryer, le père du poète dramatique, et de Vernaizon. On trouve, en effet, des stances de Hodey dans les pièces liminaires du Temps perdu d'Isaac Du Ryer. Paris. 1610. In-8.

Le Second livre des Délices de la poésie française (de J. Baudoin) 1620, renferme 25 pièces de Hodey :

Les 14 pièces marquées d'un astérisque ont été reproduites dans les Délices (dernier recueil) de 1620.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Amour, si je t'ay mesprisé (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Bons Dieux qu'en mon endroit la fortune est cruelle</i>
Id.	Stances.	<i>Ce penser qui sans fin tyrannise ma vie (*)</i>
Id.	Ballet des Villageoises.	<i>Ces filles dont les belles âmes (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>C'est avoir trop longtemps la constance en usage(*)</i>
Id.	Id.	<i>C'est fait, je n'en puis plus, dans ce val solitaire</i>
Id.	Stances.	<i>Enfin ceste rebelle a payé mon service</i>
Id.	Id.	<i>Il est vray, j'ai regret de donner aujourd'huy (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>J'ayme à voir d'icy bas ces Rochers entr'ouverts</i>
Id.	Stances.	<i>J'ayme, je le confesse, et veux bien que mon dme</i>
Id.	Id.	<i>Je confesse qu'Alis est belle (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Je ne m'estonne point si ma flumme immortelle</i>
Id.	Id.	<i>Je ne vous offre pas ce présent de dragée</i>
Id.	Id.	<i>Je suis las de souffrir qu'une dame rebelle (*)</i>
Id.	Id.	<i>La France, et mon Iris, ont de la ressemblance (*)</i>

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>N'avoir rien desjeuné que d'un dos de carcasse</i>
Id.	Id.	<i>Pour fléchir vostre humeur qui tousjours devient [pire (*)]</i>
Id.	Id.	<i>Puis donc qu'Iris n'a peu du change s'abstenir (*)</i>
Id.	Id.	<i>Puisque pour contenter vostre cruelle envie (*)</i>
Id.	Regret d'une belle dame sur la mort de son mary. Stances.	<i>Quand Alidor eut l'œil fermé (*)</i>
Id.	Stances.	<i>Que de mes ennemis le faible jugement (*)</i>
Id.	Id.	<i>Thyrsis qui de tout ce village (*)</i>
Id.	Pour un bracelet. Stances.	<i>Tout ainsi que pour rendre hommage</i>
Id.	Le plaisir champêtre à Mgr le duc d'Angoulême. Sonnet.	<i>Visiter le matin vostre parc de Gros-bois</i>
Id.	Sonnet.	<i>Voyant en mon endroit Iris tousjours rebelle</i>

INCERTAIN

Y a-t-il eu un écrivain qui s'appelait « Incertain » (1) ? C'est probable, car nous rencontrons ce nom répété plusieurs fois dans les recueils publiés par Toussaint du Bray dont la presque totalité des pièces porte une signature et dans les recueils postérieurs d'autres éditeurs ; mais, en admettant l'existence de ce poète, il est difficile de lui attribuer quelques poésies qui ont vu le jour, antérieurement au Nouveau Recueil de 1609, et cela parce que le mot « incertain » servait alors à indiquer les poésies dont on ignorait les auteurs. Ainsi, par exemple, dans les recueils donnés par les Bonfons, un petit nombre de pièces sont classées sous la rubrique « d'auteurs incertains ». Dans ces conditions, nous ne mentionnons que les 4 pièces des recueils de Toussaint du Bray :

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Elégie.	<i>Cœur ingrat et menteur aux plus fortes promesses</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A la Mémoire de Paulette.	<i>Jadis une dame romaine</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Un paisible Cléon échappé de l'orage</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Vous dormez à plaisir et je veille en ma peine.</i>

JOLLY (I.).

Jolly était de Nevers.

REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	A Monsieur du Lis, conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé, son premier advocat général en sa cour des Aydes à Paris. Anagramme. Ch. du Lys : L'Arc du Ciel.	<i>Souventes fois des estranges efforts</i>
----------------------------	--	---

(1) Voir le T. II, pour les pièces signées de ce nom insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

LA CHAPELLE-HALY.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur ce personnage.

LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622. Epitaphe du baron de Frican. *Ceux qui disent que le tonnerre*

LA FONTS (J. de).

Jacques de La Fons, avocat au parlement de Paris, né à Mirebeau (Anjou) vers 1575, mort vers 1620.

On a de lui :

Le Prince. Tours, Mettayer. 1592. In-8 (non cité par Goujet). Cat. La Vallière-Nyon. (14352).

Le Dauphin, poème en 10 livres sur les devoirs d'un prince destiné à régner. Paris, 1609. In-8.

Quelques stances à la suite du Discours sur la mort de Henri le Grand, dédié à M. de Souvray, marquis de Courtenvaux, gouverneur de Touraine, qui fait partie du recueil d'Oraisons et Discours funèbres de divers auteurs sur le trépas de Henry le Grand, par G. du Peyrat, aumônier. Paris, Rob. Estienne. 1611. In-8.

Amour vaincu, tragi-comédie (5 act. et prol. vers) représentée devant très-illustre prince Henry de Bourbon, duc de Montpensier, et très-excellente princesse Catherine de Joyeuse, le 10 septembre 1599, en leur chasteau de Myrebeau. Poitiers. Jean Blanchet. 1599. In-4 de 4 ff. prélim. et 46 ff.

SCEVOLAE SAMMARTHANI TUMCLUS, 1630. Sur la mort de M. de Sainte-Marthe. *Muses, contentez mes douleurs*

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 53. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. p. 348. — Cat. Soleinne. T. I. p. 481. N° 869.

LA FORETZ (E).

E. La Foretz était d'Orléans. Le Jardin des Muses (1) renferme une épigramme, en faveur d'un nommé La Forest, fort docte, par C. S. de S. M. (Charles Scévole de Sainte-Marthe).

REC. SUR LA PUCELLE, 1613. Cinq questions en l'honneur *Q. I : Pourquoi voit-on les cœurs des timides*
de la Pucelle (avec responses). [soldats]

(1) Paris, 1643. In-12, voir le T. II pour la description de ce recueil.

LA FREZELIÈRE.

Nous n'avons rencontré aucun renseignement sur ce poète qui était certainement passé de vie à trépas quand a paru l'ouvrage suivant :

Cantiques spirituels, recueillis par l'ordre de Ch. Magdel. de La Frezelière, évêque de La Rochelle. Paris. Mesnier. 1696. In-12 (N° 13955 du Cat. La Vallière-Nyon).

SACRIFICE DES MUSES, 1635. A Mgr le Card. de Richelieu. Sonnet. *Auguste Richelieu, suprême intelligence*

LA GOUTTE (I. de).

I. de La Goutte, secrétaire du Roy, tué à la bataille d'Ivry le 14 mars 1590, n'est cité ni dans la Bibliothèque française de l'Abbé Goujet, ni dans la Bibliothèque poétique de Viollet-le-Duc. Nous n'avons trouvé de ce poète que l'ouvrage suivant :

La Canelle, les larmes et sonnets. A Tours, par Claude de Monstr'œuil et Jean Richer. 1591. In-8 de 3 ff liminaires et 19 ff.

Voici la curieuse préface de ce volume : « A la France », signée par le frère du poète (1) :

« Les plus belles fleurs sont les plustost cueillies. Ainsi la parque ès champs d'Ivry s'eut choisir mon frère en la plus tendre fleur de ses ans. Mais ma France, veuille bien recueillir de ma bouche ce véritable regret. Il est mort en honneur pour ta deffence qui méritoit trop de vivre pour ta gloire. Et maintenant que pour mon dernier office j'offre sur ton saint Autel ses Larmes. et que je lui dresse comme à un Phœnix, ce sacré bucher de sa Canelle ; Daignes y animer d'un vol céleste aux divins rayons de ta faveur, l'heur de sa renommée et lui causes des heureuses gouttes de ses pleurs une source d'honneur et de vie dans le souvenir des plus beaux esprits ».

Cette préface est suivie d'une pièce en vers « Sur la Canelle » de De Sponde, heu-

(1) Ce frère du poète est probablement J. de La Goutte, sieur de Blambeuseaut, auteur de :

L'instabilité des félicités amoureuses ou la Tragi-pastoralle des Amours infortunées de Phélémas et Gaillargeste de l'invention de J. D. L. sieur de Blambeuseaut. A Rouen, chez Claude Le Villain, Libraire et Relieur du Roy, rue du Bec, à la bonne Renommée. M.VIGV (sic) 1605. In-12, ff. 3 à 75.

Les pièces liminaires comprennent des pièces anonymes latines et françaises, un sonnet, signé Léonye Camus, damois. fran. ; des sonnets de C. Hopil, C. de Vaudrets, sieur de Hacbouville, D. Charpentier ; des stances signées Fr. H. parisienne : un sonnet à Madame de Verdun, n. s. L'Épître dédicatoire est adressée à Madame de Verdun et elle est datée du 15 septembre 1604 et signée J. D. L. Ensuite on trouve un sonnet Au Lecteur, un autre de l'auteur à son livre, un quatrain, et la liste des personnages de la tragi-pastoralle.

Ce volume est suivi de : La Goutte, tragédie nouvelle. De l'imitation de Lucian. A Rouen chez Claude Le Villain, etc. 1605. In-12. Au verso du titre, liste des personnages : Le Goutteux, La Goutte, etc., etc. ; p. 3 à 26 ; histoire tragique (en vers), p. 27 à 44.

Sur le titre de l'exemplaire de la Bibl. de l'Arsenal (n° 17.289 du Cat. La Vallière-Nyon) on lit par : de Blanbensaut. La tragédie « La Goutte » est sans distinction d'actes ni de scènes. L'Histoire tragique est, si on en croit le Cat. Soleinne (N° 904), pleine de grâce et de sentiment.

tenant général pour le roy en la ville et gouvernement de La Rochelle qui se termine ainsi :

*Quand la mort de ta vie esteindra le flambeau
Tu sentiras encore la canelle au tombeau.*

Les recueils collectifs publiés à partir de 1597 ne contiennent que 5 pièces de La Goutte qui avaient déjà paru dans la Canelle :

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Sonnet.	<i>Amour, l'un de ces jours, admirant en ma belle</i>
Id.	} 1599.	<i>Les larmes amoureuses.</i>
ET MUSES RALLIÉES		
LES FLEURS, 1601.	Sonnet.	<i>Amour voyant un jour ès forge de Lipare</i>
Id.	Id.	<i>Mains, le sacré pourpris où l'amour se retire</i>
Id.	Id.	<i>Quand je vois ces lis frais et ces roses vermeilles</i>

LA PICARDIÈRE-FORGET (de).

Forget (Pierre), sieur de Beauvais et de La Picardière, diplomate et poète, mort en 1638. Il est qualifié de « conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé et l'un de ses maîtres d'hostel ordinaires ». Dans la liste donnée par Honorat de Meynier (Meslanges poétiques, 1634) il est qualifié « d'agent pour le Roy à Constantinople » ; il fut chargé également de missions en Allemagne.

On a de lui :

L'Hymne de la Reine régente, mère du Roi (Louis XIII). 1613. In-4.

Les sentiments de Pierre Forget. Paris. Citerne. 1630. In-4. — Recueil de quatrains, dans le genre de ceux de Pybrac et de Mathieu, qui a eu de nombreuses éditions.

Les recueils collectifs publiés de 1600 à 1635 contiennent 16 pièces de Forget, qui ont été reproduites dans les recueils postérieurs :

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>Cesse, amant misérable, un labour si pénible</i>
Id.	Id.	<i>Charmer de mille appas un cœur facile à croire</i>
Id.	Id.	<i>Comme un jeune bouton que mainte armure croche</i>
Id.	Id.	<i>De qui me dois-je plaindre ou des Cieux ennemis</i>
Id.	Stances.	<i>Enfin elle a rompu le nœud qui tenoit joinct</i>
Id.	Sonnet.	<i>Il n'en faut plus parler, la playe est incurable</i>
Id.	Elégie.	<i>L'astre le plus cruel qui s'offre à la naissance</i>
Id.	Sonnet.	<i>Le mal m'outrage trop, je ne m'en saurois taire</i>
Id.	Id.	<i>Ne penser que d'amour, n'avoir d'autre langage</i>
Id.	Stances sur l'absence.	<i>Parmi tous les ennuis dont le Ciel nous afflige</i>

NOUVEAU RECUEIL 1609	Sonnet.	<i>Que le coup de ses yeux fut un coup favorable</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICIES, 1620.	Hymne de la Reine. (1)	<i>Quiconque possédé d'un orgueil non pareil</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>Qui voit ce beau soleil mon céleste flambeau</i>
Id.	Id.	<i>Un céleste penser m'élève sur la nué</i>
Id.	Id.	<i>Une main favorable entr'ouvroit les courtines</i>
Id.	Id.	<i>Vous m'aviez tant promis, âme trop peu loyale</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 8. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique.

L'ARDILLIER (de).

De L'Ardillier était avocat au Parlement.

SCEVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sur le tombeau de M. de Sainte-Marthe. Elégie.	<i>Purmy tant de soupirs qu'on verse sur sa tombe</i>
Id.	Au tombeau de M. de Sainte- Marthe. Sonnet.	<i>Vénéralde tombeau qui bienheureux enserve</i>

LA ROQUE (de).

S. G. de La Roque, né vers 1565 à Clermont en Beauvoisis, mort vers 1615, ami de Malherbe avec lequel il avait été gentilhomme de Henri d'Angoulême. Il connaissait le latin et l'italien. C'est un poète remarquable pour son époque et qui mérite d'être placé à côté de Desportes.

Voici la liste de ses ouvrages :

Les premières œuvres du sieur de La Roque de Clermont en Beauvoisis. Paris. Marmert Patisson. 1590. In-8. — Autre édition : Rouen. Raphaël du Petit Val. 1596. Petit in-12.

Les heureuses amours de Cloridan. Rouen. 1594. Petit in-12.

Les Amours de Caristée. Rouen. 1595. Petit in-12.

Continuation de l'Angélique de l'Arioste. Rouen. 1595. Petit in-12.

Diverses poésies du sieur de La Roque, de Clermont en Beauvoisis, composées durant son séjour à Fontainebleau. A Madame. Rouen. Raphaël du Petit Val. 1597. In-12.

Les Œuvres.... de nouveau reveues, corrigées et augmentées. Paris. 1597. Petit in-12.

Les heureuses amours de Cloridan, augmentées de plusieurs sonnets et chansons. Rouen. 1599. In-12.

La Chaste bergère. Rouen. Raphaël du Petit Val. 1599. In-12. — Autre édition : 1602.

(1) Cette pièce avait paru séparément. 1613. In-4.

Les secondes amours du sieur de La Roque, de Clermont en Beauvoisis. Paris. Abel L'Angelier. 1599. Petit in-8 (Bull. du Bibliophile, 1848. N° 1510).

Les premières œuvres.... revues et augmentées par l'auteur. Rouen. Du Petit Val. 1600. 6 parties en 1 vol. petit in-12.

Les Œuvres..... Paris. Veuve Cl. de Monstr'œil. 1608 ou 1609 (et 1619). In-12.

Appréciation littéraire. — « Parmi les poètes contemporains de Malherbe, c'est-à-dire à peu près du même âge que lui, La Roque est peut être le seul qui mérite d'être lu. Ses vers, dignes de la louange que Racan leur donne, ont de la douceur et du naturel. Son style est simple, clair, assez noble. Son langage est presque aussi pur que celui de Malherbe, et l'on ne peut guère reprocher à ce poète d'autres défauts que ceux de son temps. Parmi quelques poésies chrétiennes de sa façon est un poème : Les Larmes de la Madeleine, en stances pareilles à celles des « Larmes de Saint Pierre ». J'ignore à quelle époque La Roque les composa, mais ce poème est, à bien des égards, beaucoup meilleur que celui de son ami. » (Malherbe, éd. Saint-Marc. 1757).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1620 contiennent 14 pièces de La Roque :

Les pièces marquées d'un astérisque se trouvent dans l'édition de 1609 des poésies de la Roque.

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Stances.	<i>Ce ne fut point amour, ni ses traits indomptés (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances du gris. (1)	<i>Couleur qui tesmoignez la peine qui me tue</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sur le voyage de Sedan, au Roy.	<i>Du haut throsne des Dieux, de la France in-</i> [domptée (*)] (n. s.)
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Stances.	<i>Il feignoit de m'aimer, ce cœur plein de cautelle (*)</i>
Id. ET MUSES RALLIÉES (D.S.)	Stances en responce à la pièce : Beutez en qui mon âme.	<i>Je ne croyrai jamais que vous m'ayez aimée (*)</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Chanson.	<i>Je vous avois juré, Madame (*) (n. s.)</i>
LES FLEURS, 1599.	Sur le poème de Malherbe : Les larmes de St-Pierre.	<i>Meslons nos tristes yeux avec ces larmes saintes</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Responce pour un ballet.	<i>N'avoir en vos testes légères (n. s.)</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Stances d'une faveur grise.	<i>N'estoit-ce pas assez et trop encor, Madame (*) (n. s.)</i>
Id.	Stances.	<i>O beaux yeux qui vous voit et soudain ne vous</i> [aime (*)]
MUSES RALLIÉES, 1599.	Sur la légèreté de sa maistrresse.	<i>Puisqu'elle fut si prompte à se picquer de moy</i> (n. s.)
LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	Epitaphe sur la mort du baron de Frican.	<i>Qu'un chacun pleure icy le funeste trépas</i>

(1) Le gris était la couleur favorite de Henri IV.

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Stances.	<i>Si tu perds en aimant du temps et de la peine (*)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Contre les Dames et leur amour.	<i>Un amant qui poursuit les beaux yeux d'une [dame (*)] (n. s.)</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIII, p. 428. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique.

LA SALLE et des TERMES (de).

M. Ed. Tricotel croit qu'il s'agit de Paul Perrot de la Sale qui a publié plusieurs ouvrages en vers (voir Brunet) parmi lesquels nous citerons :

Tableaux sacrez de Paul Perrot, sieur de La Sale, qui sont toutes les histoires du Vieil Testament, représentées et exposées selon leur sens en poésie française. A Francfort, Jean Feyrabendt. 1594. In-8.

Les Proverbes de Salomon et l'Ecclésiaste, mis en rime française par Paul Perrot, sieur de La Sale, P. et notez en plusieurs lieux par luy-mesme. Paris, Claude de Monstreuil. 1595. In-12.

Le Contr'empire des sciences et le mystère des Asnes P.P.P.P. avec un paysage poétique sur autres divers sujets par le mesme Autheur. A Lyon, de l'Impression de François Aubry, à l'enseigne de l'Asne Bardé. 1599. In-16 de 4 ff. prél. et 132 ff.

PARNASSE (1^{er} vol.), 1607. Chanson. *Esprits qui souspirez tant d'amoureuses plaintes*

Cette pièce n'est guère dans le ton des deux premiers ouvrages de Paul Perrot, qui était prêtre d'après Viollet-le-Duc, aussi l'attribution de M. Tricotel nous semble un peu hasardée.

A consulter : Ed. Tricotel : Variétés bibliographiques, p. 243. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Brunet : Manuel du libraire.

LA SELVE

Ce La Selve ne serait-il pas Lazare de Selve, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et Privé et président pour Sa Majesté ès villes et pays de Metz, Toul et Verdun, auteur de :

Diurnal ou livre de Caresme contenant plusieurs sonnets spirituels, pieux et dévotieux sur les Evangiles de chaque jour de Caresme, par M. Lazare de Selve. Paris. Pierre Sevestre. 1614. In-8.

Cantiques spirituels sur les sujets des festes de l'année. A Paris, chez Pierre Chevalier. 1618. In-4 de 4 ff. prél. et 124 p.

Les Œuvres spirituelles sur les Evangiles des jours de Caresme et sur les festes de l'année (en vers). Paris. Chevalier. 1620. In-8. (Cat. La Vallière-Nyon. N° 13,794).

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur la maladie de Cléomie.	<i>Dites-nous, belle Cléomie</i>
Id.	Epithalame sur les nopces d'Amynte et de Galatée.	<i>Fille du Ciel, chère Uranie</i>
Id.	Sur les alliances de France et de Savoye. A Monseigneur le Prince major.	<i>Victor né d'un foudre de guerre</i>

A consulter : M. Raymond Toinet a publié dans le Journal « Le Corrèzien » du 25 novembre 1897 une étude intéressante sur les sonnets de Lazare de Selve, limousin.

LASTRE (de).

De Lastre, normand, ami de Saint-Amant qui le cite dans La Vigne (1627) :

*Cher compatriote de Lâtre,
Humeur que mon âme idolâtre,
Homme à tout faire, esprit charmant,
Pour qui j'avoue estre Normant.*

De Lastre a laissé un petit nombre de pièces qui n'ont jamais été réimprimées et qui ont paru dans le Cabinet des Muses, 1619 :

CABINET DES MUSES, 1619.	Chant royal.	<i>Je suis ravi d'une faveur nouvelle</i>
Id.	Id.	<i>Parrhase expert guidé d'un beau démon</i>
Id.	Id.	<i>Plus fort qu'Alcide entre tous ces esprits</i>
Id.	Id.	<i>Retien ton bras, ô père tout puissant</i>
Id.	Id.	<i>Si quelquefois en une sainte fureur</i>
Id.	Ode.	<i>Un jour Phœbus et Zéphyr</i>

LA VALLÉE (J. de).

Jacques de La Vallée n'est mentionné que par l'Abbé Goujet (Bibl. française. T. XIV) pour la pièce suivante :

Hymne sur les merveilles de la sainte Eucharistie et sur les effects qu'elle produit en l'âme des fidelles, par Jacques de La Vallée, conseiller et aumosnier du Roy et de Monseigneur le Prince, et principal du collège de Narbonne à Paris. A Paris. chez François Jacquin. 1613. In-8. La première édition est de 1611. In-8.

Il avait cependant publié :

Paraphrase et méditations sur les psaumes de la pénitence en vers par La Vallée, sieur de Montigal (?). Paris. Patisson. 1595. In-8. (N° 13,176. Cat. La Vallière-Nyon).

Trois paraphrases (en vers) contenant ce que l'Église croit des mystères de la Trinité, de l'Incarnation et du Saint Sacrement de l'Eucharistie. Par le sieur de La Vallée, Con-

seiller du Roy et aumosnier de Monseigneur le Prince de Condé et principal du collège de Narbonne. Paris. Huby. 1609. In-8 de 32 p. (N° 14,188. Cat. La Vallière-Nyon).

Le Symbole des Calvinistes opposé à celui des apôtres (en vers); le Symbole des catholiques opposé à celui des calvinistes (en vers); le Te Deum laudamus de M. Jean Calvin (1).

Hymne sur les Merveilles de la Sainte Eucharistie, et sur les effets qu'elle produit en l'âme des fidelles... par Jacques de La Vallée, conseiller et aumosnier du Roy, et principal de son collège de Narbonne. A Paris, chez François Jacquin. MD.CXI (1611). In-8 de 15 p. (N° 14,188. Cat. La Vallière-Nyon).

Histoire sur la mort de Mad. Cath. de Harlay, dame de la Meilleraye, pour servir d'exemple à ceux qui voudront apprendre à bien mourir. Paris. Richer. 1615. In-8.

Discours sur la vie, actions et mort de Achille de Harlay, premier président du Parlement de Paris, pour servir d'exemple à ceux qui pour l'advenir voudront saintement administrer la justice. Paris. Jean Corrozet. 1616. In-8.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent que 3 pièces de La Vallée (2), la première, si elle est de ce La Vallée, doit avoir été composée par lui dans sa jeunesse, car elle ne s'accorde guère avec son titre d'« aumosnier ». Il est vrai que Bertaut était évêque, ce qui ne l'a pas empêché de laisser des poésies légères, souvent remarquables d'ailleurs.

MUSES RALLIÉES, 1599.	Adventure d'amour.Elégie.	<i>Depuis que le soleil d'un cours perpétuel (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Vers dédiés à M. de Rosny. (3)	<i>Ne vous estonnés pas, mon demy souverain</i>
RECUEIL SUR LA MORT DE HENRI IV, 1611.	Sur le trespas de Henry-le-Grand.	<i>Quel incube maudit, et quel succube infâme</i>

LE BLANC (J.).

Jean Le Blanc, parisien, né dans la seconde moitié du XVI^e siècle. La vie de ce poète est peu connue. Voici la liste de ses ouvrages :

Les odes pindariques de Jean Le Blanc, parisien. A Paris. 1604. In-4. (Il n'y a pas de nom d'imprimeur).

L'Olivier. Paris. 1609. In-8 de 10 ff.

La Néotémachie poétique Du Blanc : Odes. Paris. François Julliot. 1610. In-4 de 6 ff. liminaires n. chif. y compris le titre, p. 1 à 109; Rapsodies lyriques. P. 113 à 152.

La Néotémachie poétique Du Blanc : Poèmes, ibid., 1610. In-4 de 2 ff. n. chif. y compris le titre, p. 1 à 8 pour une pièce latine; p. 1 à 168 pour les poèmes.

(1) Ces trois pièces d'ensemble 18 ff. se trouvent placées entre les Trois paraphrases et l'Hymne sur les merveilles de la Sainte Eucharistie dans l'exemplaire de la Bibl. de l'Arsenal, mais rien ne prouve qu'elles soient de La Vallée.

(2) Voir également L. V.

(3) Sully, le grand ministre de Henri IV.

Discours de l'excellence des poètes sur la naissance de Madame, avec une hymne de l'Espérance. Pièce de 8 ff. In-4.

Poème de J. Le Blanc à Jacques de Monstr'œuil, professeur en philosophie, à la suite des poésies latines du même : *Joannis Albi Icones, etc.* 1611. In-4.

Essais de poésie dédiés à Henry le Grand ou plustot (*sic*) à sa statue de bronze de Paris. Paris. 1628. In-8 de 7 ff.

Le Paranymphe des Muses. 1628. In-8 de 8 ff.

Appréciation littéraire. — « Le talent de Le Blanc est peu élevé, peu correct, mais assez original et il ne manque pas d'une sorte de verve triviale, désordonnée, malheureusement sans apparence de sentiment poétique. » (Viollet-le-Duc).

Les recueils collectifs ne contiennent que 2 pièces de Le Blanc :

RECUEIL SUR LA MORT DE HENRI IV, 1611.	Eglogue funèbre sur le tres- pas de Henry-le-Grand.	<i>Cher Auguste, j'estime ou l'augure me trompe</i>
RECUEIL SUR LA PUCELLE D'ORLEANS, 1628.	Cartel pour la Pucelle d'Or- léans (102 vers).	<i>Un vaillant chevalier, de qui le parangon</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 94. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique.

LE BRETON

Le Breton était « roy d'armes de France » (1). Il a habité un moment Sonzay, village voisin de Saint-Pater (2), ce qui explique ses relations avec Racan et l'épigramme qu'il a signée dans les pièces liminaires des Sept Psaumes de Messire Honorat de Bueil, chevalier, sieur de Racan. (Paris. Toussaint du Bray. 1631).

DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Ode.	<i>En ce beau jour qu'on solennise</i>
Id.	Epigramme.	<i>En France, on alloit publiant</i>
Id.	Stances.	<i>Maillard qui fut jadis un miracle des belles</i>
Id.	Chanson.	<i>Puisque les vignes sont gelées</i>

LE BRUN

Quel était ce Le Brun (3) ?

(1) Le roi d'armes était le premier des 28 bérauts d'armes qui servaient pour les cérémonies des mariages et des sacres des rois, pour les propositions et les publications de paix, etc.

(2) L. Arnoul l. Racan, p. 391.

(3) Voir le T. II pour les pièces signées Le Brun insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Baillet cite un poète latin : le père Le Brun, jésuite breton, né à Nantes en 1607, mort à Paris le 1^{er} septembre 1663.

Les deux pièces suivantes du Sacrifice des Muses ne peuvent pas être du diplomate Anthoine Brun, de Dôle, au service de l'Espagne, qui taquina la Muse à ses heures, bien qu'une de ses poésies insérée dans le Recueil des plus beaux vers de 1627 porte Le Brun :

SACRIFICE DES MUSES, 1633.	A Mgr le Cardinal de Richelieu sur sa guérison.	<i>Grand apuy de notre monarque</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Stances.	<i>Ornement du siècle où nous sommes</i>

A consulter : Baillet : Jugements de Savants. T. IV : Le p. Le Brun, (2^e partie, p. 258) de l'éd. en 15 vol. — Titon du Tillet : Parnasse français. — Nouvelle biographie universelle de Didot.

LE CLERC (A.).

Antoine Le Clerc, sieur de la Forest, proche Clamecy, né à Auxerre le 23 septembre 1563 d'une famille qui descendait de Jean Le Clerc (chancelier de France en 1420) et mort à Paris le 23 janvier 1628. A l'âge de 20 ans, il embrassa la carrière des armes, et il la suivit depuis 1585 jusqu'en 1592. Comme il était du parti des calvinistes, ses coreligionnaires le firent capitaine et il se trouva en cette qualité au siège de La Ganache où il fut blessé le 4 janvier 1589, selon De Thou. Il abjura le calvinisme en 1595 et se maria le 19 octobre 1599. La reine Marguerite de Valois le nomma maître des requêtes de son hôtel ; il brilla dans les conférences qui se tenaient chez cette princesse et en sa présence. Ces conférences roulaient sur des matières d'érudition, l'on y voyait Desportes, Regnier, Maynard, tous trois poètes, Victor Cayet, Scipion Duplex, Pierre Louvet, Savaron et le père Coëffeteau, mort évêque de Marseille.

Le Clerc était comme le directeur de cette espèce d'académie ; il aimait les savants et les protégeait.

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Sous la statue de la digne Pucelle. Quatrain.	<i>Dieu s'est servi de moy, qui n'estois que bergère.</i>
----------------------------	---	---

A consulter : Moréri : Dict. historique, éd. de 1749. T. III, p. 740.

LE CORDIER DE MALOYSEL.

Nous n'avons rien trouvé sur ce poète.

TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Stances.	<i>Beau soleil de nos ans dont la divine flamme</i>
Id.	Id. (1)	<i>Bien que j'ayme ardemment la divine clarté</i>

(1) Cette pièce n'est pas signée, mais elle se trouve intercalée entre les pièces de Le Cordier de Maloyssel et il y a bien des chances qu'elle soit de lui.

TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Eloge de André Brancas- cio, amiral de France.	<i>Ces vers que je consacre à ta belle mémoire</i>
Id.	Stances.	<i>De deux astres luisans l'estincelle première</i>
Id.	Id.	<i>Dès lors que mon désir d'un vol audacieux</i>
Id.	Id.	<i>La fortune et l'amour sans repos me travaillent</i>
Id.	A M. de Chiverny, chancelier de France.	<i>Loing des eaux d'Hippocrène et du mont de Par-</i> [nasse]
Id.	Sonnet.	<i>Sur mille petits feux de la beauté vulgaire</i>
Id.	Stances.	<i>Sire, ces deux amants ayans par la puissance</i>

LE DIGNE (N.).

Nicolas Le Digne, sieur de L'Espine-Fontenay, né en Champagne, vers le milieu du seizième siècle, mort vers 1611. D'abord militaire, il fit campagne en Italie. Plus tard, il devint ecclésiastique et obtint les prieurés de l'Enfourchure et de Condes. G. Colletet avait écrit l'histoire de la vie de ce poète qui a été brûlée dans l'incendie de la Bibl. du Louvre.

Voici la liste de ses œuvres :

Recueil des premières œuvres chrestiennes de N. le Digne, recueillies par Ant. de La Forest, escuyer, sieur du Plessis. A Paris, chez Jérémie Pérrier. 1600. In-12 de 12 ff. n. chif. et 90 ff.

Le tombeau de haut et puissant seigneur Loys de La Rochefoucault, comte de Randan et baron du Luguët et de Marton, etc. Chevalier de l'ordre du Roy, capitaine de cinquante hommes d'armes, etc.; ibid. 1600. In-16.

Les fleurettes du premier meslange de N. Le Digne, sieur de L'Espine-Fontenay; ibid. 1601. In-12 de 12 ff. n. chif., 163 p. et 2 ff. pour le privilège.

Description du médaillon antique d'Alexandre le Grand présenté au Roy, pris du latin du sieur de Rimon, par N. Le Digne; ibid. 1601. 12 ff. chif. n. compris le titre, avec un joli portrait de Henri IV. In-12.

Le prélude des cantiques de la Bible en forme de paraphrase. Paris. Martin Vérac. 1605. In-4.

La couronne de la vierge Marie, dédiée à la Royne Marie, mère du Roy, régente en France (avec une paraphrase des sept psaumes de la Pénitence et autres vers). Paris. Eustache Foucault. In-12. Les approbations sont du 10 décembre 1610.

La Magdelène et autres petites œuvres de N. L. D. sieur de Condes. Sens. Niverd. 1610. In-8 de 4 ff. n. chif. et 64 p. (N° 11556. Bib. Arsenal).

Discours satyrique de ceux qui écrivent d'amour, dans « Les Appréhensions spirituelles » et dans les « Soupirs amoureux » de Béroalde de Verville.

Quatrains des sieurs de L'Espine-Fontenay et de Vasteville, trad. en vers latins avec d'autres pièces. Genève. Fabrianus. 1619. In-8.

Le Digne a laissé un grand nombre d'écrits inédits.

Appréciation littéraire. — « Le Digne n'est pas un poète dépourvu de grâce ni de charme ». (P. Lacroix).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent que 4 pièces de Le Digne dont 2 non signées :

MUSES RALLIÉES, 1599.	Stances de Désespoir. (2)	<i>Achevez donc, cruelle, et d'un coup favorable (n. s.)</i>
RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Sur le trespas de Henry-le-Grand. (1)	<i>A qui, tristes françois, dirons-nous la souffrance</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances sur le trespas de R. P. D. E. Messire Regnault de Beaune, conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé, grand Aumosnier de France et archevesque de Sens, à M. Arnoul, conseiller et aumosnier du Roy, doyen de l'Eglise métropolitaine de Sens.	<i>Doncques avec le son, périsse la mémoire</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Que les eaux de Pougues ne peuvent guérir le mal d'amour. Stances. (2)	<i>Source de guérison, fontaine secourable (n. s)</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 140. — Beauchamp : Recherches sur les théâtres. T. I, p. 476. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Cat. Soleinne.

LE GRAND (I.).

I. Le Grand, sieur de Briocourt, était avocat du roi au Présidial de Chaumont en Bassigny.

REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	Pour le tombeau de la Pucelle. Sonnet.	<i>La France n'estoit plus que l'ombre de la France</i>
Id.	Sur le recueil fait par M. Du Lis, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et privé, et son avocat général à la Cour des Aydes, des poésies composées au sujet de Jeanne La Pucelle de France, du frère de laquelle il est issu. Sonnet.	<i>Le Phénix en valeur que Du Lis fait renaistre</i>

(1) Cette pièce avait paru séparément sous le titre : Stances sur la mort de Henri le Grand à M. le Cardinal de la Rochefoucault, s. d. In-4.

(2) Ces deux pièces se trouvent dans les Fleurettes du premier meslange. Paris. 1601 (ff. 43 et 69).

LE MOYNE (le père).

Le père Pierre Lemoyne ou Lemoine ou Le Moyne (1), jésuite, né en 1602 à Chaumont en Bassigny, mort à Paris le 22 avril 1672 (Goujet donne 22 août 1671).

Voici la liste de quelques-unes de ses œuvres :

Le portrait du Roy, passant les Alpes. Paris. Sébastien Cramoisy. 1629. In-4. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4828 y).

La France guérie, odes adressées au Roi sur sa maladie, sa guérison miraculeuse, ses dernières conquêtes et ses vertus héroïques. Paris. Sébast. Cramoisy. 1631. In-fol.

La Solitude, à M. le Cardinal de Richelieu, avec deux sonnets et deux épigrammes. Paris. Jean Camusat. 1639. In-4.

La Sagesse divine, en vers, par Pierre Le Moyne, jésuite. Paris. Cramoisy. 1639. In-4.

Hymne de la sagesse divine et de l'amour divin. Paris. Cramoisy. 1641. In-4.

Le Ministre sans reproche, à M. le Président Bailleul. Paris. Hénault. 1645. In-4.

Devises héroïques et morales. Paris. Aug. Courbé. 1649. In-4. fig. (Cat. La Vallière-Nyon N° 15,569).

Poésies. Paris. Augustin Courbé. 1650. In-4.

Le spéculatif, lettre héroïque et morale à M. le Cardinal Barberin, avec un sonnet à M. des Yveteaux. Paris. Cramoisy. 1657. In-4.

Saint-Louis ou le héros chrestien. Paris. Ch. du Mesnil. 1653. In-folio. (1^{re} édition.)

Saint-Louis ou la sainte couronne reconquise, poème par P. Le Moyne. Paris. Courbé. 1658. In-12, fig. (2^e édition très augmentée, 18 chants au lieu de 7). — Autre édition. 1666. In-12.

La veuë de Paris, lettre héroïque et morale. Paris. Augustin Courbé. 1659. In-4.

Galerie des femmes fortes. Leiden. Jean Elzevier. 1660. In-12.

Veues de Passy (Jeu poétique ou les) à M. des Yveteaux, conseiller d'Etat, sans date (vers 1660). Petit in-4 (2).

Lettre héroïque à M. le Prince sur son retour. Paris. Muguet. 1660. In-4.

De la vie champêtre : Lettre morale. Paris. Muguet. 1661. In-4.

Du jeu. Lettre morale, ibid. 1661. In-4.

Le Théâtre du sage. Lettre morale. Paris. Muguet. 1661. In-4.

Nouvelles poétiques ou lettre du Tage à la Seine sur la naissance de M. le Dauphin, ibid. 1662. In-4.

Plaisance, lettre poétique, ibid. 1663. In-4.

Entretiens et lettres poétiques. Paris. Estienne Loyson. 1665. In-12.

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) Cette pièce est signée L. M. (Entretien XVI des Entretiens poétiques).

L'art de régner. Paris. Cramoisy. 1665. In-folio.

De l'Art des Devises. Paris. Cramoisy. 1666. Fig. In-4.

Mémoires d'Etat (par M. le M. d'Estrées) contenant les choses les plus remarquables arrivées sous la régence de la Reyne Marie de Médicis et du règne de Louis XIII (publiés par le P. Pierre Le Moyne). Paris. Denys Thierry. 1666. In-12.

Les œuvres poétiques enrichies de très belles figures en taille-douce et du portrait de l'auteur. Paris. Th. Joly. 1672. Fig. In-folio. Ce recueil contient presque toutes les poésies du père Lemoine.

Appréciations littéraires. — « Du poème de Saint-Louis : Si Boileau n'a pas cité le Père Lemoyne parmi les prétendus poètes épiques qu'il a si justement critiqués, c'est que cet écrivain avait réellement des qualités qui manquaient à ses concurrents. Il est plus correct, plus constamment élevé, mais cette élévation même le rend tendu et d'une monotonie fatigante. L'abus des figures, des métaphrases outrées, des comparaisons à trois membres, des inversions et des enjambements, force l'esprit du lecteur à une étude, à un travail sans relâche, et les morceaux remarquables de ce poème sont trop rares pour compenser son ennui. » (Viollot-le-Duc).

« Il écrit assez purement en prose et en vers français : mais son style en tous deux tient de la déclamation ; il est guindé, diffus, enflé, et rempli de figures vicieuses ; ce n'est pas qu'il n'ait de la grandeur et de l'élévation : mais il n'a ni dignité, ni gravité, ni majesté, qui sont les conditions de style sublime et magnifique, lequel chez lui dégénère en hyperbolique, et fait paroître Balzac modéré, quoique cette figure lui ait été tant reprochée. Ce défaut ne lui vient que de trop d'imagination ; il ne laisse pas d'être homme de mérite, et ne pêche que dans le choix et l'excès, faisant d'ailleurs honneur à sa robe. » (Chapelain : Mémoire de quelques gens de lettres vivants en l'an 1662).

Les recueils collectifs de poésies publiés jusqu'en 1635 ne contiennent que 2 pièces du père Le Moyne :

SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Pour mettre dessous son portrait (Card. de Richelieu).	<i>Ce peintre quelque bruit que luy donne la France</i>
Id.	Pour Mgr le Cardinal de Richelieu. Epigramme.	<i>En vain les fureurs déchaisnées</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 246. — Le P. Chérot : Etude sur la vie et les Œuvres du père P. Le Moyne.

L'ESCALE (de).

Le Chevalier de L'Escale a publié :

Le Champion des femmes qui soutient qu'elles sont plus parfaites et en tout plus

vertueuses que les hommes, etc. Paris. V^o Guillemot. 1618. In-12 de 191 ff. plus 3 ff. n. chif. contenant : Alphabet. — Ce petit ouvrage est une réponse à l'Alphabet de l'imperfection et malice des femmes de Jacques Olivier (Voir Brunet. Manuel du Libraire).

La vertu ressuscitée, ou vie du Cardinal Albornoz. Paris. Toussaint du Bray. 1629 In-8.

Harangue faite à la Reyne Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII par M. de l'Escale, premier président au Présidial de La Rochelle, lorsqu'elle fit son entrée dans la ville, en 1630. In-4.

Ce L'Escale, président, est-il le même que le Chevalier de l'Escale ?

On doit au Chevalier de L'Escale un recueil collectif de poésies :

Le Temple d'honneur où sont compris les plus beaux et héroïques vers des plus renommez poètes de ce temps non encore veus ny imprimez (sur la mort de Florimond d'Ardes, baron de Frican). A Paris. 1622. (Voir p. 84).

LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622.	Epitaphe du baron de Frican.	<i>Areste-toy tout court, o passant pitoyable</i>
Id.	Sonnet à la mort, d'une nouvelle façon de rime, trad. de l'italien.	<i>Dis que pensois-tu faire en ravissant la vie</i>
Id.	Epitaphe du baron de Frican.	<i>Jey gist Florimond la gloire de nostre âge</i>

L'ESPINE (R. de).

Th.-René de L'Espine né dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la date de sa mort est inconnue.

L'Espine a été un des principaux fournisseurs du Cabinet satirique, du Parnasse satirique, etc. Nous n'avons rencontré de lui que l'ouvrage suivant :

La parure des Dames. Liège. 1603, pet. in-12.

Il ne faudrait pas confondre ce poète avec Charles de l'Espine, parisien, qui a publié :

La descente d'Orphée aux enfers (et les Conceptions diverses). Lovanii. 1614. In-8.

Le Mariage d'Orphée, sa descente aux Enfers et sa mort par les Bacchantes (dédicace à la Royne de la Grande-Bretagne, un avis au Lecteur, privilège du 26 août 1623). Paris. Henri Sara. 1623. In-8.

Les Œuvres de Lespine, à très haulte et très puissante Madame Sérénissime Chrestienne de France, princesse de Piémont, sœur du Roy. In Torino. 1627. Petit in-4 de 271 p.

Ce volume (non cité par Goujet et Viollet-le-Duc) renferme la Descente d'Orphée aux enfers, une brève description de plusieurs royaumes et provinces étrangères donnant des détails curieux sur divers pays, notamment sur l'Allemagne.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 contiennent 11 pièces de René de l'Espine parmi lesquelles la fameuse Macette (Nouveau recueil des plus beaux vers, 1609) qui a été réimprimée en 1875 chez Lemerre par les soins de M. Gustave Courbet.

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sur un petit dard d'argent dont la pointe estoit en forme d'un A.	<i>Acanthe blasmant la rigueur</i>
Id.	Stances.	<i>Acanthe qui jamais au mal qui le dévore</i>
Id.	Id.	<i>A la fin ces beaux yeux dont la seule clémence</i>
Id.	Discours (La Macette).	<i>Carneau, s'il t'en souvient, je me plaignais à toy</i>
Id.	Élégie.	<i>Enfin donc tu t'en vas, ingrante, et je demeure !</i>
Id.	Chanson.	<i>Enfin les mépris dont Francine</i>
Id.	Stances sur une inondation du Tybre en l'an 1605.	<i>Grand Tybre Ausonien dont la gloire cogneüe</i>
Id.	Élégie.	<i>Hélas ! que me sert-il, Anne, ma chère vie</i>
Id.	Id.	<i>Il a donc veu ses yeux, et son dme glacée</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Mars infortuné (1) se voyant au dernier période de sa vie, parle. (2)	<i>Serviteur de mon Roy, ami de ses amis</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ode.	<i>Tu te plains, petite mauvaïse</i>

A consulter : Goujet ; Bibl. française. T. XV.

L'ESTOILE (de).

Claude de L'Estoile, sieur du Saussay et de la Boissinière (3) né à Paris en 1597, mort en mai 1652 (4). Membre de l'Académie française. A composé des vers de ballet et des pièces de circonstance :

Ballet dansé par le Roy, au mois de Mai. Paris. Mathurin Hénault. 1626 (13 p.) :

Vers sur le sujet du ballet Roy : le Sérieux et le Grotesque. Paris. Mathurin Hénault. 1627 (16 p.).

Stances sur la mort du marquis de Coislin (p. de l'Estoile). Paris. Pierre Rocolet. 1641. Petit in-4.

Il a laissé deux pièces de théâtre :

(1) Maréchal de Biron. Laugier de Porchères a fait une pièce qui porte également ce titre et plusieurs autres sur le même sujet.

(2) Cette pièce est signée S. D. P. (probablement de Porchères) dans les Muses ralliées de 1603, dans le Parnasse de 1607 (1^{er} vol.) dans le Temple d'Apollon (1611) et dans le Cabinet des Muses (1619), enfin dans le Séjour des Muses (1626) où elle est signée De Porchères, mais elle est comprise dans les poésies de De l'Espine, dans les Délices de 1613.

(3) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(4) D'après Goujet ; la Bibl. du Théâtre français de La Vallière donne 1651.

« La Belle Esclave » tragi-comédie. Paris. 1643. In 4 et « l'Intrigue des Filoux » 1648, comédie en cinq actes en vers. Paris, 1648, in-4, enfin il a collaboré aux deux pièces dites des cinq auteurs (le 2^e acte de la Comédie des Tuileries est de lui).

Les poésies diverses de L'Estoile n'ont pas été réunies. Les recueils collectifs publiés de 1627 à 1635 en renferment la plus grande partie :

46 dans le Recueil des plus beaux vers	Toussaint du Bray	1627
2 Id.	Id.	1630
1 les Nouvelles Muses.	Robert Bertault.	1633
1 le Sacrifice des Muses.	Sébastien Cramoisy.	1635
2 le Parnasse Royal.	Id.	1635
RECUEIL DE 1627.	Sonnet.	<i>Agréable Cloris (ou Angélique), ô merveille ad- [rable]</i>
Id.	Pour mettre au devant d'un livre d'airs. Stances	<i>Amour fay voler sur tes aisles</i>
Id.	A Mgr le Cardinal de Ri- cheliu.	<i>Astre de gloire et de bon-heur</i>
Id.	Pour des hommes à trois visages.	<i>A vous aymer et vous servir</i>
Id.	Pour une absence. Stances.	<i>Beau soleil qui cause mes nuits</i>
Id.	Vers accommodez à l'air d'une courante.	<i>Beauté, beau trésor de ces lieux</i>
Id.	Pour le vendredy saint.	<i>Beauté mon cher soucy, beau rayon de ma gloire</i>
Id.	Chanson.	<i>Bel ange qui sçais tout charmer</i>
Id.	Pour un fou.	<i>Bien qu'aujourd'huy je ne m'accoste</i>
Id.	Élégie.	<i>Ce fut au plus beau jour qu'on ait veu de l'esté</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Ri- cheliu. Sonnet.	<i>Cette femme sans yeux qui des Sceptres se joë</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour un More.	<i>Cloris à qui rien n'est pareil</i>
Id.	Stances.	<i>Cloris est reine de mon âme</i>
Id.	Sonnet.	<i>Cloris mon beau soucy, faut-il donc que je meure</i>
Id.	Le bailli de Groenland.	<i>En tout temps, je suis juste et de facile acces</i>
Id.	Dialogue.	<i>En vain tu veux que je te baise</i>
Id.	Sur le jubilé. Sonnet.	<i>Gaignons le Jubilé, n'usons plus de remises</i>
RECUEIL DE 1630.	Élégie.	<i>Il est vray, cher Amy, tout rit aux Tuileries</i>
Id.	Stances.	<i>Il est vray, vous estes si belle</i>
RECUEIL DE 1627.	Vers accommodez à un air de ballet.	<i>Il n'est point de contantement</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	La Fortune au Roy. Son- net.	<i>Je l'appreste, Louis, l'empire de la terre</i>

RECUEIL DE 1627.	Pour un paysan. Aux dames	<i>Je viens icy pour vous servir</i>
Id.	Pour une femme qui porte des vivres.	<i>Las! ce n'est pas pour me traiter</i>
Id.	Récit d'un alchimiste.	<i>Les plus scavants suivent mes pas</i>
Id.	Stances	<i>Ma Cloris, vous estes si belle</i>
Id.	Pour un amant amoureux d'une grande dame	<i>Merveille en qui je voy tous les trésors des Cieux</i>
Id.	Chanson.	<i>Mettés fin à vostre rigueur</i>
Id.	A Mgr le duc de Guise au retour de son combat naval contre les Rochelais.	<i>Ne pense qu'à te réjouir</i>
Id.	Les francs bourgeois aux dames.	<i>Nous ne treuvons point nos délices</i>
Id.	Pour des amants déguisez en fantomes Aux dames.	<i>Nul tourment n'est pareil au nostre</i>
Id.	Galimathias pour le Grand Turc	<i>O célestes beautez dont les yeux ont des traits</i>
Id.	Sur la passion. Sonnet.	<i>O cruelle aventure, o prodige nouveau</i>
Id.	A une maquerele.	<i>On ne fait plus chez vous de bal ni de festin</i>
Id.	Vers de ballet. Aux dames.	<i>Ou suis-je? ó Dieux que de beautez</i>
Id.	Epigramme pour mettre sur le luth d'une fille qui ne se veut point marier.	<i>Pauvres Amants, comblez d'ennuis</i>
Id.	Pour mettre au dessous d'un portrait mal fait.	<i>Pour Cloris, on fit ce portrait</i>
Id.	A Mgr le Comte de Moret. Stances.	<i>Prince, qui de ton père est la vive peinture</i>
Id.	Pour mettre au devant d'un livre de vers (1). Sonnet.	<i>Prophétiques fureurs, divines frénésies</i>
Id.	Chanson.	<i>Puisque celle qui m'a pris</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Sur la naissance de Nostre Seigneur. Stances au Roy	<i>Que d'un transport de joye en cette heureuse nuit</i>
RECUEIL DE 1627.	Chanson à boire.	<i>Que j'ayme en tout temps la taverne!</i>
Id.	Chanson.	<i>Que je me plais sous vostre loy</i>
Id.	A Mgr le duc de Roannez sur la 2 ^e partie du Roman des Romans qui lui a été dédiée par le S ^r du Verdier.	<i>Que je porte d'envie à ce fameux romant</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour un porteur de parasol.	<i>Que je suis fou de rechercher</i>

(1) Les Désespoirs amoureux de Guillaume Colletet. 1622. In-8.

RECUEIL DE 1627.	Dialogue.	<i>Que l'on doit bien craindre mes coups</i>
Id.	Pour les Eunuques.	<i>Que vois-je icy, sont-ce des corps</i>
NOUVELLES MUSES, 1633.	A Mgr le Cardinal, duc de Richelieu.	<i>Richelieu dont l'esprit plus grand que l'Univers</i>
RECUEIL DE 1627.	Sur la pluie du Jubilé, sonnet.	<i>Rien ne dure si peu que la fleur de nostre aage</i>
Id.	Pour des petits monstres. Aux dames.	<i>Si l'incomparable rigueur</i>
Id.	Les Matelots aux Dames.	<i>Thrésor de la Terre et des Cieux</i>
Id.	Les Grenadiers.	<i>Vive les lieux où l'on s'enivre</i>
Id.	Pour le roy de Cusco.	<i>Voicy ce grand Astre des Roys.</i>

A consulter : Saint-Evremond : La Comédie des Académistes. — Pellisson : Hist. de l'Académie. — Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 150. — Nicéron : Mémoires. T. XLII. — Tallemant des Réaux : Historiettes. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XXX.

LINGENDES (J. de).

Jean de Lingendes (1), né à Moulins en 1580, mort en 1616, appartenait à une famille noble et considérée du Bourbonnais. Sa fin prématurée ne lui a pas permis de donner sa mesure, mais son œuvre principale « Les changemens de la bergère Iris » le montre comme un poète délicat et plein de promesses. Il fut lié avec Honoré d'Urfé, Berthelot, D'Avity, etc.

Voici la liste de ses œuvres :

Les changemens de la bergère Iris. Paris. Toussaint du Bray. 1605 (ou 1606). In-12.

Ce petit poème a été réimprimé :

A Rouen, par Claude Le Villain. 1614. In-24.

A Paris, chez Toussaint du Bray. 1614 et 1618. In-24.

A Lyon, sur la copie de Rouen. 1618. In-24.

A Tournon, chez Cl. Michel. 1618. In-24.

Les Epistres d'Ovide, trad. en prose française, dédiées à la Reine Mère et publiées « pour le contentement de deux princesses à qui il eut été bien difficile de les refuser ». Paris. 1615. In-8.

Autres éditions : 1618-1621-1623. In-8.

Cette traduction ne contient de Lingendes que 13 épîtres, les autres sont de Du Perron, de Desportes, etc., etc.

Le Recueil de Barbin (1692, 5 vol. in-12) reproduit deux poésies de Lingendes dont une est citée comme n'ayant pas été imprimée : « Connaissant votre humeur, je

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

veux bien ma Sylvie », mais il y a là une erreur, car cette poésie avait paru dans le Parnasse de 1607 (2^e vol.) n. s.

On trouve des vers de Lingendes dans les ouvrages de quelques poètes de son temps, par exemple : un sonnet sur le sieur de Montgaillard et des stances sur la mort de Laurens de Galles, seigneur de Mestrail, dans les Œuvres du feu sieur de Montgaillard. Paris, Mathieu Guillemot, 1606, in-12, etc. etc.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 renferment 20 pièces de Lingendes :

4 dont une non signée dans le Parnasse (2^e vol.). Mathieu Guillemot. 1607.
15 dans le Nouveau recueil. Toussaint du Bray. 1609.
1 dans les Délices. — 1615.

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson pour M ^{me} la Vicomtesse d'Ochi.	<i>Amour quitte tes armes</i>
Id.	Stances.	<i>Belle Armide, à quelle raison</i>
Id.	Responce au cartel de Floridorants qui soustenoit le dédain des Dames.	<i>Chevalier de Dedain, qui faisant trop de gloire</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances (1)	<i>Cognoissant vostre lumeeur, je veux bien, ma Silvie</i> (n. s.)
Id.	Clorinde se defend contre Dorinde, de la mort d'Alcidou dont elle estoit accusée.	<i>Dorinde, croiriez vous qu'en la fin violente</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>D'où vient que sans effort, j'ay rompu tous mes fers</i>
Id.	Alcidon parle.	<i>Filtis auprès de cet ormeau</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Les vanitez de Floride esprouvant sa puissance sur son miroir. Stances.	<i>Floride ayant les yeux sur son miroir fidelle</i>
LES DÉLICES, 1615.	Ode à la Reyne.	<i>Grands arbitres de toutes choses</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Pour le Balet, des amoureux vestus de vent. Aux Dames.	<i>Hé ! pourquoy vous voyant paroistre</i>
Id.	Pour la naissance de M le Duc de Retelois. Stances.	<i>Les portes d'Orient ne s'ouvroyent point encore</i>
Id.	Pour le balet des Dieux marins. Aux Dames.	<i>L'humeur de nos cœurs inconstans</i>
Id.	Stances.	<i>O Dieux ! qui vit jamais d'amant si déplorable</i>
Id.	Élégie pour Ovide, mise au devant de ses Métamorphoses, traduites par M. Renouard.	<i>Ovide, c'est à tort que tu veux mettre Auguste</i>

(1) Cette pièce a été reproduite dans le Cabinet satirique, 1617.

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Par l'aide de Vénus un amant vit un jour</i>
Id.	Pour un bracelet d'ambre et de perles, à M ^{lle} du Mayne.	<i>Si c'est quelque chose certaine</i>
Id.	Sonnet.	<i>Si faut-il se résoudre à faire quelque effort</i>
PARNASSE, (2 ^e vol.), 1607.	Le martyr et la constance de Tirsis. Stances.	<i>Tirsis près d'un ruisseau de ses larmes troublé</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet pour M ^{lle} du Mayne.	<i>Toy qui lis dans le cœur des hommes et des Dieux</i>
Id.	Pour Cloris.	<i>Vous qui pour le prix d'une pomme</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 286. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Nouvelle biographie universelle de Didot.

LONGUEIL (P. de).

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur ce personnage :

SCEVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Epitaphe de feu M. de Sainte-Marthe.	<i>Que l'homme est tributaire à la vicissitude</i>
--	---	--

LORTIGUE (A. de).

Annibal de Lortigue ou d'Ortigue, né en 1570 à Apt où il est mort en 1630 :

« Il fit la guerre à la suite d'Henry IV ; il adorait son état, et comme dit Scudéry, pendant vingt ans « il ne porta de plume qu'au chapeau ». En 1610, après son séjour de peu de durée à la Cour de France, rebuté par les intrigues, et d'humeur trop hautaine pour solliciter, il partit, visita l'une après l'autre les cours d'Espagne, d'Angleterre, de Flandre, de Savoie, de Toscane, d'Allemagne et de Rome, en fit la satire sous forme de sonnets ». (Paul Olivier : Cent poètes. Paris. 1898)

On a de lui :

La trompette spirituelle par le sieur de Lortigue. Lyon. 1605. In-12. (N° 14,258. Cat. La Vallière-Nyon).

Les poèmes divers du sieur de Lortigue, provençal, où il est traité de guerre, d'amour, gayetez, pointes de controverses, hymnes, sonnets et autres poésies. Paris. Jean Gesselin. 1617. In-12.

Le désert du sieur de Lortigue sur le mespris de la Cour. Paris. Claude Marelle et Cardin Besongne. 1637. Petit in-3 (poème en douze livres).

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne renferment que 3 pièces de Lortigue :

REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	Sur le mesme nom Du Lis, donné aux frères de la Pucelle.	<i>Jehanue d'Arc, comme un arc céleste</i>
Id.	De Jeanne d'Arc.	<i>Pallas, sage et forte Déesse</i>
Id.	Id.	<i>Qui voit cette Pucelle armée.</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 275. — Papon : Histoire de Provence. T. IV.

LOURS (Ph.).

Ph. Lours était curé de Chécy :

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Sur ce que la Pucelle arriva au bourg de Chécy, avant que d'entrer à Orléans.	<i>Par ton abord, tu as ceste terre ennoblie</i>
----------------------------	---	--

L. R.

Nous n'avons pas découvert l'auteur qui a signé de ces initiales.

TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Stances.	<i>Que le trait est puissant qui m'a blessé le cœur</i>
-------------------------	----------	---

L. V.

Est-ce La Vallée ? C'est douteux. — Le Cat. de la Bibliothèque du Roi (N° 5748 Y) cite : Le docteur amoureux ; comédie de M. L. V. — Paris Aug. Courbé. 1638. In-4.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Du contentement qui se trouve aux peines d'amour à cause de la beauté qui les forme	<i>Beautez où la beauté va ses traits reformant</i>
Id.	Stances sur la renaissance ou baptesme de Mgr le Dauphin.	<i>Bien que le docte Chœur des Chantres de la France</i>

M.

Nous ignorons quel est le poète qui s'est caché sous cette initiale.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sonnet.	<i>Si le soleil vous brusle amoureuses fleurettes</i>
---------------------------------------	---------	---

MALBOSE (J.).

J. Malbose était secrétaire de Madame la Marquise de Saissac.

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Sonnet.	<i>Le subject de nos pleurs, veut esteindre une flume</i>
Id.	Stances sur la mort du Roy.	<i>Les destins ennemis du bonheur des François</i>

MALHERBE.

François de Malherbe (1), né à Caen en 1555, mort à Paris le 16 octobre 1628. Son premier ouvrage est peut-être, nous disons « peut-être » car cette attribution est contestable et contestée :

Le Bouquet des Fleurs de Sénèque. Caen, de l'Imprimerie de Jacques Le Bas. 1590.

La plus grande partie de ses poésies (74) a paru successivement dans les recueils collectifs qui se sont suivis de 1597 à 1630.

Les poésies de Malherbe n'ont été réunies que deux années après sa mort par les soins du sieur François d'Arbaud de Porchères, son cousin, sous le titre de :

Les Œuvres de Messire François de Malherbe. Paris. Ch. Chappelain. 1630, portrait. In-4.

Cette édition contient un curieux discours apologétique d'Ant. Godeau.

Appréciations littéraires. — Voici en quels termes Du Perron appréciait, dès 1600, son rival Malherbe qu'il avait signalé à la bienveillance d'Henri IV. Ce prince lui ayant demandé s'il faisait encore des vers, Du Perron répondit : « Je n'en fais plus, depuis que votre Majesté m'emploie pour ses affaires. D'ailleurs, il ne faut pas que qui que ce soit s'en mêle, après un gentilhomme de Normandie, établi en Provence, nommé Malherbe, qui a porté la poésie française à un si haut point, que personne n'en pourroit approcher. »

Trois cents ans après Du Perron, écoutons M. Brunetière :

« Nous avons de Malherbe, sans rien dire de ses œuvres en prose, 123 pièces en tout dont il y a bien la moitié qui sont assez insignifiantes, et à peine deux ou trois qui sont vraiment d'un poète ; les autres, les meilleures, celles que l'on cite, sont d'un excellent versificateur.....

« Les poésies de Malherbe, toutes ou presque toutes imprimées de son vivant, n'ont toutefois paru que dans des « Recueils de vers » où elles étaient noyées parmi d'autres pièces de vingt autres poètes et lui-même ne paraît s'être soucié de les réunir, ce qui

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

nous fait d'abord nous demander si le succès en a vraiment été ce que l'on semble croire depuis Boileau :

Enfin Malherbe vint et le premier en France ».

M. Ludovic Lalanne a donné en 1862 dans la Collection des grands Ecrivains de la France, une édition des Œuvres de Malherbe qui efface tous les travaux antérieurs.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 renferment 74 poésies de Malherbe, c'est-à-dire près des deux tiers des pièces qui composent son œuvre poétique :

1 non signée dans les Diverses poésies nouvelles.		Raphaël du Petit Val.	1597
1 dans le Recueil de plusieurs diverses poésies.		N. et P. Bonfons.	1598
4 dont deux non signées dans les Muses ralliées.		Mathieu Guillemot.	1603
2 dans le Parnasse (1 ^{er} vol.).		Id.	1607
5 dont une non signée Id. (2 ^e vol.).		Id.	1607
12 dans le Nouveau Recueil.		Toussaint du Bray.	1609
4 — le Temple d'Apollon.		Raphaël du Petit Val.	1611
2 — le Recueil d'Inscriptions sur la Pucelle.		Edme Martin.	1613
13 — les Délices.		Toussaint du Bray.	1615
12 — le Second Livre des Délices.		Id.	1620
3 — les Délices (dernier recueil).		Id.	1620
13 — le Recueil des plus beaux vers.		Id.	1627
1 — le Sacrifice des Muses.		Sébastien Cramoisy.	1635
1 — le Parnasse Royal.		Id.	1635
RECUEIL DE 1627.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>A ce coup nos frayeurs n'auront plus de raison</i>	
MUSES RALLIÉES, 1603.	Consolation à une jeune dame sur la mort de son mary.	<i>Ainsi quand Mausole fut mort</i>	
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ode à M. le Grand Ecuyer de France.	<i>A la fin, c'est trop de silence</i>	
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Ballet de Madame.	<i>A la fin tant d'amants dont les âmes blessées</i>	
MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances pour M. de Montpensier (1), à Madame, devant son mariage.	<i>Beau Ciel, par qui mes jours sont troubles ou sont</i> [calmes (n. s.)]	
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>Beauté de qui la grâce estonne la nature</i>	
MUSES RALLIÉES, 1603.	Dessein de quitter une dame qui ne le contenoit que de promesse. Stances.	<i>Beauté, mon cher souci, de qui l'âme incertaine</i> (n. s.)	

(1) Henri de Bourbon, duc de Montpensier, né le 12 mai 1573, mort le 27 février 1608, avait demandé la main de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, qui épousa le 31 janvier 1593. Henri de Lorraine, duc de Bar, et, cette même année, le Duc de Montpensier s'unit à Henriette Marie de Joyeuse. Ces stances paraissent remonter à 1592, en se basant sur un passage de P. de L'Estoile.

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>Beaux et grands bastimens d'éternelle structure</i>
RECUEIL DE 1627.	Sur sa femme.	<i>Belle âme qui fus mon flambeau</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>Caliste en cet exil, j'ai l'âme si gênée</i>
LES DÉLICES, 1615.	Id.	<i>Celle qu'avoit Hymen à mon cœur attachée</i>
REC. DES BONFONS, 1598.	Les larmes de Saint Pierre imitées de Tansille. (1)	<i>Ce n'est pas en mes vers qu'une amante abusée</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>C'est fait, belle Caliste, il n'y faut plus penser</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Chanson.	<i>Chère beauté que mon âme ravie</i>
LES DÉLICES, 1615.	Complainte sur une absence.	<i>Complices de ma servitude</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Sonnet pour M. le Dauphin et M. d'Orléans.	<i>Destins, je le connois, vous avez arrêté</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sur la fête des alliances de France et d'Espagne. (2).	<i>Donc après un si long séjour</i>
PARNASSE ROYAL, 1635.	Pour le Roy allant chasser la rebellion des Rochellois et chasser les Anglois de l'isle de Ré (3)	<i>Donc un nouveau labour à tes armes s'appreste</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Stances.	<i>Doncq ceste merveille des Cieux</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson	<i>Dure contrainte de partir</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Ode sur l'heureux succès du voyage de Sedan.	<i>Enfin après les tempestes</i>
DIV. POÉSIES NOUV., 1597.	Chanson.	<i>Enfin ceste beauté m'a la place rendue (n. s.)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances.	<i>Enfin ma patience et les soins que j'ay pris</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Récit d'un berger au ballet de Madame. (4)	<i>Houlette de Louis, houlette de Marie</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour le Marquis de la Vieuville, super-intendant des finances.	<i>Il est vray, la Vieuville, et quinconque le nie</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>Il n'est rien de si beau comme Caliste est belle</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Epigramme.	<i>Jeanne tandis que tu fus belle</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson.	<i>Laisse-moy, raison importune</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur l'image d'une Ste Catherine. Epigramme.	<i>L'art aussi bien que la nature</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson.	<i>Le dernier de mes jours est dessus l'orizon</i>

(1) La première édition de ce poème est de 1587. In-4.

(2) Ces vers ont paru dans « Le Camp de la Place Royale » en 1612. In-8.

(3) Le Sacrifice des Muses n'a donné qu'un fragment de cette ode, la plus remarquable peut-être de Malherbe. Elle avait été publiée séparément en 1628, in-4, s. l. n. d. avec une lettre du poète à Louis XIII sur la mort de son fils.

(4) Cette pièce a paru séparément : Récit d'un berger sur les alliances de France et d'Espagne, 4 p. in-4, et ensuite dans la Description du ballet de Madame. 1615. In-8.

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Sur la Pucelle d'Orléans brûlée par les Anglais (sixain).	<i>L'ennemy tous droits violant</i>
LES DÉLICES, 1615.	Paraph. du Ps. 128.	<i>Les funestes combats des âmes forcenées</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances spirituelles.	<i>Louëz Dieu par toute la terre.</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet au Roy.	<i>Mon roy, s'il est ainsi que des choses futures</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur le mariage du Roy et de la Royne.	<i>Mopse entre les devins l'Apollon de cet âge</i>
RECUEIL DE 1627.	Au Roy Sonnet.	<i>Muses je suis confus: mon devoir me convie</i>
Id.	A Mgr frère du Roy.	<i>Muses, quand finira cette longue remise</i>
Id.	Pour un gentilhomme de ses amis, qui mourut âgé de cent ans.	<i>N'attends, Passant, que de ma gloire</i>
Id.	Pour Mgr le Comte de Soissons. (1)	<i>Ne délibérons plus, allons droit à la mort</i>
Id.	Pour Mlle de Conty (Marie de Bourbon).	<i>N'égalons point cette petite</i>
Id.	Imitation du Ps. : <i>Lauda anima mea Dominum.</i>	<i>N'espérons plus mon âme aux promesses du monde</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	A la Reyne, sur les heureux succez de sa Régence. Ode.	<i>Nymphes qui jamais ne sommeilles</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances.	<i>Objects divins des âmes et des yeux</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Prière pour le Roy allant en Limozin.	<i>O Dieu, dont les bontez de nos larmes touchées</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Aux Dames, pour les demi-Dieux marins.	<i>O qu'une sagesse profonde</i>
LES DÉLICES, 1615.	Paraph. du Ps. 8.	<i>O sagesse éternelle à qui cet univers</i>
REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Qu'il ne faut pas d'inscriptions pour La Pucelle.	<i>Passant, vous trouvez à redire</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	Pour Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Peuples, ça de l'encens; Peuples, ça des victimes</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Ode à la Reine pour sa bien venue en France présentée à Sa Majesté en Aix en 1600. (2)	<i>Peuples, qu'on mette sur la teste</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Mespris d'une dame. Stances.	<i>Phylis qui me voit le teint blesme (n. s.)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Ballet de la Royne (3)	<i>Pleine de langues et de vois</i>

(1) *Airs de cour*. Ballard. 1624 (VI^e livre)

(2) Cette ode a paru en 1601 à Aix : Ode du sieur de Malherbe à la reine, sur sa bienvenue en France (16 p. In-8).

(3) Recueil des vers du ballet de la Reine. Paris. 1609. In-8.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Épithaphe de deffunt Mgr d'Orléans. Sonnet.	<i>Plus Mars que Mars de la Thrace</i>
LES DÉLICES, 1615.	Pour mettre devant des heures.	<i>Prier Dieu qu'il vous soit propice</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances. (1)	<i>Qu'autres que vous soient désirées</i>
RECUEIL DE 1627.	Au Roy. Sonnet.	<i>Qu'avec une valeur à nulle autre seconde</i>
LES DÉLICES, 1615.	Les Sybilles sur la feste des alliances de France et d'Espagne. (2)	<i>Que Bellone et Mars se détachent</i>
Id.	Il plaint la captivité de sa Maîtresse.	<i>Que d'épines, amour, accompagnent les roses</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Sur l'attentat commis en la personne de Sa Majesté le 19 décembre 1605.	<i>Que direz-vous, races futures</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sonnet au Dauphin de France.	<i>Que l'honneur de mon Prince est cher aux des-</i> <i>[tinées]</i>
Id.	Sur la captivité de sa maîtresse.	<i>Que n'estes-vous lassées</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sonnet.	<i>Quel astre malheureux ma fortune a btié</i>
LES DÉLICES, 1615.	Id.	<i>Quoy donc, c'est un arrest qui n'épargne personne</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A Madame la Princesse de Condé. Sonnet.	<i>Quoy donc, grande princesse, en la terre adorée</i>
Id.	A Madame la Princesse de Conti. Sonnet.	<i>Race de mille Rois, adorable Princesse</i>
Id.	Ode.	<i>Revenez mes plaisirs, Madame est revenue</i>
RECUEIL DE 1627.	Consolation à M. le premier Président sur la mort de sa femme. Ode.	<i>Sacré Ministre de Thémis</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Stances.	<i>Si des maux renaissans avecq' ma patience</i>
RECUEIL DE 1627.	Chanson. (3)	<i>Sus, debout la merveille des belles</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Consolation à M. Du Pérrier, gentilhomme d'Aix, sur la mort de sa fille. (4)	<i>Ta douleur, Du Pérrier, sera donc éternelle</i>
LES DÉLICES, 1615.	Pour mettre devant des heures.	<i>Tant que vous serez sans amour</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Prosopopée d'O-tende. (5)	<i>Trois ans déjà passés, théâtre de la guerre</i>

(1) Cette pièce a été parodiée par Ménage et par Berthelot : Avoir le cœur tout plein de flammes.

(2) Le Camp de la Place Royale, etc. 1612. In-8.

(3) M. L. Lalanne ou plutôt Saint-Marc dit que cette chanson a paru dans le T. II des Délices, c'est-à-dire dans les Délices (dernier recueil) de 1620. Elle ne figure pas cependant dans ce volume.

(4) Cette pièce a été composée antérieurement à juin 1599, puisque le poète y fait allusion à la mort de ses deux premiers enfants.

(5) M. L. Lalanne dit que cette pièce parut pour la première fois dans les Délices de 1615, il fait erreur puisqu'elle se trouve dans le T. II du Parnasse de 1607.

RECUEIL DE 1627.	Épithaphe de Mlle de Conty (Marie de Bourbon.)	<i>Tu vois, passant, la sépulture</i>
LES DÉLICÉS, 1615.	Pour une fontaine.	<i>Vois-tu, passant, couler ceste onde</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	A M. de Fleurance sur son Art d'embellir. Sonnet.(1)	<i>Voyant ma Caliste si belle</i>

A consulter : Sainte-Beuve : Tableau de la poésie française. Causeries du Lundi. T. VIII. Nouveaux lundis. T. XIII. — G. Allais : Malherbe et la poésie française à la fin du XVI^e siècle. Paris. 1891. — F. Brunot : La doctrine de Malherbe. Paris. 1891. — Revue des Cours et Conférences. E. Faguet : Malherbe. (Avril-juin 1894). — V. Bourienne : Points obscurs et nouveaux de la vie de Malherbe. Paris 1895. — Duc de Broglie : Malherbe. Paris. 1897. — F. Brunetière : Manuel de l'Hist. de la Littérature française. 1898.

MALLEVILLE (C. de).

Claude de Malleville (2), parisien, né en 1597, mort en 1647, fils d'un officier de la maison de Retz. D'abord secrétaire du Maréchal de Bassompierre, il passa au service du Cardinal de Bérulle, puis revint avec Bassompierre qu'il accompagna dans son ambassade en Angleterre. Pendant la détention de ce dernier à la Bastille, il lui rendit beaucoup de services et contribua à la rédaction de ses Mémoires. Il fut un des premiers membres de l'Académie française.

On a de Malleville quelques traductions en prose sans grande importance :

Stratonice. Paris. 1641. 2 vol. in-8. — Almerinde. Paris. 1646. In-8, (roman traduit comme le précédent de l'italien.)

Et un recueil de Lettres d'amour. Paris. 1641. In-8, dans lequel il y a quelques morceaux de lui.

Ses poésies ne parurent qu'après sa mort en un volume in-4. Paris. 1649 (réimprimées in-12 sous la date de 1659).

Malleville est cité, pour la première fois, dans la Satyre du Temps de Nic. Bezançon (Lyon. 1623) et on rencontre un sonnet portant sa signature dans les Œuvres de N. Frencie. Paris. 1629. In-8.

Appréciation littéraire. — « Malleville était un homme d'un esprit délicat et fin, abusant un peu peut-être de sa facilité pour composer des vers auxquels il n'attachait pas grande importance. » (Viollet-le-Duc).

(1) Ce sonnet se trouve en tête du livre : L'art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe : La sagesse de la personne embellit sa face, etc. Par le sieur de Flurance Rivault. A Paris, chez Julien Bertaut, 1608.

(2) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Les Nouvelles Muses de 1633 contiennent 6 pièces de Malleville dont cinq non signées :

NOUVELLES MUSES, 1633.	Sur une statue de Didon, faite par Cochet, Didon parle.	<i>Enfin lasse d'ouyr qu'un fabuleux amour (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>Désarme cette Reyne à l'amour asservie (n. s.)</i>
Id.	Id. (1)	<i>Ce que m'osta jadis la fortune cruelle (n. s.)</i>
Id.	Méditation sur le Ps. 136 (2)	<i>Lors qu'après les travaux d'une guerre mortelle (n. s.)</i>
Id.	Epig. sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Quand je voy ta Didon que l'espoir abandonne (n. s.)</i>
Id.	Madrigal.	<i>Regarde cette Reine indignement trompée</i>

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — Baillet : Jugements des savants. T. II. — Ménage : Dissertation sur les sonnets de la belle Matineuse. — Goujet : Bibl. française. T. XVI. p. 70. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Asselineau : Hist. du Théâtre en France.

MARBEUF (P. de).

Pierre de Marbeuf, né vers 1596 aux environs de Pont-de-l'Arche (Normandie) suivant les uns, Angevin suivant d'autres; la date de sa mort n'est pas connue, elle est, en tout cas, postérieure à 1635.

Voici la liste de ses œuvres :

Psaltérion chrestien (3), dédié à la Mère de Dieu, l'Immaculée Vierge Marie, par Pierre de Marbeuf, sieur D'Imare. A Rouen, chez Jean Le Boulenger, près des Jésuites. 1618 (p. 1 à 64), suivi de : Poésie meslée du mesme Auteur. A Rouen, ibid. 1618 (p. 1 à 54). 1 ff. n. chif. contient 2 approbations datées du 11 juillet 1618. In-8. Ce dernier recueil contient l'éloge de la Normandie, ode, des « gayetés », etc.

Œuvres poétiques du sieur P. (Pierre) de Marbeuf, composées sur l'heureux mariage de leurs Altesses de Savoye, et dédiées au Sérénissime Duc de Savoye. A Rouen. Jean Le Boulenger. 1619. In-8.

Poème sur l'heureux mariage du Sérénissime Prince Victor-Amédée de Savoye avec Madame Christine, sœur du Roy. Paris. Sébast. Cramoisy. 1619. Petit in-4 de 18 p.

Recueil des vers de M. de Marbeuf, Chevalier, sieur de Sahurs. A Rouen. David du Petit Val. 1628. In-8 de 3 ff. lim., comprenant le titre et l'avis au lecteur, p. 1 à 252 (p. 1 à 223 vers français, p. 225 à 252 vers latins).

(1) Dans l'édition des Poésies de Malleville. 1649. In-4, cette épigramme a pour titre : Sur une statue d'Ariadne. On y trouve deux epig. sur la statue de Cochet qui ne sont pas dans les Nouvelles Muses de 1633.

(2) L'édition de 1649 donne des variantes importantes

(3) Cet ouvrage n'a pas été connu de Goujet.

Le portrait de l'homme d'Etat. Ode. Paris. Jean Camusat. 1633. In-4. Cette ode est la seule pièce qui ait été reproduite dans les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635, on la rencontre dans le Sacrifice des Muses au Grand Cardinal de Richelieu. Paris. 1635. (Voir p. 88).

Appréciation littéraire. — Marbeuf est un des poètes originaux du XVII^e siècle. Viollet-le-Duc lui trouve quelque verve, et il ajoute : « c'est aussi trop brutal et anti-poétique », mais ce critique amateur ne se montrerait peut-être pas aussi sévère s'il avait à formuler aujourd'hui une opinion sur le talent de Marbeuf, en se plaçant au même point de vue.

SACRIFICE DES MUSES, 1635. Le portrait de l'homme d'Etat. Ode. *Par un effort que la nature*

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 166. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XXXIII.

MARCHANT

Nous n'avons rencontré aucun renseignement sur Marchant.

MUSES EN DEUIL, 1620. Consolation au fidèle Cléante sur la mort de l'incomparable Alcinde. *Quoy, Cléante, faut-il que ton mal déplorable*

MARESCHAL (A.).

Antoine Mareschal, avocat au Parlement de Paris, auteur dramatique, a laissé 9 pièces publiées de 1631 à 1646 dont la liste est donnée par la Bibl. du Théâtre français de La Vallière. T. II.

A la suite de la Généreuse Allemande ou le Triomphe de l'amour, tragi-comédie en deux journées. Paris. Pierre Rocolet. 1631, se trouvent les « Autres œuvres poétiques du sieur Mareschal ». Paris. Rocolet. 1630. In-8.

Le Recueil des plus beaux vers de 1627 renferme 17 pièces de Mareschal qui n'ont pas été reproduites dans l'édition du même Recueil de 1630 :

RECUEIL DE 1627.	Sonnet.	<i>Affranchy des appas où tu séduis nostre dgr</i>
Id.	Vénus à M ^{me} la Duchesse de Chevreuse. Sonnet.	<i>Beau feu des grands esprits, si cruel et si doux</i>
Id.	D'une demoiselle prisonnière, à M. D. F. prisonnier aussi. Sonnet.	<i>Ce courage de Mars, par un coup envieux</i>

RECUEIL DE 1627.	Ode.	<i>Cette belle Reine des Ames</i>
Id.	A M ^{me} la première Présidente sur le même sujet. Sonnet.	<i>Chef-d'œuvre de Nature, ornement de cet âge</i>
Id.	Pour mettre devant le Romain d'Albanie et de Sicile. Stances.	<i>Du Bail, quand je ly cet ouvrage</i>
Id.	Chanson.	<i>Enfin je meurs, et mon inutile sort</i>
Id.	Le Soleil au Roy pour le festin de l'alliance de France et d'Angleterre. Sonnet.	<i>Grand Roy, Prince fameux, fils aîné de la Terre</i>
Id.	Junon, accompagnée de Henry le Grand. A la Reine Mère. Sonnet.	<i>Jalouse jusqu'icy, n'estimant que personne</i>
Id.	Stances.	<i>Les plus beaux yeux de l'Univers</i>
Id.	Stances.	<i>Phyllis d'un libre effort fait aux hommes la guerre</i>
Id.	Stances, à Phyllis rendue religieuse.	<i>Phyllis d'un sort délicieux</i>
Id.	A Mgr le duc de Chevreuse, sur son voyage d'Angleterre. Ode.	<i>Prince, l'estonnement des Cieux</i>
Id.	Elégie.	<i>Que la douleur est forte en un ferme courage</i>
Id.	Sur une disgrâce auprès de M. le Premier Président. Ode.	<i>Que le Ciel nous semble contraire</i>
Id.	Pour les Estreines à Mademoiselle A., sur la guérison de son Mary. Ode.	<i>Rare exemple de chasteté</i>
Id.	La France, à Mgr le Premier Président, sur son mariage. Sonnet.	<i>Soustien de ma grandeur, en qui je me repose</i>

A consulter : Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. — Cat. Soleinne.

MARIÉ (S.).

Simon Marié était vicaire de Chécy.

REC. SUR LA PUCELLE, 1613. Qu'il ne faut pas d'inscription pour le tableau de la Pucelle. *Ceste table muette enseigne à tout le monde*

MARTINEAU.

Martineau (Pr. (?) de Saint-Gilles) était avocat au Parlement.

SCÉVOLAE SAMMARTHANI
TUMULUS, 1630.

Trois fleurs envoyées à M. C. Cotereau, président
au Siège présidial de
Tours, pour le tombeau
du grand Scévole de
Sainte-Marthe. *Cependant mon César que tu tiens la balance*

MATHIEU (P.).

Pierre Mathieu ou Matthieu, poète et historien, né le 10 décembre 1563 à Pesme (Franche-Comté), mort le 12 octobre 1621.

Nous renvoyons pour sa vie et la liste de ses ouvrages aux Mémoires de Nicéron. T. XXVI.

Ses œuvres poétiques comprennent :

Stances sur l'heureuse publication de la Paix et de la Sainte-Union. Lyon. 1589. In-8.

Tablettes de la vie et de la mort (les deux premières centuries). Lyon. 1610. In-16 obl
— Autres éditions. 1611. — Paris. 1612, 1629, etc.

Histoire de la mort déplorable du Roy Henry le Grand. Ensemble un poème, un panégyrique et une oraison funèbre dressées à sa mémoire. Paris. 1611. In-folio.

Quant à ses tragédies, en voici la liste complète :

Esther. Tragédie en V actes. Lyon. Jean Stratius. 1585. In-12.

Pastorale à deux personnages, représentée à Verceil en 1585. Elle se trouve à la suite de la tragédie d'Esther.

Vasthi. Tragédie en V actes, Lyon. Benoit Rigaud. 1589. In-12.

Aman. Id. Id. 1589. Id.

Clytemnestre. Id. 1589. Id.

La Guisiade. Tragédie nouvelle en vers. Lyon. 1589, s. n. d'imprimeur (la 3^e édit. est la plus complète).

M. P. Lacroix dans le Cat. Soleinne, a donné à P. Mathieu, une tragédie en 4 actes :

La Magicienne estrangère. Rouen. David Geuffroy et Jacques Besongne. 1617. (in-8 de 32 p.), qui était attribuée par De Lérès, dans son Dict. des Théâtres, à Pierre de Sainte-Marthe. Cette pièce a paru sous deux autres titres :

Tragédie de la Marquise d'Ancre ou la Magicienne estrangère, etc. Paris s. d. In-8 de 32 p.

et :

Histoire recueillie de tout ce qui s'est passé tant en la mort du Marquis d'Ancre, etc. A Moulins. 1618. In-8. de 32 p.

Il est possible que M. P. Lacroix ait raison pour la Magicienne étrangère, mais il a dû se tromper en mettant au compte de Mathieu :

La Rocheloise, trag. (4 actes, en vers) où se voit les heureux succez et glorieuses victoires du roy très chrestien Louys XIII, depuis l'advènement de sa Majesté à la Couronne de France, jusqu'à présent. Par P. M. — Troyes. Jean Jacquard, jouxte la copie imprimée à Rouen. 1629. In-8 de 22 p.

En effet, Pierre Mathieu était mort en 1621, c'est-à-dire bien avant le siège de La Rochelle.

Enfin le Supplément du Manuel du Libraire de Brunet indique comme étant de Mathieu les :

Tablettes ou quatrains de la vie et de la mort. Poitiers. Jean de Marnet. s. d. (*vers 1550*), alors que Mathieu était né en 1563.

Mathieu a donc eu cette bonne fortune de se voir adjuger la paternité d'un ouvrage paru avant sa naissance et celle d'un autre composé après sa mort !

PARNASSE (2^e vol.), 1607. La mort de François de La Guiche, fils de M. de La Guiche, gouverneur de Lyon. *Tu quittes donc Lyon, comme une terre estrange*

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XII, p. 280. — Nicéron : Mémoires. T. XXVI, p. 228. — Parfait : Histoire du Théâtre français. — Lelong (le P.) : Bibl. historique. — Sorel : Bibl. française. — Moréri : Dict. historique. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Cat. Soleinne. T. III, p. 296. N^{os} 3,730, 3,731, 3,732. — Nouvelle biographie universelle. T. XXXIV.

MAYNARD (F.).

François Maynard ou plutôt de Maynard (1), né à Toulouse en 1582, mort à Saint-Céré le 28 Décembre 1646, âgé de 64 ans. Il fut dans sa jeunesse secrétaire de la Reine Marguerite, ensuite président au Présidial d'Aurillac vers 1614, puis membre de l'Académie française et enfin Conseiller d'Etat.

Nous renvoyons, pour l'histoire de sa vie, à l'étude de MM. Durand-Lapie et F. Lachèvre : Deux homonymes du XVII^e siècle. François Maynard, président au Présidial d'Aurillac membre de l'Académie française, et François Ménard, avocat à la Cour de Parlement de Toulouse, et au Présidial de Nîmes.

(1, Voir le T. II, pour les pièces nouvelles de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

François Maynard est le poète qui a apporté la plus forte contribution aux recueils collectifs de son temps. La période de 1607 à 1635 a été particulièrement favorisée :

6 pièces dans le Parnasse (1 ^{er} vol.).	Mathieu Guillemot.	1607.
3 — deux n. s. Id. (2 ^e vol.).	Id.	1607.
32 — dans les Délices.	Toussaint du Bray.	1615.
103 — dans le Recueil des plus beaux vers.	Id.	1627.
62(1) — Id.	Id.	1630.
3 — dans les Nouvelles Muses.	Robert Bertault.	1633.

Ainsi Maynard figure pour 209 pièces dans les recueils publiés jusqu'en 1635 et sur ces 209 pièces, 143 n'ont pas été reproduites dans la seule édition de ses Œuvres poétiques donnée par lui-même en 1646 qui en contient en tout 268. Parmi les 66 pièces de ces recueils conservées par Maynard, il en est qui ont subi des modifications de forme assez importantes.

Le dernier éditeur de Maynard, M. Gaston Garrisson a malheureusement négligé ces éditions originales qui lui auraient fourni 50 pièces pour ainsi dire inédites : 7 des Délices de 1615, 8 du Recueil des plus beaux vers de 1627 et 35 du même recueil, éd^m de 1630. Elles sont à l'Appendice.

Si on veut avoir la liste complète des poésies de Maynard qui ont vu le jour jusqu'en 1635, il faut ajouter aux 209 pièces ci-dessus, la petite poésie qu'il a adressée à Louis de Chabans, sieur Du Maine (voir p. 140) pour ses Vers lugubres et spirituels. Paris. 1611.

Après 1635, on rencontre encore quelques poésies nouvelles de Maynard insérées dans les recueils collectifs du XVII^e siècle. (Voir T. II).

Voici maintenant la bibliographie de ses œuvres imprimées séparément :

1^o *Le Philandre de Maynard*, Tournon, chez Claude Michel. 1619. In-12; autres éditions :

Lyon. Claude Chasteliard. 1620. In-12, 132 p.

Lyon. Simon Rigaud. 1620. In-12, 142 p.

Paris. Mathurin Hénault. 1623. In-12.

Genève. Gay et fils. 1867, édition Prosper Blanchemain.

2^o *Pièces nouvelles de Monsieur de Maynard*. A Tolose, par Arnaud Colomiez, imprimeur ordinaire du Roy et de l'Université, 1638. In-16 de 56 pages.

Ce petit volume donné par un ami de Maynard, alors que le poète était à Paris, et sans son autorisation, contient 34 épigrammes dont une de M. le Comte de Cl., et une ode à Flotte. Sur ces 34 épigrammes, 26 seulement et l'ode à Flotte sont dans les Œuvres de Maynard, (1646) ; 2 ont été oubliées par M. Garrisson.

(1) Y compris l'ode au duc de Savoye qui ne se trouve que dans un très petit nombre d'exemplaires.

Cette édition a été réimprimée à Paris. André Soubron, 1639. In-12.

3° *Les Œuvres de Maynard*, à Paris, chez Augustin Courbé, dans la petite salle du Palais, à la Palme, 1646. avec privilège du Roy. In-4, portrait, 13 ff. liminaires y compris le titre et 384 pages (le ff. 57-58 est double). Le privilège est daté du 15 janvier et l'achevé d'imprimer du 15 juin 1646.

Certains exemplaires ont une dédicace au Chancelier Seguier, d'autres au cardinal Mazarin ; même variété dans les pièces liminaires, soit une épître de Scarron ou de Bois-Robert.

Cette édition, qui est la seule reconnue par Maynard, n'est qu'un choix de ses poésies revues et corrigées. On y trouve, en dehors de l'épître de Scarron ou de Bois-Robert, 1 sonnet de Tristan et 3 pièces latines, plus 268 pièces de Maynard, dont 175 pièces nouvelles et 93 publiées antérieurement.

M. Prosper Blanchemain a réimprimé cette édition, en 1864, chez Gay et fils. Genève. In-12.

En résumé, sur les 419 pièces (1) (y compris l'ode au duc de Savoye) imprimées du vivant de Maynard (mais sans compter les 17 du Parnasse satirique et du Cabinet satirique), les Œuvres de 1646 en renferment 268, restent 151 (2) qui ont été écartées par le poète.

4° *Les Lettres du Président Maynard*. A Paris, chez Toussaint Quinet. 1652. In-4, portrait, 11 ff. liminaires comprenant le titre et 873 pages.

Le privilège est du 3 septembre 1651 et l'achevé d'imprimer du 26 février 1652. L'ouvrage est précédé de 4 pièces liminaires signées de Racan, Scarron, Tristan l'Hermitte et G. Colletet.

5° *Priapées de Maynard*, publiées pour la première fois d'après les manuscrits et suivies de quelques pièces analogues du même auteur, extraites de différents recueils. Free-town. Imprimerie de la Bibliomaniac Society. 1864. In-12.

Ce petit volume a été tiré à 100 exemplaires et on y rencontre en sus des pièces déjà publiées, 51 priapées nouvelles.

6° *Poésies diverses de François de Maynard, non recueillies dans le volume de ses Œuvres publié en 1646 et vers inédits du même auteur publiés et annotés par Prosper Blanchemain*. Genève, chez J. Gay et fils, éditeurs. 1867. In-12.

(1) Pièces des recueils collectifs publiés jusqu'en 1635	209
La petite pièce des vers lugubres et spirituels de L. de Chabans	1
Pièces nouvelles de 1638.	34
Edition de 1646	175
	419
(2) 143 pièces des recueils collectifs publiés jusqu'en 1635.	
1 du recueil de L. de Chabans.	
7 des Pièces nouvelles de 1638.	

Tiré à 100 exemplaires. Cette édition n'offre que 10 pièces qui soient réellement inédites sur lesquelles 7 ont été oubliées par M. G. Garrisson.

7° *Œuvres poétiques de François de Maynard*, publiées avec notices et notes par Gaston Garrisson. Paris. Alphonse Lemerre, 1885-1888, 3 vol. In-12.

Le premier volume reproduit les Œuvres de François Ménard, dédiées à Mgr le marquis d'Ancre. A Paris, chez François Jacquin, 1613, avec privilège du Roy.—Il ne s'agit pas ici, contrairement à l'opinion de M. G. Garrisson, des premières œuvres de Maynard, mais bien des poésies d'un homonyme. En effet, il est impossible, dans les pièces de ce volume écrites par un disciple de Ronsard, de reconnaître l'auteur des stances publiées en 1607 et 1615 qui, d'ailleurs, n'y figurent pas.

Le second volume reproduit le « Philandre » d'après le texte de l'édition de Paris, 1623, les pièces semées par Maynard dans divers recueils contemporains, les pièces nouvelles de 1638, non réimprimées en 1646 et celles publiées après la mort de Maynard. Mais M. Garrisson ne s'est pas préoccupé de remonter aux éditions originales, ce qui lui a fait omettre un assez grand nombre de poésies.

Enfin M. Garrisson attribue à Maynard la préface et une petite pièce liminaire de la « Muse naissante du petit de Beauchasteau, » qui est certainement de 1655 ou 1656, alors que le poète était mort en 1646, soit neuf ou dix ans auparavant.

Le troisième volume reproduit l'édition de 1646 et des pièces inédites dont quelques-unes avaient paru dans le « Recueil des plus beaux vers » de 1630.

Appréciations littéraires. — « Dans cette dédicace (la dédicace des Œuvres de 1646), Maynard s'excuse sur son âge (avec un peu d'affectation) du ton suranné qu'on trouvera, dit-il, dans ses écrits « Notre langue a reçu tant de nouveaux ornements et a été mise dans des justesses si régulières depuis que l'âge m'a rendu incapable d'apprendre que ma façon d'écrire est de celles qui méritent plutôt excuse que louange. » A moins qu'il n'entrât beaucoup d'ironie dans cette humilité, Maynard se maltraite à tort. Du moins, si les modes de la veille sont surannées au goût du jour, celles du siècle passé se rajeunissent parfois dans le siècle suivant ; et c'est ici le cas pour Maynard. En admettant qu'il eût un peu vieilli pour son temps, je trouve qu'il n'a pas vieilli du tout au goût du nôtre ; sa langue élégante et sobre, un peu sèche, mais bien française, n'a pas pris une ride depuis deux cent cinquante ans, comme ces visages qui n'avaient pas beaucoup de fraîcheur dans l'adolescence, mais qui, en récompense, ne sont jamais décrépits. » (Petit de Julleville).

« Malherbe a montré peu de goût, pour une fois, en déclarant que Maynard était peu doué pour l'épigramme parce qu'il lui manquait la pointe. C'est à l'épigramme que Maynard réussit le mieux. Il en a d'amusantes et de divertissantes par l'imprévu.... Il en a de sournoises, prolongées, insistantes, qui enfoncent le trait, puis le poussent plus loin, puis le retournent, très joliment cruelles. Il en a qui sont des *portraits* et la mode du portrait, qui sera si universelle, si prolongée jusqu'au grand éclat de La

Bruyère, peut être considérée comme étant de lui. Un nouvelliste, un magistrat de province, une vieille prétentieuse, voilà les caractères que l'on trouve, assez lestement enlevés, dans ses petits vers.

« Ses odes ont quelque chose de l'ampleur et du ton de Malherbe, mais rien de son mouvement. Elles sont très froides. Il a laissé quelques belles élégies.....

« Cet élève de Malherbe avait un peu de ce qui manquait à Malherbe, malice spirituelle et sensibilité amoureuse, et rien de ce qui constituait le génie supérieur de Malherbe. » (E. Faguet. Hist. de la littérature française).

Les pièces marquées d'un astérisque figurent dans les Œuvres poétiques de Maynard, édition de 1646.

RECUEIL DE 1627.	Stances.	<i>Adorable princesse (*)</i>
Id.	Epigramme.	<i>Alix n'a plus rien qui me touche (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Allons pour la dernière fois</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>Anthoine feint d'être malade (n. s.)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Tombeau de deux bossus.	<i>A pleines mains verse roses et lis</i>
RECUEIL DE 1630.	Epigramme.	<i>Approche, garçon, mon amy (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sonnet.	<i>A quoy sert, dites-moy, la Royale Fabrique</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme. (1).	<i>Assis au bord d'une fontaine (*)</i>
Id.	Id.	<i>Acsouvissons notre envie</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sonnet.	<i>Auprès du grand Henry, de qui les destinées</i>
RECUEIL DE 1627.	Le soldat. Ode.	<i>A voir l'orgueil de vos moustaches</i>
Id.	Ode.	<i>Beauté digne d'un empire</i>
Id.	Epigramme.	<i>Beauté dont je me ris quand on dit que l'Amour</i>
LES DÉLICES, 1615.	Aux dames. Stances.	<i>Beautez plus divines qu'humaines</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances (pour un ballet).	<i>Beautez pour qui le Ciel n'a Dieu qui ne se plaise</i>
LES DÉLICES, 1615.	Epigramme.	<i>Belle dont les yeux m'ont vaincu</i>
RECUEIL DE 1630.	Chanson de ballet.	<i>Bergères, les merveilles (*)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Chanson.	<i>Bien que vos yeux brûlent mon ame</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Blaise dont jadis le crédit (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Ça Maresse, le verre en main (*)</i>
NOUVELLES MUSES, 1633.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Ode.	<i>Ça Muse, prends ta bonne lyre</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Catherine ne me plait point (*)</i>
Id.	Id.	<i>Ce funeste sépulcre enserre</i>
LES DÉLICES, 1615.	A M. le Comte d'Ayen. Epigramme.	<i>Ce jour que l'an se renouvelle (*)</i>

(1) Amitho assis au bord d'une fontaine, dans 1646.

RECUEIL DE 1630.	A Mgr le Prince. Stances.	<i>Celui qui vit comme moy</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sonnet.	<i>Ce pouvoir infini par qui tout se gouverne</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Ce roy des fous mélancoliques (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	A M. de Malherbe. Sonnet.	<i>C'est avecques tant d'art, Malherbe que tu ranges</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme (1).	<i>C'est vainement que je te vante (*)</i>
Id.	Id.	<i>Charles est dans une infortune (*) (n. s.)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Id. (2).	<i>Cher rossignol de qui la voix (*)</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>Cloris vit sous les dures lois (*)</i>
Id.	Id. (3).	<i>Colin a si peu de cervelle (*)</i>
RECUEIL DE 1630.	Epigramme.	<i>Colin cet homme notable (*)</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>Comte, puisque tu fais conte</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Cy-gist Alix qui par deux laquais basques</i>
Id.	Id.	<i>Cy-gist le Soleil des guerriers (*)</i>
Id. 1627	Id.	<i>Cy-gist Paul qui baissoit les yeux (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Id.	<i>Cy-gist qui faisoit le mauvais</i>
RECUEIL DE 1630.	Id.	<i>Cy-gist qui n'eut pas la puissance</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sonnet.	<i>Demeure encore au lit, belle et pompeuse aurore</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Depuis quatorze ans je dépense</i>
Id.	Id. (4).	<i>Depuis qu'une nuit éternelle (*)</i>
RECUEIL DE 1630.	Id.	<i>Des hommes à bonne cervelle</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Dès qu'un jeune valet de chambre</i>
Id.	Ode (5).	<i>Dieux, que ne souffrè-je pas (*)</i>
Id.	Epigramme.	<i>Dites-moy, petite bossue</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Docteur, de qui le nez est couvert de rubis</i>
LES DÉLICES, 1615.	Pour une absence. Stances (6).	<i>Doncques le Ciel inexorable (*)</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances.	<i>Doncques les parques obstinées</i>
Id. 1630.	Epigramme.	<i>Du Mas, que tu bergère est rare</i>
LES DÉLICES, 1615.	Id.	<i>Durant le jour, Lise n'a point</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>En ce rare traité des armes</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Est-ce caprice ou vanité (*)</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Et bien Jean la malice noire</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Plainte d'inconstance. Stances.	<i>Florize qui devez croire (n. s.)</i>

(1) Jean, c'est en vain que je te vante.

(2) Charmant rossignol dont la voix, dans 1646.

(3) Colin est un capricieux, dans 1646.

(4) Anne depuis qu'un de tes yeux, dans le Recueil de 1630 et dans 1646.

(5) Dieux, ne m'aidez-vous pas, dans 1646.

(6) Vivray-je longtemps misérable, dans 1646.

RECUEIL DE 1630.	A Orphée. Pour un ballet.	<i>Forests et vous rochers que j'ay vus tant de fois</i>
Id.	Stances.	<i>France allume tes feux de joye</i>
NOUVELLES MUSES, 1633.	Ode au Roy sur l'heureux succès de son voyage en Languedoc (1).	<i>France, ouvre ton cœur à la joye</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Grand Louys, ma façon d'escrire (*)</i>
Id. 1630.	Stances (2).	<i>Grand Prince, grand objet des histoires futures (*)</i>
Id. 1627.	Epigramme.	<i>Grand Prince, on dit que vos oreilles (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Les Amadis au Roy. Stances.	<i>Grand Prince, unique soin de Mars</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Grand Roy, qui fais ouyr partout</i>
Id.	Ode.	<i>Hélène, Oriane, Angélique (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Ode à Henry IV.	<i>Henry, la gloire des hommes</i>
Id.	Sur une des plus merveilleuses beautez de France. Stances.	<i>Honneur, tyran des beaux désirs</i>
RECUEIL DE 1630.	Stances.	<i>Huguenots, l'escume des hommes</i>
Id.	Epigramme.	<i>Hyppolyte me dit tout haut</i>
LES DÉLICES, 1615.	Id.	<i>Icy gist au teint de Mégère</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>Icy repose en paix, la paix qui n'est point morte</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Icy repose en paix, Pierre dont la hauteur</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Victoire de la constance. Stances.	<i>Il est temps que l'amour d'une belle couronne</i>
Id.	Regrets d'une grande dame sur la mort de son serviteur.	<i>Il faut que par mes cris je rompe mon silence</i>
RECUEIL DE 1627.	Cléon à la mort de sa fille (3).	<i>Il ne faut pas que le soleil espère (*)</i>
Id.	Epigramme.	<i>Il n'est homme en l'Univers (*)</i>
Id.	Id.	<i>Jamais les astres n'ont tâché</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Jan puisqu'il plait à l'envie (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Epigramme pour un jaloux.	<i>Jan tant que vous avez permis</i>
RECUEIL DE 1627.	Ode (4).	<i>J'avois dit que le chien céleste (*)</i>
Id.	Id.	<i>J'avoy bien dit que tes appas</i>
Id.	Epigramme.	<i>J'ay tort vraiment que je n'accoste</i>

(1) Cette ode commence dans le Parnasse royal, 1635 : « Ouvrons nos cœurs à la joye, » et il en a été donné un fragment dans le Sacrifice des Muses, 1635 : « Richelieu, ce rare Monarque. »

(2) Grand Héros, grand objet des histoires naissantes, dans 1646.

(3) L'astre du jour a beau sortir de l'onde, dans 1646.

(4) Pégase n'a point de mérite, dans le Recueil de 1630, et dans 1646.

RECUEIL DE 1627.	Epigramme (1).	<i>Jeanne la nature est lasse (*) (n. s.)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Jeanne ta mine et tes discours</i>
Id.	Id.	<i>(Voir aussi Jan). Jean qui dans ce tombeau repose [entre les morts (*)]</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Jean tu m'appelles effronté (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Je confesse que Catherine</i>
Id.	Id.	<i>Je crains que cette saison (*)</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Je déteste le nœud fatal (*)</i>
Id.	Id.	<i>Je devine pourquoi l'envie</i>
Id.	Ode (2).	<i>Je n'avois pas deviné (*) (n. s.)</i>
Id. 1630.	Epigramme.	<i>Je ne puis deviner pourquoi</i>
Id. 1627.	Chanson.	<i>Je ne puis souffrir les esprits (*)</i>
Id. 1630.	Epigramme.	<i>Je n'eus jamais le courage assez haut</i>
LES DÉLICES, 1615.	Tombeau de M. le Chevalier de Guise. Epigramme	<i>J'estime à nulle autre seconde</i>
RECUEIL DE 1630.	Epigramme.	<i>Je suis esclave de tes loix (*)</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Je suis malade et je n'ay point d'argent</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Je te hay pis que la peste</i>
Id.	Id.	<i>La France peut avec raison</i>
Id. 1627.	Id.	<i>La gloire est sur le point de rendre</i>
Id.	Ode	<i>Laisse ma naissance et mon sang</i>
LES DÉLICES, 1615.	Epigramme.	<i>L'almanac dit, que pour certain</i>
Id. 1627.	Id.	<i>L'amour est un Dieu mercenaire (*)</i>
Id.	Id.	<i>La muse avec tous ses appas (*)</i>
Id.	Id.	<i>La nuit est sur nostre hémisphère (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Le bon esprit n'est pas en lustre</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Le coq chante depuis une heure</i>
Id.	Id.	<i>Le grand ventre de la nature</i>
LES DÉLICES, 1615.	Pour une absence. Stances.	<i>L'ennuy qui depuis le moment</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Le peuple en veut à l'hérésie</i>
Id.	Id.	<i>Le roy sçait bien que la miséricorde</i>
Id.	Vers de ballet pour M. de Montmorency.	<i>Les démons qui ne peuvent rien</i>
Id.	Stances.	<i>Les soins de qui je suis la proye</i>
Id.	Id.	<i>Le temps par qui tout se consume</i>
Id.	Ode.	<i>L'Hyver à qui la glace</i>

(1) Vrayment la nature est lasse, dans le Recueil de 1630, et dans 1646.

(2) Ces antres et ces rochers, dans 1646.

LES DÉLICES, 1615.	Epigramme.	<i>L'infidélité de la belle (*)</i>
Id.	Id.	<i>Lise à qui mes désirs firent jadis hommage</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>Lise, je voy que ta finesse</i>
Id.	Id.	<i>Lise que le gain rend commune</i>
Id.	Id. (1)	<i>Lise, qui n'a comparaison ni prix (*)</i>
	Id.	<i>Lise, vos beaux jours sont finis, voir : Philis</i>
	Id.	<i>L'on ne s'attende, voir : Qu'on ne s'attende point</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Lors que ce guerrier vaincu (*)</i>
Id.	Id.	<i>Louis dont les palmes sans nombre</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Louys est un jeune lyon</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Lyse dans les eaux de ses yeux</i>
Id.	Id.	<i>Ma folie agit nuit et jour</i>
Id.	Id.	<i>Maillet qui jamais ne débite</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Ma nymphe est aujourd'huy si vaine</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Ma Philis, je suis hydropique</i>
Id.	Id.	<i>Marguerite fond tout en larmes</i>
Id. 1627.	Stances.	<i>Merveille adorable aux mortels</i>
Id.	Au Roy. Epigramme.	<i>Modérez l'ardeur qui vous porte</i>
Id. 1630.	Epigramme.	<i>Mon advis est qu'André s'en aille (*)</i>
Id. 1627.	Stances.	<i>Monarque à nul autre pareil</i>
Id.	Epigramme.	<i>Mon grand Duc, il faut que l'on croye</i>
Id.	Id.	<i>Monsieur qui portez un mortier</i>
Id.	Id.	<i>Montauban, il ne faut pas</i>
Id.	Id.	<i>Muses j'adore vos chansons (*)</i>
Id.	Id.	<i>Muses quand Maillet vous demande (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Muses se faut-il estonner</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances.	<i>N'ay-je pas sujet de blâmer (2 fois : 1 fois signées, 1 fois non signées).</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Chanson.	<i>N'est-ce pas trop de cruauté</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Nicole est un mauvais party (*) (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>Nymphe menteuse et véritable</i>
LES DÉLICES, 1615.	Les Amadis, A M ^{me} sœur du Roy. Stances.	<i>Object de tout point accompli</i>
RECUEIL DE 1630.	Les Sibylles au Roy : Pour le ballet de la Princesse d'Espagne.	<i>O grand frère de Minerve</i>
LES DÉLICES, 1615.	Epigramme.	<i>On dit qu'une Reine de Crète</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>O que Jean est pernicieux (*)</i>

(1) Cloris, dans 1646.

RECUEIL DE 1627.	Ode.	<i>O ! que je suis étonné</i>
Id.	Epigramme.	<i>O que vous estes éblouis</i>
Id.	Chanson.	<i>Par quelle si noire licence</i>
Id.	Epigramme.	<i>Passant arrête et lis ces vers (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Paul, vous êtes le capitaine (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Pour un peintre qui s'estoit acquis de la réputation par le portraict de Diane. Epigramme.	<i>Peintre que tous les bons esprits</i>
Id.	Manifeste.	<i>Petits gentilshommes à lièvre (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Phyllis, ceste beauté qui vous rend adorable</i>
Id.	Epigramme.	<i>Phyllis vos beaux jours sont finis</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>Pierre égale aux plus basses herbes</i>
Id.	Id.	<i>Pierre tes importuns discours</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Sur la mort de l'excellent sculpteur Pilon. Epigr.	<i>Pilon, l'injustice des Cieux</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme (1).	<i>Plus je considère les crestes (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Plusieurs siècles ont fait leur tour (*)</i>
Id.	Id.	<i>Pourquoy perdez-vous tant de peine (*)</i>
Id.	Stances.	<i>Princesse dont les soins qui pénètrent partout</i>
NOUVELLES MUSES, 1633.	A M. de Bautru, introducteur des ambassadeurs.	<i>Puissant esprit dont le mérite (n. s.)</i>
RECUEIL DE 1627.	Ode.	<i>Puissant protecteur de mes vers</i>
Id. 1630.	Epigramme.	<i>Quand cette fosse fut ouverte (*)</i>
Id.	Id.	<i>Quand Jean vit que sa femme alloit passer les</i> [bornes]
Id. 1627.	Id.	<i>Quand pour chercher l'astre qui donne</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Qu'as-tu fait de la raison</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Assurance de fermeté. Stances.	<i>Que la fin de ce jour soit la fin de ma vie (n. s.)</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances.	<i>Quel démon tyran de nos joies</i>
Id.	Epigramme (2).	<i>Quelle injure est-ce qui t'a mis (*)</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Que Lucrèce eut grand tort de suivre</i>
Id.	Balet : pour un Maistre de Camp à une Princesse.	<i>Que ma vanité seroit grande</i>
Id. 1627.	Epigramme.	<i>Que ton front est coupé de rides</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Quintaine de ces paladins</i>
Id.	Id.	<i>Quitte , , , ou inées</i>

(1) Quelque effort que le Soleil face, dans 1646.

(2) Quel démon est-ce qui t'a mis, dans 1646.

PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances.	<i>Qu'on ne s'attende point de voir jamais finir</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Racan, Parnasse m'importune (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Pour un mauvais poète de qui une Punaise estoit maistresse.	<i>Rimeur à l'esprit de travers</i>
RECUEIL DE 1630.	Epigramme.	<i>Rimeur, tu me dis que l'excez (*)</i>
Id.	Id.	<i>Robin croit que Jeanne mérite (*)</i>
Id.	Id.	<i>Rochelle, vos enfans ont tort</i>
LES DÉLICES, 1615.	Sonnet.	<i>Rochers, par qui ce bois est si fort solitaire</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme.	<i>Sans doute, en vos mains on a mis</i>
Id. 1630.	Pour le Quinola. A un bal- let.	<i>Sans intéresser le dessein</i>
Id.	Epigramme.	<i>S'il est vray, belle Pasithée</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Si Montauban aux pieds de vos courroux</i>
Id. 1630.	Pour un ballet de fous. Epigramme.	<i>Si tost que je vous eus choisie</i>
Id.	Epigramme.	<i>Si vos blasmes piquants et faux (*)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Stances.	<i>Soleil de l'Univers, Reyne dont le mérite</i>
RECUEIL DE 1630.	Epigramme.	<i>Sors de la poudre qui te couvre (*)</i>
Id. 1627.	Stances.	<i>Tandis qu'un vain espoir flatte vos infortunes</i>
Id.	Epigramme.	<i>Tes lèvres ont perdu leurs roses</i>
Id.	Id.	<i>Tes yeux investis de cire (*) (n. s.)</i>
Id.	Id.	<i>Tes yeux ne seront plus mes rois</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Ton amour est une aventure</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Ton esprit jaloux est si prompt</i>
Id.	Id.	<i>Ton ombre n'est jamais lassée</i>
Id. 1630.	Ode au duc de Savoye.	<i>Tout beau, vieux tyran de Savoye</i>
Id. 1627.	Epigramme.	<i>Trompeur dont la sale avarice</i>
Id.	Id.	<i>Tu fais des banquets tous les jours (*)</i>
Id.	Id.	<i>Tu veux qu'on t'ayme constamment</i>
Id. 1630.	Id.	<i>Une humeur triste me domine</i>
Id. 1627.	Id.	<i>Un rare escrivain comme toy (*)</i>
Id.	Id.	<i>Va, mon livret, et que rien ne t'arreste</i>
Id.	Ode.	<i>Visage de démoniaque</i>
Id.	Epigramme.	<i>Vostre noblesse est mince</i>
Id.	Id.	<i>Voy-tu cette donzelle altièr (*)</i>

A consulter : Faguet : Revue des Cours. 15-22-29 Novembre. 6 Déc. 1894. — Petit de Julleville : Histoire de la langue et de la littérature française. T. IV. p. 20. — Paul Durand-Lapie et Frédéric Lachèvre : Deux homonymes du XVII^e siècle : François Maynard, prési-

dent au Présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française et François Ménard, avocat à la Cour de Parlement de Toulouse et au Présidial de Nîmes. Etude suivie d'une notice bibliographique et de 76 pièces omises dans l'édition des œuvres poétiques de Maynard donnée par M. Garrisson (1885-1888). Paris. Honoré Champion. 9, quai Voltaire. 1899.

MERCIER.

Les biographies sont muettes sur Mercier.

MUSES EN DEUIL, 1620. Consolation à Cléante sur la mort de sa belle Alcinde. *Cléante, estimois-tu seul de tant que nous sommes*

MÉZIRIAC (de).

Claude-Gaspard Bachet, sieur de Méziriac⁽¹⁾, né à Bourg en Bresse le 9 Octobre 1581, mort le 26 Février 1638, poète, mathématicien, traducteur, membre de l'Académie française. Ses poésies latines et italiennes sont plus remarquables que ses poésies françaises :

Chansons dévotes et saintes sur toutes les principales festes de l'année et sur divers autres subjects, composées nouvellement par Guillaume et Claude Gaspard Bachet frères. Dijon. Claude Guyot. 1615. Petit in-8 (et Lyon, 1618, in-12).

Les Epistres d'Ovide, traduites en vers François avec des commentaires fort curieux. Première partie. A Bourg en Bresse. Par Jean Tainturier. 1626. In-8 de 8 ff. et 1014 p.

La Bibliothèque Nationale possède son commentaire sur Apollodore.

Nous renvoyons pour ses autres ouvrages imprimés et inédits aux Mémoires de Nicéron et à la Notice de R. Kerviler.

Appréciation littéraire. — « Les vers français de Bachet de Méziriac qui faisaient sa réputation de son vivant sont lourds et sans grâce, mais comme humaniste et comme érudit, sa valeur ne fut pas moindre que comme mathématicien. » (Paul Tannery).

Les poésies diverses de Méziriac (87) ne se trouvent que dans les recueils collectifs publiés de 1620 à 1635, elles n'ont pas été réimprimées, sauf les épîtres d'Ovide.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur le trespas du Cardinal Du Perron.	<i>Ah! vraiment, ce n'est pas sans sujet légitime</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances.	<i>Aimables fleurs, agréable verdure</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Epistre de Didon à Enée, imitée d'Ovide.	<i>Ainsi le Cygne au bord du fleuve de Méandre</i>
Id.	Sonnet.	<i>Amour, où prit-il l'or tiré subtilement</i>

(1) Voir le T. II, pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Amour, pendant que d'une main trop prompte</i>
Id.	Id.	<i>Apollon, si les vœux tu daignes exaucer</i>
Id.	Sonnet.	<i>A quel sujet, Vénus, contre moy courroucée</i>
Id.	Au père de sainte Barbe renfermant sa fille dans une tour. Sonnet.	<i>A quoy dans ceste Tour, enclorre vainement</i>
Id.	Epitaphe de feu M. le Marquis de la Varenne, inhumé à La Flèche, auprès du cœur du feu Roy Henry le Grand. Sonnet.	<i>Arreste icy, passant, et tu pourras apprendre</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epistre.	<i>A toy, son cher époux, qu'une lente paresse</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Au conclave des Dieux, Jupiter ordonna</i>
Id.	Id.	<i>Belle, je le vois bien, c'est en vain que je pense</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Id.	<i>Blessé d'un coup mortel avant que d'expirer</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A M. Blondeau, Conseiller du Roy au Parlement de Bourgogne. Sonnet.	<i>Blondeau, c'est trop servir la cruelle Déesse</i>
Id.	Sonnet.	<i>Ce jour que le Sauveur sort de la froide lame</i>
Id.	Ode imitée d'un ancien auteur.	<i>Ce n'est pas, hommes insenséz</i>
Id.	Sonnet.	<i>Cruellement navré prest à franchir le pas</i>
Id.	Id.	<i>D'autant qu'aux cheveux d'or, inconstante Rosine</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	A Cléante (1) sur la mort de son Alcinde. Sonnet.	<i>Depuis que ton Alcinde en devançant tes pas</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Desjà le Rossignol sa plainte dégoisant</i>
Id.	Des Saints Innocens. Sonnet.	<i>Détestable tyran, Cannibale inhumain</i>
Id.	Epistre de Phillis à Demophon, imitée d'Ovide.	<i>De toy, Demophon et de ta longue absence</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Paraphr. des 7 Ps.	<i>Du gouffre profond de misère</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>En vain, tu crois (Amour) que mon esprit s'entame</i>
Id.	Sonnet.	<i>Es bois où crut jadis la folle Antiquité</i>
Id.	Id.	<i>Eschappé de l'horreur d'un périlleux naufrage</i>
Id.	Sur un Agnus Dei, fait en cœur. Sonnet.	<i>Est-ce de la façon (cher objet de ma peine)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Paraphr. des 7 Ps.	<i>Exauce-moy, Seigneur, escoute ma prière</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur les misères de ce temps. A la France.	<i>France, tu porteras le péché de tes pères</i>
Id.	Sur les Ilétrisseures de Saint François. Sonnet.	<i>François ravy d'omour ne suit point seulement</i>

(1) Brun (de Dôle).

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Dialogue entre l'Amant et l'Amour.	<i>Fuyons, Amour, ce tyran de nos âmes</i>
Id.	De la visitation. Sonnet.	<i>Grosse du fruit Divin, la Vierge sans second</i>
Id.	Imitation de l'ode d'Horace Eheu fugaces !	<i>Hélas, les ans fuitifs, s'escoulent sans ressource</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Paraphr. des 7 Ps.	<i>Heureuses les âmes bien nées</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>J'ay supplié l'Amour, bien qu'il n'en fusse cas</i>
Id.	Id.	<i>Je ne m'estonne pas si l'esclat radieux</i>
Id.	Chanson.	<i>Je ne veux plus, belle inhumaine</i>
Id.	Sonnet.	<i>Je voudrois estre Argus éclairé de cent yeux</i>
Id.	Id.	<i>Jupiter, si jadis tu punis le cocher</i>
Id.	De l'Assomption de Nostre Dame. Sonnet.	<i>La Vierge qui conceut aux paroles de l'Ange</i>
Id.	Sur le mariage de M. de Termes. Sonnet.	<i>Lors que Mars entendit qu'une rare beauté</i>
Id.	Sonnet à la glorieuse Vierge.	<i>Muse qui sur le mont à la croupe jumelle</i>
Id.	Sonnet.	<i>Nature en quel endroit eut-elle le soucy</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Paraphr. des 7 Ps.	<i>Ne me vient point reprendre, ô Seigneur débon-</i> [naire
Id.	Id.	<i>Ne veuille point, Seigneur, en ton ire mortelle</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Non, le Sommeil n'est point de la Mort allié</i>
Id.	Invocation à saint Jean l'Apostre. Sonnet.	<i>O de tous les humains, seul digne de porter</i>
Id.	De l'Ascension. Sonnet.	<i>Ouvrez, (Prince du Ciel) les portes éternelles</i>
Id.	Sonnet.	<i>Pardonnez-moy, Philis, certes je proposay</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Paraphr. des 7 Ps.	<i>Par ta clémence, ô Dieu je te conjure</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	De l'agonie de N. S. au jardin des Olives. Sonnet.	<i>Pendant que le Sauveur de la charge infinie</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Au père de sainte Barbe, frappé de la foudre, après qu'il ent tué sa fille. Sonnet.	<i>Père dénaturé, monstre prodigieux</i>
Id.	Sonnet.	<i>Peuples qui cheminant d'un pas contraire à nous</i>
Id.	Id.	<i>Picquer sans aiguillon et retenir sans frein</i>
Id.	Id.	<i>Puisque l'Amour en vain d'espérance m'alaiete</i>
Id.	Id.	<i>Quand j'approche de vous, ô Beauté non pareille</i>
Id.	De la naissance de N. S. Sonnet.	<i>Quand le Sauveur nasquit, et d'une Vierge pure</i>
Id.	De l'Annonciation. Sonnet.	<i>Quand l'heureux messenger qui portoit la nouvelle</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quand Nature forma d'un art industriel</i>

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Du couronnement d'espines. Sonnet.	<i>Quand on vit du Seigneur le chef outre-percé.</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quand vos beaux yeux serains me redonnent le jour</i>
Id.	Les amans de Rosine. Sonnet.	<i>Que je fus mal accort de conduire mes pas</i>
Id.	Id.	<i>Quel Astre, quel Démon, ou quel malheureux sort</i>
Id.	Sonnet.	<i>Que nul injustement ne me vienne reprendre</i>
Id.	De la Flagellation. Sonnet.	<i>Que ton âme souffrit de douleurs inhumaines</i>
Id.	De Sainct Etienne. Sonnet.	<i>Qui d'un feu si divin fut jamais embrasé</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Qu'on cesse désormais d'eslever jusqu'aux Cieux</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Rosine, avec le Ciel a grande ressemblance</i>
Id.	Id.	<i>Rosine, avecques moy pourroit parfaitement</i>
Id.	Id.	<i>Rosine, la beauté dont vous estes ornée</i>
Id.	Id.	<i>Rosine, si le Ciel vous a fait naistre rare</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Paraphr. des 7 Ps.	<i>Seigneur, oÿ ma prière et ton oreille sainte</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Si ce n'est point amour, qu'est-ce donc que je sens ?</i>
Id.	Id.	<i>Si je tais mon tourment, il n'est point adoucy</i>
Id.	Id.	<i>Si l'amour se plaist d'estre et cruel et volage</i>
Id.	Sur le martyre de saint Jean l'Apostre. Sonnet.	<i>Si le plus favory du Monarque Céleste</i>
Id.	Sonnet.	<i>Si les accens plaintifs, et les sons lamentables</i>
Id.	Sur une blessure à un œil. Sonnet.	<i>Si l'un des yeux fermé, de l'autre seulement</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Si tu brûles d'amour pour le plus digne amant</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Sous le masque trompeur d'une rare beauté</i>
Id.	Epistre d'Hypsipyle à Jason, imitée d'Ovide.	<i>Suivant le bruit commun, qui jusqu'à nous arrive</i>
Id.	Traduction de la prose du Saint Sacrement.	<i>Sus, entonne Sion, un hymne au Rédempteur</i>
Id.	De la résurrection de N. S. Sonnet.	<i>Tout tel que le Soleil ceint d'une vive flame</i>
Id.	De Sainct Sébastien. Sonnet.	<i>Tyran, quel est ton but ? à quoy vise ton ire</i>
Id.	Sonnet.	<i>Un soir que j'avois ouy mille chants de liesse</i>
Id.	Id.	<i>Vous levant si matin, vous troublez tout le monde</i>
Id.	Id.	<i>Voyant sur vostre front luyre tant de beauté</i>

A consulter : Pellisson et d'Ollivet : Hist. de l'Académie. — Moréri : Dict. historique. — Joly : Elog. de quelques auteurs français. — Guichenon : Hist. de la Bresse et du Bugey. — Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 3. — Nicéron : Mémoires. T. VI, p. 1. — Ménagiana. — René Kerviler : Claude Gaspard Bachet, seigneur de Méziriac. Paris. Dumoulin. 1880.

M. F.

Nous n'avons pu découvrir l'auteur qui s'est caché sous ces initiales.

MUSES BALLIÉES, 1599.	Elégie.	<i>Près d'un bois solitaire oyant plaindre Cynope</i>
Id.	Vers apologiques du Lecteur débonnaire contre le Médisant.	<i>Soit que plein de respect, tu recherches d'apprendre</i>

MOLIERE D'ESSERTINES.

François-Hugues de Molière d'Essertines, gentilhomme brionnais, romancier et poète, était né du mariage contracté le 31 Mai 1599 entre François II de Molière et Anne Picardet (1), fille d'un conseiller du Roi et audiencier en la grande Chambre de Bourgogne. Assassiné (2) à Paris comme le prouve les vers suivants de Saint-Amant, dans sa pièce « Les Visions », son corps fut inhumé à Briand (Essertines) le 14 Mars 1624 :

*Puis, quand il me souvient de l'horrible aventure,
Qui mit tout mon bonheur dedans la sépulture,
En y mettant Lysis, et qu'il m'est défendu
De chercher seulement le bien que j'ai perdu,*

.....
Songeant à ses escrits, je dis à tous propos :
O belle Polixène ! amante infortunée !
Tu dois bien regretter sa courte destinée,
Puisqu'une telle fin t'interdit d'espérer
Celle des longs travaux qui te font souspirer !
O précieux enfant d'une si rare plume !
Beau livre ! grand trésor, mais trop petit volume !
Ouvrage que la mort empescha de finir !

.....
Car, quoique ton autheur me vienne voir en songe,
Ou que je pense à luy comme je fais tousjours,
Mes larmes et mes cris auront un mesme cours ;
Ma pitié luy veut rendre à jamais cet hommage ;
En tous lieux ou j'tray sa vaine et pasle image.
Visible à moy tout seul, et regrettable à tous,
Me contera sa mort, me montrera ses coups,

(1) Anne Picardet est l'auteur des : Odes spirituelles sur l'air des chansons de ce temps. Paris. Seb. Huré. 1619. In-16 (2 ff. lim. y compris le titre, p. 1 à 164). Méziriac lui dédia sa traduction en français du Traité de la Tribulation, composé en italien par Cacciaguerra, imprimé chez Tainturier, à Bourg en Bresse, en 1630.

(2) Ce jeune homme fut trouvé mort dans son lit, poignardé par un sien ami, sans avoir eu un seul moment pour se reconnoître ». (Mémoires de Garasse. Paris. 1861).

*Et, m'inspirant au cœur ce que pour allégeance
Luy pourra suggérer une horrible vengeance
Contre cet assassin rempli de trahison
Qui termina ses jours en leur verte saison,
Me mettra dans les mains les plus pesantes chaines,
Les feux les plus ardens et les plus longues gesnes,
Pour en punir ce monstre, et faire un chastiment
Que l'on puisse esgaler à mon ressentiment.*

On a de lui :

1° Une tragédie intitulée Polyxène, non imprimée, mais qui fut souvent jouée à la Cour, observe de Lérís (Dict. des Théâtres), ce qui doit se conjecturer d'une épigramme de Racan :

*Belle princesse, tu te trompes
De quitter la Cour et ses pompes
Pour rendre ton désir content ;
Celui qui t'a si bien chantée
Fait qu'on ne t'y vit jamais tant
Que depuis que tu l'as quittée.*

Molière d'Essertines a fait plusieurs tragédies qui ne nous sont point parvenues.

2° Deux romans :

a) La Semaine amoureuse de Franç. de Molière, sieur d'Essertines, où par les amours d'Alcide et d'Hermize sont représentés les divers changemens de la fortune. Journée première. Paris. Toussainct du Bray. 1620. In-8 de 4 ff. liminaires, et 365 p. Le privilège est daté du 26 Février 1620.

Ce livre se termine ainsi :

« Je n'attends que le commandement de mon incomparable Reyne pour poursuivre la seconde journée qui sera aussi heureuse que celle-ci est traversée ; mais comme il est impossible de cueillir des roses sans estre picqué des espines aussi ay-je voulu relever la joye des amours que je feray réciter à Alvinie par la tristesse de ceux d'Alcide ».

b) La Polyxène de Molière. A Paris, chez Toussainct du Bray. 1623. Le permis d'imprimer est du 23 juillet 1622. In-8. C'est une imitation de l'histoire de Daphnide du célèbre roman l'Astrée d'Honoré d'Urfé. On y trouve les épisodes amoureux les plus invraisemblables, mélangés parfois de réflexions morales fort justes.

Une deuxième édition de la Polyxène parut en 1630 (le privilège est du 16 février 1630) ; une troisième en 1632, revue, corrigée et augmentée par l'auteur avant sa mort (?) chez le libraire Pomeray, 2 vol. in-8.

La Suite et conclusion de la Polyxène du sieur de Molière, *ibid.*, 2 vol., fut achevée d'imprimer le dernier décembre 1631 et en 1634. « la Vraye suite de Polyxène » différente de « la Suite et conclusion ». Paris. Ant. de Sommaville. 1634. In-8.

3° Une imitation d'Antoine de Guevarre :

Le *Mespris de la Cour*, imité de l'espagnol, de Guevarre, par Molière et dédié à Monseigneur le Cardinal de la Valette. Paris. Toussaint du Bray. 1621. In-8 de 8 ff. chif. et de 299 p., portrait.

Molière d'Essertines prétend que le désir de plaire au Cardinal de La Valette lui avait « mis la main à la plume, hors de saison et en un temps que tous ceux de sa condition l'avaient à l'espée ». Son portrait admirablement gravé, le représente comme un beau jeune homme, et, au-dessous, Jean Baudouin a écrit ces vers :

Amour ayant veu ce visage :
Il est vray, dit-il à Cypris,
Les belles et les beaux esprits
Sont par luy réduits en seruage,
Mais la douceur de ses escrits,
Les captive bien davantage.

Au verso du titre, se trouve un sonnet de Saint-Amant qui célèbre le talent poétique de son ami. Ce sonnet n'a jamais été reproduit dans les œuvres de Saint-Amant, pas même dans l'éd. de ses Œuvres complètes donnée par M. Livet en 1855.

4° Les poésies ci-après insérées dans les recueils collectifs :

Le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps. Barthélemy Ancelin. Lyon. 1618. (2° vol.) : 1 sonnet.

Le Second Livre des Délices de la poésie françoise ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps par J. Baudouin. A Paris. Toussaint du Bray. 1620. (P. 481 à 512) : 15 pièces, sonnets, odes, etc.

Les Délices de la poésie françoise ou dernier recueil des plus beaux vers de ce temps, corrigé de nouveau par ses auteurs et augmenté d'une eslite de plusieurs rares pièces non encore imprimées. A Paris. Toussaint du Bray. 1620. (P. 647 à 651) : 4 pièces : 1 sonnet et 3 petites pièces sur divers sujets.

Enfin, sept lettres de Molière d'Essertines ont été publiées dans le Recueil de lettres donné par Faret en 1634. Paris. Toussaint du Bray. 2 vol. in-8.

SEC, LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Pour une belle dame qui manquoit de discours. Ode.	<i>Ainsi vit-on Pigmalion</i>
Id.	A Madame la Comtesse de Moret.	<i>A la fin je ne veux plus croire</i>
Id.	Plaintes d'Hermize qu'on vouloit marier par force à un borgne.	<i>A quoy me forcez-vous ? hé ! que pensez vous faire</i>
Id.	Pour un Rocher.	<i>Beau rocher semblable à ma dame</i>

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Contre une dame qui avoit le visage boutonné Quatrain.	<i>Belle n'empeschez point que votre teint boutonne</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	St. A la Fontaine de Fontainebleau.	<i>C'est à vous, ô belle fontaine</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Enfin ce petit Dieu dont la trousse orgueilleuse</i>
Id.	Ode pour Philis que son mary avoit enfermée.	<i>Enfin ce Soleil dont la France</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	St. Au Chien de Monsieur, frère du Roy.	<i>Enfin le Ciel n'a pas permis</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Contre une vieille qui vouloit estre aymée.	<i>En vain, vous usez de céruse</i>
Id.	Pour Philis se trouvant mal.	<i>Le mal n'est il pas déplorable</i>
Id.	Regrets de Lysis sur le départ d'Amaranthe.	<i>Lysis voyant que son soleil</i>
PARNASSE (2 ^e) Lyon, 1618.	A M ^{lle} Méraud Sard, lyonnaise.	<i>O beaux yeux qui portez dans vos douces prunelles</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances.	<i>Pour ne sortir point de prison</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Quand je conte mes maux à vostre heureux rivage</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet pour l'accouchement de Madame d'Elbeuf.	<i>Quand neuf mois achevant leur tour</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Regrets de Clorile sur le changement de Thyrsis.	<i>Que demeurez-vous plus, souvenirs de ma gloire</i>
Id.	Sonnet pour Clorile malade.	<i>Qu'on la laisse mourir cette ingrante Clorile</i>
Id.	Sonnet.	<i>Qu'on ne me parle plus de servir Isabelle</i>
Id.	Desseins téméraires.	<i>Rien ne peut doncques ma Phillis</i>

A consulter : Les auteurs du Brionnais : François de Molière, seigneur d'Essertines, Anne Picardet sa femme et leur famille, par E. Révérend du Mesnil. Charolles. 1888. — Notice intéressante malgré quelques inexactitudes et quelques omissions; ainsi M. du Mesnil met en doute la mort tragique de François Hugues de Molière alors que les vers de Saint-Amant et les Mémoires de Garasse, qu'il ignorait d'ailleurs, l'établissent d'une façon indiscutable, etc.

MOLINIER.

Etienne Molinier, né à Toulouse, mort à Paris en 1650. D'abord avocat, puis docteur en droit civil et en droit canon, il embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Molinier est plus connu comme prédicateur que comme poète.

Nous renvoyons pour la liste de ses ouvrages en prose au supplément de Moréri, 1749, ou à la Nouvelle biographie universelle de Didot, T. XXXV.

Ses poésies ont été réunies après sa mort :

Œuvres meslées, recueillies après son décès d'entre les mains de ses amis. A Tolose. A. Colomiez. 1651. In-8.

Les recueils collectifs ne contiennent que deux pièces de Molinier dont une : Regrets sur la mort de Henri IV, ne figure pas dans ses « Œuvres meslées » :

RECUEIL SUR LA MORT DE HENRI IV, 1611.	Sur le trespas de Henry le Grand. Regrets funèbres	<i>Je commençois d'enfer la veine de mes vers</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A Mgr de Verdun sur sa promotion en l'estat de premier Président à Pa- ris. Stances.	<i>Or que de nostre bien la fortune jalouse</i>

MONDORY.

Mondory, acteur célèbre, né à Orléans vers 1580, mort en Décembre 1651. Il a composé deux jolies épigrammes sur la tragi-comédie du Trompeur Puni de Scudéry. On rencontre son nom dans le Sacrifice des Muses, et cela à cause de ses relations avec Bois-Robert, qui a même reçu un moment le surnom d'Abbé Mondory. (Voir le Ménagiana, éd. de 1725).

Mondory est-il réellement l'auteur de l'ode ci-après qui porte sa signature ou faut-il attribuer cette pièce à son ami Bois-Robert ? Il est difficile de répondre formellement à cette question, mais nous rappelons, à ce propos, que Ch. Beys a usé d'un procédé analogue avec Ragueneau le pâtissier (1) dont on lit un sonnet dans les pièces liminaires des Chevilles de Maître Adam. Paris. 1644, in-4. Ce sonnet a été revendiqué par Beys et il figure dans l'édition de ses poésies. Paris, 1652. in-4.

(1) Voici un passage extrait des « Voyages de Molière, 1646-1658 », par M. J. Claretie. (Annales politiques et littéraires, 25 Juillet 1897) :

« J'oubliais, parmi les personnages qui accompagnaient Molière, cet original de Cyprien ou François Ragueneau, sorte de Maître-Jacques de la troupe, qui, au dire de Dassoucy, cumulait trois fonctions à la fois, celles de pâtissier, de poète et de moucheur de chandelles. Ce Ragueneau avait tenu de 1640 à 1650, à Paris, rue Saint-Honoré, une boutique de petits pâtés où l'on buvait aussi bouteille. Il y avait connu nombre de gens de lettres et de rimeurs, entr'autres Charles Beys et ce bohème de Dassoucy qui venait chez Ragueneau, buvait, mangeait et payait sa consommation en sonnets ou en quatrains, en attendant qu'il y ajoutât les épigrammes. Le pauvre Ragueneau, à ce train, fut bientôt ruiné et les sergents mirent les volets à sa boutique. Ragueneau demeura un an en prison, faisant des vers à son tour, et lorsqu'il sortit, il voulut offrir son volume aux libraires. Peine perdue. « Aucun libraire n'en voulut ni aucun pâtissier qui, sur un de ses quatrains, lui fit crédit d'un pasté. » Le malheureux Ragueneau quitta donc Paris, emmenant sa femme et ses enfants, plus un âne chargé de ses détroques et de ses vers. En chemin, son bon vent lui fit rencontrer Molière qui l'enrôla, lui et sa fille, la future femme du comédien La Grange, pour le moment femme de chambre de la comédienne de Brie. Il mena donc cahin-caha, ce pauvre Ragueneau, la vie pleine de traverses des comédiens en voyage. Il moucha des chandelles et récita des vers. « Et voilà, dit Dassoucy, le destin des fous quand ils se font poètes, et le destin des poètes quand ils deviennent fous ! » Ragueneau, le pâtissier-poète, devait mourir à Lyon en 1654, et tout porte à croire qu'il avait, sur la fin de sa vie, renoncé à manier la lyre, qu'il était revenu à son premier métier, car on trouve, dans les Chevilles d'Adam Billaut, un sonnet où je lis ces vers mélancoliques adressés par le rimeur pâtissier, au menuisier poète :

SACRIFICE DES MUSES, 1635. A Mgr l'Eminentissime Cardinal de Richelieu. Ode. *Que ce duc, la gloire des hommes*

A consulter : Scudéry (de) : Apologie du Théâtre. 1639. p. 89. — Chappuzeau. Hist. du Théâtre, p. 279. — Lettre sur les Comédiens français, dans le Mercure de France, de Mars 1733. — Tristan L'Hermite : Préface de Panthée. — Saint-Evremont : Réflexions sur la tragédie française. — Ménagiana. — Michel de Marolles : Mémoires. — Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. T. V, p. 93, 103, 196. — Le Père Rapin : Réflexions sur la Poétique. — Lemazurier : Galerie historique des acteurs du Théâtre français. T. I, p. 420. — Lapierre : Les hommes illustres de l'Orléanais. T. I, p. 80.

MONFURON (de).

Jean-Nicolas Garnier de Monfuron, Abbé de Valsainte (1), né à Aix, où il est mort en 1640. M^{lle} de Scudéry dans son roman de Clélie, T. VIII, fait dire à Hésiode parlant de l'Abbé de Monfuron « qu'il aura du mérite et surtout un tour galant dans ses pensées et dans ses expressions ». En rapportant ce passage, Goujet ajoute que « c'est là, en effet, le caractère dominant de ses poésies. »

On a de Monfuron :

Recueil des vers de Monsieur de Monfuron, Abbé de Valsainte, desquels la plus grande partie n'a point encore été vue ny imprimée. Aix. Estienne David. 1632. In-8.—Ce recueil comprend trente pièces nouvelles de Monfuron, mais il en manque quatre des recueils collectifs.

Appréciation littéraire. — « Les vers de Monfuron sont tendres, plus qu'il ne conviendrait peut-être à un ecclésiastique, mais purs, élégants, gracieux et chastes autant que le sujet le comporte. » (Viollet-le-Duc).

Les premières poésies de Monfuron ont paru dans les recueils collectifs, d'abord dans le Second Livre des Délices (de J. Baudouin) 1620, puis elles ont été intercalées sur feuillets non chiffrés dans quelques exemplaires des Délices (dernier recueil) 1620, enfin on les retrouve, avec des augmentations, dans le Recueil des plus beaux vers de 1627.

*Je commence à connaître, après plus de dix ans,
Que dessous moy Pégase est un cheval qui chope ;
Je vais donc mettre en paste et perdrix et faisans...*

Nous parlons tout à l'heure de Scarron, et qui sait si l'auteur du *Roman comique* n'a pas mis en scène, en le défigurant, ce pauvre diable de François Ragueneau, lorsqu'il énumère les mésaventures et les infortunes bouffonnes du malheureux comique Ragotin, si battu et si mécontent. »

(1) Voir le T. II pour une pièce signée Monfuron insérée dans le Recueil de Sacy, V^e partie, mais elle n'est probablement pas de l'Abbé de Valsainte.

Les pièces marquées d'un astérisque figurent dans le Recueil des vers de Monfuron de 1632.

DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Angélique à mes vœux, se rend toujours con- [traire (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Angélique dont l'œil tout esprit va charmant</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Id.	<i>Angélique nous quitte, ô Dieux! quelle nouvelle(*)</i>
Id.	Id.	<i>Angélique revient, ô nouvelle agréable (*)</i>
RECUEIL DE 1627.	Sur les diverses beautés du lieu de Piedvert en Provence, terre de M. le Marquis d'Oraison. Sonnet.	<i>Arreste icy curieux (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Aussi-tost que mes yeux firent! comparaison (*)</i>
Id.	Id.	<i>Ce bel œil dont la grâce à mon esprit charmé (*)</i>
RECUEIL DE 1627.	Id.	<i>C'est en vain qu'à Phylis de mon mal j'ay parlé (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Cher objet de mes vœux, t'ut le monde confesse (*)</i>
Id.	Id.	<i>Enfin. je le cognois, j'ayme trop constamment (*)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances.	<i>Enfin je rends grâces aux Dieux (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>En vain j'ay ce bon-heur que nul autre que moy (*)</i>
Id.	Id.	<i>Esloignez-vous de moy, vaine peur dont l'absence(*)</i>
RECUEIL DE 1627.	A M. Cl. Expilly, président du Parlement de Grenoble, pour ses Œuvres. Sonnet.	<i>Expilly, c'est en vain que ma muse j'appelle (*)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances	<i>Fermés tous, ô mes yeux, suivez la destinée (*)</i>
RECUEIL DE 1627.	Sonnet.	<i>Je ne sçay si Phylis pense à quelque finesse (*)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Id.	<i>La beauté que je sers d'un amour si fidelle (*)</i>
Id.	Id.	<i>Loin des yeux d'Angélique, il n'est rien qui m'es- [craire (*)</i>
Id.	Id.	<i>Mon rival, ô malheur, par son estoignement</i>
RECUEIL DE 1627.	Sur l'inconstance de Phylis. Chanson.	<i>Mon cœur ayme ta guérison (*)</i>
Id.	Sur un départ. Sonnet.	<i>Phylis est donc partie insensible à ma plainte (*)</i>
Id.	Epigramme.	<i>Phylis perd temps de se parer</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Portons, belle Angélique, un feu secret dans l'âme (*)</i>
Id.	Id.	<i>Quand Phylis envers moy n'estoit encore que glace (*)</i>
Id.	Id.	<i>Que ce jour fut heureux qui rompit le cordage (*)</i>
Id.	Id.	<i>Quel espoir désormais peut consoler mon âme</i>
RECUEIL DE 1627.	Sonnet sur l'humeur de Phylis qui avoit quitté la ville pour les champs.	<i>Qui le croira jamais voyant Phylis si belle (*)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances.	<i>Qu'on aille plus cherchant l'art dont il faut ai- [mer (*)</i>

RECUEIL DE 1627.	Sonnet.	<i>Recevoir mon service et l'avoir agréable (*)</i>
Id.	Sur un départ. Chanson.	<i>Seul objet de tous mes services (*)</i>
Id.	Stances spirituelles.	<i>Seul refuge à nos maux, éternelle puissance ! (*)</i>
Id.	Ode.	<i>Si tost que pour finir mes peines (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Un jour qu'à ma Phylis, je contois mon martyre (*)</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Stances. Sur un baiser pris.	<i>Un jour voyant ceste merveille (*)</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 291. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique, p. 453.

MONTCHRESTIEN.

Antoine de Monchrétien, dit de Montchrestien, poète et économiste, né vers 1576 à Falaise, tué, en état de rebellion, le 8 octobre 1621 au village des Tourailles près Domfront.

On a de lui :

Sophonisbe ou la Carthaginoise. Caen. Veuve Le Bas. 1596. In-12.

Les Tragédies de Ant. de Montchrestien, sieur de Vasteville, plus une bergerie (5 act. et prolog. : vers et prose) et un poème de Suzanne. Rouen. Jean Petit, s. d. (1601). In-8.

Ce recueil renferme : L'Escossoise ou le désastre ; les Carthaginoises ou la liberté, représentée sous le nom de Sophonisbe en 1596 ; les Lacènes ou la Constance, 1599 ; David ou l'Adultère, 1600 ; Aman ou la Vanité, 1601 ; un poème historique : Suzanne ou la Chasteté en quatre chants. Le reste du volume, de la page 355 à 400, comprend des pièces en prose et en vers sur la mort de diverses personnes de qualité. — La Bergerie, s. d., de 86 p. forme une partie séparée. On voit d'abord dix sonnets et la Bergerie en prose avec quelques vers.

Autres éditions des tragédies de Montchrestien :

Rouen. Petit, 1603. In-8.

Rouen. Jean Osmont. 1604. In-12 — Cette édition possède, en plus que les précédentes : Hector, trag. 5 actes vers, et, en moins, la Bergerie.

Niort. 1605. In-12 (394 p.).

Rouen. Martin de La Motte. 1627. In-8 de 8 ff. prél. et 480 p. Cette édition est la plus complète. Elle contient « le Tombeau » en prose et en vers.

On a attribué, en outre, à Montchrestien, une version des Psaumes de David et une Histoire de la Normandie (manuscrite).

Enfin, n'oublions pas de mentionner son ouvrage le plus connu :

Traicté de l'Economie politique. Rouen. 1614 ou 1615. In-4.

Appréciations littéraires. — « Montchrétien sait écrire et n'est un indigne contemporain ni de Desportes, ni de Bertaut, ni de Malherbe. L'immense, et si rapide, progrès de style, que l'on remarque immédiatement après la Pléiade et dont il faut à la Pléiade rapporter l'honneur, se fait sentir chez Montchrétien comme chez ses illustres contemporains, alors que, ce qu'il faut remarquer, il n'est pas très sensible encore au théâtre. » (E. Faguet. Hist. de la littérature française).

« Montchrestien est un de nos derniers et plus exquis lyriques avant le règne du bon sens éloquent. » (J. Lanson).

« Sans être un vrai poète tragique, il est un poète, et sans être vraiment dramatique, il est du moins assez théâtral. Le trait commun qui distingue ses tragédies, c'est l'effort vers la grandeur stoïque et le culte de l'héroïsme. » (Petit de Julleville).

Les recueils collectifs de 1597 à 1635 ne contiennent qu'une pièce de Montchrestien :

PARNASSE (1^{er} vol.), 1607.

Au Roy.

Sire, ceste clémence au monde sans égale.

A consulter : Mercure français. 1621. — Nicéron : Mémoires. T. XXXIII, p. 59 — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. I. 302. — Cat. Soleinne. T. I, p. 178. N^o 857 à 859. — Sainte-Beuve : Tableau de la poésie française au XVI^e siècle. — Haag : La France protestante. — Boisard : Biographie du Calvados. — Petit de Julleville : Les Tragédies de Montchrestien, nouvelle éd. d'après l'éd. de 1674 avec notice et commentaires. 1891. — Lanson. La littérature française sous Henri IV : A. de Montchrestien (Revue des Deux-Mondes. 1891. T. 107, p. 369 à 387). — Funck Brentano : Art. de la Grande Encyclopédie. — Raymond Toinet : Quelques recherches autour des poètes héroïques-épiques français du XVII^e siècle. Tulle. 1899.

MONTHEREUL (J. de).

Jean de Montereul, avocat au Parlement de Paris, né dans la seconde partie du XVI^e siècle, mort avant 1623. Deux de ses enfants cultivèrent la poésie, Jean et Mathurin.

On a de lui, en dehors de la pièce insérée dans le 2^e vol. du Parnasse de 1607 :

Consolation à Madame la Duchesse de Montpensier, sur le trépas de M. son père (en vers). Paris. Rolin et Thierry. 1608. In-8.

et en prose :

Plaidoyer pour la Fierté de Rouen. Paris. Sébast. Cramoisy. 1608. In-8.

Oraison funèbre de M. le Cardinal de Joyeuse, Archevêque de Rouen. 1616. In-8.

PARNASSE (2^e vol.), 1607. Tombeau de M. Philippe Desportes, abbé de Tiron (1). *Doncques ce grand Soleil dont l'heureuse influence*

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 137.

MONTGAILLARD.

Pierre de Faucheran, sieur de Montgaillard, d'après Brunet, et N. de Montgaillard d'après Goujet (et non Montgallant comme il est imprimé par erreur dans le Parnasse de 1607), poète français né dans le seizième siècle à Nyons en Dauphiné, mort vers 1605.

Vital d'Audiguier, seigneur de la Ménor, a été l'éditeur posthume de ses poésies :

Œuvres du feu sieur de Montgaillard. Paris. Mathieu Guillemot. 1606. In-12. Le privilège est du 7 décembre 1605.

Les pièces liminaires sont de Vital D'Audiguier, Davity, De Lingendes. On trouve également quelques poésies sur la mort de Laurens de Galles, seigneur de Mestral, signées d'Expilly, Despinaud, de Sonan, de Lingendes et Davity, qui complètent celles faites par Montgaillard.

Chose curieuse, la pièce ci-après du Parnasse de 1607 qui a trait à Laurens de Galles n'est pas dans le petit volume de 1606 :

PARNASSE (1^{er} vol.), 1607. Regrets sur la mort de Messire Laurens de Galles (2), chevalier, seigneur de Mestral, Viviers et Voyron, frère des sieurs de La Buisse et de Belliers. *Doux objets de mon cœur et de ma souvenance*

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 56.

MONTREUX (N. de).

Nicolas de Montreux, né dans le Maine vers 1561 (la date exacte de sa mort est inconnue), signait généralement ses ouvrages Olenix du Montsacré. A 15 ou 16 ans, il composa, dit-on, le 16^e livre d'Amadis de Gaule.

Nicéron a donné la liste de ses écrits (T. XXXIX), mais il a omis :

(1) Cette pièce avait paru séparément sous le titre : Tombeau de Ph. Desportes. Paris. P. Ramier. 1606. In-8.

(2) Laurens de Galles fut tué devant Crémieu en février 1590.

Les premières œuvres poétiques chrestiennes et spirituelles d'Olenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Maine. Paris. Gilles Beys. 1587. In-12.

Les regrets d'Ollenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Mayne. Nantes. 1591. In-4.

Les chastes et delectables Jardins d'Amour. Paris. 1594 et 1599. In-12.

L'Espagne conquise par Charles le Grand, roy de France, par Ollenix du Mont-Sacré (en vers), 2 vol. Nantes. Dorion. 1597-1598. In-12.

Jésus-Christ en l'hostel et sur la croix (poème) par Nic. de Montreux, sieur du Mont-Sacré, curé de Barenton. Paris. De la Ruelle. 1607. In-12.

Joseph le Chaste, comédie. Rouen. Raphaël du Petit Val. 1601. Petit in-12.

PARNASSE (2^e vol.), 1607. La Clémence au Roy. Stances. *Roine de l'Univers, plutôt l'Univers mesme*

A consulter : Bibl. française de La Croix du Maine et de Du Verdier. — Goujet : Bibl. française. — Nicéron : Mémoires. T. XXXIX, p. 196. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. T. I, p. 260. — Cat. Soleinne. — Hauréau : Hist. litt. du Maine. — Brunet : Manuel du Libraire.

MOTIN.

Pierre Motin (1), né à Bourges dans la seconde moitié du XVI^e siècle vers 1566, mort avant 1614, n'est guère connu que par les vers de Boileau :

*J'atme mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que ses vers où Motin se morfond et nous glace.*

Cependant, quand l'Académie française partagea entre ses membres le travail du Dictionnaire, elle décida que Pierre Motin serait cité : « comme un des auteurs sachant le mieux leur langue et dont les exemples auraient force de loi. »

Ses poésies licencieuses, les meilleures du poète, ont été insérées, après sa mort, dans le Recueil des plus excellens vers satyriques de ce temps 1617, dans le Cabinet satyrique, dans les Délices satyriques et dans le Parnasse satyrique. Toute son œuvre (68 pièces), celle du moins qui a motivé la critique un peu exagérée de Boileau, se trouve dans les recueils collectifs publiés de 1597 à 1620. M. Paul d'Estrée a tenté une réhabilitation de Motin et il a donné à l'appui, ses Œuvres inédites. Paris, Librairie des Bibliophiles. 1882. In-12.

Nous n'avons rencontré de Motin qu'un ouvrage en prose (non cité par M. d'Estrée) :

Traité de la préparation à la mort heureuse et de l'immortalité de l'âme, tiré du latin

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

de R. P. F. L. Blosius, p. P. Motin (sans frontispice). 1604. In-12 (Catal. La Vallière-Nyon. N° 1194).

Voici la liste des recueils qui renferment les 68 pièces de Motin :

1	dans le Recueil de plusieurs diverses poésies.	N. et P. Bonfons.	1598
1	— les Fleurs des plus excellents poètes.	Id.	1601
2 n. s.	— les Muses ralliées.	Mathieu Guillemot.	1603
2	— le Parnasse (1 ^{er} vol.)	Id.	1607
2	— Id. (2 ^e vol.)	Id.	1607
24	— le Nouveau recueil.	Toussainct du Bray.	1609
6	— le Temple d'Apollon.	Raphaël du Petit Val.	1611
30	— le Second Livre des Délices.	Toussainct du Bray.	1620
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Sur la mort de M ^{me} la Duchesse de Deux Ponts. Ode, à Mad. de Sym.	<i>A la douleur qui vous transporte</i>	
	Id.	<i>Stances.</i>	<i>A quoy servent tant d'artifices</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur un présent.		<i>Avec ce petit don, je ne me fais pas croire</i>
	Id.	<i>Gausserie.</i>	<i>Beauté, qui sur mon cœur exercez vostre Empire</i>
	Id.	<i>Stances.</i>	<i>Beauté trop innocente et trop pleine d'appas</i>
	Id.	Id.	<i>Beautez que tout le monde prise</i>
	Id.	<i>Sur une absence.</i>	<i>Beaux jours du monde les délices</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Hymne des beaux yeux de **.		<i>Beaux yeux du monde l'ornement</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Discours.		<i>Belle et sage Princesse, afin de m'acquiter</i>
	Id.	<i>Pour des cheveux.</i>	<i>Blonds cheveux, filets redoutables</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Élégie.		<i>Ce corps loin de vos yeux traîne encore sa vie</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.		<i>Celle qui cause mon trespas</i>
	Id.	<i>Estreines.</i>	<i>Ces gands puissent en tout endroit</i>
	Id.	Id.	<i>Combien de cœurs remplis d'envie</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.		<i>De quoy sert à mes yeux le retour de l'aurore</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.		<i>Déserts tesmoins de mes pensées</i>
	Id.	<i>Au Roy sur son entrée à Paris.</i>	<i>Desjà l'air n'estoit plus qu'un feu plain de menace</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Leobel, chevalier françois, aux Dieux marins.		<i>Dieux à qui les vents et l'orage</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.		<i>Elle a donc changé ceste fois</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Les Daufins, du latin du P. Vital-Tairon, pour le commandement du Roy. Stances (1).		<i>En quel lieu du monde humide (2 fois)</i>

(1) Note en tête de la pièce : Bien que ceste pièce ait esté cy devant imprimée, elle a esté icy mise une autrefois, l'imprimeur l'ayant recouverte beaucoup plus correcte (f. 277).

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Est-ce mon erreur ou ma rage</i>
Id.	Plainte.	<i>Faut-il donc, ô cruel effort</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Le Pertuis.	<i>Fille du Ciel et de l'année</i>
Id.	Ode.	<i>Il est donc vray qu'Amour a fait place à la haine</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson.	<i>Il est vray, je souspire</i>
Id.	Elégie.	<i>Je cherche un lieu désert, aux mortels incognu</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Sacrifice au desdain.	<i>Je dresse au desdain sacrifice (n. s.)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Sonnet envoyé pour une estreine.	<i>Je ne vous puis donner une plus riche estreine</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Pour le ballet de l'inconstance.	<i>Je suis l'esprit de tout le monde</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Lève, bel arbre au ciel la teste</i>
Id.	Le Phoenix.	<i>Loin des flots indiens et de leur rive more</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Desdains.	<i>Mais pour quel estrange péché</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Ode.	<i>Ne parler qu'avec gravité</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Stances.	<i>Ne serez-vous jamais contents</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Absence.	<i>Ne verray-je jamais le temps</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Paraphrase du Psaume XC. Pour le Roy.	<i>O que celui qui va chercher</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Stances.	<i>O que l'humeur est bien funeste</i>
Id.	Id.	<i>O qu'il pleuvoit ce jour-là</i>
Id.	Plainte.	<i>O siècle d'injustice et d'infidélité</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1603.	Méditation sur un crucifix mourant.	<i>O vous qui passez par la voye</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Stances.	<i>Permettez-moy que je souspire</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Id.	<i>Pleurs le sang distillant de ma playe amoureuse</i>
Id.	Adieu.	<i>Puis-je vivre et m'en séparer</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Stances.	<i>Puissante accoustumance à qui rien ne résiste</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Id.	<i>Puis que le cordage est deffait</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Inesgallitez amoureuses. Stances.	<i>Puis que ses beautez, et ses armes</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Plainte.	<i>Quand verras-tu finir le cours</i>
Id.	Stances.	<i>Que de douleurs pour une absence</i>
Id.	Elégie.	<i>Que de grâces, d'attraits et de jeunes beautez</i>
Id.	Sur un portrait.	<i>Que je l'estime audacieux</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Stances.	<i>Que je te hay penser trop arresté</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Id.	<i>Que le soleil naisse ou meure sous l'onde</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Plainte.	<i>Que l'espoir est lasche et trompeur</i>
Id.	Stances.	<i>Quelle infortune a le pouvoir</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ode.	<i>Que sont devenus vos serments</i>

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Qui n'eut creu sa bouche et ses yeux</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Complainte pour une dame	<i>Qui retarde tes pas enserrez d'une chaisne</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances.	<i>Qui vit jamais embrasement</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Retirez vos feux, et vos armes.</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Id.	<i>Retire-toy, perfide amant</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Id.	<i>Serez-vous désormais à ma plainte rebelle</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Seul et divin subject de mes contentements</i>
Id.	Id.	<i>Si jamais un amant remply d'impatience</i>
Id.	Stances.	<i>Soleil cache ta tresse blonde</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Id.	<i>Soudain que j'eus l'honneur de vostre cognoissance</i>
LES FLEURS, 1601.	Méditation sur le Memento homo.	<i>Souviens-toy que tu n'es que cendre</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Stances sur l'Inconstance.	<i>Toy qui gouvernes seule et le Ciel et la Terre (n. s.)</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances sur ce qui fut attenté contre le Roy le 19 ^e jour de Décembre.	<i>Vous qui pour le danger du plus grand Roy qui</i> [vive

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 218. — Ed. Tricotel : Variétés bibliographiques, p. 245. — Paul d'Estrée : Œuvres inédites de Pierre Motin. Paris. 1882.

MOTIN (Madame).

Madame Motin était la sœur du « feu sieur Motin ».

MUSES EN DEUIL, 1620.	A Cléante sur la mort d'Alcinde.	<i>Cléante que te sert d'eslancer à toute heure</i>
Id.	A la défunte Alcinde en faveur de Cléante. Sonnet.	<i>Quand du mortel séjour, ton âme fut bannie</i>

NANÇAY (Comte de).

Nous n'avons rencontré aucun renseignement sur le Comte de Nançay.

RECUEIL DE 1630.	Sonnet.	<i>Donc ce sage Cléon, sans que rien l'importune</i>
------------------	---------	--

NERVÈZE (de).

Guillaume-Bernard de Nervèze, d'après l'abbé Goujet, Antoine de Nervèze, suivant la Nouvelle biographie universelle de Didot, secrétaire de la Chambre du roi Henri IV, né vers 1570, la date de sa mort est ignorée mais elle est postérieure à 1622.

En 1599, Nervèze jouissait d'une belle réputation, car Ant. du Breuil lui dédie cette même année son recueil :

L'Académie des modernes poètes françois.

En dehors de ses romans dont on trouvera la liste dans Brunet (Manuel du Libraire) et qui doit être complétée par :

L'Hermitage de l'Isle-Sainte. Paris. Ant. du Breuil. 1612, petit in-12, titre gr. et jolies figures par Léonard Gaultier (Bul. du Bibl. 1852)

On a de lui :

Essais poétiques du Sieur de Nervèze. Paris. Ant. du Breuil. 1605. In-12.

Les Poèmes spirituels. Paris. 1606. In-12.

Stances au Roi sur le danger qu'il a couru en passant l'eau au pont de Neuilli. 1606. (Lelong. Bib. hist. N° 19368.)

Les recueils collectifs de poésies publiées de 1597 à 1635 ne renferment qu'une pièce de Nervèze :

RECUEIL SUR LA MORT DE
HENRI IV, 1611.

Stances sur le trespas de
Henry-le-Grand.

Que Phœbus pour jamais se plonge dans l'ombre

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 221. — Dreux du Radier : Bibl. historique du Poitou. — Philippon : Dict. des poètes français. — Brunet : Manuel du Libraire et Supplément.

N. G.

Nous n'avons pu découvrir le poète qui a signé de ces initiales.

CABINET DES MUSES, 1619.

Desdain à Sylvie.

L'heureux amant se réjouit

OLENIX DU MONT-SACRÉ voir MONTREUX (Nicolas de).

PASQUIER (E.).

Etienne Pasquier (1), né à Paris le 7 Avril 1529 où il est mort le 30 Août 1615. Célèbre avocat, érudit et poète latin et français qui appartient beaucoup plus au XVI^e qu'au XVII^e siècle.

(1) Voir le T. II pour les pièces de cet auteur insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Ses œuvres poétiques, dont quelques-unes ont été publiées séparément, se trouvent réunies dans la :

Jeunesse de (Estienne) Pasquier et sa suite. A Paris, chez Jean Petit-Pas. 1610. In-8.

Elles comprennent :

Les Jeux poétiques, des sonnets, des épigrammes, des épitaphes et autres poésies avec la « Puce des Grands jours de Poitiers, » (imprimée à Paris en 1583. In-4) et « La Main de Maistre Estienne Pasquier, Avocat au Parlement, » (imprimée à Paris en 1585. In-4.)

Appréciation littéraire. — « Il y a de l'esprit et beaucoup dans cette innombrable multitude de vers, mais délayé dans une facilité de paroles, dans une faconde d'avocat qui se manifeste en périodes éternelles et vides pour la plupart. » (Viолlet-le-Duc).

REC. SUR LA PUCELLE, 1613.	Traduction d'un distique latin de Pasquier.	<i>Ce tableau porte en blanc de Jeanne la mémoire</i>
Id.	Distique.	<i>De Charles, mon bon roy, pour mes armes j'ay pris</i>
Id.	Pour conclusion du recueil sur la Pucelle : La Pucelle au peuple françois.	<i>Sçache lecteur qui ce poème lis</i>
Id.	Sur la statue de la Pucelle.	<i>Sous un tableau voilé d'un rideau peint, Timante</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 253. — Viолlet-le-Duc . Bibl. poétique. — Léon Feugère : Etude sur la vie et les ouvrages d'Etienne Pasquier suivie d'une bibliographie de ses œuvres en tête des Œuvres choisies d'Etienne Pasquier. Paris. Firmin Didot. 1849. 2 vol.

PASSERAT (J.).

Jean Passerat (1), né à Troyes en Champagne le 18 Octobre 1534, mort à Paris le 14 Septembre 1602.

Ses poésies françaises et latines ont été réunies et publiées l'année même de sa mort sous le titre :

Recueil d'œuvres poétiques. Paris. Patisson. 1602 (ou 1603) In-12.

Une édition plus complète a été donnée en 1606 par son neveu Jean de Rougevallet :

Recueil des œuvres poétiques de Jean Passerat, lecteur et interprète du Roy, augmenté de plus de la moitié outre les précédentes impressions. Dédié à M. de Rosny. A Paris, chez Abel L'Angelier. 1606. In-8.

Nicéron dans ses Mémoires. T II, p. 327, a dressé la liste des ouvrages de Passerat. Voici quelques articles qui la complètent :

(1) Voir le T. II pour les pièces de Jean Passerat insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Hymne de la Paix par J. Passerat, troyen, à Alphonse Delbène, Abbé de Hautecombe. Paris. G. Buon. 1563. In-4 de 10 ff.

Adieu à Phœbus et aux Muses, avec une rime à Bacchus par J. P. T. — A Paris. Benoist Prevost, 1559. In-4.

Rien, à Henri de Mesme pour estrenne, trad. par Phil. Girard. Paris. Est. Prévosteau. s. d. In-8.

Le « Nihil » de Passerat se trouve dans le volume suivant :

Quelque chose, poème, etc., par Philippe Girard, vendosmois. A Paris. Estienne Prévosteau. 1587. In-12.

Le premier livre des poèmes de Jean Passerat, reveus et augmentez par l'auteur en ceste édition. Paris. Veuve Mamert Patisson. 1602. In-8.

Appréciation littéraire. — « Les vers de son poème : Le Chien courant, sont simples et naturels, ses petites pièces sont pleines d'esprit, de grâce et de délicatesse ». (Viollet-le-Duc).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 contiennent 12 pièces de Passerat, la plupart non signées, on les trouve également dans le Recueil des œuvres poétiques de Passerat de 1606 :

SECOND RECUEIL, LES FLEURS,	} 1599.	Sonnet.	<i>Amour n'est point orcher (ou « un dieu ») mais [plutôt un pêcheur (n. s.)]</i>
CABINET DES MUSES, 1619.			
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.		Sonnet.	<i>Heureux petit moineau qui d'un bec irrité (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.		Stances sur la différence de jalousie en amour.	<i>Je ne veux pas comme faux blasonneur (n. s.)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.		La divinité du procès.	<i>Je veux parler de Dieu, mais non à main armée</i>
CABINET DES MUSES, 1619.		Contre Phœbus et les Mu- ses (2).	<i>Laisse ton beau Parnasse, ô docte Delien (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.		Sur la comparaison des cerfs et des amoureux. Sonnet.	<i>Le cerf et l'amoureux d'une diverse flamme (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.		Sonnet.	<i>Ma maitresse en pleurant sembloit si désolée (n. s.)</i>

(1) D'Elbène (Alphonse) Abbé de Hautecombe, puis de Mazières en Bourgogne, évêque d'Alby en 1588, mort en 1608. Cette pièce avait paru séparément (voir la notice). On a d'Alphonse d'Elbène une prose poétique dans le volume suivant : Complainte sur le trépas d'Adrian Turnèbe, par Jean Passerat, avec la prose poétique d'Ad. Turnèbe par Alphonse d'Elbène, abbé de Hautecombe, in-4, s. d. (Cat. de la Bibl. du Roi. N^o 4,587 y).

(2) Cette pièce avait paru séparément (voir la notice).

ACADÉMIE DES POÈTES	} 1599.	Métamorphose d'un homme en oiseau.	<i>Mars est passé, voicy le premier jour</i>
MUSES RALLIÉES (n. s.)			
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.		Quatrains sur le fil de Florence et d'Espinay.	<i>Quand de ce fil en ouvrage userez (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.		Consolation pour les cocus.	<i>Vous souvient-il pas mon Compère (n. s.)</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.		Sonnet en réponse au sonnet de Desportes : Vous voulez estre hermite.	<i>Vous voulez estre hermite, hermite allez vous rendre</i> [dre

A consulter : Le Clerc : Bibl. anc. et mod. T. VII. — Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 1. — Nicéron : Mémoires. T. II, p. 320. — Grosley : Mémoires sur les Troyens célèbres. — Ch. Labitte : Satyre ménippée. — Sainte-Beuve : Tableau de la poésie française au XVI^e siècle. — Viollot-le-Duc : Bibl. poétique. — Brunet : Manuel du Libraire. — Les poésies françaises de Jean Passerat. Paris. 1880. 2 vol, édition donnée par M. Prosper Blanchemain.

PATRIS (P.).

Pierre Patris ou Patrix (1), né en 1583 à Caen, mort le 6 octobre 1671 à Paris. Sa famille était originaire de Beaucaire, et son père, conseiller au bailliage de Caen. Vers l'âge de 40 ans, il entra au service de Gaston d'Orléans comme premier maréchal des logis et eut l'occasion de briller à la cour de ce prince. En 1660, il devint écuyer de la duchesse d'Orléans.

Ses poésies eurent un grand succès, mais il les supprima dans sa vieillesse. Aussi n'a-t-on de lui, en dehors de quelques pièces éparses dans les recueils du XVII^e siècle, particulièrement dans le recueil de Loménie de Brienne 1671, dans celui de Barbin. 1592, etc., etc., que :

Plainte des Consonnes, qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain (en vers) dans les Œuvres de Voiture.

La Miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent. Blois. Hotot. 1660. In-4.

Appréciation littéraire. — « C'est un recueil (La Miséricorde de Dieu) qui mérite d'être conservé pour sa singularité; car encore que les vers soient fort négligés, languissans, sentant le terroir normand et le déclin de l'âge, l'on y voit néanmoins briller cet esprit original d'où ils sont partis, et l'on y reconnaît un cœur touché d'une piété sincère. » (Huet, évêque d'Avranches).

Les recueils collectifs de poésies publiées jusqu'en 1635 ne contiennent que 2 pièces de Patris :

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

RECUEIL SUR LA PUCELLE, 1613.	Sur la Pucelle	<i>Lors que ceste jeune Pucelle</i>
Id.	La France à la Pucelle (pièce de 32 vers).	<i>Pucelle à qui je dois l'heur de ma délivrance</i>

A consulter : Huet : Origines de Caen. — Titon du Tillet : Le Parnasse français. — Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 226. — Nicéron : Mémoires. T. XXIV, p. 169. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XXXIX.

PELEUS (J.).

Julien Piliou ou Peleus, né à Angers, mort vers 1625 dans un âge avancé. Il fut conseiller d'Etat et historiographe du roi.

On a de lui :

Panegyrique au peuple de France. Paris. 1600. In-4.

Trois opuscules poétiques de M. Julien Peleus, avocat au Parlement, à M. le Vidame du Mans. Paris, Denys Binet. 1600. In-12, et 1601. In-8 (augmenté de 2 pièces).

Epithalame du grand Henry III, roy de France et de Marie de Médicis ; plus quatre opuscules du même auteur. Paris. Léon Cavellat. 1601. Petit in-8.

Panegyrique funèbre de Henri III. Paris. 1601. In-8 (prononcé en 1589 à Angers).

Actions forenses singulières et remarquables. Paris. 1604. In-4. — Ce recueil de causes célèbres a été réuni à CLXII questions illustres, sous le titre : Œuvres de J. Peleus (Paris. 1631. In-folio).

Le Cavalier français. Paris. 1605. In-8.

Plaidoyé sur la principauté des sots, avec l'arrêt de la Cour, intervenu sur iceluy. Paris. David Douceur. 1608. In-8 de 34 p

Le Chancelier de France. Paris. Regnault. 1611. In-8. (Lelong. Bib. hist. N° 31473).

Le Premier président du Parlement de France. Paris 1611. In-4. (d°-N° 32894).

Histoire de la vie et des faits de Henry-le-Grand. Paris. 1613-1616. 4 vol. In-8 (elle s'arrête à 1593).

D'après Lenglet Dufresnoy, il serait encore l'auteur d'une histoire de la dernière guerre entre les Suédois et les Danois (1610-1613). Paris. 1622. In-8.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent qu'une pièce de Peleus :

RECUEIL SUR LA PUCELLE D'ORLÉANS, 1613.	Des trois merveilles de la Pucelle d'Orléans.	<i>Tu es ce grand esclair dont la mère enlormie</i>
--	--	---

A consulter : Lelong : Bibl. hist. de la France. — Moréri : Dictionnaire. — Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 336.

P. L. R.

Nous ne connaissons pas l'auteur qui s'est caché sous ces initiales :

TEMPLE D'APOLLON, 1611. Stances.

Que le trait est puissant qui m'a blessé le cœur

P. L. S. R. voir REGNIER (Mathurin).

P. M.

Nous ignorons quel est le poète qui a signé de ces initiales.

MUSES RALLIÉES, 1599. Au Roy. Sonnet.

Unique amour du Ciel, lumière de nostre âge (n. s.)

POMENY (de).

Pomeny (de) était l'amant de la Reine Marguerite. Voici comment s'exprime sur son compte « Le Divorce satirique », sanglant libelle dont la paternité a été donnée à Palma Cayet, à Agrippa d'Aubigné, etc., etc.

« Il est vray qu'au lieu des galands qui vouloient adoucir sa vie passée, elle a esté réduite (faute de mieux) à ses domestiques, chantre, secrétaire et méfif de noblesse, qu'à force de dons elle y attiroit, dont la race et les noms incognus à leurs voisins sont indignes de ma mémoire, hormis celuy tant célèbre de Pomeny, fils d'un chaudronnier d'Auvergne, lequel tiré de l'Eglise cathédrale de la Ville où il avoit l'honneur d'estre enfant de chœur parvint par le moyen de sa voix qui estoit assez belle, et qui le faisoit discerner d'avec ses semblables à la musique de cette Reyne, s'introduisant enfin de la Chapelle en la chambre, en qualité de Secrétaire du Cabinet, où longuement, il a tenu diverses parties et fait diverses despèches ; c'est pour luy que ses folies se sont si fort augmentées que l'on en pourroit fournir de justes volumes ; c'est de luy qu'on dit qu'il change de corps, de visage, de voix et de poil, comme il luy semble, et qu'il entre à huis clos où il luy plait. C'est pour luy qu'elle fit faire les lits de ces dames d'Husson si hauts qu'on y jouait de front sans se courber, afin de ne s'escorcher plus comme elle faisoit les espauls ni les fesses en s'y fourrant à quatre pieds toute nue pour le chercher ; c'est pour luy qu'on l'a veue souvent tastonner les tapisseries, pensant l'y trouver, et celuy pour qui bien souvent le cherchant avec trop d'affection, elle s'est marquée le visage contre les portes et les parois. C'est pour luy que vous avez tant oüy chanter à nos belles voix de la Cour ces vers faits par elle-même :

*A ces bois, ces prés et cet antre
Offrons les vœux, les pleurs, les sons,
La plume, les yeux, les chansons
D'un poète, d'un amant, d'un chantre.*

Et ce qui s'ensuit, et c'est celluy qu'elle nomme maintenant ce meschant homme, qu'elle dit lui gaster tous ses serviteurs, et pour qui son œil droict lui bat sans faiblir lorsqu'il brasse quelque malice contre elle. »

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne renferment que deux pièces, dont une douteuse, de Pomeny :

MUSES RALLIÉES, 1603.	Portrait d'un amant sans pair représenté en ces stances pleines d'une profonde doctrine.	<i>Quels tourmens a l'amour, que je n'aye enduré (n. s.)</i>
Id.	Assaults amoureux ressentis à un départ et figurez en ces stances de mesme étoffe que les précédentes. (1).	<i>Que me réservez-vous, vous Astres qui luisiez (n. s.)</i>

PONCET (Ed.).

Nous n'avons rencontré aucun renseignement sur ce personnage.

SCŒVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sur la mort de M. Scévole de Sainte-Marthe. Sonnet.	<i>Passant, quel que tu sois, respecte ceste pierre</i>
-------------------------------------	---	---

PONT-AIMERY (A. de).

Alexandre de Pont-Aimery, seigneur de Foucheran ou Focheran, né dans la seconde moitié du XVI^e siècle à Montélimar ou dans les environs, mort, suivant G. Colletet, en 1618.

Voici la liste de ses œuvres :

La Cité de Montélimar, ou les trois prises (prises) d'icelles composées et rédigées en sept livres par A. de Pontaymeri, seigneur de Focheran. s. l, 1591. Petit in-4 de 252 p.

Le Triomphe des Victoires obtenues par le sieur Lesdiguières en toutes les provinces voisines du Dauphiné. Paris. 1591. In-8.

L'hymne du sacre de très chrestien et très victorieux prince Henri IV, roy de France et de Navarre. A Tours, chez Jamet Mettayer. 1594. In-4 de 20 p.

Discours d'Estat sur la blessure du Roy. Paris. Cl. de Monstr'œil et J. Richer. 1594 (et 1595). In-4.

Tombeau du Cardinal de Bourbon décédé le 28 juillet 1594. Paris. Est. Le Mur. 1594. In-4. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4773 Y^a.)

(1) Cette pièce est signée dans le Parnasse de 1607 (1^{er} vol.).

Discours d'Etat, où la nécessité et les moyens de faire la guerre en Espagne mesme, sont richement exposés. Paris. Jamet Mettayer et P. L'Huillier. 1595. In-8. (Lyon. 1595).

Le Roi triomphant, où sont contenues les merveilles de très illustre et très invincible Henri IV, etc. A Lyon, par Thibaud Ancelin. 1594. In-4 de 120 p. avec portrait de Henri IV.

Paradoxe apologique où il est fidèlement démontré que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu. Paris. Abel L'Angelier. 1594. In-12.

Hymne composé sur la très florissante et très fameuse cité de La Rochelle. La Rochelle. Hierosme Haulton. 1596. In-8.

Le Livre de la parfaite vaillance. Paris. Lucas Breyer. s. d. Priv. daté de 1596.

Les Œuvres du sieur de Focheran, contenant un hymne à Henri IV, un hymne à Madame la Maréchale de Retz et autres poésies et quatre ouvrages en prose: L'Académie ou institution de la Noblesse; de la Parfaite vaillance; l'Image du Grand Capitaine; Discours d'Etat sur la blessure du Roy. A Paris, chez Jean Richer. 1599 (et 1609). Petit in-12.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne renferment que 2 pièces de Pont-Aimery :

RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Stances.	<i>J'ay senti du malheur les plus rudes atteintes</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	L'Hymne de l'Aumosne, à M l'Archevêque de Bour- ges.	<i>Riche honneur des Prélats, Nestor du plus grand [Prince</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XIV, p. 99. — J. Ollivier : Revue du Dauphiné. III.

PORCHÈRES D'ARBAUD.

François d'Arbaud, sieur de Porclières (1), né en 1590, à Saint-Maximin en Provence, mort en 1640. Ami de Malherbe qui lui légua la moitié de sa bibliothèque et dont il publia les Œuvres, il obtint sous la régence de Marie de Médicis la charge de surintendant des plaisirs nocturnes; ce qui était alors, ajoute Papon, un très grand honneur. Le cardinal de Richelieu gratifia d'Arbaud d'une pension de 600 livres avec une place à l'Académie.

Voici la liste de ses ouvrages :

La Magdeleine pénitente. A Paris, chez Toussaint du Bray. 1627. In-12 de 53 p. A la

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

suite : Le Rosaire de la Sainte Vierge. Paris. Toussaint du Bray. 1627. In-12 de 46 p. N° 11558. Bibl. de l' Arsenal (1).

Paraphrase des psaumes graduels en vers et poésies sur divers sujets. Paris. Aug. Courbé. 1633. Petit in-8 de 221 p. (N° 1386. Cat. La Vallière-Nyon, le volume manque à la Bibl. de l' Arsenal).

Psaumes de la Pénitence en vers. Grenoble. Nicolas. 1651. In-12.

Enfin en 1855, il a paru à Marseille, une brochure in-8. intitulée :

Rimes de d'Arbaud Porchères, un des vingt premiers membres de l'Académie française en 1635, éditées pour la première fois, avec ses notes scientifiques et un fac-simile de son écriture. Paris, chez Tachère (sic), libraire, 20, place du Louvre, 1855, (132 p., tiré à 100 exemplaires).

Ce recueil contient 63 sonnets remarquables et qui donnent une idée avantageuse du talent poétique de Porchères d'Arbaud, s'ils sont..... de lui (2). La notice qui précède cette édition et que le Dictionnaire des anonymes attribue à M. D'Arbaud Porchères d'Aix, l'un des descendants de l'auteur (mort vers 1864) renferme plusieurs inexactitudes : elle dit que toutes les œuvres poétiques de Porchères d'Arbaud n'ont pas été imprimées, par exemple, le poème sur Sainte Magdeleine, la Paraphrase des Psaumes, etc... Il est facile de s'assurer par la liste que nous donnons ci-dessus qu'il n'en est rien. Nous devons cependant ajouter que l'Abbé d'Olivet dans ses notes de l'Histoire de l'Aca-

(1) Voici la description de l'exemplaire peut-être unique de ce rare volume, qui passait même, dès 1650, pour n'avoir pas été imprimé :

La || Magdeleine || pénitente || de || François d'Arbavd || Escuyer, sieur de Porchères ||. A Paris || chez Toussaint du Bray, rué Saint Jacques || aux Espics meurs || MDCXXVII (1627). Avec privilège du Roy || p. 1 à 53. In-8.

Épître dédicatoire « au Roy » signée François d'Arbavd, sieur de Porchères. Epigramme de Racan : A Monsieur d'Arbavd, sieur de Porchères, sur son Poème de la Magdeleine ; le poème de la Magdeleine pénitente, p. 5 à 53 (113 strophes de 10 vers). Au verso de la page 53 est le privilège donné à Toussaint du Bray, d'imprimer ou de faire imprimer le Rosaire de la Vierge, avec la Magdeleine pénitente, pour six années et ce à dater du 2 juin 1626, signé par le Roy en son Conseil : Renouard.

1 ff. bl. puis :

Le || Rosaire || de la Sainte || Vierge || par François d'Arbavd, || Escuyer, sieur de Porchères ||. A Paris ||, chez Toussaint du Bray, rué Saint Jacques || aux Espics meurs. || MDCXXVII (1627). || Avec privilège du Roy. || Au dos du titre, le quatrain suivant :

*Puisque l'une et l'autre Marie
Ensemble ont pleuré Jésus-Christ,
C'est à bon droict que je marie
Leurs larmes dedans cet escrit.*

p. 3 à 46. In-8.

Épître dédicatoire à haut et puissant Seigneur Messire Gaspard de Rochechouart, Seigneur de Mortemart, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé, et Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, signée François d'Arbavd, sieur de Porchères : autre épître : A haute et puissante Dame, Madame Jeanne de Saulx de Tavanès, Douairière de Mortemart, signée François d'Arbavd, sieur de Porchères ; ode à Madame la Douairière de Mortemart ; sonnet à la mesme. — Ensuite Le Rosaire de la Vierge Marie, p. 15 à 38 ; autre ode à Madame la Douairière de Mortemart ; sonnet à la mesme, sur des grandes douleurs qu'elle endure.

(2) Pour nous, les « Rimes de d'Arbaud Porchères » ne sont pas autre chose qu'une supercherie littéraire dont l'auteur est M. Philippe d'Arbau-Jouques qui a publié à Marseille, de 1840 à 1862, plusieurs volumes de poésies accompagnées également de notes, (ce qui sort de l'ordinaire) dont la facture rappelle celle des sonnets qui composent les « Rimes ».

démie française de Pellisson (éd. de 1743) cite une lettre de M. le Président de Mazaugues, qui venait à l'appui de cette assertion en ce qui concerne le poème de la Madeleine.

Nous avons trouvé un sonnet signé J. d'Arbaud, sieur de Porchères, dans les *Prémices des Œuvres* du S. Daix. Lyon. Thibaud Ancelin. 1605. Ce sonnet ne doit pas s'appliquer à notre poète qui n'aurait eu alors que 15 ans.

Par contre, les pièces liminaires des « Sept Psaumes de la Pénitence de Messire Honorat de Bueil, chevalier, sieur de Racan », contiennent un sonnet de Porchères d'Arbaud à qui Racan, de son côté, avait envoyé en 1627 des éloges sur son poème de la Madeleine.

PARNASSE ROYAL, 1635.	Au Roy. Epigramme.	<i>Enfin, mon Roy, comblé de gloire</i>
Id.	Ode.	<i>Grand Roy que la France a veu naistre</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Ministre glorieux du plus grand Roy du monde</i>
RECUEIL DE 1627.	Sonnet sur un dépit d'amour (1).	<i>Mourray-je sans espoir comme sans repentance</i>

A consulter : Pellisson et d'Olivet : *Hist. de l'Académie*. — Goujet : *Bibl. française*. T. XVI, p. 162. — Papon : *Hist. générale de la Provence*. T. IV, p. 754.

PORCHÈRES (LAUGIER de), voir également S. D. P.

Honorat Laugier, sieur de Porchères (2), né à Forcalquier dans le XVI^e siècle, mort vers 1653 ou 1654 à 94 ans, dit-on.

Si son métier de poète ne lui rapportait pas beaucoup, à en juger par le curieux sonnet suivant que lui adressait Isaac du Ryer. (*Le Temps perdu*. Paris, 1610, in-8), il lui valut cependant d'être membre de l'Académie française :

*Que tu pers bien ton temps de t'amuser à faire
De la prose et des vers pour plaire aux grands Seigneurs,
Ha ! qu'il vaudrait bien mieux au lieu de ces honneurs
L'ivre d'un bon mestier parmi le populaire.*

*Que voilà de beaux vers, diront-ils pour te plaire,
Porchères est tout seul le favory des Sœurs,
Mats, au partir de là implore leurs faveurs,
Tu n'auras d'eux, sinon qu'un mespris pour sallaire.*

(1) Ce sonnet « du sieur de Porchères » que nous attribuons à Porchères d'Arbaud se trouve dans les poésies de Bois-Robert insérées dans le *Recueil des plus beaux vers* de 1627. On sait que Porchères d'Arbaud fut, plus tard, de l'Académie, avec Bois-Robert.

(2) Voir le T. Il pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

*Tu le verras bien tost, mats desjà tu le vois,
Combien ces Messieurs là sont resserrez et frois.
Tu tires de ta veine ainsi que d'une source,
Mille et mille beaux vers qui te font admirer :
Et tu n'as le pouvoir de leur faire tirer,
Pour l'avoir un habit, dix escuz de leur bource.*

On a de lui :

Vers d'un ballet sur la naissance de M. de Vendosme. 1594.

Le Camp de la Place Royale, ou Relation de ce qui s'y est passé pour la publication des Mariages du Roi et de Madame (sa sœur) avec l'Infante et le Prince d'Espagne. 1612. In-8.

Le coq à l'asne envoyé de la Court. 1622. In-8 de 12 p. (Opuscule n. s., mais qui porte son nom à la page 7).

Cent lettres d'amour, écrites d'Erandre à Cléanthe. Paris. 1646. In-8.

M. Reinhold Dezeimeris a publié deux sonnets inédits de Porchères à Pierre de Brach sur la mort de sa femme (4^e livre : Tombeau et regrets sur la mort d'Aymée. Œuvres poétiques de Pierre de Brach. Paris. Aubry. 1861. T. I).

Les recueils collectifs contiennent 33 pièces de Laugier de Porchères, c'est-à-dire presque toutes ses poésies qui n'ont jamais été réunies :

4 dans le Recueil de Diverses poésies	Raphaël du Petit Val.	1597
3 non signées dans le Second recueil.	Id.	1599
2 — dans l'Académie des poètes.	Ant. du Breuil.	1599
2 dans les Muses ralliées.	Mathieu Guillemot.	1599
14 dont onze non signées dans les Muses ralliées.	Id.	1603
2 dans le Parnasse (1 ^{er} vol.).	Id.	1607
6 — (2 ^e vol.).	Id.	1607

SECOND RECUEIL, 1599.	Stances d'une fille qui fust mariée par force, et par le conseil de celuy qui l'aimoit, afin qu'il en peust mieux jouyr.	<i>A qui me donnez-vous, vous à qui je me donne (n. s.)</i>
ET MUSES RALLIÉES, 1599.		
PARNASSE, (2 ^e vol.), 1607.	Adieu à une dame.	<i>Beauté, doux subject de ma flamme</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Sonnet.	<i>Belle, par qui l'amour toute âme peut saisir (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Pour les Mores.	<i>Ces Mores portent au visage (n. s.)</i>
RECUEIL DE 1597.	Sonnet sur les yeux de M ^{me} la Marquise de Monceaux (1).	<i>Ce ne sont pas des yeux, ce sont plustot des Dieux</i>

(1) Gabrielle d'Estrées, Maitresse d'Henri IV.

ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Tombeau de M ^{me} la Connestable (1).	<i>Ce soleil des beautés, qui se lève et qui tombe (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Consolation au Duc de Savoie (2) sur la mort de son fils.	<i>Charles en tes regrets qu'est-ce que tu proposes</i>
Id.	Réponse au sonnet de Des Yveteaux : Je la tenois toujours pour l'astre de la Cour.	<i>Ciel, de tant de beautés dont la douce influence</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Regrets du Roy sur la mort de M ^{me} la Duchesse (3)	<i>Demeure de mon bien, si pompeuse et si chère (n. s.)</i>
Id. 1599.	Sonnet.	<i>De Sponde, ton malheur fut ta félicité</i>
Id. 1603.	Regrets de Polémandre (4) sur la mort de Calistée (3).	<i>Des plus jeunes destins la course trop hastée (n. s.)</i>
RECUEIL DE 1597.	Stances sur les cheveux de M ^{me} la Marquise de Montceaux (3).	<i>Doux chesbons de mon Prince, agréables supplices</i>
SECOND RECUEIL, 1599.	Stances au Roy.	<i>Enfin ce bras fatal qui si souvent cultive (n. s.)</i>
RECUEIL DE 1597.	Stances sur la vie, la mort et les escrits du feu sieur de Sponde (5).	<i>Esprit, enfant d'honneur, honneur des bons esprits</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances.	<i>Floridor languit d'une atteinte</i>
RECUEIL DE 1597.	A M ^{lle} de Sponde, sur la mort de son mary.	<i>Hélas ! que ton mary fut digne de sa femme</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Pour les Indiens.	<i>Je viens de ma deffaite orner vostre victoire (n. s.)</i>
Id.	Vœu pour Sa Majesté. Sonnet.	<i>La grandeur et l'Amour, ie destin, la victoire (n.s.)</i>
Id.	Pour le ballet des Princes.	<i>La plume monstre le courage (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Le Songe de Floridor.	<i>Le jour estoit failli et la nuit à son tour</i>
SECOND RECUEIL, 1599.	Sonnet sur le portrait du Roy gravé en un jaspe en forme de cœur.	<i>L'industriouse main de l'artiste graveur (n. s.)</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Pour les Perses.	<i>Nous sommes ces grands Rois de Perse</i>
Id.	Vers d'un ballet.	<i>Nous sommes estrangers qui par lieux incogneus (n. s.)</i>

(1) Cette pièce est intitulée dans le Parnasse de 1607 (1 vol.) et dans le Temple d'Apollon (1614) : Autre tombeau de la mesme Dame (Duchesse de Beaufort : Gabrielle d'Estrées), mais il est difficile d'accepter cette attribution, le privilège de l'Académie des modernes poètes françois est daté de Décembre 1598 et Gabrielle d'Estrées est morte le 10 Avril 1599. Enfin les Muses ralliées de 1603 renferment 5 pièces qui se suivent sur la mort de M^{me} la Connestable qui n'était autre que Louise de Budos, seconde femme de Henri de Montmorency, seigneur de Damville, connétable et maréchal de France (1534-1614).

(2) Charles-Emmanuel, duc de Savoie, son fils, prince de Piémont, est mort le 9 Février 1605 à 19 ans.

(3) Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV.

(4) Henri IV.

(5) Cette pièce sur Jean de Sponde, mort à Bordeaux en Mars 1595, a dû paraître à la suite de la : Responce du feu sieur de Sponde au traité des marques de l'Eglise, fait par Th. de Bèze. A Bourdeaux par S. Millanges, 1595, in-8, ouvrage publié après la mort de son auteur par Florimond de Roemond.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Pour les Turcs.	<i>Nous sommes la troupe Infidèle (n. s.)</i>
Id. 1599.	Stances sur un portraict de cire	<i>Peintre, dessus tous nos ouvrages</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances sur un Pourtraict.	<i>Peintre, on dit que ton art ne fait rien qu'imiter</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Regrets sur l'inoubliable Cléon (1) se voyant proche de sa fin tragique.	<i>Quand Cléon vit la mort, son courage d'Alcide (n. s.)</i>
Id.	Regrets sur un despart.	<i>Quand premier je la veids ceste dame de mon dame (n. s.)</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances pleines de constance.	<i>Que sont devenus ces propos</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Pour les sauvages.	<i>Secours mesdames (n. s.)</i>
Id.	Prosopopée de Mars infortuné se voyant au dernier période de sa vie (2).	<i>Serviteur de mon roy, ami de ses amis (S. D. P.)</i>
Id.	Sur les courses et la pastorale du Parc faictes à Turin devant S. A.	<i>Soit que dedans le parc le Ciel fust abaissé</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Sonnet sur la mort de Polémandre (3) comparée à une fuzée.	<i>Traict de poudre enflammée, qu'un peu de feu [desserre</i>

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — D'Artigny : Nouveaux mémoires d'histoire, etc. T. V, p. 235-241. — Goujet : Bibl. française. T. XVI, p. 167.

POURSAIS (I. de).

I. de Poursais, sieur d'Adomp, était gentilhomme lorrain.

REC. SUR LA PUCELLE, 1628. A la Pucelle d'Orléans. Sonnet. *Ny l'exploit courageux de la Béthulienne*

PRÉVOST (J.).

Jean Prévost, né au Dorat (Marche) vers 1580, mort à Paris le 31 Mars 1622. Ayant choisi la profession d'avocat, il connut pour son propre compte tous les ennuis des procès : « Heureux et trop heureux si jamais une fille n'eut voulu de son bien enrichir ma

(1) Cette pièce est attribuée à Laugier de Porchères par M. Ed. Tricotel (Bull. du Bibliophile, 1868, p. 154) : Une chanson sur le supplice de Biron.

(2) Cette pièce est attribuée à De l'Espine dans les Délices de 1613 et 1618, « Mars infortuné » c'est le Maréchal de Biron qui eut la tête tranchée le 31 juillet 1602.

(3) Maréchal de Biron.

famille ! » On croit que cette fille qui l'avait institué son légataire universel était sa prétendue. Mais il vit casser le testament[]] fait en sa faveur ; condamné aux frais, il fut incarcéré pour n'avoir pu les payer. Ses amis Abel et Scévole de Sainte-Marthe réussirent à le faire sortir de prison.

On a de lui :

Les Tragédies et autres œuvres poétiques de Jean Prévost, avocat en la Basse Marche. Poitiers. Julian Thoreau. 1612. In-12 de 6 ff. lim. et 61 ff. chif.

Les secondes œuvres poétiques et tragiques de Jehan Prévost, avocat en la Basse Marche. Poitiers. Julian Thoreau. 1613. In-12 de 4 ff. lim. et 72 ff. chif.

Apothéose du très chrestien roy de France Henri III, poème en 3 livres, suivi du Bocage, poésies diverses, en deux livres. Poitiers. Julian Thoreau. 1613. In-12 de 58 ff. n. chif.

M. P. Lacroix dans le Cat. Soleinne a attribué à Jean Prévost (?) un volume très rare :

Les fanfares et courvées abbadesques des Roule-bon-temps de la haute et basse Coquaigne, et dépendances, par I. P. A. — A Chambéry, par Pierre Du-Four. 1613. Petit in-8 (N° 957 du 1^{er} vol. du Cat. Soleinne).

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Traduction des vers de Borbonius.	<i>Ah grands Dieux! et comment de plaintes solennelles</i>
Id.	Traduction de vers funèbres.	<i>Deux rois de mesme nom et de mesme lignée</i>
MUSES EN DEUIL, 1620.	Sur la mort d'Alcinde.	<i>Non Alcinde est en vie et la muse inventive</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. V, VI, XIV, XV. — Joubetton : Hist. de la Marche. T. II. p. 103. — Les frères Parfaict : Hist. du Théâtre français. — La Vallière : Bibl. du Théâtre français. — Lelong : Bibl. Historique.

PYARD DE LA MIRANDE.

Pierre Pyard de la Mirande était-il un parent de Charles de Pyard, sieur d'Infrainville et de Touvant, l'écolier de Malherbe ? C'est probable, en tout cas, son talent poétique le place bien au-dessus de ce dernier.

Le Temple d'Apollon (Raphaël du Petit Val, 1611) renferme 45 pièces de Pyard de la Mirande dont seulement 16 ont été reproduites dans le Cabinet des Muses (David du Petit Val, 1619) :

Les pièces marquées d'un astérisque (*) se trouvent dans le Cabinet des Muses 1619.

TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Sonnet.	<i>Auray-je bien cruel le cœur de séparer</i>
Id.	Stances.	<i>Bergères, heureux espoir des plaines et des prés (*)</i>
Id.	Pour un œillet. Sonnet.	<i>Bel œillet dont l'éclat en couleur est semblable (*)</i>
Id.	Id.	<i>Ces prez heureux tesmoins de nostre amitié sainte(*)</i>
Id.	Id.	<i>C'est trop longtemps vagué sur l'inconstante plage</i>
Id.	Pour un vallon. Stances.	<i>Ce val délitieux est le second Tempé</i>
Id.	Sonnet.	<i>Cypris, mère d'amour, si ton estoile sainte</i>
Id.	Id.	<i>Durant qu'absent de vous, clairs astres que j'adore</i>
Id.	Pour un bosquet. Sonnet.	<i>En ce bois verdissant sont le frais et l'ombrage (*)</i>
Id.	Id.	<i>Fut-il oncques une âme aux loix d'amour rangée</i>
Id.	Dialogue.	<i>Hélas Florice ayez pitié (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>J'ay tant de passions en mon âme amassées</i>
Id.	Id.	<i>J'aymes et n'aymes plus ; si fay bien j'ayme encore</i>
Id.	Id.	<i>J'away tousjours gravé dedans mon cœur</i>
Id.	Id.	<i>Je consens ma ruine et tel que le flambeau</i>
Id.	Id.	<i>Je pren congé de vous, non de l'amour Madame</i>
Id.	Songe. A. M. C. L. D.	<i>Je songe en vous, Madame, alors que je sommeille</i>
Id.	Stances.	<i>Je suis jaloux du vent qui si privé se joue (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Je t'offre, Amour, ces vœux ; je t'offre en sacrifice</i>
Id.	Id.	<i>Je vous jure vos yeux et leur puissance sainte</i>
Id.	Id.	<i>Mon cœur n'avait encore de demeure arrestée</i>
Id.	Id.	<i>Nymphes, ne portez plus à mes grâces d'envie</i>
Id.	Chanson.	<i>O beau verd, heureuse couleur</i>
Id.	Stances.	<i>O beautez que l'amour pour la gloire fist naistre(*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>O bienheureux celui de qui l'âme contente (*)</i>
Id.	Id.	<i>O clair soleil, ô cieux, ô vous Dieux des bocages</i>
Id.	Id.	<i>O mignards oyselllets qui dedans ce bocage</i>
Id.	Estaze.	<i>O Soleil quant chez nous tu commences ton cours(*)</i>
Id.	Stances.	<i>Phébus, âme du Ciel, qui fais que tout respire (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Pourquoy n'est-il permis à mon cœur offensé</i>
Id.	Complainte.	<i>Puisque la trahison d'une âme qui n'aspire</i>
Id.	Id. (Rep.)	<i>Puisque Madame a changé de pensée</i>
Id.	Stances.	<i>Quand Phébus discourant en son oblique cours</i>
Id.	Sonnet.	<i>Quel destin favorable ennuyé de mes peines (*)</i>
Id.	Pour un jardin. Sonnet.	<i>Quel drap d'or ou d'argent, quelle toile pourprée (*)</i>
Id.	Complainte.	<i>Quelle douleur à la mienne est esgalle ?</i>
Id.	Echo.	<i>Que sera-ce de moy misérable berger</i>

TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Sonnet.	<i>Qu'il ait dès son lever l'âme ardente et hautaine</i>
Id.	Id.	<i>Sçais tu ce que je fais pour passer ma tristesse</i>
Id.	Id.	<i>S'il est vray qu'une femme ait l'âme si volage</i>
Id.	Complainte.	<i>Si vous aymant bergère, on me voit agité (*)</i>
Id.	Ode. Vœu à l'aurore.	<i>Toy qui guides la lumière (*)</i>
Id.	Chanson.	<i>Un feu brulant sans consumer (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Un traict de la Fortune à mes vœux opposée</i>
Id.	Id.	<i>Voicy du triste hyver la saison revenue (*)</i>

PYBRAC (de).

Guy du Faur de Pybrac ou Pibrac, magistrat, né à Toulouse en 1529, mort le 27 mai 1584 à Paris. C'était un des premiers orateurs de son temps et son nom est demeuré populaire grâce à un recueil de quatrains, recueil qui a eu un immense succès et qui a été traduit dans toutes les langues.

Ses œuvres poétiques sont peu importantes :

Cinquante quatrains, contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, etc. A Paris. 1574. In-4.

La continuation est de 1575. In-4.

Ces quatrains (la meilleure édition et la plus complète est celle de Frédéric Morel ou Mamert Patisson. 1584) ont eu de très nombreuses éditions (voir Brunet, Manuel du Libraire. T. IV, p. 627).

Vers de Pibrac sur la vie rustique, imprimés vers 1573. In-4 de 12 ff. en lettres italiques.

Autres éditions, 1574. In-4 de 20 ff. lettres ital. (et 1584).

Pour les autres ouvrages de Pibrac, nous renvoyons aux Mémoires de Nicéron, à la Nouvelle biographie universelle, T. XL et à la notice de l'édition des Quatrains donnée par M. J. Claretie, Paris. Lemerre. 1874.

Les recueils collectifs ne contiennent que 2 pièces de Pybrac :

LES FLEURS, SECOND RECUEIL, MUSES RALLIÉES, (n. s.)	} 1599.	Stances par feu M. de Pybrac.	<i>D'où vient que d'autant plus que je suis enflammé</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.		L'Esprit de Lysis (1) disant le dernier adieu à sa Flore. Dialogue.	<i>Sur le point que lu auict pliant son noir manteau</i> (n. s.)

(1) Lysis : Bussy d'Amboise, amant de Madame de Monsoreau, assassiné par le mari, le 19 août 1579. L'Estoile, après avoir relaté la mort de Bussy, ajoute : Sur cette mort de Bussy furent faits et divulgués divers tombeaux et épitaphes entre lesquels j'ay recueilli le suivant qui est digne de l'esprit de M. de Pibrac. Il est intitulé : L'Ombre de Bussy, dialogue entre Flore et Lysis. (Journal d'Henri III, éd. Champollion-Figeac. 1837, p. 118).

A consulter : Vie et mœurs de Pibrac. Paris. 1617. — G. Colletet : Guy du Faur de Pybrac dans sa Vie des poètes français. Cette notice a été sauvée. — Lépine de Grainville et l'abbé Sépher : Mémoires sur la vie de Pibrac. Amsterdam. 1761. — Mayer : Discours historiques et critiques sur Pibrac. Londres. 1778. — Scévole de Sainte-Marthe : Elogia. Liv. 3. — Souliers et Blanchard : Eloges des Présidents au Parlement de Paris. — Loysel : Opuscules et dialogues des avocats. — Goujet : Bibl. française. T. XII, p. 263. — Nicéron : Mémoires. T. XXXIV, p. 245. — Lelong : Bibl. historique. — Feugères : Caractères et portraits. T. II (p. 453-183). — Biog. Toulousaine. — Ed. Tricotel : Variétés bibliographiques, p. 90. — Les quatrains de Pibrac, suivis de ses autres poésies. Paris. Lemerre. 1874.

QUATR'HOMMES.

I. Louis Quatr'hommes, conseiller à la Cour des Aydes, était le fils de Louis Quatr'hommes, également conseiller à la Cour des Aydes, qui avait épousé Françoise du Lis, l'aînée des filles de Charles du Lis (descendant de Jeanne d'Arc) et de Katherine de Cailly, sa femme.

REC. SUR LA PUCELLE, 1628. Version d'une pièce latine du *Le grand César voyant d'Alexandre l'image*
mêmed auteur.

RABEREUL.

J. Rabereul était avocat au Parlement.

SCÉVOLAE SAMMARTHANI Sur la mort de M. de Sainte- *Race du grand Scévole, héritier de sa gloire*
TUMULOS, 1630. Marthe. A Messieurs ses
enfants. Stances.

RACAN.

Honorat de Bueil, chevalier, sieur de Racan (1), né à Champmarin le 5 février 1589, mort à Paris le 21 janvier 1670.

Nous renvoyons pour la vie et les œuvres de Racan au beau livre que lui a consacré M. Louis Arnould, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Poitiers. Paris. Armand Colin. 1896. Cette monographie — le modèle du genre — ne laisse plus rien à dire d'intéressant sur ce poète (2).

Appréciations littéraires. — « On est vraiment frappé de la sereine inconscience avec laquelle se coudoient indistinctement dans les 17.000 vers de Racan le bon, le

(1) Voir le T. II, pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) M. Arnould vient d'en donner une seconde édition, complètement refondue, sous le titre : Un gentilhomme de lettres ou XVII^e siècle, Honorat de Bueil. Seigneur de Racan. Paris Armand Colin. 1901.

mauvais, quelquefois même le très mauvais, et l'excellent. Racan n'a que les parties éparses d'un grand poète, c'est ce que Sainte-Beuve appelait ingénieusement « ses accès de talent » et « ses accidents de génie ».

« En tout cas, même en apportant cette juste réserve à l'admiration que méritent les œuvres de Racan, il n'en reste pas moins que c'est un des plus distingués poètes de notre pays. Il y a loin de là à l'opinion courante qu'il n'est qu'une pâle réplique de Malherbe ; il lui ressemble peu, au contraire, il ne tient guère de lui qu'une partie de sa facture, et même suivi de La Fontaine qu'il a eu le suprême honneur d'inspirer, il demeure un isolé du XVII^e siècle : il ne se rattache pas immédiatement au développement général de la poésie contemporaine, se trouvant être par une singulière et double parenté qui l'attire à la fois en arrière et l'appelle en avant, un attardé plus naïf de la Pléiade et un devancier discret du romantisme. » (Louis Arnould).

« Racan avait surtout un sens incroyable de l'harmonie. Ses vers peignent par les sons autant que par les paroles. Il n'a en cela qui le surpasse dans toute la littérature française que le seul La Fontaine. C'était un homme très simple, dans chaque vers de qui l'on sent la sincérité. Il est de la famille de ceux qui ont chanté comme on respire, et cela donne à toute son œuvre, même aux endroits faibles, quelque chose de doucement ingénu, de frais et de bon qui enchante et qui retient. » (E. Faguet : Hist. de la littérature française).

Les recueils collectifs du XVII^e siècle, comme pour Malherbe, Maynard, Du Perron, etc., ont recueilli les pièces de Racan qui n'ont même pas été réunies de son vivant. Ceux publiés de 1615 à 1635 contiennent 63 pièces (non comp. l'ode à Balzac de 1627) :

16 dans les Délices.		Toussaint du Bray.	1618
10 — le Second Livre des Délices.		Id.	1620
8 — les Délices (dernier recueil).		Id.	1620
27 — le Recueil des plus beaux vers.		Id.	1627
1 — Id.		Id.	1630
1 — les Nouvelles Muses.		Robert Bertault.	1633
RECUEIL DE 1627.	Ode pour M. le Duc de Bellegarde, pair et grand escuyer de France (1).	<i>Amour à qui je dois les chansons immortelles</i>	
LES DÉLICES, 1618.	Sonnet sur le bois de la vraie Croix.	<i>Beau cèdre aimé des Cieux, dont l'heureuse Mé-</i> [moire]	
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Ballet.	<i>Beautés pleines d'appas</i>	
RECUEIL DE 1627.	A la Polixène de Molière(2). Epig. pour mettre au commencement de son livre.	<i>Belle princesse, tu te trompes</i>	

(1) Cette ode avait paru séparément : Ode, pour Mgr le Duc de Bellegarde, pair et grand escuyer de France MDC.XXI (1621). 7 p. in-4.

(2) Molière d'Essertines.

DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Bien que de la beauté dont mon âme est ravie</i>
LES DÉLICES, 1618.	Ode.	<i>Bien que je brûle incessamment</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme pour un ballet.	<i>Bien que ma forme épouvantable</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour mettre au commencement du livre du Père Garasse, contre les impies (1625).	<i>Brutal écolier d'Epicure</i>
Id.	A M. le Comte de Bussy de Bourgogne. Ode.	<i>Bussy, nostre Printemps s'en va presque expiré</i>
Id.	Epitaphe de feu dame Louise de Bueil, Abbessse de Bon-Lieu.	<i>Celle de qui ce marbre est le dernier séjour</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances (1).	<i>Celle qui possède mon cœur</i>
LES DÉLICES, 1618.	Epitaphe de deffunct M. de Racan, père de l'auteur. Sonnet.	<i>Celuy de qui la cendre est dessous ceste pierre</i>
Id.	Epitaphe.	<i>Celuy de qui les os sont dans ce monument</i>
RECUEIL DE 1627.	Consolation à Mgr de Bellegarde, sur la mort de M. de Termes, son père.	<i>C'est à ce coup, Roger, que la rage du sort</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Ceste ingrante beauté</i>
LES DÉLICES, 1618.	Pour un adieu. Epigramme.	<i>C'est parler inutilement</i>
RECUEIL DE 1630.	A M. de Porchères d'Arbault, sur son poème de la Magdeleine. Epigr.	<i>Cette sainte de qui tes veilles</i>
Id. 1627.	Chanson.	<i>Cruel tyran de mes désirs</i>
Id.	Inscription pour mettre au-dessous d'un tableau où Alcidon est peint tenant Daphnide entre ses bras. Alcidon parle :	<i>Daphnide qui jadis n'avoit point de pareille</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour un More. Sonnet (2).	<i>De ces lieux ou le chaut seiche la terre et l'onde</i>
Id.	Pour un Amériquin (2).	<i>De ces riches climats les derniers découverts</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Ode.	<i>Dépité contre Amour, mon cœur s'estoit promis</i>
RECUEIL DE 1627.	Pour un marinier.	<i>Dessus la mer de Cypre où souvent il arrive</i>
Id.	A Monsieur de Balzac.	<i>Doctes nymphes par qui nos vies (nouvelle version de l'ode : Ingrates filles de mémoire)</i>
Id.	A Mgr le Grand Prieur de France. Sonnet.	<i>Enfant du plus grand Roy qui vive dans l'histoire</i>

(1) Cette pièce est restée en quelque sorte inédite jusqu'en 1909. Elle a été publiée pour la première fois dans un article de M. L. Arnould (à qui nous l'avions signalée) : « La naissance de Racan », inséré dans « la Quinzaine » du 1^{er} Mars 1900. Nous donnons cette pièce à l'Appendice.

(2) Ces deux pièces avaient paru dans le ballet suivant : Grand bal de la Douairière de Billebahaut. Ballet dansé devant sa Majesté. 68 p. in-4. Imprimé au Louvre.

DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Epigramme. Pour un ballet.	<i>Enfin, las d'employer la force de mes mains</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	La venue de Printemps, à M. de Termes. Ode.	<i>Enfin, Termes, les ombrages</i>
RECUEIL DE 1627.	Madrigal.	<i>En vain, j'ay délivré la terre</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Esprit plain de vigueur, de constance et de foy</i>
LES DÉLICES, 1618.	Ode (1).	<i>Il me faut désormais d'une injuste contrainte</i>
Id.	Ode.	<i>Ingrate cause de mes larmes</i>
Id.	A Monsieur de Balzac. Ode.	<i>Ingrates filles de mémoire</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	La Nuit aux Dames, pour un ballet.	<i>Jusques à quand, ô soleils de la terre</i>
RECUEIL DE 1627.	Sur la maladie de sa Maîtresse. Sonnet.	<i>La fièvre de Philis tous les jours renouveau</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Au fleuve de Loir desbordé.	<i>Loir que tes ondes fugitives</i>
LES DÉLICES, 1618.	Ode bachique à Monsieur Ménard, président d'Orillac.	<i>Maintenant que du Capricorne</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Cantique.	<i>Maintenant que l'astre doré</i>
RECUEIL DE 1627.	Madrigal.	<i>Mon cœur souspiroit sans raison</i>
LES DÉLICES, 1618.	Sonnet.	<i>Ne t'estonne, Armilly, de voir la conscience</i>
RECUEIL DE 1627.	Chanson de berger, à la louange de la Reine, mère du Roy.	<i>Paissez, chères Brebis, jouyssez de la joye</i>
Id.	Ode.	<i>Philis, vous avez beau jurer</i>
LES DÉLICES, 1618.	Id.	<i>Plaisant séjour des âmes affligées</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A Desfontaines, pour une absence. Stances.	<i>Pour la dernière fois</i>
RECUEIL DE 1627.	Au Roy. Sonnet.	<i>Prince, l'aise et l'amour des âmes et des yeux</i>
LES DÉLICES, 1618.	A Mgr le Duc de Guise, sur la mort de Mgr le Chevalier, son frère. Sonnet.	<i>Prince, l'heur de la Paix et la foudre des armes</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet. A son père confesseur.	<i>Puisque mon cœur enclin à repentance</i>
LES DÉLICES, 1618.	Ode.	<i>Quand la nuit finissant nos veilles</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances.	<i>Quel Dieu cruel tient mon sort en sa main</i>
Id.	Id.	<i>Que mon sort est ambitieux</i>
Id.	Sonnet.	<i>Que tout cède au pouvoir de celle que j'adore</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur la mort de M. le Cardinal Du Perron. Sonnet.	<i>Quoy ces rares vertus dont Ariste fait voir</i>

(1) Voir la note placée en tête de cette pièce que nous avons donnée dans la description du Sec. Livre des Délices, 1618.

NOUVELLES MUSES, 1633.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Ode.	<i>Richelieu qui des plus grands hommes</i>
RECUEIL DE 1627.	Ode.	<i>Saison des fleurs et des plaisirs</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Seul objet de mes yeux dont mon dme est ravie</i>
RECUEIL DE 1627.	Epigramme sur la mort du fils de Monsieur de Termes, qui mourut un peu auparavant luy.	<i>Si ce guerrier que nous pleurons encore</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	A M. Roger, lieutenant criminel à Tours. Epigr.	<i>Si pour tant de plusirs divers</i>
RECUEIL DE 1627.	Chanson.	<i>Sombre demeure du silence</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Tirsi il faut penser à faire la retraite</i>
RECUEIL DE 1627.	Ps. 18°.	<i>Tuy qui de l'Eternel contemple les miracles</i>
Id.	Autre épitaphe de feu M. le Comte de Charny, qui mourut de maladie, pendant le siège de Montauban. Sonnet.	<i>Tuy qui mets ton espoir aux honneurs de la terre</i>
Id.	Stances.	<i>Tyrannique devoir qu'on ne peut éviter</i>
LES DÉLICES, 1618.	Sonnet sur la maladie de sa maistresse.	<i>Un tel excès d'ennus accable mon courage</i>
Id.	Ode au Roy.	<i>Victorieuses des années</i>
Id.	Contre un vieillard jaloux.	<i>Vieux corps tout espuisé de sang et de mouëlle</i>
Id.	Ode.	<i>Vous qui riez de mes douleurs</i>

A consulter : Tallemant des Réaux : Historiettes. T. III, p. 123 (3^e éd.). — Œuvres complètes de Racan : Bibl. Elzévirienne, édition Tenant de Latour. — E. Faguet : Revue des Cours, 14, 21, 28 juin, 5 et 12 juillet 1894. — L. Arnould : Racan. 1896. In-8 ; Un gentilhomme de lettres au XVII^e siècle : Racan. 1901. In-8

RAPIN (N.).

Nicolas Rapin (1), né à Fontenay-le-Comte vers 1540, mort à Poitiers le 15 février 1608, a été avocat au Parlement de Paris et vice-sénéchal de Fontenay. Rapin chargeait, par son testament, deux de ses meilleurs amis : Scévole de Sainte-Marthe et Jacques Gillot, de publier un recueil de ses poésies, qui parut, en effet, en 1610, in-4, sous le titre d'Œuvres latines et françoises.

Il a publié de son vivant :

Chant 28 de Roland furieux, d'Arioste, montrant quelle assurance on doit avoir aux femmes, trad. par Nicolas Rapin. A Paris. 1572. In-12.

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Vers sur la Puce de Mademoiselle Des Roches, dans le recueil de diverses poésies sur le même sujet. A Paris. 1583. In-4.

Les plaisirs du Gentilhomme champêtre augmentés de quelques nouveaux vers et épigrammes, par N. R. P. (Nic. Rapin, poitevin). Paris. Veuve Lucas Breyer. In-12 de 36 ff. Ce poème se retrouve dans :

Les Plaisirs de la vie rustique, qui sont divers poèmes (latins et français) sur ce sujet, extraits des plus excellents auteurs de nostre temps. A Paris, pour Lucas Breyer. 1583. In-12. (Le privilège est du 14 juin 1581).

Ce dernier poème a été réimprimé en 1853, avec une notice de M. Benj. Fillon, chez Téchener. Petit in-12, tiré à 100 exemplaires.

Les psaumes pénitentiels, mis en vers françois par Nic Rapin. Paris. Nic. Breyel. 1588. In-8 (Cat. de la Bibl. du Roi N° 3547 Y^a).

Discours de M le Chancelier de l'Hospital à ses amis, tourné du latin en vers françois, par N. Rapin. Poitiers. Jean Blanchet. 1601. In-4. (Cat. de la Bibl. du Roi N° 2311 Y^b).

Enfin Rapin a beaucoup contribué à la Satyre Menippée.

Appréciation littéraire. — « En somme, Rapin a peu d'imagination et de mouvement lyrique dans ses Vers mesurés, rimés ou non rimés, dans ses Odes anacréontiques et saphiques qui sont des tentatives malheureuses où il suivit l'exemple donné par quelques-uns des poètes de la Pléiade, mais ces défauts sont compensés par une fermeté de pensée et de style vraiment remarquable ». (E. Crépet).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 contiennent 5 pièces de Rapin dont 2 ne figurent pas dans le recueil de ses « Œuvres latines et françoises ». (Paris. 1610. In-4) :

MUSES RALLIÉES, 1603.	Promesse de constance. (1)	<i>Ainsi voyant porter son fugitif Endé (signé N. R.)</i>
LES FLEURS, 1599.	La Douche, aux belles biberonnes des eaux de Pougues. (2)	<i>Belles, qui venez rechercher</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, LES FLEURS, SECOND RECUEIL,	1599. L'Amour philosophe.(2) (3)	<i>Le petit fils de Cypris</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.		
LES FLEURS, 1601.	Stances à M. de Rosni. (2)	<i>Rosni de qui le soing brilloit (signé N. R.).</i>

(1) Ces deux pièces ne figurent pas à la Table des Muses ralliées, 1603.

(2) Ces trois pièces ont été données dans le Recueil des Œuvres latines et françoises de N. Rapin. 1610. In-4.

(3) Cette pièce a paru séparément sans nom d'auteur, ni lieu ni date d'impression. Gr. in-16 de 16 ff. (Cat. J. Pichon, 1869).

A consulter : Dreux du Radier : *Bibl. historique du Poitou*. — Bayle : *Dictionnaire critique*. — Goujet : *Bibl. française*. T. XIV. p. 119. — Nicéron : *Mémoires*. T. XXV, p. 397. — Viollet-le-Duc : *Bibl. poétique*, p. 352. — Alfred Giraud : *Nicolas Rapin (Bul. du Bibl. N° 20 et 21, 1850)*.

REGNIER (M.).

Mathurin Regnier (1), né à Chartres le 21 décembre 1573, mort à Rouen le 22 octobre 1613.

Regnier a été l'objet de nombreuses études et ses œuvres ont eu de non moins nombreuses éditions ; nous citerons particulièrement la dernière, celle de M. Gustave Courbet, aussi jugeons-nous inutile de donner une bio-bibliographie de ce poète satirique.

Il convient cependant de mentionner une publication relativement récente : L'entrée de la Reine de Médicis en 1610, avec vers inédits de Regnier, article de M. Roy dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1894. (T. I, p. 422).

Appréciation littéraire. — « En somme, où Regnier réfute le mieux Malherbe, c'est en écrivant tout autrement que Malherbe et très bien. Le style de Regnier n'est qu'à lui seul ; cet homme qui imite tout le monde, écrit comme personne. Il traduit souvent, même exactement, mais il fait sien ce qu'il traduit. Il a son moule à lui, où il refond tout ce qu'il a tiré des anciens et des modernes.

« Est-ce à dire qu'il soit un parfait écrivain en vers ? Non. Son vocabulaire est excellent : les mots, chez lui, sont choisis ou plutôt trouvés de génie, avec une verve, une justesse, un bonheur tout à fait merveilleux. Ils disent bien tout ce qu'ils veulent dire ; ils sont bien mis à leur place ; ils font image ; ils sont plaisants ; ils sont piquants ; ils sont éloquents au besoin. La syntaxe, au contraire, est faible, embarrassée, chargée d'incidentes, de conjonctions, d'adverbes (souvent impropres), quelquefois obscure, même incorrecte. C'est que Regnier, poète négligent, par goût, par système, ne se corrige jamais, ne se relit pas toujours, enfin ne travaille guère. Les mots se trouvent de génie (quand on a du génie), mais non la syntaxe. La syntaxe ou l'art de faire une phrase, ne s'acquiert qu'avec beaucoup de travail et d'effort. La syntaxe naturelle, innée, n'existe pas.

« Ces taches n'enlèvent presque rien à la beauté de son style : dans les moindres détails (souvent dans les plus vulgaires) Regnier est poète : il fait vivre et briller les mots, comme peu d'écrivains ont su faire. » (Petit de Julleville).

Les recueils collectifs du dix-septième siècle renferment 8 pièces de Regnier dont 3 originales publiées après sa mort :

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Elégie (1).	<i>Ayant comme j'aimois, que ne devois-je craindre</i>
Id.	Elégie Zélotipique (1).	<i>Bien que je sçache au vray tes façons et tes ruses</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Plainte.	<i>En quel obscur séjour le Ciel m'a-t-il réduit</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Discours au Roy (2).	<i>Il estoit presque jour et le Ciel sousriant</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Ode.	<i>Jamais ne pourray-je bannir</i>
LES FLEURS, 1601.	Quatrain (3).	<i>Le Dieu d'amour se pouvoit peindre</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Cloris et Phylis (4).	<i>Philis, œil de mon cœur et moitié de moy-mesme</i> (P. L. S. R.)
SEC. LIVRE DES DÉLICÉS, 1620.	Impuissance : Imitation d'Ovide (4).	<i>Quoy ? ne l'avois-je assez en mes vœux désirée</i>

A consulter : En dehors des éditions des Œuvres complètes de Regnier données par Viollet-le-Duc, Prosper Poitevin, Ed. de Barthélemy, Ed. Courbet, Louis Lacour, etc., nous citerons : Goujet : *Bibl. française*. T. XIV, p. 199. — Sainte-Beuve : *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*. — Ed. Tricotet : *Variétés bibliographiques*, p. 220. — *Nouvelle biographie universelle* : article de Victor Fournel T. XLI, p. 866. — Garsonnet : *Etude sur Mathurin Regnier*. Paris. 1859 et 1877. — Dezeimeris : *Leçons nouvelles et remarques sur le texte de divers auteurs, etc.* Bordeaux, 1876 et 1880 ; et notes sur le texte de Regnier, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*. — H. Cherrier : *Bibliographie de Regnier*. Paris. 1884. — A. Benoist : *Des anacoluthes et de la phrase poétique de Regnier*. — J. Vianey : *Mathurin Regnier*. Paris. 1896. — E. Faguet : *Revue des Cours*. — Petit de Julleville : *Histoire de la langue et de la littérature française*. T. IV, p. 25.

RENAUDOT (Th.).

Théophraste Renaudot, né à Loudun en 1584, mort à Paris, le 25 octobre 1653. Médecin, partisan de l'émétique, et premier journaliste français.

On a de lui comme poésies, en dehors de celles que l'on rencontre dans les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 :

Stances pour la santé du Roy Louis XIII, par Théophraste Renaudot, son médecin. Paris. J. Martin. 1627. In-8. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4924 Y)

Dans le *Scœvolae Sammarthani Tumulus*, on trouve également l'Oraison funèbre sur le decez de Scévole de Sainte-Marthe, par Théophraste Renaudot, conseiller et médecin

(1) Ces trois pièces avaient paru dans l'édition de 1613 de ses Poésies.

(2) Ce discours a paru dans la 1^{re} édition de 1608.

(3) Ce quatrain fait partie d'une pièce plus importante mais dont l'authenticité est douteuse, quoiqu'elle se trouve dans l'édition de 1613 des Poésies de Regnier : *Si des maux qui vous font la guerre*.

(4) Cette pièce figure dans l'édition de Regnier donnée par les Elzevier, elle a fait l'objet d'une curieuse étude publiée par M. Roy dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 4^e année, 1897, sous le titre : *Les premiers cercles du 17^e siècle, Mathurin Regnier et Guidubaldo Bonarelli della Rovere*.

du Roi, prononcée au Palais de Loudun, le cinquième jour d'avril 1623, en présence des officiers et autres notables personnes de la même ville. Paris. 1629. In-4.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Stances sur le decez de M. Scévole de Ste-Marthe.	<i>Belle âme qui n'a plus au monde de semblable</i>
Id.	Imitation d'une pièce la- tine.	<i>Pourquoi divins esprits, allez vous honorant</i>

A consulter : Dreux du Radier : Bibl. historique du Poitou. T. IV, p. 17. — Chéreau : Théophraste Renaudot. Paris. 1878.

RENOUARD (N.).

Nicolas Renouard, avocat au Conseil privé et historiographe de Louis XIII, vivait dans la première moitié du XVII^e siècle. Il fut l'ami de Motin.

On lui doit :

Le Jugement de Paris. Paris. M. Guillemot. 1610. In-8 de 6 ff. non chiff. et 44 p. Front. gravé par Léonard Gaultier.

Une traduction des Métamorphoses d'Ovide. Paris. 1615-1619-1621-1625, etc.

Discours sur les métamorphoses d'Ovide, contenant l'explication morale des fables, suivi de la traduction des trois héroïdes d'Ovide et d'autres pièces. Paris. 1618.

Les Abeilles, métamorphose traduite du 4^e livre des Géorgiques, et le premier livre de remèdes contre l'amour, traduit d'Ovide ; Roland furieux, traduit ou imité des vers italiens de l'Arioste, (1^{er} chant) ; le Deuil de la France à la mort de Henri IV. (Voir Cat. de la Bibliothèque du Roi, 1194 à 1196, 1198 Y).

PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Parap. sur le Ps. 50.	<i>Pardon, mon Dieu, pardon, hélas, Seigneur, ac- [corde</i>
Id.	Parap. de l'hymne à tous les saints.	<i>Sauveur qui d'un amour extrême</i>
Id.	A la Vierge Marie, sonnet.	<i>Tandis que de ton fils le sacré sang ruisselle</i>

A consulter : Chenu : Antiquités de la Ville de Bourges. — Goujet. Bibl. française.

REVOL.

Il n'y a guère que les Mémoires de Marolles qui parlent de Louis de Revol, et ce, dans les termes suivants : « Louis de Revol de la Ramelière de Dauphiné, Docteur de Sorbonne, Prieur de Viliers et de Montiliers, neveu d'Antoine de Revol, Evêque de Dol et petit neveu d'un Secrétaire d'Etat, fut un bel esprit, qui me donna des vers de sa

jeunesse, avec son amitié qui me fut chère, n'ayant rien fait imprimer depuis que ses thèses de théologie, parce qu'il s'adonna aux emplois de la Chaire et prêcha même quelquefois avec succès. »

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 contiennent 26 pièces de Revol : 17 pièces dans le Second Livre des Délices de Jean Baudoin, 1620, et 9 dans les Délices (dernier recueil) de 1620 (ou 1621).

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Amour pour peu de biens donne beaucoup de peine</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Id.	<i>Armez-vous de dédains et d'un traict de courroux</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Version du Ps. 136.	<i>Assis au bord des eaux qui baignent la Chaldée</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Chanson.	<i>Beau vert symbole de l'espoir</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Ce n'est pour esprouver, Belle, si je vous ayme</i>
Id.	Chanson.	<i>Charme des plus cruels ennuis</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Cheveux de moi tant adorez</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Comme le ver à soye en filant son ouvrage</i>
Id.	Sur la mort du sieur de Mestrail, gentilhomme dauphinois, frère des sieurs de la Buisse et de Beliers, tué au siège de Cremieil, d'un coup d'arquebuse, l'an 1590.	<i>Es-tu sans yeux, ô mort, quand tes meurtrières</i>
	Sonnet.	[bales]
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Épithaphe de Fréminet.	<i>Fréminet en vivant à l'envy de nature</i>
Id.	Sonnet.	<i>Ici de vieux ormeaux l'épais et frais feuillage</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Épigramme.	<i>La mouche à miel qui de son aiguillon</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Les attraits de ses yeux sont les traits de Céphale</i>
Id.	Complainte.	<i>L'infortuné Philandre éprit d'un feu si fort</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Stances.	<i>Mon âme maintenant veuve de sa franchise</i>
Id.	Épigramme trad. du grec.	<i>Moy lais, ô Vénus, je te fais cette offrande</i>
Id.	Stances.	<i>Pourquoy m'appellez-vous volage</i>
Id.	Version du Ps. 10.	<i>Pourquoy me dites-vous</i>
Id.	Sonnet.	<i>Puisqu'Amour est pour moy, jene crains pas l'offense</i>
Id.	Sur la mort de M. de la Buisse, gentilhomme dauphinois. Stances.	<i>Puisque les Dieux jaloux de l'heur de nostre terre</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Gausserie amoureuse.	<i>Quand le pauvre Philandre asservit sa fortune</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Que je suis envieux de ton bonheur Zéphire</i>
Id.	Épigramme pour un Cupidon placé sur un manteau de cheminée.	<i>Qui a sur ce manteau, placé ce Cupidon</i>

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Version du Ps. 12 sur une devise dont le corps estoit un Icare et l'âme, au sol, au sors. Stances.	<i>Seigneur, jusques à quand bunny de ta mémoire</i>
Id.	Stances.	<i>Un Icare orgueilleux, volant droit au Soleil</i>
DÉLICES (DERN. REC.), 1620.	Sonnet.	<i>Un jour qu'asservy par les yeux de Phylis.</i>

A consulter : Mémoires de Michel de Marolles T. III, p. 346.

R. F.

Qui est ce R. F ?

On trouve avec ces initiales :

Sept pièces dans la Muse folastre. Lyon. Barthélemy Ancelin. 1611. In-12, et probablement dans les édit. antérieures de ce recueil.

SECOND RECUEIL (N.S.) } MUSES RALLIÉES, } 1599.	Stances au Roy pour son entrée à Orléans.	<i>Comme après l'inclémence et rigueur de l'hiver</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	A sa maîtresse, pour une fleur de soucy. Sonnet.	<i>Fleurs qui portez le nom du soucy que j'endure</i> (n. s.)

RICHELIEU (Cardinal de).

Jean Armand du Plessis, duc de Richelieu (1) et cardinal, né à Paris le 5 septembre 1585, mort le 4 décembre 1642. Ce grand ministre (2) s'intéressa vivement aux choses littéraires et on lui doit la fondation de l'Académie française.

Des Marets a signé pour lui :

Mirame, tragi-comédie, 5 actes vers. Paris. Henry le Gras. 1641. In-folio.

Europe, comédie héroïque, 5 actes et prol. vers. Paris, Henry le Gras. 1643. In-4.

On attribue également à Richelieu quelques ouvrages en prose.

(1) Voir le T. II pour les pièces du Cardinal de Richelieu insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635

(2) Voici comment le « Ministre » était apprécié par un grand poète, son contemporain, Malherbe : « Vous savez que mon humeur n'est ny de flatter, ny de mentir : Mais je vous jure qu'il y a en cet homme quelque chose qui excède l'humanité, et si nostre vaisseau doit jamais vaincre les tempestes, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le Gouvernail. Les autres pilotes me diminuent la peur, cettui-cy me la fait ignorer. La sainte vie du Roy lui attire toutes sortes de bonnes fortunes, mais, à mon gré, la plus visible, et la plus éminente est celle d'avoir en ses affaires l'assistance de cet incomparable Prêlat. Jusques icy, quand il nous a fallu bastir de neuf, ou réparer quelque ruine, le plastre seul a été mis en œuvre : Aujourd'huy nous ne voyons plus employer que du marbre ; et comme les conseils sont judicieux et fidelles, les exécutions sont diligentes et magnanimes (Fontainebleau, 10 sept. 1625, lettre à M. de Racan). — Recueil de lettres nouvelles (Paris. 1638, 2 vol. in-8) donné par Faret.

Le Recueil des plus beaux vers de 1626-27 contient la réponse de Richelieu à une pièce de Bois-Robert « A Monseigneur le Cardinal de Richelieu pour ses estrennes », pièce qui se terminait par une demande en règle :

*Certes j'auray la bouche close,
Si vous faictes pour tant de vers
Que d'Arbaut ou la Viloclors
Me donnent un peu de leur prose.*

RECUEIL DE 1627. Réponse à une pièce de Boisrobert. *Bois Robert, en vain tu t'amuses*

ROGIER (C.).

Charles Rogier était conseiller au bailliage du Loudunois.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur ce poète-magistrat.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Imitation des vers de M. Grotius. Sonnet.	<i>Apollon quelque jour revoyant le tableau</i>
Id.	Sonnet à la mémoire de M. de Sainte-Marthe.	<i>L'amour qu'à son époux Arthémise porte</i>
Id.	A M. de Sainte-Marthe.	<i>L'on ne vient pas ainsi dans le siècle où nous som- mes</i>
Id.	A la mémoire de M. de Sainte-Marthe. Sonnet.	<i>Quel assez digne los te peut être rendu</i>
Id.	Id.	<i>Recueillant quelquefois d'un esprit curieux</i>
Id.	Imitation de l'épître latine de M. de Bourbon sur le décès de M. de Sainte-Marthe, Trésorier de France, à M. Pinon, conseiller de la Cour.	<i>Retiré dès longtemps dedans la solitude</i>
Id.	A M. de Sainte-Marthe le fils.	<i>Sainte-Marthe, héritier des vertus de ton père</i>
Id.	Sonnet à la mémoire de M. de Sainte-Marthe.	<i>Sept villes contestoient la naissance d'Homère</i>

ROHAN (Anne de).

Anne de Rohan était fille de René de Rohan et de Catherine de Parthenay (1), héritière de Soubise. Elle perdit au berceau son père, mort à la Rochelle en 1586, qui avait embrassé avec ardeur la Réforme. Elle eut deux frères, Henri, duc de Rohan, l'un des

(1) Voir Colomby : Stances de Madame de Rohan sur la mort de sa fille Madame la Duchesse de Deux-Ponts.

principaux chefs dans les guerres religieuses, puis commandant en Valteline, et Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, qui dirigea la marine à la Rochelle, et deux sœurs : Catherine (1), femme de Jean de Bavière, duc de Deux-Ponts, morte dès le 10 mai 1607 et Henriette, bossue et très spirituelle.

Anne de Rohan et sa mère prirent une part active aux événements politiques, elles vinrent s'enfermer à la Rochelle quand on en forma le siège, et lorsque la ville se rendit, elles voulurent être prisonnières de guerre. Fauvelet du Toc raconte ces détails dans son histoire du duc de Rohan et ajoute « Anne fut célèbre par sa piété exemplaire à toutes les personnes de religion et par son sçavoir au-dessus de son sexe ». Depuis cette époque, elle n'est plus citée dans l'histoire que comme ayant été choisie pour accompagner Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, quand cette princesse alla rejoindre son mari, le duc de Bar. Elle composa d'assez nombreuses poésies qui ne se ressentent nullement de la sévérité de sa vie. C'est elle, dit Pellisson (2), qui décida Malherbe à adopter une règle de versification peu connue de nos jours : « Le grand poète tenoit pour maxime que les adjectifs terminés en e masculin ne doivent jamais être mis devant un substantif, mais après. J'ay souvent ouy dire à M. de Gombaud qu'avant qu'on eust encore fait cette réflexion, M. de Malherbe et luy se promenant ensemble un jour et parlant de certain vers de mademoiselle de Rohan où il y avoit :

Quoy, faut-il que Henry, ce redoubté monarque.

M. de Malherbe assura plusieurs fois que cette fin lui déplaisoit sans qu'il peut dire pourquoy, que cela l'obligea d'y penser avec attention et que sur l'heure en ayant découvert la raison, il la dit à M. de Malherbe, qui en fut aussy ayse que s'il eust trouvé un trésor, et en forma depuis cette règle générale. »

Anne de Rohan habitait Paris, c'est chez elle que se réfugia sa nièce Marguerite de Rohan, en 1644, quand M. de Chabot la recherchait, Tallemant a raconté cette aventure.

Elle mourut à Paris, le 20 septembre 1646, âgée de soixante-et-un ans. On trouve une de ses lettres dans les Opuscules d'Anne-Marie Schurmann, Utrecht, 1652, avec laquelle elle paraît avoir entretenu une correspondance assez suivie.

On a d'Anne de Rohan, en dehors de la pièce du recueil de 1611 :

Vers de Mademoiselle de Rohan sur la mort de Madame la Duchesse de Nevers. 1618. In-4. (Cat. de la Bibl. du Roi. N° 4846 Y).

Un poème inédit : la Patience, publié d'après le manuscrit de la Bibl. de La Haye, par P. Marchegay. Paris. 1886. In-8.

Ses poésies n'ont été réunies qu'en 1862 :

Poésies d'Anne de Rohan-Soubise et lettres d'Eléonore de Rohan-Montbazon, Abbess

(1) Voir Colomby : Stances de Madame de Rohan sur la mort de sa fille Madame la Duchesse de Deux-Ponts.

(2) Histoire de l'Académie.

de Caen et de Malnoue, publiées pour la première fois avec notes et introduction. Paris. A. Aubry. 1862. In-8. — Ce volume contient 17 poésies.

Appréciation littéraire : « Anne de Rohan était, dit Tallemant, bonne fille, fort simple, quoiqu'elle sceust du latin et que toute sa vie elle eust fait des vers ; à la vérité ils n'étaient pas les meilleurs du monde. »

« Je n'ai rien à ajouter à ce portrait, si ce n'est de trouver Tallemant fort indulgent à l'endroit du talent poétique de la rigide huguenote...

« Je ne veux pas finir sans donner un échantillon des vers d'Anne de Rohan. Ils valent bien les : *Oh ! oh ! je n'y prenais pas garde*, de Mascarille, et ils feraient au théâtre peut-être autant d'effet que le fameux sonnet de la princesse Uranie :

*Claire, dont les clartés toutes claires esclairent
Et dont les clairs esclairs esclairent l'Univers,
De ses plus clairs esclairs esclaire la belle Claire,
Tes yeux sont tes esclairs des esclairs les plus clairs.*

(H. Cocheris).

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne renferment qu'une pièce d'Anne de Rohan :

RECUEIL SUR LA MORT DE HENRI IV, 1611. Stances sur le trespas de Henry le Grand (1). *Quoy, faut-il que Henry, ce redouté monarque*

RONSARD.

Pierre de Ronsard (2), né le 11 septembre 1524 au château de la Poissonnière (Vendômois), mort le 27 décembre 1585 au prieuré de Saint-Cosme en l'Île près de Tours.

Ronsard a été le « prince des poètes » de son temps et sa renommée après avoir subi une éclipse de deux siècles, grâce à l'hostilité de Malherbe et de Boileau, brille à nouveau d'un vif éclat. Sa réhabilitation a été en grande partie l'œuvre d'un des plus éminents critiques du XIX^e siècle : Sainte-Beuve.

Voici un sonnet de Guillaume Colletet qui a au moins le mérite d'apprécier Ronsard plus équitablement que ne l'a fait le Législateur du Parnasse :

*Afin de tesmoigner à la Postérité
Que je fus en mon temps Partisan de ta gloire,
Malgré ces Ignorants de qui la bouche noire
Blasphème parmi nous contre ta Dété ;*

(1) Cette pièce citée par Malherbe avait paru séparément : A Rouen chez Théodore Reinsart, 1610. In-8, et à Paris, chez Pierre Chevalier. 1610. In-4.

(2) Voir le T. II, pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

*Je tiens rendre à ton Nom ce qu'il a mérité :
Belle âme de Ronsard, dont la sainte mémoire
Remportera du Temps une heureuse victoire,
Et ne se bornera que de l'Eternité.*

*Attendant que le Ciel mon désir favorise
Que je te puisse voir dans les plaines d'Elise,
Ne l'ayant jamais veu qu'en tes doctes Escrits ;*

*Belle âme, qu'Apollon ses grâces me refuse,
Si je n'adore en toy le Roy des grands Esprits,
Le Père des beaux Vers, et l'Enfant de la Muse.*

(*Poésies diverses*, 1656.)

Appréciation littéraire. — « Tel est ce grand épique, ce grand poète orateur, ce grand élégiaque. Il a été le restaurateur de la poésie classique en France. Tout le mouvement de l'art poétique français jusqu'en 1800, nonobstant les nuances qu'on a prises pour des différences fondamentales et les infidélités apparentes qu'on a prises pour des rébellions, vient de lui. C'est un des trois ou quatre grands noms de la littérature française. » (E. Faguet. *Histoire de la littérature française*).

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ne contiennent que 12 pièces de Ronsard sur lesquelles deux seulement ont paru dans les *Fleurs des plus excellents poètes de ce temps*, 1599, et encore ces deux pièces sont allées, avec juste raison, grossir le *Cabinet satirique* ! Les dix autres figurent dans le *Séjour des Muses* ou la *Cresme des bons vers*, 1626.

Ainsi pendant plus de 20 ans, les nombreux recueils de du Petit Val, de Mathieu Guillemot et de Toussaint du Bray ne renferment pas une seule pièce de Ronsard et cependant la dernière édition ancienne de ce grand poète est datée de 1630 !

SÉJOUR DES MUSES, 1626.	L'élection du Sépulture.	<i>Antres, et vous fontaines</i>
Id.	L'Aubespın.	<i>Bel Aubespın fleurissant</i>
Id.	L'honneur deu aux poètes.	<i>Celuy qui ne vous honore</i>
LES FLEURS, 1599.	Ode non encore imprimée (1).	<i>Contente-toy d'un poinct</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Ode.	<i>Le petit enfant amour</i>
Id.	O Julette.	<i>Les espics sont à Cérés</i>
Id.	Le ravissement de Céphale.	<i>L'hyver, lors que la nuit lente</i>
Id.	Ode à son amie.	<i>Mignonne, allons voir si la rose</i>
Id.	L'égalité des hommes et la vie féconde.	<i>Pourquoy chétif laboureur</i>

(1) Cette pièce a été reproduite dans le *Cabinet Satyrique*, mais elle ne paraît pas avoir été recueillie par M. Prosper Blanchemain, dans son édition de Ronsard.

SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Vœu au somme.	<i>Somme, le repos du monde</i>
Id.	Avant-venue du Printemps.	<i>Toreau qui dessus ta crope</i>
LES FLEURS, 1599.	Ode non encore imprimée (1).	<i>Tu te moques, jeune ribaude</i>

ROSSET (de). voir également ROUSSELET.

François de Rosset, né vers 1570 en Provence, la date de sa mort est inconnue, elle est postérieure à 1630.

Son bagage poétique est assez considérable, mais c'est le seul éloge qu'on puisse en faire, la quantité l'emportant de beaucoup sur la qualité.

Voici la liste de ses ouvrages :

Ode de Rosset dans les pièces liminaires de *La Franciade* de P. Delaudun, sieur d'Aigaliers, etc. Paris. Ant. du Breuil. 1604. In-12.

La vie de Philippe Nério, traduit du latin du P. Antoine Gallonius. Paris. Saugrain. 1606. In-8.

Les douze beautés de Phyllis et autres Œuvres poétiques du sieur de Rosset. A Monsieur le Prince d'Aiguillon. A Paris, Abel L'Angelier. 1604. In-8.

Le Roman des Chevaliers de la Gloire, etc. Paris. Veuve Bertault. 1612 (et 1613). In-4, et aussi sous le titre : *L'Histoire du Palais de la Félicité*, etc. Paris. Huby. 1616. In-4.

Histoire des amans volages de ce temps où, sous des noms empruntés, sont contenus les amours de plusieurs princes, seigneurs, gentilshommes et autres personnes de marque, qui ont trompé leurs maîtresses et qui ont été trompés d'elles. Paris. Jacq. du Clou (ou Vitré). 1617. In-8. — Veuve Jacq. du Clou. 1619. In-8.

Les nouvelles de Miguel de Cervantès Saavedra traduites d'espagnol en français, les six premières par De Rosset et les six autres par D'Audiguier. Paris. Jean Richer. 1618, 2 vol. in-8. — Autres éditions : 1640 ; 1665, 2 vol. in-8.

Les abus du monde, où sont descrites les tromperies qui se pratiquent ordinairement parmi les mortels, trad. de l'espagnol de Loubaysin de La Marque. Paris. Toussaint du Bray. 1618. In-12. — Autre édition : Du Bray. 1619. In-12.

Roland l'Amoureux, composé en italien par M. Matheo Maria Boyardo, comte de Scandian, et traduit de nouveau par F. de Rosset et enrichi de figures. Paris. Rob. Fouet. 1619. In-8.

Histoires mémorables et tragiques de ce temps. Paris. P. Chevalier. 1619. In-8, ou

(1) Cette pièce a été reproduite dans le *Cabinet Satyrique*, mais elle ne paraît pas avoir été recueillie par M. Prosper Blanchemain, dans son édition de Ronsard.

Rouen. Nic. Le Prévost. 1619. In-12. — Autres éditions : 1623-1632-1653-1654-1665-1700-1721.

L'admirable histoire du Chevalier du Soleil, etc., trad. de l'espagnol (par de Rosset et Louis Douet). Paris. Thiboust (ou Jean Fouet). 1620-26, 8 vol. in-8. — Autre édition : 1643, 8 vol. in-8.

Le valeureux Don Quixote de la Manche, etc., trad. par César Oudin et F. de Rosset. Paris. Coulon. 1639, 2 vol. in-8.

Le divin Arioste ou Roland le Furieux (avec la suite). Paris. Sommaville. 1643. In-4.

Les portraits des plus belles dames de la ville de Montpellier et d'une vieille demoiselle, où leurs personnes, leurs mœurs, esprits, complexions et inclinations sont au vif et naturellement dépeintes. Paris, Michel l'Amour, imprimeur du Roi, rue du Marais du Temple, à l'enseigne de Saint Luc. 1660. Petit in-4 de 48 p. L'épître dédicatoire porte le nom de Rosset. Le nom de l'éditeur-imprimeur est supposé.—Peut-être est-ce un ouvrage posthume de François de Rosset qui a été imprimé à Montpellier chez Jean Pech (1)?

Cet opusculé a été réédité en 1867 à Genève, par J. Gay et fils. Petit in-12.

Rosset a encore publié :

Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps. Paris. Abel L'Angelier. 1612. Petit in-12.—Ce volume qui a eu plusieurs éditions, renferme des lettres de Du Peron, de Philippe Desportes, de Bertaut, de Ménage, etc. — Autre édition : Paris. Sam. Thiboust. 1620. In-8.

Les quinze joyes du mariage où la nasse dans laquelle sont détenus plusieurs personnages de nostre temps, mise en lumière par F. de Rosset. Paris. Boutonné. 1620. In-12.

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 renferment 48 pièces de Rosset :

1 dans le Parnasse (1 ^{er} vol.).	Mathieu Guillemot.	1607
5 dont 2 sig. Du Rousset dans le Parnasse (2 ^e vol.).	Id.	1607
7 dans le Nouveau Recueil.	Toussaint du Bray.	1609
17 — les Délices.	Id.	1615
18 — Id.	Id.	1618

LES DÉLICES, 1615.	A Mad ^e Claude Bérard, duchesse d'Uzez. Stances.	<i>Angélique beauté, dois-je bien entreprendre</i>
Id. 1618.	A Mgr le Prince d'Aiguillon, à présent Duc de Mayenne, lui donnant les Douze beautez de Phyllis. Stances.	<i>Belle palme lorraine, ornement de nostre age</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Le jeu aux Dames (2).	<i>Celle qui rend (ou prend) toutes les âmes</i>

(1) M. G. Brunet a publié un intéressant article sur cet ouvrage dans le Bulletin du Bibliophile, 1865, p. 256.

(2) Cette pièce est signée Du Rousset.

LES DÉLICES, 1613.	Sonnet.	<i>Ces rochers eslevez qui voisinent les Cieux</i>
Id. 1618.	Stances sur l'Immaculée Conception.	<i>C'est doncques aujourd'huy que sainte Anne a</i> [conceu]
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	A M. de Bassompierre. Ode.	<i>C'est trop chanté de Cyprine</i>
Id.	Ode à M. de Sillery, chancelier de France.	<i>Chères délices de la France</i>
LES DÉLICES, 1618.	A Mlle Diane de Crussol. St.	<i>Chère sœur d'Apollon, belle et rare planète</i>
Id. 1613.	Stances.	<i>Cléandre, l'honneur des guerriers</i>
Id. 1618.	Sonnet.	<i>Cloris dont les appas d'apparence si doux</i>
Id. 1613.	Stances.	<i>Cloris la merveille des yeux</i>
Id.	Sur une infidélité (1).	<i>Dessous une tendre jeunesse</i>
Id. 1618.	A M ^{me} la Duchesse d'Uzez.	<i>Duchesse dont le nom est plus grand que le monde</i>
Id.	Stances pour M. L. B. D. F.	<i>Elle a doncques changé si tost la déloyalle</i>
Id. 1613.	Stances.	<i>Encor que mille flots enstiez de mes ennuis</i>
Id.	Le duc de Rovenois en Jules César, à Madame.	<i>France, tout l'orage a passé</i>
Id. 1618.	Chant Royal de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, envoyé à Rouen, au puy de la dicte Conception l'an 1603.	<i>Jadis aux doux champs d'Idumée</i>
Id.	Stances.	<i>Je bannirois de moy toutes extremitez</i>
Id. 1615.	Pour le Duc de Rovenois.	<i>Je suis l'aigle des amoureux</i>
Id.	L'amour.	<i>Je suis le Monarque des Dieux</i>
Id.	Au Roy. Pour le duc de Rovenois qui estoit Jules César.	<i>Je sors de ceste obscure nuit</i>
Id. 1618.	Stances.	<i>L'amour qui n'avoit pour ses armes</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Regrets sur la mort de feu Mgr le Comte de Laval. Stances.	<i>Las ! j'ay bien du sujet atteint d'un juste deuil</i>
LES DÉLICES, 1618.	Stances à une Demoiselle nommée Laure, pour L. S. D. S. P.	<i>Laure de qui dépend le bonheur de mes gloires</i>
Id.	Pour Mgr le Duc d'Uzez, stances composées à l'âge de 15 ans.	<i>Lauriers qui couronnez les temples des guerriers</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Pour M. le Comte de Laval. Stances (2).	<i>Le valeureux Daphnis n'ayant plus d'espérance</i>
LES DÉLICES, 1615.	L'imprimerie au Roy.	<i>Louys de qui toute la terre</i>

(1) Ces vers étaient attribués à M. de Saint-Luc dans le Recueil de 1609.

(2) Cette pièce est signée Du Rousset.

NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Ode sur une absence pour luy-mesme (M. de Bassompierre).	<i>Lysis ne void rien en ces lieux</i>
Id.	Stances.	<i>Malgré tant de rigueurs ma constance esprouvant</i>
LES DÉLICIES, 1615.	Id.	<i>Mes yeux disposez-vous d'estre en aveuglement</i>
Id. 1618.	A M. L. B. D. F. Sonnet.	<i>Ne vous fuschez d'avoir perdu ceste volage</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Pour le balet des Messagers d'amour.	<i>Nous sommes du pays d'Eric</i>
Id.	Sur une lettre pliée avec des cheveux d'une damoiselle.	<i>O douce prison de mon dme</i>
LES DÉLICIES, 1615.	Vers funèbres sur la mort de Mad ^e de Saint-Luc.	<i>O rigoureuse loy du Ciel et du Destin</i>
Id.	Ode à Lysis sur la mort de feu M. le Comte de Sault.	<i>O sort impitoyable, ô dures destinées</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Chanson.	<i>O troupe vagabonde</i>
LES DÉLICIES, 1618.	Estrenes à un Cardinal St.	<i>Prince dont les valeurs nous servent de claire ourse</i>
Id. 1615.	Stances pour un Seigneur qui s'en alloit à Julliers.	<i>Puisque je suis forcé de quitter ces beaux yeux</i>
Id. 1618.	A M. de Malherbe. Ode.	<i>Quand je lis ces vers empoulez</i>
NOUVEAU RECUEIL, 1609.	Stances pour M. de Bassompierre.	<i>Qu'on ne m'en parle plus, je ne m'en puis distraire</i>
LES DÉLICIES, 1618.	Responce des neuf conquérants au cartel des Chevaliers de la Gloire.	<i>Reine dont la Prudence a sauvé de l'orage</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Stances du ballet des grenouilles. Latone.	<i>Seray-je tousjours vagabonde</i>
LES DÉLICIES, 1618.	Stances.	<i>Si mon humeur se paist d'une flume volage</i>
Id.	Id.	<i>Si vous aimez de fantaisie</i>
Id. 1615.	Sur les escrits de M. Guillemeau. Au Roy.	<i>Sortez, rares escrits, honorez l'univers</i>
Id.	Stances. Pour un grand qui revenoit de la guerre.	<i>Soucis trop importuns, tristes fleurs de mon dme</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances présentées au Roy le premier jour de l'an 1606, sur l'attentat d'un furieux.	<i>Toy quiconque tu sois, ô barbare insensé</i>
LES DÉLICIES, 1618.	A M. l'abbé de Tyron, sur les amours de Cléonice.	<i>Voicy le dernier traict de la riche peinture</i>

A consulter : Goujet : Bibl. française. T. XV, p. 261. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XLII, p. 651.

ROUILLARD (D.).

D. Rouillard, avocat au Parlement et au Conseil privé du Roy, doit être le fils de Sébastien Rouillard, avocat au Parlement de Paris et savant littérateur, né à Melun, mort en 1639 à Paris.

La liste des ouvrages de ce dernier a été donnée par Nicéron et par la Nouvelle biographie universelle. T. XLII. Il a d'ailleurs publié peu de poésies.

Nous n'avons relevé de Sébastien Rouillard que les ouvrages en vers suivants :

L'Élégie sur la mort du duc de Joyeuse. Paris. Fed. Morel, 1588. In-4 de 9 p.

Job ou l'histoire de la patience de Job. traduite de la sacrée Bible en vers françois et divisée en quatre livres, par Sébastien Rouillard de Melun, advocat au Parlement. Paris. Nic. et Pierre Bonfons. 1599. In-12.

D. Rouillard ne figure que pour une pièce dans les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 :

SCÉVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sonnet sur le tombeau de M. de Sainte-Marthe.	<i>Ne l'estonne, passant, si tu vois un Scévole</i>
--	--	---

A consulter : Lelong : Bibl. historique. — Dom Liron : Bibl. chartraine. — Nicéron : Mémoires. T. XXVII, p. 251. — Brunet : Manuel du Libraire.

ROUSSEL.

I. Roussel était avocat au Parlement.

Le Catalogue de la Bibliothèque du Roi indique la pièce suivante :

Eloge pour Charles de Faucon de Frainville, premier Président du Parlement de Normandie, par Roussel. Rouen, Jean Berthelin. 1628. In-8. (N° 3,422 X).

REC. SUR LA PUCELLE, 1628.	Sonnet sur le nom de Du Lis donné à la Pucelle.	<i>A Domp-Remy nasquit cette pucelle</i>
Id.	Sur le cœur de la Pucelle qui ne put estre con- sumé par le feu.	<i>Ce corps si merveilleux qu'aux flammes l'on expose</i>

ROUSSELET.

C'est peut-être de Rosset (voir ce nom), cependant aucune des poésies ci-après ne figure dans les recueils collectifs qui contiennent des poésies de ce dernier.

Nous n'avons trouvé au nom de Rousselet que l'ouvrage suivant qui ne nous paraît pas être du même écrivain : Le Lys sacré justifiant le bon-heur de la piété par divers parangons du Lys, avec les vertus et les miracles du roy S. Louys et des autres monarques de France. D'où ceux qui parlent en public pourront tirer des exemples, des devises et des propos remarquables sur chaque vertu des roys de France, pour l'ornement de leurs discours : outre plusieurs dessins qui se prendront des éloges du Lys, amplement déduicts en divers endroits de ce livre. Lyon. 1631. In-4.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	A une niepce d'alliance.	<i>Encor que le sang ne nous lie</i>
Id.	Des heurs du Roy depuis sa venue à Tours jusqu'à la naissance de Mgr le Dauphin. Sonnet.	<i>Estre appelé d'un roy (par avant son contraire)</i>
Id.	Présages de Mgr le Dauphin. Sonnet.	<i>J'ay veu nostre Dauphin, (mon Pasquier et le jure</i>
Id.	A une demoiselle qui touche de la main un tombeau de marbre pour se rafraischir.	<i>Nymphe cherchois-tu la chaleur</i>
Id.	Stances.	<i>Par l'arrest des fatalitez</i>
Id.	Sonnet au Peintre qui peignoit la Reine à Fleurence pour en estre envoyé le tableau au Roy devant son mariage.	<i>Vos pinceaux rebouchez manquent d'art et d'usage</i>

SABIN (G. D. A.).

Nous n'avons rien trouvé sur ce personnage.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Réponse d'Ulysse à Pénélope (1).	<i>Enfin le sort lassé de mes trop longues peines</i>
-----------------------	----------------------------------	---

SAINTE-BARBE (de).

Nous n'avons rencontré aucun détail sur ce poète amateur.

RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Vers sur une puce.	<i>Si l'on a pu souhaiter</i>
----------------------------	--------------------	-------------------------------

(1) Cette réponse figure à la suite de la pièce de Du Perron : Plainctes de Pénélope à Ulysse, pour sa trop longue absence. Trad. du latin d'Ovide, par le S. D. P. : « A toy, son cher Ulysse, oublieux de ses peines ».

SAINT-GELAIS.

Est-ce Mellin de Saint-Gelais (1), le poète si remarquable du XVI^e siècle ? C'est probable ; dans ce cas, cette petite pièce n'a pas été recueillie dans l'édition intéressante — et vraiment complète — de ses Œuvres publiées par M. Prosper Blanchemain dans la Bibliothèque Elzévirienne, 3 vol. in-12. Nous la donnons à l'Appendice.

MUSES RALLIÉES, 1599. Conseil et remède pour les Amy cocu, veux-tu que je te die (n. s.)
cocus.

SAINT-LUC (de) (2).

S'agit-il pour les trois pièces ci-après, de François d'Espinay, seigneur de Saint-Luc, capitaine français né vers 1554, tué le 8 Septembre 1597 au siège d'Amiens, qui composa des poésies vantées par Scévole de Sainte-Marthe ?

Si oui, sa gloire n'en sera pas augmentée. Si non, elle n'y perdra rien.

NOUVEAU RECUEIL, 1609. Sur une légèreté (3). *Dessous une tendre jeunesse*
RECUEIL DE 1597. Vers sur les cheveux de sa *Doux cheveux, mes liens, l'ornement et pareure*
femme morte.
MUSES RALLIÉES, 1599. Regrets. *Flamme de mes désirs si douce et si aimée*

A consulter : Tallemant des Réaux : Historiettes.

SAINTE-MARTHE (P. de).

P. de Sainte-Marthe était sieur de la Jalletière.

SCÉVOLAE SAMMARTHANI *La piété de Scévole de *Beaux esprits animez de cette même gloire**
TUMULUS, 1630. *Sainte-Marthe envers sa*
patrie. Aux auteurs de
son tombeau.
Id. *A Messieurs Bourbon et *Maintenant que le monde est devenu désert**
Rogier.
Id. *A M. Du Jour, avocat au *Quand Du Jour honorant de Scévole, la bière**
Parlement

A consulter : Dreux du Radier : Bibl. hist. du Poitou.

(1) Voir le T. II des pièces de Mellin de Saint-Gelais insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) Voir le T. II pour les pièces signées Saint-Luc insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(3) Cette pièce qui figure dans les poésies de Rosset (Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps, 1600) avec le titre suivant : Vers de M. de Saint-Luc sur une légèreté, porte dans les pièces de Rosset des Délices de 1613 : Sur une infidélité et il n'est plus question de M. de Saint-Luc. En tout cas, cette poésie ne saurait être de François d'Espinay, seigneur de Saint-Luc, mort en 1597. Elle appartiendrait plutôt à Timoléon d'Espinay, marquis de Saint-Luc, fils du précédent, qui fut maréchal de France.

SAINTE-MARTHE (de) (1).

Gaucher III, dit Scévole II de Sainte-Marthe, petit-fils de Scévole de Sainte-Marthe, historien, né à Loudun le 20 Décembre 1571, mort le 7 Septembre 1650. La liste de ses ouvrages est dans Nicéron. Mémoires. T. VIII.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI
TUMULUS, 1630.

Epitaphe du grand Scévole
de Sainte-Marthe. Son-
net.

Arreste-toy, passant, viens icy rendre hommage

SAINT-SIXT (de).

Charles de Saint-Sixt, provençal, prieur et seigneur de Saint-Esprit, ensuite évêque de Riez, homme d'esprit de qui j'ai vu des vers latins fort bien tournés. (Saint-Marc, éd^{on} de Malherbe, 1757, p. 427).

Le Catalogue de la Bibliothèque du Roi cite de Saint-Sixt :

Sermon funèbre prononcé en l'église cathédrale de Riez au service de Henri IV, roy de France, par R. P. Charles de Saint-Sixt, évêque de Riez, le premier Juin 1610. Paris. François Rousselet. In-8. (N° 3,506 X).

Discours panégyrique prononcé à l'entrée des Etats-Généraux tenus à Aix en 1611, avec une oraison pour le bout de l'an du roy Henry IV, par le P. Ch. de Saint-Sixt, évêque de Riez. Paris. Jean Petit-Pas. 1611. In-8. (N° 3,507 X).

RECUEIL DES BONFONS, 1598.

Quatrain sur le poème de
Malherbe : Les larmes
de Saint-Pierre.

Non, je ne diray point que de la source feincte

SALÈTES (M^{lle} de).

Nous n'avons rencontré aucun renseignement sur M^{lle} de Salètes. Les deux pièces ci-après ne sont signées que dans le T. I. du Parnasse des plus excellents poètes de ce temps de Mathieu Guillemot. 1607 :

LES FLEURS, }
SECOND RECUEIL, } 1599.
MUSES RALLIÉES, }

Response à la pièce de Ber-
taut : Elle l'avoit bien dit
que ses mains larron-
nesses.

Elle vous a repris sans que vous l'avez prise (n. s.)

RECUEIL DE 1597.

Response à la pièce de Ber-
taut : Quand je revis ce
que j'ai tant aimé.

Le feu léger qui s'allume et s'esteint (n. s.)

(1) Voir le T. II pour les pièces signées Sainte-Marthe insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

S. C.

Ce S. C. nous est resté inconnu. Est-ce Salomon Certon ? Nous en doutons, parce que nous n'avons pas trouvé les pièces suivantes dans ses poésies :

MUSES RALLIÉES, 1603.	Paraphr. du Ps. 129.	<i>A toy, Seigneur, j'adresse mes plaintes</i>
Id.	Paraphr. du Ps. 29.	<i>Potentats de la terre et vous grands de ce monde</i>

SCUDÉRY (G. de).

Georges de Scudéry (1), né au Havre en 1601, mort à Paris le 14 Mai 1667, membre de l'Académie française.

Scudéry n'a pas eu de chance, on a mal interprété jusqu'à ses meilleures intentions : sa préface courageuse en tête des œuvres de Théophile, dont il publia une nouvelle édition en 1632, a été ridiculisée ; si la forme en était emphatique, elle n'en constituait pas moins un acte qui honorait son auteur, étant donné la fin malheureuse du poète dont il se faisait le champion. On connaît l'histoire de sa dédicace à la Reine Christine, elle montre sous un autre jour la noblesse de son caractère. Scudéry a également beaucoup produit, et toutes ses poésies sont loin d'être sans valeur. C'est au moins l'avis de M. Ch. Livet, avis qui est à mettre en face de l'arrêt du Législateur du Parnasse :

« La même année (2) où Scudéry publia son Cabinet, il donna aussi un volume de Poésies (1649). Aucune analyse ne saurait présenter une idée de cette abondante collection de pièces de toute sorte : élégies, épîtres, odes, épigrammes, madrigaux, stances, descriptions, rondeaux, sonnets surtout montrent la fécondité et la variété de son talent. Nous regrettons de ne pouvoir citer tous les beaux vers de ce volume ; mais nous ne croyons pas nous avancer légèrement en disant que le tiers au moins du recueil est très remarquable ; et si nous ne nous prononçons pas d'une manière plus favorable, c'est pour éviter d'être accusé d'exagération et pour ne pas rompre trop rudement en visière à l'opinion reçue. Qui sait ? Un temps viendra peut-être où des gens de goût trouveront trop timide un éloge que nous croyons presque téméraire ».

Il a laissé, en dehors de ses pièces de théâtre et de ses ouvrages en prose : romans, etc., signés de son nom mais qu'on attribue à sa sœur, nombre de pièces publiées à la suite de ses comédies. Voici la liste de ses œuvres poétiques imprimées séparément :

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) M. Ch. Livet commet là une erreur. Le Cabinet a paru en 1646, trois ans avant le recueil de Poésies ; ce dernier, en 1649.

Le Temple, poème à la gloire du Roy et du Cardinal de Richelieu. Paris. Targa. 1631. In-12.

Le Cabinet de M. de Scudéry. Paris. Aug. Courbé. 1646. In-4.

Les Poésies diverses. Paris. Aug. Courbé. 1649. In-4.

Salomon instruisant le Roi. Paris. 1651. In-4.

Poésies nouvelles ou recueil de divers ouvrages de M. de Scudéry. Amsterdam. Jean Nnoemberkz. 1661. In-12 (1) de 6 ff. lim. y comp. le titre et 288 p.

Alaric ou Rome vaincue. Paris. Aug. Courbé. 1654. In-folio (et 1654, in-8).

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne renferment que 4 pièces de Scudéry :

SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Sonnet.	<i>Invincible héros, dont la gloire est semée</i>
Id.	Discours de la France au Cardinal de Richelieu.	<i>Lors que celui qui dompte et soumet les Provinces</i>
Id.	Apollon au Roy.	<i>Louys le plus grand des Monarques</i>
Id.	Le Temple, poème à la gloire du Roy et du Cardinal de Richelieu.	<i>Toy que tous les climats regardent par envie (n. s.)</i>

A consulter : Chevraeana. — Pellisson et d'Olivet : Histoire de l'Académie. — Nicéron : Mémoires. T. XV, p. 114. — Goujet : Bibl. française. T. XVII, p. 138. — Parfaict : Histoire du Théâtre français. T. IV. — Tallemant des Réaux : Historiettes. — Cousin : La Société française au XVII^e siècle. — Livet (Ch.) : Précieux et Précieuses. — La Jonquière (de) : L'Armée à l'Académie. 1894.

S. D. C.

Nous n'avons pu découvrir qui est ce S. D. C.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Constantes larmes de S. D. C. (2) estant aux bains des Monts Pyrénées.	<i>Que mon mal malheureux, mal et malheur excède</i>
-----------------------	--	--

S. D. G. voir Grandmont (de).

(1) Ce petit volume n'est cité nulle part, nous l'avons trouvé dans le Cat. La Vallière-Nyon. N° 13,167.

(2) Cette pièce est attribuée à d'Aubigny (d'Aubigné) dans les Fleurs des plus excellents poètes, 1601, mais elle est encore donnée à S. D. C. dans le T. II du Parnasse de 1607.

S. D. P.

Ces initiales s'appliquent au sieur de Porchères-Laugier (voir p. 278) et non à Du Perron, parce que les pièces ci-après ne figurent pas dans les recueils de Toussaint du Bray qui ne renferment aucune poésie de Porchères-Laugier alors qu'ils contiennent presque toutes celles de Du Perron. Au contraire, les recueils de du Petit Val et de Mathieu Guillemot ont toujours accueilli les productions des deux poètes.

TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Sonnet.	<i>Angéliques beautez en terre descendues</i>
MUSES RALLIÉES, 1603.	Les pitoyables regrets de Daphnis à la mort de son cher Lysis.	<i>Lysis la fière parque a donc fermé tes yeux</i>
TEMPLE D'APOLLON, 1611.	Sonnet.	<i>Qu'amour me fait goûter de douces amertumes</i>
Id.	Id.	<i>Yvoire blanchissant en rameaux séparé</i>

SÉRISAY (de).

Jacques de Sérisay ou Cérissay (1), né vers 1590 à Paris, mort en novembre 1653 à la Rochefoucauld (Charente). A été presque toute sa vie intendant de la maison de La Rochefoucauld. Habitué des réunions de Conrart, il est connu pour avoir joué un certain rôle dans la création de l'Académie française. Quoiqu'il en ait été plutôt l'adversaire, il fut un de ses membres et même son premier directeur.

Ses œuvres poétiques n'ont pas été réunies, elles consistent dans quelques pièces qu'on trouve dans les recueils de Sercy, etc.

LE TEMPLE D'HONNEUR, 1622. Stances sur la mort du baron de Frican. *Bornez vos pleurs Lescale et repoussez l'outrage*

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — Nouvelle biographie universelle de Didot. T. XLIII.

SIGOGNE (N. de).

N. de Sigogne (2), suivant Fr. Colletet ou Sigoigne ou Sigongne ou Cigongne, poète libertin auquel M. Paulin Paris a consacré une longue note dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux* (3^e édition 1854-1860. T. I, p. 192).

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

(2) La Revue d'histoire littéraire de la France. T. II, p. 59, a publié un intéressant travail de M. Paul Bonnefon sur la vie des poètes français de G. Colletet qui avait été complétée par son fils François. Parmi celles écrites par François figurait une notice sur N. Sigognes qui doit être le poète satirique.

Ce poète, auquel on peut attribuer sans hésitation les deux pièces du second-volume du Parnasse de 1607 (pièces que l'on retrouve dans le Cabinet satyrique) était le fils de René de Beauxoncles, sieur de Sigogne, gouverneur de Dieppe de 1562 à 1585. Ecuyer d'écurie chez le Roy en 1595, il fut nommé ou confirmé gouverneur de Dieppe en 1603. On l'obligea à quitter la Cour en 1605 et à retourner à Dieppe où il mourut en 1611. En ce mois, dit Pierre de L'Estoile « mourut M. Sigongnet (lisez Sigongnes) gouverneur de Dieppe, auquel on disoit que le gouvernement d'un haras de g... et guildines eust été plus propre que celui d'une telle ville. Aussi y estoit-il parvenu par le maquignon-nage et sale trafic de cette marchandise. Il mourut pauvre, et disoit-on qu'à peine avait-on trouvé de quoy le faire enterrer, combien qu'il fast de ces gouverneurs de Valleius Paterculus « qui publica ruina malunt quam sua proteri » (P. 633 éd^{on} de 1837) ».

Ce Sigogne, mort en 1611, aurait donc été après sa mort le principal fournisseur avec Motin (disparu également avant 1614) du Recueil des plus excellents vers satyriques de ce temps 1617 (in-12 de 227 ff.), du Cabinet Satyrique 1618 et des Délices satyriques ou suite du Cabinet des vers satyriques de ce temps. Paris. Ant. de Sommaville 1620. (in-12 de 472 p.). Ce fait est certain, et nous en trouvons la preuve dans les vers suivants de la Satyre du Temps, à Théophile, dont la date exacte ne nous est pas connue, mais qui est sûrement antérieure à 1623, puisqu'elle a été insérée dans la Satyre ménippée contre les femmes de Courval-Sonnet. Lyon. Vincent de Cœursilly. 1623. In-8, p. 186-193 :

*Que Sigognes, Regnier et l'abbé de Tyron
Firent à leur trespas comme le bon larron :
Ils se sont repentis ne pouvant plus mal faire,
Impuissans aux effets de l'amoureux mystère,
Semblables à cetuy qui sur un eschaffaut
Avec un cœur contrit lève les yeux en haut,
Et promet que s'il peut échapper au supplice,
De la sainte vertu il reprendra la lice,
Fera mieux que jamais, visitera l'autel
Du bienheureux saint Jacques, honneur de Compostel.*

Sigogne, le « libertin », étant mort en 1611, quel est donc le Sigongnes, non moins licencieux, qui a signé :

Le Balet des Quolibets, dansé au Louvre, à la maison de ville et à l'Arsenac, par Monseigneur frère du Roy, le quatriesme Janvier 1627 composé par le sieur de Sigongnes. Paris. Augustin Courbé et Anthoine de Sommaville. 1627 (in-8 de 16 p.)

Si le proverbe est vrai « que bon chien, chasse de race », ce Sigongnes-là devait être sinon le fils, tout au moins un membre de la famille du poète satirique, d'autant qu'il serait difficile de soutenir que la composition du Ballet des Quolibets soit antérieure à 1611, les ballets, pièces de circonstances, ayant été généralement représentés à une date voisine de leur composition. Enfin le « Ballet des Andouilles » daté de 1628 a été

attribué encore à ce Sigongnes, parce qu'il rivalise en obscénités et en plaisanteries rabelaisiennes avec le Ballet des Quolibets.

Nous ajouterons que la petite pièce de César Louis de Beauxoncles, seigneur de Sigogne « neveu de Racan et de deffunt M. de Sigongne » qui était le fils de la sœur utérine de Racan, Jacqueline de Vendômois, mariée en premières nocés à Antoine de Beauxoncles, sieur de Sigogne et frère du poète satirique, mort gouverneur de Dieppe, n'a paru, d'après M. L. Arnould (1) que dans la 3^e édition des Bergeries de 1628, c'est-à-dire un an après la publication du Ballet des Quolibets et il est possible que l'auteur de ce ballet soit mort à la fin de 1627 ou au commencement de l'année 1628. On s'expliquerait dans ces conditions, la mention de « deffunt M. de Sigongne », mention qui ne se comprendrait guère si elle visait un parent décédé seize années auparavant et qui se justifie, au contraire, par le désir de ne pas être confondu avec un personnage compromettant comme était l'auteur du Ballet des Quolibets.

Une autre constatation vient à l'appui de notre hypothèse : le Recueil des plus beaux vers de 1626 ou 1627 (Privilège du 2 Juin 1626) renferme l'épigramme de M. de Sigogne « nepveu de Monsieur de Racan », et il n'est pas encore question du « deffunt Monsieur de Sigongne ».

Nous n'avons pas la prétention d'avoir tranché ce petit problème littéraire, mais, pour nous, l'auteur du Ballet des Quolibets est bien de la famille du poète satirique mort en 1611, famille assez nombreuse puisque l'Histoire Universelle de d'Aubigné (éd^{on} de Ruble. T. VIII, p. 192) cite un Charles de Cigongnes ou Sigongnes fait prisonnier à la Bataille d'Ivry qui combattait dans l'armée du Duc de Mayenne.

PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Le vieil manteau. Satyre(2).	<i>Manteau des manteaux le plus mince (n. s.)</i>
Id.	Satyre contre une dame maigre (3).	<i>Petite haridelle harassée (n. s.)</i>
Id.	Le pourpoint. Satyre (2).	<i>Pourpoint des vieux pourpoints le Prince (n. s.)</i>

SIGOGNE (C.-L. de BEAUXONCLES, seigneur de).

César-Louis de Beauxoncles, chevalier, seigneur de Sigogne « neveu de Racan et de deffunt M. de Sigongne », né vers 1601, mort vers 1642. Il était fils de la sœur utérine de Racan, Jacqueline de Vendômois, mariée en premières nocés à Antoine de Beauxoncles, sieur de Sigogne, frère du gouverneur de Dieppe mort en 1611.

Le neveu de Racan était un poète d'occasion ainsi qu'il le dit dans son épigramme sur les Bergeries :

(1) Racan. Paris 1896.

(2) Ces deux pièces sont signées dans le Cabinet Satyrique 1666.

(3) Cette pièce figure à la suite des Satyres de Ragnier, éd^{on} de 1614 et dans le Cabinet Satyrique 1666.

*Cet ouvrage par qui l'Amour
 Nous rend luy-mesme ses oracles,
 Fait encore voir à la Cour,
 Tous les jours de nouveaux miracles.
 Il ravit les cœurs et les yeux,
 Il se fait admirer des Dieux
 Et donne de l'amour aux Anges :
 Mais parmi tant d'effets divers
 En a-t-il fait de plus estranges
 Que m'avoir fait faire des vers.*

On a encore de lui un sonnet, en tête des Sept Psaumes de messire Honorat de Bueil, chevalier, sieur de Racan, etc. (Paris. Toussaint du Bray. 1631. In-8), qui était « vraiment en progrès » (1) sur son épigramme, mais ce doit être à peu près tout son bagage poétique.

Quant au « deffunt M. de Sigongne » s'agit-il comme le pense M. Arnould, dans son beau livre sur Racan, du poète satirique qui fut gouverneur de Dieppe, mort en 1611 et auquel M. Paulin Pâris a consacré une longue note dans la 3^e édition des *Historiettes de Tallemant des Réaux* ?

Nous ne le croyons pas (voir notre note sur N. de Sigogne où nous avons essayé de justifier notre opinion).

RECUEIL DE 1627.

Epigramme.

Cet ouvrage par qui l'amour

SIRMOND (J.).

Jean Sirmond, né vers 1589 à Riom, où il est mort en 1649. Membre de l'Académie française et historiographe de France. Il a employé le pseudonyme de « Des Montagnes ».

Il ne doit guère avoir laissé comme poésies que la pièce suivante qui se trouve dans le Recueil de diverses poésies sur la mort d'Henri IV. 1611, avec l'indication manuscrite Sirmonds, auvergnat :

RECUEIL SUR HENRI IV. 1611.

Vers sur le trespas de Henry le Grand, dédiés à
 Monseigneur Messire Honoré d'Urfé, comte de
 Chasteauneuf et baron
 de Chateau-Morand.

Quiconque met peu sage aux grandeurs son at-
 [tente (n. s.)]

A consulter : Pellisson et d'Olivet : Hist. de l'Académie. — Moréri : Dictionnaire historique.

(1) M. L. Arnould. Racan. 1896, p. 391.

SONAN (de).

De Sonan était l'un des 100 gentilshommes ordinaires de la maison du Roy.

On trouve :

Cinq petites poésies signées de Sonan dans les pièces liminaires de la première et de la troisième partie des Aventures de Floride de Béroalde de Verville dont ce gentilhomme devait être l'ami ; dans la 1^{re} partie. Tours. Jamet Mettayer. 1594 : 1 sonnet, 1 sixain et 1 quatrain ; dans la 3^e partie. Rouen. Raphaël du Petit Val. 1601 : 1 sixain et 1 quatrain.

Des stances signées de Sonan sur la mort de Laurens de Galles, seigneur de Mestral dans les Œuvres du feu sieur de Montgaillard. Paris. Mathieu Guillemot. 1606. In-12.

Enfin, le Cat. La Vallière-Nyon porte, n° 8435 :

De Sonan : Chrisérionte de Gaule, histoire mémorable, nouvellement trouvée en Terre Sainte. Lyon. Vincent. 1620. In-8.

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne contiennent qu'une pièce de Sonan :

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611. Quatrain. *La France meurt vivante en l'amour de son Roy.*

S. P.

Nous ne savons à quel personnage s'appliquent ces initiales.

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611. Epitaphe de très chrestien et très *Henri le Grand est mort, le père de la France* auguste prince Henri III.

SPONDE (J. de).

Jean de Sponde, ami de Florimond de Rœmond, né à Mauléon en 1557, mort le 18 mars 1595 à Bordeaux. Né calviniste, il abjura, les uns disent par intérêt, les autres par conviction. Quoi qu'il en soit, il mourut dans le temps qu'il achevait une Responce au traité de Théodore de Bèze : Des Marques essentielles de l'Eglise.

La France protestante des frères Haag lui attribue une méditation sur les Psalmes ; ce volume serait porté sur une liste des ouvrages saisis en 1685 chez les libraires protestants de Paris.

En fait de poésies, il n'a laissé que les 52 pièces insérées dans les recueils collectifs de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle :

50 dans le Recueil de diverses poésies.	Raphaël du Petit Val.	1597.
1 — l'Académie des poètes.	Ant. du Breuil.	1599.
1 — le Parnasse (1 ^{er} vol.).	Mathieu Guillemot.	1607.

RECUEIL DE 1597.	Stances.	<i>Ainsi fut le soleil quand il monte de l'onde</i>
Id.	Sur la mort du B. D. F. Stances.	<i>Braves enfants de Mars, nourrissons de Bellonne</i>
Id.	Sonnet.	<i>Ce trésor que j'ay pris avecques tant de peine</i>
Id.	Id.	<i>Ceste brave Carthage, un des honneurs du monde</i>
Id.	Chanson.	<i>C'est trop, je perds patience</i>
Id.	Plainctes de l'absence.	<i>Comment pensez-vous que je vive</i>
Id.	Sonnet.	<i>Contemplez hardiment tous ceux qui font coustume</i>
Id.	Stances. B. D. F. Repro- ches de cruauté.	<i>Depuis ce triste jour que mon dme captive</i>
Id.	Plainctes durant l'absence. Chanson.	<i>Doux object de mes désirs</i>
Id.	Sonnet.	<i>En vain mille beutez à mes yeux se présentent</i>
Id.	Id.	<i>Et quel bien de la Mort ? que la vermine ronge</i>
Id.	Id.	<i>Ha ! que j'en vois bien peu songer à ceste mort</i>
Id.	Id.	<i>Hélas ! comptez vos jours, les jours qui sont passez</i>
Id.	Id.	<i>Il est vray, mon amour estoit sujet au change</i>
Id.	Id.	<i>Je contemplois un jour le dormant de ce fleuve</i>
Id.	Id.	<i>Je meurs et les soucis qui sortent du martyre</i>
Id.	Id.	<i>Je ne bouge non plus qu'un escueil dedans l'onde</i>
Id.	Id.	<i>Je prends exemple en toy, courageuse Nunance</i>
Id.	Id.	<i>Je sens dedans mon dme une guerre civile</i>
Id.	Id.	<i>Les Toscans batailloient donnant droit dedans</i> [Rome
Id.	Id.	<i>Les vents grondoient en l'air, les plus sombres</i> [nuages
Id.	Miracle d'amour en la gué- rison d'une dame mou- rante. Stances.	<i>Ma belle languissoit dans la funeste couche</i>
Id.	Sonnet.	<i>Mais si faut-il mourir, et la vie orgueilleuse</i>
Id.	Id.	<i>Mais si mon faible corps, qui comme l'eau s'escoule</i>
Id.	Stances de la mort.	<i>Mes yeux ne lancez plus votre pointe esbloÿne</i>
ACADÉMIE DES POÈTES, 1599.	Stances du sacré banquet et convive de Jésus- Christ.	<i>Mon dme, esveille-toi de ta couche mortelle</i>
RECUEIL DE 1597.	Sonnet.	<i>Mon cœur ne te rends point à ces ennuis d'absence</i>
Id.	Id.	<i>Mon Dieu que je voudrais que ma main fut oisive</i>
Id.	Id.	<i>Mon soleil qui brillez de vos yeux dans mes yeux</i>
Id.	Id.	<i>Mortels, qui des Mortels avez pris votre vie</i>
Id.	Stances.	<i>N'est-ce donc pas assez que je sois tout en flumme</i>
Id.	Sonnet.	<i>Ne vous estonnez point, si mon esprit qui passe</i>

RECUEIL DE 1597.	Sonnet.	<i>Non, je ne cache point une flamme si belle</i>
Id.	Id.	<i>On dit que dans le Ciel les diverses images</i>
Id.	Id.	<i>Pour qui tant de travaux, pour vous de qui l'aleine</i>
Id.	Id.	<i>Quand je voy les efforts de ce grand Alexandre</i>
Id.	Id.	<i>Quand le vaillant Hector, le grand rampart de</i> [Troies]
Id.	Sur la Fièvre. Stances.	<i>Que faites-vous dedans mes os</i>
Id.	Sonnet.	<i>Qui seroit dans les Cieux et baisserait sa veuë</i>
Id.	Id.	<i>Qui sont, qui sont ceux là dont le cœur idoldtre</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Hymne à Sainte Geneviève.	<i>Sainte et puissante Pucelle (n. s.)</i>
RECUEIL DE 1597.	Sonnet.	<i>Si c'est dessus les eaux que la terre est pressée</i>
Id.	Id.	<i>Si j'avais comme vous mignardes colombelles</i>
Id.	Id.	<i>Si tant de maux passés ne m'ont acquis ce bien</i>
Id.	Id.	<i>Tandis que dedans l'air, un autre air je respire</i>
Id.	Stances.	<i>Tel estoit ce bel astre à son entrée au monde</i>
Id.	Sonnet.	<i>Tous mes propos jadis ne vous faisoient instance</i>
Id.	Id.	<i>Tout le monde se plaint de la cruelle envie</i>
Id.	Id.	<i>Tout s'enfle contre moy, tout m'assaut, tout me</i> [tente]
Id.	Id.	<i>Tu disois, Archimède, ainsi qu'on nous fait croire</i>
Id.	Elégie.	<i>Vous languissez mes vers, les glaçons de l'absence</i>
Id.	Sonnet.	<i>Voulez-vous voir ce traict qui si roide s'eslance</i>

A consulter : Arcère : Histoire de la Rochelle. — Haag : La France protestante. — D'Aubigné : Mémoires ; La confession de Sancy. — Goujet : Bibl. française. T. XIII, p. 335 et T. XV, xxij.

TARTIÈRE.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur Tartière.

RECUEIL SUR HENRI IV, 1611.	Epitaphe de Henri IV.	<i>Dessous ce marbre froid, passant, gisent les os</i>
Id.	Prosopopée de Henry le Grand.	<i>O jour ! mais plus tost nuit, ô jour qui renouvelle</i>

THÉOPHILE.

Théophile de Viau (1), né à Clairac en 1590, mort à Paris le 25 Septembre 1626.

(1) Voir le T. II pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Nous renvoyons pour sa vie et ses ouvrages à l'édition donnée par M. Alleaume dans la Bibliothèque elzévirienne. Paris. 1856. 2 vol. in-12.

Nous nous contentons de compléter les indications bibliographiques :

La première édition a pour titre: les Œuvres du sieur Théophile. A Paris, chez Pierre Billaine, rue St-Jacques, à la Bonne Foy, 1621, avec privilège du Roi.— Elle comprend 12 ff. liminaires non chif. y compris un feuillet blanc, soit : le titre, l'épître au lecteur, les vers de Bois-Robert (non signés), les vers de Saint-Amant (également non signés) et qui, sauf une lettre imprimée en caractères gras, sembleraient faire corps avec ceux de Bois-Robert, un sonnet et une ode, tous deux non signés, le privilège daté du 6 Mars 1621 et l'Advis au Lecteur qui a été reproduit par M. Alleaume. P. 1 à 180 pour le traité de l'Immortalité de l'âme, et p. 1 à 204 pour les poésies. In-12.

La seconde que M. Alleaume n'a pu rencontrer porte :

Les Œuvres du sieur Théophile reveuës, corrigées et augmentées. Seconde édition. A Paris, chez Pierre Billaine, rue St-Jacques, à la Bonne Foy, 1622, avec privilège du Roy. 10 ff. liminaires avec les mêmes pièces que la première édition, sauf l'Advis au Lecteur, mais les vers de Bois-Robert sont signés et ceux de Saint-Amant portent ses initiales S. A. P. 1 à 169 pour le traité de l'Immortalité de l'âme, p. 170 à 348 pour les poésies et 349 à 356 pour la pièce latine : Larrissa.

C'est la véritable édition originale de Théophile, car la 3^e à laquelle M. Alleaume donne cette qualification est une copie de celle-ci.

Enfin une édition intéressante, et qui n'a été citée que par M. Ch. Garrisson :

Nouveau recueil de diverses poésies du sieur Théophile la plupart faites durant son exil. A Lyon, juxte la copie imprimée à Bourdeaux, par Gilbert Vernoy, 1627, petit in-8 de 259 p., et 3 ff. de table.

Cette édition renferme dans la lettre à son frère, p. 221, une curieuse strophe contre les jésuites supprimée par tous les éditeurs. On y trouve également l'ode au sieur Hardy éliminée par M. Alleaume, mais qui est bien de Théophile.

Les pièces de Théophile des recueils collectifs publiés de 1619 à 1635, omises par M. Alleaume et que nous reproduisons à l'Appendice, sont les suivantes :

4 strophes dans la pièce Le Matin qui est intitulée « l'Aurore » dans les Délices de 1620.

12 vers à insérer dans l'Élégie « A une dame » qui figurent manuscrits sur un exemplaire des Délices de 1620 ayant appartenu au peintre Daniel Du Monstier.

2 sonnets, dont un sur la mort de Durand et des deux Siti frères.

D'autres pièces, également inconnues de M. Alleaume, se rencontrent dans les recueils publiés de 1635 à 1700 (voir T. II).

Appréciation littéraire.—« Théophile était un poète irrégulier, nonchalant, négligé, diffus souvent, mais doué de la plus charmante imagination du monde.

« La Bruyère l'a très bien jugé en disant que si Malherbe fait l'histoire de la nature, Théophile en fait le roman.

« C'était un beau génie poétique très mal réglé et avec des bizarreries et incartades. Il était plein d'imagination et d'esprit. » — (E. Faguet. Hist. de la littérature française).

Voici les pièces de Théophile parues dans les recueils collectifs publiés de 1619 à 1635 :

4	dans le Cabinet des Muses.	David du Petit Val.	1619
8	— le Second livre des Délices.	Toussainct du Bray.	1620
15	— le Séjour des Muses.	Rouen. Daré.	1626

Les pièces marquées d'un astérisque se trouvaient déjà dans la 1^{re} édition des poésies de Théophile. 1621. In-8.

SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Stances au Roy.	<i>Celuy qui lance le tonnerre (*)</i>
Id.	Epigramme.	<i>Ceste femme a fait comme Troye (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620	Sur la mort de Durand et des deux Siti frères. Sonnet.	<i>C'est un supplice doux et que le Ciel avoïe</i>
Id.	Satyre seconde.	<i>Cognois-tu ce fascheux qui contre la fortune</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Sonnet	<i>Courtisans qui passez vos jours dans les délices (*)</i>
Id.	Stances.	<i>Dans ce temple où ma passion (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Ode.	<i>Dans ce val solitaire et sombre</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Sonnet.	<i>Esprits qui connoissez le cours de la nature (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Epigramme (1).	<i>Grâce à ce comte libéral</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Sur le ballet du Roy. Le forgeron pour le Roy.	<i>Je ne suis point industriel (*)</i>
Id.	Sonnet.	<i>Je passe mon exil parmi de tristes lieux (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Id.	<i>Je songeais que Philis des Enfers revenüe</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Assurance de fidélité en Amour.	<i>Je suis bien jeune encore et la beauté que j'aime (*)</i>
Id.	Un berger prophète.	<i>Je vis dans ces lieux innocens (*)</i>
Id.	Stances.	<i>La frayeur de la mort esbranle le plus ferme (*)</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Description d'une matinée (2).	<i>L'Aurore sur le front du jour</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Les nautonniers.	<i>Les amours plus mynards à nos rames se lient (*)</i>
Id.	Les Princes de Cypre.	<i>Les lieux que nous avons laissez (*)</i>

(1) Cette épigramme avait paru dans le Cabinet des Muses, 1619, sous la signature Le Metel (Boisrobert).

(2) Cette pièce a été travestie par Boissière. (Quatrième partie du Recueil de Seicy, p. 138).

SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Ballet. <i>Vénus aux Reynes.</i>	<i>Lorsque je sors de la mer (*)</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Pour M. de Montmorency.	<i>Lorsqu'on veut que les Muses fluttent</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Élégie.	<i>Mon âme est triste et ma face abatur</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Apollon champion.	<i>Moy de qui les rayons sont les traicts du ton-</i> <i>[nerre (*)]</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	Contre l'hyver. Ode.	<i>Plein de colère et de raison</i>
SÉJOUR DES MUSES, 1626.	Sonnet.	<i>Quelque si doux espoir où ma raison s'appuye (*)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Satyre première.	<i>Qui que tu sois de grâce, escoute ma satyre</i>
Id.	Id. troisieme.	<i>Si vostre doux accueil n'eust consolé ma peine</i>
CABINET DES MUSES, 1619.	A très puissant et toujours victorieux Prince Mau- rice de Nassau. Sonnet.	<i>Un esprit lâche et mercenaire</i>

A consulter : Garasse (Le Père) : Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps. — Nicéron : Mémoires. T. XXVI, p. 46. On y trouve la liste de toutes les pièces relatives à son procès. — Th. Gautier : Les Grotesques. — Mémoires du Père Garasse publiés par Nisard. Paris. 1861. In-12. — Haag : France protestante. — Le poète Théophile : Not. du Vicomte de Gaillon, dans le Bul. du Biblioph., Août-Sept. 1856. — Nouvelle biographie universelle de Didot : Art. de Victor Fournel, p. 46. — Ed. Alleaume : Bibl. Elzévirienne. — Victor Fournel : La littérature indépendante et les écrivains oubliés du XVII^e siècle. Paris. 1862. — Kathe Schirmacher : Théophile de Viau. Sein Leben und Werke. Paris. Welter. 1897. — Théophile et Paul de Viau, par Ch. Garisson. Paris. 1899.

THUXATIME (de) voir D'HUXATTIME.

TOUVANT.

Charles de Pyard, sieur d'Infrainville et de Touvant, écolier de Malherbe, suivant l'expression de Racan. Nous ne connaissons aucun détail sur sa vie, il était mort avant 1615 puisque ses pièces figurent avec cette mention « de feu Ch. de Pyard » dans les Délices de 1615, dont le privilège est du 27 Novembre 1614.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 ont recueilli toutes les poésies de Touvant :

1 dans les Fleurs des plus excellents poètes.	N. et P. Bonfons. 1601
5 — le Parnasse (1 ^{er} vol.)	Mathieu Guillemot. 1607
2 — Id. (2 ^e vol.)	Id. 1607
5 — les Délices.	Toussainct du Bray. 1615
4 — le Second Livre des Délices.	Id. 1620

en dehors de celles qu'il a mises dans les pièces liminaires des ouvrages de ses amis : Les changements de la bergère Iris, de Lingendes, Rouen, 1614, etc., etc.

SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Alors que le Soleil abandonne les Cieux</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Chanson.	<i>Amour vous avez l'œil bandé</i>
Id.	Sonnet sur la voix d'une demoiselle.	<i>Amour voyant un jour que sa flamme estoit morte</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Vers pour une beauté gardée estroitement.	<i>Celuy qui ne croit point que je vive en martyr</i>
LES FLEURS, 1601.	Sonnet (1).	<i>C'estoit la nuit ainsi que je sonneille (n. s.)</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sur la maladie d'une belle dame. Stances.	<i>Cloris sans poux et sans vigueur</i>
LES DÉLICES, 1615.	Apollon à la France.	<i>France les délices des yeux</i>
Id.	Almidor à la Reyne.	<i>Gloire de nostre siècle, dme de cet empire</i>
PARNASSE (2 ^e vol.), 1607.	Trad. des vers qu'Ovide adressa à sa dame pour la destourner de rendre son amour mercenaire.	<i>Je l'estimois jadis plus qu'Hélène la belle (n. s.)</i>
LES DÉLICES, 1615.	Le Vent d'Orient aux dames. Stances.	<i>Je viens d'où le Soleil nous luit</i>
Id.	Stances.	<i>Mélite ménageons le loisir qu'on nous laisse</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Sonnet sur la cheute de la Royne et de M ^{me} la Princesse de Conty.	<i>Phaëton, demi-dieu n'eut pas ceste puissance</i>
LES DÉLICES, 1615.	Ode bachique.	<i>Puisque d'un pas irrévocable</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620.	Sonnet.	<i>Que d'aimables attraitis luisent sur ton visage</i>
PARNASSE (1 ^{er} vol.), 1607.	Stances sur une absence.	<i>Quel prodige est cecy qu'en cet amour extrême</i>
Id.	Stances pour les amours du petit d'Escry et de la petite Verderonne.	<i>Si vostre ardeur s'augmente aussi bien que vos ans</i>
SEC. LIVRE DES DÉLICES, 1620	Plainte.	<i>Verray-je point donner quelque trêve à mes peines</i>

A consulter : Racan : Mémoires de la vie de Malherbe.

TRELLON (G. de).

Gilbert ou Gabriel de Trelon, Treslon ou Trellon (2), qu'il ne faut pas confondre avec Claude de Trellon, son frère, le poète de la Muse guerrière, du Cavalier parfait, etc.

Gilbert de Trellon, conseiller au Parlement de Toulouse et mainteneur des Jeux

(1) Ce sonnet a été reproduit dans le Parnasse de 1607 (1^{er} vol.) à la suite du sonnet : Sur la voix d'une demoiselle : « Amour voyant un jour que sa flamme estoit morte » et la disposition typographique semblerait indiquer qu'il est également de Touvant. Nous ajouterons que les deux sonnets paraissent appartenir au même auteur si on en considère la facture.

(2) Voir le T. Il pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés après 1635.

Floraux, mourut en 1611. Il fut chargé en 1604 de faire aux Capitouls la semonce habituelle pour la célébration des Jeux floraux (1).

Nous n'avons rencontré de lui que :

Six chants de vertus, ouvrage françois du sieur de Trelon, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Toulouse. Paris. Guillaume Bichon. 1587. In-12 de 16 ff. lim., 112 ff. chif. et 2 ff. n. chif.

Le Jupiter de Candie, par G. * de T *, conseiller au Parlement de Tholose. Paris. Abel L'Angelier. 1604. Petit in-8 de 4 ff. lim., et 57 ff.

Cet ouvrage singulier traite de l'utilité et des devoirs des Conseillers près des Rois et des Grands.

Ce poète n'est mentionné ni par Goujet ni par Viollet-le-Duc.

Les recueils collectifs publiés de 1597 à 1635 renferment 22 pièces de G. de Trelon :

13 dans le Recueil de plusieurs diverses poésies.	N. et P. Bonfons.	1598.
4 — les Fleurs des plus excellents poètes.	Id.	1599.
3 — Id.	Id.	1601.
1 — les Muses ralliées.	Mathieu Guillemot.	1599.
1 — Id.	Id.	1603.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Sonnet.	<i>Celuy dont les aieuz vainquirent l'Idumée (n. s.)</i>
SEC. RECUEIL (n. s.) } 1599.	Id.	<i>Il me faut donc saigner, je me suis veu toujours</i>
LES FLEURS, }		
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Id.	<i>Jà la nuit arrivant pour guarir ma destresse</i>
LES FLEURS, }		
SEC. RECUEIL (n. s.) } 1599.	Id.	<i>Je m'accuse moy-mesme, hélas, durant la rage</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Id.	<i>Je pleure et je m'embrase incessamment, Madame</i>
Id.	Le soucy.	<i>Je songeois que j'estois fleurette</i>
MUSES RALLIÉES, 1599.	Liberté d'amour. Sonnet.	<i>Je suis bien amoureux, mais je n'aime pas tant (n. s.)</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Sonnet.	<i>Les bruits qui sont des Dieux incessamment parlans</i>
Id.	Id.	<i>Le sommeil voulant prendre aujourd'huy ma rebelle</i>
Id.	Id.	<i>Madame, vous et moy, faisons un autre monde</i>
Id.	Ode.	<i>Ma déesse, un clair jour d'esté</i>
LES FLEURS, 1599.	Epitaphe de Cujas.	<i>Mon grand Cujas est mort qui fut incomparable</i>

(1) Gilbert de Trelon a laissé un fils dont il est question dans le journal de l'Estoile : « Le mercredi 27 Août 1608, j'achetai un petit livre nouveau qui courroit avec bruit et réputation intitulé « La Justice aux pieds du Roy », 1608, sans nom de lieu ni d'auteur, lequel depuis on a trouvé être Trelon, fils du conseiller; il y a quelques traits hardis dedans, même contre la Chambre de l'Edit, ce qui l'a fait défendre ».

RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Sonnet.	<i>O bel œil d'Isabelle, ô feu des belles âmes</i>
LES FLEURS, } SEC. RECUEIL (H. S.) }	1599. Id.	<i>On dit que dans le Ciel, ô Vénus Cithérée</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Ode.	<i>Pallas. son cabinet ouvrant</i>
LES FLEURS, 1601.	Sonnet.	<i>Quand la belle Vénus, son bel Anchise laisse</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Id.	<i>Quand Madame naissoit pour honorer nostre âge</i>
LES FLEURS, 1601.	Id.	<i>Quelle estoile est là-bas ceste nuit descendue</i>
Id.	Combat du Désir et de la Discrétion.	<i>Rigoureux frein d'amour, si contraire à ma flamme</i>
RECUEIL DES BONFONS, 1598.	Epigramme.	<i>Vénus fond tout en pleurs, cherchant l'amour perdu</i>
Id.	Sonnet.	<i>Voicy la belle main et blanche et potelée</i>
Id.	Id.	<i>Vous dites que je change et que je suis muable</i>

TRINCANT (L.).

Louis Trincant, né à Loudun en 1571, procureur du Roi. Ami, puis ennemi d'Urban Grandier qui avait séduit sa fille ; il fut, en réalité, un des principaux auteurs de la condamnation du curé de Loudun. Dreux du Radier, dans sa Bibl. du Poitou, donne la liste de ses ouvrages.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI
TUMULUS, 1630.

Epitaphe de M. Sc. de Sainte-Marthe.

Cessez poètes de nostre aage

A consulter : Dreux du Radier : Bibl. hist. du Poitou. T. III, p. 444.

TRISTAN.

Tristan L'Hermite, sieur du Solier (1), né vers 1601, au château du Solier dans la Marche, mort à Paris le 7 septembre 1655. Après la substantielle étude de M. Bernardin : Un précurseur de Racine, Tristan L'Hermite, sieur du Solier (1601-1655), sa famille, sa vie, ses œuvres. Paris, 1895, gr. in-8, il ne reste guère à glaner sur ce poète.

La première pièce de Tristan ou tout au moins l'une des premières est citée dans le Cat. de la Bibl. du Roi. N° 5030 :

La Mer, à Monsieur, Frère du Roy, ode. Paris. Nic. Callémont. 1621. In-4.

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 ne contiennent que 3 pièces de Tristan l'Hermite :

(1) Voir le T. II de notre Bibliographie pour les pièces de ce poète insérées dans les recueils collectifs publiés de 1636 à 1700.

SCÆVOLAE SAMMARTHANI TUMULUS, 1630.	Sur le trespas de M. Scé- vole de Sainte-Marthe. Sonnet (1).	<i>Cet esprit si célèbre entre les beaux esprits</i>
RECUEIL DE 1627.	Stances (2).	<i>Enfin, guéry de la folie</i>
SACRIFICE DES MUSES, 1635.	A Mgr le Cardinal de Ri- chelieu, sonnet.	<i>Sage et puissant Esprit dont les divins conseils</i>

TROIS-MONT (Th. de).

Th. de Trois-Mont était un ami de Ch. Du Lis, et c'est à ce titre qu'il a envoyé une pièce pour le Recueil sur la Pucelle d'Orléans :

RECUEIL SUR LA PUCELLE, 1613.	<i>Pucelle dont le bras saure toute la France</i>
-------------------------------	-----------	---

TYRSIS.

Nous ne connaissons pas le poète qui a pris ce pseudonyme.

MUSES EN DEUIL, 1620.	Le sommeil d'Aleinde, Son- net.	<i>Aleinde dont les yeux se rendaient tributaires</i>
-----------------------	------------------------------------	---

V. D. Seigneur de La Menor, voir D'AUDIGUIER.

VERMEIL (A. de).

La vie d'Antoine de Vermeil est inconnue. Pourtant, on rencontre à la même époque, un certain Antoine de Vermeil, languedocien, très versé dans l'art militaire, qui s'embarque à Marseille, visite le Caire, Constantinople, la Perse, aborde à son retour en Ethiopie, et là, grâce à la merveilleuse connaissance qu'il possédait des pierreries, se concilie l'amitié du Négus, devient son secrétaire, son ministre, puis généralissime de ses armées (10,000 hommes). (Paul Olivier. Cent poètes lyriques, précieux et burlesques. Paris, 1898).

Les recueils collectifs publiés jusqu'en 1635 renferment 41 pièces de Vermeil signées presque toutes A. D. V. :

(1) Ce sonnet est signé Fr. l'Hermite dit Tristan, sieur de Soullières, gentilhomme de la suite de Monsieur.

(2) Cette pièce a été reproduite par M. Bernardin dans son Tristan L'Hermite d'après l'édition du Recueil des plus beaux vers de 1638. Comme on le voit, elle avait paru onze ans auparavant. M. Bernardin la croyait antérieure de quelques années seulement à 1638.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Sonnet.	<i>Admirant vos beaux yeux, je raisonnois ainsi</i>
Id.	A Monsieur Richelet. Sur l'ombre de sa belette.	<i>A peine, ay je clos ma paupière</i>
Id.	Sonnet.	<i>Belle, je sers vos yeux et vos cheveux dorez</i>
Id.	Id.	<i>Cabalistes menteurs, vos sciences sont vaines</i>
Id.	Id.	<i>Ce n'est pas le trespas, c'est un très doux sommeil</i>
Id.	Id.	<i>Ce n'est point, ce n'est point la crasse du navire</i>
Id.	A Monsieur Du Plessis-Mornay. Ode pindarique.	<i>Comme les pompeux édifices</i>
Id.	Sonnet.	<i>Comme un brave coursier, vieilli dans les armées</i>
Id.	Id.	<i>Cruelle, respondes, prononcez la sentence</i>
Id.	La mort d'Astrée (1).	<i>Desjà le doux printemps redorait la contrée</i>
Id.	Epithalame de Monsieur le Duc de Bar, Prince de Lorraine, et de Madame Catherine de Bourbon, sœur unique du Roy.	<i>Entre tant de douces merveilles</i>
Id.	Sonnet.	<i>Esprits, ardants coureurs, qui animez le foudre</i>
Id.	Id.	<i>Hélas ! on ne meurt point d'un très grand des-</i> [plaisir
Id.	Id.	<i>Heureux celui qui d'un brave courage</i>
Id.	Id.	<i>Je couve dans mon sein un océan de pleurs</i>
Id.	Id.	<i>Je dis en moy, que ne suis-je une mouche</i>
Id.	Id.	<i>Je ne suis plus un homme, ou bien si je le suis</i>
Id.	Id.	<i>Je suis un Mont Gibel dont la poitrine esprouve</i>
Id.	Id. (2).	<i>Je suis une Orologe en l'amoureuse ardeur</i>
Id.	Id.	<i>L'amour armé de feux embusché dans ta veüe</i>
Id.	Stances sur le gris (3).	<i>L'amour est un beau feu que l'éternité sainte</i>
Id.	Sonnet.	<i>La vertu seule est le bien souverain</i>
Id.	Id.	<i>Le désespoir est un roy furieux</i>
Id.	Id.	<i>Non, non, je ne crois point ces traistres mes deux</i> [yeux
Id.	Id.	<i>Oses-tu bien durder tes flammes criminelles</i>
Id.	Id.	<i>O toy qui me despart avec ta despartie</i>
Id.	Id.	<i>Peintre qui veux avoir une œuvre feçonnée</i>
Id.	Au Roy pour ses estrennes de l'an 1599. Stances.	<i>Plus prompt que les filles des ondes</i>

(1) Gabrielle d'Estrée, maîtresse d'Henri IV.

(2) Cette pièce non signée est placée entre les pièces signées A. D. V. et il est bien probable qu'elle est de Vermeil. On la retrouve dans la Muse folâtre, mais anonyme.

(3) On sait que le gris était la couleur préférée de Henri IV.

MUSES RALLIÉES, 1603.	Sonnet.	<i>Puisque tu veur dompter les siècles tout-perdus</i>
Id.	Id.	<i>Puissant sorcier d'Amour, transformé en abeille</i>
Id.	Id.	<i>Quand je vai contemplant la divine beauté</i>
Id.	Tombeau de M ^{me} la Connestable (1).	<i>Quand Loyse eut franchi d'un sault victorieux</i>
Id.	A Monsieur le Comte de Soissons. Ode.	<i>Qui est ce guerrier indomptable</i>
Id.	Sonnet.	<i>Qu'inférez-vous, menteurs, par vos beaux argu- mens</i>
Id.	Id.	<i>Scamandre ensté des corps que ton bras abbatoit</i>
Id.	Id.	<i>Si mon dme est de feu pourquoy n'est elle esteinte</i>
Id.	Id.	<i>Si quelque Dieu bénin, caché dans le nuage</i>
Id.	Méditation.	<i>Tombe à tes pieds sur ma face</i>
Id.	Sur le tombeau de M. d'Incarville, contrôleur général des finances de France.	<i>Tombeau, lève ton front, porte-le dans les nues</i>
Id.	Sonnet.	<i>Tout ainsi puissiez-vous, rigoureuse beauté</i>
Id.	Id.	<i>Un jour mon beau soleil miroit sa tresse blonde</i>

VERNAIZON (2).

Nous n'avons trouvé trace de ce poète que dans le Temps perdu d'Isaac Du Ryer, 1610, in-8. Du Ryer le met, dans un de ses sonnets, au rang de ses amis avec Hodey, et lui en adresse même un autre que voici :

*La belle invention ! le beau tapis de table !
Qu'il est fait de la main d'un excellent ouvrier !
C'est un tapis si beau qu'il n'a point de semblable,
Et s'il n'est fait sinon que d'encre et de papier.*

*De Vernaison l'a fait, cet esprit admirable,
A qui tout autre ouvrier doit quitter le laurier,
Quel autre ouvrier, aussi lui seroit comparable,
Puisqu'il fut d'Apollon le plus cher escolier ?*

*En fin, c'est un tapis tout fait d'or et de soye,
Dont l'extrême beauté si tost qu'on le déploie,
Rend l'œil impatient du désir de le voir.*

(1) Louise de Budos, seconde femme de Henri de Montmorency, seigneur de Daneville, maréchal de France et connétable (1534-1614).

(2) Le privilège de la « Première partie des plaisans loisirs de Jean D'Ameron de Sainte Mexance, sieur du Lolier, contenant le combat des saisons entremeslé de diversités amoureuses et plusieurs belles rencontres. Paris. Toussaint du Bray. 1620. » est signé Vernaison.

*Mais le Ciel a donné tant d'excellence au maistre,
Que ce tapis encore quelque beau qu'il puisse estre,
N'est qu'un échantillon de son rare sçavoir.*

RECUEIL DE 1627.

Sur les vers de M. de l'Es-
toile pour M. le Comte
de Moret.

J'avois pensé que les Estoilles

TROISIÈME PARTIE

TABLE DES POÉSIES

anonymes ou signées d'initiales

DES

RECUEILS COLLECTIFS GÉNÉRAUX & PARTICULIERS

publiés de 1597 à 1635.

Cette table, dressée dans l'ordre alphabétique du premier vers, donne pour chaque poésie :

- Le titre et la date du recueil dans lequel elle a paru pour la première fois (colonnes 1 et 2) ;
- Son titre et son premier vers (colonnes 3 et 4) ;
- Les initiales ou le nom de son auteur si nous avons pu le découvrir (colonne 5) ;
- Le titre et la date de l'ouvrage dans lequel elle est signée ou attribuée (colonnes 6 et 7).

ABRÉVIATIONS

Acad. des poètes.	1599	L'Académie des modernes poètes françois.	Ant. du Breuil.
Cab. des Muses.	1619	Le Cabinet des Muses ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps.	Rouen. David du Petit Val.
Délices.	1615	Les Délices de la poésie française.	Toussainct du Bray.
Délices (deru. rec.).	1620	Les Délices de la poésie française ou dernier recueil des plus beaux vers de ce temps.	Id.
Div. poésies nouv.	1597	Diverses poésies nouvelles.	Rouen. Raph. du Petit Val.
Les Fleurs.	1599	Les fleurs des plus excellents poètes.	N. et P. Bonfons.
Id.	1601	Id. (3 ^e édition).	Id.
Muses en deuil.	1620	Les Muses en deuil en faveur du sieur Brun, sous le nom de Cléante, sur la mort de son Alcinde.	Toussainct du Bray.
Muses ralliées.	1599	Les Muses françaises ralliées de diverses parts.	Math. Guillemot.
Id.	1603	Les Muses ralliées.	Id.
Nouv. Parnasse.	1609	Le nouveau Parnasse.	Id.
Nouv. recueil.	1609	Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps.	Toussainct du Bray.
Nouv. Muses.	1633	Les nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, etc	Robert Bertault.
Parnasse (1).	1607	Le Parnasse des plus excellents poètes (1 ^{er} volume).	Math. Guillemot.
Id. (2).	1607	Id. (2 ^e Id.).	Id.
Id. (2).	1618	Id. (2 ^e Id.).	Id.
Parn. (2) Lyon.	1618	Id. (2 ^e Id.).	Lyon. Barthélemy Ancelin.
Parn. royal.	1635	Le Parnasse royal ou les immortelles actions de.... Louis XIII.	Sébastien Cramoisy.
Quatr. recueil.	1600	Quatrième recueil de diverses poésies.	Rouen. Raph. du Petit Val.
Recueil de	1597	Recueil de diverses poésies.	Id.
Id.	1627	Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, etc.	Toussainct du Bray.
Id.	1630	Id.	Id.
Rec. Bonfons.	1598	Recueil de plusieurs diverses poésies.	N. et P. Bonfons.
Rec. de vers.	1606	Recueil de vers (de Des Yveteaux).	C. Morel.
Rec sur Henry IV.	1611	Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand.	Rob. Estienne et P. Chevallier.
Rec. sur la Pucelle.	1613	Recueil de plusieurs inscriptions pour les statues du roy Charles VII et de la pucelle d'Orléans.....	Edme Martin.
Id.	1628	Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente, etc.	Id.
Sac. des Muses.	1635	Le Sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu.	Sébastien Cramoisy.
Sec. Liv. Délices.	1620	Le second livre des Délices (de J. Baudoin).	Toussainct du Bray.
Sec. recueil.	1599	Second recueil de diverses poésies.	Rouen Raph. du Petit Val.
Séjour Muses.	1626	Le Séjour des Muses ou la cresse des bons vers.	Rouen, Daré.
Temple Apollon.	1611	Le Temple d'Apollon ou nouveau recueil des plus beaux vers.	Rouen. Raph. du Petit Val.
Trois. recueil.	1600	Troisième recueil de diverses poésies.	Id.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme.	Date du recueil	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Date du recueil
1	2	3	4	5	6	7
Délices (dern. rec.).	1620	Sonnet Eraste à Doride.	<i>Absent de vos beaux yeux, j'ai pris une habitude</i>			
Parnasse (2).	1607	Vers spirituels.	<i>Abysmé sous ces flots de douleur et de peine</i>			
Parn. Royal.	1635	La France guérie. Au Roy. Ode seconde.	<i>A ce coup la France respire</i>			
Muses ralliées.	1603	La Chapelle d'Amour.	<i>A ce matin, sur la pointe du jour</i>			
Id	1599	Stances du désespoir.	<i>Achevez donc, cruelle, et d'un coup favorable</i>			
Parnasse (2).	1607	Adieu.	<i>Adieu crainte de glace, adieu desirs de flamme</i>	Le Digne.	Les Fleurettes.	1604
Muses ralliées.	1599	D'un qui se plaint des tromperies de sa Maïstresse.	<i>Adieu plaisirs, où ma folle jeunesse</i>			
Id.	1603	Sonnet.	<i>Adieu rares beautés que j'ay cent fois priées</i>			
Div. poésies nouv.	1597	Stances.	<i>Adieu toutes beautés qui m'avez détenu</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Admirable blancheur de la main la plus belle</i>			
Id.	1603	Sonnet.	<i>Admirant vos beaux yeux, je raisonneis ainsi</i>	A .D. V. : Vermeil (de). C. D. M.		
Rec. Bonfons.	1598	Sonnet.	<i>Ah ! quelle obscure nuit, brouillards de Cymérie</i>			
Muses ralliées.	1599	Vers sur l'absence.	<i>Ainsi donc, ô beaux yeux, qui peignes dans les âmes</i>			
Id	1603	Ode d'Horace.	<i>Ainsi la déesse Cyprine</i>	M.D.P.:Du Perron	Parnasse (1).	1607
Id.	1603	Promesse de constance à sa dame.	<i>Ainsi voyant partir son fugitif Enée</i>	N. R : Rapin.		
Parnasse (2).	1607	Plainte d'une dame sur l'inconstance de son serviteur. Stances.	<i>A la fin cet ingrat, après m'avoir blasmée</i>			
Délices (dern. rec.).	1620	Sonnet. Sur Cléante (Brun) qui mordit Alcinde jusqu'au sang en la baisant.	<i>Alcinde l'autre jour caressoit son amy</i>			
Parnasse (2).	1607	Stances sur le voyage de M. de Rosny lorsqu'il fut en Angleterre.	<i>Allez et d'un brave courage</i>			

Sec. recueil. Les Fleurs.	1599	Sonnet.	<i>Ame, mon seul regret, en tout vice endormie</i>			
Parnasse (2).	1607	Id.	<i>A mon désir extrême, égalant ma misère</i>			
Muses ralliées.	1599	Stances d'une dame qui pour avoir un mary laid, blâmoit la beauté.	<i>A amour cherche le beau, c'est pourquoy on l'appelle</i>			
Div. poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Amour estant logé dedans mon âme</i>			
Sec. recueil.	1599	Sur les yeux de M ^{me} la Duchesse de Beaufort.	<i>Amour fier tyran des désirs</i>	S. D. P. : Du Perron.	Rec. Bonfons.	1598
Quat. recueil.	1600	Sonnet.	<i>Amour, je ne veux pas au rôle estre couché</i>			
Sec. recueil.	1599	Id.	<i>Amour, lorsqu'il te pleut en mon cœur esclancer</i>	II.	Rec. Bonfons.	1598
Id.	1599	Id.	<i>Amour n'est point un Dieu (ou archer) mais plutôt un</i> <i>[pêcheur]</i>	Passerat.	(Œuvres poétiques.	1606
Muses ralliées.	1599	Stances à Madame.	<i>Amour par vos beaux yeux n'a fait sentir ses flammes</i>			
Nouv. recueil.	1609	Chanson.	<i>Amour pour passe temps</i>			
Délices (dern. rec.).	1620	Sonnet.	<i>Amour que ferons-nous, Doris a mal aux yeux</i>			
Muses ralliées.	1599	L'arnes amoureuses.	<i>Amour qui me blessant d'une flèche immortelle</i>			
Id.	1603	Sonnet.	<i>Amour n'en retournoit un jour d'une entreprise</i>		La Canelle, les Lar-	1591
Parnasse (2).	1607	Les Grâces parlent à Amour.	<i>Amour si tu nous veux promettre</i>		mes, etc.	
Id.	1607	Sonnet.	<i>Amours, plaisirs, délices de mon âme</i>			
Parnasse (2).	1607	Chanson.	<i>Amour tient de vous son empire</i>			
Délices (dern. rec.).	1620	Sonnet pour Alis qui se miroit.	<i>Amour tu fus menteur quand tu me fis serment</i>			
Parnasse (2).	1607	Chanson.	<i>Amour, vous avez l'œil bandé</i>	Touvan.	Parnasse (1).	1607
Muses ralliées.	1599	Conseil et remède p. les cocus.	<i>Amour cocu, veux-tu que je te die</i>	Saint-Gelais.	Parnasse (1).	1607
Temple Apollon.	1611	Sonnet.	<i>Angeliques beautés en terre descendues</i>	D. P. : Porchères (L. de) ?		
Recueil de	1627	Epigramme.	<i>Anthoine feint d'estre malade</i>	Maynard.	Recueil de	1630
Parnasse (2).	1607	A Monsieur Richelet sur l'ombre de sa lielette.	<i>A peine, ay-je clos ma patipière</i>	Vermeil (A. de).	Muses ralliées	1603

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Les Fleurs.	1601	D'Apollon et de Daphné.	<i>Apollon, il faut que tu mettes</i>			
Nouv. Muses.	1633	Epigr. sur une statue de Didon à Enée.	<i>Après l'accueil dont cette Reyme</i>			
Id.	1633	Epigr. sur une statue de Didon à M. le Cardinal.	<i>Après la noire perfidie</i>			
Cab. des Muses.	1619	Hymne de la Paix faite en l'an M. V. L. XII. A Alphonse Delbène, abbé de Haute-combe.	<i>Après le grand orage et l'exécrable horreur</i>	Passerat.	Œuvres poétiques.	1606
Les Fleurs. Sec. recueil. Muses raliées.	1599	Stances sur la venue du Roy à Paris.	<i>Après tant de combats dignes d'autant d'histoires</i>	S. D. P. Du Perron.	Parnasse (1).	1607
Parnasse (2).	1607	Le beau ténébreux sur la perte de Lysis. A M. le Chevalier de Valens.	<i>Après tant de tourments dont mon âme offensée</i>			
Muses raliées.	1603	Chanson.	<i>A qui me dois-je conseiller</i>			
Sec. recueil. Muses raliées.	1599	D'une fille qui fust mariée par force. Stances.	<i>A qui me donnez-vous, vous à qui je me donne</i>	Porchères (L. de).	Parnasse (1).	1607
Cab. des Muses.	1619	Sonnet.	<i>A quoy sert, dites-moi, la Royale fabrique</i>	Maynard.	Délices.	1615
Sac. des Muses.	1635	Sur la nouvelle de la santé de Mgr le Cardinal. Sonnet.	<i>Armand se porte bien, c'est la seule nouvelle</i>	C. D. C.		
Muses en deuil.	1620	Les regrets de Cléante, après la nouvelle de la mort de sa chère Alcinde.	<i>Attendant que bien tost le servent d'Hécatombe</i>	Brun.		
Muses raliées.	1603	Paraph. du Ps. 129.	<i>A toy, Seigneur, j'adresse mes complaints</i>	S. C.	Muses raliées.	1603
Id.	1603	Plainte de Pénélope à Ulysse, trad. d'Ovide.	<i>A toy, son cher Ulysse, oublieuz de ses peines</i>	S. D. P. Du Perron.	Parnasse (1).	1607
Parnasse (2).	1607	Plaintes sur la mort d'Atys.	<i>Atys l'objet de ceste cour</i>			
Temple Apollon.	1611	Sonnet.	<i>A l'abord d'un clair ruisseau, sous le bois d'un ombrage</i>			

Id.	Paraph. de l'hymne Vexilla Regis.	Aujourd'hui du Grand Roy l'estantart va marchand	Parnasse (2).	1607
Muses raliées.	1399 Sur la résurrection de Nostre Seigneur. Cantique.	<i>Aujourd'hui que le Ciel tressaille d'allégresse</i>		
Parnasse (2).	1607 Sonnet.	<i>Au moins si dans mon cœur tu choisis ta demeure</i>	Déliées	1613
Nouv. recueil.	1609 Le Voyage d'Andronice, roy de l'Arabie heureuse. Au Roy.	<i>Après de ces hauts monts où la belle Pyrène</i>	Recueil de	1597
Muses raliées.	1603 Chanson.	<i>Après des beaux yeux de Phits</i>		
Nouv. Muses.	1633 Sur une statue de Didon faite par Cochet. Epig.	<i>Autrefois d'un art plus qu'humain</i>		
Parnasse (2).	1607 Sonnet.	<i>Avecque mon amour n'aist l'amour de changer</i>	Rec. de vers.	1606
Nouv. Muses.	1633 Epigramme.	<i>A voir cette image si belle</i>		
Parnasse (2).	1607 Sur le mariage de Lisis. Sonnet.	<i>Ayant fait de vos yeux un déluge nouveau</i>		
Muses raliées.	1603 Pour M. de Montpensier à Madame, devant son mariage. Stances.	<i>Beau Ciel, par qui mes jours sont troubles ou sont [calmes]</i>	Parnasse (1).	1607
Id.	1603 Dessein de quitter une dame qui ne le contentoit que de promesse. Stances.	<i>Beauté, mon cher souci, de qui l'âme incertaine</i>	Id.	1607
Div. poésies nouv.	1597 Stances.	<i>Beauté qui ne vives que du trespas d'autrui</i>	Id.	1607
Muses raliées.	1603 Sonnet.	<i>Beauté qui ressemble de lustre et de couleur</i>	Des Yveteaux.	1607
Id.	1599 A sa dame Sur le silence en amour.	<i>Beautés, en qui mon âme et ma foy se retire</i>		
Parnasse (2).	1607 Du contentement qui se trouve aux peines d'amour. Stances.	<i>Beautés ou la beauté va ses traits réformant</i>	L.V.: La Vallée (?)	
Muses raliées.	1603 De l'heur qui accompagne l'amour d'une beauté.	<i>Beautés qui dans le Ciel livres aux Dieux la guerre</i>		
Div. poésies nouv.	1597 Stances.	<i>Beautés qui pour jamais m'avez l'âme eschauffée</i>		

(1) Cette pièce est signée Bertaut dans le Recueil de plusieurs diverses poésies de N. et P. Bonfons. 1598.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme	Date du recueil	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Date du recueil
1	2	3	4	5	6	7
Parnasse (2).	1607	Ballet des Sorcières : la Magicienne aux dames.	<i>Beautés qui tout le monde honore</i>			
Div. poésies nouv.	1597	Stances.	<i>Beautés vivans portraits de la divinité</i>	Bertaut.	Rec. de versamour.	1602
Nouv. recueil.	1609	Id.	<i>Beautés vous croyez trop à ceste fleur première</i>			
Muses ralliées.	1603	Sur la mort de deux jeunes garçons.	<i>Beaux rayons plus clairs que durables</i>	Des Yveteaux.	Parnasse (1).	1607
Id.	1603	Louange des yeux.	<i>Beaux yeux à qui tous yeux jaloux portent envie</i>			
Parn. (2) Lyon.	1618	Larmes amoureuses.	<i>Beaux yeux pour qui les miens ainsi que deux fontaines</i>	F. : Faret.		
Muses ralliées.	1599	Vers faits à la louange des yeux.	<i>Beaux yeux qui décochez mille traits pleins de flamme</i>			
Id.	1603	Plainte de la rigueur des yeux de sa dame.	<i>Beaux yeux qui doucement charmes nos volontés</i>			
Parnasse (2).	1607	Stances.	<i>Beaux yeux qui doucement secustes charmer mon âme</i>			
Id. (2).	1607	Stances sur des yeux.	<i>Beaux yeux qui me faites la guerre</i>			
Délices (dern. rec.).	1620	Sonnet.	<i>Beaux yeux qui savez. Voir : O beaux yeux</i>			
Muses ralliées.	1599	Response à la pièce : Celui que je tenois.	<i>Belle, à qui mes vœux sont offerts</i>			
Cab. des Muses.	1619	Ode.	<i>Belle, à qui sont offerts les vœux de ma constance</i>			
Parnasse (2).	1607	Présent d'un miroir. Satyre.	<i>Belle de qui les regards</i>	Chaulvet.	Rec. Bonfons.	1598
Sec. recueil.	1599	Sonnet.	<i>Belle de qui les yeux donnent mille trépas</i>	Maynard.	Délices.	1615
Cab. des Muses.	1619	Epigramme.	<i>Belle, de tous les Cieux vous avez la semblance</i>	Callier.	Id.	1615
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Belle dont les yeux m'ont vaincu</i>			
Muses ralliées.	1603	Id.	<i>Belle et fière Phyllis, ardeur de mon courage</i>	A. D. V. : Verneuil (de).		
Acad. des poètes.	1599	Id.	<i>Belle je sers vos yeux et vos cheveux dorés</i>	Porcheres (L. de).	Parnasse (1).	1607
Muses ralliées.	1603	Prière à sa dame de demeurer.	<i>Belle par qui l'amour toute âme peut saisir</i>			
			<i>Belle si ton amour vous vobis vobis vobis.</i>			

Les Fleurs.	1599	La Douche, aux belles bibou- ronnes des Eaux de l'ou- gues.	<i>Belles qui venez rechercher</i>		M. R. : Itapin (N.).	Éuv. latines et franç.	1610		
Id.	1599	Cantique des trois Enfants.	<i>Bénissez Dieu, tous ses ouvrages</i>						
Recueil de	1597	Paraphrase du CXLIII Psau- me de David.	<i>Béni soit le Seigneur le grand Dieu des armées</i>		Bertaut.	Parnasse (1).	1607		
Cab. des Muses.	1619	Stances.	<i>Bertrand gentilhomme nouveau</i>						
Muses ralliées.	1599	Enigme.	<i>Bien battu, mal nourry j'ay pour autrui la peine</i>						
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Bien que cette beauté parfaite</i>						
Temple Apollon.	1611	Stances.	<i>Bien que j'ayme ardemment la divine clarté</i>		Le Cordier de Ma- loyssel (?)				
Parnasse (2).	1607	Sur la renaissance ou bap- tesme de Mgr le Dauphin. Stances.	<i>Bien que le docte chœur des chantres de la France</i>		L. V. : La Vallée (?)				
Div. poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Bien que vostre rigueur mon service rejette</i>		F. : Faret.				
Parnasse (2). Lyon.	1618	A. Antoine Brun, délice des Muses, sur une belle à qui les cheveux tombaient, par un poète de ses amis.	<i>Brun, je t'ay dit cent fois que cesle dédaigneuse</i>						
Sac. des Muses.	1635	Sur le Cardinal de Richelieu. Epigramme.	<i>Brusler, saccager, assamer</i>						
Muses ralliées.	1608	Sonnet.	<i>Cabalistes menteurs, vos sciences sont vaines</i>		A. D. V. : Ver- (meil de).	Rec. Bonfons	1598		
Sec. recueil.	1599	Sonnet (a).	<i>C'a jouons aux Eschets, et me donnez la Dame</i>		C. D. M.				
Muses ralliées.	1603	Sacrifice aux yeux d'une dame, fait par un grand capitaine.	<i>Cédez, en/ans de Mars, dont la gloire indomplée</i>						
Les Fleurs.	1601	D'une dame.	<i>Ce double flambeau dont la belle</i>						
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. A Didon.	<i>Ce ser, Reyne infortunée</i>						
Rec. sur la Pucelle.	1613	Sonnet.	<i>Ce frère de la mort, ce sommeil oublieux</i>		K. D. C. : Cailly (Kath. de).	Même recueil.	1628		

(a) Ce sonnet se trouve dans la Muse folastre. 1611 (4 liv.).

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées.	1599	Le Chasteau d'Amour.	<i>Ce gentil et gaillard chasteau</i>			
Id.	1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	<i>Ce grand corps du grand Dieu, créature première</i>			
Cab. des Muses.	1619	Epigramme.	<i>Ce jour que l'an se renouvelle</i>	Maynard.	Délices.	1615
Parnasse (2).	1607	Autre fiction sur les sept monstres qui sont dans l'enclos de Rome.	<i>Celle qui de son chef les Estoilles passoit</i>	Du Bellay.	1 ^{er} livre des Antiquitez de Rome	1558
Muses ralliées.	1599	Tombeau de Catherine de Médicis, dédié à M ^{me} la Marquise de Noirmoutiers.	<i>Celle qui fut sur terre en vertu sans parcille</i>	S. D. P. : Du Perron.	Parnasse (1).	1607
Id.	1603	Sonnet sur la mort de M. le duc de Guise.	<i>Celuy dont les ateuuz vainquirent l'Idunée</i>	Trellon (G. de).	Id.	1607
Id.	1599	Reproche que fait une femme à celuy qu'elle aimoit.	<i>Celuy que je tenois plus cher que la lumière</i>			
Div. poésies nouv.	1597	Imitation.	<i>Celuy qui est frappé d'amour</i>			
Rec. sur Henri IV.	1611	Quatrain sur le portrait de Henri IV.	<i>Ce monarque françois tout grave de victoires</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet sur les yeux de M ^{me} la Duchesse.	<i>Ce ne sont pas des yeux, ce sont plusot des Dieuz</i>	Porchères (L. de).	Recueil de	1597
Id.	1603	Sonnet.	<i>Ce n'est pas le brespas, c'est un très doux sommet</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
Id.	1603	Contre la Margueritechangée. Stances.	<i>Ce n'est pas une Muse ains une maquerelle</i>			
Sec. recueil. Les Fleurs.	1599	Sonnet.	<i>Ce n'est pas tout d'estre de grand'race</i>	H.	Rec Bonfons.	1598
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Ce n'est plus la fureur dont je sus poursuivie</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Ce n'est point, ce n'est point la crasse du navire</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
Nouv. Muses.	1633	Sonnet au sculpteur.	<i>Ce nouveau miracle attire</i>			

1609	Nouv. recueil.	Stances.	<i>Ce prodige qui porte au front deux Diadèmes</i>							1609
1633	Nouv. Muses.	Sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Ce que m'osta jadis la Fortune cruelle</i>							1649
1611	Rec. sur Henri IV.	A la mémoire de Henry le Grand.	<i>Ce roy qui commença ses travaux en jeunesse</i>							
1619	Cab. des Muses.	Sur une horloge de sable.	<i>Ce sable que tu vois couler si doucement</i>							
1609	Nouv. recueil.	Stances.	<i>Ces amours insensées.</i>							1615
1597	Div. poésies nouv.	Stances.	<i>Ce seroit blasphémer de dire que l'amour</i>							
1599	Muses ralliées	Pour une mascarade.	<i>Ces fleurs que nul hyper ne tue</i>							
1607	Parnasse (2).	De la vicissitude et retour des choses à leurs principes connus aux Gouvernements dont Rome a esté maîtressée.	<i>Ces grands nouveaux pierreux, ces vieux arces</i> (ou [murs] que tu vois							1607
1603	Muses ralliées.	Pour les Mores.	<i>Ces Mores portent au visage</i>							1607
1599	Id.	Vers récitez devant le Roy pour une mascarade.	<i>Ces nymphes toutes estoiliées</i>							1607
1607	Parnasse (2).	Cartel.	<i>Ces nouveaux paladins que veulent-ils prétendre</i>							
1599	Acad. des poètes.	Sur la mort de M ^{se} la Con- estable (a) Stances.	<i>Ce Soleil des beautés qui se lève et qui tombe</i>							1603
1603	Muses ralliées.	Chanson.	<i>Ce sont petits amours, avortons de mes peines</i>							1626
1598	Acad. des poètes.	Sur le tombeau du capitaine Ernaudeille.	<i>Cesse l'œuvre, Marçon, il ne faut que tu tailles</i> (variante de la pièce : Sculpteur, laisse ton œuvre)							
1599	Muses ralliées.	Epiq̃ue de la belle Cinnope sur la mort de son brave Dares. phrygien.	<i>Cessez, ardens soupis sans arrester ce cours</i>							
1619	Cab. des Muses.	Sonnet.	<i>C'est avec tant d'art Malherbe que tu ranges</i>							1615
1597	Div. poésies nouv.	Chanson.	<i>C'est belle chose que d'aymer</i>							
1599	Sec. recueil. Les Fleurs.	Complainte.	<i>C'est bien force (ô mon cœur) que tu sois consommé</i> (ou [consumé]							1615

(a) Voir sur cette pièce la note que nous avons mise à la p. 280.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme. 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Parnasse (1).	1607	Pour la maladie d'une grande dame.	<i>Ceste beauté par qui ma vie</i>			
Muses ralliées.	1603	Vœu de constance. Stances.	<i>C'est faict, j'arreste icy le cours de mes services</i>	Des Yvetcaux.	Rec. de vers.	1606
Quat. recueil.	1600	A Marthe, sur l'infidélité de son retour. Sonnet.	<i>C'est le propre d'amour, Marthe, je le sçay bien C'est œil, voir : Cet œil</i>			
Second recueil.	1599	Sonnet.	<i>C'estoit au soir au coucher du soleil</i>	C. D. M.	Rec. Bonfons.	1598
Les Fleurs.	1601	Id.	<i>C'estoit la nuit ainsi que je sommeille</i>	Touvant (?)		
Parnasse (2).	1618	Ode à M. de Luynes (a).	<i>C'est par trop demeuré muettes</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	<i>C'est un point asseuré, plein d'admiration</i>			
Quat. recueil.	1600	Conclusion du sonnet : Si on nous peint Amour.	<i>C'est un soleil qu'Amour dont l'essence éternelle</i>			
Parnasse (2).	1607	Le combat de l'amour et du repos. Stances.	<i>Cet enfant de qui les flammes</i>			
Muses ralliées.	1603	Vœu de constance.	<i>Cet œil par trop hardi. cet œil audacieux</i>	Duchesse de Bar (b)	Parnasse (1).	1607
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Sur la statue.	<i>Cette, voir aussi : ceste Celle amante infortunée</i>			
Id.	1633	Id.	<i>Cette amante si misérable</i>			
Rec. sur la Pucelle.	1628	Pourquoy l'on a pas mis d'inscription pour la Pucelle.	<i>Cette place estoit trop petite</i>	C. D.		
Muses ralliées.	1599	Stances de l'Amour et de l'Espoir qui ne peuvent subsister l'un sans l'autre.	<i>Ceux qui au Ciel d'amour ores pleins de désirs</i>			
Les Fleurs.	1601	Quatrain de l'occasion.	<i>Ceux qui enseignent la manière</i>			
Cab. des Muses.	1619	Fantaisie.	<i>Ceux qui ne savent la douleur</i>	Bertaut.	Séjour Muses.	1626

				Brun (Ant.).	
1618	Parnasse (2). Lyon.	Invocation à Nostre Dame. Quatrain.	<i>Ceux qui pour traver l'or en un pays nouveau</i>		
1603	Muses ralliées.	Sonnet.	<i>Ceux qui vont discourant que c'est que la beauté</i>		
1599	Les Fleurs.	Hymne de saint Ambroise et saint Augustin.	<i>Chacun Seigneur, comme seul Dieu le loue</i>		
1619	Cab. des Muses.	Pange lingua Cloriosi.	<i>Chante, ma langue, le mystère</i>	Du Perron.	1607
1627	Recueil de	Epigramme.	<i>Charles est dans une infortune</i>	Maynard.	1630
1619	Cab. des Muses.	Id.	<i>Cher rossignol de qui la voix</i>	Id.	1615
1607	Parnasse (2).	Sonnet.	<i>Clarice qui desjà m'a tant de fois juré</i>	Des Yveteaux.	1606
1620	Muses en deuil.	Tombeau d'Alcinde.	<i>Cléante (Brun), hélas, accablé de détresse</i>		
1620	Délices (dern. rec.).	A Cléante sur la mort d'Al- cinde.	<i>Cléante, il n'est plus temps que ta fidélité</i>	Faret.	1620
1607	Parnasse (2).	Plainte de Cléorite sur la mort de Atis.	<i>Cléorite en duel consommée</i>		
1627	Recueil de	Trad. d'une chanson espa- gnole.	<i>Cloris loing du peuple indiscret</i>	Bellan (de).	1615
1633	Nouv. Muses.	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Au sculpteur.	<i>Cochet, bien que seule on me blâme</i>		
	Id.	Id.	<i>Cochet joint aujourd'huy tant de grâce à mes charmes</i>		
	Id.	Id.	<i>Cochet, parmi la vanité</i>		
	Id.	Id.	<i>Cochet pouvoit bien animer</i>		
1609	Nouv. recueil.	Elégie.	<i>Cœur ingrat et menteur aux plus fortes promesses</i>	Incertain.	
1607	Parnasse (2).	Il permet à sa dame d'on ay- mer d'autres que luy. pour- veu qu'il n'en sache rien. Stances.	<i>Cognoissent vostre humeur, je veux bien ma Sibie</i>	Lingendes (de).	1609
1599	Sec. recueil.	Stances au Roy pour son en- trée à Orléans.	<i>Comme après l'inclémence et rigueur de l'hiver</i>	R. F.	1599
1603	Muses ralliées.	Regrets de se voir esloigné de sa dame. Stances	<i>Comme au point de la nuit le soleil escarté</i>		

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées.	1603	Sonnet de la pierre philosophale.	<i>Comme le beau lever de la vermeille aurore</i>			
Parnasse (2).	1607	Ode pindarique à M du Plessis-Mornay.	<i>Comme les pompes édifices</i>	A. D. V. ; Vermeil (de).		
Muses ralliées.	1599	Stances (Plaintes de l'absence).	<i>Comment pensez-vous que je vive</i>	Sponde (J. de).	Recueil de	1597
Id.	1603	Sonnet de la pierre philosophale.	<i>Comme pour ornement de la masse indigeste</i>			
Id.	1603	Sonnet.	<i>Comme un brave coursier vieilli dans les armées</i>	A. D. V. ; Vermeil (de)		
Cab. des Muses.	1619	Epigramme.	<i>Comme un de ces matins, j'estois</i>			
Id.	1619	Hymne pour l'anniversaire du 24 d'août.	<i>Contempler sur le dos des tristes Pyrénées</i>			
Muses ralliées.	1603	Stances du gris.	<i>Couleur, qui tesmoignes la peine qui me tue</i>	La Roque (de).	Parnasse (1).	1607
Rec. sur Henri IV.	1611	Sur la mort de Henry le Grand. Vers funèbres.	<i>Cruauté dont la main a fait mourir en France</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Cruelle, respondes, prononcez la sentence</i>	A. D. V. ; Vermeil (de).		
Cab. des Muses.	1619	Epithaphe de R. D. P. V. (Raphaël du Petit Val).	<i>Cy gist l'amour des grands et des arts l'ornement</i>			
Rec. sur Henri IV.	1611	Tombeau de Henry-le-Grand.	<i>Cy gist le plus vaillant monarque</i>			
Cab. des Muses.	1619	Epigramme.	<i>Cy gist qui faisoit le mauvais</i>	Maynard.	Délices.	1615
Parnasse (2).	1607	Aux dames.	<i>Dames, l'on dit qu'au médecin</i>			
Cab. des Muses.	1619	Sonnet.	<i>D'amour, de jalousie et de rage esperdu</i>			
Parnasse (2).	1607	Cartel des Chevaliers d'amour.	<i>D'Amour, nous sommes chevaliers</i>			
Rec. sur la Pucelle.	1613	A M. d'Escures, maire d'Orléans, gouverneur d'Amboise, vers acrostiche.	<i>Dans ce lieu où vous este né</i>	L. D. C. ; Cailly (J. de).	Rec. sur la Pucelle	1638
Les Fleurs.	1599	Pour une mascarade. Aux Dames.	<i>Dans le fonds de l'Afrique où les sables recuits</i>			

1597	Élégie.	Dans quel antre escarte miray-je retirer	Brossade de Verville.	1583
1607	Sonnet.	De bleu céleste esclatent ces beaux yeux	Callier.	1607
1633	Épigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	De conseil dépourveü et de tout reconfort		
1598	Allégoric.	Delphi, c'est l'Univers où l'homme par labour		
1603	Regrets du Roy à la mort de M ^{re} la Duchesse. Stances.	De meure de mon bien si pompeuse et si chère	Id	1607
1619	Sonnet.	De meure encore au lit, belle et pompeuse avoroë	Maynard.	1615
1599	Stances.	Depuis le triste jour que non äne captine	Sponde J. de	1597
1599	Adventure d'amour. Elégie.	Depuis que le Soleil d'un cours perpetuel	La Vallée.	1603
1619	Dialogue de Damon et de Panopée.	De quoy vous sent tant de fierié	Bertaut.	1626
1633	Épigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Au sculpteur.	Désérne cette Reine à l'amour asservie	Malloville.	1640
1607	Ostende.	Descend, ma chère Calliope		
1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	De globes ætherez pleins de feux vigoureux		
1603	Change d'une laide pour une belle maistresse. Stances.	Désirs remplis de flamme, affections si fortes		
1607	Stances faites pour le grand ballet du Roy aux nopces de Monsieur de Joyeuse	Des isles des Démons, isles tristes et sombres	Du Perron.	1622
1611	Sur le trespas de Henry le Grand. Regrets.	Desjà cent et cent fois la Parque flandière		
1603	Sonnet.	Desjà Charon passant d'âmes que poussonit		
1599	Larmes à la mémoire du feu très chrestien Roy de France et de Pologne, Henry III.	Desjà l'an s'est tourné depuis le triste jour		
1603	Regrets d'une félicité passée. Stances.	Des maux si déplorablez (1 ^o vers. de la pièce : Les Exeuz incroyables)	Bertaut.	1607
1603	Regrets de Polemañdre sur la mort de Calistée.	Des plus jeunes destins, la course trop hastée	Porcheres (L. de)	1607
Div. poësie. nouv.				
Parnasse (2).				
Nouv. Muses.				
Rec. Bonfons.				
Muses ralliées.				
Cab. des Muses.				
Muses ralliées.				
Muses ralliées.				
Cab. des Muses.				
Nouv. Muses.				
Parnasse (2).				
Muses ralliées.				
Id				
Parnasse (2)				
Rec. sur Henry IV.				
Muses ralliées.				
Id.				
Id.				
Id.				

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme.	Date du recueil	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Date du recueil
1	2	3	4	5	6	7
Parnasse (1).	1607	Du mal content de la Cour Sonnet.	<i>Desservins aux vents jettes, inutiles poursuites</i>			
Recueil de	1627	Des Saints Innocens. Sonnet.	<i>Détestable tyran, Cannibale inhumain</i>	Méziriac (de).	Sec. Liv. Délices.	1630
Parnasse (2)	1607	Sonnet.	<i>De toutes passions s'esteint la violence</i>	Des Yveleaux.	Rec. de vers.	1606
Nouv. Muses.	1633	Épigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Didon, cet amant volage</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet de la pierre philoso- phale.	<i>Dieu, la nature, et l'art, patron, ouvrière, duitte</i>			
Les Fleurs.	1599	Cantique d'Ilabaccuc.	<i>Dieu, vivont à jamais, j'ai ta voir entendue</i>			
Id.	1601	Quatrain.	<i>Dieu vous gard' la Pucelle ainsi comme je pense</i>			
Parnasse (2).	1607	Amour se despeignant soi- mesme.	<i>Diray-je qui je suis, ou si sans me nommer</i>			
Id.	1607	Élégie en forme de contract pour un baiser.	<i>Donc il faudra qu'en vous faisant service</i>			
Muses ralliées.	1603	Regrets sur le tombeau de M ^{me} la Connestable (a).	<i>Doncques ce clair soleil qui luisoit sur la France</i>			
Les Fleurs.	1601	Stances d'une jeune dame ma- riée à un vieillard.	<i>Doncques faut-il que désormais je vine</i>			
Div poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Doncques faut-il qu'en ayant</i>			
Parnasse (2).	1607	Vers de ballet. Pour les mari- niers (b).	<i>Donnes le vent à mon navire</i>			
Rec. sur Henri IV.	1611	Épigramme.	<i>Donnons à ce grand prince une tombe honorable</i>			
Les Fleurs.	1599	Cantique de Siméon.	<i>Douce dès maintenant me semblera la mort</i>			
Muses ralliées.	1599	Regrets pleins de désespoir.	<i>Douces eaux qui baignes ces fleurs</i>			
Id.	1599	Stances.	<i>D'oï vient que d'autant plus que je suis enflammé</i>	Pybrac (de).	Les Fleurs. Sec. recueil.	1599

(a) Louise de Bardiés, seconde femme de Henri de Montmorency (1534-1604).

(b) C'est-à-dire, dans l'ouvrage de Meib. p. 3. N. et p. 10. C'est-à-dire, dans l'ouvrage de Meib. p. 3. N. et p. 10.

Temple Apollon.	1611	Regrets sur la mort de M ^{rs} sire Laurens de Galles (c), chevalier, seigneur du Mestral, Viviers et Vogion, frère des sieurs de la Buisse et de Belliers.	<i>Doux objets de mon cœur et de ma souveraince</i>	Montgaillard.	Parnasse (1).	1607
Muses ralliées.	1603	Stances sur la naissance de Nostre Seigneur.	<i>Du Ciel les portes sont ouvertes</i>			
Les Fleurs.	1601	D'une médisante. Ode.	<i>Du grand Dieu, la juste parole</i>			
Id.	1599	Cantique de Moÿse, exode 15.	<i>Du grand Seigneur je veux chanter la gloire</i>			
Parnasse (2).	1607	Sur le voyage de Sedan. Au Roy.	<i>Du haut throsne des Dieux, de la France indomptée</i>	La Roque (de).	Les Œuvres	1609
Muses ralliées.	1603	Baiser. Sonnet.	<i>D'un baiser moite et long, estroitement serré</i>			
Id.	1603	Stances.	<i>D'un cœur triste et content en chantant je soupire</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>D'un glaçon froidureux sort une flamme ardente</i>			
Nouv. recueil.	1609	Chanson.	<i>D'un si doux trait ma poitrine est atteinte</i>	S. D. P. : Du Perron.	Délices (dern. rec.)	1620
Cab des Muses.	1619	Épigramme.	<i>Devant le jour Lise n'a point</i>	Maynard.	Délices.	1615
Sec. recueil.	1599	Sonnet.	<i>Elle est trop inhumaine, il t'en faudroit vanger</i>	Il.	Rec. Bonfons.	1598
Les Fleurs.	1599	Stances	<i>Elle juroit ses yeux qui pour fendre des peines</i>			
Acad. des poètes.	1599	Id.	<i>Elle l'avoit bien dit que ses mains larronnes</i>	Bertaut.	Id.	1598
Sec. recueil.	1599	Complainte.	<i>Elle se plait si fort en sa rigueur extrême</i>	Id.	Nouv. recueil.	1609
Muses ralliées.	1599	Responce aux Stances : Elle l'avoit bien dit que ses mains larronnes.	<i>Elle vous a repris sans que vous l'ayez prise</i>			
Acad. des poètes.	1599	Épistre d'Hélène à Paris imitée d'Ovide.	<i>Encore que mes yeux, maison d'amour esclée</i>	Sabtes (M ^{rs} de).	Parnasse (1).	1607
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>En despit de mes yeux la belle qui me tue</i>			
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Enfans infortunés de ma triste pensée</i>	Gallier.	Parnasse (1).	1607

(a) Tiré devant la Ville de Créneau en Février 1590.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme	Date du Recueil	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Année
1	2	3	4	5	6	7
Sec. recueil	1539	Stances au Roy.	<i>Enfin ce bras fatal qui si souvent culmine</i>	S. D. P. ; Porchères (L. de).	Muses ralliées. Parnasse (1).	1603
Acad. des poètes.	1539	Stances.	<i>Enfin ce cœur espris d'une flamme si sainte</i>			1607
Muses ralliées.	1599	Agréable reproche d'un cœur volege.	<i>Enfin ce cœur volant qui tenoit à l'ouïge</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
Div. poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Enfin ceste beauté m'a la place rendue</i>	Malhorbe.	Id.	1607
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet. Sonnet. Didon parle ;	<i>Enfin lasse d'ouyr qu'un fabuleux amour</i>	Malleville.	Poésies.	1649
Rec. sur Henry IV.	1611	Sur le trespas de Henri le Grand.	<i>Enfin le Ciel en courroux</i>			
Muses ralliées.	1603	Réponse d'Ulysse à Pénélope (de la trad. de Du Perron).	<i>Enfin le sort lassé de mes trop longues peines</i>	Sabin. G. D. A.		
Parnasse (2).	1607	Mespris d'une femme devenue vieille.	<i>Enfin mes vœux sont exaucés</i>	Desportes.	Cab. satyrique.	
Parn. royal.	1635	Au Roy. Epigramme.	<i>Enfin mon Roy comble de gloire</i>			
Muses ralliées.	1603	Que l'extrémité de son amour l'a contraint de manquer. Stances.	<i>Enfin voylà comment celle qui fait de moy</i>	Porchères d'Arbaud (?)		
Div. poésies nouv.	1597	Stances.	<i>Enfin voylà que c'est ces beautés infidelles</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	<i>En l'esprit général contenant la sentence</i>			
Id.	1603	Regrets d'un qui durant la guerre avoit sa Maïstresse dans une Ville du party contraire au Roy. Stances.	<i>En soupirant je chante, en chantant je souvière</i>			
Nouv. Muses.	1633	Paraph. du Ps. L. Misereere (a).	<i>Entre le regret et la crainte</i>	Ilabert (Jean).		
Muses ralliées.	1603	Epithalame de M. le Duc de Bar, Prince de Lorraine, et de M ^{me} Catharine de Bourbon, sœur unique du Roy.	<i>Entre tant de douces merveilles</i>	A. D. V. ; Vermeil (de).		

1630	Stances.	<i>Estoigné de ses lieux où mon inquiétude</i>			
1607	Sonnet.	<i>Espit dès le berceau dans le Ciel emporté</i>	Des Yveteaux.	Rec. de vers.	1606
1603	Id.	<i>Espits, ardens convains qui amènes le foudre</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
1635	La France guérie au Roy. Ode premiere.	<i>Est-ce de droit ou d'aventure</i>			
1607	Plainte d. l'absence.	<i>Est-ce donc une destinée</i>			
1627	Stances.	<i>Est-ce mon erreur ou ma rage</i>	Motin.	Nouv. recueil.	1609
1607	Discours.	<i>Estoit au front d'argent, belle et claire Cynthia</i>			
1618	Sur la virginité de Nostre Dame.	<i>Estre ensemble mère et pucelle</i>	Brun (Ant.).		
1597	Sonnet à Madame.	<i>Faites la dédaigneuse, il vous sied bien, Madame</i>			
1607	Stances pour le grand ballet du Roy aux nopces de M. de Joyeuse.	<i>Faites sortir d'icy le vulgaire ignorant à la suite de la pièce : Des Isles des Démonz</i>	Béronide de Verville. Du Perron.	Souspirs amour. Ed. des Œuvres	1583 1622
1603	Chanson	<i>Faut-il donc que je meure</i>			
1597	Elegie.	<i>Faut-il qu'incessamment passionné, je traîne</i>	Béroalde de Verville.	Souspirs amour.	1583
1597	Stances.	<i>Faut-il vous dire adieu, délices de mon âme</i>			
1600	Enigme. Sonnet.	<i>Fillette, dès le jour que vous pristez naissance</i>			
1603	Louange des yeux.	<i>Flambeaux Délicieux, anoureuse influence</i>			
1599	A sa maîtresse sur une fleur de Soucy. Sonnet.	<i>Fleurs qui portez le nom du Soucy que foudre</i>	R. F.	Muses raliées.	1603
1607	Plainte d'inconstance Stances.	<i>Florize qui devez croire</i>	Maynard.	Déliées.	1615
1590	Anagramme Henry de Bourbon bon : Bonheur de bon Roy.	<i>France dont le navire a si longtemps esté</i>			
1607	Sonnet : Aux dames.	<i>Furuste est le laurier, et profanes les armes</i>	Bouchet (René), sieur d'Ambillou.	Sidère, pastorale	1600
1607	Sixain. Pour des tétins.	<i>Globes germain l'honneur de moude</i>			
1599	E-trenes à M le duc d'Espou- 1600	<i>Grand Duc, grand de fortune et plus grand de valeur</i>	S. D. P. Du Perron.	Nouv. recueil.	1609
1599	A Mgr le Marechal de Biron sur sa qualitez de Duc et Pair de France.	<i>Grand Duc sont des travaux qui ornent la vaillance</i>			

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Nouv. Muses.	1633	Discours de la Poésie à Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Grand Ministre d'un roy, le plus grand de la terre</i>	D. M. : Desmarets.	Sac. des Muses.	1635
Sac. des Mus-es.	1635	Sonnet à Mgr le Cardinal de Richelieu.	<i>Grand Ministre d'un Roy sans esgal en puissance</i>	Bertaut.	Cab. des Muses.	1619
Parnasse (2).	1607	Imitation du LXXI P-seaume en forme de prière prophétique pour la grandeur et prospérité de Mgr le Dauphin	<i>Grand monarque du Ciel, de la terre et de l'onde</i>			
Rec. sur Henri IV.	1611	Sonnet.	<i>Grand Prince, à tous si débonnaire</i>			
Sec. recueil. Muses ralliées. Les Fleurs.	1599	Estrenes au Roy.	<i>Grand Roy dont les malheurs esclèvent la vertu</i>	S.D.P.:Du Perron.	Parnasse (1).	1607
Rec. sur Henri IV.	1611	Sixain sous le portrait de Louis XIII	<i>Grand Roy, fils d'un grand Roy, grand en toute valeur</i>			
Parn. Royal.	1635	La Rochelle aux pieds du Roy.	<i>Grand Roy, souffrez qu'une Rebelle</i>			
Parnasse (2).	1607	Vers de ballet. Autre cartel.	<i>Guerriers enfans de Mars que la gloire des armes</i>			
Les Fleurs.	1601	Ode.	<i>Ha ! cruel que je me repens.</i>			
Muses ralliées.	1638	Chanson.	<i>Ha ! je meurs si près de ma vic</i>			
Les Fleurs.	1601	Epitaphe d'Hector.	<i>Hector repose en ce lieu-cy</i>	Du Bartas.	Œuvres (La Rochelle).	1591
Acad. des poètes.	1599	Cantique du sieur B. sur la victoire obtenue par le Roy à Eury, (Ivry) le 14 ^{me} jour de Mars 1590.	<i>Hé Dieu ! quel beau soleil va sur nous rayonnant</i>			
Muses ralliées.	1603	Plainte pour un lien de che-veux repris. Stances.	<i>Hélas ! ne penses pas m'ayant ravi, Madame</i>			
Id.	1663	Sonnet.	<i>Hélas ! on ne meurt pas d'un très grand déplaisir</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
Id.	1603	Regrets sur le corps de Tancrède mourant. Stances.	<i>Helas ! pourquoy faut-il que le malheur m'emmène</i>			
Id.	1601					

Acad. des poètes.	1300	L'âme.	<i>Hélas ! voyez mon corps sans esprit et sans jour</i>	Ferron (?)	1606
Muses ralliées.	1603	Chant de Louange au Roy pour la paix.	<i>Henry, Dieu de nostre espérance</i>	Des Yveteaux.	1606
Cab. des Muses.	1619	Odo	<i>Henry, la gloire des hommes</i>	Maynard.	1615
Rec. sur Henri IV.	1611	Epitapho de Henri IV.	<i>Henry le Grand est mort, le père de la France</i>	S. P.	
Parnasse (2). Lyon.	1618	A la Vierge aux piedz de la Croix.	<i>III, que faites-vous là, pauvre mère affligée</i>	Brun (Ant.).	
Muses ralliées.	1603	Paraphrase du Pseaume : Qui habitat.	<i>Heureux celui qui à toute heure</i>		
Id.	1603	Sonnet.	<i>Heureux celui qui d'un brave courage</i>	A. D. V. : Vermeil (de).	1607
Id.	1603	Pseaume 147.	<i>Heureux hostes du Ciel, saintes ligions d'anges</i>	Bertaut.	1607
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Heureux petit moineau qui d'un bec irrité</i>	Passerat.	1606
Cab. des Muses.	1619	Epigramme.	<i>Hier en me promenant</i>		
Les Fleurs.	1601	Sonnet en forme de dialogue entre l'esprit d'un amoureux et le nautonnier des enfers.	<i>Hola Caron, Caron, nautonnier infernal</i>		
Nouv. Muses.	1633	Vers sur une statue de Didon faite en marbre par Cochet et donnée au Cardinal de Richelieu.	<i>No voyageur, voir : O.</i>		
Cab. des Muses.	1619	Epigramme.	<i>Icy, Cochet du tombeau</i>		
Les Fleurs.	1601	Tombeau du Roy de la Fevve.	<i>Icy gist au teint de mégère</i>	Maynard.	1615
Id.	1601	Epigramme.	<i>Icy gist dessous ce triteau</i>		
Parn. Royal.	1635	Sur la reddition de La Rochelle. Ode.	<i>Il a, dites-vous, la façon</i>		
Cab. des Muses.	1619	Stances. Victoire de la cons-tance.	<i>Il est donc vray que l'insolence</i>	Id	1607
Muses ralliées	1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	<i>Il est temps que l'amour d'une belle couronne (2 fois : sign. et n. s.)</i>		
Sec. recueil.	1300	Sonnet.	<i>Il est un esprit corps premier nay de nature</i>		
			<i>Il me faut donc saigner, je me suis veu tousjours</i>	Trelon (G. de).	1599

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme	Date du recueil	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Date du recueil
1	2	3	4	5	6	7
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Il n'est plus temps mes yeux de fermer vos paupières</i>	Callier	Délices.	1615
Muses ralliées.	1599	Stances en faveur des filles contre les femmes.	<i>Il n'y a qu'un Amour comme un Soleil au monde</i>			
Cab des Muses.	1619	Sur la conception de la Sainte Vierge.	<i>Incrédules esprits à la voix des oracles</i>			
Temple Apollon.	1611	Stances.	<i>Ingrat de qui la perfidie</i>			
Muses ralliées. Sec. recueil. Les Fleurs.	1599	Sonnet : Reproches et repentance pour l'amour.	<i>Ingratte que tu es, je t'ay fait trop d'honneur</i>	H.	Rec. Bonfons.	1598
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Irez-vous à jamais me preschant abstinence</i>			
Les Fleurs.	1601	Épithaphe d'Isabelle.	<i>Isabelle en ce lieu repose</i>			
Sec Liv. Délices.	1620	A la mémoire de Paulette.	<i>Jadis une dame romaine</i>			
Nouv. Muses.	1633	Vers sur une statue de Didon faite en marbre par Cochet et donnée au Cardinal de Richelieu	<i>Jadis une folle destinée</i>	Incertain.		
Id.	1633	Id.	<i>Jadis Virgile trop injuste</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>J'admire deux beaux yeux : non pour la belle flamme</i>			
Cab. des Muses	1619	Id.	<i>J'aime et je n'aime point</i>			
Sec. recueil.	1599	Id.	<i>J'aime le gai Printemps, voir : J'ayme</i>			
Id.	1599	Id.	<i>Ja la nuit arrivant pour guarir une destresse</i>	Trelon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
Muses ralliées	1603	Desdaigneux repentir d'une dame à son serviteur infidèle. Stances.	<i>J'allay baisant de ma belle maistrresse</i>	Chaulvet.	Id.	1598
Les Fleurs.	1599	Cantique d'Ezéchias.	<i>Jamais l'amour d'un sot n'eut autre récompense</i>			
Muses ralliées.	1599	Sonnet.	<i>J'ay dit, hélas, au milieu de mes jours</i>			
Id.	1603	Appréhension d'une veuve.	<i>J'ayme le gai Printemps pour l'attente du fruit</i>			
			<i>J'ay senti du malleur les plus rudes atteintes</i>	Pont-Aimury, seig.	Rec. Bonfons.	1598

1627	Épigramme.	<i>Jeanne la nature est lasse</i>	Maynard.	Recueil de	1630
1603	La Tempeste de l'Énéide de Virgile.	<i>Je chante les combats et le célèbre Prince</i>	S. D. P. : Du Perron.	Parnasse (1).	1607
1627	Élégie.	<i>Je cherche un lieu désert aux montels inconnu</i>	Motin.	Nouv. recueil.	1609
1603	Sonnet.	<i>Je coune dans mon sem un océan de pleurs</i>	A. D. V. : Vermeil (de). Id.		
1603	Id.	<i>Je dis en moy, que ne suis-je une mouche</i>			
1603	Sacrifice au desdain.	<i>Je dresse au desdain sacrifice</i>	Motin.	Parnasse (1).	1607
1603	L'idée du Vertueux.	<i>Je hay le vulgaire ignorant</i>			
1599	Sonnet.	<i>Je m'accuse moy-mesme, hélas ! durant la rage</i>	Trellon (G. de).	Les Fleurs.	1599
1603	Chanson.	<i>Je meurs de revoir ce bel oeil</i>			
1599	Confession amoureuse, où il regrette d'avoir aimé une infidèle et inconstante beauté.	<i>Je me veux confesser ces jours dénochieux.</i>	M. D. P. : Du Perron	Parnasse (1).	1607
1627	Ode.	<i>Je n'avais pas deviné</i>	Maynard.	Recueil de	1630
1599	Sur l'absence.	<i>Je n'ay veu qu'à regret la clarté du Soleil</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
1599	Response à la piece : Beutez en qui mon âme.	<i>Je ne croyay jamais que vous n'ayez aimée</i>	La Roque (de).	Acad. des poètes.	1599
1599	Élégie des fièvres amoureuses.	<i>Je ne croyay jamais qu'on se passe d'aimer</i>			
1607	Stances.	<i>Je ne l'aymois qu'afin de me guérir</i>	Bertaut.	Sec. Liv. Délices.	1620
1599	Id.	<i>Je ne m'estonne point de son amour volage</i>	Id.	Rec. Bonfons.	1598
1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Je ne sçay si cette fois</i>			
1603	Sonnet.	<i>Je ne suis plus un homme, ou bien si je le suis</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
1603	De ceux qui mal à propos recherchent des pointes où n'y a point de sens. A M Hedelin. Sonnet.	<i>Je ne suis point jaloux de me voir enrollé</i>			
1603	Marques signalées d'une dis-création amoureuse.	<i>Je ne tesmoigne point que je souffre bien peu</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 4	Date du recueil 5	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées.	1599	Stances sur la différence de jalousie et d'amour.	<i>Je ne veux pas comme faux blasonneur</i>	Passerat.	Parnasse (1).	1607
Acad. des poètes.	1599	Chanson.	<i>Je ne veux plus rien voir</i>	Ferron.		
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Je ne vois dans vos yeux que des traits homicides</i>			
Id.	1607	Dialogue sur le pourtrait de M. D. P. auquel la beauté de l'œil avoit esté mal représentée.	<i>Je pardonne au pinreau qui fait rendre plus belle</i>			
Muses ralliées.	1599	Stances.	<i>Je plains, je meurs, je brusle et mon amour discrételle</i>			
Sec. recueil. Muses ralliées.	1609	Sonnet.	<i>Je pleure et je m'embrase incessamment Madame</i>	Trellon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
Id.	1603	Id.	<i>Je scauray respecter en temps et lieu Madame</i>			
Cab. des Muses.	1619	Stances.	<i>Je serois de nature estrange</i>			
Parnasse (2).	1607	Dialogue de l'Amour et de Mercure.	<i>Je soulois estre un puissant Dieu</i>			
Muses ralliées.	1599	Liberté d'amour. Stances.	<i>Je suis bien amoureux, mais je n'aime pas tant</i>	Id.	Parnasse (1).	1607
Rec. Bonfons.	1598	Responce à la pièce : Si l'Amour est un Dieu.	<i>Je suis d'accord qu'Amour est une Dèité</i>			
Acad. des poètes.	1599	Sonnet au sieur Ferron.	<i>Je suis l'astre qui voit toute la terre et l'onde</i>			
Parnasse (2).	1607	L'Amour.	<i>Je suis le Monarque des Dieux</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet (a).	<i>Je suis une Orologe en l'amoureuse ardeur</i>	Vermeil (de) (?)		
Id	1603	Sonnet.	<i>Je suis un mont Gibel dont la poitrine espreuve</i>	A. D. V. ; Vermeil (de).		
Parnasse (2).	1607	Sonnet et pièce.	<i>Je suis un petit monde à l'Amour asservi</i>	Du Soubait (?)		
Quatr. recueil.	1600	Absolution d'un jeune Praticien qui avoit épousé une riche vicille. Sonnet.	<i>Je t'absous, mon enfant et pour ta pénitence</i>			
Muses ralliées.	1599	Stances.	<i>Je te rens (ou je t'apprends) tous mes vœux, sainte</i> <i>Thérèse</i>	Dagonneau.	Parnasse (1).	1607

1607	Id.	amour mercenaire. Stances.	<i>Je te supplie Vulcan frère excellent des Dieux</i>	M. D. P. Du Perron	Parnasse (1).	1607
1599	Acad. des poètes.	Stances chrétiennes.	<i>Je t'invoque de jour, je t'invoque de nuit</i>			
1599	Muses ralliées.	Le Temple de l'Inconstance.	<i>Je veux bastir un Temple à l'Inconstance</i>			
1607	Parnasse (2).	Ode sur le retour des pères Jésuites, par le commandement du Roy.	<i>Je veux célébrer ta puissance</i>			
1619	Cab. des Muses.	Le petit Olympe d'Issy.	<i>Je veux d'un excellent ouvrage</i>	Bouteroue.	pub. séparément en	1609
1607	Parnasse (1).	Portrait.	<i>Je veux faire un tableau qui donne dans les âmes</i>			
1603	Muses ralliées.	Pour les Indiens.	<i>Je viens de ma défaite orner votre victoire</i>	Porchères (L. de)	Parnasse (1).	1607
1599	Acad. des poètes.	Chanson.	<i>Je vous avois juré, Madame</i>	La Roque (de).	Les Œuvres.	1609
1607	Parnasse (2).	Hymne des Innocens.	<i>Je vous salue, ô branches tendretelles</i>			
1603	Muses ralliées.	Sonnet pour un jour des Cendres.	<i>Jour de meurtre et de feu, jour de sang et de cendre</i>			
1601	Les Fleurs.	Imitation d'Amalthéus.	<i>Julles a perdu l'œil droit et le gauche, sa mère</i>	G. B. S.		
1603	Muses ralliées.	Sonnet.	<i>Juppin voyant nostre œil seul Astre de nostre aage</i>			
1603	Id.	Désespoir d'amour. Stances.	<i>La belle Charamont de son amant quittée</i>			
1599	Id.	Sonnet.	<i>La belle dont le front s'est armé de desdain</i>			
1599	Acad. des poètes.	Response au sonnet : Oh sont les doux attraiets.	<i>La crainte et la pitié combattent bien mon âme</i>			
1599	Muses ralliées.	Advis touchant le mariage.	<i>La femme est une mer et le mari nocher</i>		Muse folastre.	1611
1607	Parnasse (2).	Aux malades.	<i>La fleur du mercure tirée</i>			
1599	Muses ralliées.	Vœux pour Sa Majesté.	<i>La grandeur et l'amour, le destin, la victoire</i>	Porchères (L. de).	Parnasse (1).	1607
1619	Cab. des Muses.	Contre Phœbus et les Muses.	<i>Laisse ton beau Parnasse, ô docte Délien</i>	Passerat.	(Œuvres poétiques.	1606
1619	Id.	Epigramme.	<i>L'abnanac dit que pour certain</i>	Maynard.	Délices.	1615
1603	Muses ralliées.	Tombeau de Madame la Con- nestable (a).	<i>La merveille des yeux, l'estonnement de l'âme</i>			

(a) Louise de Bados.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées.	1599	Stances funèbres d'une dame sur le trespas de son Amant.	<i>La mort n'a gaigne rien par si cruelle envie</i>			
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>L'amour armé de feux embusqués dans ta veuë</i>	A. D. V. : Vermeil (de).	Muses ralliées.	1603
Muses ralliées.	1603	Stances sur le Gris.	<i>L'Amour est un beau feu que l'Eternité sainte</i>	Id.		
Parnasse (2).	1607	Épigramme de l'infortuné Calianto.	<i>L'amoureux Calliante ayant l'âme enflammée</i>	Callier.	Délices (dern. rec.).	1620
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>L'amour, qui n'est que feu, saisit-il bien vostre âme</i>			
Id.	1599	Sur l'absence.	<i>L'un a presque achevé sa course coutumière</i>			
Id.	1599	Poème sur la blessure du Roy.	<i>L'ange qui destourna le traïque couteau</i>	S. D. P. : Du Perron.	Parnasse (1).	1607
Rec. Bonfons.	1598	Chant tiré d'Héliodore.	<i>La Nuit s'est escouée et l'aube matinère</i>			
Muses ralliées.	1603	Pour le ballet des Princes.	<i>La plume monstre le courage</i>	Incertain (?)		
Id.	1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	<i>La riche toison d'or que conquesta Jason</i>	Porchières (L. de).	Parnasse (1).	1607
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet. Sonnet.	<i>L'art n'a point fait cette figure</i>			
Parnasse (2).	1607	Le quatrième livre de l'Énéide de Virgile.	<i>La Roynne cependant de longtemps offensée</i>	Du Perron.	Délices.	1618
Muses ralliées.	1599	Stances.	<i>Las, ce n'est pas pour moy, Soieil que tes beaux rais</i>			
Parnasse (2).	1607	Responce d'un amant accusé de trop de discrétion. Stances.	<i>Las, comment pouvez-vous croire que je vous ayme</i>			
Parnasse (2).	1607	Excuse d'avoir loué de beauté une femme laide.	<i>Las pourquoy voulez-vous qu'un papier insensible</i>			
Nouv. Muses.	1633	Épigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>L'auteur de ce fameux ouvrage</i>			
Tab. des Muses	1619	Sonnet.	<i>L'autre jour inspiré d'une divine flamme</i>			

1611	Id.	Quatrain.	<i>La vie au Roy estant vainc</i>			
1604	Les Fleurs.	Sonnet de la vérité du corps et du sang de N. S. J. C. au S. Sacrement de l'autel.	<i>La voix qui fit le tout de l'un à l'autre pôle</i>			
1599	Muses ralliées.	Sur la comparaison des Cerfs et des Amoureux.	<i>Le cerf et l'amoureux d'une diverse flame</i>	Passerat.	Parnasse (1).	1607
1607	Parnasse (2).	Mespris d'une dame devenue vieille.	<i>Le Ciel enclin à ma vengeance</i>	Des Yveteaux.	Rec. de vers.	1606
1603	Muses ralliées.	Regrets sur la mort de Louyse de Lorraine, royne de France.	<i>Le Ciel enfin, le Ciel a fermé la barrière</i>			
1603	Id.	Contre la légèreté d'une dame.	<i>Le corps n'approuve point les mouvemens de l'âme</i>			
1599	Acad. des poètes.	Sur l'épithaphe de Ronsard fait par luy-mesme (a).	<i>Le Cygne vendosmois dressant au Ciel son ailc</i>	Estienne (Robert III).		
1603	Id.	Sonnet.	<i>Le désespoir est un roy furieux</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
1601	Les Fleurs.	Quatrain.	<i>Le Dieu d'amour se pouvoit peindre</i>	Regnier (Mathurin).	Les Livres.	1613
1633	Nouv. Muses.	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Le fer fatal à ma vie</i>			
1597	Recueil de	Responce aux stances de Bertaut : Quand je revis ce que j'ai tant aimé.	<i>Le feu léger qui s'allume et s'estoint</i>	Salètes (Mlle de).	Parnasse (1).	1607
1607	Parnasse (2).	Sonnet.	<i>Le feu que Prométhée desroba téméraire</i>			
1603	Muses ralliées.	Chanson.	<i>L'égalité de mesmes flammes</i>			
1607	Parnasse (3).	La Princesse des isles au Marquis de France.	<i>Le généreux amour de la mesme franchise</i>	Bertaut.	Ouvres poétiques.	1630
1603	Muses ralliées.	Sonnet de la pierre philosophale.	<i>Le grand Dieu qui a tout, donne et garde la vie</i>			
1603	Id.	Cantique pour le jour de la purification.	<i>Le jour que ton Sauveur se présente à tes yeux</i>			
1637	Recueil de	Sonnet	<i>Le mal ni outrage trop, je ne m'en sçavois taire</i>	La Picardière-Forget.	Nouv. recueil	1609

(a) Cette pièce a été donnée à R. Estienne par M. P. Blanchemann dans son édition de Ronsard.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme	Date	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Date
Muses ralliées.	1603	Regrets d'un serviteur contre sa dame infidèle. Stances.	<i>L'ennuy dont mon âme est b'essee (première version de la pièce : L'ennuy qui tourmente ma vie)</i>	Bertaut.	Nouv. recueil	1609
Les Fleurs. Acad. des poètes.	1399	L'Amour philosophe.	<i>Le petit fils de Cyprius</i>	M. R. Rapin (N.)	Parnasse (P.)	1607
Muses ralliées.	1603	Le scandale d'amour.	<i>Le plus bel entretien que reçoit nostre dame</i>	C. D.	Même recueil.	1628
Rec. sur la Pucelle.	1613	Version française d'une pièce signée Aluis.	<i>Le Roy seul d'un costé, mais pourquoy la Pucelle</i>	Trellon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
Sec. recueil. Muses ralliées.	1599	Sonnet.	<i>Les bruits qui sont des Dieux incessamment parlans</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Id	1603	Reproches d'infidélité. St.	<i>Les Cieux furent tesmoins de l'infidélité</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Id.	1603	Chanson.	<i>Les Cieux incurables (sec. version de la pièce : Des maux si déplorablez)</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Rec. sur Henri IV.	1611	Stances sur la mort du Roy.	<i>Les destins ennemis du bonheur des François</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Muses ralliées.	1399	D'un de qui les Dieux ont exaucé la prière, rendant celle qu'il aimoit laide et vicelle.	<i>Les Dieux, enfin les Dieux ont mes vœux entendus</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Muses ralliées.	1611	Pour une in-quarante de chevaliers cueurs de fleurs : Aux dames.	<i>Les fleurs que nul hyper ne tue (voir : Ces Fleurs...)</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Rec. sur Henri IV.	1611	Anagramme du dit Seignour Roy : Henri IV.	<i>Les François des malheurs de la guerre ennuyés</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Muses ralliées.	1603	A M. d'Épinollo, sur son mariage avec Musos Stances.	<i>Les hommes dispersés aux arbres et aux bois</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Id	1599	Discours présenté au Roy allant en Picardie.	<i>Les malheurs que le Ciel a versés en son ire</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Recueil de	1627	Aventure d'un amoureux. St.	<i>Le Soleil monté sur la nuit</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607
Muses ralliées.	1603	Discours funèbre de Daphnis (Henri III) sur la mort de	<i>Les ombres de la nuit qui suivit la journée</i>	Bertaut	Parnasse (P.)	1607

				ou (Grandmont) (de).	
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Le teint brun est celuy qui n'a tousjours dompté</i>		
Id.	1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	<i>L'homme né de la terre est tout aveugle icy</i>		
Sec. recueil.	1599	Sonnet sur le portrait du Roy, gravé en un jaspé en forme de cœur.	<i>L'industriouse main de l'artiste graveur</i>	Parناسse (1).	1607
Cab des Muses.	1619	Epigramme.	<i>L'infidélité de la belle</i>	Maynard.	1615
Muses ralliées.	1603	Souspirs amoureux de Lianté.	<i>L'infortuné Lianté amoureux d'Ysabelle</i>		
Cab. des Muses.	1619	Epigramme.	<i>Lise à qui mes desirs firent jadis hommage</i>	Id.	1615
Les Fleurs.	1601	Ode.	<i>L'Océan n'a point tant de flots</i>		
Muses ralliées.	1603	Regrets de Daphnis sur la mort de la belle Astrée.	<i>L'œil flambeau de nos jours s'estaignant en l'oubly</i>		
Nouv. Muses.	1633	Méditation du Ps. CXXXVI : <i>Super flumina babilonis.</i>	<i>Lors qu'après les travaux d'une guerre mortelle</i>	Malleville.	1640
Muses ralliées.	1603	Accomplissement de prophétie, sur la naissance de Mgr le Dauphin.	<i>Lors que durant l'ardeur de nos citules armes</i>		
Parn. (2). Lyon.	1618	Le changement de l'amour humain en amour divin.	<i>Lors que l'amour humain de moy se rendit maistre</i>	Brun (Ant.).	
Parnasse (2).	1607	La Marguerite, à la Royne Marguerite.	<i>Lors que les neiges dégelées</i>		
Muses ralliées.	1599	Stances sur une prompto offre de service.	<i>Lors que le vis amour, dont mon cœur est atteint</i>		
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet. Epigramme. Didon parle :	<i>Lors que mes yeux voyaient la lumière du jour</i>		
Les Fleurs.	1599	Cantique de Zacharie.	<i>Loué soit Dieu, d'Israël seul Seigneur</i>		
Muses ralliées.	1603	Tombeau de M ^{me} la Connestable (a).	<i>L'unique fleur du monde et l'honneur de la terre</i>		

(a) Louise de Budos, seconde femme de Henri de Montmorency, seigneur de Daneville, maréchal de France et comestable.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme	Date du recueil	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Date du recueil
1	2	3	4	5	6	7
Muses ralliées.	1603	Les pitoyables regrets de Daphnis à la mort de son cher Lysis.	<i>Lysis, la fière Parque a donc fermé les yeux</i>	S. D. P. : Porchéres (L. de) ?		
Id.	1599	Stances.	<i>Ma belle languissoit dans la funeste couche</i>	Sponde (J. de).	Recueil de	1597
Id.	1599	Plainte contre des yeux.	<i>Madame, escoutez-moi descharger mon courroux</i>			
Id.	1599	Stances de la Musique.	<i>Madame, estant du Ciel heureusement dotée</i>			
Parnasse (2).	1607	Inconstance.	<i>Madame, trouvez-vous estrange</i>			
Sec. recueil. Muses ralliées.	1599	Sonnet.	<i>Madame, vous et moy, faisons un autre monde</i>	Trellon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
Div. poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Ma déesse, mon amour</i>			
Sec. recueil.	1599	Sonnet.	<i>Maintenant que l'Amour brusle toutes mes veines</i>	Chaulvet.	Id.	1598
Div. poésies nouv.	1597	Le May.	<i>Maintenant que l'amour renait heureusement</i>	Béroalde de Verville.	Souspirs amour.	1584
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Mais où est ceste foy si sainctement jurée</i>			
Div. poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Maîtresse, rien je ne souhaite</i>			
Id.	1597	Id.	<i>Maîtresse si ton âme</i>			
Parnasse (2).	1607	Stances à Madame de Montpensier.	<i>Malheureux enfant de Céphise</i>	Du Bellet.	Quatr. recueil.	1600
Id. (2).	1607	Sonnet.	<i>Ma maîtresse en pleurant sembloit si désolée</i>	Passerat.	Œuvres poétiques.	1606
Id. (2).	1607	Le vieil manteau. Satyre.	<i>Manteau des manteaux le plus mince</i>			
Les Fleurs.	1601	Quatrain.	<i>Marqot, comme un vieux sergent</i>	Sigognes (N. de).	Cab. satirique.	
Parnasse (2).	1607	La constance de Cléandre à Marphise.	<i>Marphise, puisque ta malice</i>			
Muses ralliées.	1599	Métamorphose d'un homme en oiseau.	<i>Mars est passé, voicy le premier jour</i>	Passerat.	Acad. des poètes.	1599
Rec. sur Henri IV.	1611	Larmes sur la tombe de Henry-le-Grand. A la Royné.	<i>Maudit siècle de fer, par le fer retranchant</i>			
Cab. des Muses.	1619	Sonnet.	<i>Me dois-je taire encor, amour quelle apparence</i>			

1597	Stances.	<i>Mes chers soupirs, les témoins plus fidèles</i>		
1607	Balet des Sorciers. L'enchantement aux dames	<i>Mesdames pour ce qu'on publie</i>		
1599	Muses ralliées.	Sur la constance et l'éloignement.	<i>Mes desirs qui souloyent s'embraser à tous feux</i>	
1607	Parnasse (2).	Plainte d'une dame devant le portrait de son serviteur absent. Stances.	<i>Mes pleurs, mes compagnons de ma douleur passée</i>	
1603	Muses ralliées.	Sonnet.	<i>Mes soupirs sont serres au profond de mon cœur</i>	
1599	Les Fleurs.	Cantique de Marie, vierge, mère de Jésus-Christ.	<i>Mon âme estève haut la grandeur du Seigneur</i>	
1603	Muses ralliées.	Stances.	<i>Mon âme est de vos lauzs si doucement pressée</i>	1609 Nouv. recueil.
1597	Div. poésies nouv.	Elegie.	<i>Mon âme languissoit et d'une longue haleine</i>	1584 Souspirs amour.
1607	Parnasse (2).	Stances pleines de fermeté.	<i>Mon amour est extrême à son objet semblable</i>	
1600	Quat. recueil.	Sonnet sur le tableau d'Apelles et de Camparsis, maistrresse d'Alexandre.	<i>Monarque curieux excuse ton Apelle</i>	
1620	Délices (dern. rec.).	Sonnet à M. Brun.	<i>Mon Brun, ce seul Phénix en ce siècle pervers</i>	Bertaut.
1619	Cab. des Muses.	Sonnet.	<i>Mon cœur espoingonné d'une audace honorable</i>	Béraude de Vorville.
1607	Parnasse (2).	Id.	<i>Mon cœur languit blessé des traits de vostre veüe</i>	
1599	Les Fleurs.	Cantique d'Anne.	<i>Mon cœur s'esjouit Seigneur</i>	
1607	Parnasse (2).	Dévotion méditation durant une maladie.	<i>Mon corps abbatu de douleur</i>	Callier.
1603	Muses ralliées.	Discours excellent de la pierre philosophale (α).	<i>Mon Dieu, mon cher Sourcy, que je porte de haine</i>	
1599	Id.	Du contentement qu'on reçoit servant une beauté.	<i>Mon esprit honoré de vostre obéissance</i>	Gamon (Chris- tote de).
1599	Les Fleurs.	Epitaphe de Gujas.	<i>Mon grand Gujas est mort qui fut incomparable</i>	Bottaut.
1603	Muses ralliées.	Résistance aux attraits d'une nouvelle beauté, pour seconserver à la première absente.	<i>Mon œil d'hyer espris d'une beauté nouvelle</i>	Trellon (G. de). N. R. : Rapin (N.).

(α) Cette pièce a pour titre : Le Trésor des Trésors dans le « Jardinnet de poésie » de C. D. G. (Christophe de Gamon). Lyon. Cl. Morillon. 1600. in-12. Elle a été imprimée séparément avec un commentaire de Henri Lintiaut, sieur de Mont-Lion, en 1610. Lyon. in-42.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme.	Date du recueil.	Titre de la pièce.	Premier vers.	Nom de l'auteur.	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée.	Date du recueil.
Muses ralliées.	1603	Chanson.	<i>Mourves, mon cœur, je vous prie</i>			
Nouv. recueil.	1609	Cartel de la gloire captive.	<i>Moy, le souverain bien des cœurs et des esprits</i>	D. P. : Du Perron.		
Parnasse (2).	1607	Plainte de ne pouvoir parler à sa Maîtresse, stances, ou : En faveur de Francine.	<i>N'ay-je pas sujet de blâmer 2 fois : sig et n. sig.</i>	Maynard	Parnasse (2).	1607
Id (2).	1607	Sonnet.	<i>N'auray-je donc des yeux que pour estre enchanté</i>			
Muses ralliées.	1603	Responce Pour un ballet.	<i>N'avoir en vos testes légères</i>	La Roque (de).	Parnasse (1).	1607
Les Fleurs.	1601	Sonnet.	<i>Ne blasmez pas mon cœur qui trop ambitieux</i>			
Id.	1601	Tombeau.	<i>Ne cherche point icy ni mon nom ni mes faits</i>			
Muses ralliées.	1603	Complainte à sa dame.	<i>Ne lisez pas ces vers, si mieux vous n'aimez lire</i>	D'Aubigné (Agrippa).		1626
Les Fleurs.	1599	Qu'il faut être inconstant pour aimer parfaitement.	<i>Ne m'accusez donc plus que je suis inconstant</i>	Incertain (?)		
Parnasse (2).	1607	Domine ne in futuro.	<i>Ne me repren Seigneur au sort de la colère</i>			
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Au sculpteur.	<i>Ne mets point le marbre en usage</i>			
Recueil de	1627	Sonnet.	<i>Ne penser que d'Amour, n'avoir autre langage</i>	La Picardière-Forget.	Nouv. recueil.	1609
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Au passant.	<i>Ne prens ecy pour une image</i>			
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Ne poussez-vous, mon cœur, avec plus de constance</i>	Callier.	Délices.	1615
Acad. des poètes	1599	Stances d'une faveur omise.	<i>N'estoit-ce pas asses et trop encore Madame</i>	La Roque (de).	Les Œuvres.	1609
Div. poésies nouv.	1597	Stances.	<i>Ne vous courroucez point, si vous aimant, Madame</i>			
Id.	1597	Id.	<i>Ne vous offencez point, belle âme de mon âme</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
Recueil de	1627	Epigramme.	<i>Nicole est un mauvais party</i>	Maynard.	Recueil de	1630
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Non, elle n'a rien fait ceste main larronnesse</i>	Callier.	Délices.	1615

1597	Stances.	<i>Non, non, je ne croy point (il n'est point vray) qu'on [meure de tristesse]</i>	Bertaut.	Soc. Liv Délices.	1620
1599	Le libre amant. Stances.	<i>Non, non, ne pensez point mon amour si extrême</i>			
1619	Complainte.	<i>Non, si tant d'inconstance emplume ses esprits</i>	Lertaut	Séjour Muses.	1626
1599	Stances.	<i>Non, vous n'êtes pas yeux d'une dame mortelle</i>			
1611	Sur le trespas de Henry le Grand Ode.	<i>Nostre Soleil est éclipé</i>	Du Bois de Pineé.		
1607	Labyrinthe d'amour. Stances.	<i>Nous faisons maint et maint retour</i>			
1607	Vers d'une mascarade : habillés en beluteurs.	<i>Nous sommes beluteurs en amours</i>			
1607	Sonnet.	<i>Nous sommes buscherons erpents et entendus</i>			
1603	Vers d'un ballet. Au Roy.	<i>Nous sommes estrangers qui par lieux incognets</i>	Porchères (L. de).	Parnasse (1).	1607
1607	Les empiriques venus d'es-trango pais. Vers de ballet (a).	<i>Nous sommes estrangers venus de divers lieux</i>		Muse folastre.	1611
1603	Pour les Turs.	<i>Nous sommes la troupe infidèle</i>	Id.	Parnasse (1).	1607
1600	Cartel de Diane conduisant les chasseurs.	<i>Nous sortons de ces monts d'où s'esleut la tempeste</i>	D. P : Du Perron.		
1603	Jalousie: plainte d'un serviteur contre le Mary de sa Maistresse.	<i>Nuit qui d'un crepe noir vient voiler ma lumière</i>			
1607	Stances.	<i>Nymphes qui habitez le frais de ce riuage</i>			
1597	Chanson.	<i>O beau violet qui commence</i>	Incertain (?)		
1599	Stances.	<i>O beaux cheveux dont la blondeur esgait</i>			
1597	Id.	<i>O beaux yeux qui savez si doucement charmer</i>	Bertaut.	Délices.	1615
1599	Sonnet.	<i>O bel oeil d'Isabelle ! ô feu des belles âmes !</i>	Trellon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
1599	Cantique de Moyses Deut 42.	<i>O cieux qui, sans repos, tournoyez l'univers</i>			
1597	Chanson.	<i>O d'atant, estrange fortune</i>	Durant (Gilles) de la Bergerie.	Imitations du latin de J. Bonnefons	1610

(a) Même note que pour la pièce : Donnez le vent à mon navire.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Parnasse (2).	1607	Stances de feu Madame sœur du Roy durant sa maladie. En forme de prière.	<i>O Dieu, je n'en puis plus, la douleur qui m'accable</i>	Duchesse de Bar (a)		
Id. (2).	1607	Regrets sur la mort d'une fiancée.	<i>O Dieux vous avez consenti</i>			
Muses ralliées.	1599	De l'amour et du dépit.	<i>O l'étrange combat que j'ay dedans mon âme</i>	C. D. M.	Rec. Bonfons.	1598
Sec. recueil.	1599	Sonnet.	<i>On croyait autrefois que le chant des Sirènes</i>	Incertain (?)		
Les Fleurs.	1601	Sonnet, imité du grec.	<i>On dit qu'Amour est dieu, mais je ne le peux croire</i>	Trollon (G. de).	Les Fleurs.	1599
Sec. recueil.	1599	Sonnet.	<i>On dit que dans le Ciel, ô Vénus Cithérée</i>			
Id.	1599	En faveur de Cupidon.	<i>On ne se souvient que du mal</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
Nouv. recueil.	1609	Chanson.	<i>O nuit tant de fois désirée</i>	C ^{te} de Gramail.	Délices.	1615
Div. poésies nouv.	1597	Stances.	<i>O pensers dont amour nourrit ma passion</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
Parnasse (2).	1607	Andromède exposée au monstre marin. Stances.	<i>O quelle glace craintive</i>			
Cab. des Muses.	1619	A son Amy, médecin de la Roynie et ordinaire du Roy.	<i>Ores qu'en ma chambre malade</i>			
Rec. sur la Pucelle.	1613	Vers écrits et empreints sur la grosse cloche qui sert d'horloge à la ville d'Orléans.	<i>Orléans suis, du Roy Charles, première</i>			
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet. Sonnet. A Didon.	<i>O Roynie trop crédule, amante infortunée</i>			
Temple Apollon.	1611	Sonnet.	<i>O Seigneur tout puissant, dont l'amour infinie</i>			
Muses ralliées	1603	Id.	<i>Oses-tu bien dander les flammes criminelles</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
Id.	1603	Id.	<i>Ostons dorénavant ce respect inutile</i>			
Id.	1603	Id.	<i>O toy qui ne despars avec ta despartie</i>	Id.		

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Parnasse (2).	Satire contre une dame maigre (a).	<i>Petite haridelle harassée</i>	Sigognes (N. de).	Ed ^{es} des Elzevior.	1632
Muses ralliées.	Louange des yeux.	<i>Petits yeux pleins d'amour et d'honneur tout ensemble</i>	Brun (Ant.).	Nouv. recueil.	1609
Parnasse (2). Lyon.	Sur l'entrée du Saint-Sacrement, du miracle fait en la ville de Dôle, en la Franche-Comté, qui s'esleva au milieu des flammes. Ode.	<i>Peuple, à ce coup, vrayment esléve</i>		Délices.	1615
Cab. des Muses.	Cloris et Phillis.	<i>Phyllis, œil de mon cœur et moitié de moy-mesme</i>	P. L. S. R. : Regnior (Mathurin).	Parnasse (1).	1607
Parnasse (2).	Mespris d'une dame. Stances.	<i>Phyllis ou : Phyllis qui me voit le teint blesme</i>	Malherbe.		
Cab. des Muses.	Epigramme	<i>Phil is vos beaux jours sont finis</i>	Maynard.		
Temple Apollon.	Sur la mort de l'excellent sculpteur Pilon.	<i>Pilon, l'injustice des Cieux</i>	Id.		
Acad. des poètes.	Définition de l'amour. Sonnet chrestien.	<i>Platon peint deux Amours inégnux en naissance</i>			
Parnasse (2).	Vers spirituels.	<i>Plenez, ô mes yeux misérables</i>	Du Perron.	Ed ^{es} des Œuvres	1622
Id (2).	Regrets sur une absence.	<i>Pleurs, le sang distillant de ma playe amoureuse</i>			
Sac. des Muses.	A Mgr le Cardinal de Richelieu. Epigramme.	<i>Plusieurs grands desseins découvreurs</i>			
Muses ralliées.	A M. d'Espingelle, sur son ralliement des Muses. Sonnet.	<i>Plusieurs ont fait grand cas entre les Ptolémées</i>	A. T.		
Parnasse (2).	Au Roy, pour ses estrennes de l'an 1599.	<i>Plus prompt que les filles des ondes</i>	Vermot (de).	Muses ralliées.	1603
Muses ralliées.	Paraphrase du Ps. 29.	<i>Potentats de la terre et vous Grands de ce monde</i>	S. C.		
Id.	Stances du changement et dé-livération de faire nouvelle Maistresse.	<i>Pour aimer constamment une ingrata beauté</i>			
Id.	Sonnet.	<i>Pour avoir adoré vos beautés inhumaines</i>			
Div. poésies nouv.	Chanson.	<i>Pour chasser nos malheurs</i>			

1636	Sac. des Muses.	Sur le jardin de St Privat. Épigramme, à Mgr le Cardinal de Richelieu.	Pour marque de patz et de gloire	Sigognes (N. de).	1861
1607	Parnasse (2).	Le Pourpoint, satyre.	Pourpoint des vieux pourpoints le prince	Brach (de).	Œuvres, édition Dezeimeris.
1607	Id. (2).	Sonnet.	Pour punir les rieurs de vos beautez trop fières		
1599	Sec. recueil. Muses ralliées.	Dialogue d'un serviteur et de sa dame.	Pourquoy, lors que je te regarde		
1607	Parnasse (2).	Plainte d'une femme mariée contre sa volonté.	Pourquoy voutut le Ciel exerçant la rigueur		
1603	Muses ralliées.	Gayeté à une jeune mariée le jour de ses nocces.	Prenez garde, Marguerite		
1599	Id.	Élégie.	Près d'un bois solitaire oyant plaindre Cynope, voir : Cesses, ardens souspirs....)	M. F.	
1603	Id.	Stances à M. le Comte de Soissons.	Prince dont les discours sont les memes oracles		
1633	Nouv. Muses.	A. M. de Bauru, introducteur des ambassadeurs.	Puissant esprit dont le mérite	Maynard.	Ed ^{es} Garrisson. 1885
1603	Muses ralliées.	Sonnet.	Puissant sorcier d'amour, transformé en abeille		
1599	Id.	Pseaume 19.	Puisse le Roy des Roys au jour de la tempeste	A. D. V. : Vermeil (de). M.D.P.:DuPerron.	1598 Rec. Bonfons.
1599	Id.	Quatrième Vœux pour la cons-tance).	Puisque je n'ay qu'un cœur, je n'en veax aimer qu'une		
1599	Id	Sur la légèreté de sa maistrresse.	Puisqu'elle fut si prompte à se piquer de moy	La Roque (de).	Parnasse (1). 1607
1603	Id.	Sonnet.	Puisque tu veux dompter les siècles tout-pendans		
1603	Id.	Stances.	Puisqu'il faudra bientôt oublier l'infidèle (ou : Puisqu'il se faut résoudre à quitter l'infidèle)	A. D. V. : Vermeil (de). Des Yveteaux.	1606 Rec. de vers.
1599	Les Fleurs.	Id.	Puisqu'il faut désormais que j'esteigne ma flamme	S. D. P. : Du Perron.	1598 Rec. Bonfons.
1633	Nouv. Muses.	Épigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	Pygmalion si ceste image		
1597	Div. poésies nouv.	Chanson.	Qu'Amour est plein de rage		
1611	Temple Apollon.	Sonnet.	Qu'Amour me fait goster de dours amertumes	S. D. P. : Por-chères (L. de). Des Yveteaux.	
1619	Cal. des Muses.	Stances.	Quand Alydor se vit résolu de chercher		Rec. de vers. 1606

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 4	Date du recueil 10	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées	1603	Regrets sur l'invincible Cléon, (Maréchal de Biron) se voyant proche de sa fin tragique. Stances.	<i>Quand Cléon vit la mort, son courage d'Alcide</i>	Porchères (L. de).		
Parnasse (2.)	1607	Quatrains sur le fil de Florence et d'Espinay.	<i>Quand de ce fil en ouvrage userez</i>	Passerat.	Œuvres poétiques.	1606
Rec. sur la Pucelle.	1613	A. M. d'Escures, maire d'Orléans, gouverneur d'Amboise. Sonnet.	<i>Quand d'un injuste droit et raison mensongère</i>	Cailly (J. de).	Même recueil.	1628
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Sur la statue.	<i>Quand je regarde cette image</i>			
Muses ralliées.	1603	Stances.	<i>Quand je revy ce que j'ay tant aimé</i>	Bertaut.	Recueil de	1597
Id.	1603	Sonnet.	<i>Quand je vai contemplant la divine beauté</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
Id.	1603	Constante résolution de souffrir les cruautés de sa Dame. Stances.	<i>Quand je viens à penser à la peine mortelle</i>			
Id.	1603	Ode pleine de présomption et d'outrecuidance.	<i>Quand je voy ces monts sourcilieux</i>	D'Aubigné (Agrippa).	Séjour Muses.	1626
Nouv. Muses	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Sur la statue.	<i>Quand je voy ta Didon que l'espoir abandonne</i>	Malleville.	Poésies.	1649
Div. poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Quand je voy tes beaux yeux les flambeaux de mon âme</i>			
Sec. recueil.	1599	Stances.	<i>Quand je vois vos beaux yeux doux feux de mes desirs</i>	S. D. P. : Du Perron.	Rec. Bonfons.	1598
Muses ralliées.	1603	Chanson.	<i>Quand j'adorais vos beaux yeux, (seconde version de la pièce : Quand premier je veids vos beaux yeux)</i>	Bertaut.	Séjour Muses.	1626
Id.	1599	Comparaison du Soucy de l'âme à celui des fleurs.	<i>Quand la nuit dans les bois, je conte mes douleurs</i>			
Id.	1603	Chanson.	<i>Quand le flambeau du monde</i>	Du Perron.	Parnasse (1).	1607
Id.	1599	Reproche de foy violée.	<i>Quand l'infidèle usoit envers moy de ses charmes</i>	Id.	Id.	1607

Muses ralliées.	1603	Souspirs de Lysis esloigné de sa belle Roche. Stances.	Quand Lysis esloigné du soleil de son âme			
Sec. recueil.	1399	Sonnet.	Quand Madame naissoit pour honorer nostre âge	Trellon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
Muses ralliées	1603	Hégrois sur un despart.	Quand premier je la veids ceste âme de mon âme	Porchères (L. de).	Parnasse (1).	1607
Id.	1599	Le change de sa maistresse engendre celui de son amour.	Quand premier je veids vos beaux yeux, voir également : Quand j'idolâtrais vos beaux yeux	Bertaut.	Délices.	1615
Id	1599	Yofagie.	Quand sous le fer de Mars, nostre ville enfermée			
Quatr. recueil.	1600	Stances à M ^l le M. M. sur la mort d'un sien serviteur qu'elle a seulement aimé depuis son decez.	Quand vostre amant vivoit, vostre flamme estoit morte	Bouteroue (Alex.).	Acad. des poètes.	1599
Div. poésies nouv.	1597	Stances.	Quand vous n'aymies que moi, j'avais incessamment			
Recueil de	1627	Elegie.	Que de grâces, d'atraits et de jeunes beautés	Motin.	Nouv. recueil.	1609
Parnasse (2).	1607	Eglogue.	Que j'estime ta vie, ô Tyrsis, estre heureuse			
Muses ralliées.	1599	Vœux au desdain.	Que je t'aimé, ô desdain, par toy ma fantaisie			
Sec. recueil. Les Fleurs.	1599	Sonnet.	Que je vous porte envie, ô mes papiers fidelles !	H.	Rec. Bonfons.	1598
Parnasse (2).	1607	Assurance de fermeté.	Que la fin de ce jour soit la fin de ma vie	Maynard.	Délices.	1615
Sec recueil.	1599	Chanson sur la belle resverie.	Que l'âme est heureuse et contente			
Rec sur Henri IV.	1611	Stances sur le trespas de Henry-le-Grand.	Que l'esprit qui attend ressent d'impatiencie			
Muses ralliées.	1603	Constante résolution d'une dame durant l'absence de son serviteur. Stances.	Que les temps sont changes, qui jamais l'eust pu croire			
Parnasse (2).	1607	Inconstance. Stances.	Que l'estrange malheur d'engager sa franchise			
Muses ralliées.	1599	Le Mespris d'Amour.	Que le trait est puissant qui m'a blessé le cœur	P. L. R.		
Temple Apollon	1611	Stances.	Quelle horrible fureur a delans sa poitrine	F. D. S. P.		
Rec. sur Henri IV.	1611	Sur le parricide execrable de Henry IV.	Quel mal vous font mes yeux, que vos mains inhumaines			
Parnasse (2).	1607	Stances sur la rigueur.	Quels tourmens à l'Amour que je n'aye enduré			
Muses ralliées.	1599	Stances pleines de philosophie.		Pompey (de) (?)		

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 4	Date du recueil 12	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées.	1603	Assaults amoureux ressentis à un départ.	<i>Que me réservez-vous, vous Astres qui luisiez</i>	Pomeny (de).	Parnasse (1).	1607
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Que mon destin est rigoureux</i>			
Muses ralliées.	1603	Constantes larmes de S. D. C. estant aux bains des Monts Pyrénées (a).	<i>Que mon mal malheureux, mal et malheur excède</i>	S. D. C.		
Id.	1399	Vers sur la froideur dont usoit une Dame à l'endroit de celui qui l'aimoit.	<i>Que n'aimer point du tout sied mal aux belles âmes</i>	Bertaut.	Id.	1607
Id.	1603	Soupgon d'inconstance	<i>Que ne sont ces beaux yeux aussi pleins d'innocence</i>			
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Au sculpteur.	<i>Que s'empescher d'aymer est dur aux belles âmes (seconde vers. de la pièce : Que n'aimer point du tout...)</i>	Id.	Délices.	1615
Muses ralliées.	1590	Le blâme de l'amour.	<i>Que sert pour laisser des marques.</i>			
Parnasse (2).	1607	Stances d'une veufve résolue de n'aimer jamais.	<i>Qui est-ce donc que l'amour, c'est un faux pensement</i>			
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. A M. le Cardinal.	<i>Que te sert de vuidier la trousse (2 fois)</i>			
Muses ralliées.	1603	Allégresse à la naissance de Mgr le Dauphin.	<i>Que ton destin est glorieux</i>			
Sec. recueil.	1599	Chanson.	<i>Que tout ce qui vit aujourd'huy</i>			
Muses ralliées.	1603	Estrennes à une Princesse	<i>Que vous n'allez tourmentant</i>			
Id.	1599	Vers où sont mesprisées toutes les beautez passées, pour honorer la dernière vinme.	<i>Que vous puis-je estrener ceste nouvelle année</i>			
Id.	1599	Stances sur son Amour et les beautez de sa dame.	<i>Que vous vous abusez, lumières empruntées</i>			
			<i>Quiconque admirera l'ardent feu de mon âme</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607

Muses ralliées.	1603	sire Honoré d'Urfé, comte de Chastaigneuf et baron de Chasteau Morand.	<i>Quiconque peut guster sa liqueur pure et monde</i>		
Id.	1603		<i>Quiconque veut savoir quel fruit icy consiste</i>		
Rec. sur Henri IV.	1611	Sur le trespas de Henry le Grand.	<i>Quiconque voudra voir la fortune en son estre</i>	Brun (Ant.).	
Parnasse (2).	1607	A. M. le Mareschal de Bouillon.	<i>Qui est ce guerrier indomptable</i>	Verneil (de).	Muses ralliées. 1603
Nouv. Parnasse.	1609	Sonnet.	<i>Qui le croira jamais, amour gist ci-dessous</i>	D'Urfé (Honoré).	Nouv. recueil. 1609
Muses ralliées.	1603	Id.	<i>Qui n'êtes-vous, menteurs, par vos beaux argumens</i>	A. D. V. : Verneil (de).	
Nouv. Muses.	1633	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet. Sur la statue.	<i>Qui pourra plus douter en voyant cette Image</i>		
Sec. recueil. Les Fleurs.	1599	Complainte pour une dame.	<i>Qui retarde les pas enserres d'une chaîne</i>	Motin.	Rec. Bonfons. 1598
Id	1590	Le Symbole d'Athanas.	<i>Qui veut estre sauvé de la nuit éternelle</i>	Incertain (?)	
Muses ralliées.	1603	Sonnet sur la pierre philosophale.	<i>Qui voudra conquister cette gloire du monde</i>		
Recueil de	1627	Du bienheureux François Xavier. Sonnet.	<i>Qu'on cesse désormais d'eslener jusqu'aux Cieux</i>	Méziriac (de).	Sec. Liv. Délires. 1620
Temple Apollon.	1611	Stances.	<i>Qu'on me cache le Ciel de vostre beau visage</i>		
Div. poésies nouv.	1597	Id.	<i>Qu'on ne m'accuse point d'aller idolâtrant</i>	Bertaut.	Parnasse (1). 1607
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet. Au sculpteur. Didon parle :	<i>Quoy, n'est-ce pas assez de voir hors de mon port</i>		
Muses ralliées.	1599	Stances sur la discretion et l'Amour.	<i>Qu'un amant trop discret a de peine à se feindre !</i>		
Cab. des Muses.	1619	Sonnet.	<i>Qu'un avare désir amasse de Richesses</i>		

(a) Cette signature est mise à la main sur l'exemplaire de la Bibl. Nationale (Y. 1071).

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Sac. des Muses.	1635	A Mgr l'Eminentissime Cardinal de Richelieu. Stances.	<i>Rare merveille de nos jours</i>			
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet. Epigramme.	<i>Regarde cette amante</i>			
Id.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet. Madrigal.	<i>Regarde cette Reyne indignement trompée</i>	Malleville.	Poésies.	1649
Div. poésies nouv.	1597	Stances.	<i>Resvay je ou s'il est vray que je vous dis adieu</i>			
Les Fleurs.	1601	Sonnet.	<i>Reyne voir : Reyne</i>			
Cab. des Muses.	1619	Id.	<i>Rivières qui dansez une sœur courante</i>			
Les Fleurs.	1601	Stances à M. de Rosni (Sully).	<i>Rochers par qui ce bois est si fort solitaire</i>	Maynard.	Délices.	1615
Muses ralliées.	1603	Stances pour le Roy, à M ^{me} la Duchesse.	<i>Rosni de qui le soing brilloit</i>	M R. Rapin (N.).	Euvres latines et françaises.	1610
Temple Apollon.	1611	Hymne à Sainte Genevieve.	<i>Royne de mes pensers, et ma flammue dernière</i>	Des Yveteaux.	Rec de vers.	1606
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Sainte et puissante pucelle</i>	Sponde (J. de).	Parnasse (1).	1607
Id.	1599	Dialogue sur la tombe du capitaine Ermandailles qui surprit la ville d'Amyens et y fut tué durant le siège de la reprise.	<i>Scamandre enlé des corps que ton bras abbaïtoit</i>	A. D. V. ; Vermeil (de).		
Muses ralliées.	1603	Pour les sauvages.	<i>Sculpteur, arreste-toi (ou : laisse ton œuvre), c'est en vain que tu tailles, var. de la pièce : Cessez l'œuvre, [Macon]</i>			
Les Fleurs.	1599	Cantique d'Esaië.	<i>Secours mesdames</i>	Porchères (L. de).	Séjour Muses.	1626
Id.	1603	Cruels reproches d'une dame à son serviteur infidèle. Stances.	<i>Seigneur, je reconnois ta débonnaire grâce</i>			
Les Fleurs.	1603	Prosopée de Mars infortuné se voyant au dernier période de sa vie.	<i>Seront donc mes pleurs et mes cris</i>			
Id.	1603	L'rière chrétienne.	<i>Serviteur de mon Roy, amy de ses amis (a)</i>	S. D. P. ; Porchères (L. de).	Séjour Muses.	1626
			<i>Seul espoir des humains, reste sans espérance</i>	Bertaut.	Sec. Liv. Délices.	1620

Les Fleurs.	Pair et Admiral de France.							
Muses ralliées.	Stances.	1599	Seul miroir de mes yeux, beau dont les attraitis					
Parnasse (2).	Sonnet.	1607	Si ce qu'on dit d'Amour n'est qu'une vaine fable					
Nouv. Muses.	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	1633	Si cette Reyne infortunée					
Id.	Id.	1633	Si cette Reyne sans seconde					
Muses ralliées.	Stances.	1599	Si de pleurs aujourd'huy je ne noye la terre					
Parnasse (2).	Responce au sonnet: Amours, plaisirs, délices de mon âme.	1607	Si d'esprit transporté quelquesfois vos caresses					
Nouv. Muses.	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	1633	Si Didon ne se frappe pas					
Muses ralliées.	Stances contre les différens du mariage.	1599	Si Dieu n'eust ordonné le fascheux mariage					
Div. poésies nouv.	Sonnet du Destin. A ma dame.	1597	Si d'une juste loy tout n'estoit ordonné	Béroalde de Ver-ville.		Souspirs amour.	1583	
Sec. recueil.	Stances.	1599	Si faut-il à la fin apprendre à mon malheur	Bertaut.		Rec. Bonfons. Les Fleurs.	1598 1599	
Parnasse (2). Lyon.	Le repentir d'Amour. Quatre- train.	1618	Si jadis j'ay chanté d'amour	Brun (Ant.).		Id.	1601	
Muses ralliées.	Discours au Roy, sur la conférence tenue à Fontaine-bleau.	1603	Si jamais mon esprit conceut quelque espérance	Bertaut.				
Les Fleurs.	Stances sur la prise d'Amiens.	1601	Si jamais quelque Prince habitant icy bus	Id.		Parnasse (1).	1607	
Parnasse (2).	Plainte contre les yeux.	1607	Si je me plains, ce n'est que de vos yeux					
Id (2).	Stances pleines d'humilité et de dévotion, à M. D.	1607	Si je suis eschauffé d'une ardeur non commune					
Recueil de	Stances en responce à celles: Il n'y a qu'un amour.	1597	Si l'amour est un Dieu, d'un Dieu il ne sort rien	Incertain (?)				
Nouv. Muses.	Sur une statue de Didon faite par Cochet.	1633	Si l'art n'a fait Didon parlante					
Muses ralliées.	Stances sur un pourtrait.	1599	Si le plaisir d'amour qui déçoit un amant	Corselles (de).		Rec. Bonfons.	1598	
Id.	Plainte d'oubly et d'incons- tance.	1603	Si les efforts de Mars qui causent mon absence					

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme.	Date du recueil	Titre de la pièce	Premier vers	Nom de l'auteur	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée	Date du recueil
1	2	3	4	5	6	7
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Si le soleil vous brule amoureuses fleurettes</i>	M.		
Muses ralliées.	1599	Sonnet sur le Destin en amour.	<i>S'il est vray que le Ciel quand nous prenons naissance</i>			
Id.	1599	Sur la constance aux tourmens de l'amour. Stances.	<i>S'il faut estre puny d'une amitié extreme</i>			
Id.	1603	Sonnet.	<i>Si mon âme est de feu pourquoy n'est-elle esteinte</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
Les Fleurs.	1599	Autre mascarade.	<i>Si nos habits el nos pas</i>			
Muses ralliées.	1603	Stances sur les vœuz que font les religieuses.	<i>Si nos intentions n'avoient jamais qu'un terme</i>			
Quat. recueil.	1600	L'aveugle amoureux. Sonnet.	<i>Si on nous peint Amour aveugle en divers lieux</i>			
Les Fleurs.	1601	Le Royaume de la Fève.	<i>Si quelque curieux désire</i>			
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Si quelque Dieu bénin, caché dans le nuage</i>	A. D. V. : Vermeil (de).		
Sec. recueil. Muses ralliées.	1599	Stances au Roy.	<i>Sire, tant de lauriers couronnans la valeur</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
Nouv. Muses.	1698	Epigramme sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Si telle j'eusse été quand de l'ingrat Enée</i>			
Muses ralliées.	1599	Élégie.	<i>Si tost que le Soleil s'est caché sous la terre</i>			
Id.	1599	Stances à son page, le despescant vers sa dame.	<i>Si tu ne peux voler, mes soupirs t'aideront</i>			
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Si vous doutez, Phyllis, de mon cruel martyre</i>	Callier.	Délices.	1615
Muses ralliées.	1599	Cartel.	<i>Si vous estes remplis d'un généreux courage</i>			
Les Fleurs.	1601	Sonnet.	<i>Si vous m'aimes autant qu'un rien jeté dans l'onde</i>			
Muses ralliées.	1599	Cartel du Desfy.	<i>Six braves chevaliers d'une gloire indomptée</i>			
Id.	1603	Cantique sur la Nativité de Nostre Seigneur.	<i>Soit que de vostre corps, vous viviez deschargés</i>	S. B. : Bertaut.	Rec. Bonfons.	1598
Id.	1603	Vers apologique au lecteur débonnaire contre le médisant.	<i>Soit que plein de respect tu recherches d'apprendre</i>	M. F.		

1597	Div. poésies nouv.	Chanson.	Sortes ma voix parmi les plaintes	Du Perron.	Ed ^{de} de ses œuvres. 1622
1607	Parnasse (2).	Tombeau de feu M. Marion.	Soubs ce tombeau paré de mainte sorte	D. L.	
1619	Ca. b. des Muses.	Stances.	Soudain que j'eus l'honneur de vostre connoissance		
1611	Rec. sur Henri IV.	Regrets de la Reyne sur le trépas de son espoux.	Soudain que le parricide		
1603	Muses ralliées.	Que les eaux de Pougues ne peuvent guérir du mal d'amour.	Source de guérison, fontaine secourable	Le Digne	Les Fleurettes. 1601
1611	Temple Apollon.	L'Adieu d'Aminte et de Clo- rine	Sous ce tombeau, voir : Soubs	Des Yveteaux.	Sec. Liv. Délices. 1620
1599	Acad. des poètes.	Responce à la pièce : Hélas voyez mon corps.	Souspirs qu'intervomez les plaincis de mon malheur		
1607	Parnasse (2).	Cantique présenté à Mgr le Dauphin le jour de son baptême.	Surjeon de tant de Roys dont la gloire féconde		
1607	Id. (2).	Sonnet.	Sur la mer des amours cent fois j'ay fait naufrage		
1599	Muses ralliées.	L'esprit de Lysis disant le dernier adieu à sa Flore, dialogue (sur la mort de Bussy d'Amboise).	Sur le point que la nuit pliant son noir manteau	Pybrac (de).	J ^{de} de l'Estoile.
1603	Muses ralliées.	Ode : Qu'il se faut donner du bon temps.	Tandis qu'Amour te martelle la teste		
1607	Parnasse (2).	Sonnet.	Tandis que loin de toy la fortune m'engage	Des Yveteaux.	Rec. de vers. 1606
1633	Nouv. Muses.	Epigramme sur une statue de Didon trop fidelle.	Telle fut Didon trop fidelle		
1599	Muses ralliées.	Sonnet.	Téméraire géant je voulus entreprendre		
1627	Recueil de	Epigramme.	Tes yeux investis de cire	Maynard.	Recueil de 1630
1607	Parnasse (2).	Stances du grand ballet du Roy aux nocces de M. de Joyeuse. Vénus parle :	Tiver l'âme des corps sans que la mort s'en suive	Du Perron.	Ed ^{de} de ses œuvres. 1622
1633	Nouv. Muses.	Sur une statue de Didon faite par Cochet. A Didon. Sonnet.	Ton Siché expira Didon infortunée		

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées.	1603	Sonnet.	<i>Tout ainsi puissiez-vous, rigoureuse beauté</i>			
Parnasse (2).	1607	Id.	<i>Tout le monde est en joie et moy seul je soupire</i>	A. D. V. ; Vermeil (de). Callier.	Délices.	1615
Sac des Muses.	1635	Le Temple, poème à la gloire du Roy et du Cardinal de Richelieu.	<i>Toy que tous les climats regardent par envie</i>	Scudéry (de).	Poésies diverses.	1649
Parnasse (2).	1607	Les infortunées amours de Méandre et d'Alize, en trois livres.	<i>Toy qui des feux du Ciel seule tient la couronne</i>			
Muses ralliées.	1608	Reconnaissance faite à l'inconstance comme à la plus favorable maîtresse que les amans doivent honorer. St.	<i>Toy qui gouvernes seule et le Ciel et la Terre</i>	Motin.	Parnasse (1).	1607
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Toy qui lis dans mes yeux l'Histoire de mes peines</i>			
Id.	1633	Epigramme sur une statue de Didon trop fidelle.	<i>Toy qui plaignant cette belle</i>			
Muses ralliées.	1599	Argument de ce livre.	<i>Triomphe, amour, espoir, absence, deuil, rigueur</i>			
Parnasse (2).	1607	Sonnet.	<i>Triste et jaloux amant, j'ouvre mille prupières</i>	Callier.	Délices.	1615
Cab. des Muses.	1619	Adieu.	<i>Triste et rude sujection</i>			
Sec. recueil. Les Fleurs.	1599	Sonnet.	<i>Triste sans pair jour autheur de ma peine</i>			
Muses ralliées.	1603	Quatrain sur la pierre philosophale.	<i>Trois choses sont en une, et une en trois se mel</i>			
Id.	1599	Stances pleines de plaintes pour se voir réduit de demeurer à Nantes.	<i>Tu demandes mon cœur, que je fais à ceste heure</i>			
Rec. Bonfons.	1598	Sonnet.	<i>Tu dis vray, mon souci, ce m'est un grand plaisir</i>	C. D. M.		
Muses ralliées.	1603	Stances d'Ariadne et de Thésée. (1)	<i>Tu m'abandonne donc contre la foy jurée</i>			
Id.	1599	Desdains de Sylvie.	<i>Tu pense en me louant gagner ma bonne grâce</i>			

Muses ralliées.	1599	Contre les dames et leur amour. Stances.	<i>Un amant qui poursuit les beaux yeux d'une dame</i>	La Roque (de).	Parnasse (1).	1607
Recueil de	1597	Stances en réponse à celles : Il n'y a qu'un amour.	<i>Un amant qui s'embrase aux beaux yeux d'une dame</i>	Incertain (?)		
Muses ralliées.	1599	Quatrain.	<i>Un beau poët, un bel oeil, un esprit, un propos</i>			
Les Fleurs.	1599	Epigramme.	<i>Un bêgue voulant de sa dame</i>	Id. (?)		
Recueil de	1627	Sonnet.	<i>Un céleste penser m'élève sur la nuë</i>	La Picardière-Forget.	Nouv. recueil.	1609
Id.	1597	Responce aux vers de M. de Saint-Luc : Doux che-veux.	<i>Un ciseau impitieux d'acier treuchant et roide</i>			
Parnasse (?). Lyon.	1618	Sur Nostre Seigneur en Croix. Sonnet.	<i>Un Dieu sur une croix, le croirons-nous non âme ?</i>	Brun (Ant.).		
Muses ralliées.	1603	Constant désir de mourir d'amour pour sa dame.	<i>Une fois, il est vray, je vous nommay cruelle</i>			
Les Fleurs.	1601	Epigramme.	<i>Un fol attachant à son col</i>			
Muses ralliées.	1603	Tesmoinage d'un amour agréablement doux. Stances.	<i>Une nymphe guerrière emprisonne mon cœur</i>			
Id.	1603	Stances.	<i>Une si douce chaine emprisonne mon cœur</i>	Bertaut.	Parnasse (1).	1607
Id.	1599	Au Roy.	<i>Unique amour du Ciel, lumière de nostre âge</i>	P. M.	Muses ralliées.	1603
Id.	1603	Sonnet.	<i>Un jour mon beau solail miroit sa tresse blonde</i>	A. D. V. ; Vermeil (de).		
Delices (Jeru. rec.).	1626	Id.	<i>Un paisible Cielon échappé de l'orage</i>	Incertain.		
Muses ralliées.	1599	Requeste d'un amoureux présentée à Messieurs des Grands Jours.	<i>Un pauvre serviteur frustré de ses amours</i>	D'Aubigné (Agrippa).	Le Printemps. E ^{le} s Read.	1874
Id.	1603	Stances à Madame, sœur du Roy (a).	<i>Venez, ô chère sœur, délices de nostre âge</i>	Du Perron.	Parnasse (1).	1607
Id.	1603	Sonnet.	<i>Vénus, tu perds ton fils, il est devenu père</i>			
Parnasse (2)	1607	Louange de l'œil d'une dame. Stances.	<i>Vénus voyant en moy tous ses fructz amortis</i>			

a) Ces stances étaient attribuées par erreur à Bertaut dans les Muses ralliées de 1599 et dans le Troisième Recueil de Du Petit Val. 1600.

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5	Titre du recueil dans lequel la pièce est signée 6	Date du recueil 7
Muses ralliées.	1599	Vœux pour le Roy.	<i>Veuille, Éternel, toujours conduire</i>			
Id.	1603	Chant de naissance pour Mgr le Dauphin.	<i>Virgines qui du grand Ciel retenes en partage</i>			
Parnasse (2).	1607	Stances à Nostre Dame de Montdevis où le Duc de S. fit un pèlerinage à pied.	<i>Virgine si devant vous j'ose ma voix hausser</i>			
Id. (2).	1607	Plainte de rigueur. Stances.	<i>Vigoureuse (pour Rigoureuse) beauté qui privez de leur gloire</i>			
Nouv. Muses.	1633	Sur une statue de Didon faite par Cochet.	<i>Virgile de qui la gloire</i>			
Temple Apollon.	1611	Stances sur la Sainte Croix.	<i>Voicy ce grand trophée, enorgueillie de palmes</i>			
Sec. recueil. Muses ralliées.	1599	Sonnet.	<i>Voicy la belle main et paste (ou blanche) et potelée</i>	Trellon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
Id.	1603	Id.	<i>Vos yeux plus prompts qu'esclairs, plus subtils que le foudre</i>			
Div. poésies nouv.	1597	Chanson.	<i>Vous avez tort la belle</i>			
Acad. des poètes.	1599	Responce aux stances : Enfin ce cœur espris.	<i>Vous blasmez la raison qui cause mon absence</i>			
Sec. recueil. Muses ralliées (D. T.).	1599	Sonnet.	<i>Vous dites que je change et que je suis muable</i>	Trellon (G. de).	Rec. Bonfons.	1598
Parnasse (2).	1607	Stances.	<i>Vous dormez en plaisir et je vueille en ma peine</i>	Incertain.	Nouv. recueil.	1609
Recueil de	1627	Sonnet.	<i>Vous levant si matin, vous troublez tout le monde</i>	Méziriac (de)	Sec. Liv. Délicés	1620
Quat. recueil.	1600	A Barbe qui m'avoit pris sans veud, le 1 ^{er} jour de May. Sonnet.	<i>Vous m'avez pris sans veud, Barbe je le confesse</i>			
Id.	1600	D'une difficile. Sonnet.	<i>Vous ne me itendrez plus si longtems en cerselle</i>			
Muses ralliées.	1599	Au Roy, pour le convier de revenir à Paris.	<i>Vous qui, comme Persée, avec la sage ruse</i>	Bertaut.	Sec. recueil.	1599
Id.	1603	Assurance d'une constante patience en aimant et souffrant.	<i>Vous qui tyrannisez ma douce liberté</i>			

Muses ralliées.	1599	Complainte.	<i>Vous qui voyez ma bouche à mes douleurs ouverte</i>		
Id.	1603	Autre offre de service.	<i>Vous semblez au Soleil que le Docte imagine</i>		
Id.	1599	Consolation pour les cocus.	<i>Vous souvient-il pas, mon Compère</i>	Passerat.	1607
Parnasse (1).	1607	Victoire de la constance.	<i>Vous voulez donc enfin d'un rigoureux supplice</i>		
Nouv. Muses.	1633	Madrigal sur une statue de Didon faite par Cochet. Au sculpteur.	<i>Voyant cette figure avec tant d'appas</i>		
Parnasse (2).	1607	Stances.	<i>Voyant de jour en jour augmenter vos beautés</i>		
Rec. Bonfons.	1598	Sonnet	<i>Voyant le jour vostre présence</i>	C. D. M.	
Muses ralliées.	1599	Sur les regrets de la belle Ci- noppe.	<i>Voyant pleurer en ces larmes</i>		
Id.	1603	Sonnet.	<i>Voyez ce feu sacré, ceste lampe enfermée</i>		
Temple Apollon.	1611	Id.	<i>Yvoire blanchissant en rinceaux séparé</i>	S. D. P. : Porchères (L. de). (?)	

SUPPLÉMENT ⁽¹⁾

DEUXIÈME PARTIE

POÉSIES DES RECUEILS COLLECTIFS GÉNÉRAUX & PARTICULIERS

publiés de 1597 à 1635.

BAR (Duchesse de), sœur du Roy.

Voir p. 94.

Le Cabinet ou Trésor des nouvelles chansons, recueillies des plus rares et excellents esprits modernes. Paris. Godefroy de Billy. 1602 (petit in-12) contient la chanson de Madame, sœur du Roy : « J'aime en ce village ». (Cat. Renard. 1881).

A consulter : Girard : Histoire de la vie du duc d'Epemon. Paris. 1623.

BERGERON (Pierre).

Voir p. 104.

Larmes et soupirs de l'âme pénitente, avec une paraphrase sur l'Oraison de S. Bernard. Paris. J. Richer. 1614. Petit in-8 de 4 ff. prél., 52 ff. chiffrés et 1 f. non chiffré. (Suppl. du Manuel du Libraire. 1878).

BILLON.

Voir p. 117.

On trouve un sonnet signé T. Billon, dans les pièces liminaires du Recueil des vers de M. de Monfuron, abbé de Valsainte. Aix. 1632. In-12.

CHANVALON (de).

Voir p. 142.

L'Abbé de Marolles parle, dans ses Mémoires (T. III, p. 255), de Chanvalon de Harlay, comte de Bréval, à l'occasion d'une traduction inconnue de Lucain « laquelle en valait

(1) Nous devons une grande partie des renseignements donnés dans ce Supplément aux obligeantes communications de M. Raymond Toinet, de Tulle, à qui nous sommes heureux d'adresser ici l'expression de notre reconnaissance.

hien une autre pour le moins (1). Il me donna un exemplaire de son Tacite dont la traduction est exacte et fidèle ».

Ce Chanvalon qui est celui du Sacrifice des Muses avait publié précédemment :

Au Roy, sur la prise de la Rochelle par le Marquis de Bréval. Paris. Ant. Estienne. 1628. In-4

Stances au Cardinal de Richelieu sur le mesme sujet. In-4.

A consulter : Goujet : Bibl. franç. T. XVI, p. 376.

DAGONNEAU (G.).

Voir p. 153.

Une des pièces du Temple d'Apollon, 1611, qui avait d'ailleurs paru séparément dans le Parnasse (1^{er} vol.) de 1607, est signée G. Dagonneau.

Ce poète a joui d'une certaine célébrité ; Des Chartres lui a consacré un sonnet dans ses Eloges et Louanges des plus excellents personnages de nostre temps en France. Paris. Claude Hulpeau. 1622. In-12 de 5 ff. lim., p. 1 à 36. (N^o 1620. Cat. de la Bib. de l'Arsenal).

DORAT (J.).

Voir p. 168.

Les poésies de Jacques Dorat, archidiacre de Reims, ont été recueillies et publiées pour la première fois en corps d'ouvrage par Auguste Duboys, secrétaire archiviste de la Société archéologique du Limousin. chez Ardillier fils, imprimeur. 1851. In-8 de 64 p. avec notice prélim. et de nombreuses notes. (Bulletin du Bibliophile. 1885, p. 465).

DORIDE.

Voir p. 168.

Est-ce le sieur Des Dorides auquel Ant. de Nervèze a adressé le sonnet suivant que nous rencontrons dans :

Les essais poétiques d'Antoine de Nervèze, conseiller et secrétaire de Mgr le Prince de Condé. Première édition. Poitiers, François Lucas (ou Paris, Ant. Du Breuil). 1605. Avec privilège. In-12.

A Monsieur des Dorides.

*Si aymer ses amis avecques passion,
Et leur montrer un cœur ennemy de la faincte,
Et si les assister sans aucune contrainte
Acquiert d'un vray amy la réputation*

(1) Cette appréciation doit viser Brébeuf.

*Des Dorides, je dois en ceste impression
Te donner ce renom, puisque mon âme atainte
De la belle amitié le peut dire sans crainte
Et qu'elle reconnoit ton inclination.*

*Ce ne sont pas icy les accords que ton poulce
Entonne sur ton Luth, et dont l'attrait me pousse
D'importuner ta main, Ce sont de foibles vers*

*Dont la douceur n'est pas à la tienne pareille,
Si pourtant les accords de mon luth sont divers
Un mesme Dieu les vouè au plaistr de l'oreille.*

HODEY.

Voir p. 206.

Hodey était un ami de Jean de Schelandre, un des poètes les plus distingués du commencement du XVII^e siècle. Dans les pièces liminaires de « Tyr et Sidon ou les funestes amours de Belcar et Méliane avec d'autres Mélanges poétiques, par Daniel d'Anchères, (anagramme de Jean de Schelandre) gentilhomme verdunois. Paris. Jean Micard. 1608. In-12 de 196 p. », on lit une ode sur le voyage de M. d'Anchères en Angleterre, signée Hodey et un sonnet du même sur la tragédie de Tyr et Sidon.

JOLLY (I.).

Voir p. 207.

Ne serait-ce pas J. Joly qui a donné un sonnet dans les poésies liminaires du Temps perdu d'Isaac Du Ryer. 1610 ? Cette signature latinisée « I. Jolius » figure également au bas de 14 distiques latins, en tête des tragédies de Théagènes et Cariclée de Hardy. 1623.

Goujet (Bibliothèque française. T. XV, p. 307) parle d'un Jacques Joly, de Senlis, dont le nom se trouve dans les pièces liminaires latines ou françaises du « Bocage de Jossigny » de l'archidiacre Le Vasseur. Ce dernier, dans le même ouvrage, adresse une épître à ce Joly dont il loue les vers.

On rencontre encore des vers signés Joly dans les poésies liminaires de la « Muse catholique » de La Croix-Maron. 1614. (Goujet. T. XV, p. 83).

LA SELVE.

Voir p. 213.

La Selve doit être l'avocat de Montpellier qui a publié l'ouvrage suivant :

Les Amours infortunées de Léandre et d'Héron, tragi-comédie (5 actes vers) par le sieur de Laselve. Montpellier. Jean Puech. 1633. In-8 de 6 ff. et 72 p. (Les frères Parfaict. Histoire du Théâtre français. T. V, p. 1 à 4. — Cat. Soleinne. N° 1104 du T. I).

LE BLANC (J.).

Voir p. 215.

Le premier livre de la Henriade (en vers) s. d. In-4 et Paris. 1604. In-4.

Ce poème est cité par le P. Lelong dans sa Bibl. historique (N° 19500) et il en est question dans la préface, p. ix, de la réimpression de la Henriade et la Loyssée de Sébastien Hardy (1770).

LE BRETON.

Voir p. 216.

Onze chapitres des sacrez proverbes de Salomon, paraphrasés en rime française, par M. Hector Le Breton, sieur de la Doymétrie et de La Chesnaye (de Neuillé en Touraine), roy d'armes de France, au titre de Montjoye S. Denis. Paris. J. du Bray. 1644. In-8. (Cat. Taschereau. N° 1515).

MAGNY (Olivier de).

Olivier de Magny, né à Cahors. mort vers 1560.

Ses poésies ont été réimprimées successivement par les soins de deux érudits : MM. Prosper Blanchemain et Gustave Courbet (1).

Nous renvoyons pour la vie de ce poète à la notice mise en tête de la réimpression des Gayetés. Paris. Lemerre. 1871. In-12.

Voici la liste de ses ouvrages :

Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France, fille du Roy très chretien Henri II avec plusieurs autres vers lyriques. Paris. Arnoul Langelier. 1553. (Cité par La Croix du Maine).

Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois, et quelques odes de luy. Ensemble un recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salel. abbé de Saint-Chéron. Paris. Est Groulleau. 1553. Petit in-8. — Autre édition. Lyon. 1572. In-16.

Les Gayetez d'Olivier de Magny, à Pierre Paschal, gentilhomme du bas païs du Languedoc. Paris. Jean Dallier. 1554. Petit in-8.

Les Soupirs d'Olivier de Magny. Paris. Jean Dallier. 1557. Petit in-8.

Les Odes d'Olivier de Magny, de Cahors en Quercy. Paris. André Wechel. 1559. Petit In-8

(1) M. Prosper Blanchemain : Chez Gay, éditeur. Genève : Les Gayetés (1869) ; les Soupirs (1870) ; les Amours (1873), 3 vol. in-4. Chez Scheuring, Lyon : Les Odes (1876), 1 vol. in-8. Ensemble 4 vol.

M. Gustave Courbet : Chez Lemerre, Paris : Les Gayetés (1871) ; les Soupirs (1874) ; les Odes, 2 vol. (1876) ; les Amours (1878) ; Diverses poésies (1881). — Ensemble 6 vol. in-12.

Sonnets inédits publiés avec avertissement et notes par Ph. Tamisey de Laroque. Paris, Lemerre. 1880. (Tiré à 100 ex.).

LES FLEURS, 1601.

Sonnet en forme de dialogue entre l'esprit d'un amoureux et le nautonnier des enfers.

Hola Caron, Caron, nautonnier infernal (n.s.).

Ce sonnet, extrait des Amours (1553), fut répété avec admiration par les contemporains d'Olivier de Magny, « il fut mis en musique et chanté mille et mille fois, dit G. Colletet, avec un grand applaudissement des rois et des princes ».

A consulter : Goujet : Bibl. franç. T. XII, p. 14. — Viollet-le-Duc : Bibl. poétique. — Sainte-Beuve : Tableau de la poésie franç. au XVI^e siècle. — Les éditions données par M. Blanchemain et par M. G. Courbet.

MARBEUF (de).

Voir p. 236.

On trouve un sonnet de Marbeuf dans le « Mercure de Gaillon ou recueil de pièces curieuses tant hiérarchiques que politiques. A Gaillon, de l'Imprimerie du Chasteau archiépiscopal (1). 1644. » In-4.

MOLIERE D'ESSERTINES.

Voir p. 255.

La vraie suite des aventures de la Polyxène du feu sieur de Molière, suivie et conclue sur ses mémoires. Paris. Ant. de Sommaville. 1634. In-8 (autres éditions. 1643-1644. 2 vol. in-8) que nous avons citée, a pour auteur Charles Sorel, sieur de Souvigny.

A consulter : E. Roy : La vie et les œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny (1602-1674). Paris. Hachette. 1891. In-8.

MONTCHRESTIEN.

Voir p. 262.

On trouve un sonnet signé : Mon Chrestien dans les Œuvres poétiques du sieur Daudiguiet. Paris. Toussaint du Bray. 1613.

(1) Cette imprimerie avait été établie par François II de Harlay, archevêque de Rouen et elle était dirigée par Henry Estienne, de la célèbre famille d'imprimeurs.

PRÉVOST (J.) DU DORAT.

Voir p. 281.

M. E. Picot a démontré que Les fanfares et courvées abbadesques des Roule-bon-temps de la haute et basse Coquaigne, etc. Chambéry. P. Du-Four. 1613, ne pouvaient être de J. Prévost.

Viollet-le-Duc, dans la préface de son édition de Regnier, p. XLII, parle d'une satire de Jean Prévost, intitulée l'Ane.

TYRSIS.

Voir p. 323.

Dans les Poésies burlesques de Loret. 1642, on trouve p. 131 à 134 deux poésies : Au grand Loret, élégie demi-burlesque et sérieuse par le grand Tirsis, et continuation. Loret y répond en trois pièces, p. 135-138.

Scudéry, dans ses Poésies, 1649, adresse une longue épître à Thirsis (p. 241 à 247). Ce Thirsis devait faire des vers car on y lit (p. 246).

.
*Reviens, Thirsis, vers la jeune Carite
 Gagne le sien (son cœur) par ton rare mérite ;
 Travaille, écris et fais que l'Univers
 En la faveur lui parle de tes vers.*

Dans le différend entre Balzac et le père Goulu, qui a fait naître tant d'opuscules, Tyrsis est le pseudonyme de Vaux ou de Vaulx, mais ce dernier était-il poète ?

En tout cas, le privilège du « Tombeau de l'orateur françois ou discours de Tyrsis pour servir de réponse à la lettre de Periandre touchant l'apologie pour M. de Balzac (prose). Paris. Taupinard. 1629. In-8 » est accordé à Taupinard pour le « Tombeau de l'orateur françois, composé par le S^r de Vaulx », et celui-ci a signé de Vaux, l'épître à M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux.

VERMEIL (de).

Voir p. 323.

On trouve une pièce adressée à M. de Vermeil dans :

Les « Œuvres du sieur de Fief-Melin, divisées en deux parties, contenues en la page suivante. A Poitiers, de l'imprimerie du Pélican, par Jean de Marnef, Imprimeur et libraire du Roy. 1601. In-12. » (Bul. Damascène Morgand. T. IV, p. 279).

VERNAISON.

Voir p. 325.

Goujet, (Bibliothèque française. T. XV) donne à Vernaison, dans sa notice sur Isaac Du Ryer, le prénom de Jean et la particule. Aussi faut-il attribuer à ce poète la pièce de 4 strophes de 6 vers, signée J. D. V. (Jean de Vernaison) qui se trouve dans les pièces liminaires du Temps perdu d'Isaac Du Ryer.

TROISIÈME PARTIE

PIÈCES ANONYMES OU SIGNÉES D'INITIALES

Titre du recueil dans lequel la pièce est anonyme 1	Date du recueil 2	Titre de la pièce 3	Premier vers 4	Nom de l'auteur 5
Les Fleurs.	1601	Sonnet en forme de dialogue entre l'esprit d'un amoureux et le nautonnier des enfers.	<i>Hola Caron, Caron, nautonnier infernal</i>	Magny (Olivier de).

APPENDICE

RECUEILS COLLECTIFS PUBLIÉS DE 1597 A 1635

PIÈCES

DE

Bertaut, de Brach, Agrippa d'Aubigné,
Desportes, Des Yveteaux, Du Perron, François Maynard,
Mellin de Saint-Gelais, Nicolas Rapin, Théophile,

qui ne paraissent pas avoir été recueillies par
LES ÉDITEURS DE LEURS ŒUVRES POÉTIQUES

BERTAUT.

Recueil de plusieurs diverses poésies. N. et P. Bonfons. 1598.

STANCES.

*Je ne m'estonne point de son amour volage,
Ny de son naturel si prompt au changement :
Car l'on peut bien juger en voyant son visage,
Que son humeur n'est pas d'aimer fidèlement.*

*Son cœur trop inconstant n'atme rien que le change,
Au contraire le mien n'en fut jamais espoit :
Je suis bien donc poussé d'une folie estrange,
De chercher amitié en ce qui n'en a point.*

*Se peut-il en amour trouver rien plus difforme,
Que de voler tousjours vers un nouveau sujet :
C'est un cameleon qui prend nouvelle forme,
Et un faible miroër qui reçoit tout object.*

*Voyant tant de rigueurs et de glace en son âme,
J'ay faict ce que j'ay peu afin de l'esmouvoir :
Que me serviroit plus de lui dire ma flamme,
Puis qu'elle n'a point d'yeux ausst bien pour la voir.*

*L'inhumaine sçait bien l'ennuy que je supporte,
Elle veoit mon tourment, et si ne le croit pas :
Mais las ! pour la laisser mon amour est trop forte,
Si l'espoir en est mort, ma douleur ne l'est pas.*

*Je la verray un jour maudissant l'inconstance,
Souspirer vainement ses volages amours :
Et la verray encore pleine de repentance,
Passer la nuit en pleurs, et en larmes les jours.*

*Puisse-tu quelque jour ingratte Parthenie,
Trouver quelque Jason qui te trompe aux effets :
Afin que tes regrets et la peine infinie,
Soit le juste loyer des maux que tu m'as fatcts.*

Les Fleurs des plus excellents poètes. N. et P. Bonfons. 1599.

STANCES

*Si faut-il à la fin apprendre à mon malheur,
A m'armer de constance encontre la tristesse,
Il vaul mieux me résoudre à laisser la douleur,
Que d'attendre couard que la douleur me laisse.*

*Encor quelque raison excusott mes souspirs,
Quand celle à qui je fus dédaignoit tout servage,
Mais maintenant qu'un autre est roy de ses désirs,
Pouvoir encor l'aymer c'est faute de courage.*

*Non, non je ne veux plus aux pleurs m'abandonner
Je luy veux faire votr que mon âme outragée,
Sçait aussi bien haïr comme elle sçait aymer,
Lors que par la raison elle y est obligée.*

*Je pensoy que ce ful une divinité
Mais puis que ses effects prouvent tout le contraire
Monstrant bien qu'elle est fille, il faut de mon costé,
Monstrer que je suis homme et du tout m'en distraire.*

*Non ! ingrate beauté cause de mon tourment,
Je ne te puis haïr combien qu'à tort je t'ayme,
Ou bien si je te hay, je te hay seulement,
De ce que tu fais voir que tu te hais toy mesme.*

*N'est-ce point te haïr que d'avoir sceu prévoir,
Moy te le prédisant le mal qui te possède,
El l'ayant bien préveu pouvant bien y pourvoir,
En lieu de le fuir en fuir le remède.*

*Je t'ay prédit ton mal, ô fille sans raison,
Mais tu n'en as fait comte et pour ce je puis dire
Ce que disoit de soy Médée à son Jason,
Tu as veu ton malheur et as sutvt le pire.*

*Mais va, puis qu'il te plaist triumpfer de ma foy
Sçachant que ma ruine a basti la victoire ;
Peut-estre la coronne en triumpfant de moy,
Sera de repentance au lieu d'estre de gloire.*

*Mais las ! je prie le ciel qu'il soit moins rigoureux
Il suffit que moy seul malheureux je devienne,
Tout au pis je ne puis estre seul malheureux,
Car ma douleur ne vient que de prévoir la tienne.*

*Ce qui plus me desplaist c'est que par ton deffaut
Je me veoy pour jamais banny de ta présence :
Voilà mon seul mal'heur, O mal'heureux il faut
Que du mal que tu fais je fasse pénitence.*

BRACH (de).

Recueil de diverses poésies. Raphaël du Petit Val. 1597.

STANCES SUR LE DÉPART DE MADAME (CATHERINE DE BOURBON) S'EN ALLANT DE BORDEAUX.

*Garonne, Lot, et Tay, orgueilleuses rivrières,
Sçachant bien que leur nom demeurra renommé
D'avoir porté Madame, elles marchent plus fières,
Doublant pour l'accueillir leur cours accoustumé.*

*Mais si onc tu appris d'entendre nos prières
O ragueux Océan, outrepousse les eaux,
Renvoye contremont ces ondes fontainières,
Qu'aujourd'huy ton reflux ne lourne nos vaisseaux.*

*Quoy si Phèbe autrefois arrestant sa carrière
A fait deux ou trois jours durer son occident,
Pourquoy ne pourras-tu sans refluer arrière
Un seul jour de tes eaux brider le descendant ?*

*Arreste leur courant, que ton onde marine
En variant ton cours ne leur preste secours
Pour nous venir ravir l'unique Catherine,
Beau fleuron de nos lys, beau Soleil de nos jours.*

*Ains plustost tout collère arme-toy de furie,
Jette la peur au cœur des tremblans matelots,
Sois couvert d'une nuict et de gresle et de pluye,
Combats les flots de vent, et les vaisseaux de flots.*

*Mais non, ne le fais pas rassérène ta face
Rase les flots chenus, fais l'eau sous l'eau ranger,
Irise en cristal luisant un cours plain de bonace,
Ferme tes flots aux vents qui les font orager.*

*Car ceste grand' Princesse a pris des Rois de France
Son estre tout divin : or à leur Royauté
Qui avec la céleste a quelque convenance,
On ne doit opposer une autre volonté.*

*Son cœur est au départ, soit donc en son voyage
La terre sur-semée et d'œillels et de lis,
Sans tempeste les vents, l'air sans pluyeux orage,
Et soyent pour comble d'heur ses désirs accomplis.*

*Mais voyez tout le Ciel se voiler d'une nuë !
Qui rioit si serain quand Madame arriva,
C'est qu'avec nous, le Ciel rioit à sa venuë,
Et s'attriste avec nous ores qu'elle s'en va.*

D'AUBIGNY (Théodore-Agrippa d'Aubigné).

Le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps. Mathieu Guillemot. 1607. (2^e vol.).

PLAINTE FUNÈBRE POUR LA MORT D'UNE DAME.

*J'ay caché mes plaintes funèbres,
Sous le voile noir des ténèbres,
La nuit voyoit mes vrais ennuis,
Le jour mes allégresses faintes
Cacher ni feindre je ne puis :
Car desja les plus longues nuits
Sont trop courtes à mes complaints.*

*Le feu dans le cœur d'une souche
La persant luy fait une bouche,
Et lui ouvre comme des yeux
Par où l'on void et peut entendre
Le brasier celé dans son cœur (sic)
Mais lors qu'on void à clair ces feux
C'est lors qu'elle est demi en cendre.*

*Au printemps on coupe la branche
L'hiver sans danger on la tranche,
Mais quand le trenchant sans pitié
Tire son sang qui est la scève*

*Lors en l'esté de l'amitié
Meurt pleurant sa morte moitié,
La branche de sa branche veuve.*

*Plaindrois-je ma moitié ravie
De l'autre moitié de ma vie,
Non la vie entière n'est pas
Quitte, pour en douleur s'esteindre,
Souspirer en passant le pas,
Des trois jumeaux deubs au trépas,
N'est vouër assez pour la plaindre.*

*Il faut mourir sans autres armes
Que de mon dueil et de mes larmes,
L'âme la plore et non plus l'œil :
Si la mort luy peut satisfaire,
Passer le veuvage au cercueil,
Vestir un sepulchre pour dueil,
Et pour cresse noir le suaire.*

DESPORTES.

Le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps. Mathieu Guillemot. 1607. (2^e vol.).

LE TRIOMPHE DU ROY.

*Chantons ce vainqueur des vainqueurs
Qui partout sa gloire a semée
Consacrons nos voix, et nos cœurs
Au temple de sa renommée.
Chantons la gloire et les lauriers
De Cléandre, honneur des guerriers.*

*Mais qui peut louer comme il faut
Sa jeunesse aux guerres passée,
L'honneur en est monté si haut,
Que plus basse est toute pensée.*

Chantons la gloire, etc...

*Tout ce qu'ont dit les vieux Romans
Du grand Hercule et d'Alexandre,
Ne cause plus d'estonnemens,
Quand on sçait les faits de Cléandre.
Chantons la gloire, etc...*

*La Grèce n'a point inventé
Des monstres plus espouvantables,
Qu'Alexandre en a surmonté
Avec des labeurs véritables.*

Chantons la gloire, etc...

*Quel Cerbère, ou quelles terreurs
De l'hydre en mourant si féconde,
S'esgale aux sanglantes fureurs,
Dont ce Prince a purgé le monde ?
Chantons la gloire, etc...*

*Il est l'effroy des estrangers,
Qui sont jaloux de son Empire,
Il est le premier aux dangers,
Et le dernier qui s'en retire.
Chantons la gloire, etc...*

*Ce qu'il fonde avecques conseil,
Il l'achève avec diligence,
S'il est en valeur nonpareil,
Il est nonpareil en clémence.
Chantons la gloire, etc...*

*Comme il est brave aux orgueilleux,
Aux vaincus il est charitable,
S'il est aux combats merveilleux,
En la paix il est équitable.
Chantons la gloire, etc...*

*Son œil peut l'orage appaiser,
Ses propos toute âme captivent,
Ses veilles nous font reposer,
Ses soucis de soucis nous prévent.
Chantons la gloire, etc...*

*Sa douceur s'est faite esprouver
Aux fureurs les plus inhumaines,
Vaincre, pardonner et sauver
Ce sont les doux fruits de ses paines.
Chantons la gloire, etc...*

*Bien qu'il soit le plus grand des Roys,
Et qu'il ait franchi toute envie,
Il vit comme juges aux lois,*

*Et leur rend conte de sa vie.
Chantons la gloire, etc...*

*C'est le doux concert de nos chans,
Nostre amour, nos chères délices,
L'heur des bons, la peur des meschans
Et le roc qui brise les vices.
Chantons la gloire, etc...*

*O grand Roy des Roys l'ornement,
Second Mars, soleil de sa guerre,
Vis et triomphe heureusement
Aymé du ciel et de la terre.
Chantons la gloire et les lauriers
De Cléandre, honneur des guerriers.*

ÉPIGRAMME.

*Il y peut avoir quatre années,
Qu'à Phillis j'ay voulu conter
Deux mille pièces coronnées,
Et plus haul j'eusse peu monter :
Deux ans après elle me mande
Que pour mille elle condecant,
Je trouvai la somme trop grande,
Je n'en voulus donner que cent :
Au bout de six ou sept semaines
A cent escus elle revint,
Je dis qu'elle perdoit ses peines,
S'elle en prétendoit plus de vingt.
L'autre jour elle fut contente
De venir pour six ducaton,
J'en trouway trop haute la vente,
S'elle passoit quatre testons :
Ce matin elle est arrivée,
Gratis voulant s'abandonner,
Et je l'ay plus chère trouvée,
Que quand j'en voulois tant donner.*

ÉPIGRAMME.

*Pendant que de mon cœur je luy fais sacrifice,
Elle ayme un estranger tout rempli de malice,
Infidelle, inconstant, qui cruel n'en fait cas :
Et si aucunes fois il luy fait bon visage,
Ce n'est pas que pourtant il l'ayme davantage,
Mais il pense escroquer tous ses double-ducas.*

DES YVETEAUX.

Muses ralliées. Mathieu Guillemot. 1603.

Autre vœu de constance (1).

STANCES (n. s.).

*C'est faict. j'arreste icy le cours de mes services,
Esprit chaste et divin reçoÿ mes sacrifices,
Et plus que leur valeur considère ma foy :
La grandeur de l'autel rend l'offrande petite,
Mais pour en faire cas c'est assez de mérite
Qu'ils viennent d'une main qui n'immole qu'à toy.
J'ay beau voir des cheveux, jamais je ne m'enlace.
Au feu des plus beaux yeux je demeure de glace,
Pas un de leurs appas mon âme ne retient,
Elle demeure vostre, et jamais ne varie,
Tout ainsi que sans foudre aux chaleurs de Syrie
Dessus le mont Liban la chaleur s'entretient.
Ce qui m'outrage plus, c'est qu'il faut que je pense
Qu'un jour je dois souffrir la rigueur d'une absence,
Et qu'à la fin tous deux il nous faut séparer.
A l'heure je mourray : car je suis trop sensible
Pour souffrir sans prévoir ceste perte indicible,
Et j'ayme mieux mourir que de m'y préparer.
Au désir d'un chascun mon désir est contraire,
En la Guerre mon bien, en la Paix ma misère,
Et du malheur commun vient ma félicité.
Quand nos Princes contents auroient quitté les armes,
Je verrai tout en ris, et serai tout en larmes,
Comme on dit que le Nil se desborde en esté.
Rare exemple d'Amour et des âmes fidèles,
Qui fais naistre en nos cœurs des créances nouvelles
De ton sexe tenu plein d'infidélité,
A l'honneur de ton sexe immole la constance,
Augmente loing de nous en nous ceste créance.
Et d'une Opinion fais une vérité.
De moy, je jure bien, divine Magdelaine,
Qu'on mènera mon cœur quelque part qu'on te meine,
C'est pourquoy si quelqu'un te dit, pour me blasmer,
Que je ne t'aime plus, et qu'un autre œil m'esclaire,
Respons-luy seulement, Cela se peut-il faire ?
Quand on n'a plus son cœur, peut-on encore aimer ?*

(1) Cette pièce a été reproduite, en partie (18 vers seulement) mais signée, dans le Parnasse de 1607 (2^e vol.). Dans les Délices de 1615 et 1618 et dans les Délices de 1620 (dernier recueil), elle commence par le vers : Ce qui m'outrage plus, c'est qu'il faut que je pense.

STANCES (n. s.).

*Puisqu'il faudra bien tost oublier l'infidelle,
Qui devoit mourir nostre, et qui le nous juroit,
Faisons-en le dessein, ne le prenons point d'elle,
Destrutsons les premiers ce qu'elle détrutroit.*

*C'est bien à mon regret que je suis variable,
La faute en est à celle où je suis attaché,
Et voulant empescher qu'elle ne soit coupable,
Moy-même j'aime mieux commencer le péché.*

*Adieu donc, souvenir de ceste Amour extrême,
Qu'elle me promettoit presque à chaque moment,
Celle qui sçait bien l'art d'oublier ce qu'elle aime,
Sçavoit bien l'art aussi de jurer faintement.*

*Ce qu'elle escrit encor ce ne sont que finesses,
Ne pouvant pas couper tant de nœuds en un jour,
Je sçai bien que l'horreur de rompre ses promesses
La retient seulement, et non pas mon Amour.*

*Mais reprenant ma foy, la tienne l'est rendue,
Parjure qui jurois et n'avois plus de foy :
Tu n'estois point à moy, je ne t'ay point perdue,
Et sans me rien oster je te redonne à toy.*

*Je t'ay trop obligée, âme ingrata et maudite,
Tu ne devois jamais faire autre élection,
Et ce que tu pouvois nier à mon mérite,
Tu le devois donner à mon affection.*

STANCES (n. s.) POUR LE ROY (1), A MADAME LA DUCHESSE. (2)

*Royne de mes pensers, et ma flamme dernière,
Qui tiendras à jamais mon âme prisonnière,
Et dans un si beau feu la verras consumer.
Que cette ambition ne flatte ton courage
De tenir ici bas un grand Prince en servage,
Mais bien le plus content qui jamais puisse aimer.*

*Ton image tousjours dans mon cœur sera peinte
Gardant ce Temple saint pour cette Idole sainte,
D'autre object désormais je ne puis estre atteint :
Ces gages précieux, qui nourrissent mon âme,
Sont miroirs de toi-mesme, où reluira ma flamme,
Quand l'œil qui l'alluma seroit lui mesme estetnt.*

(1) Henry IV.

(2) Gabrielle d'Estrées.

*Les peuples et les Rois, qui pour la renommée
Des effets de ma gloire en tous endroits semée
Admirent de me voir prisonnier de tes yeux,
Eux-mesmes ne verront tes appas sans s'y prendre,
Et sçay bien que deslors s'ils me veulent reprendre
Que ce sera d'avoir entrepris sur les Dieux.*

*Mortels, ouvrez vos yeux, ostez-en le nuage,
Le Soleil ne void rien d'égal à ce visage,
Dont il se sent d'envie et de honte toucher,
Et ne pouvant ailleurs faire une autre carrière,
Il tourne ses chevaux et son char en arrière,
Et va le plus souvent dans l'onde se cacher.*

*Astre plein de bonheur nécessaire à nostre âge,
La gloire de ton sexe, et le des-avantage,
Qui fait noircir les Lis de toute autre beauté,
Tu sçais que rien n'avoit mon âme surmontée,
En Amour, comme en guerre, elle estoit indomptée,
Et tomba du Triomphe en la captivité.*

*Quel Myrthe, quels Lauriers respondans à ta gloire
Te peuvent coronner après ceste victoire,
Qui triomphes d'un Roy, qui du tout est vainqueur ?
Il n'est point de Couronne égale à ta conquête,
Si tu ne la faisois des cheveux de ta teste,
Dont les chastes liens emprisonnent mon cœur.*

Recueil de vers de 1606. — Le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps.
(2^e vol.). 1607.

STANCES (1) (n. s.).

*Le Ciel enclin à ma vengeance,
Et faché de tant d'arrogance,
Luy mesme veut me consoler :
Le teint de Diane s'efface,
Et ne peut plus quoy qu'elle face
Trouver personne à qui parler.*

*Se préparant à la conquête,
Elle a beau se faire de feste,
Tousjours se fondant en raison :
Car elle a perdu sa jeunesse,
Et malgré toute sa finesse,
Elle est ma foy hors de saison.*

*Quoy que tousjours elle se pare,
Que contre l'âge elle rempare (2)
Loüant la constance et la foy :
De chacun pourtant délatssée,
Madame à la fin est forcée
De louer la cour du feu Roy.*

*Ceux qui sont encore aux années,
Au bal, à l'amour destinées,
Voyant ce visage si laid,
Evitent tous cette Choüette,
Qui les poursuit, et qui souhaite,
Qu'on prenne Janvier pour Juillet.*

(1) Ces stances ne figurent pas à la table du 2^e vol. du Parnasse de 1607.

(2) Ce vers manque dans l'édition du Parnasse de 1607 (2^e vol.), il ne se trouve que dans le Recueil de vers (de Des Yveteaux) de 1606.

*Quiconque à cette heure la touche,
Après avoir senty sa bouche,
Veut estre payé par quartier :
Fait sans fin nouveaux équipages,
Vestant ses lacquais et ses pages,
Du revenu de ce mestier.*

*Qu'est devenu ce premier âge,
Où sont les fleurs de ton visage,
Ces lys, ces œillets, ces appas,
Qui dessouz des loys volontaires
Rendoient tant d'hommes tributaires,
Qui mourans ne se platignoient pas ?*

*Où sont ces beaux yeux redoutables
Où sont ces rez inévitables,
Que pour moy-mesme tu tendis.*

*Comme tout au monde se change,
Je voy d'une façon estrange,
L'enfer où fut le Paradts.*

*Il te demeure un avantage,
Ton argent et ton héritage,
Te donneront assez d'amans :
Et pouvant plus que les plus belles,
Tu pourras aux plus infidelles
Donner des cœurs de diamans.*

*Car tu n'as garde de le rendre,
Et le Ciel ne te veut point prendre,
Te faisant icy demeurer,
Affin qu'un chacun puisse rire
De voir ce vieux flambeau sans cire,
Qui voudroit encore éclairer.*

Recueil des plus excellents poètes de ce temps. Mathieu Guillemot (1^{er} vol). 1607.

A Madame la Princesse de Conty.

STANCES (1).

*Qu'à mes justes désirs la fortune s'oppose,
Qu'aux accens de ma voix son aurette soit close,
Que ferme elle s'obstine à rompre mes projets :
Non, elle ne scauroit par tous ses artifices,
M'obliger à lui rendre un seul des sacrifices,
Que luy doivent offrir ceux qui luy sont sujets.*

*Il est vray qu'elle trouble aujourd'hui mon attente.
Mais que c'est mal puntr un cœur qui se contente,
D'avoir mérité mieux qu'il n'osoit espérer !
Car c'est trop peu de vray, pour fléchir un courage
Qui se veut par raison roidir contre l'orage,
D'empescher que ses veuz ne puissent prospérer.*

*C'est raison toutefois (bien que cette aveuglée
N'ait pour toute raison qu'une loy desreglée,)
Qu'elle ait fait cet effort de trahir mon espoir,
Et ce seroit à tort que je me plaindrois d'elle ;
Car si je ne luy suis ny sujet ny fidelle,
Me nuire et me tromper, est-ce pas son devoir ?*

(1) Ces stances portent au titre « de Monsieur Desyveteaux », elles sont signées G. D'Agoneau, mais on les retrouve dans le Cabinet des Muses avec le nom de Des Yveteaux.

*Princesse très illustre il faut que je l'avouë
 Qu'ayant veu de quel air la fortune se jouë,
 De nous, de nos desseings et de nos actions,
 Un tel dédain pour elle a mon âme saisie
 Qu'elle ne peut jamais troubler ma fantaisie,
 Qu'en se rendant propice à mes intentions.*

*Je bénÿ donc le Ciel que, selon sa coutume
 Elle m'ait présenté la coupe d'amertume,
 Qu'elle offre en sa colère aux esprits courageux,
 Puis qu'en moy tout son fiel se change en nourriture,
 Moy qui luy suis par choix ce que sont par nature
 Les monts plus eslevez aux vents plus orageux.*

*Aussi faut-il qu'une âme et généreuse et forte
 (Si l'honneste désir de la gloire l'emporte)
 Suive, non la fortune, ains ce Prince indonté
 Qui va comme du per d'heur et de gloire ensemble
 Avec celuy souz qui le grand Olympe tremble,
 Et qui donne aux grands cœurs pour loy sa volonté.*

*Puis il faut que ce Prince à nos veuz favorable
 Seul nous serve d'asile et d'abry secourable,
 Au point que les malheurs voudront nous affliger :
 Et faut qu'uniquement, luy, dont la main active
 Soumet à sa grandeur la fortune captive,
 Vienne d'heur et d'honneur les vertus obliger.*

*Il le faut : je l'ai creu : mais ma longue espérance
 N'a sçeu faire cueillir à ma persévérance,
 Un seul de tous les biens qu'elle m'avoit promis :
 Et mon zèle dévot n'a de tant de racines
 Veu naistre au lieu de fleurs, qu'une touffe d'espines,
 Qui m'ont touché le cœur et piqué mes amis.*

*Digne et généreux sang de ce généreux Prince
 Qui du joug infidelle affranchit la province,
 Où le grand Roy des Rois voulut naistre et mourir :
 Je n'en puis murmurer, car c'est la récompense
 Dont la fortune paye un ferme esprit qui pense
 Que rien sinon le Ciel ne doit le secourir.*

*Si donc elle a jugé que mon âme blécée
 Auroit après ce coup besoin de Panacée,
 Elle n'a pas connu que j'ay l'esprit trop fort,
 Et que perdant l'espoir de chose assez petite
 Il me reste du sang, du cœur et du mérite,
 Pour sçavoir vivre, et vaincre et le temps et le sort.*

*De fait puisque le Ciel mes desseins favorise
Et me donne pour guide en ma belle entreprise
L'astre qui doit un jour lui servir d'ornement,
L'astre dont le bel œil mille beaux feuz inspire,
Et qui sur ceux du monde obtient le mesme empire
Que le grand œil du Ciel sur ceux du firmament.*

*Et puis qu'il fait qu'encor mon Prince peut connoistre
Que mon choix me l'avoit fait désirer pour maistre,
Luy qu'un destin prospère a choisy pour mon Roy,
Et que j'ay fait juger que l'extrême impuissance
Seule peut retarder la prompte obéyssance
Qui devroit luy prouver les effets de ma foy.*

*Puis-je n'estimer pas qu'une force inconnuë
De mes secrets malheurs la vigueur diminuë,
Et que quelque bonheur doit me suivre à son tour ?
Puis-je n'estimer pas que ce Monarque illustre
Qui sert à l'univers et de jour et de lustre,
Un jour, viendra me rendre et mon lustre et mon jour ?*

*Beauté de qui l'éclair chasse les nuits funèbres,
C'est vous qui promettez ce jour à mes ténèbres,
Et à ma patience un bien non attendu,
Vous qui d'une bonté sincère et coutumière
Faites que malgré moy je treuve la lumière,
Et l'espoir au lieu mesme où je l'avois perdu.*

*Puisse quelque destin, secondant vos oracles
Joindre au nombre imparfait de ses plus grands miracles
Celuy qui doit me rendre heureux à l'avenir :
Et puisse à la fortune arriver quelque entorce,
Telle que désormais elle perde par force
La force de me nuire ou bien le souvenir.*

*Sinon puisse le Roy, luy, dont les faits insignes
Marquent au Ciel sa place entre les plus beaux signes,
Rendre à ses pieds l'orgueil de fortune abbatu :
Si bien qu'après l'honneur d'une telle victoire :
Nul n'espère d'entrer au temple de la gloire
Qu'après avoir passé celui de la vertu.*

DU PERRON.

L'Académie des modernes poètes français. Ant. du Breuil. 1599.

STANCES.

*Penser de qui l'amour nourrist ma passion,
Il faut que désormais je te ferme la porte,
Et que je prenne enfin la résolution
Qu'aux plus irrésolus le désespoir apporte.*

*Aussi bien s'en est fait, mon mal est en tel point,
Que je n'espère plus qu'aucun bien lui succède :
Car c'est trouver remède aux maux qui n'en ont point,
Que de penser en soy qu'ils n'ont point de remède.*

*Hé Dieu, la puis-je aimer songeant à la rigueur
Dont elle a sans raison outragé ma constance ?
Non, je ne sçaurois plus loger dedans mon cœur
De l'amour tout ensemble et de la souvenance.*

*Las je die bien ainsi, quand du tort qu'on m'a fait
Le poignant souvenir rebelle mon courage,
Mais je n'ay pas le cœur d'en venir à l'effect
Parce qu'encor Amour est plus fort que l'outrage.*

*L'outrage me semond de l'aller haïssant,
Amour me ramentoit ses beautez et mérites,
Si bien que je demeure au milieu balançant
Comme un morceau de fer entre deux calamites.*

*Dieux, faites si jamais vous ouïtes mes vœux,
Que la haine ou l'amour en mon cœur n'ayant place,
Si je la dois aimer, que je sois tout de feux,
Si je la dois haïr que je sois tout de glace.*

*Mais las je ne sçaurais haïr une beauté
Si longuement aimée à l'égal de moy mesme,
Il me suffira bien si d'une extrémité
Je reviens au milieu sans chercher l'autre extréme.*

Les Fleurs des plus excellents poètes. N. et P. Bonfons. 1599.

PSEAUME 78.

Deus, venerunt gentes. etc.

*Tes ennemis bouillants de fureur et de rage
Sont entrés, O Seigneur, dedans ton héritage :
Ont souillé ton saint temple et pleins d'impiété
Ont renversé les murs de ta grande Cité.*

*Ils ont meurtry, tué tes serviteurs fidelles,
Repaissant de leur chair les bestes les plus cruelles :
Ont exposé les corps des pauvres innocents,
Pour servir de pasture aux oiseaux ravissants.*

*Et du sang qu'ils ont faict couler de leurs entrailles,
Comme d'un grand ruisseau ont ceintes leurs murailles.
Ont marché sur leurs corps les aiant fait mourir
Et nul ne s'est offert pour les ensevelir.*

*Et ce qui plus me poingt, cette gent abusée,
Tourne tous nos mal'heurs en jeux et en risée :
Se mocque de nos maux et nous monstrant au doigt,
Nous rend de nos malheurs la fable et le jouet.*

*Jusques à quand Seigneur les bras de ta vengeance,
Du peuple repentant punira-t-il l'offence :
Hélas ! jusques à quand ton horrible courroux,
Comme un feu dévorant s'espandra-t-il, sur nous.*

*Estance la fureur de ton Ire cruelle,
Sous le chef obstiné de la gent infidelle :
Brise les fondemens et destruy le renom,
Du Royaume ennemy qui n'invocque ton nom.*

*Car ils ont dévoré d'une dent acharnée
Jacob ton serviteur, sa maison ruinée,
Ne laissant par dessus son triste fondement
Que de leurs cruantez les marques seulement.*

*Mais perds de nos meffaits toute la souvenance :
Quitte le souvenir de nostre vieille offence :
Tends nous un peu la main, car nostre infirmité,
Ploye jà soubs les coups de ton bras irrité.*

*Ayde de ton secours nostre faiblesse extremesme,
Pour l'amour de ton nom, pour l'amour de toy mesme :
Car ta gloire n'est pas de perdre et ruiner,
Mais bien de secourir, mais bien de conserver.*

*De pœur bon Dieu, de pœur que cette gent impie,
A ton peuple affligé par reproche ne die :
Où est ce puissant Dieu qui fut toul leur espoir,
Le met-îl à ce coup du tout à nonchaloir.*

*Fay, fay que nous voyons un foudre de vengeance
S'esclater sur le chef de cette fière engeance,
Vange le sang des Morts et tends l'oreille aux pleurs,
De ceux qu'ils ont encore attachés dans leurs murs.*

*Et pour monstrier à clair ta puissance admirable
Arrache tout à poinct de leur main exécérable,
Ceux qu'ils ont destiné au suplice inhumain,
Arrestant leur Arrest d'une plus forte main.*

*Et rends à nos voisins sept fois autant de honte
Qu'ils l'en ont fait Seigneur : et fay qu'en fin de conte :
Toute leur mocquerie et leur dérision,
Soit tournée à leur fein, à leur confusion.*

*Nous qui sommes ton peuple et les vrayes oüailles,
De ton bény troupeau, nous dirons tes merveilles
Nous chanterons ta gloire et loürons ta beauté
L'envoyant d'aage en aage à la postérité.*

Souhais de Salomon.

PROVERBE 30.

*Pour deux choses Seigneur, je te fay ma prière,
Ne m'en vueille esconduire avant l'heure dernière :
Escarte loîng de moy mensonge et vanité,
L'excessive richesse et la mendicité.
Donne moy seulement ce qui m'est nécessaire,
Pour vivre honnestement en mon sobre ordinaire
De peur que me voyant de trop de bien saoullé,
D'une âme outreuidée et d'un cœur rebellé :
En me mescognoissant je ne mesprise et nie,
Du Seigneur oublié la puissance infinie :
De peur aussi que pauvre et contraint par la faim
Sur les moyens d'autruy je n'estende la main.
Et qu'en fin transporté d'impatience extrême
Murmurant contre Dieu son nom je ne blasphème.*

MAYNARD (François).

Les Délices de la poésie française. Paris. Toussainct du Bray. 1615.

SONNET.

*Ce pouvoir infini par qui tout se gouverne,
Jamais ne sera-t-il le but de tes amours,
Misérable Philis, veux-tu vivre toujours
Un pied dans le bordel, l'autre dans la taverne ?*

*Va, dans la triste horreur d'une sombre caverne,
Des anges bienheureux implorer le secours,
Et mets en ton esprit de si dévots discours
Qu'ils puissent l'arracher des griffes de l'Averne.*

*Casse de ton miroir l'infidèle cristal,
De tes biens mal acquis enrichis l'hôpital,
Et que toujours ton âme ait quelque sindérèse,*

*Voilà pour inviter les douceurs de ton Dieu
A te donner le ciel, et t'y marquer un lieu
Au dessus du placet de la mère Thérèse.*

ÉPIGRAMME.

*Philis vos beaux jours sont finis :
Vos yeux sont caves et ternis,
Et si quelque valet vous offre
La fidélité de ses vœux,
C'est plus pour l'or de votre coffre,
Que pour celui de vos cheveux.*

ÉPIGRAMME.

Pour un jaloux.

*Jean tant que vous avez permis
A votre compagne fidèle
De voir librement ses amis,
Homme vivant n'a voulu d'elle,
Mats depuis que vous la guettez
Chacun pour charmer ses beautés,
Tâche d'ajuster sa rotonde,
Dites donc, Monsieur le jaloux,
Eut-elle pu trouver au monde
Un maquereau meilleur que vous ?*

ÉPIGRAMME.

*Durant le jour, Lise n'a point
Faute d'appas, ni d'embonpoint,
Mais la nuit elle est un squelette ;
Le visage qui l'embellit
Demeure dessous sa toilette,
Et n'entre jamais dans son lit.*

ÉPIGRAMME.

Pour un mauvais poète de qui une punaise était maîtresse.

*Rimeur à l'esprit de travers,
Et qui n'a rien qui ne déplaît,
Tu fais bien de mettre tes vers
Entre les mains d'une Punaise ;
C'est montrer que la vanité
Au temple de l'éternité
Ne prétend point d'être placée,
Et que l'ouvrage le plus net
Qui se livre en ton cabinet,
N'est que pour la chaise percée.*

ÉPIGRAMME.

*Ci-gil qui fairsait le mauvais,
Vêtu de sarge de Beauvais
Depuis le pied jusqu'à la tête,*

*Tes prières, passant, n'ont point ici de lieu :
Faire des oraisons pour l'âme d'une bête,
Est-ce pas abuser des oreilles de Dieu.*

ÉPIGRAMME.

*Lise à qui mes désirs firent jadis hommage,
Quand je vois sous le fard ton visage caché,
Je dis que ton mari commet un grand péché :
Comme Pygmalion, il embrasse une image.*

Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe, Racan, Maynard, etc.
1626 ou 1627.

*Lise je vois que ta finesse
Butte à m'engager sous les lois,
Mais quoi ! le règne des Valois
Fut le siècle de ta jeunesse ;
Tu m'as beau suivre nuit et jour,
Et me jurer que ton amour
Est au-delà de toutes bornes,
Je ne veux point d'un corps si vieux
De crainte de planter des cornes
Sur la tombe de mes aïeux.*

ÉPIGRAMME.

*Que ton front est coupé de rides,
Que tes cheveux deviennent gris,
Que tes lèvres se font arides,
Et que tes bras sont amaigris.
Vraiment Lise je te regrette,
La vieillesse est bien indiscrete
De t'avoir saisi au collet,
Tes ébats ne peuvent renaître,
Si tu n'achètes du valet
L'amour que tu vendais au maître.*

ÉPIGRAMME.

*Tu veux qu'on t'aime constamment
Et d'une amour démesurée,
Mais ta jeunesse est demeurée
Dans les ans du vieux Testament ;
Tes yeux ne sont plus homicides,*

*Ton front est honteux de ses rides
Et cherche l'ombre d'un bandeau,
Qu'un chapelet soit ton refuge,
Tu fondas le premier bordeau
Qu'on bâtit après le déluge.*

ÉPIGRAMME.

*Lise que le gain rend commune
Et que l'artifice embellit,
Le revenu de votre lit
Vous a mise dans la fortune ;
Si la raison guide vos sens
Brûlez une moisson d'encens
Dessus les autels de Priape,
Vous disposez de ses bontés
Et ce Dieu fait que vous portez
Trois couronnes comme le pape.*

ÉPIGRAMME.

*Tes lèvres ont perdu leurs roses
Et ton corps est déjà cassé,
Il te faut mettre au rang des choses
Qui furent au siècle passé ;
Lise ton éloquence est forte,
Mais non pas tant qu'elle me porte
A plaire à ta lubricité,
Mon engin que ta main caresse
N'a pas assez de charité
Pour être bâton de vieillesse.*

ÉPIGRAMME.

*Ici repose en paix, Pierre dont la hauteur
Eût servi de modèle à former un colosse,
Des coureurs de malette il fut le protecteur
Et jamais son humeur n'aima que plaie et bosse :
Qu'un chancre invétéré, cher présent du bordeau,
Ait mis fin à sa vie et non pas le cordeau,
C'est un regret pour moi qui jamais ne s'achève ;
Si le gibet infâme eût terminé ses jours
Son bel esprit sans doute eût fait un grand discours
Du mépris de la mort aux anges de la Grève.*

ÉPITAPHE.

*Ce funeste sépulcre enserre
Le corps d'un soldat Lymosin
Qui pour appauvrir son voisin,
A souvent souhaité la guerre ;
Sa femme gît auprès de lui
Qui ne reçut pas grand ennui
De voir renaître nos querelles :
En cette humeur elle a vécu
Pour enrichir les maquerelles
Du butin de son vieux cocu.*

ÉPIGRAMME (non signée).

*Antoine feint d'être malade
Pour montrer comme il est chez soi
Couché dans un lit de parade
Plus riche que celui du Roi,
Et que sa chambre est embellie
De tableaux venus d'Italie
Et de grands miroirs de cristal :
Je ris du mal qui le possède,
Et sais que l'air de l'hôpital
En est le souverain remède.*

Recueil des plus beaux vers de Messieurs de : Malherbe, Racan, Maynard, etc.
Paris. Toussaint du Bray. 1630

STANCES AU ROI.

D'après les allusions que l'on relève dans cette pièce, il est facile de préciser qu'elle a été écrite pendant le siège de La Rochelle, avant le 10 avril 1628. En effet, Louis XIII, qui s'était rendu le 2 octobre 1627, au camp établi par Richelieu pour forcer le dernier refuge du protestantisme, était rentré à Paris le 4 février 1628. Il en repartit le 10 avril 1628 pour ne plus quitter le camp jusqu'à la capitulation de La Rochelle le 29 octobre 1628.

*Louis, dont les palmes sans nombre
S'étendent pour nous faire une ombre
Sous qui notre heur ne craigne rien :
C'est une créance commune,
Que ton règne est le plus grand bien
Que nous devons à la Fortune.*

*Le Démon qui préside aux armes,
Te fait trouver de si doux charmes
En la gloire de ton métier :*

*Et tu braves si fort l'orage,
Qu'on serait un Hercule entier,
De la moitié de ton courage.*

*Cette prudence non pareille,
A qui ton esprit se conselle,
Te donne un mérite si haut,
Qu'Apollon a l'humeur trop vaine,
Si pour te louer comme il faut,
Il croit avoir assez d'haleine.*

*La Victoire aime ton épée,
Et ne veut plus être occupée
Qu'à récompenser tes combats :
N'oyes-tu pas sa voix qui t'appelle,
Et te promet de mettre à bas
L'orgueilleux front de La Rochelle ?*

*Cette ville sera détruite,
Ta patience l'a réduite
A n'avoir que de vains efforts :
Je vois déjà dans ses murailles,
Tes soldats chargés de trésors,
Et sanglants de ses funérailles.*

*Après les miracles d'un siège, (1)
Qu'on doit nommer le plus beau piège
Que Bellone ait jamais tendu :
Il ne se peut qu'on lui pardonne,
Le malheur qu'elle a répandu
Sur les peuples de ta couronne.*

*La déloyale a beau nous dire,
Qu'elle a toujours à cet empire,
Souhaité des calmes constants :*

*Nous n'avons que trop d'assurance
Qu'elle seule est depuis cent ans,
Toute la guerre de la France.*

*Punis sa malice infidèle (2)
Et tous ceux qui pour l'amour d'elle
Ne respirent que trahison :
Si tu n'en éteins la semence,
Notre salut aura raison
De se plaindre de ta clémence.*

*Lasse-toi d'être pitoyable
Et qu'une justice imployable
Aigisse dans tes intérêts :
Tu rencontres des résistances
Qui demandent que nos forêts
Se convertissent en potences. (3)*

*Une illégitime espérance (4)
L'assure que sa délivrance
Désormais ne tardera plus :
Et que les vents font une ligue,
Avec la lune et le reflux
A la ruine de la digue. (5)*

(1) Voici une variante de cette strophe que nous trouvons dans l'édition Garrisson sous le titre : « Sur la Rochelle, » et qui est donnée comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse :

*Aujourd'hui qu'elle est dans le piège
Par les travaux du plus grand siège
Que Mars ait jamais entrepris,*

*Il ne se peut qu'on lui pardonne
Ce qu'elle a vomé de mépris
Contre l'honneur de ta couronne.*

(2) Autre variante de cette strophe donnée par M. Garrisson, comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse, sous le titre : « Sur la Rochelle. »

*Détruis cette ville infidèle
Et tous ceux qui pour l'amour d'elle
Ne répandent que trahison :*

*Si tu n'en éteins la semence
La fleur de lys aura raison
De se plaindre de ta clémence.*

(3) La pendaison était le châtement ordinaire des malheureux réformés. On lit par exemple dans Blaise de Montluc : « deux autres de leur religion transgressèrent l'édit et souldain furent pendus pour faire compagnie aux autres. » Commentaires. T. III. page 72, édition donnée par M. de Ruble, 5 vol. in-8, publication de la Société de l'Histoire de France.

(4) Autre variante donnée par M. Garrisson comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse, sous le titre : « Sur la Rochelle. »

*Une faible et fauce espérance
Lui promet que sa délivrance
Ne saurait tarder guère plus,*

*Et que les vents font une ligue
Avec la lame et le reflux
Pour te noyer dessus la digue.*

(5) Ce fut le 2 décembre 1627, que le cardinal de Richelieu commença l'exécution d'un projet résolu par lui depuis quelque temps, celui de la construction d'une digue imaginée par deux ingénieurs de Paris, Louis Metzau et Jean Tiriote, qui devait avoir sept cents toises de longueur et fermer complètement les avenues du port de la Rochelle. Ce gigantesque travail était terminé le 15 mai 1628, lorsqu'une flotte anglaise sous les ordres de lord Denbigh essaya de ravitailler la ville. Elle échoua dans son entreprise et dut se retirer le troisième jour sans avoir pu porter aucun secours aux assiégés.

*O que cette créance est folle, (1)
Il est impossible qu'Eole,
Se lasse de te respecter :
Comment le ferait-il la guerre
Lui qui n'a soin que de porter
Ta gloire par toute la terre.*

*La sœur du Soleil te contemple,
Comme une vertu sans exemple,
Pour qui le Ciel a de l'amour :
Et trouve au destin de ta race
Que les Astres dotvent un jour
Se presser pour te faire place.*

*L'Océan n'a point de malice,
Qui jamais à ton préjudice
Le pousse à tramer des complots :
Et pour t'en rendre témoignage,
Il te laisse brider ses flots
Et retrancher son héritage.*

*Quoi qu'elle espère et qu'elle die,
Elle est dans une maladie
Qui la mène à son occident :
Ses forces sont toutes éteintes
Et l'Anglais en cet accident
Ne peut l'assister que de plaintes.*

*Ce voisin faible comme infâme
Chaque fois réveille en son âme
Le dessein d'attaquer nos ports :
Mais son audace est abaissée
Dès que Ré (2) tout couvert de morts
Se va montrer à sa pensée.*

*C'est avec des craintes si vives
Qu'à sa honte il voit sur nos rives
Tant de Milords (3) ensevelis,
Qu'il croit déjà que tu disposes
Le pouvoir de nos fleurs de lys
A gâter l'éclat de nos roses. (4)*

*A ce coup, il lui faut apprendre
Que la vengeance le peut rendre
Malheureux du soir au matin
Et qu'un Roi ne doit jamais être
Protecteur d'un peuple mutin,
Qui ne veut pas avoir de maître.*

*Quelque assurance que lui donne
La haute mer qui l'environne,
Tu peux aisément l'asservir :
Et sa main n'est pas assez forte
Pour t'empêcher de lui ravir
Trois petits sceptres (5) qu'elle porte.*

*Va-t-en lui marcher sur la tête,
Ses états sont une conquête,
Que tu ne dois plus différer :
La Seine au lustre où tu l'as mise,
Est trop vaine pour endurer
Les menaces de la Tamise.*

*Il n'est Trilon qui ne désire,
De voir paraître le navire,
Sur qui tu l'iras défier :
Et Thétys est ambitieuse
De se pouvoir glorifier,
D'une charge si précieuse.*

(1) Autre variante donnée par M. Garrisson comme inédite et extraite du manuscrit 69 de la Bibliothèque de Toulouse, sous le titre : « Sur la Rochelle »

*Vraiment cette attente est bien folle,
Il est impossible qu'Eole
Se dispose à te maltraiter :*

*Comment le ferait-il la guerre
Lui qui n'a soin que de porter
Ta gloire par toute la terre ?*

(2) Ce fut le 4 octobre 1627 que Richelieu profitant de l'enthousiasme excité par l'arrivée de Louis XIII au camp de la Rochelle, choisit six mille volontaires qui s'embarquèrent aux cris de : « Vive le Roy ! » et fidèles à leur mot d'ordre : « Passer ou mourir », pénétrèrent dans l'île de Ré, malgré les difficultés de la mer et les efforts de l'ennemi.

(3) Les Anglais avaient abandonné leurs lignes et se disposaient à se rembarquer quand Schomberg tomba sur eux avec ses volontaires si à propos qu'il changea leur retraite en déroute.

(4) Allusion à la rose blanche et à la rose rouge des maisons d'York et de Lancastre.

(5) Allusion aux trois couronnes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, réunies depuis la mort d'Elisabeth Tudor, fille de Henri VIII, le 3 avril 1603, sur la tête de Jacques VI, roi d'Ecosse fils de l'infortunée Marie Stuart, qui prit alors le titre de Jacques I.

*Toutes ces aimables étoiles,
Dont l'aspect réjouit les voiles,
Se lèveront pour l'obliger :
La fortune suivra ta flotte
Et Neptune dans le danger
Te voudra servir de pilote.*

*Cède à tant de grandes amorces,
Londres tombera sous tes forces
Dès que tu l'auras investi :
Le Ciel qui te connaît sans vice,
Ne saurait laisser ton parti,
Sans faire tort à sa justice.*

PLAINTÉ DE CLÉON.

Cette pièce est de la même date que la précédente, elle montre que Maynard était l'ennemi du protestantisme, comme parti politique, rebelle à l'autorité royale. C'était, du reste, chez lui une tradition de famille puisque Pellisson dit en parlant de son père, Géraud Maynard, Conseiller au Parlement de Toulouse, « grand homme de Palais » : « On le loue d'être toujours demeuré ferme dans le service du Roi, en un temps où les guerres civiles avaient partagé presque toutes les Cours souveraines du Royaume. Il fut de ceux qui se retirèrent à Castel-Sarrasy, lorsque la Compagnie fut entièrement opprimée par le pouvoir du Duc de Joyeuse. Enfin pour s'éloigner encore davantage des troubles il quitta sa charge et retourna demeurer à Saint-Céré. » Pellisson, Histoire de l'Académie Française.

*Huguenots, l'écume des hommes,
Le fléau de l'Empire où nous sommes,
Et les vrais ennemis des lois,
Que votre désobéissance
Serait contente, si nos rois
Étaient des grandeurs sans puissance.*

*Votre malice est obstinée,
Quelque paix qu'on vous ait donnée,
Selon votre contentement :
L'Europe a-t-elle des provinces,
Où vous n'avez secrètement
Fait des ennemis à vos princes ?*

*Bien que par de visibles marques,
Vous connaissiez que les monarques
Ont un pouvoir qui vient des Cieux :
Nous apprenons de vos menées,
Que rien ne déplaît à vos yeux
Comme les têtes couronnées.*

*Que cette liberté de vie
Que vous avez toujours suivie,
A causé d'actes inhumains ;*

*Qu'elle a réveille de querelles,
Et que la France a de vos mains
Reçu de blessures mortelles.*

*Qu'un grand nombre de grands courages,
A fait de tragiques naufrages
Sur la brèche de vos remparts :
O perte à nulle autre seconde,
Moins de morts, et moins de hazars
Nous auraient conquis tout le monde.*

*Cet abominable génie,
Qui voulait que votre manie
Fut célèbre de tous côtés,
Avait si bien pris ses mesures,
Que presque en toutes nos cités
Vos feux avaient fait des masures.*

*Votre sacrilège insolence
A fait régner la violence
Dans les palais des Immortels ;
Vous avez fondu leurs reliques,
Et de la pierre des autels
Fortifié vos républiques.*

*Vous avez pillé nos familles,
Forcé la vertu de nos filles,
Et poignardé les innocents,
L'objet d'une rage si noire
Peut-il sans nous troubler le sens,
Entretentr notre mémoire ? (1)*

*Mais j'oys gronder sur votre tête
Les menaces de la tempête,
Sous qui vous devez succomber,
Et vois même les précipices
Où vos mutins tront tomber,
Entre les fers et les supplices.*

*Louis, ce foudre de la guerre
Qui de tous les rois de la terre,
Est le roi le plus glorieux,
Devant que l'an se renouvelle,
Mettra son pied victorieux
Sur la gorge de la Rochelle.*

*Cessez de vanter cette place,
Et quelque mine qu'elle fasse
N'en attendez plus de l'appui :
Il n'est point d'esprit raisonnable,
Qui ne la dépouille aujourd'hui
De la qualité d'imprenable.*

*La terre et la mer lui sont closes,
Elle a besoin de toutes choses,
Et pourtant elle croit durer :*

*On aurait grand tort de la plaindre,
Putsqu'elle ose encore espérer
Entre tant de sujets de craindre.*

*Sans doute elle se persuade
Tant son jugement est malade,
Et tant elle aime à se flatter,
Que vos traités seront des charmes
Assez puissants pour arrêter
La prospérité de nos armes.*

*Mais vos infidèles matices
Cherchent en vain des artifices,
Qui puissent tromper Richelieu :
Vos pratiques lui sont connues
Et comme s'il était un Dieu
Il voit les âmes toutes nues.*

*L'Etat ne craint rien de sinistre
Tant que pour son premier ministre
Il aura ce grand cardinal,
Son esprit vraiment héroïque
Est l'adorable original
De la prudence politique.*

*C'est le véritable langage
Dont le triste Cléon soulage,
L'ennui qui l'a presque atterré,
Depuis qu'un mortel coup de pique
Ouvrit sur le sable de Ré,
L'estomac de son fils unique. (2)*

Les Sibylles au Roi.

POUR LE BALLET DE LA PRINCESSE D'ESPAGNE.

Dans la Fable, les Sibylles étaient des prophétesses qui découvraient l'avenir au vulgaire profane. Il y en avait plusieurs de célèbres : les trois principales étaient la Sibylle Delphique appelée Artémis ou Daphné, la plus ancienne de toutes, après elle, la Sibylle Erythrée, puis venait la Sibylle de Cumès.

(1) Il est certain que dans le Languedoc, le soulèvement des protestants en 1621 et 1622 fut signalé par des violences excessives contre les personnes, les propriétés et même les monuments. « A Saint-Gilles, le duc de Rohan, craignant l'approche des troupes royales, et ne voulant pas que l'église déjà convertie en forteresse servit contre les protestants, ordonna de la raser. Les arts éprouvèrent alors une perte irréparable, car la sainte et colossale basilique pouvait être regardée comme une des merveilles de la province, comme un des chefs-d'œuvre du moyen-âge ». (A. Germain. Histoire de l'Eglise de Nîmes. Paris, 1842). Ces souvenirs expliquent l'âpreté des vers de Maynard.

(2) La belle action à la suite de laquelle les volontaires chassèrent les Anglais de l'île de Ré, coûta la vie à beaucoup de gentilshommes de noble origine, parmi lesquels on peut citer le baron de Chantal, père de l'illustre Madame de Sévigné, mais il ne nous est pas possible de préciser de quel personnage Maynard veut parler sous ce nom de Cléon, quo, du reste, il emploie, en d'autres circonstances, dans ses vers.

Les fêtes données au camp de la place Royale pour la publication des mariages arrêtés du roi Louis XIII avec l'infante d'Espagne, Anne d'Autriche, et de Madame Elisabeth, sœur de ce roi, avec le prince, depuis roi d'Espagne, Philippe IV, eurent lieu les 5, 6 et 7 avril 1612, Jeudi, Vendredi et Samedi. Maynard a composé d'autres stances pour ce ballet et les poètes, les plus en renom de l'époque, Malherbe en tête, exercèrent leur muse à l'occasion de ces fiançailles royales.

*O grand frère de Minerve,
L'heur que le Ciel te réserve
Passe tout humain discours,
La quenouille de la Parque
Ne fila jamais les jours
D'un si glorieux monarque.*

*Tout ce que Neptune enserre,
Appréhende le tonnerre
De ton glaive menaçant ;
Les Turcs en deviennent mornes
Et craignent qu'à leur croissant
Tu n'aïlles briser les cornes.*

*Du Ponant jusqu'à l'Aurore,
Il n'est orgueil qui n'adore
L'heur de tes actes guerriers,
Ta valeur est destinée
A dépeupler de lauriers
Les rivages du Pénée.*

*Dessus l'éternelle glace
Qui des montagnes de Thrace
Couvre l'orgueilleux sommet,
Je vois le Dieu de la guerre
Qui l'appelle et te promet
Tous les sceptres de la terre.*

*Va donc obscurcir la gloire
De tous ceux à qui l'histoire
Doit son plus riche ornement ;*

*Entre avant dans la mêlée,
Et fais sous le monument
Rougir le fils de Pélée.*

*Mais non, devant que tu montres
Dans ces funestes rencontres
Ton courage ambitieux,
Faut-il pas qu'on t'apparie
A cette Anne dont les yeux
Sont tels que ceux de Marie. (1)*

*Attends, Grand roi, qu'Hyménée
En tes bras l'ait amenée
Elle est digne de ton choix,
Et puts sa couche féconde
Donnera bientôt des rois
A tous les peuples du monde.*

ÉPIGRAMME. (2)

*Rochelle vos enfants ont tort
De soutenir un si long siège,
La faim les travaille si fort
Qu'ils en sont plus secs que du liège ; (3)
Qu'ils se jettent aux pieds du roi,
Et je vous engage ma foi
Qu'ils trouveront la nappe mise,
Si leur rébellion finit
Ce bon prince veut que l'Eglise
Les engraisse de pain bénit.*

(1) Marie de Médicis.

(2) Cette épigramme est de la même époque que les stances au Roi et la Plainte de Cléon.

(3) Il n'y a pas d'exagération poétique, il suffit de se rappeler ce passage du « Récit de Richelieu » : On trouva la ville toute pleine de morts, dans les chambres, dans les maisons et dans les rues et places publiques, la faiblesse de ceux qui restaient étant venue à tel point, et le nombre de ceux qui mouraient étant si grand, qu'ils ne se pouvaient enterrer les uns les autres, et laissaient leurs morts gisant où ils avaient expiré, sans que pour cela l'infection en fut grande dans la ville, pour ce qu'ils étaient si atténués de jeûnes, qu'étant morts ils achevaient plutôt de se dessécher qu'ils ne pourrissaient. »

ÉPIGRAMME (1).

*La France peut avec raison
Être vaine de son théâtre,
Ce livre est sans comparaison
Et mon jugement l'idolâtre :
Miraculeux père des vers,
Racan, satisfais l'univers
Et publie une œuvre si belle,
C'est trop lui différer ce bien,
Que tu gloire ne craigne rien,
Balzac et Maynard sont pour elle.*

ÉPIGRAMME.

*Du Mas (2) que ta bergère est rare,
Qu'elle m'entretient doucement,
Et que la gloire lui prépare
Un célèbre applaudissement :
J'admire ta muse naissante
Il n'en est point de si puissante
A nous produire de beaux vers ;
Conçois hardiment l'espérance
De faire par tout l'univers
L'honneur du théâtre de France.*

ÉPIGRAMME.

*Le bon esprit n'est pas en lustre
Il sert de risée à nos jours
Et l'ignorance est au rebours
Sous le dais, et dans le balustre : (3)
Notre siècle est assez tortu, (4)
Le roi, pour lier la vertu*

*A la rame d'une galère,
Ma satire l'eût mal traité
Si je n'eusse éteint sa colère
En lui disant qu'il l'a porté.*

ÉPIGRAMME.

*Je ne puis deviner pourquoi
Les doctes reines de Parnasse
Ne m'ont pas montré comme à toi
L'art d'écrire de bonne grâce ;
Je les honore, je les sers,
Je dors sur les bords de leur onde,
Et pour rêver dans leurs déserts
Je vis loin des pompes du monde, (5)
Mon Du Cros (6), tous nos écrivains
Ont cessé de faire les vains
Tant cet œuvre les humille ;
Connais-le et n'emprunte plus rien
Des richesses de l'Italie
Ton esprit n'a que trop de bien.*

ÉPIGRAMME.

*Muses, se faut-il étonner
Si l'infortune m'accompagne ?
Votre fabuleuse montagne
N'a que des feuilles à donner ;
Cette nécessité m'irrite,
Elle ôte l'espoir au mérite,
Et lui fait baisser le menton ;
Adieu, je veux d'autres maîtresses,
Qu'on fonde toutes vos promesses
On n'en saurait faire un teston.*

(1) Cette épigramme figure pour la première fois, avec quelques légères variantes, dans l'édition originale des « Bergeries » de Racan, 1625.

(2) S'agit-il de Du Mas qui a publié *Lydie*, fable champêtre 5 actes et prologue, imitée en partie de l'*Aminthe* du Torquato Tasso. Paris, Jean Millot, 1609. in-8 de 9 ff. préf. 386 p. de 3 ff. n. chiff. On trouve un sonnet signé Du Mas, adressé à M. le Comte de Nangay, dans le *Recueil des plus beaux vers de 1630*. Les pièces liminaires de l'édition originale de Racan : « Les sept Psaumes de Messire Honorat de Bueil », etc., à Paris, Toussaint du Bray, 1631, in-8 de 26 p., contiennent également un sonnet signé Du Mas (Voir page 172).

(3) Var. : *Et dans un lit à balustre,*

(4) Var : *Balzac, cet âge brutal
Est d'un si mauvais métal
Qu'il n'en fut jamais de pire,*

*Et s'il ne l'avait porté
Je l'apprends que ma satire
L'aurait rudement traité.*

(Lettre biog. sur François de Maynard par M. de Labouisse Rochefort).

(5) Maynard se plaint dans ce vers d'être relégué dans son Présidial d'Aurillac et pour ainsi dire exilé de la Cour.

(6) Du Cros a publié la *Phyllis de Scire*, traduite de l'italien, 5 actes et prologue en vers. Paris. Ant. de Sommeville, 1630, in-8. Cette pièce a été entièrement refaite dans « Les Diverses poésies du sieur Du Cros ». Paris. Augustin Courbé, 1647, in-4 de 4 ff. et 132 p.

ÉPIGRAMME.

*Maillet (1), qui jamais ne débile
Que des sottises dans ses vers,
A promis à son faux mérite
Tous les lauriers de l'Univers :
Ce brutal, moins homme que bête,*

*Dit que pour en couvrir sa tête
Il fait des efforts plus qu'humains ;
Apollon, son audace est grande,
Songe à conserver ta guirlande
Et l'empoigne avec les deux mains.*

ÉPIGRAMME. (2)

*Je n'eus jamais le courage assez haut
Pour défier l'ire de la fortune,
En m'exposant des premiers à l'assaut
D'un bastion, ou d'une demi-lune :
Pour qui les veul soient les sanglants hasards,
Puisqu'aussi bien la vertu des Césars
A mes efforts n'est pas chose imitable :
Le plus grand but où visent mes désirs,
Est de pouvoir tuer mes déplaisirs
La main au verre et les pieds sous la table.*

ÉPIGRAMME.

*Docteur de qui le nez est couvert de rubis,
Et de qui l'ignorance à nulle autre est seconde,
Ne cherchez plus la Grèce en la carte du monde
Puisqu'il plaît à la soupe elle est sur vos habits.*

BALLET.

Pour un maistre de camp, à une princesse.

*Que ma vanité seroit grande
Si vous mettiez dans quelque emploi
Les soldats à qui je commande
Pour le service de mon roi !
Mais, ô beauté pleine de charmes !*

*Je crains que vous offrir mes armes
N'est pas un coup judicieux :
Qu'est-il besoin de gens de guerre
A qui d'un seul trait de ses yeux
Peut conquérir toute la terre ?*

(1) Maynard, ancien secrétaire des commandements et de la musique de Marguerite de Valois, devait bien connaître ce Maillet puisque Saint-Amant dit en parlant de ce rimailleux dans le « Poète crotté » :

*Après avoir été vingt ans
Un des plus parfaits sots du temps,
Et s'être vu, par son mérite,*

*Fol de la reine Marguerite,
Qui l'estimait, Dieu sait combien !
C'est-à-dire autant comme rien.*

T. I. p. 212. Ed. Livet.

Marc de Maillet, poète au-dessous du médiocre, pauvre et orgueilleux, servit de cible non seulement à Maynard et à Saint-Amant, mais aussi à Théophile, au chevalier de Cailly et à bien d'autres.

(2) Cette épigramme a été reproduite dans le Recueil de Barbin en 1692.

POUR LE QUINOLA, (1) A UN BALLET.

*Sans intéresser le dessein
Qui tient vos mœurs dans l'innocence,
Je pourrais baiser votre sein
Et prendre quelque autre licence :
Jeunes beautés, quand vos jaloux
Me verraient couché près de vous,
Vous n'en sauriez avoir de blâme ;
Vous étonnez-vous de cela ?
Puisque je suis le Quinola
Je passerais pour une dame.*

POUR UN EMPIRIQUE. BALLET.

*Ma Philis, je suis hydropique,
Et n'attends plus ma guérison
Des secrets que notre Empirique
Dit être sans comparaison :
Le bruit qu'il s'est acquis en France
Me donnait beaucoup d'espérance
D'en être puissamment traité :
Mais quoi qu'il fasse, et quoi qu'il die,
Je ne puis ravoïr ma santé
Qu'en vous baillant ma maladie.*

ÉPIGRAMME, POUR UN BALLET DE FOUS.

*Si tôt que je vous eus choisie
Pour régner sur mes volontés,
Je tombai dans la frénésie
Dont mes esprits sont agités :
Que le même accident arrive
A toute la bande captive
Que vous tenez en vos prisons ;
Ce n'est pas ce que je désire,
Philis, vous n'auriez plus d'empire
Que sur les Petites-Maisons.*

ÉPIGRAMME, POUR LE MÊME. (2)

*Ma folie agit nuit et jour,
La raison m'a tourné visage,
Mais pour le bien de mon amour
Je suis encore un peu trop sage ;*

*Que n'ai-je l'esprit égaré
Jusques à m'être figuré
Que ma bonne fortune est grande,
Et que je goûte avecque vous
Les contentements les plus doux
Que ma passion vous demande ?*

ÉPIGRAMME.

*Quitte ces froideurs obstinées,
Ce que ton visage a de beau
N'est qu'un présent que les années
Ont promis de faire au tombeau :
N'en déplaise au goût de ta mère,
L'honneur, Jeanne, est une chimère
Qu'on ne saurait toucher ni voir ;
Sa cruauté n'est pas nouvelle,
Mats encore on n'a pu savoir
Si le monstre est mâle ou femelle.*

ÉPIGRAMME.

*Lise dans les eaux de ses yeux
Submerge ses lys et ses roses,
Et dit beaucoup d'étranges choses
Contre l'injustice des cieux :
Ne pense pas qu'elle se plaigne
Pour avoir perdu son enseigne,
Son collier ou ses bracelets,
Non, non, la cause de sa peine,
C'est la mort d'un de ses valets
Qui batisait trois fois d'une haleine.*

ÉPIGRAMME.

*Qu'as-tu fait de la raison,
Lise, on te passe pour dupe,
Que mon pain me soit poison
Si je lève plus ta jupe ;
Qu'on ferait un beau roman
Des bêtises de l'amant
Dont tu chéris les offrandes,
Tous ses mérites sont faux
Et ses vertus les plus grandes
Ne valent pas mes défauts.*

(1) Nom donné au valet de cœur, carte principale du reversi ou reversis, jeu fort à la mode au XVII^e siècle, et où celui des joueurs qui fait le moins de levées, gagne la partie. Étymologie espagnole, Quinola : écuyer d'une dame.

(2) Cette épigramme a été reproduite dans le Recueil de Barbin de 1692.

ÉPIGRAMME.

*Ton amour est une aventure
Qu'il faut laisser à des valets,
Lise, je te rends ta peinture
Et te demande mes poulets :
L'inimitié que je te porte
Ne peut souffrir tant elle est forte,
Qu'ils te flattent plus longuement ;
D'où vient que tu fais la rétive ?
Ah ! j'entre dans ton sentiment
Tu veux que Pasquin t'en écrive.*

ÉPIGRAMME.

*Je te hais pis que la peste,
Lise, depuis que tu dis
Que ma Nicole est un reste
Du bon siècle d'Amadis.
Et que puisque je me pique
De brûler pour une antique,
Mon sens n'est guère affermi,
Laisse ma sempiternelle,
Le bordel ton cher ami
Est encore plus vieux qu'elle.*

ÉPIGRAMME.

*Jeanne, ta mine et tes discours
Sont des pures coquetteries,
Et ta carcasse est tous les jours
Ou du Cours ou des Tuileries ;
Pourquoi te mets-tu dans l'éclat,
Ton dos est devenu montagne,
Et ta dent creuse et ton nez plat
Ont enchéri les gans d'Espagne ?
Sois plus modeste à l'avenir,
Ton amour te doit retenir,
Il est digne de révérence ;
On nous le figure si vieux,*

*Que tu peux avec apparence
Le mettre au rang de tes aïeux.*

ÉPIGRAMME.

*Marguerite fond toute en larmes
Et dis pis que pendre des Cieux,
Depuis que nos séditions
Ont parlé de poser les armes ;
Et vraiment ce n'est pas à tort,
Son ventre plat, son teint de mort,
Son cuir sec, et sa tresse grise
Lui font voir assez clairement
Que sa beauté n'est plus de mise
Ailleurs que dans un régiment.*

ÉPIGRAMME.

*Que Lucrece eut grand tort de suivre
Les mouvements de sa vertu,
Quand Tarquin se fut ébattu,
Elle eût fait sagement de vivre :
Ou sous la tombe on ne sent rien,
Ou je crois qu'il lui fâche bien
Que l'honneur l'ait prise pour dupe ;
Sa mort fut un rare dessein,
Mais un Cupidon sous la jupe,
Vaut mieux qu'un poignard dans le sein.*

ÉPIGRAMME.

*Je confesse que Catherine
Est savante et n'ignore rien,
Mais un goût fait comme le mien
Aime mieux beauté que doctrine,
Je ne me saurais embraser
D'une femme qui veut gloser
Sur le texte de l'Évangile ;
J'aime l'innocent embonpoint
D'une idiote, et n'entends point
De baiser Platon, ni Virgile.*

ÉPIGRAMME.

*Quand Jean vit que sa femme allait passer les bornes
Qu'un modeste devoir donnait à ses appas,
O Cupidon, dit-il, garantis-moi des cornes !
Mais j'ai beau t'en prier, tu ne le feras pas.*

ÉPIGRAMME.

*Une humeur triste me domine,
Tout me fâche, tout me déplaît,
Et le soleil, beau comme il est,
Me semble avoir mauvaise mine ;
Mon sort est plein de cruauté
Et passe pour la nouveauté
La plus étrange que l'on voie :
L'excès du chagrin a vaincu
Celui qui n'a jamais vécu
Que parmi les filles de joie.*

ÉPIGRAMME.

*S'il est vrai, belle Pasithée,
Que faule d'être visitée,
Vos soleils jadis si divins
Couvrent en poste aux Quinze-Vingts :
Que la pudicité s'en aille
Quand il lui plaira dans les Cieux,
Cette vertu n'est rien qui vaille
Puisqu'elle fait perdre les yeux.*

ÉPIGRAMME.

*Quintaine (1) de ces Paladins
Qui n'ont que l'épée et la cape,
Que faites-vous dans ces jardins ?
N'y cherchiez-vous point Priape ?*

IMITATION D'UNE ÉPIGRAMME D'AUGUSTE

*Hippolyte me dit tout haut
Que j'ai tort de l'avoir trompée,*

*Et que sans remise il me faut
Jouer des reins, ou de l'épée ;
Où tournera ma volonté ?
Mon cœur est plein de lâcheté,
Et qui me querelle m'étonne,
Mais ausst je serais marri
De fouiller dans un corps pourri
Sus donc, que la trompette sonne !*

ÉPIGRAMME.

*Des hommes à bonne cervelle
Et vieux amis de la maison,
Assurent qu'avecque raison
On peut l'appeler maquerelle :
Tu jures qu'ils en ont menti
Et que jamais il n'est sorti
Mot de vérité de leurs bouches ;
Mais Lise, il n'est que trop certain
Que près de ton cornard tu couches
Toutes les nuits une pulain.*

ÉPIGRAMME.

*Ci-gît qui n'eut pas la puissance
De s'empêcher de trop manger,
Tant les défauts de la naissance
Sont malaisés à corriger :
Qu'un bel esprit gravât sa gloire
Dans les tableaux de la mémoire
Il ne le trouva jamais bon ;
Mais d'une façon plus moderne
Il voulut qu'avec du charbon
On l'inscrivit dans la taverne. (2)*

(1) Regnier dit: Lasse enfin de servir au peuple de Quintaine. Sat. XIII. Page 173 Quintaine était un terme de manège qui désignait un poteau solidement planté en terre, contre lequel les hommes d'armes s'exerçaient, à cheval, à courir avec la lance, ou, à pied, à lancer des dards. On désignait aussi sous le nom de Quintan, un mannequin monté sur un pivot, que le cavalier devait toucher à un point déterminé; s'il manquait son coup, le quintan tournait sur lui-même et frappait le maladroit d'un coup de fouet ou de bâton qu'il tenait à la main.

(2) Il ne peut être question dans cette épigramme de 1630, ni de Faret ni de Saint-Amant, ce qui prouve que longtemps avant que Boileau ait écrit :

*Ainsi, tel autrefois, qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret*

Art. Poétique.

une douce habitude des maîtres buveurs était de charbonner les murs de la taverne.

ÉPITAPHE (1).

*Ci-gît Alix qui par deux laquais basques
Fut débauchée en l'avril de ses jours ;
De peur du hâle elle portait deux masques :
L'un de peinture, et l'autre de velours.*

Au Duc de Savoie.

ODE PAR MONSIEUR DE MAYNARD.

Cette Ode qui figure à la table du Recueil des plus beaux vers de 1630, manque à un très grand nombre d'exemplaires, pour ne pas dire à tous les exemplaires, elle a été remplacée par un carton qui contient une pièce et deux sonnets signés du May, (seigneur de Saint-Aubin), et des stances non signées : « Eloigné de ces lieux où mon inquiétude. »

Cette suppression a probablement été ordonnée en cours d'impression par le Cardinal de Richelieu, car on ne retrouve pas cette ode dans l'édition postérieure de 1638-1642, pas même dans les Œuvres de Maynard, 1646, in-4.

*Tout beau, vieux Tyran de Savoie,
Tu mets tes enfants dans la voie
Ou du servage ou du tombeau,
Et les excès de ta folie
S'en vont allumer un flambeau,
A brûler toute l'Italie.*

*L'aveugle fureur qui l'agite
Veut le désordre et sollicite
Toutes les pestes des Enfers ;
Je vois ton sort, il se découvre,
Tu dois passer chargé de fers
Dessous les fenêtres du Louvre.*

*C'est en vain que tes injustices
Cherchent l'ombre des artifices,
Mon roi n'en sera pas déçu ;
Ce prince, le soleil des princes
Sait que ton esprit est bossu
Plus que ton corps, ni tes provinces.*

*Je l'avoue, il est véritable,
Le cœur de ce Mars est traitable,
Mais quel autre est si généreux ?
Il se fâche qu'on le provoque,
Et tu sais bien qu'il est heureux
A briser tout ce qui le choque.*

*Mets bas l'insolence et les armes,
Et te laisse flatter aux charmes
D'une ferme tranquillité,
La douceur où je te convie
Est propre à la débilité
De tes peuples et de ta vie.*

*Tu connais que les destinées
Filent tes dernières journées
Et tu ne vomis que poison,
Cède sans bruit à la nature,
Et ne combats plus la raison
Sur le bord de ta sépulture.*

(1) Cette épitaphe a été reproduite dans le Recueil de Barbin de 1692.

*Desprens-tot de cette espérance
Qui te dit que malgré la France
Tu pourras demeurer debout,
Ne souffre plus qu'elle t'abuse,
Notre grand monarque est partout
Aussi guerrier que devant Suze. (1)*

*Tes monts ont beau porter leurs faïtes
Près de l'air qui fuil les tempêtes
Tous leurs abords nous sont connus,
Nous irons punir les menées
Quand même ils seraient chenus
De la neige de cent années.*

*Bien qu'ils soient pleins de précipices,
Et qu'on y souffre les malices
Des vents les plus séditions,*

*Nous en faisons nos galeries,
Et leur glace plait à nos yeux
Comme les fleurs des Tutleries.*

*La couronne d'une victoire
Qui coûte peu, n'a point de gloire
Dont nos courages soient flattés,
Et l'honneur qui nous accompagne,
Nous empêche d'être arrêtés
Ni de fleuve, ni de montagne.*

*C'est l'Espagnol que tu consultes
Qui te pousse dans ces tumultes,
Ta fureur vient toute de lui :
Mais vois l'orage qui s'apprête,
Et prends garde que cet appui
Penche pour l'écraser la tête.*

(1) Le 11 mars 1629, Louis XIII force le Pas de Suze et Saint-Amant écrit « le Gobbin », sur l'ordre, dit-il, de Richelieu. Le 28 avril 1629, Louis XIII repasse les Alpes, et à la fin du mois de mai 1629 le Cardinal va rejoindre le Roi dans les Cévennes.

Voici « le Gobbin » de Saint-Amant :

*Enfin le petit Rodomont
Se voit de nos armes la proie :
Nous avons détruit le Piémont
Et rafflé toute la Savoie.
Ses ongles sont rognés si courts
Qu'à la honte du beau secours
Et de l'Empire et de l'Espagne,
Ce roi des Alpes aujourd'hui
Ne possède aucune montagne
Que celle qu'il porte sur lui.*

*A voir sa gibbe, on le prendrait
Pour un avorton d'Encelade,
Qui, mettant mont sur mont, voudrait
Présenter aux cieux l'escalade.
Mais, en l'état de pauvreté
On l'a réduit sa vanité,
Qui change sa fête en vigile,
Sous ce tertre de chair et d'os
On dirait d'un gueux qui fait gile
La besace dessus le dos.*

*Il s'est retiré dans un val
Avec une mesquine troupe,
Qui soit à pied, soit à cheval,
A toujours le malheur en croupe.
Cependant son reste d'orgueil
N'est pas mis encore au cercueil,
Quelques discours qu'on en fagotte,
Soldats, il faut s'en défer ;
Je pense qu'il porte la hotte
Afin de se fortifier.*

*Ce monstre fait en limaçon,
Dont l'audace n'eut point de bornes,
D'une ridicule façon
Veut encore montrer les cornes.
Il rampe, il bave de dipit,*

*Il s'allonge et se racroupit,
Traîne sa voûte, s'évertue,
Et, comme il est fier et rusé,
Sous nos pieds fera la tortue
Jusqu'à ce qu'il soit écrasé.*

*Pour défendre son peu de bien
Contre le grand sire des Gaules,
Ainsi qu'un chat devant un chien,
Il bouffe et hausse les épaules.
Depuis plus de septante hivers,
Il aspirait à l'univers,
Autrement la ronde machine ;
Mais il montre à tous les humains
Que, pour l'avoir dessus l'échine,
On ne l'a pas entre les mains.*

*Enfant d'Esopo malheureux,
Voilà que c'est que de la gloire,
Voilà comme un sort rigoureux
Change notre fable en histoire ;
La montagne accouche d'un rat,
Vous écumeres en verrat
D'être en butte aux traits que je tire.
Farce, tirons donc le rideau ;
Des bosses il ne faut pas rire :
Chacun portera son fardeau.*

*Nous en pourrions faire enrager
Le double sommet du Parnasse,
Même j'y vois plus d'un danger,
Et Cybèle nous en menace.
Son char, où deux nobles lions
L'un à l'autre nous allions,
S'est attelé de dromadaires ;
Elle roule en globe dessus,
Et de cailloux orbiculaires
Fronde déjà pour les bossus.*

*Ce tigre a des fraudes sans nombre,
Ceux qu'il a couverts de son ombre
A la fin il les a trahis,
Et quelque secours qu'il l'envoie
Il ne regarde les pays
Que comme sa future proie.*

*Il est grand, sa puissance est forte,
Et les divers sceptres qu'il porte
Font bien loin révéler ses lois,
Mais sera-t-il ce qu'il veut être
Tant que l'Europe aura des rois
Dont il ne sera pas le maître ?*

*L'ambition qui le dévore
Lui persuade que l'Aurore
Est voisine de l'Occident,
Il court les terres et les ondes,
Et son désir le plus ardent
Est de chercher de nouveaux mondes.*

*Mais où que son orgueil aspire,
Ce n'est pas contre cet empire
Qu'il lui faut tourner ses efforts,
S'il ose en menacer les calmes
Le Tige verra tous ses bords
Pleins de nos lys, et de nos palmes.*

*A quelque fortune qu'il monte
Nous le mettrons avecque honte
Au rang des petits potentats,
Et d'abord il nous est facile
De retrancher de ses Etats
Milan, Naples et la Sicile.*

*Où que notre valeur se montre
Peut-elle faire de rencontre
Qui ne soit conforme à nos vœux,*

*A cette heure que la Discorde
Dans ses effroyables cheveux
N'a plus de serpent qui nous morde ?*

*La France n'est plus divisée,
Sa frénésie est apaisée,
Ses mutins sont tous renversés,
Aucun trouble ne l'importune,
Et ses voisins sont insensés
S'ils ne respectent sa fortune.*

*Les fortes murailles des villes
D'où sortaient nos rages civiles
Sont ouvertes de toutes parts, (1)
Et l'on trouve à peine les marques
De ce grand nombre de remparts
Elevés contre nos monarques.*

*Louis a tout l'heur qu'il désire,
Le Ciel ne cesse de lui rire,
Il en est chèrement aimé,
Et les Dieux seraient en colère
Si les Destins avaient formé
Une loi qui pût lui déplaire.*

*Où qu'il marche, tout lui fait place,
Ses lauriers naissent dans la glace
Des plus incommodes hivers :
Au vent dont sa barque est poussée
La conquête de l'Univers
Doit faire toute sa pensée.*

*Grand homme, le plus grand des hommes,
Et sans qui l'Etat où nous sommes
Se verrait encore affligé,
Richelieu, butte à cette guerre (2)
Ton esprit est trop peu chargé
S'il ne soutient toute la terre.*

(1) Le 28 juin 1629, Louis XIII donne à Alais l'édit de grâce, reprend le 26 juillet la route de Paris, et le 20 août Richelieu se rend à Montauban, pour s'assurer par lui-même de la démolition des murailles de cette seconde capitale du protestantisme. Le Cardinal est de retour à la cour le 14 septembre 1629.

(2) Le 21 novembre 1629, Richelieu part de Paris avec la Commission de Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, ayant sous ses ordres directs les maréchaux de Créqui, de Schomberg et de la Force. C'est donc en décembre 1629 ou janvier 1630 que Maynard a écrit cette pièce, puisqu'il n'y a aucune allusion aux événements de la guerre qui allait commencer.

La mort de Charles-Emmanuel, qui portait depuis cinquante ans, 1580-1630, la couronne ducale de Savoie et de Piémont, arrivée le 25 juillet 1630, explique d'autant plus facilement que Richelieu ait voulu faire disparaître l'Ode de Maynard et le Gobbin de Saint-Amant, que le Cardinal espérait attirer dans l'alliance française le nouveau duc Victor-Amédée, marié avec Christine de France, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII.

RACAN.

Le Second Livre des Délices de la poésie française (de J. Baudoin).
Toussainct du Bray. 1620.

STANCES (1).

*Celle qui possède mon cœur,
Pour s'excuser de sa rigueur
Se veut couvrir de sa jeunesse,
Elle fait d'ignorer ma foy,
Mats je cognois bien sa finesse,
Elle n'est enfant que pour moy.*

*Lors que les yeux baignez de pleurs,
Je luy dis que de mes douleurs
Le remède est en sa puissance,*

*La mauvaise, qui le sçait bien,
D'un petit sousris d'innocence
Veut faindre de n'en sçavoir rien.*

*Je vois bien que jamais le temps
Ne rendra mes désirs contents,
La fortune m'est trop contraire,
Mats d'une si belle prison
Penser par raison m'en distraire,
C'est avoir faute de raison.*

RAPIN (Nicolas).

Muses ralliées. Mathieu Guillemot. 1603.

PROMESSE DE CONSTANCE A SA DAME AFFLIÉE POUR SON DÉPART (2).

*Ainst voyant partir son fugitif Enée
Le regret et l'amour firent dire à Didon,
Tout ce que peut vomir l'humour déterminée,
D'un cœur qu'ensemble assaut l'absence et Cupidon.*

*Ainsi dist autrefois Ariadne abusée
Au rivage désert, seulette se trouvant,
Lors qu'elle veid de loin et la foy de Thésée,
Et ses voiles ingrats poussés d'un mesme vent.*

*Ses esprits agitez des flots de son désastre
Vouloyent noyer ses yeux dans une mer de pleurs,
En despitant Amour, Amour impiteux astre,
Qui pour port luy monstroît un gouffre de malheurs.*

*De mesme votre cœur flottant parmi l'orage
D'un soupçon importun, pour estre tourmenté,
Veut croire que ma foy s'en va faire naufrage,
Dans le faible vaisseau de la légèreté.*

(1) Ces stances ont été publiées pour la première fois par M. L. Arnould dans son article sur La naissance de Racan. Elles lui avaient été signalées dans notre lettre au Bulletin du Bibliophile (N° de Février 1899).

(2) Cette pièce et la suivante ne figurent pas à la table des Muses ralliées de 1603.

*Mais vostre crainte est vaine, et ma foy véritable,
C'est un vent qui repaist ce sinistre penser,
Le vent qui fait mourir l'amante misérable,
Que son mari chasseur tua sans y penser.*

*Au seul bruit d'un départ vous fondez toute en larmes
Comme s'il estoit né de l'infidélité,
Ou que je puisse ailleurs rencontrer quelques charmes,
Qui peussent me changeant vaincre ma fermeté.*

*Non, non, quand je ferois les voyages d'Ulisse,
J'auray tousjours de quoy avec Circes résister,
Car contre les doux fruits qui font que l'oubli glisse,
Je porte le moly qu'on ne peut enchanter.*

*Que ce vautour soupçon cède à mes assurances,
Ou pour se rendre enfin de vostre amour vainqueur,
Il vous dévorera rongéant vos espérances,
Dessus un mont d'ennuis vous becquetant le cœur.*

(Signé) N. R.

RÉSISTANCE AUX ATTRAITES D'UNE NOUVELLE BEAUTÉ, POUR SE CONSERVER
A LA PREMIÈRE ABSENTE.

*Mon œil d'hyer espris d'une beauté nouvelle
Dit sans cesse à mon cœur qu'il n'est rien de si beau,
Et mon cœur mi-brulé d'une flamme fidelle
Dit qu'il est esclairé d'un plus divin flambeau :*

*Dois-je croire à mon cœur pour démentir ma veüë,
Ou faire consentir mon cœur avec mes yeux ?
Las ! si je croy mon cœur une absence me tuë,
Si ma veüë, je crains la vengeance des cieux :*

*Mon cœur fera-il bien que ma veüë bendée
Contre ces doux attraits se puisse maintenir ?
Fera-il qu'un vray corps le quitte à une idée
Et la vive présence au simple souvenir ?*

*Non je croiray mes yeux et mon cœur que l'absence
Bourrelle sans pitié, y pourra consentir :
Mais changer en espoir une belle assurance,
N'est-ce pas pour un bien chercher un repentir.*

*Je ne vous croiray point, lumières infidèles,
Qui me voulez piper aux despens de ma foy,
Ou vous mentez, ou bien, si vous m'estes fidèles
Traitresses autresfois vous vous mocquiez de moy.*

*N'attendez pas mes yeux que l'oubli face place
Aux doux ravissements de ces nouveaux attraits,
Ma constance pour eux me rendra tout de glace,
Et mon beau souvenir rebouchera leurs traits.*

Signé : N. R.

SAINT-GELAIS.

Muses ralliées. Mathieu Guillemot. 1603.

CONSEIL ET REMÈDE POUR LES COCUS.

*Amy Cocu, veux-tu que je te die,
Si tu m'en crois, ne dis ta maladie,
Car si la femme un coup est descouverte,
Elle voudra le faire à porte ouverte.
Estre Cocu, n'est pas mauvaise chose,
Si autre mal on ne luy présuppose,
Ou si tu crois Cocu estre une tache,
Garde-toi bien du moins qu'on ne le sçache.
Le remède est à qui les cornes porte,
De les planter ailleurs de mesme sorte.*

THÉOPHILE.

Strophes qui se trouvent dans le *Second livre des Délices de la Poésie française ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, par J. Baudouin (Paris, Toussainet du Bray, 1620) et qui n'ont pas été reproduites par M. Alleaume dans son édition des Œuvres de Théophile :

LE MATIN (page 174)..... L'AURORE.

Après le vers : *Ronflent la lumière du monde.*

*Ardans ils vont à nos ruisseaux,
Et dessous le sel et l'escume,
Boivent l'humidité qui fume,
Si-tost qu'ils ont quitté les eaux.*

Après le vers : *S'unit à la couleur des cieux.*

*Les ombres tombent des montagnes
Elles croissent à veüe d'œil,
Et d'un long vestement de deuil
Couvrent la face des campagnes.*

*Le Soleil change de séjour
Il pénètre le sein de l'onde,
Et par l'autre moitié du monde
Pousse le chariot du jour.*

Après le vers : *Leur cabinet et leur plumage .*

*Le pré paroist en ses couleurs,
La bergère aux champs revenue
Mouillant sa jambe toute nue
Foule les herbes et les fleurs.*

Les corrections et les additions indiquées par M. Alleaume (page 242) comme étant dans le Parnasse satyrique (édition de 1625) figurent également, mais avec l'avantage de l'antériorité, dans le dit recueil de 1620.

Enfin le *Second Livre des Délices de 1620* contient encore les deux sonnets suivants non reproduits par M. Alleaume et par les autres éditeurs des Œuvres de Théophile :

SUR LA MORT DE DURAND, ET DES DEUX SITI FRÈRES.

*C'est un supplice doux, et que le Ciel avouë,
On oyra tousjours dire à la postérité
Que c'est le chastiment qu'un traistre a mérité,
Et la fin misérable où luy-mesme se vouë.*

*Heureux qui vous chérit, bien-heureux qui vous loüe,
Le sort doit travailler à sa prospérité,
Mais ces lasches ingrats qui vous ont irrité
Doivent ainsi périr, et seicher sur la roüe.*

*J'ay veu ces criminels en leur suprême sort,
J'ay veu les fers, les feux, les bourreaux et la Mort,
Mon âme en les voyant bénist votre bon ange.*

*Le Peuple à cet object a prié Dieu pour vous,
Mesme les patiens ont trouvé bien estrange
D'avoir eu la faveur d'un traictement si doux.*

SONNET.

*Je songeais que Philis des enfers revenuë
Belle comme elle estoit à la clarté du jour
Vouloit que son Phantosme encore fil l'amour,
Et que comme Ixion j'embrasse une nuë.*

*Son ombre dans mon lit se glissa toute nue,
Et me dit, cher Thyrcis, me voicy de retour ;
Je n'ay fait qu'embellir en ce triste séjour,
Où depuis ton départ le sort m'a retenuë.*

*Je viens pour rebaiser le plus beau des Amants,
Je viens pour remourir dans tes embrassements ;
Alors quand cette Idole eust abusé ma flamme,*

*Elle me dit, Adieu, je m'en vay chez les Morts,
Comme tu l'es vanté d'avoir baisé mon corps
Tu te pourras vanter d'avoir baisé mon Ame.*

LISTE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES PUBLIÉS DE 1597 A 1655

classés dans l'ordre alphabétique. (1)

Académie (L') des modernes poètes françois remplie des plus beaux vers que ce siècle réserve à la postérité. A. M. de Nervèze. Paris, Anthoine du Breuil, 1599	25
Apollon. Paris, Toussaint du Bray, 1623	62
Cabinet des Muses (Le) ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. Rouen, David du Petit Val, 1619	15
Cresme (La) des bons vers de ce temps. Lyon, M. Courant, 1622	71
Délices (Les) de la poésie françoise ou recueil des plus beaux vers de ce temps. Paris, Toussaint du Bray, 1615	49
Délices (Les) de la poésie françoise ou recueil des plus beaux vers de ce temps, corrigé de nouveau par ses auteurs, et augmenté de plusieurs belles et rares pièces non encores imprimées. Recueilly par F. de Rosset, etc. Paris, Toussaint du Bray, 1618.	52
Délices (Les) de la poésie françoise ou dernier recueil des plus beaux vers de ce temps, corrigé de nouveau par ses auteurs et augmenté d'une eslite de plusieurs rares pièces non encores imprimées, dédié à Madame la Princesse de Conty. Paris, Toussaint du Bray, 1620 (ou 1621)	58
Diverses poésies nouvelles données à R. D. P. Val par ses amis. Reveües, corrigées et augmentées de nouveau. Rouen, Raphaël du Petit Val, 1597	6
Autre édition, sous le même titre, avec la date de 1606	11
Fleurs (Les) des plus excellents poètes de ce temps. Paris, Nicolas et Pierre Bonfons, 1599.	20
Fleurs (Les) des plus excellents poètes de ce temps. Edition troisieme augmentée. Paris, Nicolas et Pierre Bonfons, 1601	22
Marguerites poétiques (Les) tirées des plus fameux poètes françois, tant anciens que modernes, réduites en forme de lieux communs et selon l'ordre alphabétique nouvellement recueillies et mises en lumière par Esprit Aubert, avec un indice très ample de chaque matière. Lyon, Barthélemy Ancelin, Imprimeur ordinaire du Roy, 1613.	70
Muses en deuil (Les) en faveur du sieur Brun, sous le nom de Cléante, pour la mort de son Alcinde. Paris, Toussaint du Bray, 1620	83

(1) Dans le cours de l'ouvrage, les recueils collectifs de poésies se présentent par éditeurs et dans l'ordre chronologique de leur publication.

Muses françoises (Les) ralliées de diverses pars. Dédiées à Monsieur le Comte de Soissons. Paris, Mathieu Guillemot, 1599	28
Id. Lyon, Thibaud Ancelin, 1606 et 1609	35
Muses ralliées (Les). Paris, Mathieu Guillemot, 1603	32
Nouveau Parnasse (Le). Paris, Mathieu Guillemot, 1609.	42
Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. Paris, Toussaint du Bray, 1609 .	46
Id. Id. Lyon, Barthélemy Ancelin, 1615 .	49
Nouvelles Muses (Les) des sieurs Godeau, Chapelain, Habert, Baro, Racan, L'Estoile, Menard, Desmarets, Maleville et autres. Paris, Robert Bertault, 1633	87
Parnasse (Le) des plus excellents poètes de ce temps. Paris, Mathieu Guillemot, 1607 (Tome premier)	35
Parnasse (Tome second). Paris, Mathieu Guillemot, 1607	38
Id. Lyon, Barthélemy Ancelin, 1611	42
Parnasse (Le) des plus excellents poètes de ce temps. Paris, Mathieu Guillemot, 1618 (T. I et II)	44
Id. Lyon, Barthélemy Ancelin, 1618.	45
Parnasse royal (Le) où les immortelles actions du très-chrestien et très-victorieux monarque Louis XIII sont publiées par les plus célèbres Esprits de ce temps. Paris, Sébastien Cramoisy, 1635	89
Quatrième Recueil de diverses poésies des plus excellens auteurs de ce temps. Recueillies par Raphaël du Petit Val. Rouen, du Petit Val, 1600.	10
Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand, très chrestien roy de France et de Navarre. Et sur le sacre et couronnement de Louis XIII, son successeur. Dédié à la Roynne mère du Roy, Régente en France. Par G. (Guillaume) Du Peyrat, Aumosnier servant du Roy. Paris, chez Robert Estienne et chez P. Chevalier, 1611	77
Recueil de diverses poésies, tant du feu sieur de Sponde, que des sieurs du Perron, de Bertaud, de Porchères, et autres non encor imprimées. Recueillies par Raphaël du Petit Val. Rouen, du Petit Val, 1597 (ou 1598)	5
Recueil des diverses poésies des plus excellens auteurs de ce temps, recueillies par Raphaël du Petit Val. Rouen, Raphaël du Petit Val, 1599-1600	11
Recueil de plusieurs diverses poésies tant de M. du Perron que des sieurs de Bertaud, de Porchères et autres. Paris, Nicolas et Pierre Bonfons, 1598	19
Recueil des plus beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, Bois-Robert, L'Estoille, Lingen les, Touvant, Motin, Mareschal. Et autres des plus fameux Esprits de la Cour. Par le commandement de Monseigneur le Comte de Moret. Paris, Toussaint du Bray, 1626 (ou 1627).	62
Recueil des plus beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan, Maynard, Bois-Robert, Monfuron, Lingendes, Touvant, Motin, de L'Estoille et autres divers auteurs	

des plus fameux Esprits de la Cour. Reveuz, corrigez et augmentez. Paris, Toussaint du Bray, 1630	66
Autre édition. Paris, Pierre Métayer, 1638	69
Autre édition. Paris, Nicolas de La Vigne, 1642	69
Recueil de plusieurs inscriptions pour les statues du Roy Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont eslevées, esgallement armées et à genoux aux deux costez d'une Croix et de l'image de la Vierge Marie, sur le pont de la ville d'Orléans, dès l'an 1458 et de diverses poésies faictes à la louange de la mesme Pucelle. Paris, de l'Imprimerie de Edme Martin, 1613	80
Edition augmentée, 1628.	81
Sacrifice des Muses (Le) au grand cardinal de Richelieu. Paris, Séb. Cramoisy, 1635.	88
Second (Le) Livre des Délices de la poésie françoise ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps, par Jean Baudoin. Paris, Toussaint du Bray, 1620.	55
Second Recueil de diverses poésies des plus excellens autheurs de ce temps. Recueillies par Raphaël du Petit Val. Rouen, Raphaël du Petit Val, 1599	6
Séjour des Muses (Le) ou la Cresme des bons vers : tirez du meslange et cabinet des sieurs de Ronsard, du Perron, Aubigny père et fils, de Malherbe, de Lingendes, Motin, Maynard, Théophile, de Bellan, et autres bons autheurs. Rouen, Daré, 1626 (ou 1627)	71
Autre édition, 1630	73
Scœvolæ Sammarthani Quæstoris Franciæ Tumulus Lutetiæ. Apud Jacobum Villery, in Palatio, 1630	85
Temple d'Apollon (Le) ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps. Rouen, Raphaël du Petit Val, 1611	12
Temple d'Apollon (Le) ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps. Second volume. Rouen, Raphaël du Petit Val, 1611	14
Temple d'honneur (Le) où sont compris les plus beaux et héroïques vers des plus renommez poètes de ce temps non encore veus ny imprimez. Par le chevalier de Lescale, et les sieurs de Bois-Robert, Bardin, D'Audiguier, de Serizay, Chappellain, Baudoin, Colletet, La Rocque, La Chappelle, Garnier, avec d'autres compositions tant latines, italiennes qu'espagnoles. A Paris, et se vendent sur le Pont-Neuf, devant la Samaritaine, 1622	84
Troisième Recueil de diverses poésies des plus excellens autheurs de ce temps. Recueillies par Raphaël du Petit Val. Rouen, Raphaël du Petit Val, 1600.	9

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES PUBLIÉS DE 1597 A 1655.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DONNANT

- 1° les noms des Éditeurs,
- 2° les noms des Auteurs,
- 3° les noms qui se trouvent dans le titre ou le premier vers des poésies.

Les noms en *caractères italiques* sont ceux des éditeurs et les chiffres en mêmes caractères indiquent la page où figure leur premier recueil ;

Les noms en *caractères gras* sont ceux des auteurs des poésies et les chiffres imprimés en mêmes caractères donnent la page de la notice bio-bibliographique, etc., du Supplément (**S**) et de l'Appendice (**A**) ;

Les chiffres *marqués d'un astérisque* se rapportent aux noms cités dans le titre ou le premier vers des poésies des recueils collectifs.

Les noms commençant par **D'**, **Du**, et **Le** sont classés aux dites lettres.

La lettre **S** signifie Supplément ;

— **A** — Appendice.

A

A. (M ^{lle})	238°
Aceilly (D'), voir : Cailly (Jacques de).	
Adam Campigny, voir : Campigny.	
Adam (Guillaume)	85-93
Adraste	165°
Agnus Dei	252°
Agonneau (D'), voir : Dagonneau.	
Aimery d'Amboise, voir : D'Amboise.	
Alcinde	94°-133° etc.
Alexandre le Grand	357°
Alidor	133°-166°-207°
Alius	139
Alliance de France et d'Angleterre	238°
Id. Id. et d'Espagne.	232°-234°
Alluin (duc)	97°
Alydor, voir : Alidor.	
Alyse	372°
Amadis (liv. 8)	160°
Amalthéus	197°
Amariton (Louis)	85-93
Ambillou (D'), voir : Bouchet (René).	
Amboise	138°
Amiens (prise d')	114°
<i>Ancelin</i> (Barthélemy), lib. à Lyon.	38-42- 45-49-70-133-190.
<i>Ancelin</i> (Thibaud), lib. à Lyon.	35-70- 160-186-195
André	248°
Andromède	360°
Andronice	165°-166°
Anglure (D'), voir : D'Anglure.	
Angoulême (duc d')	207°
Anne d'Autriche	121°-123°-141°- 152°-211°-233°
Annonciation.	253°
Apelles.	357°
Arbaud (D') Porchères, voir : Por- chères d'Arbaud.	
Ardes (Florimond d'), voir : Frican (baron de).	
Ardillier (L'), voir : Lardillier.	
Arduin (François)	70
Ariadne	372°

Armilly.	288°
Arnoul, doyen de l'Eglise métropo- litaine de Sens	219
Arnoul (P.)	85-93
Arnoul (René)	93
Ascension (l').	253°
Assemblée des notables	142°
Assomption	253°
Astrée (Gab ^{elle} d'Estrées)	324°-355°
A T.	32-33-37-93
Atis ou Atys	332°-339°
Aubert (Esprit)	70
Aubery, sieur Du Maurier, voir : Du Maurier.	
Aubigné (D'), voir : D'Aubigné.	
Audiguier (D'), voir : D'Audiguier.	
Aves (D'), voir : Troterel.	
Avicenne	134°
Avity (D') voir : Davity.	
Ayen (D'), voir : D'Ayen.	

B

Babylone	101°
Bachet (Cl.), voir : Méziriac (de).	
Bailly	83-94
Bailly (François)	94
Ballet (vers de)	359°
Ballet des Amadis	248°
Ballet des Amoureux	149°-227°
Ballet des Dieux marins	227°
— de la Douairière de Billebahaut.	287°
— des Grenouilles.	303°
— des Hypochondriaques	103°
— de l'Inconstance	267°
— de Madame	231°-232°
— des Princes	280°
— des Princes de la Chine	111°
— de la Princesse des Iles	112°
— de la Reine	233°
— au Roy.	123°-124°-318°
— des 16 Dames	114°
— des Sorciers.	334°-357°
— des Sybilles	246°-248°
— des Villageoises	206°

- Balzac (de). 120°-124°-287°-288°
 Bar (duc de) 324°
Bar (Catherine de Bourbon, duchesse de). . . 13-17-33-37-41-**94**-95-131°-154-178°-231°-324°-**377 S**
Bardin (P.) de Rouen 84-**95**
Baro (Balthazar) 57-87-89-**96**
 Barrière (combat de la) 189°
 Bartas (Salluste du), voir : Du Bartas.
 Bassompierre (de) 302°-303°
Baudoin (Jean). 16-54-55 57-83-84-88-89-90-**98**
 Bautru (de) 249°
 Bavolet (Le) 120°
Bays (de) 57-**100**
 B. D. F. (baron de F.). 315°
Beau-Clère (de). 57-**101**
 Beaufort (duchesse de), voir : d'Estrées (Gabrielle).
Beaumont-Harlay (de). 12-17-58-61-66-68-72-**102**.
 Beauxoncles, voir : Sigogne.
Bellan (de) 51-62-66-68-72-**102**-145
 Bellay (Joachim du), voir : Du Bellay.
 Bellegarde (duc de) 286°-287°
 Bellet (du), voir : Du Bellet.
 Belliers (sieur de) 264°
Bénévent (Jérôme de) 77-**103**
 Bérard (M^{me} Cl.), duchesse d'Uzès. 301°-302°
Bergeron (Pierre). 44-85-**104**-**377 S**
Bergier (Nic.) 81-**106**-168
Bernier de la Brousse 85-**107**-180
 Bernières (de), président au Parlement de Rouen 124°
Béroalde de Verville. 5-6-11-26-**107**-108-218
Béroalde (le jeune). 26-107-**108**
 Bertault (Robert, lib.. 87
Bertaut (Jean). 5-6-8-10-11-12-14-15-16-19-21-23-26-30-32-33-37-40 41-48-52-55-58-60-72-94- **108** -109-110°-114°-149°-177-178-215-307°-**387 A**
Bertelot 36-**115**
Berthelot (Nicolas) **115**-193
 Bertrand 335°
- Besly** (Jean). 85-**115**-180
 Beys (Ch.). 100-**101**
Billard de Courgeney 77-**116**
Billon 88-**117**-**377 S**
 Biron (Maréchal de) 223°-281°-345°
 Blanc (Le), voir : Le Blanc.
 Bleu (Le) 123°
 Blondeau conseiller au Parlement de Bourgogne. 252°
 Bois (Du) de Pincé, voir : Du Bois.
Bois-Robert (François Le Métel de). 16-63-65-68-84-88-89-90-**117**-148-296°
Boissat (de) 83-**125**
Bonfons (N. et P.), lib. 19-20-22-207
Bonnet, neveu de Motin. 51-55-83-**125**
Bordier (René) 85-**126**-127
Bouchet (René), sieur d'Ambillou. 40-104-**127**-128-187.
 Bourbon (Catherine de), voir : Bar (Duchesse de).
 Bourbon (Ch. de Bourbon), voir : Soissons (comte de).
 Bourbon (Henri de), duc de Montpensier, voir : Montpensier.
 Bourbon (M^{me} de), tante de Henri IV. 111°
 Bourbon (Nicolas) 104°-282°-296°-306°
 Bourbon (salle de) 189°
 Bourges (Archevêque de) 276°
Bouteroue (Alexandre). 10-11-16-26-77-80-82-**128**-129
Bouteroue (Michel) 128
Bouthillier (Denis). 80-**130**
Brach (Pierre de), sieur de la Motte-Montussan. 6-8-11-17-20-27-31-34-37-**130**-182-202-**389 A**
 Brancascio (André), amiral de France. 218°
 Bressieux (de) 103°
 Breton (Le), voir : Le Breton.
 Breuil (du), voir : Du Breuil.
Brodeau (Julien) 85-**131**
 Brousse (La), voir : Bernier de la Brousse.
Brun (Anthoine) 38-42-45-61-66-83-94°-95-99°-125°-126°-**132**-133-144°-149°-150°-152-168°-171-190°-191°-201°-217°-251°-252°-330°-339°-357°

Budos (Louise de). 280°-325°-342°-351°-355°
 Bueil (Louise de). Abbessse de Bon-
 Lieu 287°
 Bussy de Bourgogne (Comte) 287°

C

Cailler, voir : Callier.
Cailly (J. de). 80-82-**138**
Cailly (Katherine de). 80-**138**
 Calliante 352°
Callier (R.). 6-11-14-15-17-20-22-23-27-
 34-37-40-41-52-62-66-68-**136**
 Caliste 361°
 Camille 138°
 Campapsis 357°
Campigny (Adam). 81-**139**
 Camus (Léonye). 209
 Cantiques. . . 353°-355°-357°-359°-368°-371°
 Carlisle (Lord Hay, comte de). . . . 120°
 Carmain (Comte de), voir : Cramail.
 Carneau 223°
 Cartel 370°
 Cartel des Chevaliers de la Gloire . . 303°
 Castalie (la fontaine). 119°
 Cauvigny (Fr. de), voir : Colomby (de).
C. D. 80-82-**139**
C. D. C. 88-**139**
C. D. M. . . . 8-11-19-22-23-31-34-41-**139**
 Cendres (Jour des). 351°
 Cérisay (de), voir : Sérissay.
 César 106°
 Ceuvres (Marquis de). 38-39
Chabans (L. de), sieur du Maine. 51-77-**140**
 Chalopin 77
Champelour (de) ou Champflour 77-78-**141**
Chanvalon (de). 88-**142-377 S**
Chapelain (Jean) . . . 87-89-95-**142-161-**
 193-194-199
 Chapelle-Haly (La), voir : La Cha-
 pelle-Haly.
Chappelain (A.). 84-**143**
 Charamont. 351°
 Charente (La) 120°
 Charles I^{er}, d'Angleterre. 120°

Charles VII . . . 106°-168°-205°-270°-354°-360°
 Charles IX. 154°
 Charles-Emmanuel, voir : Savoye
 (duc de).
 Charny (Comte de). 289°
 Chastel (Jean) 177°
Chauffourt (de). 44-**143**
Chaulvet 8-11-17-19-22-24-41-**144**
 Chauvigny (F. de), voir : Colomby (de).
 Chécy, près Orléans 229°
Chenu (Jean). 83-**144**
Chevalier (Pierre), lib. 77-213
 Chevreuse (Duc de). 238°
 Chevreuse (Duchesse de) 119°-237°
Chifflet. 61-83-103-**144-149**
 Chifflet (J -J). 190
Chollier 6-11-**145**
Chouayne (Fr.). 16-**145**
Chrestien (I.), provençal. 13-17-19-22-
 27-31-34-37-**146**
Chrestien (N.), sieur des Croix. 38-40-
 78-**146**
 Cinoppe. 375°
 Citoys, Médecin de la Reine-Mère . . 124°
 Claudin. 134°
 Clauseau (Du), voir : Du Clauseau.
 C. L. D. 283°
 Cléandre 122°
 Cléante, voir : Brun (Anthoine).
 Cléomède (Des Yveteaux). 102°
 Cléon 207°-246°-268°
 Cléorite. 339°
 Clerc (Le), voir : Le Clerc (Antoine).
 Cochet. 236°-333°-335°-336°-338°-339°-
 341°-342°-347°-348°-349°-352°-353°-
 355°-358°-360°-361°-363°-364°-
 366°-367°-368°-369°-370°-371°-
 372°-374°-375°
Collardeau (Julien) 88-**147-180**
Colletet (Guillaume). 61-83-84-85-88-90-
 94-107-115-130-**147-148-149-150-**
 157-180-190-193-194-199 218-298
Colomby (de). . . . 16-40-51-62-78-80-82-
151-180
 Conchine, voir : Concini.

Concini, Maréchal d'Ancre. 105°
 Condé (Princesse de) . 121°-135°-234°-355°
Connain 83-152
 Connestable (Mad. la), voir : Budos
 (Louise de).
 Conty (Prince de) . 152°-158°-164°-245° (?)
 Conty (Marie de Bourbon, princesse
 de Conty) 233°-234°-235°-320°
 Conty (Louyse de Lorraine, de Guise,
 princesse de). 49 57-58-126-157-166°-196
 Coran (le) 167°
 Cordier (Le), voir : Le Cordier.
 Corneillan (François de), évêque de
 Rodez. 158°
Corselles (de) 8-11-19-22-24-31-35-37-153
 Cotereau (C.), président au Siège
 présidial de Tours 239°
 Coulomby (de), voir : Colomby (de).
Courant (M.), lib. 71
 Courgeney (Billard de), voir : Billard.
 Couronnement (le) d'épines 254°
 Courselles (de), voir : Corselles (de).
Cramail (Comte de) . . 48-52-62-66-68-
 72-153
Cramoisy (Sébastien), imp. et lib. 88-89-
 188-220
 Cremail, voir : Cramail (Comte de).
 Croix (des), voir : Chrestien (N.).
 Crucifix (le) 267°
 Crussol (Diane de) 302°
 Cujas. 321°

D

D'Aceilly, voir : Cailly (de).
 D'Agart (Paul-Ant.) 70
Dagonneau ou D'Agonneau. 10-11-14-17-
 31-35-37-41-153-166-378 S
 D'Aiguillon (prince) 301°
 D'Ambillou, voir : Bouchet (René).
D'Amboise (Hémery ou Aimery). 13-18-
 36-40-154
D'Anglure (Alex.), seigneur de Ba-
 zement 81-154

Daphnis (Henri III). 112°-310°
 — (Henri IV). 355°
 D'Arbaud, voir : Porchères d'Arbaud.
 D'Arc (Jeanne) . . 80-81-106°-130°-138-
 139°-152°-154°-168°-172°-181°-
 191°-202°-204°-205°-208°-216°-217°-
 219°-229°-233°-238°-270°-273°-
 281°-304°-323°-341°-354°
 D'Ardes (Florimond), voir ; Frican
 (baron de).
Daré, lib. à Rouen. 71
D'Aubigné (Agrippa) ou d'Aubigny
 le père. . 12-13-18-23-31-34-37-41-72-
 110-154-156-190 A
D'Aubigné (Constant) ou D'Aubigny
 le fils. 72-156
D'Audiguier ou Daudiguier (Vital),
 seigneur de la Ménor. 40-48-51-84-102-
 148-157-172-173
 Dauphin (le) : Louis XIII. 112°-113°-129-
 166°-196-229°-232°-234°-305°-355°-
 366°-371°-374°
 D'Avaux, maistre des requêtes . . 120°
 D'Aves, voir : Troterel.
Davity ou D'Avity (Pierre). 48-52-62-159
 D'Ayen (comte) 244°
 Dédale 129°
 D'Efflat (marquis) 119°
Deimier (Pierre de) 36-40-160
 De Lastre, voir : Lastre (de).
 Delbène (Alp.), abbé de Haultecombe. 271°
 D'Elbeuf (Mgr) 123°
 D'Elbeuf (Madame). 258°
 Delgade. 120°
 Démophon 252°
 D'Épernon (duc). 136-177°
 Des Croix, voir : Chrestien (N.).
 D'Escry. 320°
 D'Escures, maire d'Orléans, gouver-
 neur d'Amboise 138°
 Desfontaines 288°
 Deslandes, conseiller au Parlement. 120°
Desmarets ou Des Marets (Jean),
 sieur de Saint-Sorlin . . . 87-89-161
 Despinelle 29-32-35-38-39-44-354°

Desportes (Ph.). 26-41-55-109-110*-146-162-166*-186*-187-195-217-264*-271*-303*-**390 A**
 D'Essertines, voir : Molière.
 D'Estrées (Gabrielle), (voir aussi Astrée). 164*-166*-174*-177*-279*-280***-324*
 Des Ursins (Charlotte), vicomtesse d'Ochi 46-48-49-227*
Des Yveteaux (Vauquelin). 6-10-11-12-13-17-31-34-37-41-48-51-58-62-102*-**163-195-220-280*-392 A**
 Deux-Ponts (Duchesse de) 152*-266*
 D'Expilly (Cl.), président du Parlement de Grenoble 261*
 D. G. (S.), voir : Grandmont (de).
D'Huxattime. 13-18-33-37-40-41-**167**
 Didon (statue de), voir : Cochel.
 Digne (Le), voir : Le Digne.
 D'Incarville, contrôleur général des Finances 325*
D. L. 16-**167**
 D. M., voir : Desmarets.
 D'Ochi (vicomtesse), voir : Des Ursins.
 Dôle 134*
 D'Oraizon (Marquis) 261*
Dorat (Jacques), rémois. 72-80-82-**168-378 S**
Doride 83-134*-**168-378 S**
 Doubs (le). 135*
D. P. ou S. D. P. (Du Perron). 9-10-24-48-350*
 Du Bail. 238*
Du Bartas (Saluste) 26-104-**169-194**
Du Bellay (Joachim) 31-35-41-146-**169**
Du Bellet 10-11-42-**171**
Du Bois de Pincé 77-**171**
Du Bray (Toussaint), lib. 45-59-63-64-65-67-83-133-140-157-158-171-173-176-189-193-207
Du Breuil (Antoine), lib. 25-186
Du Breuil (I. C. sieur) 72-**171**
Du Clauseau. 83-**171**
Du Jour 77-85-**172-306***
Du Lis (Charles) 81-138-168**-**172-207-219*-229***

Du Maine, voir : Chabans (L. de).
Du Mas 68-**172-245***
Du Maurier 13-18-33 37-**173**
Du May, seigneur de Saint-Aubin. 68-**174**
 Du Mayne (M^{lle}). 228**
 Du Meyne, voir : Chabans (L. de).
Du Monstier (Daniel). 51-58-62-77-**174**
 Du Pérrier 234*
Du Perron (cardinal). 5-6-8-9-10-11-12-14-15-17-19-20-22-24-26-28-31-34-37-41-48-52-53-54-55-58-62-72-109-169-**176-251*-288*-350*-398 A**
Du Petit Val (David), imp.-lib. 15-162
Du Petit Val (Raphaël), imp.-lib. 5-6-7-9-10-11-12-143-146-192-211-212-340*
Du Peyrat (Guillaume) 13-77-78-**179-188-208**
Du Pin-Pager 85-**180**
 Du Plessis (M^{lle}). 153*
 Du Plessis-Mornay. 324*
 Durand. 318*
Durand (Ursin) père 80-82-**181**
Durant (Gilles) de la Bergerie. 6-11-26-**181**
 D'Urfé (Christophe). 185*
D'Urfé (Honoré). 46-47-48-49-52-58-62-72-96-148-**182-313***
 Du Rousset, voir : Rosset (de).
Du Souhait 40-**185**
 Du Tartre, voir : La Motte.
 Du Verdier 225*
 D'Uxattime, voir : D'Huxattime.
 D'Uzès (duchesse), voir : Bérard.
 D'Uzès (duc) 392*

E

Elbène (D'), voir : D'Elbène.
 Enéide (l'). 99*-173*
 Enone 361*
 Ernandeille (Cap^{en}). 337*-368*
 Escale (L'), voir : L'Escale.
 Escures (D'), voir : D'Escures.
 Espagne (d'), princesse 248*
 Essertines (D'), voir : Molière.
Estienne (Robert III) 13-18-26-78-**187**

Estienne (Robert). Imp.-lib. 77-104-128-142-162-176-179-208
Estoile (de L'), voir : L'Estoile (de).
Estrées (D'), voir : D'Estrées.
Eury (bataille d'), voir : Ivry.
Evangile (l') 167°
Expilly, (D') voir : D'Expilly.
Ezéchias (cantique d'). 348°

F

F., voir : Faret (Nicolas).
Fardoil (Nicolas) 48-78-188
Faret (Nicolas). . . 45-61-83-88-94-95-118-125-132-133-151-189
Faure (le Président) 184°
F. D. S. P. 78-191
Féal (F. de) 80-82-191
Félix, pape 184°
Ferdinand, peintre. 121°
Ferron. 10-11-26-191-350°
Fève (le roi de la) 347°-370°
Fileleul (Michel) escuyer, sieur de
Lencome 85-192
Flagellation (la). 254°
Fleurance (M. de) 235°
Florence (fil de). 271°
Flore (M^{me} de Monsoreau) 284°
Floriodorants (cartel des) 227°
Focheran (de), voir : Pont-Aimery
 (Alex. de)
Foelix, voir : Félix.
Fons (Jac. de La), voir : La Fons.
Fontainebleau (Conférence de). 114°-258°
Foretz (La), voir : La Foretz.
Forges 121°
Forget (P.), voir : La Picardière.
Fouqueteau (L.), avocat au Parlement 85-192
Fréminet, peintre 294°
Frénicle (Nic) 83-88-115-193
Frezelière (La), voir : La Frezelière.
Frican (Florimond d'Ardes, baron de) . . . 84-95°-100°-117°-122°-143°-150°-158°-197°-208°-212°-222°-310°

G

Gal (M. de) 80-82-194
Galles (Laurens de), seigneur de Mes-trail. 167°-264°
Gamon (Christofle de). 33-42-194
Garasse (le père) 287°
Gard (Ponts du). 119°
Garnier (Cl.) 78-84-85-148-195
Garonne (la) 131°
Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. 119°
 121°-232°-258°
Gaultier (Léonard). 12-32-35-38-44-80-81
G. B. S. 23-197
Genet (Esp.) 70
Gerzan (de) 100°
Giraudeau (Guy) 85-197
Godeau (Antoine) . . . 87-90-95-127-198
Godefroy 158°
Gombauld (Jean Ogier de). 88-118-199
Gomberville (Marin Le Roy de). 57°-83-89-200
Gondy (Henry de), évêque de Paris,
 voir : Retz.
Got (Louys de), marquis de Rouillac. 55
Gourdin (L.) 33-201
Gournay (M^{lle} de) . . . 81-83-88-90-197-202
Goutte (de La), voir : La Goutte.
Grammont (Scipion de), voir : Grandmond (de).
Grand (Le), voir : Le Grand.
Grand-Armand (navire le) 147°
Grand Ecuyer (le) de France 231°
Grandmont (Scipion de). 89-203
Grand Prieur de France. .119°-124°-287°
Grands Jours (les) 155°
Gris (le). 212°
Gros-Bois (parc de). 207°
Grotius. 296°
Guédron 150°
Guénébault (marquise de) 122°
Guiche (François de La), voir : La Guiche.
Guillemeau 303°

Guillemot (Mathieu), lib. 28-30-32-35-38-42-45
Guise (chevalier de). 247*-288*
Guise (duc de) 158*-225*-288*
Guise (Louyse de Lorraine, de), voir :
 Conty (Princesse de).

II

H. 8-11-19-21-22-24-31-35-37-**204**
H. (Fr.), parisienne 209
Habaccuc (cantique d') 342*
Habert (Jean), parisien. 78-81-87-148-**204**
Halley (M.) 81-**204**
Hardy (Sébastien). 78-**205**
Hector 346*
Hédelin 349*
Hélène 361*
Héliodore 352*
Hémery d'Amboise, voir : D'Amboise.
Henri III 111*-112*-154*-310*-341*
Henri IV 104*-106*-111***-112*-113*-114***-129*-141**-152*-153* 154*-155**-158*-163*-164*-165*-166***-172*-175**-177***-179****-184*-189*-191*-204*-205*-212*-215*-216*-219*-230*-233*-234*-238*-244*-246*-252* 259*-263*-265*-266**-268*-269*-274*-280*****-292*-295*-298*-303*-305*-313*-314**-316*-324*-336*-337*-340**-341*-344**-345*-351*-352*-353*-354**-356*-365*-367*-374*
Henriette de France, femme de Charles I, d'Angleterre 120*-121*-122*-123*-124*
Hermier (Jessé). 80-82-**205**
Hermize 257*
Heudon (Jean) 55-85-**205**
Hodey 57-62-**206-379 S**
Horace 178*-253*-330*
Hymne à tous les Saints 293*
Hypsipyle 254*

I

I. C., sieur Du Breuil, voir : Du Breuil.
Icare. 158*
Immaculée-Conception 302**
Imprimerie (l') 100**
Incertain 20-48-58-61-**207**
Inconstance (l') 268*
Infrainville (D'), voir : Touvant.
Innocens (Martyr des). 115*-351*
Ivry (Bataille d'). 169*

J

Jason 254*
Jessé Hermier, voir : Hermier.
Jésuites. 351*
Jésus-Christ (N. S.). 114*-135*-151*-177*-225*-253*-254*-315*-333*-343*-353*-374*
Job (Paraphrase des neuf leçons de). 102*
Jolly (I.), nivernois. . . . 81-**207-379 S**
Jour (Du), voir : Du Jour.
Joyeuse (Amiral de) 112*-177*-178*
Jubert (le président) 122*
Jubilé (le) 224*-226*
Julliers. 303*

K

K. D. C., voir : Cailly (Katherine de).

L

La Barrière (Combat de). 189*
La Brousse (de), voir : Bernier.
La Buisse (sieur de) 264*-294*
La Chapelle-Haly. 84-**208**
La Chastre 175*
La Fons (Jacq. de). 85-**208**
La Foretz (E.), d'Orléans . . . 80-82-**208**
La Frezelière 89-**209**
La Goutte (I. de). 10-11-23-26-31-35-37-**209**
La Guiche (François de). 240*
La Marque 100*

La Menor (seigneur de), voir : D'Audiguiier.
 La Mirande (Pyard de), voir : Pyard.
 La Motte du Tertre (de) 99°
La Motte (Martin de), lib. à Rouen 73
 La Motte-Montussan, voir : Brach (de).
 Languedoc 97°-121°-149°-246°
 Laon (prise de) 114°
La Picardière-Forget (de). 48-52-58-62-66 68-**210**
L'Ardillier (de). 85-**211**
 La Rochelle. 122°-149°-150°-194°-203°-250°-346°-347°
La Roque (S. G. de). 9-10-11-14-18-21-26-31-34-38-41-84-146-**211**
La Salle et des Termes (de). 13 18-36-**213**
La Selve (de) 57-**213-379 S**
Lastre (de) 16-167-**214**
 Laugier de Porchères, voir : Porchères-Laugier.
 Laure 302°
 Laval (Comte de) 302°
 La Valette. 123°
La Vallée (J. de) 31-35-38-41-78-**214**
 La Varenne (le marquis de). 252°
 Lavelz (de) 25
 La Vieuville 232°
 La Vigne (Louis de) 70
 La Vigne (Nicolas), lib. 69
 L. D. S. P. 302°
Le Blanc (Jean), parisien. 78-81-**215-380 S**
Le Breton. 61-**216-380 S**
Le Brun 89-**216**
 L. C. (mort de M.) 129°
Le Clerc (Antoine). 80-82-**217**
Le Cordier de Maloysel 12-18-**217**
Le Digne (N.) sieur de Conde. 10-11-12-14-18-31-34-38-41-78-**218**
Le Grand (I.), sieur de Briocourt. 81-**219**
 Le Métel, voir : Bois-Robert.
Le Moyne (le père) 89-**220**
 Le Protonot-Pillet. 70
 Le Roy de Gomberville, voir : Gomberville.
L'Escale (le chevalier de) 84-122°-158°-**221**

L'Espine (Th. R. de) 16-48-52-62-**222**
 L'Espine (Ch. de) 222
L'Estoile (Claude de). 62-65-66-68-87-89-90-148-**223-326°**
 Leutre (Ant. de). 70
 Lhermite, voir : Tristan.
 Liancourt (M. de) 122°
 Limours (Jardins de) 122°-123°
Lingendes (Jean de). 15-16-40-48-52-62-65-66-68-72-135°-159°-176-**226**
 Lis (Du), voir : Du Lis.
 Lisis. 333°
 Loir (le), fleuve 288°
 Loire (la), fleuve 194°
 Loménie (de) 50
Longueil (P. de) 85-**228**
 Longueville (duc de) 122°-123°
 Lorraine (Louyse de), reine de France 353°
 Lorraine (Louyse de), voir : Conty (Princesse de).
Lortigue (Annibal de). 82-151-**228**
 Lot 131°
 Louis XIII, voir également : Dauphin (le). 103°-105°-111°-119°-120°-121°-122°-123°-124°-141°-152°-175°-188°-201°-202°-224°-232°-233°-234°-238-246°-248°-278°-288°-289°-309°-318°-330°-345°-346°
Lours (Ph.), curé de Chécy. 80-82-**229**
 Louvat (de) 100°
L. R. 12-18-**229**
 Luynes (Ch. d'Albert, duc de). 44°-338°
 Luynes (Mad^e de) 44°-143°
L. V. 40-**229**
 Lysis. 365°
 Lysis (amiral de Joyeuse) 112°-310°
 Lysis (Bussy d'Amboise) 284°

M

M. 40-**229**
 Macette (la) 223°
 Magdeleine (la) 108°
Magny (Olivier de) **380 S-383**
 Maigny (de) 120°

Maillard 216°
 Maillet 248°
 Maine (du), voir : Chabans.
Malbose (J.) 78-230
Malherbe. 6-11-13-15-17-19 21-22-27-28-
 31-32-34-37-41-43-52-58-61-63-65-
 67-69-73-80-82-89-90 95-109-110-
 115-140-146°-148-151-165-197-212°-
 230-245°-303°-307°
Malleville (Claude de). 87-89-148-150°-
 180-235
 Maloyssel (de), voir : Le Cordier.
Marbeuf (Pierre de) . . . 89-236-381 S
Marchant 83-237
Mareschal (Ant.) 65-237
 Maresse. 244°
 Marguerite (la reine), duchesse de
 Valois 116°-355°
Marié (Simon), vicaire de Chécy. 80-82-
 238
 Marion 178°
 Marque (La), voir : La Marque.
 Mars infortuné, voir : Biron (Maré-
 chal de).
 Martin de l'Isle de Venice (le cha-
 noine). 70
Martin (Edme), imp.-lib. 80
Martineau, avocat au Parlement. 85-239
 Mascarade (vers de) 359°-370°
 Mas (Du), voir : Du Mas.
Mathieu (Pierre) 40-157-210-239
 Mauguin 5
 Maurice de Nassau. 319°
 Maurier (Du), voir : Du Maurier.
 May (Du), voir : Du May.
 May (le) 99°-108°
 Mayenne (duc de) 301°
Maynard (François). 12-13-17-36-39-40-
 51-62-65-66-68-73-87-89-90-118-140-148-
 151-172-180-217-240-288°-401 A
 M. D. F. 237°
 Méandre 372°
 Médicis (Catherine de) 114°-177°
 Médicis (Marie de) 111°-112°-113°-114°-117°-
 129°-141°-151°-184°-188°-227°-232°-
 233°-238°-288°-305°-320°-371°

Méditations 357°
 Melbose, voir : Malbose.
 Memento homo (le) 268°
 Ménard, voir : Maynard.
 Méraud-Sard (M^{elle}) 38-258°
Mercier 83-251
 Mérigon 149°
 Mestrail (Laurens de Galles, sei-
 gneur de) 167°-293°
 Mestral. 20
 Mestral (Cl.) 70
 Métayer (Pierre) 69
 Métel (Le), voir : Boisrobert.
Méziriac (Claude, Bachet de). 57-61-66-
 69-83-251
M. F. 28-30-31-32-35-38-255
 Minerve (statue de). 123°
 Mirande (La), voir : Pyard.
 M. L. B. D. F. 302°-303°
 M. M. (M^{elle}) 129°
Molière d'Essertines. 38-45-57-61-149-
 255-286°-381 S
Molinier (Etienne). 57-78-258
 Monceaux (Marquise de), voir : D'Es-
 trées (Gabrielle).
Mondory 89-259
Monfuron (de), abbé de Valsainte. 57-61-
 65-66-69-260
 Monstier, voir : Du Monstier.
 Montauban 203°-248°-250
 Mont-Cenis 183°
Montchrestien 36-262-381 S
 Mont-désir (Notre-Dame de) 374°
Montereul (J. de) 40-263
Montgaillard 12-13-18-37-264
 Montgallant, voir : Montgaillard.
 Montmorency (de) 247°-319°
 Montpensier (M. de) 231°
 Montpensier (Mad^e de) 171°
Montreux (Nicolas de) 40-264
 Montsacré (Olénix), voir : Montreux
 (Nic. de).
 Montserrat (N.-D. de). 129°
 Morenne (Cl. de) 139
 Moret (Comte de) 63-66-225°-326°

Moret (Comtesse de) . . . 134°-135°-257°
Motin. 8-11-13-15-19-21-22-23-27-31-34-
 37-39-41-48-52-58-62-66-69-73-125-**265**
Motin (M^{elle}) 83-**268**
 Motte (Martin de La), voir : La Motte.
 Motte-Montussan (de), voir : Brach (de).
 Moyse (Cantique de) 343°
 M. R., voir : Rapin (N.).
 Musique (la) 356°

N

Nainville (Marte) 6
Nançay (Comte de) 68-173°-**268**
 Nancy (reddition de) 203°
 Nantes 372°
Nervèze (Ant. de) 25-78-140-**268**
N. G. 16-**269**
 Niey (de) 100°
 Notables (assemblées des) 142°
 Notre-Dame 134°

O

Olénix de Monsacré, voir : Montreux
 (N. de).
 Olives (Jardin des) 253°
 Olympe (le petit) d'Issy 129°
 Oraizon (d'), voir : D'Oraizon.
 Orante 175°
 Oréade du Mont-Olympe 99°
 Oriane 246°
 Orléans (Mgr d'). 234°-295°
 Orphée 246°
 Ortellius 121°
 Ortigue (L'), voir : Lortigue (Annibal
 de).
 Ostende (siège d'). 165°-234°-341°-361°
 Ovide. 177°-227°-251°-252°-254°-292°-320°-343°

P

Paix (la) avec les Anglais, 1629. 149°-150°
 Pange lingua gloriosis (hymne) . . . 177°

Papillon (le) 129
 Paraphrase, voir : Psaume.
 Pâris 361°
 Paris 105°
 Parnasse (le) 119°-124°-218°
 Parrhase 214°
 Parthénie 165°
Pasquier (Estienne). 80-82-130-136-138-
 171-182-**269**
Passerat (Jean). 8-9-10-11-17-19-22-24-26-
 31-35-38-41-163-**270**
Patris ou Patrix (Pierre) . . . 80-82-**271**
Peleus (Julien) 81-82-**273**
 Perron (Du), voir : Du Perron.
 Perrot 30
 Perrot (Paul) de la Salle. 213
 Pertuis (le) 267°
 Petit Val, voir : Du Petit Val.
 Peyrat (Du), voir : Du Peyrat.
 Philène (le) 159°
 Philis 248°
 Phœnix (le) 267°
 Piard de la Mirande, voir : Pyard.
 Pibrac, voir : Pybrac.
 Piedvert (en Provence) 231°
 Piémont (Voyage de), 1630 150°
 Pierre philosophale. 195°-336°-338°-340°-
 341°-342°-344°-352°-353°-355°-367°-
 371°
 Pilon. 249°
 Pincé (Du Bois de), voir : Du Bois.
 Pinon, conseiller à la Cour 296°
 Pin-Pager (Du), voir : Du Pin-Pager.
 Platon 362°
 Pline 135°
 P. L. R., voir : L. R.
 P. L. S. D. P., voir : Du Perron.
 P. L. S. R., voir : Regnier.
P. M. 31-35-42-**274**
 Polemandre, voir : Biron (Maréchal de).
Pomeny (de) 13-18-33-38-**274**
Poncet (Ed.). 85-**275**
Pont-Aimery (Alex. de), sieur de
 Focheran. 8-11-14-18-19-22-24-27-34-
 38-41-**275**.
 Pontgibaud (Le Comte de) . . . 120°-123°

Pont Henry IV	106°
Porchères d'Arbaud	66-68-89-90- 124°-276-287°
Porchères (Laugier de) . 5-6-9-10-11-12- 14-15-18-19-20-22-24-27-31-34-37- 73-166-203-278	
Pougues (Eaux de)	219°-290°
Poursais (de), sieur d'Adomp	82-281
Président (premier)	234°-238°
Présidente (première).	238°
Prévost (Jean), du Dorat . 78-83-281-382 S	
Prieur (le Grand), voir : Grand Prieur.	
Prométhée	353°
Protonot-Pillet (Le), voir : Le Protonot.	
Psaume 1 (de David)	110°-123°
— 6 —	114°
— 8 —	233°
— 10 —	234°
— 12 —	295°
— 18 —	289°
— 19 —	160°-178°
— 20 —	112°
— 29 —	308°
— 50 —	121°-167°- 204°-293°
— 54 —	113°
— 71 —	112°
— 78 —	178°
— 90 —	267°
— 125 —	160°
— 129 —	303°
— 136 —	101°-110°-123°-160°- 178°-236°-294°
— 143 —	110°
— 147 —	112°
— 148	233°
— 183 (de David).	177°
— Domine ne in furore	358°
— Nisi quia dominus	160°
Psaumes de la Pénitence	252°-253°
Psaume : Qui habitat	347°
Pucelle (La) d'Orléans, voir : D'Arc.	
Pyard (Ch. de), sieur d'Infrainville, voir : Touvant.	
Pyard de La Mirande	12-15-18-282

Pybrac (de) . 8-9-11-24-31-35-38-157-210-284	
Pyrénées.	154°-340°
Pyrénées (bains des Monts).	155°

Q

Quatr'hommes (I. Louis)	82-285
--	--------

R

R. (P. L. S.), voir : Regnier (Mathurin).	
Rabereul (J.)	85-285
Racan (Marq. de), père du poète	287°
Racan	53-54-55-58-61-65-66-68-87-89- 109-148-149°-151°-172-173-202-212- 216-259°-285-417 A
Rapin (Nicolas)	9-11-21-23-27-34-38- 128-136-146-169-289-417 A
Ré (défaite des Anglais en l'île de)	149°
Regnault de Beaune	219°
Regnier (Mathurin)	12-15-16-18-23-58- 115-162-197-217-291
Religieuses (vœux des)	370°
Renaudot (Théophraste)	85-292
Renouard (Nicolas)	13-18-87-227°-293
Retelois (duc de)	227°
Retz (Henri de Gondy), évêque de Paris. cardinal	52
Revol (Louis de)	58-61-73-293
R. F.	8-11-24-32-35-42-295
Richelet (N.).	172°-201°-324°
Richelieu (M. de), archevêque d'Aix. 121°	
Richelieu (cardinal de) . 65-67-68-87-89- 90-96-97°-99°-100°-101°-107°-119°- 121°-122°-123°-124°-126°-127°- 139°-142°-143°-147°-149°-150°-153°- 161°-188-191°-194°-200°-201°-202°- 203°-209°-217°-220-221°-224°-226°- 231°-233°-244°-260°-278°-289°-295°- 309°-323°-332°-335°-346°-362°- 363°-368°	
Roannez (duc de)	225°
Robin	250°
Roger	158°
Roger, lieutenant criminel à Tours. 289°	

Rogier (Charles) 85-296-306*
Rohan (Anne de) 78-296
 Rohan (Mad^e de). 152*
Romans : d'Albanie et de Scythie . . . 238*
 — Roman des romans 225*
 Rome 170***
Ronsard 21-24-70-72-109-113*-116-131-
 136-148-176-188** -196-197-298
Rosny (Marquis de), voir : Sully.
Rosset (F. de). 13-14-18-37-40-48-49-50-
 52-53-55-102-162-300
 Rouen 302*
Rouillard (D.) 86-304
 Rouillard (Sébastien). 304*
Roussel (I.), avocat au Parlement 82-304
Rousselet. 40-304
Rousset (Du), voir : Rosset (de).
 Rovenois (duc de) 302***
 Ruel ou Rueil 120*

S

Sabin (G. D. A). 32-42-305
 Saint-Aignan (Comte de) 120*
 Saint-Ambroise. 339*
 Saint-Augustin 339*
 Sainte-Barbe 252** -253*
Sainte-Barbe . 8-11-19-22-24-35-38-305
 Sainte-Catherine 232*
 Saint-Esprit 331*
 Saint-Etienne 254*
 Saint-François 252*
Saint-Gelais . . 32-35-38-306-419 A
 Sainte-Geneviève 198* -316*
 Saint-Jean l'Apostre. 253* -254*
Saint-Luc (de). 6-9-11-20-22-27-32-35-
 38-47-48-306-373*
 Saint-Luc (Mad^e de) 303*
 Sainte-Marthe (Scévole de) père. 85-93*-
 105***-106* -107* -116* -127* -128-
 132* -150* -172* -181* -192** -197** -
 206* -208* -211** -228* -236* -275* -285* -
 293* -296*** -304* -306* -307* -322* -
 323*
 Sainte-Marthe le fils 296*

Sainte-Marthe (Gaucher III, dit Scévole de)
 petit fils de Scévole 86-307
Sainte-Marthe (P. de), sieur de la Jalle-
 lière 86-306
 Saint-Pierre 146*
 Saint-Sacrement (le) 134* -254*
 Saint-Sébastien 254*
Saint-Sixt . . 19-22-27-32-35-38-307
 Sainte-Trinité (le mystère de la) . . 184*
 Saints-Innocents (les). 252*
Salètes (M^{lle} de). 6-8-11-18-20-21-22-24-
 27-32-35-38-307
 Salomon (souhait de). 178*
 Saluste, voir : Du Bartas.
 Sault (Comte de) 303*
 Savoie (Son Altesse de) 97* -214*
 Savoie (Charles Emmanuel, duc de).
 183* -250* -280* -281*
S. C. 12-13-18-33 38-308
 Scévole, voir : Sainte-Marthe.
 Schomberg (Maréchal de) 97*
Scudéry (G. de) 89-308
S. D. C. 34-42 155-309
S. D. G., voir : Grandmont (de).
S. D. P. (Du Perron) 8-24
S. D. P. (Porchères-Laugier) . 13-18-34-
 310
 Sedan (siège de). 152*
 — (voyage de) 212* -232*
 Selve (Lazare de) 213
Sérisay (Jacques de) . . 84-148-149* -310
Sigogne (N. de) ou Sigongne 40-115-310
Sigogne (de), neveu de Racan. . 65-312
 Sillery (de), chancelier de France . 302*
 Siméon (cantique de) 342*
Sirmond (Jean) 78-313
 Siti (les frères) 318*
 Soissons (Charles de Bourbon, comte
 de) 28-32-35-44-233* -325* -363*
Sonan (de) 78-314
 Souhait (Du), voir : Du Souhait.
 Souliers (Lhermite de), voir : Tristan.
S. P. 78-314
Sponde (Jean de) 5-6-11-12-14-18-21-27-
 35-37-42-280* -314

Sponde (M^{lle} de) 280^{*}
 Stabat mater dolorosa (trad.^{on}) 122^{*}
 Stuart (Marie) 177^{*}
 Sully (Maximilien de Béthune, duc
 de) 106^{*}-215^{*}-290^{*}-330^{*}
 Sym (Mad. de) 266^{*}

T

Tancrède 346^{*}
 Tansille (Loys) 19^{*}-232^{*}
 Tarn 131^{*}
Tartière 78-316
 Termes (M. de) 253^{*}-287^{*}-288^{*}
 — (le fils de M. de) 289^{*}
 Terminus (statue de) 122^{*}
Théophile de Viau. 16-58-72-115-121-
 148-180-193-316-419A
 Thésée 372^{*}
 Thorah (le) 167^{*}
Thuxattime (de), voir : D'Huxattime.
 Tiron (abbé de), voir : Desportes.
 Toussaint du Bray, voir : Du Bray.
Touvant (Ch. de Pyard, sieur d'In-
 frainvillè et de). 13-17-37-40-48-52-58-
 62-66-69-73-319
 Touvre (la) 120^{*}
Trellon (Gilbert de) ou Trelon, ou
 Treslon. 8-9-10-11-14-17-19-22-23-34-
 38-42-113-320
Trincant (Louys) 86-322
Tristan L'Hermite . 65-69-86-89-93-189-
 322
Trois-Mont (Th. de) 81-82-323
 Troterel (Pierre), sieur d'Aves. 99^{*}
 Troye 186^{*}
 Tuileries (les) 224^{*}
 Tybre (le). 150^{*}-223^{*}
 Tyrçis 365^{*}
 Tyron (abbé de), voir : Desportes.
Tyrsis 83-323-382 S.

U

Urfé (D'), voir : D'Urfé.
 Ursin Durand père, voir : Durand.
 Uxattime (D'), voir : D'Huxattime.

V

Valens (le chevalier de) 332^{*}
 Vallée (La), voir : La Vallée.
 Vauquelin des Yveteaux (N.), voir :
 Des Yveteaux.
 Vautier, médecin de la Reine Mère. 124^{*}
 Vaux (de), voir : Cramail (Comte de)
 V. D. Seigneur de la Menor, voir :
 D'Audiguier.
 Vendôme (César, duc de), fils naturel de
 Henri IV et de Gabrielle d'Estrées 165^{*}
 Verderonne (la petite) 320^{*}
 Verdun 46^{*}
 Verdun (Mgr de), premier président. 250^{*}
Vermeil (A. de). 13-18-33-38-42-95-323-
 382 S
Vernaizon 65-63-206-325-383 S
 Vert (le) 123^{*}
 Vexilla Regis (hymne) 177^{*}
 Viau (Théophile de), voir : Théophile.
 Vierge Marie (la). . . 101^{*}-113^{*}-124^{*}-130^{*}-
 134^{*}-135^{*}-168^{*}-178^{*}-253^{*}-293^{*}-348^{*}-357^{*}
 Victor de Savoie, voir : Savoie (Son
 Altesse).
 Villery (Jacques), lib. 85
 Vital-Tairon (le père). 266^{*}
 Vittemberg (duc de) 99^{*}

Y

Yveteaux (Des), voir : Des Yveteaux.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Avis au lecteur. — Plan de l'ouvrage. — Coup d'œil d'ensemble sur les recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1635.

PREMIÈRE PARTIE

Recueils collectifs généraux et particuliers (1597-1635) présentés par ordre de date et par éditeurs :

A) Recueils collectifs généraux : Description bibliographique, noms des auteurs, nombre de pièces, etc.	3
B) Recueils collectifs particuliers id.	75

DEUXIÈME PARTIE

Poésies des recueils collectifs généraux et particuliers (1597-1635) présentées par noms d'auteurs et dans l'ordre alphabétique du premier vers. — Notices bibliographiques. — Appréciations littéraires.	91
Supplément à la deuxième partie	377

TROISIÈME PARTIE

Table des poésies anonymes ou signées d'initiales des recueils collectifs généraux et particuliers (1597-1635) dressée dans l'ordre alphabétique du premier vers, avec l'indication des recueils dans lesquels elles ont paru pour la première fois, etc., etc.	327
---	-----

APPENDICE

Pièces de : Bertaut, De Brach, Agrippa d'Aubigné, Desportes, Des Yveteaux, Du Perron, François Maynard, Racan, Nicolas Rapin, Saint-Gelais, Théophile, qui ne paraissent pas avoir été recueillies dans leurs œuvres poétiques	385
Liste des recueils collectifs généraux et particuliers (1597-1635) classés dans l'ordre alphabétique des titres	423
Table alphabétique donnant les noms des éditeurs, des auteurs et des personnes qui se trouvent dans le titre ou le premier vers des poésies des recueils collectifs généraux et particuliers (1597-1635)	427

ERRATA

Page 8, au lieu de : Courcelles (de) ou de Corcelles, lire : Courselles ou de Corselles.

Page 10, au lieu de : Reste ainsi ; lire : Restent ainsi.

Pages 33, 37 et 41, au lieu de : D'Uxattime, lire : D'Huxattime.

Page 43, au lieu de : sauf un sonnet non signé « Qui le croira jamais, Amour gist ci-dessous », lire : y compris un sonnet anonyme : « Qui le croira jamais, Amour gist ci-dessous » qui est d'Honoré d'Urfé.

Page 104, ligne 13, au lieu de 1607, lire : 1618.

Page 129, au lieu de : Diogenes galliens, lire : Diogenes gallicus.

Page 193, au lieu de : Iris, lire : Isis.

Page 263, au lieu de : Jean et Mathurin, lire : Jean et Mathieu.

Page 268, au lieu de : Madame Motin, lire : Mademoiselle Motin.



Z
2174
P7L2
t.1

Lachèvre, Frédéric
Bibliographie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

